ROYAL CANADIAN INST

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedelhistoire12pari

Le Lharamba Tsanit Khanpo Lama Agouan Dordjii.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES

TOME DOUZIÈME

BOD-YOUL

OU

TIBET

(LE PARADIS DES MOINES)

M

BOD-YOUL

OU

TIBET

(LE PARADIS DES MOINES)

PAR

L. DE MILLOUÉ

CONSERVATEUR DU MUSÉE GUIMET

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VIe

—

1906

615455
21.7.55

PRÉFACE

Commencée depuis plusieurs années, la publication de ce résumé très succinct de l'histoire du Tibet a dû être momentanément suspendue, alors que la première partie en était déjà imprimée, par suite de circonstances diverses — exigences budgétaires, nécessité de céder le pas à des travaux de plus grande actualité, tels que les thèses de MM. Bénazet, Soderbloom, Moret, Vellay, et la magistrale histoire du Népal de M. Sylvain Lévi.

Pendant ce temps de nombreuses explorations ont été accomplies dans ce pays si peu connu jusqu'ici et il en est résulté dans notre première partie une lacune qu'il importe de combler en signalant les travaux importants, surtout au point de vue géographique et ethnologique, de la mission Dutreuil de Rhins, le Tibet de M. Grenard, The Land of the Lamas de M. W. W. Rockhill, le compte rendu de la mission de la Chambre de commerce de Lyon, le rapport de la mission de M. Robin, les récits de MM. Sven Eddin, Narzounoff et Tsybikoff. Au point de vue religieux, ce retard nous a permis de profiter de travaux de premier ordre, tels que le Tchangtcha Hutuktu de M. Pander, le Lamaism de M. L. A. Waddell, le Panthéon Tibétain de M. S. d'Oldenbourg, et surtout de ceux de MM. Narzounoff et Tsybikoff qui ont eu la

bonne fortune de pouvoir séjourner quelque temps à Lhasa et y ont récolté une précieuse série de cinquante photographies, publiées par la Société de géographie de Saint-Pétersbourg à qui nous devons la gracieuse autorisation de donner quelques reproductions des principaux monuments du Tibet.

Nous devons une reconnaissance toute spéciale au Lharamba Tsanit Khanpo Lama Agouan Dordji qui, pendant les deux séjours qu'il a fait à Paris, a bien voulu nous donner des renseignements des plus précieux sur les idées philosophiques, les croyances et les institutions religieuses de son pays.

BOD-YOUL OU TIBET

CHAPITRE PREMIER

Le Pays.

1. Une nation Ermite. — 2. Explorateurs européens. — 3. Géographie physique. — Aspect général du pays. — Montagnes. — Fleuves. — Lacs. — Climat. — 4. Productions naturelles. — Flore et Faune. — 5. Géographie politique. — Gouvernement. — Administration. — Justice.

1. Une Nation Ermite. — Au centre de l'Asie, à deux pas des frontières de l'Inde anglaise et des avant-postes russes, entouré comme d'un formidable rempart par une ceinture de montagnes — les plus hautes du globe — et d'arides déserts, il est un petit peuple de quelques millions d'habitants qui, content de son sort et peu soucieux de goûter les bienfaits de notre civilisation, défie depuis plus d'un siècle les efforts tentés par les Européens pour pénétrer chez lui soit de force, soit par persuasion. Cet Ermite des nations, cette contrée, sage ou folle, que la volonté de ses habitants — mieux encore que les obstacles accumulés par la nature sur ses frontières — rend plus inaccessible que les mystérieuses profondeurs du Continent Noir, se donne le nom de *Bod* ou *Bod-Youl* « Pays de Bod », forme corrompue du mot sanscrit *Bhot,* selon Hodgson qui s'autorise de cette étymologie pour émettre la supposition — très hypothétique à notre avis — que les Tibétains (*Bod-*

pa) n'avaient encore donné aucun nom à leur pays avant la venue parmi eux, au VIIe siècle de notre ère, des missionnaires bouddhistes Indous, leurs initiateurs à la civilisation [1]. Les Chinois, qui sont en relation avec elle depuis nombre de siècles, l'appellent *Si-Tsang* ou *Ouei-Tsang* (du nom de sa partie principale, la province d'*Oui* ou d'*Ou*). Les Mongols la nomment *Tangout,* nom adopté par les Russes, ou *Borantola*. Enfin, les Européens l'ont désignée successivement sous les divers noms de *Tébeth* (qui paraît pour la première fois dans la relation du voyage du cordelier Guillaume de Rubruquis, ambassadeur du roi de France, Louis IX, auprès de Mangou, grand khan de Tartarie) [2], *Tibet, Thobbot, Tubet* et, en dernier lieu, *Thibet* et *Tibet,* dérivés probablement des expressions tibétaines *Thoub-phod* « Très fort », ou *Tho-Bod* « Haut-Pays » [3].

Cet étrange parti-pris d'exclusion absolue à l'égard des étrangers, dont le Tibet est aujourd'hui le dernier représentant parmi les peuples à peu près civilisés, passe à juste titre pour un trait caractéristique de l'esprit politique et du tempérament des peuples de race jaune, et s'explique généralement, — au point de vue physique, par la richesse naturelle de l'immense contrée, aire de cette race, assez fertile et assez abondamment pourvue de tout ce qui est indispensable à la vie pour pouvoir se passer des apports de l'étranger; — au point de vue moral, par une profonde divergence d'idées, de mœurs et d'institutions avec les peuples, même les plus voisins; — au point de vue politique, par la crainte de la corruption sociale, du relâchement des

1. B.-H. Hodgson, *Essays on the language, literature and religion of Nepâl and Tibet,* p. 9, in-8°. Londres, 1874.

2. *Voyages de Benjamin de Tudelle, de Jean du Plan-Carpin, du frère Ascelin et de ses compagnons, de Guillaume de Rubruquis, etc.*, p. 328, in-8° Paris, 1830.

3. Léon Feer, *Le Tibet*, p. 6, in-18. Paris, 1886. — Selon Hodgson (*l. c.*), le mot *Tibet* serait d'origine persane.

mœurs qu'amène le plus souvent un développement exagéré de la richesse et du luxe, qui en est la conséquence naturelle (préoccupation qui paraît évidente dans plusieurs édits restrictifs du commerce, rendus par les anciens souverains de la Chine), et du trouble que pourraient éventuellement apporter dans les institutions de l'État les opinions subversives, les exemples et les menées d'étrangers affluant en trop grand nombre. Cette explication — qui est celle que donnent officiellement les gouvernements de l'Extrême Orient pour excuser leur exclusivisme — s'accorde assez bien avec la haute opinion qu'ont ces peuples de la supériorité de leur antique civilisation, et le mépris profond dans lequel ils tiennent les Barbares du ciel d'Occident; mais, pourtant, elle n'est pas absolument exacte et ne s'applique qu'à un état de choses relativement moderne. Nous savons, en effet, que pendant plusieurs siècles, loin de s'ériger en pays fermé, la Chine a multiplié ses efforts pour étendre ses relations politiques et commerciales et accueillait volontiers les étrangers aventureux qui pénétraient chez elle, à quelque race qu'ils appartinssent : nous n'en voulons pour preuve que la faveur dont jouirent les Polo et les Mandeville à la cour de la Chine, et la façon courtoise — et même jusqu'à un certain point empressée — dont furent reçus les premiers Européens qui parurent dans ses ports. Quelle peut donc être la cause d'un changement aussi profond? Nous n'avons pas besoin, pour la découvrir, de fouiller longtemps dans les Annales de la Chine; il nous suffit, hélas! d'ouvrir les relations de voyage de quelques-uns de ces hardis aventuriers qui, poussés par l'*auri sacra fames* plus que par la passion des découvertes, portèrent dans ces mers lointaines les divers pavillons des nations de l'Europe. Leurs pirateries, leurs brigandages — qu'ils racontent naïvement comme choses les plus naturelles du monde [1] — expliquent de reste

1. Voir les *Voyages aventureux de Fernand Mindez Pinto*, in-4°. Paris 1628.

les mesures de rigueur prises à leur égard ; de même que, plus tard, le zèle inconsidéré de certains missionnaires expliquera la haine et l'ostracisme qui les poursuivront avec plus d'acharnement encore que les autres Européens.

En ce qui concerne le Tibet, situé loin des rivages visités par les flottes européennes, ces faits n'ont pu avoir sur lui qu'une action réflexe et seulement depuis qu'il est tombé définitivement sous la domination de la Chine, et nous avons à chercher d'autres causes à sa méfiance jalouse.

Au début de son existence historique, il paraît avoir fait d'énergiques efforts pour nouer des relations avec ses voisins immédiats, la Chine et l'Inde ; l'un de ses premiers rois, Srong-stan Gam-po [1] (617-698), épousa, dit-on, une princesse chinoise, fille de l'empereur Taï-Tsoung, et une fille du roi de Népaul, afin de resserrer les liens d'amitié qui l'unissaient déjà avec ces deux peuples. Il n'y eut pas de la faute du Tibet si les difficultés trop grandes du passage de l'Himâlaya rendirent à peu près nuls ses rapports avec l'Inde, et l'on ne saurait, en toute justice, l'accuser d'avoir de parti pris, fermé ses portes aux étrangers, tant que ces étrangers eux-mêmes ne lui eurent pas inspiré des craintes sérieuses pour son indépendance. Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, en effet, les Européens purent y pénétrer et y séjourner avec assez de liberté ; mais, à partir de ce moment, l'appréhension d'un envahissement possible par les musulmans [2], ainsi que les ordres formels de la Chine, devenue absolument maîtresse du pays, décidèrent le gouvernement tibétain à prendre des mesures d'isolement rigoureuses, qui s'aggravèrent encore quand commença à lui arriver l'écho des conquêtes des Anglais dans l'Inde et de leurs

1. Et non *Loung-dzang*, comme l'écrit Dutreuil de Rhins (*Asie Centrale*, p. 10), ou *Lo-zong*, suivant l'abbé Desgodins, dans son *Bouddhisme thibétain* (*Revue des Religions*, 1890, p. 200).

2. Samuel Turner, *Ambassade au Tibet et au Boutan*, vol. I, pp. 1 et 3; 2 vol. in-8°. Paris, 1830.

tentatives d'empiétement, soi-disant pacifique, sur les peuples limitrophes dépendants du Tibet, Dardjiling, Sikkim, le Népaul, Ladak et le Cachemir [1]. L'annexion de ces provinces à l'empire des Indes et les progrès de la Russie dans l'Asie centrale ne lui laissent sans doute plus guère d'illusions sur la perte prochaine du semblant d'indépendance que le protectorat chinois lui a laissé, échéance fatale qu'il s'efforce de reculer par une résistance désespérée à l'intrusion de l'élément européen.

En lui-même, ce pays pauvre, nourrissant à peine cinq ou six millions d'habitants sur un territoire à peu près double de celui de la France [2], difficile d'accès et d'un séjour peu agréable, vu son altitude considérable et ses conditions climatériques, n'est pas une proie bien tentante, même en tenant compte de la richesse prétendue de ses mines, et l'on ne s'expliquerait guère la compétition dont il est l'objet, si sa position exceptionnelle au centre de l'Asie n'en faisait la clef de tout cet immense continent.

2. Explorateurs européens. — Pendant tout le moyen âge, le Tibet ne fut guère visité que par quelques marchands chinois âpres au gain, et par les missionnaires bouddhistes indous que leur zèle propagandiste faisait braver tous les obstacles. L'élévation prodigieuse des montagnes couvertes de neiges éternelles qui l'entourent et ne peuvent se franchir, même pendant les mois d'été, que par un petit nombre de passages, d'accès très difficile, à une altitude au moins égale à celle du Mont-Blanc, la rigueur de son climat, les vents violents qui y règnent presque constamment, la sécheresse insupportable de l'atmosphère, la pauvreté du sol et la rareté de ses habitants, écartaient les

1. Dès 1854, l'abbé Desgodins signalait l'inquiétude des provinces tibétaines menacées par l'ambition anglaise (*Mission du Thibet*, p. 21, in-8°. Paris, 1872).

2. Dutreuil de Rhins, *Asie Centrale*, p. 8, in-4°. Paris, 1889.

voyageurs. Le commerce, considérable déjà, qui se faisait à cette époque entre la Chine, la Perse, les riches provinces de Mossoul et de Bagdad, suivait la route plus facile et plus sûre de la Tartarie, passant au nord du Tibet, au pied des monts Tsong-ling et Kouen-loun. C'est cette route que suivirent, en se rendant dans l'Inde, les célèbres pèlerins chinois, Fah-hian [1] en l'an 400 (ère vulgaire), Soung-Youn en 518 [2] et Hiouen-Thsang en 629 [3]; c'est celle qui servait aux voyageurs arabes et persans qui fréquentaient alors la Tartarie et la Chine [4], et que parcoururent les envoyés du pape au grand khan de Tartarie, Jean du Plan-Carpin en 1246 et Jean de Mont-Corvin en 1293, Guillaume de Rubruquis, ambassadeur de saint Louis, en 1253 [5], et l'illustre Vénitien, Marco Polo, (1270 à 1291) [6]. Les moines bouddhistes, qui se rendaient de l'Inde à la Chine, prenaient de préférence la route de mer, plus rapide et moins fatigante; et on signale seulement cinq prêtres de Ceylan qui, en 460, arrivèrent en Chine par la voie du Tibet [7].

Laissé ainsi en dehors du mouvement commercial, le Tibet — qui n'avait pas encore, pour s'imposer à l'attention du monde, la notoriété religieuse que lui donna plus tard son titre de « Terre d'Élection du Bouddhisme » et de siège de la papauté bouddhique — fut, jusqu'au XIIIe siècle, presque complètement inconnu à l'Europe, fort mal renseignée du reste, malgré sa curiosité avide de merveilleux,

1. Abel Rémusat, *Foé-Koué-Ki, ou Relations des royaumes bouddhiques*, in-4°. Paris, 1836.

2. Samuel Beal, *Travels of Fah-hian and Sung-Yun*, in-8°. Londres, 1869.

3. Stanislas Julien, *Histoire de la vie de Hiouen-Thsang et de ses voyages dans l'Inde*, in-8°. Paris, 1853.

4. Reinaud, *Relations des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine au IXe siècle*; 2 vol. in-32. Paris, 1845.

5. *Voyages de Benjamin de Tudelle*, etc., in-8°. Paris, 1830.

6. G. Pauthier, *Le Livre de Marco Polo*, 2 vol. in-8°. Paris, 1865.

7. Samuel Beal, *Travels of Fah-hian and Sung-Yun*, introd. p. XXXIII.

sur tout ce qui existait en dehors de ses frontières. Les premiers renseignements que l'on possède sur ce pays, sont ceux de Rubruquis, qui n'en parle que de ouï-dire comme d'une contrée fabuleuse, et de Marco Polo.

Guillaume de Rubruquis était un moine cordelier, de l'ordre des Frères Mineurs, que Louis IX envoya en Tartarie, — du temps qu'il faisait en Syrie la guerre aux Sarrazins, — auprès d'un prince des Turcomans qu'il nomme Sartach, et qui passait pour être chrétien. Parti de Constantinople le 7 mai 1253, il arriva, le jour de *Saint Pierre-aux-liens,* au campement de Sartach qui, ne voulant pas risquer de se compromettre, l'envoya à son père, Baatu. Celui-ci, à son tour, crut devoir faire conduire l'envoyé du roi de France auprès du grand chef des Tartares, Mangou-khan, qui résidait alors dans la cité célèbre de Karacorum. Cette ambassade n'eut pas d'autre résultat appréciable que de fournir à Rubruquis les matériaux d'une relation intéressante et utile à consulter, mais malheureusement insignifiante en ce qui concerne le sujet qui nous occupe : le Tibet étant resté en dehors de son itinéraire, il n'en parle que deux fois [1].

Marco Polo — fils d'un marchand vénitien, honoré de la confiance de Khoubilaï-khan, conquérant de la Chine et fondateur de la dynastie mongole — quitta Venise en 1270, à l'âge de dix-neuf ans, accompagnant son père et son oncle à la cour du nouvel empereur, où il passa vingt années, chargé de nombreuses missions dans les différentes provinces de l'empire Rentré en Europe en 1289 ou 1291, il écrivit le récit de tout ce qu'il avait vu et entendu dire au cours de ses missions et de ses voyages. Dans cette

1. *Voyage remarquable de Guillaume de Rubruquis, envoyé en ambassade par le roi Louis IX en différentes parties de l'Orient, principalement en Tartarie et à la Chine, l'an de N. S. MCC.LIII ; contenant des récits très singuliers et surprenants, écrits par l'ambassadeur lui-même.* Traduit par le sr Bergeron, in-8°. Paris, 1830.

relation, il donne sur le Tibet quelques renseignements précieux, quoique souvent tant soit peu fabuleux [1].

Le premier parmi les Européens, un moine italien, Odoric de Pordenone [2], donna une description *de visu* d'une partie du Tibet, où il réussit à pénétrer vers 1330 : peut-être même parvint-il jusqu'à Lhasa, que l'on croit reconnaître dans la capitale dont il parle sans la nommer.

En 1624 et 1626, un jésuite, le père Antonio de Andrada, fit deux voyages d'Agra à Tchabrang (province de Ngary-Khorsoum, dans le Tibet occidental) dont le Râja le reçut avec bienveillance.

Quelques années plus tard, en 1661, deux missionnaires jésuites, Albert Dorville et Johann Grueber, entreprirent de rentrer de Pékin en Europe en traversant le Tibet, le Népaul et l'Indoustan, et accomplirent heureusement ce long et pénible voyage. Parmi les documents qu'ils rapportèrent se trouvait un portrait du Dalaï-Lama Ngavang-Lobzang, que le père Grueber avait pu dessiner pendant son séjour à Lhasa.

La cour de Rome, attachant une importance toute particulière à la propagation du christianisme dans cette forteresse du bouddhisme, encouragea vivement ses missionnaires à tenter de pénétrer au Tibet et d'y établir des missions permanentes. En 1706, ce sont deux capucins, les pères Joseph d'Ascoli et Francesco-Maria de Toune, qui partent du Bengale et arrivent sains et saufs à Lhasa ; puis, en 1716, c'est le jésuite Hippolyte Désidéri qui parvient à cette ville, après un voyage d'un an à travers le Cachemir et le Ladak. Enfin, en 1741, le père Orazio della Penna arrive à Lhasa avec cinq autres capucins et obtient de la bienveillance des autorités tibétaines d'y fonder une

1. G. Pauthier, *Le livre de Marco Polo*, 2 vol. in-8°. Paris, 1865.
2. Henri Cordier : *Voyages en Asie du frère Odoric de Pordenone.*

mission qui fut, cependant, expulsée quelques années plus tard [1].

Jusqu'à cette époque, comme on le voit, les obstacles que rencontraient les voyageurs européens au Tibet étaient d'ordre purement matériel, et les autorités du pays paraissent les avoir accueillis avec une certaine cordialité. On arrivait à Lhasa à peu près comme on voulait. Que se passa-t-il alors? Quelles difficultés surgirent entre chrétiens et bouddhistes? Y eut-il, comme c'est probable, une intervention énergique du gouvernement chinois pour étendre au Tibet les mesures appliquées dans tout le reste de l'empire? Ce qui est certain, c'est qu'à partir de ce moment l'entrée du Tibet fut rigoureusement interdite aux Européens. Quand le gouverneur général du Bengale, Warren Hastings, voulut, en 1774, négocier avec le gouvernement tibétain une sorte de traité de commerce, il eut toutes les peines du monde à obtenir pour son ambassadeur, George Bogle, l'autorisation de franchir la frontière, et encore celui-ci ne put-il, malgré le caractère diplomatique dont il était revêtu, arriver jusqu'à Lhasa; il fut obligé de s'arrêter à Tachilhounpo. Les mêmes obstacles arrêtèrent Samuel Turner, lorsqu'il fut chargé, en 1783, de reprendre la négociation où Bogle avait échoué [2]. Lui non plus ne put dépasser Tachilhounpo.

Cependant, cet excès de sévérité ne découragea pas les explorateurs. En 1811, Thomas Manning entreprend de passer de l'Inde à la Chine en traversant le Tibet, et arrive jusqu'à Lhasa; mais on l'oblige à retourner sur ses pas. Un autre anglais Moorcroft pénétra, dit-on, jusqu'à cette capitale en 1826 et fut assassiné au retour dans la province de Ngary. Les explorations — qu'il serait trop long et

1. Orazio della Penna, *Noticia del regno di gran Thibet*. Rome, 1762. — Georgi, *Alphabetum Thibetanum*. Rome, 1762.

2. S. Turner, *Ambassade au Tibet et au Boutan*. Traduit de l'anglais par J. Castéra; 2 vol. in-8°. Paris, an IX.

fastidieux d'énumérer toutes — se multiplient dans les provinces frontières de Ladak, de Ngary-Khorsoum, de Cachemir, de Népaul, de Sikkim et de Boutan, faites, pour la plupart, par des officiers de l'armée des Indes ou des fonctionnaires anglais, dont quelques-uns parviennent à faire de courtes incursions sur le territoire interdit. De toutes, la plus intéressante et la plus fructueuse au point de vue scientifique, fut celle du Hongrois Alexandre Csoma de Körös qui partit pour le Tibet, en 1823, dans le but d'y rechercher la trace des Huns, ancêtres des Hongrois, qu'il supposait originaires de ce massif montagneux. Bien accueilli au monastère de Kanam [1], dans le Ladak, à proximité du Tibet occidental, il s'y livra à l'étude de la langue tibétaine, dont il composa la première grammaire connue. Il se disposait à pénétrer dans l'intérieur du pays, lorsqu'il mourut, en 1830, à Dardjiling. Outre sa grammaire, Csoma a laissé plusieurs travaux de grande importance sur la géographie, les mœurs et la religion du Tibet, parmi lesquels le plus remarquable est son « Analyse du Kandjour et du Tandjour [2] », volumineux recueils des Écritures sacrées du Bouddhisme.

En 1844, deux lazaristes français de la mission de Pékin, les pères Huc et Gabet, partaient de Hé-chui, dans la Mongolie septentrionale, traversaient la Mongolie, une partie du désert de Gobi et du Tangout, pénétraient au Tibet par la frontière du nord, et, après deux ans d'un pénible voyage, arrivaient en 1846 à Lhasa. Au bout d'à peine deux mois de séjour, ils furent expulsés par ordre du gouvernement chinois et ramenés au Ssé-tchuen par la route de Bathang, qui traverse dans sa plus grande largeur le Tibet

1. L'abbé Desgodins raconte avoir visité dans ce monastère la cellule de Csoma, en 1857 (*Mission du Thibet*, p. 29).

2. Traduite en français, revue et annotée par Léon Feer (*Annales du Musée Guimet*, t. II, in-4°. Paris, 1881).

oriental ou *Khams*. La relation de ce voyage [1] a soulevé de vives critiques ; on y a relevé de nombreuses erreurs de détails et, même, mis en doute sa réalité. Elle a, surtout, été vivement attaquée par le général Prjéwalsky, l'explorateur russe qui a refait, à quelques années de distance, une partie de l'itinéraire de Huc et Gabet, et dont la haute compétence donne à ses critiques une portée particulièrement sérieuse. Mais elle a trouvé aussi de chauds défenseurs : plusieurs missionnaires sont venus témoigner de la véracité de leur confrère ; Hermann von Schlagintweit déclare avoir rencontré au Boutan un lama qui avait habité Lhasa au moment du séjour des deux missionnaires français [2], et, tout récemment, le prince Henri d'Orléans, qui lui aussi a suivi une partie de la route de Huc, rendait hommage à la sincérité et à la fidélité de ses descriptions [3]. Sans aller jusqu'à suspecter la bonne foi du missionnaire, et tout en tenant compte de la grande valeur des témoignages apportés en sa faveur, nous croyons qu'il y a de sérieuses réserves à faire sur bien des points de son récit : la description de Lhasa, entre autres, ne nous paraît pas *vue*, et peut-être serait-on dans le vrai en supposant que Huc et Gabet ont été obligés de s'arrêter aux portes de la ville sainte, ou ne l'ont traversée que furtivement et sans pouvoir y séjourner ; sur certains points, l'auteur de la relation se montre d'une crédulité bien naïve, ou d'une ignorance bien grande des sujets qu'il aborde, et, sans l'accuser d'avoir voulu altérer la vérité, on peut admettre qu'il a quelquefois un peu amplifié et n'a pas toujours su résister à la tentation, si dangereuse pour les voyageurs, de rapporter comme vu ce qu'il avait seulement entendu

1. Huc, *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet*, 2 vol. in-18. Paris, 1857.

2. Émile de Schlagintweit, *Le Bouddhisme au Tibet*, p. 63 (*Annales du Musée Guimet*, t. III, in-4°. Paris, 1881).

3. Henri-Ph. d'Orléans, *Le père Huc et ses critiques*, in-18. Paris, 1893.

raconter ou lu. Malgré ces critiques, son ouvrage est généralement tenu comme faisant autorité en la matière.

De 1851 à 1854, l'abbé Krick fit deux tentatives pour pénétrer dans le Tibet par la vallée du Brâhmapoutra, et, à la seconde, fut assassiné à Samé, avec son compagnon de voyage, l'abbé Bouri [1].

Trois Allemands, les frères Hermann, Adolphe et Robert von Schlagintweit, parcoururent, à peu près à la même époque (1854-1858), diverses parties du Tibet et les contrées bouddhistes de l'Himâlaya, en particulier les provinces de Ngary-Khorsoum et de Ladak. Cette exploration assez fertile en renseignements de toute nature, coûta la vie à Adolphe von Schlagintweit [2].

De 1854 à 1858, l'abbé Desgodins et l'abbé Bernard font de vains efforts pour entrer au Tibet par le Ladak, et, à la suite de cet insuccès, l'abbé Desgodins est appelé à la mission du Tibet, établie sur la frontière du Ssé-tchuen. Arrivé à son poste en 1859, il pénètre jusqu'à Tsiamdo (qu'il nomme Tchamouto), capitale de la province de Khams, et tente, en 1862, de gagner Lhasa. Arrêté en route, il se rend à la mission de Bonga, fondée et dirigée depuis 1854 par l'abbé Renou. Malgré des difficultés de tout genre et la destruction totale de la chrétienté de Bonga, l'abbé Desgodins a continué jusqu'à ces dernières années son œuvre de missionnaire doublé d'un géographe distingué [3].

Nous avons encore à signaler, à une époque plus rapprochée de nous, les quatre voyages exécutés, de 1870 à 1885, dans la Mongolie et le Tibet oriental, par le général russe Prjéwalsky; la tentative funeste qui a coûté la vie à notre compatriote Joseph Martin, mort de fatigue et de privations au moment où il atteignait les avant-postes russes; enfin,

1. *Deux voyages à la frontière sud-est du Thibet, par les P. P. Krick et Bouri*, in-8°. Paris, 1854.

2. Émile de Schlagintweit, *Le Bouddhisme au Tibet.*

3. G.-H. Desgodins, *La mission du Thibet*, in-8°. Paris, 1872.

l'exploration heureusement accomplie de Bonvalot et du prince Henri d'Orléans qui ont pu traverser une grande partie du Tibet, du Laos et de Siam.

Au moment où cette dernière expédition rentrait en France, une autre partait pour les mêmes régions sous la conduite de Dutreuil de Rhins. La compétence reconnue de ce géographe faisait concevoir les plus légitimes espérances pour les résultats scientifiques de cette mission. Il avait réussi à traverser, après un court séjour à Léh (Ladak), la partie septentrionale du Tibet, qu'aucun Européen n'avait encore foulée, lorsqu'il périt sous les balles tibétaines à une centaine de kilomètres de la ville chinoise de Si-ning, ajoutant un nom de plus au lugubre, mais glorieux martyrologe des pionniers de la science. Son dévouement du moins ne sera pas inutile, car son vaillant compagnon, M. Grenard, s'occupe en ce moment de la publication des documents que son énergie a préservés de la destruction.

Bien qu'ils ne soient pas Européens, nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot des travaux fructueux, au point de vue géographique surtout, des Pandits indous envoyés au Tibet par le gouvernement anglais pour suppléer, dans la limite du possible, les Européens, auxquels la prudence jalouse de la Chine ferme impitoyablement la porte de ce pays. N'excitant pas les mêmes méfiances et masquant leurs missions sous l'apparence de pèlerinages aux lieux saints du bouddhisme, — également vénérés par les Indous en raison des antiques légendes qui les rattachent au cycle mythologique du brâhmanisme, — ils ont pu rendre à la science de réels services. L'un d'eux, Naing-Sing, a fait trois voyages sur les frontières et dans l'intérieur du Tibet de 1865 à 1878 ; un autre, nommé K*rish*n*a*, a pu, en 1878, pénétrer jusqu'à Lhasa, dont il a rapporté une description très complète; et M. Sarat Chandra Dâs publie en ce moment, dans diverses Revues anglaises, les résultats de ses nombreuses missions dans la Terre sainte du Bouddhisme.

3. Géographie physique : aspect général du pays. — Le Tibet, que les anciens Indous considéraient, non sans raison, comme le centre du monde connu ou plutôt soupçonné par eux, c'est-à-dire de l'Asie, et où ils plaçaient le mont sacré *Mérou*, séjour des dieux et support du ciel, — est constitué par un soulèvement de prodigieuse élévation, nœud de tout le système orographique et hydrographique du continent asiatique, compris à peu près exactement entre le 76° et le 96° degré de longitude orientale, le 28° et le 35° degré de latitude nord. Enserré entre deux principales chaînes de montagnes hérissées de pics neigeux, l'Himâlaya à l'ouest et au sud, et les monts Kouen-loun au nord, avec leurs ramifications des Bourkhan-Bouddha et des Bayan-Kara à l'est, il affecte une forme ovoïdale irrégulière, resserrée à l'ouest et s'élargissant à l'est, quelque peu semblable à un gigantesque haricot. Sa superficie est évaluée à 3,800,000 kilomètres carrés, soit sept fois la surface de la France [1], en y comprenant les pays limitrophes qui en dépendent géographiquement s'ils ont cessé, par suite de conquêtes, de lui appartenir de fait.

Le Tibet actuel est limité : à l'ouest, par l'Himâlaya Cachemirien et par le massif des monts Tsong-ling, commencement de la chaîne des Kouen-loun ; au nord, par les monts Kouen-loun et Nan-chan, par le désert de Gobi ou Chamo et par la partie sud de la Mongolie occidentale ; à l'est, par les provinces chinoises du Kan-sou, du Sse-tchuen et du Yun-nan ; au sud-est, par l'État, aujourd'hui presque indépendant, de Boutan ; au sud, par le petit royaume de Sikkim, et, au sud-ouest, par celui de Népaul, qui ont fait un moment partie de son territoire, mais sont maintenant tombés sous le protectorat britannique.

On compare souvent le Tibet à la Suisse. Cette compa-

1. Dutreuil de Rhins, *Asie Centrale*, p. 1.

raison est juste quand il s'agit de la situation géographique des deux pays, chacun au centre des ramifications montagneuses de son continent ; elle cesse de l'être, si elle s'applique à la hauteur et à la distribution des montagnes, et surtout à l'aspect général du pays. Autant la Suisse est fraîche et riante dans ses plaines et ses vallées fertiles, autant le Tibet est lugubre et désolé avec ses plateaux hérissées de blocs de pierre arrachés par le froid aux flancs des rochers environnants, couverts de marais salants et parsemés çà et là d'un maigre gazon, avec ses vallons profonds et étroits où l'industrie humaine perd ses efforts à faire pousser quelque chétive moisson d'orge ou de mauvais froment qui mûrira à grand'peine. Les montagnes de la Suisse, bien cultivées à leur base, ceintes à leur zone moyenne de belles forêts et de pâturages verdoyants, sont majestueusement grandioses sous la neige et la glace qui les couronnent ; au Tibet, les montagnes sont des roches dénudées, crevassées par l'extrême froidure, sans aucune trace de végétation, tellement rapprochées les unes des autres qu'il n'existe plus d'horizon et qu'elles semblent être les lames pétrifiées d'un océan en courroux, n'ayant pas même le prestige de leur colossale hauteur, diminuées qu'elles sont de toute l'élévation générale du sol, dont l'altitude dépasse 3,600 mètres [1].

Tout différent est l'aspect des provinces frontières situées sur les gradins occidentaux et méridionaux de l'Himâlaya. Le Boutan, par exemple, présente à la vue la plus agréable variété. Les montagnes, dénudées au sommet, sont couvertes de forêts de la plus grande magnificence, avec, pour arrière plan, dans le lointain, les cimes neigeuses de l'Himâlaya. « Tous les endroits qui ne sont pas à pic et où il se trouve un peu de terre, sont défrichés et mis en culture. On y a construit des gradins pour empêcher les éboulements. Il

1. Dutreuil de Rhins, *Asie Centrale*, p. 7.

n'y a point de vallée, point de pente douce où l'effort de l'agriculteur ne se soit exercé. Les montagnes sont presque toutes arrosées par des cours d'eau rapides et il n'en est aucune où l'on ne voie, même sur les sommets, des villages populeux avec des jardins, des vergers et d'autres plantations [1]. » Au pied des montagnes s'étendent de vastes plaines couvertes de forêts et d'une grande puissance de végétation, mais marécageuses et malsaines [2]. La même description, à peu de chose près, peut s'appliquer au Népaul et au Sikkim.

Malgré sa grande hauteur au-dessus du niveau de la mer, le Ladak offre le même aspect agréablement varié et grandiose. Là aussi, l'industrie de l'homme s'est ingéniée à profiter des moindres parcelles de terrain favorables à la culture et a étagé sur les flancs des montagnes de magnifiques vergers où se rencontrent à peu près tous les arbres fruitiers des climats tempérés, surtout l'abricotier qui, par l'abondance et la qualité de son fruit, a valu à ce coin de terre le nom pittoresque de « Tibet des Abricots ».

Montagnes. — Le système orographique du Tibet peut être considéré, dans son ensemble général, comme formant deux vastes plateaux séparés par une région sensiblement plus basse et beaucoup moins accidentée [3]. L'un, le plateau du Tibet proprement dit, est limité au sud par l'Himâlaya, et au nord par une chaîne de moindres hauteurs qui court à peu près parallèle à la courbe que décrit l'Himâlaya. L'autre, que l'on peut appeler le plateau des Nan-chan, ou Montagnes du Sud [4], est délimité par la chaîne des Kouen-loun, au nord, et au sud par une autre chaîne courant du nord-est au sud-ouest, des monts Bayan-kara au Gandi-séri.

1. Samuel Turner, *Ambassade au Tibet et au Boutan*, vol. I, p. 323.
2. Id., p. 27.
3. Dutreuil de Rhins, *Asie Centrale*, p. 583.
4. C'est la dénomination chinoise : les Nan-chan forment la frontière sud de la Mongolie chinoise.

C'est dans l'Himâlaya, — qui décrit un demi-cercle autour du Tibet, du Cachemir aux frontières de la Chine sud-occidentale, — que se rencontrent les plus hautes montagnes de l'ancien continent : l'Aloung-Gangri, 7,600 mètres, au nord de la province de Ngary-Khorsoum; le Kailasa, 6,164 mètres; le Gandiséri, 6,700 mètres, situé à peu de distance du fameux lac de Mansarovar dans le Tibet occidental; la chaîne du Samtaï-Gangri qui sépare les bassins du Gange et du Tsang-po; le Djéring-ghina-gang-tchou-ri, 8,845 mètres, que les Anglais appellent Gaurisankar et mont Everest; le Dévalagiri, 8,176 mètres; le Tomba-la, qui sépare le bassin du Tsang-po de la région du lac Tengri-nour, et dont le principal col praticable, nommé Kalamba, est situé à une altitude de 5,244 mètres; le Marzimikla, 5,560 mètres; le Tchaptala, 5,152 mètres, etc [1].

Le plateau des Nan-chan est d'une altitude beaucoup moins considérable; ses pics les plus élevés n'atteignent guère plus de 5,000 mètres, de même que les monts Bourkhan-Bouddha, 4,970 mètres, Tchouga, 4,760 mètres, et la chaîne des Bayan-kara qui le continuent jusque vers la frontière occidentale de la Chine.

Fleuves. — En raison de sa situation centrale et de son altitude générale, le massif de l'Himâlaya est le nœud de tout le système hydrographique de l'Asie orientale. C'est, en effet, dans le chaos de montagnes qui constituent le Tibet que se trouvent les sources et les principaux affluents des grands fleuves de l'Inde, de l'Indo-Chine et de la Chine, et, — à l'exception de l'Indus, de la Soutledj et du Gange, qui prennent leur source dans la province de Ngari et sur le versant sud-occidental de l'Himâlaya, — tous courent à peu près parallèlement de l'ouest à l'est, tant qu'ils sont sur le territoire tibétain [2].

1. Pour plus de détails, voir : Dutreuil de Rhins, *Asie Centrale*, pp. 485-521.

2. Les géographes, tant de l'Europe que de la Chine, n'ont pu jusqu'à

Partant du nord-est, nous trouvons d'abord le Hoang-ho, ou fleuve Jaune (en tibétain, Ma-tch'ou ou Nak-tch'ou, et, en mongol, Kara-mouren, « Rivière noire »), qui prend sa source au pied des monts Tchouga et Bourkhan-Bouddha, entre les lacs de Djaring et d'Oring, au nord de la province de Khams, se dirige vers le sud-est jusqu'à la frontière du Kansou, remonte vers le nord pendant un certain parcours où il constitue la limite du Tibet et de la Chine, fait un crochet en Mongolie, redescend au sud à travers la province chinoise de Chen-si, puis coule résolument à l'est, entre les provinces de Chan-si et de Ho-nan, jusqu'à Kaï-foung où il se divise en deux branches, dont l'une continue à couler à l'est pour se jeter dans la mer Jaune (c'est l'ancien lit du Hoang-ho), tandis que l'autre, remontant au nord, traverse le Chan-toung et vient déboucher dans le golfe de Pé-tchi-li.

Le Kin-tcha-kiang (en mongol, Mouroui-Oussou et, en tibétain, Bourei-tch'ou et Pa-tch'ou) a ses sources entre les deux plateaux de l'Himâlaya et des Nan-chan. Il coule d'abord de l'ouest à l'est, puis au sud-est, pénètre dans le Ssé-tchuen où il reçoit comme affluents la Min, la Ya-loung-kiang (en tibétain Yar-*g*loung) grossie du Li-tch'ou, et le Vou-liang-ho, et, sous le nom de Yang-tsé-kiang ou Fleuve bleu, traverse toute la Chine de l'ouest à l'est.

Le Lan-tsang-kiang, ou Mékong (en tibétain, Tsa-tch'ou), dont la source se trouve au mont Barak-la-dansouk, court du nord-ouest au sud-est à travers la province de Khams, pénètre dans le Yun-nan qu'il traverse du nord au sud, continue à couler au sud entre le royaume de Siam et l'Annam, puis incline de nouveau à l'est pour aller se jeter dans la mer de Chine méridionale.

présent se mettre d'accord relativement à l'identification et au parcours de ces fleuves, dont une partie du cours est encore inconnue. En présence de leurs contradictions, nous avons cru devoir suivre l'ouvrage le plus récent et le plus consciencieux, celui de Dutreuil de Rhins, *Asie Centrale*.

Le Lou-kiang, ou Nou-kiang (en tibétain, Oïr-tch'ou, et, en mongol, Kara-Oussou), traverse la province de Khams presque parallèlement au cours du Tsa-tch'ou, puis, se dirigeant vers le sud, coule à travers la partie occidentale du Yun-nan, la Birmanie, où il reçoit le nom de Salouen, la petite principauté de Pégou, et se jette dans le golfe de Martaban à peu de distance de l'embouchure de l'Iraouady.

L'Iraouady est celui des fleuves de cette région qui a donné lieu au plus grand nombre de controverses, tant au sujet de sa source que de son cours. Dutreuil de Rhins avait cru devoir l'assimiler au Ken-pou ou Gak-po Tsang-po, lui faisant ainsi prendre sa source dans le nord-est de la province de Khams [1]. La question est aujourd'hui tranchée par la récente exploration de M. le prince Henri d'Orléans et de M. Emile Roux, qui ont traversé les trois branches supérieures de ce fleuve, le Kiou-kiang, la Té-lo et le Nam-kiou, à peu de distance de leurs sources, situées dans la chaîne de montagnes qui borne au sud le bassin du Brahmapoutra. La source du Kiou-kiang ne serait pas à plus de 38°30 de latitude nord [2]. Il passe au nord de l'Assam, reçoit les eaux de la Nam-mou et de la Koutzé-kiang, traverse du nord au sud la Birmanie et le Pégou et vient terminer son cours dans l'océan Indien, entre le golfe de Martaban et le golfe du Bengale.

Le fleuve par excellence aux yeux des Tibétains est le Yérou Tsang-po, ou plus simplemement Tsang-po (en tibétain, *g*Tsang-po et *g*Tsang-tch'ou [3]). Il jouit d'une vénération pieuse, presque égale à celle que les Indous professent pour le Gange, et, de fait, cette vénération s'explique

1. *Asie Centrale*, p. 180.

2. Communication verbale de M. le prince Henri d'Orléans.

3. Dans la traduction donnée par Klaproth de la *Description du Tubet* du P. Hyacinthe Pitchourinskii (*Nouveau Journal Asiatique*, t. IV, p. 113), Tsang-po est orthographié, en caractères tibétains, *Kh*Tsang-po. Nous croyons néanmoins qu'il faut lire *g*Tsang-po, d'abord parce que nous ne

aisément; car, si le Tsang-po n'est pas le plus grand des fleuves qui prennent leur source dans le Tibet, c'est du moins celui qui y fait le plus long parcours, et dans la partie inférieure de son cours, sous le nom de Brâhmapoutre « Fils de Brahmâ », il partage, même pour les Indous, le caractère sacré du Gange, dont on le considère comme le frère. Les Tibétains lui donnent souvent le titre de Gyal-po (*r*Gyal-po), « roi, seigneur ».

Le Tsang-po prend sa source dans le mont Tam-tchouk-kabab [1], tout près du célèbre lac Mansarovar ou Map'am-Dalaï, coule à l'est entre la chaîne des monts Gang-ri et l'Himâlaya, passe entre les lacs de Tengri-nour et de Yar-brok-*m*ts'o ou Palti, parcourant ainsi dans sa plus grande étendue toute la partie du Tibet tenue pour sacrée, franchit l'Himâlaya par des gorges encore inexplorées au sortir desquelles, devenu le Brâhmapoutre, il traverse majestueusement, du nord-est au sud-ouest, l'Assam et le Bengale oriental pour venir enfin se réunir au Gange à quelque distance de son embouchure. Dans son parcours à travers le Tibet, il reçoit de nombreux affluents dont les principaux sont : le *g*Tsang-tch'ou, ou rivière de Lhasa (en mongol, Galdjao-mouren « la furibonde »), le Mon-tch'ou auquel se réunit, au nord de la ville de *h*Dam-*r*jong, le *r*Loub*s*-nag-tch'ou grossi du *g*Ser-tch'ou et du *d*Boui-tch'ou (Oui-tch'ou), le Lopra-tch'ou, la Soubansiri, le Dihong et le Brâhmakound.

Lacs. — Le grand nombre de lacs, dont plusieurs sont salés ou du moins saumâtres, qui émaillent la surface du Tibet, a suggéré à certains auteurs l'idée que cette contrée a pu être, à un moment donné, entièrement submergée et

connaissons pas d'exemple du *kha* comme consonne muette, et, ensuite, parce que, dans le même ouvrage, la province de Tsang, à laquelle le fleuve a donné ou emprunté son nom, est appelée *g*Tsang*s*. Il doit y avoir là une simple faute d'impression ; le *kha*, mis pour *ga*.

1. Dutreuil de Rhins, *Asie Centrale*, p. 3.

avoir formé un immense lac, ou mer intérieure, comme celle que l'on croit avoir existé jadis sur l'emplacement du désert de Cha-mo ou Gobi. L'écoulement subit de ces eaux, déterminé par quelque cataclysme ignoré, pourrait avoir été la cause de la terrible inondation dont les Annales chinoises ont enregistré le souvenir sous le nom de *Déluge de Yaô*. Sans nous arrêter à rechercher ce que cette hypothèse peut avoir de fondé, nous devons signaler l'existence au Tibet d'une tradition très généralement répandue, suivant laquelle tout le pays aurait été jadis entièrement sous les eaux, à l'exception seulement de quelques sommets très élevés, sur lesquels végétaient misérablement de rares êtres humains plus semblables à des bêtes qu'à des hommes. Touché de compassion pour leurs misères, un Bouddha, dont le temple est à Gâyâ [1], fit écouler les eaux vers le Bengale et envoya à ces ancêtres des Tibétains de saints instituteurs pour leur apprendre à vivre en société et les initier à la civilisation [2].

Ces lacs sont nombreux, surtout dans la partie voisine de l'Himâlaya, ou Tibet proprement dit. Leur dimension est généralement assez médiocre, et leur altitude considérable. Parmi les principaux on peut citer : le Tengri-nour ou Nam-*m*ts'o, le plus vaste de la région, situé au nord de Lhasa au milieu d'un cirque de hautes montagnes que dominent, à l'est, les pics de Nian-tsin-tang-la et de Sam-tang-gang-tsa, et de Ning-khor-la (7,280 mètres) au sud. Son altitude est de 4,630 mètres. Ses eaux, quoique fortement salées, gèlent pendant l'hiver. Il n'a pas de déversoir apparent.

Le Yar-brok-*m*ts'o, ou Palti, à 90 kilomètres environ au sud de Lhasa, et à 4,176 mètres au-dessus du niveau de la mer, est indiqué, à tort, par les auteurs indigènes, comme le plus grand lac du Tibet. A son centre, se trouve une île sur laquelle s'élève le fameux temple de la déesse à tête de

1. Buddha-Gâyâ, une des résidences favorites du Bouddha Çâkya-mouni.
2. S. Turner, *Ambassade au Tibet et au Boutan*, vol. I, p. 335.

sanglier, P'agmo (Mâricî)[1], lieu de pèlerinage en grande vénération et très fréquenté, même par les Mongols.

Le Dangra-youm-*m*ts'o, le plus grand des lacs du Tibet propre après le Tengri-nour.

Le P'o-mo-tchang-tang, petit lac qui n'a d'autre mérite que son altitude de 4,893 mètres.

Le Map'am-Dalaï, ou Mansarovar, au sud de la province de Ngary-Khorsoum, est situé dans la chaîne même de l'Himâlaya, à peu de distance du royaume de Népaul et à une altitude de 4,600 mètres. C'est un lieu de pèlerinage célèbre, aussi fréquenté, si ce n'est plus, par les dévots Indous que par les Tibétains. Dans son voisinage se trouve la source du Tsang-po.

Dans la partie comprise entre les plateaux de l'Himâlaya et des Nan-chan, on compte une vingtaine de lacs seulement, dont un seul, le Targout-*m*ts'o, remarquable par ses dimensions.

Enfin, dans le plateau des Nanchan, nous avons trois lacs à signaler sur une quinzaine qu'il renferme : ceux de Djaring et d'Oring, entre lesquels le Hoang-ho prend sa source, et le célèbre Koukou-nour, ou lac Bleu, situé presque à la frontière de la Chine.

Climat. — En raison de sa proximité de l'équateur, le Tibet se trouve dans la zone des pays tempérés et même chauds (sa latitude moyenne est celle de l'Algérie); mais, en réalité, sa prodigieuse élévation au-dessus du niveau de la mer (3,600 mètres en moyenne) le met, sous le rapport de la température, au niveau des contrées les plus froides, telles que la Norvège, le nord de la Russie et la Sibérie. Comme dans les contrées boréales, la belle saison y est courte (de juin à septembre seulement[2]) et d'une chaleur extrême

1. Cette déesse, d'origine çivaïque, est ordinairement représentée avec trois têtes : celle du milieu, belle et souriante; celle de droite, grimaçante et terrible et, à gauche, une hure de sanglier, en tibétain *p'ag*.

2. Suivant le P. Huc (*Voyage en Tartarie et au Thibet*, t. II, p. 170),

pendant le jour, quoique les gelées nocturnes persistent souvent jusqu'en juillet. Les rosées sont abondantes et les pluies rares, sauf pendant les trois premières semaines de juillet où elles tombent par grandes ondées [1], ce qui tient probablement à ce que les vapeurs qui s'élèvent de l'océan Indien sont arrêtées par le rempart de l'Himâlaya [2]. Par contre, la grêle est fréquente [3], en raison, sans doute, du refroidissement des nuages au contact des neiges éternelles, et à cause de la violence des courants d'air qui se produisent dans les vallées profondes. L'hiver, d'une rigueur extrême et accompagné de neiges abondantes, succède presque sans transition aux chaleurs de l'été [4].

De l'accord de tous les voyageurs, trois choses rendent particulièrement pénible le climat du Tibet, indépendamment de l'inclémence de la température, d'ailleurs assez supportable dans les vallées abritées [5] : l'extrême raréfaction de l'air, qui donne, surtout aux personnes non acclimatées, le malaise souvent accompagné de fièvre qu'on appelle « mal des montagnes » ; la siccité de l'atmosphère, qui dessèche et flétrit les végétaux au point que le simple frottement des doigts suffit à les réduire en poussière [6], que les meubles

dans le district d'Amdo, au nord de la province de Khams, il tombe encore de la neige en juin, et le froid est si piquant qu'on ne peut, sans imprudence, se dépouiller des vêtements de fourrure.

1. Huc, *l. c.*, p. 170.

2. Sur le versant méridional de l'Himâlaya, qui reçoit directement les vapeurs de l'océan Indien pendant toute la saison chaude, les pluies et les orages sont fréquents (S. Turner, *Ambassade au Tibet*, vol. I, p. 22).

3. Klaproth, *Description du Tubet; Nouveau Journal Asiatique*, t. IV, p. 138.

4. Il doit y avoir des variations assez sensibles selon les localités, car l'auteur chinois de la *Description du Tubet* dit que « les quatre saisons se succèdent comme en Chine » (Klaproth, *Description du Tubet; Nouveau Journal Asiatique*, t. IV, p. 138).

5. Klaproth, *l. c.*

6. S. Turner, *Ambassade au Tibet*, t. I, p. 310.

même les plus solidement établis se disjoignent, se fendent et éclatent [1] au point de ne pouvoir plus servir, et que les Tibétains sont obligés de couvrir d'étoffes de coton les colonnes, les chapiteaux et les portes de leurs monuments, afin de les empêcher de se fendre [2]; enfin, la fréquence et la violence des vents qui, pendant les mois secs de l'été, soulèvent des tourbillons de poussière et de sable absolument aveuglants [3], et, en hiver, rendent le froid plus insupportable que dans n'importe quelle autre contrée. Ce froid est quelquefois tel que l'on trouve dans les champs des animaux morts, la tête fendue [4]. Néanmoins, les gens du pays supportent bien cette température si rigoureuse; ce qui tient peut-être à la vigueur exceptionnelle de la race et à l'extrême pureté de l'air, ou bien encore à ce que, parmi les enfants, ceux-là seuls survivent qui sont assez robustes pour résister à la fois au climat et au manque de soins. A défaut de statistique, il est permis d'attribuer le peu de densité de la population à une très grande mortalité infantile.

4. Produits naturels. — Flore et Faune. — Jusqu'à présent, la géologie et la minéralogie du Tibet restent à faire ; mais, à défaut de données scientifiques exactes, on possède sur les richesses minérales que renferme son sol des renseignements dignes de foi, fournis par les habitants eux-mêmes ou par les Chinois, et, sur quelques points, corroborés par les récits des voyageurs européens. Il semble que de tout l'ancien continent ce soit la contrée la

1. S. Turner, t. II, p. 248.
2. S. Turner, *Ambassade*, p. 76.
3. Id., p. 151.
4. W. Griffith, *Journal of the Mission which visited Bootan in 1837-38; Journal of the As. Soc. of Bengal*, 1839, p. 253; — et S. Turner, *Ambassade au Tibet*, t. I, p. 314.

Turner dit aussi (*Ambassade*, t. II, p. 248) que ce terrible vent d'hiver occasionne la chute des dents incisives.

plus riche en métaux précieux, si nous en jugeons par le nombre de mines en exploitation dont M. l'abbé Desgodins signale l'existence dans le champ restreint où s'est exercée son activité de missionnaire [1]. Il ne relève pas moins de quarante-neuf mines d'or, d'argent, de cuivre, de mercure, de fer dans les parties qu'il connaît des bassins du Yang-tsé-kiang (fleuve Bleu) et du Lang-tsang-kiang (Mékong). Sans entrer dans des détails aussi précis, Turner faisait, il y a une centaine d'années, les mêmes constatations pour la province de Tsang [2], ajoutant à la liste de l'abbé Desgodins le plomb argentifère, et en remarquant que le fer est plus abondant et de meilleure qualité au Boutan que dans cette partie du Tibet. On y rencontre également le zinc en petite quantité et le cristal de roche ; mais, chose singulière, le charbon est absolument inconnu, soit qu'il n'en existe pas de gisements, soit, ce qui paraît plus probable, que l'on n'ait pas encore reconnu les propriétés de cette matière, qui serait pourtant si précieuse dans un pays presque totalement dépourvu de bois. Malgré leur richesse, toutes ces mines sont de médiocre rendement par suite de leur mauvaise exploitation, du manque de routes, et, dans le Haut-Tibet, de la pénurie de combustible.

De tous les métaux précieux, l'or est le plus abondant. En dehors des mines, on le trouve en quantités appréciables dans le sable de la plupart des rivières, et même souvent à fleur de terre. Ce fait, connu des anciens, n'a pas peu contribué à valoir au Tibet la réputation de terre miraculeuse, dont le bon Rubruquis se fait l'écho avec sa naïve crédulité ordinaire : « Leur pays, dit-il, est abondant en or, si bien que celui qui en a besoin n'a qu'à fouir en terre et en prendre tant qu'il veut, puis y recacher le reste. S'ils le serraient en un coffre ou cabinet pour en faire un

1. G.-H. Desgodins, *Mission du Thibet*, p. 335.
2. S. Turner : *Ambassade au Tibet*, t. II, p. 251.

trésor, ils croiraient que Dieu leur oterait l'autre qui est dans la terre [1]. »

Parmi les autres productions minérales naturelles, on trouve : le cobalt, le soufre, le salpêtre, le borax (en tibétain *tinkal*) fourni par plusieurs lacs, et, au premier rang, le sel gemme et naturel. Ce dernier se récolte en grande abondance, pendant l'été, sur les bords desséchés des lacs salés, et, pour une moindre quantité, s'extrait par évaporation de sources salines très nombreuses dans le massif de l'Himâlaya. Le sel et le borax sont l'objet d'un commerce important.

Flore. — Si le Tibet est d'une richesse merveilleuse au point de vue minéral, il est, par contre, d'une pauvreté qui touche à la stérilité sous le rapport végétal. D'ailleurs, étant donné ce que nous savons de sa configuration, de l'élévation prodigieuse de ses montagnes, de son altitude générale et de son climat, il n'y a là rien qui doive nous étonner, et même, si nous songeons qu'en Europe la végétation s'arrête sur les montagnes à la hauteur de 2,800 mètres, nous devons admirer qu'on en trouve encore des traces à près de 3,600 mètres. C'est un miracle dû à la bienfaisante ardeur du soleil des tropiques.

Dans le Tibet proprement dit, c'est-à-dire dans les provinces de Khams, d'Ou et de Tsang, non seulement on ne rencontre pas une seule forêt, mais l'arbre manque presque totalement. Même dans les vallons bien abrités, les seuls représentants des essences forestières ne sont guère que la ronce, le houx, l'églantier, l'airelle, le sureau. Sur les pentes des vallées profondes, croissent, isolés ou en petits groupes, le sapin, le bouleau, l'if, le cyprès, le tremble, le noyer, quelquefois l'orme, rarement le frêne, et dans les fonds un peu humides, le long des ruisseaux et rivières, le saule. Aucun voyageur ne signale l'existence du chêne.

1. *Voyages de Benjamin de Tudelle*, etc., p. 328.

Par-ci, par-là, autour des villages, se voient quelques vergers où poussent, objets de soins assidus, le poirier, le prunier et, dans les coins bien exposés, le pêcher et l'abricotier.

Les autres provinces sont mieux partagées. Ngary-khorsoum et le Ladak possèdent de magnifiques vergers, admirablement soignés, où, jusqu'à l'altitude de 3,000 mètres, vivent et prospèrent des essences réputées délicates dans nos contrées, l'amandier et l'abricotier, par exemple, ce dernier arbre surtout dont les fruits jouissent dans tout le Tibet d'une grande et, paraît-il, légitime réputation. Les montagnes du Boutan sont couvertes, presque jusqu'à leur sommet, de belles forêts, principalement de sapins, tandis que, dans les jardins de ses couvents et palais royaux, poussent et mûrissent l'orange, le cédrat, le citron, la grenade [1]. Enfin, dans le sud du Tibet oriental, près de la frontière du Sse-tchuen, on trouve le grenadier, la vigne cultivée en treilles soutenues par de longues perches, le mûrier sauvage et le bananier [2].

Les végétaux comestibles, céréales et plantes légumineuses, sont en petit nombre. Parmi les céréales, on cultive avant tout trois espèces d'orge, surtout l'orge grise, dont la farine grillée, appelée *tsampa*, fait le fond de la nourriture de toute la population ; puis quatre espèces de froment, aliment de luxe d'un usage beaucoup plus restreint, et qui n'arrive pas partout à maturité ; dans les hautes vallées on le récolte en herbe pour servir de fourrage aux bestiaux pendant la saison d'hiver. Le maïs, le millet et le sarrazin viennent bien dans les vallées chaudes, mais sont peu estimés, tandis qu'on recherche beaucoup le pois, d'autant plus apprécié qu'il est plus gros et plus dur ; concassé il sert pendant l'hiver à la nourriture des bestiaux. Le riz n'est

1. S. Turner, *Ambassade au Tibet*, t. I, p. 214.
2. G.-H. Desgodins, *Mission du Thibet*, p. 291.

pas cultivé ; on le fait venir du Boutan et de la Chine Quant aux légumineuses, elles se réduisent à huit ou neuf espèces : le navet, le radis, l'oignon, l'échalotte et l'ail dont on fait une grande consommation, le melon, la citrouille, le concombre et l'aubergine qui sont beaucoup moins recherchés.

La flore sauvage est peu riche ; on y remarque, comme dans nos régions, la coloquinte, la bruyère, la grande marguerite, la violette, le fraisier, le saxifrage et un grand nombre de plantes médicinales, telles que la rhubarbe, l'aconit, etc., que les lamas-médecins recueillent précieusement et dont ils font un grand usage.

La vraie richesse végétale du Tibet c'est ses pâturages. Aussitôt que la neige a disparu, les vallées basses se couvrent d'une herbe épaisse, grasse et haute, qui permet d'élever d'immenses troupeaux, tandis que, sur les plateaux et dans les hauts vallons, les pluies de juin font pousser un gazon court et très touffu, bientôt flétri et desséché, à la vérité, par la sécheresse de juillet et le vent, mais si savoureux, paraît-il, que même desséché tous les herbivores, domestiques ou sauvages, le recherchent de préférence à l'herbe des plus gras pâturages.

Faune. — Autant le Tibet est pauvre en fait de végétaux, autant, malgré la rudesse de son climat, il est riche en animaux de tous genres, sauvages et domestiques. Ses troupeaux sont la fortune de la plus grande partie de la population, bergers semi-nomades vivant sous la tente et ne venant de loin en loin dans les villes que pour échanger le beurre, la laine, le poil et les peaux de leurs animaux contre la farine d'orge et le thé en brique nécessaires à leur subsistance.

A part un petit nombre de bœufs indous à bosse, ou zébus, la race bovine est exclusivement représentée dans ces troupeaux par une espèce spéciale au Tibet, le *Yak,* nommé *bos gruniens* par les naturalistes parce qu'il grogne au lieu de mugir comme ses congénères. Cet animal est de

taille peu élevée, couvert d'une toison longue et épaisse qui descend jusqu'à ses jarrets et lui donne un aspect lourd en contradiction complète avec la vivacité de son tempérament. Sa tête est courte avec le front bombé, les yeux gros, le muffle petit et arqué. Ses cornes, polies et très aiguës, se développent en demi-cercle avec leurs pointes un peu retournées en dehors. Son cou est court, et sur ses épaules s'élève une bosse, semblable à celle du zébu, couverte de poils plus longs que ceux du reste du corps qui lui font comme une sorte de crinière. Sa queue, longue et touffue, sert à faire des chasse-mouches, nommés dans l'Inde *chowry*, que les prêtres supérieurs et les grands personnages portent comme insignes de leur rang. *Yak* est le nom tibétain du mâle; la femelle est appelée *dhé*. L'accouplement du taureau ou de la vache du Tibet avec leurs congénères indous produit un métis appelé *dzo*, dont le mâle ne se reproduit pas. Le yak est employé, presque à l'exclusion de toute autre bête de somme, pour le transport des marchandises; quoiqu'il ne soit pas capable de porter une très lourde charge, sa sobriété et la sûreté de son pied le font fort apprécier dans ce pays accidenté et stérile. Sa chair est, dit-on, savoureuse; mais les Tibétains estiment trop les services qu'il leur rend pour le sacrifier à leur gourmandise. La vache fournit beaucoup de lait, d'une excellente qualité, avec lequel on fait un beurre très estimé dont il se consomme de grandes quantités.

Après le yak l'animal le plus utile est, sans contredit, le mouton, appelé en thibétain *loug*. Ce mouton, de petite taille, a la tête petite et, par contre, une queue énorme qui passe pour le morceau le plus délicat de l'animal. Sa chair est très estimée. Dans le Tibet occidental on utilise quelquefois le mouton comme bête de somme, pour porter sa propre laine sur les marchés après la tonte, et aussi pour porter les provisions en voyage; comme on ne peut lui

imposer un bien gros fardeau, il faut tout un troupeau lorsque le voyage doit être un peu long; mais, en compensation, le voyageur a du moins la ressource de manger ses porteurs, à mesure que leur charge est consommée. La peau du mouton est employée pour doubler les vêtements d'hiver; celles d'agneaux sont particulièrement estimées. Pour les obtenir plus fines et plus douces, on tue les brebis quelques jours avant qu'elles soient sur le point de mettre bas [1].

Une autre ressource du berger tibétain, c'est la fameuse chèvre à longue laine soyeuse dont la toison sert à tisser les riches étoffes du Cachemir. C'est une espèce d'antilope nommée *tsod* dans le pays [2]. On la trouve aussi, paraît-il, à l'état sauvage.

Les chevaux (*rta*) sont en assez grand nombre autour des tentes des pasteurs; leur taille est petite et leur caractère très vif. Turner en signale une race, fort appréciée de son temps, dans le Bengale, sous le nom de Tangout; mais qui parait plutôt être de provenance mongole. Sur la frontière de la Mongolie, dans le voisinage du désert de Gobi, on trouve aussi l'âne, le mulet et un chameau à longs poils, auxiliaire précieux pour la traversée des steppes sablonneuses. N'oublions pas, enfin, parmi les utiles commensaux de l'homme, le porc *(p'ag)* qui pullule dans les villages, et le chien (*kyi*), énorme molosse à l'aspect féroce, mais, à ce qu'il paraît, plus aboyeur que réellement terrible [3].

Aucun voyageur, à notre connaissance, ne signale l'existence au Tibet d'autres oiseaux de basse-cour que la poule; il y existe cependant aussi quelques canards. A l'état sauvage, on y trouve plusieurs espèces d'aigles, l'épervier, la buse, le vautour, la corneille et le corbeau, la pintade, la caille, la perdrix, le faisan, l'oie, le canard, la sarcelle, la

1. S. Turner, *Ambassade au Tibet*, t. II, p. 76.
2. Léon Feer, *Le Tibet*, p. 15.
3. S. Turner, *Ambassade au Tibet*, t. I, p. 322.

cigogne et une grue de grande taille, appelée *saura*, dont l'œuf est de la grosseur de celui de la dinde.

Toutefois les oiseaux sont en général très rares dans la partie septentrionale du Tibet, au dire de M. Grenard.

La faune tibétaine est particulièrement riche en animaux sauvages et en fauves. C'est ainsi que l'on y signale deux espèces d'ours, l'une brune et l'autre jaune, le lynx, le loup, le renard, la loutre et, malgré la rigueur du climat, le léopard [1] (*tag*), la marmotte, l'écureuil, le chevreuil ou le daim, le daim musqué, le cerf, l'hémione, cheval sauvage à longues oreilles d'âne, absolument rétif à la domestication et que l'on chasse pour sa chair réputée très délicate. Mais le plus extraordinaire des hôtes de ce pays, est la fameuse licorne que les Tibétains nomment *sérou*. Ils la décrivent comme une antilope, de la grosseur d'un cheval, armée d'une seule corne droite placée au milieu du front. Cet animal est considéré en quelque sorte comme divin. Selon une légende mongole, comme Gengis-Khan, après avoir conquis le Tibet, prenait la route de l'Inde, qu'il se proposait de soumettre, il fut arrêté au passage du mont Djadanaring, par une licorne qui « se mit trois fois à genoux devant lui, comme pour lui témoigner son respect ». Frappé de ce prodige, le conquérant rebroussa chemin et l'Inde fut sauvée [2]. On doute, et non sans raison, de l'existence de cet animal étrange, malgré les dires des Tibétains, des Mongols et des Chinois, sur la foi de qui tous les voyageurs ont parlé de la licorne, sans jamais l'avoir aperçue. Voici, entre autres, ce qu'en dit Turner : « Le râja (du Boutan) me dit qu'il possédait un animal très curieux ; c'était un cheval avec une corne dans le milieu du front. Il en avait un autre de la même espèce qui était mort. A toutes les questions que je

1. Le léopard et même le tigre existent en Corée, sous une latitude bien plus septentrionale.

2. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, p. 423.

lui fis sur le pays d'où venait le cheval, il répondit seulement qu'il venait de très loin. Je dis au râja que nous avions des tableaux où étaient représentés des animaux pareils à celui dont il me parlait, mais qu'on les regardait comme fabuleux et je lui témoignai vivement le désir d'en voir un. Alors il m'assura de nouveau que le sien était tel qu'il le disait, et il me promit de me le montrer. Cet animal était à quelque distance de Tassisoudon, et les Boutaniens avaient pour lui une vénération religieuse. Il ne m'a pas été possible de le voir [1]. »

Si l'on songe qu'en dehors des livres chinois, dont la valeur scientifique ne fait plus illusion, ce renseignement est avec celui d'Hodgson le plus précis que nous possédions, on jugera comme nous qu'il est prudent, tant que son existence ne sera pas scientifiquement constatée, de tenir cet animal pour ce qu'il est, sans doute, un produit de l'imagination et de la crédulité orientales.

5. Géographie politique. — Gouvernement. Administration. Justice. — « Ceste province de Tebet est une grandisme province..... Elle est si grant province que il y a VIII royaumes et grant quantité de citez et chasteaus [2]. » Tels sont les termes dans lesquels Marco Polo nous présente le Tibet à la fin du XIIIe siècle. A cette époque, il était déjà tributaire de l'empire chinois, — « de cest Tebet entendez que il est au grant Kaan », a soin de dire notre auteur, — mais il avait sans doute conservé encore son intégrité territoriale. Il a bien déchu depuis. A la suite de ses démêlés perpétuels avec le gouvernement chinois, de ses nombreuses tentatives de révolte et de ses dissensions intestines, qui donnèrent à son puissant voisin de fréquentes occasions d'intervenir, il perdit d'abord, à la fin du siècle dernier, la

1. S. Turner, *Ambassade au Tibet*, t. I, p. 241.
2. G. Pauthier, *Le Livre de Marco Polo*, t. II, p. 377.

plus belle partie de sa province orientale, annexée, sous le règne de l'empereur Kien-long, aux provinces chinoises de Kan-sou et de Sse-tchuen. Cinquante ans plus tard, le roi de Cachemir lui enlevait, à l'ouest, la province de Ladak, et, depuis une trentaine d'années, la politique anglaise lui faisait perdre toute influence sur la principauté de Sikkim, aujourd'hui tombée entièrement sous la domination britannique. Des huit royaumes qu'il possédait au temps de Marco Polo, il ne lui reste plus que les quatre provinces d'Ou, de Tsang, de Ngari et de Khams. A ces provinces, nous ajouterons le district d'Amdo, au nord-est, resté absolument tibétain bien qu'il fasse maintenant partie du Kan-sou, et l'état de Boutan, au sud, qui, s'il est politiquement indépendant, dépend de fait du Tibet par les mœurs, la religion et l'organisation sociale.

La province d'Ou (*d*Bous), — désignée quelquefois sous les noms de Vou et Oui, — est située à peu près exactement au centre du Tibet, ainsi, du reste, que l'indique son nom d*bous* « centre ». Elle a pour limite à l'est, le cours du Gakpo Tsang-po ou Kenpou, et à l'ouest un tracé arbitraire passant à peu de distance à l'occident des lacs Tengrinour et Palti [1]. Sa principale ville est Lhasa, la « Rome bouddhique », résidence du Dalai-Lama et capitale du Tibet.

Lhasa « terre des dieux » (*Lha* « esprit, dieu » et *Sa* « terre ») — qu'on orthographie souvent, mais à tort, Lhassa et Hlassa — est située dans une grande plaine orientée de l'ouest à l'est, d'environ 100 kilomètres de longueur sur 10 ou 12 de largeur [2], sur le bord d'une rivière impétueuse, appelée Ki, affluent de gauche du Tsang-po. Elle fut fondée en 758 (ère vulgaire) par le roi Thi-srong dé Tsan (Khri-srong-*l*dé-*b*stan) qui l'entoura de murs, comme il était d'usage en ces temps pour toutes les cités de quelque importance. En

1. Dutreuil de Rhins, *Asie Centrale*, p. 6.
2. Klaproth, *Description du Tibet*, *Nouveau Journal Asiatique*. VI, p. 238.

1640, le célèbre Nga-vang Lobzang (Nga*g*-*d*bang-*b*lo-bzang-*r*gya-*m*ts'o [1]), cinquième Dala'i-Lama, y transporta le siège de la papauté bouddhiqne, après avoir renversé le roi du Tibet avec l'aide d'une armée mongole. Sous le règne de l'empereur Khang-hi, en 1722, les Chinois s'emparèrent de Lhasa et rasèrent ses murailles, dont les matériaux furent utilisés à construire une digue de 8 kilomètres de longueur, entre les montagnes de Lang-lou et de Dziag-ri-bidoung, destinée à préserver la ville des ravages fréquents de la rivière. Cette digue, que les Tibétains nomment *sacrée,* est entretenue au moyen d'une corvée imposée à tous les lamas qui se rendent à Lhasa pour les fêtes du premier mois de l'année. Chacun de ces pèlerins est tenu d'apporter sur la chaussée une charge de terre et de pierres [2].

Vue d'une certaine distance, du haut des montagnes qui la dominent, Lhasa se présente d'une façon féerique, d'autant plus saisissante, sans doute, que le contraste est plus grand avec les régions désolées que le voyageur a parcourues. « Cette multitude d'arbres séculaires qui entourent la ville comme d'une ceinture de feuillage, ces grandes maisons blanches terminées en plate-forme et surmontées de tourelles, ces temples nombreux aux toits dorés, ce Bouddha-La [3], au-dessus duquel s'élève le palais du Talé-Lama [4]...., tout donne à Lhasa un aspect majestueux et imposant [5] ». Seulement, à mesure que l'on en approche, le mirage s'évanouit et fait place à une réalité beaucoup moins attrayante. Des faubourgs remplis, il est vrai, de jardins

1. *m*Ts'o, « océan, lac ». Le titre honorifique de *r*Gya-*m*ts'o, « Grand océan », est réservé exclusivement aux Dala'i-Lamas.

2. Klaproth, *Description du Tubet. Nouveau Journal Asiatique.* t. VI, p. 239.

3. *Potala*, colline sur laquelle est construit le palais-monastère du Dala'i-Lama.

4. On dit habituellement, Dala'i-Lama, l'orthographe réelle de ce nom est Tala'i *b*Lama.

5. Huc, *Voyage en Tartarie et au Thibet.* t. II, p. 248.

Porte du Monastère de Bar-Tch'oiden à Lhasa.

avec de beaux arbres, mais sales et puants [1]; des rues assez larges, mais pas entretenues; des maisons à façades blanches, bordées au faîte d'une large bande peinte en brun, rouge ou jaune, avec des encadrements pareils autour des fenêtres et des portes, mais sordides et repoussantes à l'intérieur; tel est le portrait peu séduisant qu'ont tracé de Lhasa les rares explorateurs européens à qui leur bonne fortune a permis d'y pénétrer.

Toute capitale qu'elle est, Lhasa ne peut prétendre au titre de grande ville, ni pour sa superficie, ni pour sa population, au sujet desquelles, il faut bien l'avouer, les voyageurs ne sont pas d'accord. Suivant les uns, elle n'aurait que 4 kilomètres de circonférence [2], tandis que d'autres lui en attribuent huit [3]. De même, au point de vue de la population, les appréciations varient de 15,000 [4] à 80,000 [5] habitants. Sur ce dernier point, ces divergences peuvent aisément s'expliquer par l'affluence d'une population flottante considérable à certains moments, principalement à l'occasion des fêtes religieuses, toujours accompagnées de foires avec des divertissements de toutes sortes. Au centre de la ville, s'élève le temple et monastère de Tsoum-dzé Khang, qui servait autrefois de résidence d'hiver au Dala'i Lama [6], et est entouré d'un immense bazar. A peu de distance de

1. Huc signale, dans un de ces faubourgs, l'existence de maisons, construites avec des cornes de bœufs et de moutons, d'un aspect assez agréable : « Les cornes des bœufs étant lisses et blanchâtres, et celles des moutons étant au contraire noires et raboteuses, ces matériaux étranges se prêtent merveilleusement à une foule de combinaisons et forment sur les murs des dessins d'une netteté infinie; les interstices qui se trouvent entre les cornes, sont remplies avec du mortier. » (*Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, p. 254.) Cette description fait songer à la « capitale aux maisons noires et blanches » d'Odoric de Pordenone.

2. Léon Feer, *Le Tibet*, p. 22.

3. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, p. 253.

4. Léon Feer, *Le Tibet*, p. 22.

5. Dubeux, *Tartarie*, p. 266.

6. Id., *id.*

Lhasa, environ deux kilomètres, dans la direction du nord-ouest, se dressent les trois sommets du fameux mont *Potala,* appelés Marpo-ri, Dziag-ri et P'a-mo-ri. Sur le Dziag-ri est construit le monastère de Dziag-ri-bidoung, et sur le Marpo-ri s'élève le monastère, ou plutôt la réunion de monastères, qui sert de palais au Dala'i-Lama et donne asile, prétend-on, à près de dix mille lamas. Ce palais porte le nom de Pobrang-mabrou ou Peroun-mabrou « ville rouge » à cause de la couleur de ses édifices [1]; mais on le désigne habituellement sous le nom de la montagne qui le supporte, Potala.

Lhasa est le centre de l'instruction religieuse, non seulement pour le Tibet, mais pour toute la Mongolie; c'est là que viennent prendre leurs grades en théologie tous les lamas ambitieux de s'élever au-dessus de la foule des simples Gélongs [2]; aussi possède-t-elle deux écoles d'enseignement supérieur et plusieurs imprimeries. Son industrie principale consiste dans la teinture des étoffes de laine qu'on tisse dans le pays.

On rencontre encore, dans cette même province d'Ou, une trentaine de villes réputées importantes. Pour nous, elles n'ont rien de particulièrement intéressant, et nous nous contenterons de signaler la cité de Djachi, à 5 kilomètres à l'est de Lhasa, où tient garnison la partie principale du corps d'occupation chinois.

La province de Tsang (*g*Tsang) — que les voyageurs européens et les géographes chinois appellent tantôt Dzang, tantôt Zang ou Zzang — s'étend au sud-ouest du Tibet, de l'Himâlaya occidental (monts Maryoung) jusqu'à la frontière ouest de celle d'Ou. Ces deux provinces constituent le Tibet central, ou Tibet proprement dit; c'est la région

1. Klaproth, *Description du Tubet, Nouveau Journal Asiatique,* t. VI, p. 244.

2. d*Gé-slong,* prêtre ordonné.

que les géographes et les historiens chinois désignent sous le nom d'*Ous-Zzang* « Ou et Tsang ». Le Tsang possède dix-sept centres de population assez importants pour mériter le nom de villes, surtout dans un pays aussi peu peuplé que le Tibet. Sa capitale, Digartchi (orthographié aussi Chigatsé et Jikadzé), cité de 15,000 à 20,000 habitants [1], est située, au pied de hautes montagnes escarpées et dénudées, dans la longue vallée en grande partie stérile et déserte de Païnom [2], sur la rive droite du Tsangpo, et à environ 210 kilomètres au sud-ouest de Lhasa. Bien que Digartchi soit le siège officiel du gouvernement de la province, cette cité est presque complètement éclipsée par la petite ville de Tachilhounpo [3] (*b*Kra-shis-lhoun-po), résidence du Pantch'en Rinpotch'é [4], le second chef spirituel du Tibet. A proprement parler, Tachilhounpo n'est pas une ville, ni même une bourgade, mais un immense monastère composé de nombreux temples et mausolées, et de trois ou quatre cents maisons, groupées autour du palais du Pantch'en Rinpotch'é, habitées par les lamas et quelques industriels ou commerçants attirés par l'espoir du gain que leur promettaient le voisinage du couvent et les nombreux pèlerinages qui s'y font chaque année [5]. Le monastère est édifié dans une vallée encaissée entre des rochers, longue de 28 kilomètres, orientée du sud au nord, que longe le Païnom-tch'ou pour aller se jeter, à peu de distance de là, dans le Tsang-po. La vallée, large de près de 10 kilomètres à son extrémité sud, se rétrécit vers le nord ne laissant plus qu'un étroit défilé par lequel s'échappe la rivière. C'est à ce point, à mi-côte d'un rocher abrupte qui ferme la

1. D'après Dubeux, *Tartarie*, p. 266. — M. Léon Feer (*Le Tibet*, p. 21) ne lui en accorde que 9,000.

2. S. Turner, *Ambassade au Tibet et au Boutan*, t. I, p. 334.

3. Appelée aussi Djachu-loumbo, Teschou-lombou et Tissou-lombou.

4. Appelé aussi Techou-Lama.

5. S. Turner, *Ambassade au Tibet et au Boutan*, t. II, p. 60.

vallée, que se trouve le monastère, exposé en plein midi et défendu des vents du nord par le rocher auquel il s'adosse [1]. Tachilhounpo est renommée pour les petites statuettes qui s'y fabriquent sous la direction des chefs du monastère [2].

Ngari (*m*Nga-ri) est le nom de la province occidentale du Tibet. Elle est divisée en trois circonscriptions ou districts : Loudauk ou Routhok, Gougué et Pourang. Le territoire de Ladak dépendait jadis de cette province, avant qu'il fut conquis par les Cachemiriens. Ses villes les plus importantes sont : Pourang-dakla dans le district de Pourang, Tchabrang dans celui de Gougué, et Garthok où se tient chaque année une foire importante [3]. La partie orientale de cette province est parcourue par les Mongols Khor, pasteurs et nomades.

La province de Khams, située à l'est, confine à la Chine. Elle est encore la plus vaste du Tibet, malgré l'amputation qu'elle a subie, il y a une centaine d'années, de ses riches districts orientaux de Bathang, Lithang et Ta-tsien-lou, annexés aux provinces chinoises de Ssé-tchuen et de Kan-sou. Ses villes les plus importantes actuellement sont : Ki-yé-dzong et Po-dzong, dans le bassin du Kanpou ; Lhoroung-dzong, Tchabando, Dar-dzong et Sok-dzong, dans le bassin de la Salouen ; Sourmang et Tsiamdo dans celui du Mékong [4]. Sa capitale est Tsiamdo, autrefois nommée Kham, ville jadis grande et florissante et maintenant presque totalement ruinée, située au milieu de hautes montagnes à proximité du point ou le Mékong (Tse-tch'ou) prend ses deux principales sources [5].

A cette province appartenait jadis le district d'Amdo

1. S. Turner, *Ambassade au Tibet et au Boutan*, t. II, p. 63.
2. S. Turner, *Ambassade au Tibet et au Boutan*, t. II, p. 32.
3. Léon Feer, *Le Tibet*, p. 20.
4. Dutreuil de Rhins, *Asie Centrale*, p. 25.
5. Léon Feer, *Le Tibet*, p. 25.

(Khams-*m*do) célèbre pour avoir donné le jour à Tsong-khapa et où se trouve le fameux monastère de Kounboum, ainsi que la partie du Koukou-nour appelée Niag-*m*ts'o. Ils font partie maintenant de la province chinoise de Kansou.

Au sud du Tibet, et le séparant du Bengale, se trouve en plein massif Himâlayen la principauté de Boutan ('Brougpa), politiquement indépendante, mais subissant en fait l'influence du Dala'ï-Lama, à cause de ses attaches religieuses. Le Boutan est divisé en trois provinces dénommées Paro, Tongsa et Tacca. Entassement presque chaotique de montagnes et de vallées étroites, le Boutan ne possède que peu de villes, si même on peut donner ce titre à des bourgades comme Tassisoudon et Panouka, ainsi qu'on en peut juger par cette description : « On a choisi pour placer la capitale du Boutan un coin de pays plat de 3 à 4 milles de long et n'ayant pas plus d'un mille dans sa plus grande largeur..... Il n'y a point de ville à Tassisoudon ; et, excepté la maison que nous habitons, toutes les autres sont à plus d'un mille du palais. Il y en a différents groupes semés çà et là dans la vallée, et les yeux se fixent avec plaisir sur ces habitations lorsqu'ils sont fatigués de contempler l'aspect sauvage et varié des montagnes, et que l'âme a besoin de remplacer les idées sombres que fait naître cette espèce de chaos, par celles que produit la vue des cantons habités et des succès de l'agriculture. Le palais de Tassisoudon s'élève au milieu de la vallée [1]. »

Gouvernement. Administration. Justice. — Le gouvernement du Tibet est une théocratie, absolue en droit, en fait tempérée par l'action ouverte ou occulte du protectorat chinois. Les institutions actuelles ne sont pas bien anciennes ; elles datent seulement de 1751, époque où

1. S. Turner, *Ambassade au Tibet et au Boutan*, t. II, pp. 141-142.

l'empereur Kien-long consolida le pouvoir entre les mains du Dala'i-Lama, après la défaite et la mort du prince révolté 'Gyour-med-*r*Nam-*r*gyal, et resserra les liens qui le tiennent sous la dépendance de la Chine. Le Dala'i-Lama, ou Gyelba-Rinpotch'é (*r*Gyal-ba-Rin-po-tch'é) [1], chef suprême de la religion, est également investi du pouvoir temporel, qu'il exerce autocratiquement, avec l'assistance d'un conseil de grands lamas, appelés Khanpos (*m*Khan-po), assez semblables aux cardinaux de l'Église romaine. En cas de mort du Dala'i-Lama et pendant la minorité de son successeur, la régence appartient de droit au Pantch'en Rinpotch'é [2]. Le Dala'i-Lama et le Pantch'en Rinpotch'é sont choisis par les Khanpos parmi des enfants remplissant certaines conditions; mais leur élection n'est définitive qu'après ratification du gouvernement chinois. Bien que le Dala'i-Lama soit investi du pouvoir suprême, il ne s'occupe directement ni des affaires étrangères ni des affaires civiles qui sont du ressort d'un très haut fonctionnaire, sorte de vice-roi, nommé Nomékhan ou Dé-sri, assisté de quatre ministres appelés Kalons. Tous cinq sont nommés par le Dala'i-Lama, mais leur promotion doit être ratifiée par le gouvernement chinois, dont ils reçoivent un traitement, de même, d'ailleurs, que le Dala'i lui-même, le Pantch'en et quelques autres des principaux fonctionnaires. Ces traitements sont prélevés sur le tribut annuel que le Tibet paye à la Chine. Chaque Kalon a sous ses ordres quatre Nierbas (*g*Nier-ba) ou directeurs des services de son ministère. A la tête de chaque province est un gouverneur, Dé-pa, nommé par le

1. « Précieuse Majesté ».

2. « Grand joyau maître ». — Ainsi qu'on le verra au chapitre v, ces deux grands dignitaires sont des incarnations de Tchanrési *(Spyan-ras-gzigs)* et de Jamjang ('Jam-*d*byang*s*) et, après leur mort, ces deux divinités se réincarnent en un enfant dont la nature divine se révèle par certains miracles, qui le désignent au choix des lamas chargés de l'élection du nouveau Dala'i ou Pantch'en.

Nomékhan, sous les ordres duquel sont placés les employés de rang inférieur chargés de l'administration, de la vérification des comptes, de la rentrée des impôts, de la justice, de l'armée, etc., tous nommés par les Kalons. Tous ces fonctionnaires, quel que soit leur rang, peuvent être choisis parmi les laïques; mais, la plupart du temps, ces charges sont confiées à des Lamas, de sorte que l'administration est absolument à la dévotion et sous l'influence de la classe sacerdotale.

Le protectorat chinois est représenté à la cour de Lhasa par deux Kin-tchaï, ou résidents, qui surveillent les agissements du gouvernement tibétain, rendent compte de ses actes à Pékin et lui transmettent les ordres qu'ils reçoivent du ministère de l'intérieur. Ils sont aussi chargés de l'administration de quatre principautés enclavées dans le territoire tibétain et qui relèvent néanmoins directement de l'empereur de la Chine, celles de Tra-ya, de Tsiamdo, de Tachilhounpo, et de Sakya-kong-ma [1]. Ils exercent même un contrôle actif et une action directe sur les Dé-pas. L'armée d'occupation, peu nombreuse d'ailleurs et répartie en faibles garnisons sur divers points du pays, est placée sous le commandement de deux colonels (Tong-ling) chinois, résidant l'un à Lhasa et l'autre à Tsiamdo. En cas de guerre, celui de Tsiamdo est chargé du commandement en chef [2]. En temps de paix, ils ont dans leurs attributions le service de la poste et celui de la police. Quatre Léang-taï (trésoriers-payeurs) résidant à Tsiamdo, La-ly, Lhasa et Tachilhounpo [3], et un certain nombre de sous-intendants répartis dans les villes de garnison de quelque importance, assurent le service de la solde et de la subsistance de l'armée.

1. C.-H. Desgodins, *Mission du Thibet*, p. 204.
2. Id., *id.*, p. 205.
3. Id., *id.*, p. 206.

Les impôts ne sont fixés par aucune loi ; aussi règne-t-il un désordre et un arbitraire inouï. Sous le prétexte que tout le territoire appartient au Dala'i-Lama et que les habitants ne sont que des possesseurs temporaires, les Tsiak-dzo (percepteurs) se livrent sans contrôle aux exactions les plus criantes, sans que le contribuable ait aucun moyen de défense légale, et le non-paiement de l'impôt ou le refus de la corvée est fréquemment puni par l'expropriation totale du délinquant, condamné à la mendicité par autorité de justice. Cette pénalité, apparemment très productive pour le corps judiciaire, est si souvent appliquée que les mendiants de cette catégorie constituent dans l'État une classe à part, légalement reconnue, sous le nom de Tchonglong [1].

L'impôt se perçoit en nature : animaux domestiques, grains, laines, fourrures, étoffes, fromages, beurre, suivant la spécialité de la contrée ou la profession du contribuable, et ces denrées diverses sont versées dans les magasins publics, ou Tchantchang. Les droits de douane, les taxes d'octroi et les amendes (source de revenu très productive), payés en numéraire, servent aux dépenses d'utilité publique et à l'entretien des lamas et du culte. La corvée, *Oulag,* est obligatoire pour toute personne qui n'est pas notoirement indigente, même pour les étrangers en résidence temporaire. Elle est fixée par les Dé-pas et les maires (anciens) suivant la fortune présumée de l'habitant. « On prend dans un hameau trois, quatre et jusqu'à dix hommes. Les familles peu nombreuses prennent des pauvres comme remplaçants moyennant un salaire, ou paient par jour une somme déterminée, soit environ cinq centièmes d'once d'argent. Ceux qui ont passé l'âge de soixante ans sont exempts de toute charge. Si le service public l'exige, on requiert des bœufs, des chevaux, des ânes et des mulets dans les maisons riches ;

1. Élysée Reclus, *Tibet*, p. 99.

les pauvres se réunissent, et trois ou quatre maisons donnent une seule bête [1]. »

Le code tibétain est rédigé en quarante et un articles, formant un ensemble de trois volumes. Il est extrêmement sévère pour les criminels, et, contrairement au principe généralement admis par les peuples civilisés de l'Occident, tout accusé est tenu pour coupable, alors même qu'on ne relève contre lui que des présomptions. Quel que soit le crime ou le délit dont il est prévenu, il est tenu en prison pieds et poings liés jusqu'au moment du jugement et de l'exécution de la sentence, et l'on essaie par toutes sortes de tortures de lui faire avouer le fait qui lui est imputé. S'il meurt pendant ces tortures son corps est jeté à l'eau ; s'il résiste et persiste à soutenir son innocence, on le met en liberté lorsqu'aucune preuve ne peut être fournie de sa culpabilité; mais si le crime est prouvé, son entêtement à le nier augmente la rigueur du châtiment. Le meurtre dans une rixe est puni d'une amende, dont une moitié est acquise au trésor et l'autre remise comme compensation à la famille du mort. Le brigandage et l'assassinat entraînent la peine de mort pour les coupables et leurs complices. Le voleur doit payer le double de ce qu'il a détourné, puis on lui crève les yeux, ou bien on lui coupe le nez, les pieds ou les mains. La peine des adultères est une amende et l'exposition sur la place publique, dans un état de complète nudité [2]. Mais si le code est sévère, il est avec la justice des accommodements et un cadeau offert à propos est plus efficace à blanchir un accusé que toute l'éloquence du meilleur avocat, à supposer qu'il y en ait au Tibet ; car la vénalité des juges y est presque un article de loi. « A Lhasa, le droit d'appliquer la justice est mis aux enchères, dans le monastère de Débang, au com-

1. Klaproth, *Description du Tubet*, *Nouveau Journal Asiatique*, t. IV, p. 156.

2. Klaproth, *Description du Tubet*, *Nouveau Journal Asiatique*, t. IV, p. 152.

mencement de chaque nouvelle année. Celui des lamas (car les juges appartiennent presque toujours au clergé) qui est assez riche pour acheter la charge, est proclamé juge, et lui-même, armé d'une canne d'argent, vient annoncer sa nouvelle dignité aux habitants de la ville. C'est le signal d'une fuite générale chez tous les artisans aisés, car, pendant vingt-trois jours, le juge impose les amendes à son gré et s'en attribue le profit [1]. »

L'État indépendant de Boutan ('Broug-pa) possède deux souverains : l'un spirituel, appelé Dharma-râja « Roi de la Loi », et l'autre temporel, le Dépa-râja ou Déb-râja. Le Dharma-râja, quoique véritablement investi de la toute puissance, en sa qualité d'incarnation d'un être divin, ne s'occupe guère des affaires temporelles, et, sur ce point, abandonne l'autorité suprême au Déb-râja. Celui-ci est assisté et tenu en lisière par un conseil composé des Pilos (gouverneurs) des deux provinces de Paro et de Tongsa [2], des Tsoumpos (commandants) des palais fortifiés de Tassisoudon, de Panouka et d'Ouandipore, et du Lama-tsimpé, conseiller intime du Dépa-râja. Chaque province est divisée en districts administrés par des Soubahs, qui exercent sur leur territoire une juridiction presque sans limite. Au-dessous de ces derniers, se trouvent quatre classes de fonctionnaires subalternes pouvant s'élever par leur mérite aux postes supérieurs et même devenir Dépas. Le Dépa-râja est élu par le conseil et choisi généralement parmi les Pilos; on a vu cependant des fonctionnaires du rang le plus humble élevés d'emblée à la dignité suprême. Malgré le relief qu'elle donne, cette haute magistrature est peu enviée; d'abord, parce que le contrôle du conseil lui enlève presque tout pouvoir, et ensuite parce que sa durée légale ne peut excé-

1. Élysée Reclus, *Tibet*, p. 99.

2. Le Pilo de Tacca, inférieur en rang aux deux autres, n'est pas admis au conseil. Le Pilo de Paro a le pas sur celui de Tongsa.

der trois ans. En général, tous les efforts des Dépa-râjas, tendent à éluder cette prescription gênante et à faire proroger leurs pouvoirs, fut-ce au prix d'une guerre civile ; résultat qu'ils ne peuvent obtenir qu'à la condition d'avoir pour eux l'un des Pilos de Paro ou de Tongsa et l'appui de la majorité des fonctionnaires. Aussi, dès leur entrée en charge, se hâtent-ils de remplacer par leurs créatures les titulaires de hauts emplois dont ils craignent l'hostilité ou l'indifférence. Il en résulte naturellement une instabilité fâcheuse dans la possession des charges publiques, et, du haut en bas de la hiérarchie administrative, le fonctionnaire sachant son avenir incertain, n'a plus pour but unique que de s'enrichir par tous les moyens possibles, par la brigue, l'intrigue, l'exploitation et le pillage de ses administrés [1].

1. D. Scott, *Account of Bhûtan ; Asiatic Rescarches*, t. XV, p. 150 et suiv.

CHAPITRE II

Le Peuple.

1. Population. — 2. Caractère. Mœurs. Usages. — 3. Mariage. Polyandrie et Polygamie. — 4. Naissance. Funérailles. — 5. Habitation. Alimentation. Costume.

1. Population. — Les renseignements que nous possédons jusqu'à présent sont loin d'être précis et satisfaisants en ce qui concerne l'évaluation de la population totale du Tibet; car les explorateurs européens, faute de moyens d'investigation suffisants, ont dû se contenter des dires plus ou moins fantaisistes des indigènes, et, dans le pays même, le gouvernement paraît se préoccuper fort peu de connaître, même approximativement, le nombre de ses administrés — qui, sans doute, ne lui importe guère puisque l'impôt n'est pas réparti par tête, — et n'avoir pas seulement la première idée de l'opération, assez compliquée d'ailleurs, qu'on appelle recensement. Les seuls documents statistiques utilisables sont ceux fournis par l'administration chinoise, les géographes et les historiens de la Chine. Ces documents évaluent la population tibétaine à 4 millions d'âmes au maximum.

En général, les statistiques établies par les mandarins chinois arrivent à une approximation suffisamment exacte; mais, dans le cas actuel, il serait peut-être imprudent de les accepter autrement que comme une indication utile jusqu'à plus ample informé. Nous avons constaté, en effet, les incertitudes et les contradictions qui existent au sujet de

la population de grandes villes, telles que Lhasa et Tsiamdo; combien plus grandes peuvent et doivent être les erreurs quand il s'agit de supputer le nombre des individus constituant les hordes nomades qui parcourent, changeant chaque jour de campement, les montagnes et les immenses pâturages du Tibet? Celles-là seulement sont à peu près connues qui vivent à proximité des villes; pour les autres, on ne peut en savoir que ce que racontent leurs voisins d'un jour, ou les marchands qui les ont rencontrées par hasard. Peut-être aussi ne s'agit-il que de la partie sédentaire de la population groupée dans les quatre provinces du Tibet proprement dit.

Telle paraît être l'opinion de Dutreuil de Rhins qui propose le chiffre approximatif de 6 millions d'habitants [1] stables auxquels il faudrait ajouter 15 millions de nomades [2].

Ce qui est indiscutable, c'est que le Tibet est fort peu peuplé proportionnellement à son étendue, et que, à ce qu'il semble, sa population tendrait plutôt à décroître qu'à augmenter. Comme causes de cet état de choses, les auteurs européens signalent : la rigueur du climat, la stérilité à peu près générale du sol, la mauvaise administration, l'usure pratiquée par les couvents, le développement exagéré du monachisme, l'immoralité, la défaveur du mariage, la coutume de la polygamie et de la polyandrie, la grande extension de la mendicité et le manque de soins hygiéniques. Il est incontestable que chacune de ces causes peut contribuer dans une certaine mesure à la dépopulation du pays; mais nous verrons par la suite que les agents les plus actifs du mal dont souffre le Tibet sont les institutions sociales et religieuses, les dernières surtout. Quant à l'imputation d'immoralité portée contre les Tibétains par certains missionnaires, elle ne paraît pas aussi grave qu'ils l'affirment.

1. Dutreuil de Rhins, *Asie Centrale*, p. 8.
2. Id., *id.*, p. 1, note 2.

Au Tibet, le peuple a d'autres mœurs, mais n'est pas plus immoral que la plupart des autres nations d'un égal niveau de civilisation ; même, suivant le père Huc, « il y a peut-être moins de corruption que dans les autres contrées païennes [1] ».

La population du Tibet se compose d'éléments très divers, surtout sur ses frontières ; ainsi, au nord et au nord-est, elle est fortement mélangée d'Ouigours, de Mongols et de Chinois ; à l'est domine l'élément chinois et au sud-est l'élément indo-chinois (birman et annamite) ; à l'ouest, on constate la prédominance des types cachemirien, népaulais et lepcha ; au sud, on remarque l'invasion des types boutanien, assamais et même bengali. C'est dans le Tibet central qu'il faut pénétrer pour rencontrer la véritable race tibétaine, celle que les Chinois ont appelée successivement Kiangs orientaux, Tou-fan, Tou-pho et Si-fan, et qui se donne elle-même le nom de Bod-pa. Dans l'antiquité, les croyances les plus absurdes ont eu cours au sujet des peuples du Tibet. Tantôt on les dépeignait comme des géants redoutables, hauts de 8 pieds ; tantôt on racontait qu'il existait dans les montagnes une race d'hommes pourvus d'une queue courte, droite et inflexible, très gênante pour eux, car, vu sa rigidité, ils ne pouvaient s'asseoir qu'après avoir creusé dans la terre un trou pour la placer. Ces légendes se conservaient encore vivaces au Boutan, il y a un siècle [2], et sans doute elles n'ont pas encore disparu aujourd'hui.

Le Tibétain appartient à la famille mongole [3] ; mais, sans doute, fortement mélangée d'un autre élément [4] qui

1. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, p. 260.
2. S. Turner, *Ambassade au Tibet et au Boutan*, t. I, pp. 240-241.
3. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, p. 256.
4. Peut-être à la race Thaï, dont les Birmans et les Siamois sont les représentants. Il existe certaines similitudes curieuses entre le tibétain et le birman. En tout cas la langue tibétaine ne paraît pas être exclusivement mongolique.

lui a enlevé une partie de ses traits caractéristiques. Il est généralement de haute taille, avec les épaules et la poitrine larges, et des membres vigoureux. Sa face est carrée et longue, son front haut et assez droit, son nez court, sa bouche large avec des lèvres minces, son menton carré et sa mâchoire inférieure un peu lourde ; ses pommettes sont moins saillantes que celles des Chinois et ses yeux beaucoup moins bridés. Il a les cheveux noirs et la barbe rare. Ses traits sont, en général, grands et durs. Son teint est plutôt basané que jaune et quelquefois même tout à fait blanc chez les personnes de la classe élevée. Agile, souple et robuste, le Tibétain s'adonne avec passion aux exercices physiques, gymnastique, jeux de force et d'adresse.

S'il n'existe pas, au Tibet, de castes comme celles de l'Inde, le peuple y est divisé en six classes, ouvertes, puisqu'elles sont différenciées par la fortune, l'éducation et les fonctions plutôt que par la naissance, encore qu'on y reconnaisse des nobles. La première classe, comme importance et prérogatives, est celle des Lamas (*b*la-ma « supérieur », les prêtres et les moines) ; la seconde se compose des nobles et des fonctionnaires, deux ordres de personnes à peu près identiques, puisque généralement les derniers sont choisis parmi les meilleures familles du pays ; la troisième classe comprend tous les marchands, quel que soit le genre et l'importance de leur négoce ; la quatrième, les agriculteurs ; la cinquième, les pasteurs, nomades ou sédentaires ; la sixième, les mendiants de diverses origines et de toutes catégories, faisant profession de mendicité par dévotion, par misère ou par condamnation judiciaire [1]. Ces six classes, en réalité, peuvent

1. C.-H. Desgodins, *Mission du Thibet*, pp. 227-231. — M. l'abbé Desgodins met au premier rang la classe des fonctionnaires, qu'il qualifie mandarins. Il nous paraît en cela commettre une erreur ; car, si tous les lamas ne sont pas fonctionnaires, la plupart des fonctionnaires sont lamas, et tout au Tibet se fait sous l'influence ouverte ou occulte du clergé. Les

se réduire à deux : la classe gouvernante, composée des lamas, des nobles et des fonctionnaires, et la classe des contribuables, comprenant les quatre autres ordres.

2. Caractère. Mœurs. Usages. — Les difficultés les plus grandes et les plus inextricables auxquelles on se heurte quand on entreprend l'étude d'un pays peu connu, sont incontestablement les contradictions des voyageurs qui l'ont visité. Souvent, par une comparaison attentive et minutieuse de leurs récits, surtout quand il s'agit de faits matériels, il est possible de faire la part de l'exagération, des idées préconçues, du parti-pris de chaque auteur, de ses sympathies ou de ses antipathies, de démêler ce qu'il peut y avoir de trop général dans des observations ou superficielles ou portant sur des cas particuliers, et d'en dégager une vérité moyenne à peu près acceptable ; mais il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit d'appréciations de faits éminemment variables de leur nature, tels que les manifestations particulières à chaque individu des dispositions mentales et des sentiments dont l'ensemble constitue le caractère national d'une race. La difficulté devient alors presque insoluble, et l'historien impartial est contraint de se borner à présenter les opinions diverses, entre lesquelles il ne saurait faire un choix — s'il est convaincu de la véracité et de la compétence de leurs auteurs — sans risquer de tomber dans le défaut de parti-pris.

C'est précisément la situation embarrassante où nous nous trouvons en ce qui concerne le caractère du peuple tibétain, et, si nous croyons pouvoir expliquer les contradictions de nos auteurs par le fait que chacun d'eux n'a été à même d'étudier qu'une partie déterminée du pays, il

seuls véritables maîtres du pays sont les *lamas*. A ces six classes, M. Desgodins en ajoute une septième, à laquelle nous doutons fort qu'on ait jamais reconnu une existence officielle : celle des brigands, les Kia-pa.

n'en reste pas moins à peu près impossible de formuler une opinion générale d'après les documents qui nous sont fournis.

« Ces genz sont idolastres et mauvaises durement, et ne tiennent à nul péchié rober ne mal faire, et greigneurs escharnisseurs (les plus grands moqueurs ou railleurs) du monde [1]. » C'est en ces termes, aussi laconiques qu'énergiques, que Marco Polo fait le procès des Tibétains de son temps, et ces quelques lignes sont évidemment l'écho fidèle de l'opinion que l'on avait à la cour de Khoubilaï-khân.

Guère plus flatteur est le portrait que trace du Tibétain un missionnaire qui a fait un long séjour dans le sud-est de la province de Khams, l'abbé Desgodins, dont nous croyons devoir reproduire les pages *in extenso*, bien qu'elles ne nous paraissent pas marquées au coin d'une charitable indulgence :

« Il me semble donc que le Thibétain, quel qu'il soit, est essentiellement esclave du respect humain ; s'il vous croit grand, puissant et riche, il n'y aura rien qu'il ne fasse pour capter votre bienveillance, vos faveurs ou votre argent, ou même un simple regard d'approbation. S'il n'a rien à espérer, il vous accueillera avec toutes les démonstrations de la plus profonde soumission ou de la plus généreuse cordialité, suivant les circonstances, et vous fera des compliments interminables, employant les expressions les plus flatteuses et même les plus doucereuses que l'esprit humain ait pu inventer. En ce genre il pourrait donner des leçons aux flatteurs les plus raffinés d'Europe ; vous croit-il au contraire d'une condition inférieure, il n'aura plus pour vous que de la morgue, ou tout au plus une politesse guindée, maussade, revêche ; votre fortune vient-elle à changer, êtes-vous devenu misérable à ses yeux, abandonné et sans autorité, il se tourne immédiatement contre vous, vous

1. G. Pauthier, *Le Livre de Marco Polo*, t. II, p. 375.

traite en esclave, se range du côté de vos ennemis, sans que ses anciennes protestations de dévouement et d'amitié lui fassent honte, sans que la reconnaissance parle à son cœur. Esclave envers les grands, despote avec les petits, quels qu'ils soient, fourbe ou traître selon les circonstances, cherchant toujours à escroquer quelque chose et mentant sans pudeur pour arriver à ce but, voilà, je crois, le vrai Thibétain, au moins le Thibétain des pays cultivés du sud, qui se regarde comme bien plus civilisé que les pasteurs ou bergers du nord avec lesquels je n'ai eu que très peu de rapports, et dont, par conséquent, je ne prétends pas faire le portrait.

« On conçoit qu'avec un pareil caractère et avec des mœurs dissolues, le Thibétain devienne facilement cruel et vindicatif. Il ne pardonne jamais ; la vengeance seule peut le satisfaire quand il se croit offensé, mais il ne le manifeste pas tout d'abord ; au contraire, il affecte de vivre en bonne intelligence avec son ennemi, il l'invite, c'est avec lui de préférence qu'il fait le commerce, mais il choisira pour lui tirer une balle dans la poitrine le moment qui suivra un bon dîner où l'on s'est traité cordialement, où l'on s'est juré la plus profonde amitié.

« Tels sont les principaux défauts du Thibétain : quelles sont ses vertus ? Je crois qu'il a un esprit *instinctivement* religieux, qui le porte à faire de bon cœur quelques pratiques extérieures, et même des pèlerinages longs et fatigants, mais peu dispendieux ; quant à ses convictions religieuses, elles sont absolument nulles, grâce à la profonde ignorance où les lamas laissent le peuple, soit à cause de leur incapacité à l'instruire, soit et surtout pour conserver entre leurs mains les affaires du culte qui leur produit de gros revenus. Les actes du peuple en matière religieuse ne s'accomplissent que sous l'empire de la routine ; mais il ne se rend pas compte et ne cherche pas à s'éclairer ; de là, ignorance dans les classes inférieures, scepticisme et

indifférence dans les autres, surtout parmi la classe des mandarins et des lamas. Les autres vertus sont presque toutes matérielles, si je puis parler de la sorte : ainsi il souffre facilement le froid, la fatigue, la faim, la soif, et cela pendant longtemps ; mais s'il trouve une bonne compensation il ne la manquera jamais. Il est généralement actif, mais moins industrieux que le Chinois, aussi les arts sont-ils au Thibet bien moins perfectionnés qu'en Chine. Au milieu de son travail, il chante sans souci ; à l'époque d'une fête, il se promène pendant le jour, chante, danse et boit pendant la nuit, sans se souvenir des chagrins de la veille ou sans se préoccuper des soucis du lendemain. Voilà le Thibétain, tel que je l'ai vu [1]. »

En résumé, d'après ce réquisitoire, le Tibétain serait servile, lâchement hautain, fourbe, intéressé, vindicatif, insouciant et léger, et ses bonnes qualités se borneraient à une certaine sobriété, un peu de patience, beaucoup de résistance aux souffrances matérielles (qualité plutôt physique que morale, à notre sens), et à une religiosité irraisonnée ne différant pas sensiblement de la propention à la superstition ordinaire aux peuples primitifs. Mais voici une note toute différente avec le père Huc, qui, à la vérité, n'a eu affaire qu'avec les populations du nord ; selon lui, les Tibétains sont serviables, hospitaliers, gais de caractère, « quand ils vont dans les rues, on les entend fredonner sans cesse des prières ou des chants populaires ; ils ont de la générosité et de la franchise dans le caractère ; braves à la guerre, ils affrontent la mort avec courage ; ils sont aussi religieux et moins crédules que les Tartares [2] ». Enfin, ils sont « actifs et laborieux [3] ». Comment concilier deux jugements aussi diamétralement opposés et émanant de deux hommes que leur éducation et leur ministère doivent avoir

1. C.-H. Desgodins, *Mission du Thibet*, p. 231.
2. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, p. 256.
3. Id., *id.*, t. II, p. 260.

particulièrement bien préparés à juger le moral de leurs semblables, et dont nous n'avons pas le droit de suspecter la bonne foi?

Un autre voyageur, — celui-là a visité seulement le Tibet méridional et central, — Samuel Turner, va nous fournir des renseignements encore plus favorables. « Les Tibétains sont très doux et très humains », nous dit-il, en citant à l'appui de son opinion le récit des soins et des attentions dont il a été l'objet de la part de simples porte-faix de son escorte [1]. — « Sans être bassement serviles, les Tibétains se montrent toujours obligeants. Ceux d'un rang élevé ne sont point orgueilleux. Les autres sont respectueux et décents [2]. » — « L'affection, le respect, l'accord unanime que je vis constamment régner chez ce peuple, me prouvèrent qu'il était véritablement heureux [3]. » — Enfin, chez eux, les hommes en place sont modestes, fuient l'éclat d'une vaine ostentation et se préoccupent d'apporter le moins de dérangement possible dans les affaires de leurs administrés : « Il est à remarquer qu'au Tibet, comme dans le Boutan, les hommes qui occupent les premières charges voyagent presque toujours la nuit. Cet usage vient de ce qu'ils ne veulent pas être aperçus, de peur d'occasionner des embarras aux habitants des campagnes qui, pour leur rendre des honneurs, s'empresseraient de quitter leurs occupations [4]. » Ne semble-t-il pas que ces citations doivent nous amener à cette conclusion que le caractère tibétain change du tout au tout d'une province à l'autre, ou bien que le jugement de l'abbé Desgodins est peut-être excessivement sévère, et que nous pouvons, jusqu'à un certain point, nous ranger à l'opinion exprimée en ces termes par Dutreuil de Rhins : « On a fait de nos jours une assez

1. S. Turner, *Ambassade au Tibet*, t. I, p. 312.
2. Id., *id.*, t. II, p. 145.
3. Id., *id.*, t. II, p. 5.
4. Id., *id.*, t. II, p. 50.

mauvaise réputation aux bonzes et aux lamas ; mais, d'une façon générale, les Thibétains sont de braves gens, gais, francs et hospitaliers [1] », bien que la fin sanglante de cet explorateur semble lui donner un cruel démenti ?

Il est un point, par exemple, qui touche à la fois à leur caractère et à leurs mœurs, sur lequel tous les explorateurs sont unanimes : c'est leur extrême malpropreté, dans leur intérieur, dans leurs vêtements et sur leurs personnes, défaut qui leur est commun du reste, avec tous les peuples de la même race, les Boutaniens et les Tartares mongols. Chez eux, l'eau ne sert qu'à la préparation de la nourriture et du thé ; son emploi pour tout autre usage est absolument inconnu de toutes les classes inférieures. « L'odeur qu'on respire dans les tentes mongoles, dit le père Huc, est rebutante et presque insupportable, quand on n'y est pas accoutumé. Cette odeur forte, et capable quelquefois de faire bondir le cœur, provient de la graisse et du beurre dont sont imprégnés les habits et les objets à l'usage des Tartares. A cause de cette saleté habituelle, ils ont été nommés *Tsao-ta-dzé*, « Tartares puants », par les Chinois, qui, eux-mêmes, ne sont pas inodores ni très scrupuleux en fait de propreté [2]. » Cette malpropreté est encore aggravée par l'usage de ne changer un vêtement que lorsqu'il est réduit à l'état de guenille inutilisable et de coucher tout habillé ; nous verrons plus tard que c'est une des causes de la fréquence et de la gravité des maladies épidémiques qui désolent fréquemment ces contrées. Samuel Turner a trouvé une raison ingénieusement originale pour expliquer cette habitude de repoussante malpropreté : « Il faut observer, dit-il, que les ministres de cette religion (le bouddhisme) forment une classe à part et uniquement occupée de ses devoirs pieux. Le peuple, prétendant ne devoir se mêler en rien des

1. Dutreuil de Rhins, *Asie Centrale*, p. 8.
2. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. I, p. 66.

matières spirituelles, laisse la religion, avec toutes ses formules et ses cérémonies, à ceux qui, par devoir et par habitude, sont, dès leur jeunesse, attachés à ces pratiques et à ces préjugés. C'est là sans doute ce qui fait que beaucoup de Boutaniens croient pouvoir se dispenser de se laver et de boire de l'eau [1]. » Malheureusement pour cette excuse si bien trouvée, la propreté ne règne guère plus dans les monastères tibétains que chez les particuliers, à ce point que les objets qui en sortent, tels que les amulettes et les formules talismaniques, emportent avec eux et gardent, d'une façon indélébile, l'odeur atroce de graisse rance dont est saturée l'atmosphère des couvents.

Une autre imputation grave formulée contre les Tibétains, est l'accusation d'immoralité. On leur reproche, — outre la polygamie et la polyandrie, dont nous parlerons tout à l'heure à propos du mariage, — un libertinage effréné allant jusqu'au prêt de la femme mariée par son mari : « Au Thibet, on se prête sa femme comme on se prête une paire de bottes ou un couteau ; rien ne s'oppose à ce qu'il en soit ainsi ; il y a peu d'exceptions, et les femmes n'y voient pas pour elles la moindre honte [2]. » De même, aucune surveillance n'existerait de la conduite des filles ; celles qui ont été mères avant le mariage étant, au contraire, plus recherchées que les autres, en raison de la certitude de leur fécondité [3]. Ces accusations ne sont pas nouvelles, la seconde du moins, et il y a beau temps que Marco Polo s'en est fait l'écho : « Nul homme de celle contrée pour riens du monde ne prendroit à femme une garce pucelle ; et dient que elles ne vallent riens, se elles ne sont usées et coustumées de gésir avec les hommes. » Mais aussi il affirme, contrairement aux allégations de notre savant mis-

1. S. Turner, *Ambassade au Tibet*, t. I, p. 136.
2. C.-H. Desgodins, *Mission du Thibet*, p. 225.
3. Id., *id.*, p. 225.

sionnaire, le respect de la fidélité dans le mariage : « Mais quant elles sont mariées, si les tiennent trop chières, et ont pour trop grant vilonnie se l'un touchast la femme à l'autre, et se gardent moult de ceste honte, depuis qu'ils se sont mariés avec si faites femmes [1]. »

Sans entrer dans aucun détail, le père Huc constate que « les Thibétains sont bien loin d'être exemplaires sous le rapport des bonnes mœurs ; il existe parmi eux de grands désordres ». « Mais, » continue-t-il, « une chose qui tendrait à faire croire que, dans le Thibet, il y a peut-être moins de corruption que dans certaines autres contrées païennes, c'est que les femmes y jouissent d'une grande liberté. Au lieu de végéter emprisonnées au fond de leurs maisons, elles mènent une vie laborieuse et pleine d'activité [2]. »

De son côté, Samuel Turner fait les mêmes constatations par rapport à la condition des femmes, mais il est muet sur la question d'immoralité, et de ses dires on pourrait plutôt conclure à une assez grande retenue de la part des hommes : « Tous paraissent avoir des attentions pour les femmes ; mais, très modérés dans toutes leurs passions, leur conduite à l'égard du beau sexe est également éloignée de la grossièreté et de l'adulation. Les femmes du Tibet occupent dans la société un rang plus distingué que leurs voisines du midi. Non seulement elles jouissent d'une entière liberté, mais elles sont maîtresses de maison et compagnes de leurs époux [3]. »

Tout différent est ce portrait de la femme tibétaine tracé par une autre main. « Ici la femme va et vient, vaque à ses occupations de ménage ou de commerce sur la place publique, se livre à l'agriculture, file devant la porte de sa maison en bavardant avec les commères, entreprend aussi de longs voyages, tantôt à pied, tantôt à cheval ; sous ce

1. G. Pauthier, *Le Livre de Marco Polo*, t. II, p. 373.
2. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, p. 260.
3. S. Turner, *Ambassade au Tibet*, t. II, p. 145.

rapport elle est bien libre, mais elle n'en est pas moins l'esclave et le souffre-douleurs d'un ou de plusieurs maris; elle est achetée comme une marchandise sans qu'on lui demande son consentement; par là elle a le droit à devenir une espèce de chef domestique, mais elle est obligée de se soumettre à toutes les volontés, aux caprices et aux passions brutales de son mari. On regarde comme des époux très vertueux ceux qui se font la promesse de n'avoir jamais de rapports qu'ensemble; mais cette promesse est très rare. Dans tous les pays païens, la femme est méprisée comme un être inférieur à l'homme; les Thibétains ont même pour la désigner une expression qui peut se traduire par *être vil* [1].»

Voilà, certes, un tableau convenablement poussé au noir et bien fait pour compléter un éloquent réquisitoire contre les mœurs tibétaines. Pauvres Tibétains! dont le plus grand crime est peut-être leur attachement à leur religion et à leurs coutumes nationales, et leur résistance énergique à la prédication du christianisme! Au milieu de toutes ces contradictions, on arrive à se demander, sans trop oser se prononcer, s'ils sont réellement des monstres indignes de tout intérêt, ou bien les victimes d'une calomnie séculaire. Et même, seraient-ils aussi gangrenés qu'on nous les représente, n'auraient-ils pas une excuse dans l'exemple de l'hypocrisie, de la dépravation et de la débauche qui règnent dans leurs couvents, pieux asiles où fleurissent et se propagent, comme plantes vénéneuses en serre chaude, ces deux fléaux de l'humanité, le célibat et la mendicité.

La mendicité est la plaie du Tibet. Il est juste de dire qu'elle est fortement encouragée par le caractère compatissant et charitable du Tibétain de toutes les classes, et à cet égard sa réputation est si bien établie, que de tous les pays voisins affluent sur son territoire miséreux et fainéants, moines bouddhistes, sanyasis indous et fakirs musulmans.

1. C.-H. Desgodins, *Mission du Thibet*, p. 226.

Dans les villes, les villages et les campagnes, ils vont de porte en porte, entrant sans se gêner dans les maisons ou les tentes, et, sans parler, étendent le bras, le poing fermé et le pouce en l'air, ce qui est en ce pays la manière de demander l'aumône [1]. Il est rare qu'on les laisse sortir sans leur donner au moins une poignée de *tsampa* [2].

Les mendiants sont légion; mais, chose singulière, les vrais misérables forment parmi eux la minorité. La grande masse est composée de mendiants par ordre de justice, condamnés à vivre sous la tente sans pouvoir rien posséder et à venir à certains jours mendier en des lieux fixés, et surtout de mendiants par dévotion, moines et laïques, qui ont fait vœu de vivre d'aumônes pendant un temps déterminé ou pendant leur vie entière, ou pèlerins se rendant à quelque lieu saint ou à quelque monastère en renom. C'est principalement autour des couvents et des temples qu'ils pullulent, spéculant sur la charité des pèlerins fortunés et s'ingéniant à la provoquer par tous les moyens imaginables. « Lorsque nous arrivâmes près du monastère (de Jhanseu), raconte Turner, nous fûmes assaillis par une foule de mendiants de tout âge et de tout sexe. Il y avait parmi eux quelques jeunes gens qui portaient des masques et faisaient des tours et des bouffonneries. Nous vîmes au coin d'une rue deux vieilles femmes couvertes de haillons, qui jouaient d'une espèce de guitare et dansaient au son de leur rauque instrument. On voit, d'après ce que je viens de dire, que la profession de mendiant n'est pas inconnue au Tibet, mais on l'y exerce d'une manière moins désagréable et peut-être avec plus de succès qu'en Europe. Ici les mendiants cherchent à amuser ceux à qui ils demandent l'aumône, au lieu de les affliger par le récit d'un malheur qui n'est pas réel, ou par le spectacle d'une infirmité factice. Nous

1. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, p. 266.
2. Farine d'orge grillée.

jetâmes quelques petites pièces d'argent à ceux qui nous importunaient et la dispute qu'elles occasionnèrent entre eux nous donna le temps de nous éloigner. » Les couvents font aussi des distributions de nourriture à tous les mendiants qui se présentent, et ces libéralités ont pour résultat d'entretenir perpétuellement autour de chaque monastère une troupe de misérables ou de paresseux en nombre d'autant plus considérable que le couvent est plus riche et par conséquent plus généreux.

La politesse est une des vertus du Tibétain. Il salue en ôtant son chapeau, comme en Europe, et demeure tête nue devant toute personne qu'il respecte; mais, par un usage singulier, quand il veut être particulièrement aimable et poli, il complète son salut par deux gestes qui paraîtraient au moins étranges chez nous : — il tire la langue en l'arrondissant et se gratte l'oreille. Quand il se présente devant un supérieur, il se prosterne neuf fois jusqu'à toucher de son front le parquet, puis, se retirant à reculons, il va s'asseoir sur le plancher à l'autre bout de la salle. S'il s'adresse à quelque lama de haut rang, après les prosternations de rigueur il demeure à genoux, la tête inclinée jusqu'au sol, jusqu'à ce qu'on l'ait autorisé à se relever. Un élément indispensable de la politesse tibétaine est le don d'une sorte d'écharpe de soie appelée *Khata* (Kha-*b*tags [1] ou *dga'-l*tag [2]), « écharpe de félicité ». Deux Tibétains de bonne compagnie ne s'abordent jamais sans se présenter mutuellement le Khata. S'ils sont de même rang, ils se bornent à un simple échange d'écharpe. Quand un inférieur est reçu par son supérieur, la première chose qu'il fait, après s'être prosterné selon l'étiquette, c'est de présenter respectueusement un Khata que le supérieur, quel que soit son rang,

1. D'après Schlagintweit, *Le Bouddhisme au Tibet, Annales du Musée Guimet*, t. III, p. 122.

2. Selon Klaproth, *Description du Tubet, Nouveau Journal Asiatique*, t. IV, p. 151.

prend de sa propre main ; puis, au moment où il prend congé, le haut personnage, à son tour, lui fait mettre par un de ses gens une écharpe sur les épaules, et s'il veut l'honorer d'une façon particulière il la lui passe lui-même autour du cou. Cet usage est tellement universel qu'on n'envoie pas une lettre sans y joindre un petit Khata fait *ad hoc*.

Ces écharpes se font en une espèce de gaze de soie fort légère, tantôt unie tantôt damassée. Elles sont plus longues que larges et terminées aux deux bouts par des franges. Quelquefois, les plus belles portent au-dessus des franges, tissée dans l'étoffe, la formule d'invocation sacrée *Om! Mani padmé Houm* [1]! Elles sont toujours de couleur vive, surtout blanches ou rouges et de préférence blanches. On en fait de toutes dimensions et de toutes qualités, et naturellement la valeur du Khata doit être en rapport avec le rang de la personne qui l'offre et de celle à qui il est offert.

3. Mariage. Polyandrie. Polygamie. — Le mariage est peu en faveur dans les hautes classes de la société. Plusieurs causes peuvent être invoquées pour répondre de ce fait. Mais, chez ce peuple éminemment religieux, on doit sans hésitation placer au premier rang le dogme bouddhique de la sainteté du célibat monastique et aussi les avantages considérables attachés à l'état de lama. Non seulement le lama vit grassement sans rien faire, à l'abri dans son couvent de toutes les vicissitudes de la fortune (considération qui n'est pas sans importance même dans des pays moins pauvres que le Tibet), mais encore il peut prétendre aux hautes dignités ecclésiastiques et même civiles, dont l'accès lui est largement ouvert, grâce au favoritisme d'un gouvernement tout théocratique et à la supériorité que lui donne une instruction plus soignée sur tous ses concurrents laïques.

1. « O! Le Joyau dans le lotus. Amen! » Invocation qui s'adresse au Bodhisattva Tchanrési ou Padmapâni, dieu protecteur du Tibet.

De plus, quel que soit son rang, le caractère sacré dont il est revêtu lui assure partout un respect, un droit de préséance et une autorité qui flattent son orgueil, et qu'il peut souvent, avec tant soit peu d'habileté, mettre à profit au mieux de ses intérêts. Ces avantages sont tellement appréciés que dans chaque famille un des fils, au moins, est dès son enfance destiné à l'état ecclésiastique. Une autre cause, très sérieuse également, c'est l'ambition qui porte le laïque au célibat afin de ne pas être détourné, par les joies et les soucis de la famille, des soins et surtout des intrigues incessantes par lesquels il lui faut assurer sa fortune. A ces raisons, nous pouvons ajouter encore une disproportion assez grande entre le nombre des femmes et celui des hommes, et, aussi, chez ceux-ci, une certaine froideur de tempérament qu'il faut attribuer sans doute à la rigueur du climat.

Les préliminaires et les cérémonies du mariage ne sont ni bien longs ni bien compliqués ; par contre les fêtes et réjouissances, qui l'accompagnent obligatoirement, représentent une dépense considérable quelle que soit la fortune des deux familles. Il n'y a pas d'état civil au Tibet, et le clergé, qui réprouve et condamne l'union des sexes, s'abstient de paraître à ces cérémonies ; le mariage est donc simplement un acte consacré par le consentement mutuel et dont la validité est assurée par le témoignage des invités. Dans la haute classe, où les usages chinois ont été adoptés, la demande en mariage se fait par l'intermédiaire d'entremetteuses, amies ou parentes de la famille du jeune homme. Celles-ci, munies de khatas et de quelques flacons de tchong [1], se rendent chez les parents de la jeune fille, exposent la mission dont elles sont chargées, discutent la dot à fournir par chaque partie [2], plaident enfin de leur

1. Sorte de bière faite avec de l'orge fermenté.

2. Ceci est en désaccord avec l'assertion que le mari achète sa femme (voir Klaproth, *Description du Tubet; Nouveau Journal asiatique*, t. IV, p. 251).

mieux la cause de leur client. Si la demande est agréée, elles distribuent les khatas aux membres de la famille, tandis que circulent les écuelles de tchong; puis elles attachent un bijou de forme spéciale, composé d'une grosse turquoise montée en or et nommé *sédzia* [1], sur le front de la fiancée, à laquelle le futur est autorisé dès lors à apporter les cadeaux de noce, qui consistent ordinairement en thé, parures, lingots d'or et d'argent, et bestiaux, principalement des moutons. De leur côté, les parents de la jeune fille lui donnent en dot des terres et du bétail [2], et l'apport des deux époux s'accroît encore des cadeaux que tous les invités sont tenus d'apporter.

Au jour fixé pour le mariage, on dresse devant la maison de la fiancée une tente dont on parsème le sol de grains de blé ; c'est là que viennent la chercher les parents du futur et que l'on sert en leur honneur un premier repas de noce. Ce festin terminé, toute l'assistance se forme en cortège, et, si la distance n'est pas trop grande, la fiancée, tenue des deux bras par son père et sa mère, est conduite à pied à la maison de son mari ; si la route est longue, le trajet se fait à cheval. Au moment où elle arrive à la maison nuptiale, on jette sur la jeune femme quelques poignées de froment et d'orge ; puis on la fait asseoir à côté de son époux, on leur donne à boire du tchong et du thé, et tous les invités défilent en déposant devant eux leurs cadeaux. Aussitôt après, commencent d'interminables festins, avec intermèdes de musique et de danses, qui durent invariablement pendant trois jours. Les frais de ces réjouissances, où tout ce que comporte le luxe tibétain est prodigué, sont si exorbitants qu'il faut, paraît-il, les compter parmi les causes de la rareté des mariages.

1. Klaproth, *Description du Tubet ; Nouveau Journal asiatique*, t. IV, p. 251.
2. Id., *id.*

Malgré l'absence de toute intervention civile et religieuse, ces unions se rompent rarement. Quelle que soit la gravité des motifs invoqués, — l'adultère même ne donnant lieu qu'à un châtiment corporel pour la femme, et, pour son complice, à une indemnité pécuniaire à payer au mari, avec, dans la province d'Ou, l'exposition des coupables nus sur la place publique, — le divorce ne peut avoir lieu que par mutuel consentement, et, dans ce cas, aucun des divorcés ne peut se remarier [1].

Dans le peuple, toutes proportions gardées, les cérémonies du mariage se passent presque exactement de la même manière ; seulement le jeune homme fait lui-même sa demande aux parents de la jeune fille ; on supprime la cérémonie coûteuse de la tente, et la fiancée est conduite simplement par ses parents à la maison de son mari, où celui-ci l'attend entouré de sa famille et de ses amis [2].

Polyandrie et Polygamie. — Il se pratique, dans tout le massif de l'Himâlaya, une forme particulière de mariage, que tous les auteurs qui ont traité de ce sujet considèrent, à juste raison, comme la cause la plus sérieuse de la dépopulation de cette contrée, et qu'on appelle du nom de *Polyandrie.*

On sait en quoi consiste cette étrange coutume, d'un usage presque général dans la basse classe, parmi les petits marchands, les artisans, les agriculteurs et les pasteurs. C'est le mariage simultané d'une femme avec plusieurs maris. L'affaire se passe, du reste, toujours en famille. Plusieurs frères — quelquefois jusqu'à quatre et cinq — se réunissent pour épouser une femme qui devient leur épouse commune, tient leur ménage et s'occupe de tous les détails d'intérieur, tandis qu'eux apportent à la communauté le fruit de leur travail au dehors. Certains de ces ménages en

1. S. Turner, *Ambassade au Thibet*, t. II, p. 148.
2. Id., *id.*, t. II, p. 148.

collectivité parviennent, surtout si la femme est économe et laborieuse, à se constituer une honnête aisance ; tout s'y passe, paraît-il, de la manière la plus correcte et avec une entente parfaite. Ces mariages se concluent exactement comme les autres. C'est l'aîné des frères qui choisit la femme, fait la demande et figure seul dans la cérémonie des noces. Il est le chef de la famille commune ; c'est à lui que les enfants donnent le nom de père, tandis qu'ils appellent oncles les autres frères [1].

Deux raisons peuvent expliquer cette coutume si étrange : l'infériorité du nombre des femmes par rapport aux hommes, et la misère générale du pays. Cette dernière raison paraît être la plus sérieuse, car on peut concevoir jusqu'à un certain point que les Tibétains, en proie à une atroce misère, aient cherché, à la fois, à vivre le plus économiquement possible, à ne pas morceler par le partage leurs maigres héritages et à restreindre la nativité autant qu'il était en leur pouvoir, afin de diminuer le nombre des bouches à nourrir. Celle tirée de l'insuffisance du nombre des femmes nous paraît devoir être écartée ; car, d'un côté, un assez grand nombre de femmes se vouent au célibat religieux et se retirent dans les couvents, et, de l'autre, on signale l'existence de la polygamie parmi les classes nobles et riches. Nous manquons de renseignements précis sur la polygamie tibétaine, qui paraît se rapprocher davantage de la polygamie des Chinois que de celle des musulmans ; c'est-à-dire comporter une seule femme légitime, véritable maîtresse de maison, et un nombre *ad libitum* de secondes épouses (euphémisme pour concubines) limité seulement par l'ampleur des revenus du chef de la famille.

1. Voir à ce sujet S. Turner, *Ambassade au Thibet*, t. II, p. 143 ; — Griffith, *Mission du capitaine Pemberton au Boutan*, *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, t. VIII, pp. 261-265 ; — C.-H. Desgodins, *Mission du Thibet*, p. 225 ; — Elysée Reclus, *Tibet*, p. 83.

4. Naissance. Funérailles. — Il se semble pas que les Tibétains attachent beaucoup d'importance à la naissance des enfants, car, de même que nos voyageurs, les historiens et géographes chinois sont à peu près muets sur ce point, à notre connaissance du moins. Nous savons seulement que la naissance d'une fille est considérée comme un événement des plus heureux et fêtée d'une façon toute particulière ; que l'enfant nouveau né, au lieu d'être lavé, est enduit de beurre (probablement comme préservatif contre le froid) et exposé au soleil ; que sa mère lui lèche les yeux [1] afin de le garantir de la cécité ; qu'on le sèvre au bout de quelques semaines et qu'on le nourrit alors de bouillie de farine d'orge grillée, régime qui doit certainement contribuer à la grande mortalité infantile ; enfin, que la petite vérole fait parmi les nouveau-nés des ravages effrayants.

Funérailles. — « Après ces peuples-là sont ceux de Tebeth, dont l'abominable coutume était de manger leur père et leur mère morts, et pensaient que ce fut un acte de piété de ne leur donner point d'autre tombeau que leurs propres entrailles ; mais maintenant ils l'ont quittée, car ils étaient en abomination à toutes les autres nations. Toutefois ils ne laissent pas de faire encore de belles tasses du test (crâne) de leurs parents afin qu'en buvant cela leur fasse ressouvenir d'eux en leurs réjouissances ; cela me fut raconté par un qui l'avait vu [2]. » Malgré ce témoignage de Guillaume de Rubruquis, généralement assez exact en dépit de sa naïve crédulité, il est plus que douteux que les Tibétains se soient livrés à cette pratique, dont on a du reste chargé plusieurs autres peuples sauvages, et qu'on

1. Klaproth, *Description du Tubet; Nouveau Journal asiatique*, t. IV, p. 253. — Cet usage paraît être un atavisme d'animalité.

2. Guillaume de Rubruquis, dans *Voyages de Benjamin de Tudelle* etc., p. 328.

pourrait appeler la *Patrophagie;* les Chinois, qui paraissent avoir été en contact avec eux dès le dernier siècle avant notre ère, et qui sont fort friands de racontars de ce genre, même apocryphes et fabuleux, en auraient sûrement dit un mot, surtout si, comme semble le faire entendre Rubruquis, cette barbare coutume avait persisté jusqu'aux approches du XIIIe siècle. Il est probable que ce dire a pour origine un usage funéraire, dont nous parlerons tout à l'heure, mal compris par quelque témoin incapable de se renseigner exactement. Mais ce qui est incontestable, c'est l'emploi qu'ils faisaient, et qu'ils font encore, d'ossements humains pour certains usages religieux. Dans les orchestres des temples, on se sert couramment de trompettes, appelées *kang-doung* (r'kang-dung), faites avec des fémurs et des tibias, — et l'on assure que leur son est d'autant plus puissant et harmonieux que les anciens propriétaires de ces membres ont été des saints plus vénérables, — ainsi que de tambours à double caisse, nommés *damarou,* formés de deux crânes humains réunis par le sommet et dont la cavité est recouverte d'un parchemin bien tendu. Peu de temps après l'exposition de 1889, nous avons eu entre les mains un crâne, merveilleusement serti de perles fines et reposant sur un socle ou pied en or massif orné de pierres précieuses, que l'on disait être celui de Téchou-Lama, le célèbre Pantchen Rinpotché qui mourut de la petite vérole à Pékin, en 1780. Plusieurs inscriptions tibétaines et chinoises étaient gravées sur ce crâne si luxueusement décoré et écrites sur des morceaux de papier aux cinq couleurs sacrées collés dans sa cavité; malheureusement, elles ne fournissaient aucun indice qui pût aider à connaître le personnage de marque dont il avait jadis abrité le cerveau. Ce paraissait être une coupe à sacrifice votive. Enfin, de ce que beaucoup de divinités tibétaines tiennent en main une coupe faite d'un crâne humain, appelée *thod-krag,* nous sommes en droit de supposer que, comme les Scythes dont

parle Hérodote [1], les Tibétains buvaient parfois dans des crânes. Reste à savoir si c'étaient ceux de leurs parents ou des ennemis qu'ils avaient tués à la guerre ?

Le Tibétain est très pieux et paraît avoir très vif le sentiment de la famille et le respect des parents. Cependant beaucoup de voyageurs, et surtout les missionnaires, lui reprochent des usages funéraires qui paraissent également en contradiction avec le sentiment religieux et le respect dû aux morts. Ces critiques, fondées à notre point de vue européen, perdent beaucoup de leur valeur si l'on veut bien, un instant, faire abstraction de ses préjugés et tâcher de penser d'après les idées tibétaines. Une opinion courante chez tous les peuples, brâhmanes et bouddhistes, qui professent la croyance en la transmigration, c'est que, aussitôt après la mort, l'âme — ou le principe impérissable quelque nom qu'on lui donne — se sépare absolument du corps qui lui a servi d'enveloppe pour recommencer une nouvelle vie dans un nouveau corps, et que, par conséquent, le cadavre n'a plus rien du mort, n'est plus qu'un amas de matière qu'il importe de rendre au plus vite au grand courant vital universel par la dissociation des éléments divers qui le composent. A cette idée s'ajoute, au Tibet, la croyance que l'âme du mort, retenue par le cadavre comme par une chaîne, ne peut se réincarner pour une nouvelle existence et erre, véritable âme en peine, dans un état intermédiaire entre la vie et la mort, appelé *bardo* et presque aussi redouté que l'enfer, tant que les éléments matériels du corps ne sont pas intégralement restitués à la nature ; hâter leur dissolution est donc un devoir pieux, quel que soit le moyen qu'il faille employer pour y parvenir.

Le procédé le plus parfait et le plus expéditif est sans contredit l'incinération ; mais il est très coûteux au Tibet

1. Hérodote, *Histoires*, livre IV, paragraphe 65.

où le bois est tellement rare que le seul combustible employé pour la cuisine et le chauffage est la fiente séchée des animaux domestiques. Aussi est-il réservé aux lamas et aux personnes des hautes classes.

Quand il s'agit d'un lama, aussitôt que le mort a rendu le dernier soupir, on l'assied dans une attitude de dévotion, les jambes croisées de telle façon que le dessus du pied soit appuyé sur la cuisse opposée et la plante en l'air, posture qui est celle des images des Bouddhas. La main droite repose ouverte et le pouce replié dans la paume de la main sur la cuisse droite ; le bras gauche est replié contre le corps, la main ouverte et le pouce écarté de manière à former un angle droit avec la main à la hauteur de l'épaule, attitude de la méditation parfaite. Les yeux à demi fermés sont dirigés vers le sol pour indiquer que, non seulement toutes les fonctions du corps sont suspendues, mais encore que les facultés de l'âme sont tout entières absorbées dans la méditation. Le corps est ensuite revêtu du vêtement religieux et porté en grande pompe sur un bûcher, dressé autant que possible sur une éminence. Lorsque le cadavre est consumé, on en recueille précieusement les cendres que l'on dépose dans l'intérieur d'une statuette de cuivre représentant une divinité ou, plus rarement, le personnage lui-même [1]. Quelquefois on pétrit ces cendres avec des résines parfumées et on en modèle une petite statuette. Inutile de dire que ces statuettes sont religieusement conservées dans le temple du monastère auquel appartenait le défunt.

Si le mort est un laïque, les choses se passent à peu près de la même manière, sauf qu'on ne recueille pas les cendres. Aussitôt que la mort est constatée, le défunt ficelé, les genoux rapprochés du menton et les mains entre les jambes, dans un de ses vêtements habituels, est enfermé dans un

1. S. Turner, *Ambassade au Thibet*, t. II, p. 9.

panier ou un sac de cuir. La famille se hâte de porter au temple des offrandes de beurre qu'on fait brûler devant les images sacrées et d'inviter les lamas à se rendre à la maison mortuaire pour y lire les prières des morts. Puis au jour déclaré favorable par les lamas astrologues, le corps est porté sur le bûcher, auquel le plus proche parent du mort met le feu à l'aide d'une torche allumée par le chef des lamas, qui tout le temps que dure l'incinération psalmodient des prières rangés autour du bûcher. Ils ont soin de continuellement suivre de l'œil les formes capricieuses de la fumée, prétendant lire dans ses volutes le sort futur de l'âme et même quelquefois y voir l'âme elle-même [1].

Mais ceci est funérailles de luxe qui ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Pour la masse de la population, même riche, le mode employé est précisément celui dont tous les étrangers ont dénoncé la répugnante horreur, et certainement les Tibétains eux-mêmes n'en supporteraient pas le spectacle, s'ils n'étaient cuirassés par l'habitude et les préjugés.

Le corps, préparé comme nous l'avons dit tout à l'heure, est porté dans un lieu spécial, sorte de charnier à ciel ouvert entouré d'une assez haute muraille dans laquelle sont pratiqués au raz du sol des ouvertures qui permettent aux chiens et autres animaux voraces d'y pénétrer. Là, il est remis aux mains de découpeurs qui le dépècent et jettent la chair par morceaux aux chiens, aux vautours et aux corbeaux. Quand les os sont parfaitement dépouillés de toute chair, on les brise et on les broie dans un mortier de pierre, on les mélange avec de la farine d'orge grillée, dont on fait des boulettes que l'on donne aux chiens et aux oiseaux voraces. Ce genre de sépulture est regardé comme très honorable et profitable à l'âme dans la vie future.

Il est encore une autre manière de pratiquer ces funé-

1. C.-H. Desgodins, *Mission du Thibet*, p. 400.

railles qui, par leur esprit au moins, se rapprochent beaucoup des usages funéraires des Parsis, méthode plus économique (le dépeçage d'un cadavre coûte une quinzaine de francs, somme considérable dans le pays), si elle est moins expéditive. Elle paraît être usitée à l'exclusion de la précédente dans la province de Tsang. Voici la description qu'en donne Turner : « J'ai vu, à côté du monastère de Téchou-Loumbo (Tachilhounpo), l'endroit où les Thibétains mettent ordinairement leurs morts. C'est un charnier assez spacieux, situé à l'extrémité du roc qui est absolument perpendiculaire, et entouré des autres côtés par de hautes murailles, que l'on a sans doute construites pour épargner aux vivants le dégoût et l'horreur que pourrait leur causer la vue des objets que ce lieu renferme. On en a laissé le centre totalement découvert pour que les oiseaux de proie puissent y entrer. Dans le fond, il y a un passage étroit et bas par où les chiens et les autres animaux voraces y pénètrent. D'une éminence que le roc forme à côté s'avance une plate-forme qu'on a construite afin de pouvoir jeter facilement les cadavres dans le charnier. Là, le seul devoir que l'on rende aux morts, c'est de les placer de manière qu'ils puissent être bientôt la proie des oiseaux carnassiers et des chiens dévorants [1]. » Ces chiens sont, paraît-il, tellement habitués à leurs lugubres festins, qu'ils rôdent par troupes autour des maisons où ils sentent la mort et suivent les convois funèbres, auxquels ils font un macabre cortège.

Dans les campagnes, on ne prend pas tant de précautions. On dépose simplement les corps en plein air sur quelque rocher et on laisse aux animaux carnivores, le soin de leur donner la sépulture. Quant aux misérables qui ne peuvent ni payer des porteurs, ni acheter les prières du clergé, on jette tout bonnement leurs morts dans les rivières. Jamais on

1. S. Turner, *Ambassade au Thibet*, t. II, p. 96.

n'enterre les corps, sauf lorsque règne une épidémie de petite vérole.

Il est cependant encore un autre mode de funérailles en usage au Thibet, qui se rapproche sensiblement de ce qui se passe chez nous; mais il n'est employé que pour les grands lamas, tenus pour être les incarnations de quelque divinité. Pour eux, en effet, le danger du Bardo n'est pas à craindre en raison de la nature divine de l'âme qui les anime. Leurs corps, après avoir subi une sorte d'embaumement superficiel, sont conservés en des châsses magnifiques exposées à la vénération des fidèles dans de splendides mausolées, moitié tombeaux et moitié temples. Lhasa, la ville sainte, est remplie de ces mausolées; mais le plus beau, paraît-il, est celui du Téchou-Lama Erténi, monument grandiose et superbe élevé, au milieu même du palais pontifical de Tachilhounpo, aux frais du gouvernement tibétain, aidé des dons arrachés à la dévotion populaire et des subsides considérables du gouvernement chinois, qui, dit-on, avait tout intérêt à détourner par ses largesses les soupçons qu'avait fait naître la mort subite de ce grand dignitaire à l'esprit large et patriote, partisan résolu de l'ouverture du Tibet aux Européens. Turner est, jusqu'à présent, le seul Européen qui ait eu la bonne fortune de pouvoir visiter ce merveilleux mausolée, et il en a donné une longue description [1], dont nous croyons devoir reproduire ici les parties principales, ne serait-ce que pour donner une idée de ce qu'est un monument de ce genre.

« En sortant de mon appartement, dit-il, nous suivîmes le corridor, au bout duquel nous descendîmes deux étages. Après avoir traversé divers passages, sans sortir dans la rue, nous trouvâmes une petite porte qui nous conduisit dans la cour où était le grand mausolée. Cette cour est pavée et il règne sur trois de ses côtés, un péristyle destiné

1. S. Turner, *Ambassade au Thibet*, t. II, pp. 7 et suiv.

Monastère de Tachilhounpo. Mausolée du quatrième Pantch'en Rinpotch'é.

à abriter les pèlerins et les dévots que la piété attire en ce lieu. Sur les murailles du péristyle, on a peint diverses figures d'une grandeur gigantesque, qui sont des emblèmes analogues à la mythologie tibétaine. Les deux principales de ces figures, peintes, avec des traits hideux, en bleu et en rouge, représentent les incarnations de Kâlî [1]. Les colonnes sont peintes en vermillon et ornées de dorures; et sur le fronton qu'elles supportent, on voit le dragon de la Chine. Dans le centre du péristyle, il y a une grande porte qui fait face à la principale avenue du monastère. Précisément vis-à-vis de cette porte, est l'entrée du mausolée, au-dessus de laquelle il y a un trophée, assez semblable à une cotte d'armes (écu), entouré d'une balustrade. La pièce du milieu de ce trophée est une espèce de lance, dont le bout a la forme de la feuille du grand banian [2]. Elle est sur un piédestal très bas. De chaque côté, on voit un daim couchant avec le mufle fort élevé et le cou appuyé sur l'épaule d'une figure d'environ huit pieds de haut, qui est à une égale distance de l'un et de l'autre. Ces sculptures, qui sont richement dorées, occupent tout le dessus du portique et se trouvent tout à fait en avant du corps du bâtiment.

« Nous vîmes, sous le portique, un prêtre assis qui lisait dans un grand livre ouvert devant lui, et semblait ne pas s'apercevoir que nous étions là. Il était du nombre de ceux qui prient alternativement en cet endroit et qui sont chargés d'entretenir le feu sacré devant le tombeau. Il faut qu'il y ait sans cesse un de ces prêtres qui prie, et que le feu ne s'éteigne jamais. Deux pesantes portes, peintes en vermillon avec des bossages dorés, firent trembler l'édifice lorsqu'elles roulèrent sur leurs pivots, et que leurs battants massifs heurtèrent le mur. Nous reconnûmes alors que le bâtiment

1. Il est très difficile d'identifier les personnages dont parle Turner; très probablement ici il s'agit de la reine des Dakinis, appelée en tibétain *m*Kha-*sgro*-ma, ou de la déesse Lha-mo.

2. Le figuier sacré des bouddhistes.

que nous avions pris pour le mausolée, ne servait qu'à entourer une pyramide de la plus grande beauté.

« Au pied de la pyramide, reposait le corps du Lama dans un cercueil d'or massif. Ce cercueil fut fait à Pékin, par ordre de l'empereur de la Chine, lorsque ce prince renvoya le corps du Lama à Téchou-Loumbou, où il fut conduit avec non moins de pompe que de solennité. Ses sectateurs accoururent en foule partout où il passa pour lui rendre un hommage religieux, et ils se croyaient trop heureux de pouvoir seulement toucher son cercueil, ou le poêle qui le recouvrait.

.....

« La statue du dernier Téchou-Lama est d'or pur. Elle est au haut de la pyramide et placée sous une très grande coquille dont les striures sont peintes alternativement en rouge et en blanc, et dont les bords en feston forment un dais qui couvre tout le corps de la statue. Cette statue est représentée assise sur des coussins, couverte d'un manteau de satin jaune qui flotte négligemment, et coiffée d'un bonnet qui ressemble à une mitre.

.....

« Aux bords de la coquille sont suspendus les divers chapelets dont le Lama se servait pendant sa vie, et qui, pour la plupart, sont très précieux. Il y en a en perles, en émeraudes, en rubis, en saphirs, en corail, en ambre, en cristal de roche, en lapis-lazuli. Il y en a aussi dont les grains ne sont que d'humbles *ser-bou-djya*. Tous ces chapelets sont arrangés avec symétrie et forment des festons.

« Les côtés de la pyramide sont revêtus de plaques d'argent massif. Elle forme, en s'élevant, divers gradins sur lesquels sout étalés tous les objets rares et précieux qui ont appartenu au Lama, et qui proviennent des offrandes des dévots. Il y a, entres autres choses, des tabatières d'un grand prix et divers bijoux curieux qui lui avaient été donnés par l'empereur de la Chine. Il y a aussi de magnifiques por-

celaines, de grands vases du Japon du plus beau bleu, et plusieurs gros fragments de lapis-lazuli. Ces différentes choses sont arrangées suivant le goût du pays et font un très bel effet.

« A la hauteur d'environ quatre pieds, la pyramide a un gradin beaucoup plus large que les autres, sur le devant duquel sont sculptés deux lions rampants. Entre ces lions est une statue d'homme qui a des yeux d'une grandeur énorme et qui lui sortent de la tête. Son corps fait des contorsions bizarres, sa physionomie peint le trouble et l'anxiété et ses mains sont placées sur les cordes d'une espèce de guitare. Des hautbois, des trompettes, des cymbales et divers autres instruments de musique sont aux extrémités du gradin, immédiatement au-dessous des figures, et l'espace intermédiaire est rempli de vases de porcelaine de la Chine, de vases bleus du Japon et de vases d'argent.

« A droite de la pyramide est placée une seconde statue du Lama, de grandeur naturelle, qui, suivant ce que Pourounghir m'a assuré, lui ressemble singulièrement. Elle est assise dans une chaire, au-dessous d'un dais de soie et ayant un livre devant elle. Cette statue n'est point d'or massif, mais de vermeil. En face de la pyramide, il y a un autel, couvert d'un tapis de drap bleu, sur lequel on dépose les offrandes journalières telles que les fleurs, les fruits, les diverses espèces de grains et l'huile. Il y a aussi sur cet autel plusieurs lampes allumées et qu'on ne laisse jamais s'éteindre, parce que le feu en est considéré comme sacré. La fumée que produisent ces lampes et une multitude de cierges odorants remplit l'enceinte de ce lieu et répand tout autour une odeur très suave.

« De chaque côté, on a suspendu au plafond diverses pièces de satin et d'autres étoffes de soie de la plus grande beauté. Tout auprès de la pyramide, il y a deux pièces de velours noir, couvertes d'un bout à l'autre d'une broderie en perles en forme de réseau et bordées aussi d'un rang de

perles. Quelques pièces de beau brocart anglais et de superbe *gullbudden* de Bénarès complètent ce magnifique assemblage d'étoffes. Sur les murailles on a peint, depuis le haut jnsqu'en bas, des rangs de *gélongs* occupés à prier.

« Le pavé est couvert de tous côtés de monceaux de livres sacrés, concernant la religion des lamas, livres que les professeurs orthodoxes de cette religion augmentent continuellement par de volumineux commentaires.

.....

« La coquille qui couvre la pyramide est extrêmement grande, et quand on la voit à une certaine distance, elle fait un très bel effet. Elle est placée sur le côté d'un grand rocher et élevée au-dessus de la plus grande partie du monastère, de sorte qu'on l'aperçoit de très loin.....

« Quant à la maçonnerie, le mausolée du Téchou Lama est de pierre brute et de bon mortier. Il a plus de largeur que de profondeur et il est excessivement élevé. Les murs ont plus d'épaisseur à leur base que dans le haut, ce qui leur donne une obliquité très sensible.

« Au-dessus du portique, et précisément dans le centre du bâtiment, il y a une fenêtre garnie de rideaux de moire noire. On voit, en or, sur l'extérieur des murs, le soleil, ainsi que la lune dans ses différentes phases. Ces peintures y sont même plusieurs fois répétées. Une bande de couleur brune règne tout autour du bâtiment un peu plus haut que la fenêtre. Au-dessus de cette bande, on voit sur la façade, une tablette ou l'on a écrit en grandes lettres d'or la phrase mystique : *Om! Mani padmé. Houm!* Il y a ensuite un espace en blanc et toute la partie de la façade qui est au dessus, et qui a environ douze pieds de haut, est peinte en rouge. La frise et la corniche sont peintes en blanc.

« On voit au-dessus des angles et du reste de la muraille, de distance en distance, des colonnes d'environ cinq pieds de haut et de deux ou trois pieds de circonférence. Elles sont de métal richement doré, et leur plinthe est fixée dans

le centre de la muraille. Plusieurs de ces colonnes sont couvertes de drap noir et ont, de divers côtés, des bandes d'étoffe blanche, perpendiculaires et transversales, qui forment des croix fort distinctes[1]. Les colonnes sont grenues et cannelées, et on y a gravé diverses lettres. Elles sont aussi couronnées de quelques légers ornements. Des têtes de lion, bien sculptées et bien dorées, sortent des quatre angles au-dessus de la corniche et portent des cloches suspendues à leur mâchoire inférieure.

« Mais la partie la plus brillante et la plus apparente de l'édifice, celle qui couronne le tout, est un dôme magnifiquement doré qui est au-dessus du centre de la pyramide et des restes du Lama. Il est supporté par de légères colonnes et il donne à l'ensemble de l'édifice bien plus d'éclat. Ses bords se relèvent avec grâce. Son sommet est orné de dragons chinois et, tout autour, il y a un nombre immense de petites cloches qui, ayant des morceaux de bois minces et carrés attachés au battant, font, avec celles qu'on voit à toutes les autres parties avancées de l'édifice, un carillon considérable dès que le vent les agite. »

Il semblerait, d'après ce que nous avons vu de leurs usages mortuaires, qu'une fois les funérailles terminées, les Tibétains ne doivent plus guère se soucier de leurs morts. Cela est exact en ce qui concerne le corps, guenille de nulle valeur dès que l'âme l'a quitté, sauf lorsqu'il s'agit de saints personnages ; mais, en bons bouddhistes qu'ils sont, ils se préoccupent, en certaines occasions, des âmes qui peuvent ou avoir besoin de prières pour obtenir une bonne transmigration et d'offrandes pour soutenir leur existence, ou bien venir efficacement en aide aux vivants si elles ont trans-

1. Schlagintweit constate également l'existence de ces croix blanches sur fond noir, comme décorations des cylindres à prières et des fenêtres des monastères. Il y voit le symbole du calme et de la paix (*Le Bouddhisme au Tibet ; Annales du Musée Guimet*, t. III, p. 116).

migré parmi les dieux et dans la sainte classe des Lamas. Nous n'avons pu savoir si, comme dans la Chine et le Japon, ils rendent aux morts un culte journalier ou seulement anniversaire, mais ils ont une fête annuelle en l'honneur des trépassés. Cette fête se célèbre le jour anniversaire de la mort du saint Tsong-Khapa, le 25 octobre [1], ou le 29 [2], c'est-à-dire presque à la même date que nos fêtes de la Toussaint et de la Commémoration des morts, au début de l'hiver, cette mort de la nature. Elle consiste en l'illumination générale de tous les temples, les monastères, les palais et les maisons d'un bout à l'autre du territoire. Très superstitieux, les Tibétains observent, avec une attention anxieuse, les phases de cette illumination ; si les lampions brûlent avec une flamme calme et un brillant éclat, c'est un présage des plus favorables ; le vent et la pluie viennent-ils à les éteindre, c'est pour eux l'augure des plus funestes calamités pendant le cours de l'année suivante. Indépendamment de ces marques solennelles de souvenir données aux morts, ils sanctifient cette fête par divers actes de bienfaisance dont ils croient que la circonstance augmente beaucoup le mérite : repas donnés aux pauvres, aumônes distribuées généreusement suivant l'état de fortune de chacun. Il est probable — bien que nous n'en ayons trouvé aucun indice certain dans les récits des voyageurs — que cette fête comporte également des offrandes de différentes sortes aux morts, ainsi que cela se pratique en Chine et, en général, dans tous les pays bouddhiques [3].

5. Habitations. — Alimentation. — Costume. — Les

1. Selon Klaproth, *Description du Tubet; Nouveau Journal Asiatique* t. IV, p. 148.

2. Suivant Turner, *Ambassade au Thibet*, t. II, p. 98.

3. Voir de Groot, *Les fêtes annuelles des Chinois, Annales du musée Guimet*, t. XI, p. 16, 405, 413; t. XII, p. 563, ét. Paulus et Bouinais : *Le culte des morts dans le Céleste Empire et l'Annam*, p. 101, In-18, Paris, 1893.

habitations tibétaines ne réclament pas de grands efforts d'architecture (il est bien entendu que nous ne parlons ici ni des temples, ni des monastères, ni des rares palais des hauts fonctionnaires), ce sont ou des maisons construites sans aucun souci du plus rudimentaire confort, ou de simples tentes, et, comme la population est en majorité pastorale et nomade, on peut dire que c'est la tente qui est l'abri le plus universellement adopté.

Les tentes se font selon deux modèles ; appelés, suivant M. l'abbé Desgodins [1], *Gueur* et *Yob;* malheureusement cet auteur ne nous en donne pas une description suffisante, il se contente de dire que le *Gueur* n'a qu'une colonne, tandis que le *Yob* en a deux. A défaut de renseignements plus précis, nous croyons que le premier modèle correspond à la tente mongole et le second à la tente hexagonale décrites assez minutieusement par le père Huc, la dernière étant plus particulièrement tibétaine.

« La tente mongole, nous dit ce missionnaire [2], affecte la forme cylindrique depuis le sol jusqu'à mi-hauteur d'homme. Sur ce cylindre, de 8 à 10 pieds de diamètre, est ajusté un cône tronqué qui représente assez bien le chapeau d'un quinquet. La charpente de la tente se compose, pour la partie inférieure, d'un treillis fait avec des barreaux croisés les uns sur les autres de manière à pouvoir se resserrer et s'étendre comme un filet. Des barres de bois partent de la circonférence conique et vont se réunir au sommet, à peu près comme les baleines d'un parapluie. Cette charpente est ensuite enveloppée d'un ou de plusieurs tapis épais de laine grossièrement foulée. La porte est basse, étroite, mais pourtant elle a deux battants ; une traverse de bois assez élevée en forme le seuil, de sorte que, pour entrer dans la tente, il faut en même temps lever le pied et

1. Desgodins, *Mission du Thibet*, p. 263.
2. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. I, p. 62.

baisser la tête[1]. Outre la porte, il y a une autre ouverture pratiquée au-dessus du cône. C'est par là que s'échappe la fumée du foyer. Un morceau de feutre peut la fermer à volonté par le moyen d'une corde dont l'extrémité est attachée sur le devant de la porte.

« L'intérieur de la tente est comme divisé en deux parties : le côté gauche, en entrant, est réservé aux hommes; c'est là que doivent se rendre les étrangers. Un homme qui passerait par le côté droit commettrait plus qu'une grossière inconvenance. La droite est occupée par les femmes, et c'est là que se trouvent réunis tous les ustensiles du ménage : une grande cruche en terre cuite pour conserver la provision d'eau, des troncs d'arbres de diverses grosseurs creusés en forme de seaux et destinés à renfermer le laitage, suivant les différentes transformations qu'on lui fait subir. Au centre de la tente est un large trépied planté dans la terre et toujours prêt à recevoir une grande marmite que l'on peut placer et retirer à volonté. Cette marmite est en fer et de la forme d'une cloche. » Cette tente, est, paraît-il, très chaude et relativement confortable.

Il n'en est pas de même de la tente tibétaine, dite tente noire, et recouverte d'une simple toile : « Les grandes tentes qu'ils se construisent avec de la toile noire sont ordinairement de forme hexagone; à l'intérieur, on ne voit ni colonne ni charpente pour leur servir d'appui, les six angles du bas sont retenus au sol avec des clous et le haut est soutenu par des cordages qui, à une certaine distance de la tente, reposent d'abord horizontalement sur de longues perches, et vont ensuite, en s'inclinant, s'attacher à des anneaux fixés en terre. Avec ce bizarre arrangement de perches et de cordages, la tente noire des nomades Thibétains ne ressemble pas mal à une araignée mons-

1. Heurter du pied, en entrant, la traverse de la porte est considéré comme un présage des plus funestes.

trueuse qui se tiendrait immobile sur ses hautes et maigres jambes, mais de manière à ce que son gros abdomen fut au niveau du sol. Les tentes noires sont loin de valoir les yourtes des Mongols; elles ne sont ni plus chaudes ni plus solides que de simples tentes de voyage. Le froid y est extrême et la violence du vent les jette facilement à terre. On peut dire, cependant, que sous un certain rapport les Si-Fan [1] paraissent plus avancés que les Mongols; ils semblent avoir quelque velléité de se rapprocher des mœurs des peuples sédentaires. Quand ils ont choisi un campement, ils ont l'habitude d'élever tout autour une muraille de quatre à cinq pieds. Dans l'intérieur de leurs tentes, ils construisent des fourneaux qui ne manquent ni de goût ni de solidité [2]. »

Les villages sont rares au Tibet, espacés souvent à plusieurs journées de marche, et se composent généralement d'un très petit nombre de maisons groupées autour d'un monastère. Les hameaux n'existent pas; mais en place, dans les lieux favorables à la culture, on aperçoit de nombreuses et grandes fermes dispersées de tous côtés. Ferme, maison de ville ou de village, l'habitation tibétaine affecte toujours la forme d'un rectangle, ordinairement long et de peu de largeur, que Turner compare à un four à briques [3]. Les murs en sont faits de terre battue (pisé) ou en pierres plates posées les unes sur les autres sans mortier pour les relier; dans les villes, cependant, on fait usage de mortier au moins pour les constructions un peu soignées. Les murs, très épais à leur base, vont en diminuant à mesure qu'ils s'élèvent et présentent extérieurement une assez forte inclinaison. Les toits plats, rendus imperméables par une couche de terre battue, forment terrasse et sont surmontés d'une tourelle ressemblant à un pigeonnier, au dessus de de laquelle flottent des banderolles multicolores surchar-

1. Nom chinois des Tibétains orientaux, ou de la province de Khams.
2. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, p. 158.
3. S. Turner, *Ambassade au Tibet*, t. I, p. 321.

gées d'inscriptions, ou bien supportent une ou plusieurs piles de pierres servant de base à une longue perche ornée de lambeaux d'étoffe, ou quelquefois de drapeaux, remplacée chez les plus pauvres par une simple branche d'arbre vert. Ils sont entourés d'un parapet, de soixante à quatre-vingt-dix centimètres de hauteur, fait avec des fascines empilées et dépassant un peu le bord du mur, usage adopté sans doute pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie ou de celles provenant de la fonte des neiges. Lorsque, dans les campagnes, le toit est fait simplement en planches, on le charge de grosses pierres afin d'offrir plus de résistance au vent violent de ces hautes vallées. Les maisons, même les plus pauvres, ont toujours au moins un étage sur rez-de-chaussée et souvent jusqu'à trois dans les villes. Le rez-de-chaussée n'est jamais habité, il sert d'étable, d'écurie et de magasin pour les marchandises et les provisions. On accède aux étages supérieurs au moyen d'un escalier fait d'un gros tronc d'arbre dans lequel sont taillées des encoches, à peine suffisantes pour y poser le bout du pied, très raide et rarement muni d'une rampe rudimentaire. Presque partout les façades sont enduites d'une sorte de crépissage au lait de chaux et ornées, à une certaine distance du toit, d'une large bande brune ou rouge qui se répète autour des fenêtres et de la porte. Cette peinture, renouvelée chaque année, donne à toutes les maisons un agréable aspect de propreté, malheureusement tout extérieur, car à l'intérieur elles sont universellement d'une malpropreté révoltante.

Au Boutan, où le bois abonde, les habitations sont généralement construites en bois de sapin et élevées sur des pilotis, à environ un mètre cinquante ou deux mètres du sol. Cet usage, qui se comprend dans les vallées basses et marécageuses, ne s'explique en pays sec et sur les montagnes que par une habitude irraisonnée.

Un trait caractéristique de la maison tibétaine, c'est la

rareté des ouvertures; les plus vastes n'ont pas plus de trois ou quatre fenêtres à chaque étage, à peine le strict nécessaire pour donner de l'air et du jour, afin, disent les habitants, de se mieux défendre du froid et du vent. Le verre à vitre étant inconnu dans ces régions, les fenêtres sont fermées seulement par des volets de bois à l'extérieur et par des rideaux d'étoffe à l'intérieur, quelquefois aussi on les garnit de châssis de fort papier huilé qui laissent filtrer quelques rayons d'une lumière douteuse.

Les chambres, ordinairement assez spacieuses, sont quelquefois planchéiées et le plus souvent carrelées avec des dalles de pierre. Elles n'ont point de cheminées. Le feu s'allume au milieu de la pièce sur une large dalle et la fumée, n'ayant d'autre issue que les fenêtres, recouvre bientôt les murs d'une épaisse couche noire de suie. Les pièces situées à l'étage supérieur ont au-dessus de ce foyer primitif une ouverture pratiquée dans le toit, s'ouvrant et se fermant à volonté au moyen d'une trappe, pour permettre à la fumée de s'échapper. A Lhasa, ce foyer est remplacé par un vase de terre ou de métal dans lequel on fait brûler du fumier séché, seul chauffage de la grande masse de la population. Dans les villes, les cuisines sont ordinairement pourvues d'un fourneau en maçonnerie.

Rien de plus simple et de plus rudimentaire que le mobilier tibébain. Point de sièges : on s'asseoit par terre, à même le sol, sur des nattes, des tapis et des coussins, dont on empile plusieurs s'il s'agit de préparer une place d'honneur pour quelque personnage important. En fait de lit, le Tibétain — qui, été comme hiver, se couche tout habillé — n'a qu'un matelas, composé de deux coussins d'égale dimension réunis par une toile de façon à pouvoir se replier pendant le jour et servir de siège, sur lequel on jette quelques fourrures tenant lieu de draps et de couvertures. Quelques coffres pour serrer les provisions, les vêtements et les objets précieux, quelques rayonnages et

étagères supportant des images de Bouddhas, quelques peintures représentant les principales divinités ou des scènes religieuses, complètent l'ameublement d'un intérieur tibétain.

Pour s'éclairer, on se sert de lampes de terre ou de métal garnies, en place d'huile, de beurre ou de graisse, et quelquefois de lanternes à vitres de corne. Ces lampes ont souvent la forme d'un soulier recourbé du bout, en mémoire, dit-on, de la chaussure que portait la sainte princesse chinoise Lha-chis-*d*gong-*m*tch'og [1], épouse du roi Srong-stan-gam-po [2], qui avait pris à sa charge l'entretien des lampes du sanctuaire de Lhasai-*m*tchhod-khang [3].

Alimentation. — « Ils vivent de chace et de venoison et de bestail et de fruit que ils traient de la terre », dit Marco Polo des Tibétains de son temps [4], et ces lignes écrites à la fin du XIIIe siècle peuvent encore s'appliquer à ceux d'aujourd'hui, sauf en ce qui concerne le gibier dont, malgré son extrême abondance, l'usage alimentaire est, maintenant, non seulement dédaigné, mais même considéré comme impur et criminel. Ce ne sont que les individus des plus basses classes de la population, trop misérables ou trop paresseux pour gagner leur vie par une occupation honnête, et trop orgueilleux pour exercer la profession de mendiant, qui se livrent à la chasse et se nourrissent de la chair des animaux sauvages, au mépris des saintes malédictions des lamas [5]; car cette défaveur d'un aliment, qui pourrait constituer une ressource précieuse dans un pays pauvre, est le résultat des doctrines et des superstitions bouddhiques.

1. En chinois Wen-tchhing-koung-tchou; on l'appelle aussi *sg*Rolma ou Dolma.

2. Klaproth, *Description du Tubet*, *Nouveau journal asiatique*, t. VI, p. 168.

3. Ou *b*La-brang, à environ 8 kilomètres au sud-est de Lhasa.

4. G. Pauthier, *Le Livre de Marco Polo*, t. II, p. 375.

5. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, p. 166.

Et cependant ce n'est pas le précepte sacré de l'*Ahimsa* ou « Respect de la vie des êtres », qui retient les Tibétains, car ils sont grands amateurs de viande, et les lamas eux-mêmes s'en régalent sans scrupules toutes les fois que l'occasion s'en présente, à la seule condition de ne pas « contribuer directement à la transmigration » de l'animal, c'est-à-dire, de ne pas l'abattre de leurs propres mains, — manière assez jésuitique, il faut le reconnaître, de tourner l'interdiction formulée par le fondateur de leur religion [1]. Ce scrupule est, du reste, général, et les bouchers forment, parmi la basse population, une classe à part et peu estimée.

Le poisson, absolument interdit par les superstitions religieuses, et la volaille méprisée, sont exclus de toutes les tables. Le porc est peu estimé, à moins qu'il ne soit très gras. Le bœuf, trop cher, ne figure que dans les menus des riches. Le mouton, dont la chair est, du reste, particulièrement savoureuse, est, pour ainsi dire, la seule viande qui entre dans l'alimentation des Tibétains, à quelque classe qu'ils appartiennent, et ils en font une consommation énorme. Sans lui, il n'est pas de bon festin de fête. Ils le mangent bouilli, cru ou gelé sans aucune préparation, souvent même sans sel, ou bien en hâchis assaisonné d'épices ; mais c'est surtout sa chair crue et saignante qui fait leurs délices. Les intestins bouillis et le boudin de sang de mouton sont, paraît-il, les plats les plus estimés de la cuisine populaire.

Mais même le mouton, qui se paie couramment une once d'argent (environ huit francs) lorsqu'il est un peu gras, est un régal bien coûteux que les pauvres Tibétains ne peuvent s'offrir que dans les grandes occasions, et ne saurait

1. D'après les règles de discipline promulguées dans le *Vinaya*, il est interdit aux moines de manger la chair de quoi que ce soit qui ait eu vie. L'usage de la viande est toléré pour les laïques ; mais il est bien stipulé que cela les met dans un état d'infériorité religieuse et constitue un obstacle au salut.

constituer la base de leur alimentation habituelle. Pour la masse de la population, la nourriture journalière se compose exclusivement de *tsampa* et de thé.

Le *tsampa* est la farine d'orge grise grillée. Quelquefois on en fait une sorte de bouillie en la délayant dans du lait; mais le plus souvent la préparation en est beaucoup plus sommaire et plus expéditive. Dans une tasse de thé à l'eau, au lait ou beurré, on jette une poignée de tsampa, on remue la farine avec un petit couteau, ou spatule, spécial, fait en os, en ivoire ou en bois, que tout Tibétain porte à sa ceinture à cet usage, ou bien simplement avec le doigt, et lorsqu'elle est bien délayée on la presse entre les doigts de manière à en faire une grosse boulette que l'on avale en arrosant cette bouchée de pâte, ni cuite ni crue, du contenu de la tasse de thé. Cette opération se renouvelle trois ou quatre fois de suite, et le repas est terminé.

Le froment, dont le Tibet produit une certaine quantité, et le riz, que l'on importe de la Chine, du Boutan et du Bengale, sont des aliments de luxe. Le riz se mange bouilli, ou rôti. Avec la farine de froment, pétrie sans levain avec un peu de sel, on fait des petits pains assez semblables comme goût aux pains azymes des Juifs [1]; ou bien, en la pétrissant avec du beurre et des œufs, on prépare des gâteaux dont les Tibétains sont très friands. Le père Huc parle aussi de gâteaux farcis de cassonade et de viande hachée [2], et Klaproth de pâtés, dont il ne donne pas la description [3].

Le Tibétain se soucie peu des végétaux, dont il ne cultive et consomme qu'un très petit nombre d'espèces, principalement l'oignon, l'ail, le navet et la citrouille. Par contre, il est grand amateur de fruits, dont le pays produit des

1. Emile de Schlagintweit, *Le Bouddhisme au Tibet*, *Annales du Musée Guinet*, t. III, p. 107.

2. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, p. 316.

3. Klaproth : *Description du Tubet*, *Nouveau journal asiatique*, t. IV, p. 248, note.

qualités excellentes [1], et surtout de fruits secs qu'il prépare lui-même ou fait venir de l'Inde et de la Chine [2], raisins, dattes, abricots, figues, noix, amandes, etc. Un plateau de fruits secs et un autre de gâteaux au beurre et aux œufs accompagnent obligatoirement la tasse de thé que l'on offre à tout visiteur de distinction.

Le *thé* est un objet de première nécessité pour le Tibétain, qui ne boit jamais d'eau pure par principe d'hygiène; on prétend même qu'il tomberait malade s'il était trop longtemps privé de sa boisson accoutumée [3]; mais il ne ressemble guère à celui que l'on consomme en Europe, en Chine et au Japon. C'est un thé commun et grossier fait avec les grosses feuilles, trop dures pour être utilisées dans les qualités même de choix secondaire, que l'on ne se donne pas la peine de séparer des brindilles auxquelles elles sont attachées, et même que l'on mélange quelquefois de petites branches de l'arbrisseau d'une assez forte dimension, pour obtenir une qualité de prix inférieur. La première qualité se nomme *Joug-ma* et la seconde *Ching-kia* [4] ou « thé de bois », dénomination qui lui convient admirablement. Ce mélange, humecté d'eau de riz pour l'agglomérer, est comprimé en pains (*pa-ka*) en forme de briques, de 25 centimètres de longueur, 20 centimètres de largeur et 10 d'épaisseur [5] et pesant à peu près régulièrement cinq livres chinoises [6]. Naturellement, un thé aussi grossier ne peut se préparer de la même façon que celui

1. Voir plus haut, page 27.

2. Les fruits secs constituent une partie importante de l'importation de la Chine au Tibet.

3. C.-H. Desgodins, *Mission du Thibet*, p. 299.

4. *Id.*

5. *Id.*

6. Soit 2 kil. 1/4 environ. — La grande consommation que l'on fait de ce thé, la régularité du poids des pains et son peu de variation de prix font que l'on emploie couramment la brique ou pain de thé en guise de monnaie d'échange.

que nous connaissons : une simple infusion serait insuffisante pour en extraire le parfum, la saveur et les principes toniques et digestifs que l'on recherche en lui, et la décoction s'impose [1]. Le procédé de préparation le plus habituel, au Tibet et dans la Mongolie, consiste à jeter un fragment de brique de thé, préalablement émietté, dans de l'eau froide et de faire bouillir le tout ensemble pendant une vingtaine de minutes. Chez les gens riches, on filtre la décoction que l'on verse ensuite dans une théière, le plus souvent en métal (cuivre ou argent) ; dans le peuple, on se contente de puiser à même la marmite. C'est ce qu'on appelle le *Tchatchoch* « eau de thé ». Toutes les fois qu'on le peut, on additionne ce thé de lait et souvent de beurre.

Le *Tcha* (Ja) est un thé d'une préparation beaucoup plus compliquée, la véritable gourmandise des Tibétains. A ce titre, nous croyons intéressant d'en indiquer la recette. — Le thé étant mélangé avec environ moitié de son volume de soude, appelée en tibétain *p'ouli,* la mixture est jetée dans une marmite renfermant la quantité d'eau froide nécessaire suivant le nombre des convives. Quand l'eau est sur le point de bouillir, on remue le mélange jusqu'à ce que l'ébullition soit parfaite. On filtre alors le thé, à travers un linge, dans un cylindre en bois de 9 à 12 centimètres de diamètre et de 60 à 90 centimètres de hauteur, assez semblable aux barattes à faire le beurre, et on l'agite vigoureusement avec un moussoir en bois appelé *gourgour*, comme l'on fait chez nous pour le chocolat; on y ajoute un bon morceau de beurre (ordinairement le double du volume du thé), du sel, et on continue à agiter. Enfin, on additionne le mélange de lait et on remet le tout sur le feu pour le réchauffer, car il doit se prendre bouillant. Ainsi préparé,

1. Cependant Schlagintweit dit formellement que le thé appelé *tchatchoch* est une infusion préparée comme on le fait en Europe (*Le Bouddhisme au Tibet; Annales du Musée Guimet*, t. III, p. 107).

le thé ressemble à une sorte de gruau et se sert avec de la viande et des pâtisseries. Le *tcha*, aliment substantiel plutôt que boisson, est interdit aux lamas pendant les cérémonies religieuses et les jours de jeûne [1], tandis que le *tchatchoch* leur est permis en tout temps et en toutes circonstances, à condition d'être bu sans lait, ni beurre.

Les tasses qui servent à prendre le thé, sont généralement en bois laqué ou simplement verni, et l'usage veut que chacun porte toujours sa tasse sur soi, enveloppée dans un morceau d'étoffe de soie ou renfermée dans un étui de cuir. Leur prix varie suivant la qualité du bois et la perfection du travail. Une belle tasse vaut facilement plusieurs onces d'argent. Chez les gens riches et dans l'aristocratie, où l'on a adopté les usages chinois, le thé se sert dans des tasses de porcelaine de Chine. Celles qui servent aux Grands Lamas sont d'une sorte toute particulière. Ce sont des bols évasés en porcelaine blanche très fine, du genre appelé « coquille d'œuf », décorés d'un dragon impérial [2] dessiné dans la pâte de façon à n'être visible que par transparence [3].

Concurremment avec le thé, les Tibétains, qui sont grands buveurs et n'ont pas pour les liqueurs fermentées les mêmes scrupules que les Indous, emploient une autre boisson qu'ils appellent *tchong*. C'est une sorte de bière légèrement acide et peu enivrante que l'on prépare avec du riz, du froment, ou de l'orge et qu'on boit toujours chaude. Pour faire le *tchong*, le grain (le plus souvent de l'orge) est mis dans un vase avec une quantité d'eau suffisante pour le couvrir et on lui fait subir une légère ébullition, après quoi

1. Emile de Schlagintweit, *Le Bouddhisme au Tibet*, *Annales du Musée Guimet*, t. III, p. 107. — Voir aussi S. Turner, *Ambassade au Tibet et au Boutan*, t. I, p. 113.

2. Le dragon impérial se reconnait à ce qu'il a cinq griffes à chaque patte.

3. S. Turner, *Ambassade au Tibet et au Boutan*, t. I, p. .

on verse l'eau et on étend le grain sur une natte ou sur une toile pour le faire refroidir. Lorsqu'il est froid, on y mélange un ferment, appelé *bakka*, dans la proportion du volume d'une noix pour un kilogramme de grain, puis on le met dans des paniers garnis de feuilles, on le presse pour en exprimer l'eau qui peut être restée, et les paniers, bien couverts de feuilles et de toile, de manière à empêcher l'air d'y pénétrer, sont placés pendant trois jours dans une pièce un peu chaude. Au bout de ce temps, la préparation, additionnée d'un quart de litre d'eau froide par quatre litres de grains, est versée dans des jarres en terre hermétiquement fermées et luttées avec de l'argile. Il faut dix jours, au moins, pour que le moult ainsi préparé puisse être employé. Quand on veut boire le *tchong*, on met dans un vase une certaine quantité de ce grain fermenté, et on y verse de l'eau bouillante. Un moment après, on enfonce dans le vase un petit panier d'osier tressé très serré à travers lequel filtre la liqueur et d'où on la puise avec une poche en bois. Cette boisson est saine et agréable, mais ne peut se conserver plus de quelques heures. En distillant le *tchong*, on obtient une liqueur très alcoolique que l'on appelle *arra* [1] ou *arrak*.

Supportant facilement la faim et la soif, le Tibétain est très tempérant d'ordinaire; mais on peut dire que c'est par force, à cause de sa pauvreté et du peu de ressources de son pays. Chaque fois que l'occasion s'en présente, et il tâche que ce soit souvent, il se dédommage sans retenue de ses abstinences obligées et se livre à de véritables débauches de nourriture et de boisson. L'ivresse n'est pas considérée comme honteuse chez lui, et les moines eux-mêmes ne se font aucun scrupule de fêter plus que de raison le *tchong* et l'*arra* au mépris des règles sévères de la discipline bouddhique. Toutes les fêtes religieuses ou civiles

1. S. Turner, *Ambassade au Tibet et au Boutan*, t. I, p. 48.

sont l'occasion de festins simples ou fastueux selon le rang et la fortune de l'amphytrion, mais toujours fort copieux et largement arrosés, qui se prolongent quelquefois pendant plusieurs jours. La description suivante d'un repas auquel Klaproth assista à Pékin, en 1818, peut donner une idée de ce qu'est un festin tibétain.

« Dans une chambre carrée étaient placées des tables longues et peu élevées ; sur chacune était un sac de peau contenant une quinzaine de livres de *tsam-pa*. Des matelas et des tapis de feutre furent étendus devant les tables. Les convives se placèrent suivant leur âge et s'assirent les jambes croisées. Quand il en arrivait un, on commençait par lui offrir un plat de *tsam-pa* dans lequel des morceaux de beurre étaient plongés. Le convive prenait alors une bouchée de *tsam-pa*, la jetait et en goûtait une autre. Quand tout le monde fut assemblé, du vin [1] fut offert aux convives et ensuite du thé. Avant de manger, ils ôtèrent leur chapeau et récitèrent une courte prière ; s'étant recouverts, ils commencèrent à boire du thé en mangeant du *tsam-pa*. Après le thé, on se mit à boire du vin. Ensuite, on apporta à chaque convive une jatte de gruau et de riz assaisonné de beurre et de sucre. On récita de rechef une prière et on recommença à manger le gruau [2] avec les doigts ; puis on revint au vin. Après ce service tout le monde alla se promener dans la cour ; de retour au bout d'un quart d'heure, on s'assit comme auparavant et de la viande crue, hachée et assaisonnée de sel, de poivre et d'ail, fut alors servie. On en offrit une jatte à chaque convive. En même temps on plaça sur chaque table plusieurs plats avec de grands morceaux de viande de bœuf crue et gelée. Les convives, ayant récité encore une prière, tirèrent les couteaux qu'ils portaient sur

1. Il est probable que ce n'est pas de vin qu'il s'agit ici, mais de *tchong* ou de bière de riz que les Chinois désignent habituellement sous le nom de vin.

2. Probablement du *tcha*.

eux, coupèrent la viande par morceaux et la mangèrent en la couvrant d'abord d'un hachis fort salé; puis on continua à boire du vin comme auparavant. Après ce service on alla encore se promener. De retour dans l'appartement, on recommença à boire du vin. Bientôt parut un baquet de *touba,* gruau mêlé de vermicelle et de viande de bœuf hachée. On en présenta à chacun une jatte. Les convives, ayant récité une prière, prirent leurs petits bâtons et commencèrent à manger. Enfin, on apporta des petits pâtés qu'on enveloppa dans des serviettes pour les envoyer chez les convives. Par là finit le repas qui dura plus d'une demi journée. Après s'être promené dans la cour, tout le monde rentra dans l'appartement et l'on but de nouveau. A cet instant le maître de la maison et les convives chantèrent et dansèrent. La danse des Tibétains consiste à sauter sans bouger de place [1]. »

Grand amateur de tabac, toutes les fois qu'il le peut le Tibétain complète son repas, alors même qu'il ne se compose que d'une poignée de *tsampa* délayée dans un bol de thé, en fumant quelques pipes ou en absorbant deux ou trois prises. Il se sert généralement de la petite pipe chinoise de métal, munie d'un long tuyau. Son tabac à fumer lui vient du Boutan et celui à priser de Chine. Ce dernier est le tabac fin et aromatisé que les Chinois exportent dans de petits flacons de porcelaine, de verre, d'agate, de cornaline et même de jade, assez semblables aux flacons à sels et à parfums dont se servent les Européennes [2].

1. Klaproth, *Description du Tubet*, *Nouveau journal asiatique*, t. IV, p. 247, note.

2. Ce tabac à priser, très estimé des peuples orientaux, fit, dès le moyen âge, l'objet d'un commerce étendu et les marchands arabes l'introduisirent jusqu'en Égypte, où l'on a trouvé des flacons ayant servi à le contenir aux alentours de tombes royales violées par les chercheurs de trésors. On se rappelle l'amusante méprise dans laquelle les premiers de ces flacons découverts firent tomber l'égyptologue Rosellini, qui, s'appuyant sur ces trouvailles, bâtit un merveilleux édifice de savantes considérations sur

Comme il coûte fort cher, on le ménage avec le plus grand soin; la prise ne consiste guère qu'en quelques grains de tabac parcimonieusement répandus sur l'ongle du pouce, et même on se contente souvent d'aspirer voluptueusement le parfum du précieux flacon, sans en rien verser.

Disons encore en passant que l'usage de fumer et de manger l'opium, ou les diverses préparations du chanvre, paraît être totalement inconnu à la population tibétaine.

Costume. — Le costume est, à peu de chose près, uniformément le même dans toute l'étendue du pays; on ne signale de différences bien sensibles que dans les districts frontières, principalement ceux de l'est et du nord où les influences chinoise et mongole ont prévalu.

Très économe pour son habillement, peu soucieux de l'élégance et tout ce qu'il y a de moins délicat sous le rapport de la propreté, le Tibétain du peuple porte son vêtement jour et nuit sans désemparer — sauf, bien entendu, les jours de fêtes religieuses et de gala, qui sont des occasions de grande toilette — jusqu'à ce qu'il ne soit plus qu'un haillon sans nom, dont la couleur a disparu sous une épaisse couche de graisse, incapable de le couvrir. Aussi, ce qu'il demande avant tout, c'est que son vêtement lui tienne chaud et qu'il dure longtemps; pourvu que ces deux qualités soient assurées, peu lui importe l'épaisseur et la pesanteur de l'étoffe dont est fait son habit.

La pièce essentielle du costume des hommes est une robe large, descendant presque jusqu'à la cheville, croisant du

les relations existant entre la Chine et l'Égypte dès l'époque de la construction de ces tombeaux, c'est-à-dire, dès le XVe ou le XVIe siècle avant l'ère vulgaire, et l'antiquité de la fabrication et de l'usage de la porcelaine en Chine. Par malheur pour lui, un certain nombre de ces flacons furent reconnus pour être de la porcelaine dite de *famille verte* dont la fabrication ne commença qu'au milieu du XIVe siècle de notre ère, et portaient comme inscriptions des fragments de poésies de l'époque des Thang et des Soung (VIe au XIIIe siècle) écrits avec le caractère qui fut adopté en Chine vers le Xe siècle de notre ère.

côté droit où elle se ferme par quatre agrafes. Cette robe, que les voyageurs chinois et européens nomment *djouba* et *tchou-pa,* mais dont le véritable nom tibétain est *gos*[1], se fait, pour l'été, en une grosse étoffe de laine appelée *p'rouh* (p'rug)[2] ou *trouk*[3]. Le *p'rouh* est une sorte de drap non foulé, velu, très épais, presque imperméable et pourtant très souple, — en raison de la qualité soyeuse de la laine du Tibet, — qu'on teint généralement en brun, rouge, violet ou bleu, et les robes faites avec ce drap sont à la fois chaudes et inusables. Le *djouba* d'hiver se confectionne en peau de mouton, la laine en dedans, que les gens un peu aisés recouvrent d'un drap léger, rouge ou violet, ordinairement importé de Russie. Cette robe se serre à la taille au moyen d'une ceinture de cuir — quelquefois remplacée par une écharpe de laine, de soie, ou simplement de coton — qui supporte un couteau, un briquet, deux petites bourses, une pochette en cuir renfermant l'inséparable écuelle de bois, quand on ne la met pas tout simplement sur sa poitrine, une écritoire en cuivre, et dans laquelle est passé un grand sabre à lame droite, appelé *ralgri*. Les jambes et les pieds sont protégés par une culotte large, que l'on appelle *bhov* (bhob), en drap de même genre que celui du *djouba*, serrée autour du corps par une coulisse ou un cordon, et par des bottes, *lham,* de cuir ou de drap rouge ou violet, à épaisses semelles de cuir ou de feutre, ou bien par des souliers appelés *khang*.

Les Tibétains portent les cheveux longs et flottant sur

1. Il est difficile de mettre une telle différence de noms sur le compte de la prononciation, quelque fantaisiste que soit celle des Tibétains.

2. Selon Klaproth (*Description du Tubet*, *Nouveau journal asiatique*, t. IV, p. 244) le *p'rouh* serait un drap de qualité supérieure, et il appelle *camelot* le drap commun employé par le peuple, sans donner son équivalent tibétain. Turner également (*Ambassade au Thibet*, t. II, p. 338) laisse à entendre que ce drap est cher et hors de la portée des petites bourses.

3. W. W. Rockhil : *Notes on the Ethnography of Tibet;* Report of the National Museum, p. 685 ; Wasington, 1895.

les épaules. Leur coiffure est de toutes les parties de leur costume celle qui comporte le plus de variété ; ils portent tantôt une toque bleue avec un large rebord de drap ou de velours noir, tantôt un chapeau rouge, en feutre, à larges bords entourés d'une frange, ou de feutre blanc à forme basse et toujours à très larges bords, retenu sur la tête au moyen d'un cordon noué sous le menton, ou bien encore un bonnet de fourrure. Enfin, leur parure se complète par une grande boucle d'argent ornée de turquoises, qu'ils suspendent à leur oreille gauche, ou, s'ils sont trop pauvres, un anneau de fer garni de petites plaques de même métal, ou d'étain, par un reliquaire (*gaou*) qui pend sur la poitrine attaché au moyen d'un cordon de cuir, et par un chapelet à grains de bois enroulé autour de leur cou.

Dans deux districts seulement le costume diffère du tout au tout de celui que nous venons de décrire ; c'est le district de Bathang, aujourd'hui annexé au Ssé-tchuen, à l'est de la province de Khams, où les grands et le peuple ont adopté les modes chinoises, et celui de Bi-tsiou ou Mouroui-oussou, au nord-est de la même province, où dominent le vêtement et la coiffure des Mongols. A part cela, les différences sont insignifiantes ; ainsi, à Li-thang, la coiffure générale est le bonnet (*jva*) de feutre gris avec un rebord en peau de mouton teinte en jaune et garni de cordons de chanvre rouges ; à Djaya, le gris est la couleur préférée pour les djoubas ; et, dans la province de Ngari, le bonnet de cérémonie (*bou-jva*) est de satin broché, haut de plus de 30 centimètres, avec un rebord assez étroit et garni de cordons.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que du costume du peuple et de la classe moyenne ; celui de l'aristocratie, exactement semblable de forme, ne diffère que par la qualité des étoffes et des fourrures et l'abondance des bijoux. Pour leurs djoubas d'été, les riches emploient le p'rouh le plus fin et le plus soyeux, pour ceux d'hiver les belles fourrures de Sibérie et de la Mongolie et pour leurs habits de

cérémonie, *tsio-gho* (tchhos-gos), les soieries de la Chine et les fins tissus du cachemir. Leurs boîtes à amulettes sont richement ciselées et enrichies de turquoises (*gyou*), de coraux (*byi-rou*), et autres pierres précieuses; leurs boucles d'oreilles, grands anneaux d'or ou d'argent de la grosseur d'une plume d'oie, sont ornées d'une pierre fine; leur chapelet de cou a des grains de pierres de couleur. Enfin, au lieu de laisser leur chevelure flotter sur leurs épaules, ils la tressent, à la façon des Chinois, en une queue qu'ils enjolivent d'anneaux d'or ou d'argent incrustés de turquoises, de perles, ou de grains de corail. Quant aux personnages qui remplissent de hautes fonctions publiques, leur costume est presque un uniforme. Les ministres (*Kalon*) et les directeurs (*Deibon*), relèvent leurs cheveux et les lient en une touffe au sommet de la tête, et sur cette coiffure mettent un chapeau plat, sans bords, garni de peau de renard ou de satin et surmonté d'une houppe de soie ou de peau de loutre. Leur robe, *nazâ* (na-*b*zâ), de soie ou du drap le plus fin, est serrée par une ceinture de cuir. Les gouverneurs et autres grands fonctionnaires ont les cheveux roulés et réunis en touffe; leur bonnet, sans bords, est couvert d'une sorte de gaze blanche; leur robe est large avec des manches étroites garnies de peau de loutre et bordées d'un galon de laine à cinq couleurs; une ceinture de satin rouge supporte un couteau dans une gaine richement ornée; au lieu de culottes, ils ont une sorte de tablier plissé, en une étoffe noire ressemblant à de l'étamine, appelé *kozé;* leurs bottes sont en peau avec des semelles de feutre blanc bordées d'une étoffe rouge. Ils portent deux boucles d'oreilles : celle de gauche, nommée *sotzi*, se compose d'une très grosse turquoise montée en or; celle de droite, *djouri*, est faite de deux morceaux de corail sertis en or [1].

1. Klaproth, *Description du Tubet; Nouveau journal asiatique*, t. IV, p. 243.

Le costume féminin offre beaucoup plus de variété et diffère même presque totalement d'une province à l'autre.

Dans le Tibet oriental le vêtement des femmes se compose d'une longue pièce d'étoffe de laine plissée qui s'attache par devant en croisant quelque peu et fait une sorte de jupe, et d'un gilet sans manches par dessus lequel elles portent une casaque à manches [1]. Dans le Tibet central et occidental, leur robe est semblable au djouba des hommes, mais un peu plus longue, et recouverte d'une tunique courte sans manches, ordinairement multicolore [2]. Dans l'est de la province de Khams, les femmes portent une robe courte sans manches, sur laquelle se met une tunique à manches. Dans le centre de cette même province, leur costume comporte : un djouba en laine blanche, une jupe (*doung-po*) de drap noir ou rouge brodée de svastikas, un tablier (*bandaï*) de laine rouge ou de soie garni d'une bordure de fleurs brodées, une tunique ajustée, à manches courtes (*vondziou*), de soie, de coton ou de drap ; un petit châle de laine, appelé *dzan*. Enfin, dans le Ngari, sur une tunique longue, elles portent un djouba à grand collet et à larges manches.

La coiffure est, sans contredit, en tous lieux, la partie la plus importante de la toilette d'une femme, celle à laquelle elle apporte le plus de soins. Au Tibet, les femmes mariées partagent en deux leurs cheveux sur le sommet de la tête, en font une multitude de petites tresses à peine grosses comme une forte ficelle et les réunissent ensuite en deux longues nattes qu'elles laissent prendre sur leur dos. Par là-dessus, les femmes du peuple posent un petit bonnet de laine rouge ou jaune, pointu d'en haut et ayant quelque ressemblance avec le bonnet phrygien, appelé *young-lè-dja*. Les femmes riches ornent leur chevelure de rangs de perles et de corail retenus au sommet de la tête par un cro-

1. C.-H. Desgodins, *Mission du Thibet*, p. 226.
2. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, p. 257.

chet d'argent, et d'une couronne de perles fines ou de coquillages nacrés. Pour sortir, elles portent ou des bonnets de feutre enrichis de torsades de perles et de pierreries, ou de grands chapeaux rouges, à fond de bois verni surmonté d'une turquoise, et recouverts à profusion de torsades de perles, qu'on nomme *vaïdzia*. Les femmes âgées portent sur le front une plaque ronde en or garnie de turquoises. Les femmes non mariées, quelle que soit leur condition, tressent leurs cheveux en trois nattes, au lieu de deux, et ne les ornent d'aucun bijou; mais, à partir du jour de leurs fiançailles, elles portent sur le front une plaque d'argent ou d'or enrichie de turquoises, qui s'appelle *sédzia*. Dans le district de Lhari, cette plaque affecte la forme d'une fleur de corail et se nomme du nom chinois de *yu-lao*.

Ceci constitue, pourrait-on dire, l'ordonnance générale de la coiffure féminine; mais il y a, selon les provinces et même les villes, de nombreuses variantes tant dans la disposition des cheveux que dans les ornements dont la tête des femmes est surchargée. A *Ta-tsian-lou*, par exemple, les deux tresses, au lieu de pendre dans le dos, sont nouées au sommet de la tête par une écharpe de soie ou de laine rouge et la partie postérieure de la tête est ornée d'une plaque d'argent et de bijoux de corail, de turquoise, de coquillages ou de pièces de monnaie. A Lithang la chevelure des femmes est divisée en un grand nombre de tresses flottantes et le sommet de la tête est couvert d'une plaque d'argent imitant une grande coquille. Les femmes de Chipan-kéou nouent leurs cheveux sur leur tête en en faisant deux boucles, tandis que celles de Djaya, de Patang et de Loumaling en font une seule tresse, et que celles de Tsiamdo ornent leur tête de deux marguerites de corail. Enfin, les élégantes des tribus pastorales du Mouroui-oussou couvrent leur tête de coquillages, de perles et de pierreries et laissent pendre jusqu'à leurs pieds leurs longues tresses entre-

mêlées d'anneaux et de grelots dont le clair tintement annonce au loin leur approche.

L'amour des bijoux est le péché mignon de toutes les femmes et les Tibétaines sont possédées de cette passion plus que toutes les autres peut-être. Non contentes d'en surcharger leur tête, elles en mettent partout. Elles ont des colliers de verroterie, de corail ou de perles, et de plus, suspendu à leur cou, une petite boîte ou reliquaire, ordinairement d'argent, renfermant ou une image de leur divinité tutélaire, ou quelque charme tout puissant contre les maladies et les accidents. Sur leur poitrine une boucle d'argent, *digra,* garnie de turquoises et de perles et d'où pendent deux petites chaînes, sert à fixer leur châle. A leurs oreilles sont attachés des anneaux longs d'or ou d'argent, généralement garnis de turquoises. Sur leurs épaules s'étalent de longs rangs de perles et de corail, nommés *djoumdza*, et, dans la province de Khams, elles ornent même leur dos de grandes bretelles de cuir brodées de perles ou de pierreries. Leurs doigts sont chargés de bagues de corail monté en argent, appelées *thsougou*. Elles portent au moins deux bracelets : au poignet droit, un bracelet de coquillages de 5 à 6 centimètres de largeur, appelé *thoumgou,* et au poignet gauche, un autre bracelet en argent, nommé *dzédoung*. Ces bracelets, qui se mettent dès l'enfance et ne se quittent jamais à moins qu'ils ne se rompent d'eux-mêmes par suite d'un long usage, doivent empêcher, dit-on, leur propriétaire de s'égarer après sa mort. Les autres sont généralement massifs, la plupart du temps joliment ciselés, car il y a de véritables artistes parmi les orfèvres tibétains. La forme la plus recherchée est celle d'un serpent dont la tête est faite d'une turquoise, d'un rubis ou d'un lapis-lazuli. N'oublions pas enfin — car ici la religion se mêle à tout, même à la coquetterie — deux chapelets dont les grains sont faits d'ambre, de jade, de corail ou de lapis-lazuli, qui, à volonté, se portent à la main,

se mettent au cou en guise de collier ou s'enroulent autour du bras.

De ce qui précède, il est facile de conclure que les Tibétaines, en fait de coquetterie, ne le cèdent en rien, à leur manière, à leurs sœurs des pays plus civilisés. Pourtant, si elles sont coquettes et s'ingénient à paraître belles, elles ont le courage de faire à leurs sentiments religieux ou à la coutume traditionnelle un sacrifice auquel se résigneraient difficilement, nous en sommes certains, les plus laides des femmes d'Europe, et qui rappelle les iniques sentences du moyen âge condamnant certaines beautés trop irrésistibles à ne se montrer en public que le visage couvert d'un masque. Filles ou femmes, jeunes et vieilles, quand elles sortent de chez elles, les Tibétaines doivent se barbouiller la figure d'un enduit noir ou rouge destiné à les rendre absolument horribles à voir; prescription cruelle, à laquelle, paraît-il, elles se plient consciencieusement [1]. Cependant, l'auteur chinois de la *Description du Tubet* semble restreindre cette obligation désagréable au cas particulier d'une visite à quelque membre du clergé : « Toute femme ou fille, qui doit se présenter devant un lama, se barbouille la figure avec du sucre rouge ou avec les feuilles de thé qui restent dans la théière; si elle ne le fait pas, on dit que par sa beauté elle veut séduire un ecclésiastique ; et c'est une chose qu'on ne lui pardonne jamais [2]. » Mais peut-être aussi a-t-on étendu la prévention « d'attentat à la chasteté des lamas » au simple fait de se promener en public à visage découvert, en raison du grand nombre de ces moines qui déambulent continuellement par les rues et les chemins, et sans doute aussi à cause de leur faiblesse de résistance au péché de luxure.

1. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, p. 258.
2. Klaproth , *Description du Tubet; Nouveau journal asiatique*, t. IV, p. 217.

Selon le père Huc, cette mesure draconienne fut prise, il y a quelques siècles seulement, par un Nomékhan, ou vice-roi du Tibet, afin de mettre un terme aux ravages que causait dans les monastères la coquetterie féminine[1]; mais cet usage paraît être beaucoup plus ancien que l'époque de la domination bouddhique dans ce pays, si nous pouvons ajouter foi aux récits historiques de l'auteur de la *Description du Tubet*. Il nous apprend, en effet, qu'en 634, lorsque le roi du Tibet, Srong-tsan Gam-po, ayant obtenu la main de la princesse Wen-tchhing-koung-tchou, fille de l'empereur Taï-tsoung de la dynastie Thang — la même qui fut déifiée sous le nom de Dolma, — amena sa jeune épouse dans son royaume, « la reine vit avec dégoût l'usage qu'avaient les habitants du pays de se peindre le visage en rouge ». Or, il ne pouvait pas être question à ce moment d'une mesure déjà ancienne prise pour protéger la pudeur du clergé bouddhique, puisque ce fut seulement sous le règne de ce Srong-tsan Gam-po que le bouddhisme s'implanta définitivement au Tibet; et, d'un autre côté, si ce roi avait été l'auteur de cette prescription — ce qu'expliquerait à la rigueur son zèle de néophyte, — cet usage n'aurait pas encore eu le temps de se généraliser, comme l'indique la phrase du chroniqueur; le roi n'aurait sans doute pas consenti à donner « aux personnes de sa cour l'ordre de renoncer momentanément à cet usage[2] », et la reine elle-même, fervente bouddhiste comme elle l'était, eut sans doute fait taire son dégoût en considération de l'intérêt de la religion. Nous pouvons, croyons-nous, avancer à coup sûr qu'il s'agit en cette affaire d'une survivance de l'ancien usage qu'avaient les peuples barbares de se peindre le visage, et peut-être faut-il chercher la raison de cette survivance dans quelque antique observance hygiénique : la nature onc-

1. Huc, *Voyage dans la Tartarie et au Thibet*, t. II, p. 258.

2. Klaproth, *Description du Tubet; Nouveau journal asiatique*, t. IV, p. 107.

tueuse de cet enduit devant préserver l'épiderme du visage des gerçures produites par l'action excoriante du vent et du froid terrible de la contrée.

CHAPITRE III

Éducation.

1. Instruction. — 2. Langue. — 3. Écriture. — 4. Imprimerie.

1. — Instruction générale. — Voici encore un point où nous nous heurtons aux dires les plus contradictoires, et, en réalité, cela n'a rien d'étonnant, car les voyageurs qui nous ont transmis leurs observations et leurs appréciations, ne pouvant évidemment faire subir un examen à tous les habitants du Tibet, ont dû, faute d'une statistique dont on n'a pas encore senti le besoin dans ces pays, se contenter de renseignements optimistes ou pessimistes impossibles à contrôler, ou bien des constatations hâtives faites par eux-mêmes, souvent au hasard, dans le champ restreint des localités qu'ils ont explorées.

Parmi les auteurs qui ont traité de la question tibétaine, deux seulement, Samuel Turner et B. H. Hodgson, émettent une opinion favorable sur le niveau et la diffusion générale de l'instruction au Tibet. Turner, — on a pu déjà le remarquer, — est enclin à une grande bienveillance (on pourrait même dire à une crédulité pour le moins naïve), tenant sans doute en grande partie aux conditions tout à fait spéciales dans lesquelles il a exécuté son voyage. Ambassadeur de la toute puissante compagnie des Indes anglaises auprès du Téchou-Lama, ou Pantchen Rinpotché de Tachiloumpo, pendant son séjour, d'ailleurs fort court, en terre tibétaine il n'a eu affaire — en raison de la haute dignité dont il

était revêtu — qu'aux personnages les plus importants du pays, sans avoir le temps ni l'occasion de s'entretenir familièrement avec les gens de petite condition. Ses appréciations ne portent donc que sur un petit nombre de personnes, faisant partie de l'élite de la nation et naturellement d'un niveau de culture bien supérieur même à la moyenne. Pour le reste, il ne peut guère que rapporter des on-dit suspects d'exagération, en lesquels nous ne saurions avoir qu'une confiance extrêmement limitée.

Il en est tout autrement avec Hodgson, le savant illustre dont tout le monde connaît les magnifiques travaux et les précieuses découvertes, surtout dans le domaine de la linguistique et la littérature sanscrite, népaulaise et tibétaine, et de l'histoire du bouddhisme du Nord. Son impartialité, sa compétence et la sûreté de ses informations ne peuvent être mises en doute. Or, voici ce que nous dit Hodgson au sujet de la diffusion de l'instruction élémentaire dans le Bhot (Tibet) et le Népaul [1] : « La grande masse de la littérature du Népaul est relative à la religion bouddhique, et les principaux ouvrages ne se rencontrent que dans les temples et les monastères; mais on peut obtenir beaucoup de livres moins importants des petits marchands et des moines, qui, tous les ans, visitent le Népaul par des motifs religieux et pour leurs affaires.

« Ces livres sont probablement des ouvrages populaires appropriés à la capacité et aux besoins des classes inférieures de la société, et il est réellement singulier qu'une littérature quelconque existe parmi cette sorte de gens dans un pays tel que le Bhot; cela est d'autant plus remarquable qu'on la retrouve répandue même chez les hommes couverts d'ordure et privés de tous les objets de luxe qui, du moins dans nos idées, précèdent le culte des livres.

1. B. H. Hodgson, *Notice sur la langue, la littérature et la religion des Bouddhistes du Népal et du Bhot ou Tubet; Nouv. Journal Asiatique*, t. VI, p. 95, et *Essais*, p. 10 (in-8°, Londres 1874).

« L'imprimerie est probablement ce qui tend le plus à répandre autant les livres; mais l'usage général de l'imprimerie n'est pas moins surprenant que l'effet qu'on lui suppose. Je ne puis réellement expliquer l'un et l'autre de ces faits qu'en présumant que les troupes de prêtres, séculiers et réguliers, dont le pays fourmille, ont été incités par l'ennui à faire cet usage louable de leur temps.

« Les prêtres tibétains ont vraisemblablement reçu de la Chine l'invention de l'imprimerie; mais l'emploi universel qu'ils en font est un mérite qui leur appartient en propre; le plus pauvre hère arrivant du nord dans cette vallée (le Népaul) est rarement dépourvu de son *pothi* (livre), et de chaque partie de son vêtement pendent des charmes (*djantra*) [1], renfermés dans des étuis légers et dont l'intérieur offre des caractères imprimés avec une extrême délicatesse.

« Je dois aussi ajouter que tous les habitants du Bhot savent écrire, ce qui est un autre trait de leur caractère moral non moins frappant que l'usage général de l'impression et des livres, et que je ne me hasarderais pas à noter si je n'avais eu de fréquentes occasions de me convaincre de sa réalité parmi les gens qui, tous les ans, viennent séjourner au Népaul. »

Csoma de Körös, qui a longtemps reçu l'hospitalité dans les couvents du Ladak, à proximité de la province de Ngari-Khorsoum, rend justice au savoir de certains lamas en ce qui concerne les choses de la religion ; mais se préoccupe plus du niveau des connaissances religieuses dans les différentes classes de la société tibétaine que de l'instruction proprement dite. Schlagintweit affirme que « tous les lamas savent lire et écrire » [2] et ne dit rien de l'instruction populaire; de diverses réflexions on peut déduire qu'il la con-

1. Probablement l'équivalent du sanscrit *tantra*.

2. Emile de Schlagintweit, *Le Bouddhisme au Tibet ; Annales du Musée Guimet*, t. III, p. 105.

sidère comme absolument nulle. L'abbé Krick raconte qu'il a eu toutes les peines du monde à trouver un lama capable de lui enseigner le tibétain. L'abbé Desgodins nous dit que « la plupart des bonzes qui ne sont pas lamas savent lire, au moins un volume qu'ils ont appris par cœur dans leur enfance, mais dont ils ne comprennent pas le contenu. Cependant il y a des bonzes domestiques qui ne savent pas lire du tout. Il en est quelques-uns qui peuvent écrire, tant bien que mal, des lettres de mauvais style et pleines de fautes; mais si la plupart ne savent que lire, cela suffit pour battre le tambour et pour gagner sa vie. Ce que je dis là paraîtra peut-être exagéré, et cependant rien n'est plus vrai, de l'aveu même des bonzes, et l'expérience que j'en ai faite souvent me permet de l'affirmer [1]. » Le père Huc, assez indulgent en général, abonde dans le même sens. « Un lama qui sait lire le tibétain et le mongol, dit-il, est réputé savant; mais il est regardé comme un être élevé au-dessus de l'espèce humaine s'il a quelque connaissance des littératures chinoise et mandchoue [2] », et il ne manque pas de citer, à titre d'exception sans doute, le moine Sandara qui « parlait à merveille le pur thibétain, l'écrivait avec facilité, avait une grande intelligence des livres bouddhiques et, de plus, était très familiarisé avec plusieurs autres idiomes, tels que le mongol, le si-fan, le chinois et le dchiaour [3] », ainsi qu'un autre prêtre, qu'il nomme le Kitas lama, « fameux dans la science lamaïque », et qui « parlait à merveille le chinois, le mongol et le thibétain [4] ». En somme, d'après ce missionnaire, le niveau moyen du savoir des lamas, — à en juger par le peu qu'il faut pour être réputé *savant* ou *supérieur à l'espèce humaine*, — ne dépasserait pas, si même il l'atteint, notre

1. C.-H. Desgodins, *Mission du Thibet*, p. 247.
2. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. I, p. 287.
3. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, p. 63.
4. Id. p. 93

instruction primaire ; et même ce minimum de connaissances n'est pas l'apanage de tous ; car, sans compter son compagnon de voyage, l'ex-lama converti Sandadchiemba, il nous présente d'autres religieux absolument ignorants, tels que les frères bouviers de la lamasarie de Tchogortan [1], ou le vieux lama Akayé du monastère de Kounboum, — cependant un centre scientifique renommé dans tout le Tibet et en Chine, — qui « ne s'étant occupé pendant toute sa vie que de choses temporelles n'avait pu faire ses études, était complètement illettré et ne savait ni lire ni écrire [2] », et, s'il ne le dit pas explicitement, il semble qu'à son sens ce ne soient pas là des exceptions isolées, malgré l'obligation de l'étude qui est de règle absolue dans tous les monastères bouddhiques.

S'il en est ainsi des lamas, qu'on est en droit de considérer comme constituant la partie la plus éclairée de la nation, il est facile de s'imaginer à combien peu se réduit la dose d'instruction du reste de la population. Mais alors, comment concilier les affirmations si formelles d'un homme de la valeur et du caractère d'Hodgson avec ces renseignements contradictoires?

A notre avis, l'illustre savant anglais, n'étant jamais allé au Tibet et ne pouvant se faire une opinion que d'après ses observations sur les Tibétains qu'il a vus venir au Népaul et leurs dires, plus ou moins dignes de foi, — comme ceux du reste de la plupart des Orientaux, peu précis dans leurs renseignements et facilement enclins à une certaine jactance nationale, — a dû se hâter un peu trop de généraliser sur des données particulières ; il a pu être induit en erreur par ce fait que les Tibétains dont il parle, venus au Népaul en pèlerinage, pour y faire de la propagande bouddhique et pour y commercer, devaient

1. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, p. 148.
2. Id., p. 92.

sans doute appartenir à la classe des lamas[1] ou à celle des marchands, c'est-à-dire à la classe moyenne et relativement instruite de la population, l'élément populaire n'étant représenté, selon toute vraisemblance, que par quelques très rares pèlerins[2]; peut-être, aussi, a-t-il oublié que le livre, manuscrit ou imprimé, est considéré par les peuples de race mongole comme un talisman infaillible en toutes circonstances et conservé pieusement ou porté à ce titre, de même que les charmes et les amulettes, par ceux-là mêmes qui sont incapables d'en déchiffrer un mot, la *lettre* possédant en elle-même et isolée un caractère sacré et une puissance mystique.

Tout en faisant nos réserves sur ce qu'elle peut avoir de trop sévère et absolu, nous croyons devoir nous ranger à l'opinion des missionnaires, à cause de l'unanimité avec laquelle elle se présente, parce qu'elle correspond avec les renseignements fournis par les Chinois et qu'à défaut d'autres preuves elle est plus conforme aux données du bon sens[3]. En effet, pour être tant soit peu répandue, l'instruction suppose l'existence de l'école, et rien n'a été signalé au Tibet de semblable aux écoles primaires de la Chine, du Japon ou même de la Corée. L'enseignement se donne exclusivement dans les monastères. Outre la lecture

1. Nous employons le terme *lama* parce qu'il est consacré par l'usage, en Europe et en Chine, pour désigner les membres du clergé tibétain, bien qu'il soit inexact. Lama est un titre de dignité qui ne devrait se donner qu'aux religieux ayant acquis certains grades en théologie et aux supérieurs des couvents. Le véritable nom du religieux bouddhiste tibétain est *Gélong* (*dgé-s*long) ou *Gétsoul* (*dgé*-ts'ul).

2. Les gens du peuple, principalement pasteurs, ne sortent guère de leur pays natal, ou, s'ils le font, c'est pour conduire leurs troupeaux dans quelques pâturages plus fertiles de la Tartarie et de la Mongolie.

3. C'est aussi l'opinion de M. Léon Feer : « Malgré l'imprimerie, malgré une classe savante très nombreuse, l'ignorance est grande au Tibet. Ceux qui devraient être les maitres, sont loin d'avoir les connaissances requises, très peu même savent l'orthographe, il est vrai qu'elle est loin d'être simple au Tibet. » (*Le Tibet*, p. 47.)

et l'écriture, il comporte l'étude des textes sacrés accompagnée parfois, ainsi que nous le verrons plus tard, de quelques notions rudimentaires de médecine empirique. Les enfants destinés au sacerdoce sont envoyés, entre cinq et dix ans, au couvent, où un lama, choisi parmi les plus instruits, est chargé de leur inculquer les éléments de la science et quelques principes de morale. Dans les grands monastères habités par de nombreux lamas, chaque enfant est confié individuellement à un moine, auprès duquel, tout en faisant ses études, il remplit les fonctions de domestique. Ces jeunes écoliers, espoirs de l'Église, portent les différents noms de Chabis [1], Touppas [2] ou Tchra-tchen [3], suivant les localités. Généralement, le maître s'occupe peu de son élève ; son professorat se borne, chaque matin, après que le disciple s'est acquitté de ses devoirs domestiques, à lui lire trois ou quatre fois le passage des Écritures qui doit faire le sujet de la leçon du jour et que l'enfant devra réciter sans erreur le soir, avec les intonations prescrites qui font un véritable chant de la lecture des livres bouddhiques. Si l'élève, négligent ou borné, se tire mal de sa tâche quotidienne, une sévère punition corporelle lui est généreusement octroyée, manière expéditive et, paraît-il, efficace, de faire entrer les versets sacrés dans les têtes les plus dures. Après quelques années de ces exercices, mais pas avant l'âge de quinze ans [4], l'apprenti moine peut être admis dans la communauté en qualité de *Génien* (*dgé-bs*nien) ou novice [5].

1. D'après le père Huc.

2. D'après Samuel Turner. Il est probable que c'est *Thub-pa* qu'il faut lire, nom qui correspond au sanscrit *muni*, mais qui parait peu approprié à la condition de séminariste.

3. D'après l'abbé Desgodins.

4. Au Boutan cette limite est abaissée à dix ans. — D. Scott, *Account of Bhûtân ; Asiat. Researches*, t. XV, p. 143.

5. Nous donnerons plus tard, dans le chapitre consacré au clergé, des détails plus complets sur l'instruction des prêtres et les examens exigés pour parvenir aux grades supérieurs.

Dans l'aristocratie, il est de mode de faire élever les enfants au domicile paternel par un lama engagé à grands frais à cet effet; mais cette éducation est trop dispendieuse pour être générale et la plupart du temps on se contente d'envoyer les jeunes garçons au monastère le plus proche pendant quatre ou cinq ans, lors même qu'ils ne sont pas voués à la vie religieuse, et là, moyennant une redevance modique, on leur apprend à lire, à écrire, à psalmodier les livres sacrés et un peu de calcul. Cet usage est également adopté par la classe moyenne; mais l'enfant du peuple, dans les villages éloignés ou sous la tente, est voué à une ignorance complète, à moins qu'il n'ait la chance, bien rare, de rencontrer dans son entourage quelque lama, réfractaire à la discipline et déserteur du cloître, qui lui serve de maître.

L'éducation des filles est encore plus négligée que celle des garçons au point de vue de l'instruction. On ne leur enseigne guère que les travaux du ménage et l'art d'être habiles commerçantes, ce qui comporte savoir compter en se servant des grains du chapelet en guise de machine à calculer [1]. Quelques-unes cependant savent un peu lire et plus rarement écrire, soit qu'elles aient reçu des leçons de leurs parents, soit que, favorisées par le sort, elles aient vécu dans le voisinage d'un couvent de religieuses bouddhistes possédant des nonnes capables d'enseigner le peu qu'elles savent elles-mêmes.

2. *Langue et écriture.* — La langue tibétaine est l'une des dernières dont se soient occupés les linguistes européens; il n'est donc pas étonnant qu'aujourd'hui encore on ne soit pas absolument fixé sur son origine exacte, malgré les savantes dissertations dont elle a été l'objet depuis le

1. C'est, du reste, la méthode habituelle de tous les Tibétains ; les savants seuls se servent des chiffres.

milieu du siècle dernier. La première étude entreprise sur cet idiome est celle du P. Georgi, qui, utilisant les documents envoyés à la Propagande par le P. Oracio della Penna pendant son séjour à Lhasa, s'efforça de démontrer la filiation sémitique du tibétain [1]. Les travaux plus récents et plus sérieux publiés sur cette question ont eu tôt fait de réduire à sa juste valeur cette hypothèse empirique, sans plus de portée d'ailleurs que toutes celles que l'on échafauda à cette époque pour rattacher à l'hébreu, par respect de la tradition biblique, toutes les langues du monde ; mais ce fut pour tomber dans une autre erreur, celle du rattachement du tibétain au groupe indo-européen, et principalement au sanscrit et aux dialectes modernes de l'Inde. Actuellement, on est parvenu à établir : 1° que le sanscrit, malgré son indiscutable importance comme véhicule de la doctrine bouddhique, n'a exercé aucune influence appréciable sur le tibétain, les mots, peu nombreux du reste, qu'il lui a donnés, n'étant entrés que dans la langue religieuse et sous forme de simples transcriptions ou plus souvent de traductions ; 2° que la langue tibétaine appartient à la famille mongole et qu'elle a de grandes affinités avec le chinois, le siamois, l'annamite et surtout le birman, sans qu'on puisse du reste spécifier avec lequel de ces idiomes elle était plus particulièrement apparentée à son origine [2] ; ce qui tient, sans doute, aux nombreuses déformations qu'elle a subies avant d'être fixée par l'écriture.

D'après les traditions tibétaines, ce ne fut, en effet, qu'après la venue au Tibet des missionnaires bouddhistes, vers l'an 630 de l'ère vulgaire, que l'on songea à créer un alphabet adapté au génie de la langue Bhot, afin de pou-

1. *Alphabetum Thibetanum*. Rome, 1762.

2. Une grande partie de l'honneur de cettte dernière constatation appartient à Abel Rémusat. Voir à ce sujet son ouvrage intitulé : *Recherches sur les Langues Tartares*, et aussi, P. E. Foucaux, *Grammaire de la langue tibétaine*, *Introduction* (Paris, 1858, in-8°).

voir traduire en cet idiome les écritures sanscrites, l'alphabet sanscrit ne se prêtant pas à en rendre tous les sons et, de plus, étant trop compliqué pour être adopté volontiers par un peuple aussi peu préparé à apprécier les raffinements de la dialectique indienne. La gloire d'être venu à bout de cette entreprise mémorable est attribuée au roi légendaire Srong-tsan Gampo (Srong-*b*tsan-*s*gam-po), le Loungdzan des Chinois, et à son premier ministre Thoumi-Sambhota [1], tous deux fervents disciples et ardents propagateurs du bouddhisme, déifiés plus tard par la reconnaissance du clergé : le premier, en qualité d'incarnation du Dhyâni-bodhisattva *Tchanrézi* [2] (*S*pyan-ra*s*-*gzigs* ; en sanscrit Avatokitêçvara ou Padmapâni), protecteur attitré du Tibet, et le second comme un avatâr [3] du Bodhisattva *Djamdjang* [4] (*h*Jam-dbyang*s* ; en sanscrit Manju*çri*), personnification de la *sagesse* bouddhique. La légende rapporte que, pour accomplir la mission dont l'avait chargé son souverain, Thoumi Sambhota fut obligé de se rendre deux fois dans l'Inde. A son premier voyage (vers 632), il rapporta tout simplement, dit-on, l'alphabet sanscrit usité dans le Népaul et appelée *Lantsa*, qui fut trouvé trop compliqué ; au retour de sa seconde expédition, il put enfin composer l'alphabet tibétain actuel à l'imitation des caractères *dévanâgari*.

L'alphabet tibétain se compose de trente lettres, dont vingt-neuf consonnes *sal-tched* (*g*sal-byed) ou *yan-lag*, et

1. M. l'abbé Desgodins (*Mission du Thibet*, pp. 249 et 343) l'appelle *Thomé sam-bou-dza* et *Tomé sam-bo-dja*, et profite de cette altération du nom de Thoumi pour insinuer que ce pouvait bien avoir été un juif ou un chrétien.

2. Ou bien la quarantième incarnation du Bouddha Çâkya-mouni, selon l'abbé Desgodins (*Bouddhisme Thibétain; Revue des Religions*, 1890, p. 199.)

3. *Avatâra* « descente (dans le monde de la forme), prise d'un corps matériel par un être divin ».

4. Ou aussi *h*Jam-*d*pahi-*d*byang*s*, Manjugosha.

un seul caractère commun aux cinq voyelles, appelées d*chang* (*d*byan*gs*). Dans sa forme simple, ce caractère représente la lettre A; pour indiquer É, on le surmonte d'un signe assez semblable à un accent grave, hg*reng-bou*; I, est représenté par une sorte de point d'interrogation fortement incliné à gauche, *gi-gou*; O, figuré par un signe qui ressemble à un accent circonflexe retourné, ou mieux à une paire de cornes, *na-ro*; enfin U (qui se prononce OU) s'écrit au moyen d'une sorte de point d'interrogation couché horizontalement sous le même caractère. Les lettres qui se suivent dans l'ordre de l'alphabet sanscrit, correspondent aux sons :

k,	kh,	g,	ng,
tch,	tch' (dur),	dj,	gn,
t,	th,	d,	n,
p,	p' (dur),	b,	m,
ts,	ts' (dur),	ds,	v ou w
zh,	z,	h (muette),	y,
r,	l,	ch,	s,
h (aspirée),	a.		

Les caractères représentatifs des voyelles ne s'emploient que comme initiales. Dans le corps des mots, la lettre *a* ne s'écrit pas, chacune des vingt-neuf consonnes isolée se prononçant accompagnée du son a : *ka*, *kha*, *ga*, etc. Les quatre autres voyelles se représentent simplement par l'adjonction de leur signe caractéristique au-dessus ou au-dessous de la consonne avec laquelle elles forment syllabe. Lorsque la lettre *a* doit être redoublée, on emploie pour figurer le second *a*, le caractère *h* muette, qui sert de même, surmonté ou souligné de leur signe spécial, à représenter *é*, *i*, *o*, *ou* quand les lettres sont redoublées ou précédées d'une autre voyelle.

La langue tibétaine est rigoureusement monosyllabique.

Chacune des consonnes, combinée avec une des cinq voyelles, forme un mot : *sa* « terre », *mé* « feu », *mi* « homme », *lo* « année », *tch'ou* « eau ». Pour augmenter le nombre restreint des mots et, par conséquent, modifier le sens de ces radicaux, on fait précéder ou suivre la syllabe primitive d'une ou de plusieurs consonnes, non accompagnées de voyelles, qui sont probablement des débris d'anciens mots ou particules et ne se prononcent généralement pas [1] : *nga* « moi », l*nga* « cinq »; » *tch'ou* « eau », m*tch'ou* « lèvres ». Ces préfixes ou affixes servent aussi dans la conjugaison des verbes à marquer les temps et les modes, concurremment avec certaines modifications du radical. Souvent aussi, pour composer un nouveau mot, on réunit deux ou plusieurs monosyllabes : *mi* « homme », *mi-mo* « femme »; s*kou* « corps », s*kou* r*gyab* « dos ».

Le genre des mots est indiqué par l'adjonction d'une particule : *po*, *bo*, *vo* désignent le masculin, *mo* le féminin. Leur déclinaison comporte huit cas : le *nominatif* ne prend pas de particule; l'instrumental prend, suivant la terminaison du radical, les particules *his, yis, s, kyis, gis, gyis*; le génitif se forme avec *hi, yi, kyi, gi* et *gyi*; le datif avec *la, tou, dou, rou* et *sou*; l'accusatif et le vocatif restent semblables au nominatif; le locatif prend la particule *na,* et l'ablatif *nas* ou *las*. Le pluriel est indiqué par les particules r*nam*s, *dag, tchag* suivies de la particule représentative du cas. Ces règles s'appliquent aussi aux adjectifs, qui sont souvent d'autant plus difficiles à distinguer des noms, que beaucoup de substantifs s'emploient adjectivement.

Par sa syntaxe, le tibétain est peu clair. Il affecte pour la composition de ses phrases la forme indirecte ou inverse : l'adjectif précède le substantif; le complément est placé

1. Pour indiquer ces consonnes muettes nous employons des lettres italiques dans les mots en caractères latins et *vice versa*.

avant le verbe, qui est généralement rejeté à la fin de la proposition [1].

D'après ces quelques indications, on voit que le tibétain est loin de compter parmi les langues faciles; mais ce qui fait plus encore la véritable difficulté de son étude, c'est, d'une part, la dissemblance qui existe entre la langue vulgaire et la langue savante, et, de l'autre, les différences considérables qui séparent la langue parlée de la langue écrite, différences qui tiennent en grande partie à la présence dans les mots de ces consonnes muettes, indispensables pour les distinguer les uns des autres, que l'usage seul peut apprendre à reconnaître, et surtout aux anomalies de prononciation qu'aucune règle précise ne réglemente et qui varient de province à province de façon à rendre impossible de retrouver le mot écrit dans celui qui est articulé. Ainsi le son qui s'écrit :

kya	se prononce	*tya*,
gya	—	*dya* ou *dja*,
pya et bya	—	*cha* ou *tcha*,
p'ya	—	*tch'a*,
a et i	—	*é* devant un s,
ai et éi	—	é.

Il est probable que ces difficultés de prononciation et d'orthographe, insurmontables sans beaucoup de travail, contribuent pour beaucoup au peu de diffusion et à l'insuffisance de l'instruction dans la masse de la population.

On peut dire, d'une façon générale, que chaque grande famille de langues est caractérisée par la direction de son écriture; les idiomes sémitiques s'écrivent de droite à gauche, les idiomes mongols de haut en bas et de droite à

1. Ne pouvant nous étendre autant qu'il serait nécessaire sur ces questions de grammaire, nous renvoyons le lecteur à la *Grammaire de la langue Tibétaine* de M. Foucaux (Paris, 1858, in-8°).

gauche, et ceux de la famille indo-européenne de gauche à droite. Le tibétain, avec le siamois et le birman, font exception à cette règle; lenrs alphabets, empruntés à ceux de l'Inde, se dirigent de gauche à droite. L'alphabet tibétain possède deux types de caractères : l'écriture *vou-tchan*, très élégante, nette et facilement lisible, ressemblant au type *dèvanâgari* de l'alphabet sanscrit avec une certaine allure cunéiforme, sert aux usages de la langue religieuse, savante et administrative; l'écriture *vou-med*, simplification cursive de la précédente, est difficile à lire quand on n'y est pas très accoutumé et ne s'emploie que pour les besoins de la vie courante. Dans l'une et l'autre les syllabes sont séparées par un point, appelé *ts'eg*, et les membres des phrases divisés par un signe en forme de *clou*, appelé r*kyang-chad* quand il est seul, *gnis-chad* quand il est double, *bji-chad* lorsqu'il y en a quatre, et *ts'eg-chad* s'il est surmonté de points. Ces signes remplacent notre ponctuation et correspondent à nos virgules, points et virgules, points, etc. Pour écrire, on se sert d'un mince roseau taillé, et comme le papier tibétain n'est pas collé, pour l'empêcher de boire, l'écrivain a soin de l'humecter d'un mélange de lait et d'eau.

3. Imprimerie. — L'art de l'imprimerie, venu de Chine, à ce que l'on croit, à une époque très reculée, a pris une extension considérable au Tibet. On ne se sert pas de caractères mobiles, mais de planches de bois gravées avec une grande finesse, qui fournissent souvent de magnifiques éditions. Tous les monastères de quelque importance possèdent une imprimerie destinée à l'impression des livres sacrés et des nombreux talismans, charmes et amulettes, dont la vente constitue une branche importante de leurs revenus [1].

1. Selon Schlagintweit, une belle édition du Kandjour vaut jusqu'à 50,000 francs (*Le Bouddhisme au Tibet; Annales du Musée de Guimet*, III, p. 51).

Il y a en outre des imprimeries renommées à Lhasa, à Tachi-loumpo et à Tsiamdo.

Les livres tibétains ne ressemblent en rien aux nôtres. Ils se composent de feuillets détachés, larges de six à quinze centimètres sur trente-cinq à soixante centimètres de longueur, imprimés sur les deux faces, empilés les uns sur les autres et serrés, pour en faire un volume, entre deux planchettes au moyen d'un cordon ou d'un ruban solide. Le P. Huc les compare, non sans justesse, à de grans jeux de cartes [1]. Il est probable que cette forme leur a été donnée pour imiter l'aspect des manuscrits sur feuilles de palmier, ou *olles*, apportés au Tibet par les missionnaires bouddhistes.

Les feuillets de ces livres sont soigneusement paginés, soit au moyen de chiffres assez semblables aux chiffres arabes, soit au moyen des lettres de l'alphabet. Dans ce dernier cas, les trente lettres, de *K* à A, représentent les 30 premiers chiffres, les feuillets 31 à 60 sont paginés à l'aide de ces mêmes lettres surmontées du signe *i;* de 61 à 90, elles prennent le signe *ou;* de 91 à 120, le signe *é*, et de 121 à 150 le signe *o*. Si c'est nécessaire, on continue de même jusqu'à 300 en accompagnant chacune des cent cinquante syllabes précédentes du caractère *h* muette, qui, on le sait, équivaut au redoublement ou à l'allongement de la voyelle qui le précède.

Souvent les livres tibétains sont illustrés, soit de motifs purement décoratifs, soit de figures représentant les Bouddhas et autres saints personnages dont ces livres rapportent les enseignements ou les hauts faits. Ordinairement, ces illustrations sont simplement imprimées en noir ou en vermillon, mais quelquefois, pour les éditions soignées, elles sont enluminées avec beaucoup de goût. Parfois aussi on laisse une réserve carrée, à chaque extrémité du feuillet,

1. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, p. 125.

pour recevoir une délicate miniature, généralement peinte sur soie, que l'artiste encadre ensuite d'arabesques dorées.

Les planchettes qui servent de reliure sont également décorées de peintures sur fond noir, jaune, rouge ou or, surtout quand il s'agit de beaux manuscrits. Enfin, le livre est enveloppé d'une pièce de soie jaune, quelquefois brochée ou richement brodée.

La grande extension de l'imprimerie n'a pas diminué le goût pour les manuscrits qui conservent un caractère plus particulièrement sacré, surtout s'ils sont de la main de quelque haut dignitaire ou saint renommé. La copie des manuscrits est, de nos jours encore, une des occupations préférées des lamas qui arrivent souvent à une habileté calligraphique admirable et déployent un réel talent dans l'exécution des initiales ornementées.

CHAPITRE IV

Métiers.

1. Agriculture. — 2. Industrie. — 3. Commerce.

1. Jardinage et agriculture. — Comme la plupart des peuples qui, vivant sous un climat rigoureux, doivent compter exclusivement sur leur activité et leur industrie pour se procurer les ressources indispensables que leur refuse une nature marâtre, le Tibétain est travailleur ; presque tous les explorateurs sont d'accord sur ce point. Scott[1] nous dit que tous vivent de leur propre travail sans attendre l'assistance de leur parenté, et Huc[2] rend hommage à leur laborieuse activité, tout en constatant que les femmes sont plus vaillantes que les hommes, — remarque déjà faite par Turner, et dont nous aurons souvent, par la suite, l'occasion de reconnaître la justesse.

Dans l'aristocratie et la classe aisée, cette activité, surexcitée par l'ambition et la vanité, se porte de préférence vers les emplois publics, et le fonctionnarisme sévit au Tibet avec autant d'intensité que dans mainte contrée de notre vieille Europe ; mais, naturellement, l'accès aux fonctions administratives de tout ordre, si multipliées qu'on les suppose, ne peut être le lot que d'un nombre relativement restreint de privilégiés de la naissance, de la fortune, du savoir ou du favoritisme, et la grande masse de la popula-

1. D. Scott, *Account of Bhûtan ; Asiat. Researches*, t. XV, p. 150.
2. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, pp. 256-260.

tion, volontairement ou par force majeure, se rejette dans les voies plus dures, mais plus utiles, du commerce, de l'industrie et surtout du travail de la terre, cette grande nourricière universelle.

Des différentes branches de l'agriculture, seuls la culture des céréales et l'élevage des bestiaux sont pratiqués couramment au Tibet; l'horticulture y est à peu près nulle, autant, sans doute, à cause de la rigueur du climat que de l'indifférence des habitants. Sauf autour de Lhasa et de quelques grands monastères-palais, tels que ceux de Tachiloumpo, de Tassisoudon ou de Panoukka, il n'existe aucun jardin à peu près digne de ce nom, et, même là, la culture de la fleur est absolument dédaignée. A part le lotus [1], consacré aux Bouddhas comme symbole de pureté et recherché par conséquent pour les offrandes, les seules fleurs cultivées dont nous ayons trouvé mention sont la pivoine, commune et arborescente, dans le district de Bathang, où probablement elle a été importée de la Chine, la marguerite, le chrysanthème et le pavot qui paraissent avoir élu domicile presque exclusivement dans la province de Tsang dont le climat est relativement plus doux et l'altitude moins considérable. La culture maraîchère est presque aussi négligée ; on ne signale guère que l'oignon, l'ail, le persil, les épinards, le melon, le navet, le radis et le chou comme étant l'objet de quelques soins, et encore ne se rencontrent-ils que dans les environs des villes, où le besoin de confortable et de variété dans l'alimentation se fait un peu plus sentir que chez les grossiers habitants des campagnes. Par contre, grand amateur de fruits, le Tibétain soigne les arbres fruitiers avec amour, quoique pas toujours très habilement. Dès qu'au fond d'une vallée ou sur la pente de quelque colline il trouve quelques mètres de terrain abrité du vent et bien exposé au soleil, il s'empresse d'en faire un verger. Cer-

1. *Nymphæa Nelumbo* de Linné.

taines provinces, notamment le Khams oriental, Ngari et le Boutan, sont renommés sous ce rapport et produisent assez abondamment des noix, des pommes, des poires, dont il se fait séchées une grande consommation, et des abricots. Ce dernier fruit est particulièrement apprécié des Tibétains qui parviennent à l'acclimater jusqu'à l'altitude de plus de 3.000 mètres, et, si nous en croyons Schlagintweit [1], sa culture est le seul travail manuel auquel daignent s'assujétir les lamas fainéants du Ngari. Dans quelques endroits spécialement bien situés, à Lhasa, Djaya et Bathang, par exemple, on peut voir mûrir le raisin, la pêche, la figue et même la grenade. Toutefois les indigènes ignorent, paraît-il, l'art de tailler et de greffer les arbres fruitiers, et les méthodes d'arboriculture usitées dans les contrées de l'Europe réputées pour l'abondance et la qualité de leurs produits. Le fruit se mange frais et de préférence séché ; cependant, sur certains points, et notamment à Bathang, on fait avec le raisin — qui y est cultivé en vigne haute courant sur des espaliers établis au milieu des champs au moyen de perches reliées entre elles — un vin blanc, quelquefois d'un rouge léger, assez recherché dans le pays d'origine et les environs.

S'ils sont de mauvais jardiniers, la nécessité, maîtresse exigeante, a fait des Tibétains d'excellents laboureurs, ne marchandant pas les peines souvent exagérées que leur coûtent les maigres moissons qu'ils parviennent à récolter sous leur ciel inclément. Ainsi que nous l'avons déjà dit, quatre espèces d'orge, et surtout la grise, appelée *né*, constituent le principal rendement de l'agriculture tibétaine. Le froment, qui exige un climat plus tempéré, ne vient à bien que dans les vallées profondes, et encore sèche-t-il souvent en herbe, sous l'action des vents si fréquents dans cette contrée, ou bien des froids précoces l'empêchent de mûrir ; aussi n'entre-t-il dans l'alimentation générale que comme

1. *Le Bouddhisme au Tibet ; Annales du Musée Guimet*, t. III, p. 105.

objet de luxe. A ces céréales s'ajoutent encore un peu de seigle et de maïs, des fèves, des pois et, exclusivement dans la plaine de Lhasa, très arrosée, une faible quantité de riz, récolte absolument insignifiante.

L'hiver commençant dès les premiers jours d'octobre, et même quelquefois en septembre, pour ne prendre fin qu'en mai au plus tôt, les travaux des champs doivent s'exécuter en toute hâte dès que la neige a disparu, afin de profiter pour la germination des pluies chaudes de la fin de juin, et pour faire mûrir les récoltes des chaleurs torrides d'août; aussi prépare-t-on d'avance le terrain à peine la moisson en est-elle enlevée; sur les pentes rapides, on le dispose en gradins bordés d'une petite levée de terre destinée à retenir les eaux [1]; dans les vallées et les plaines on inonde le sol, de façon à ce qu'aux premiers froids il soit recouvert d'une mince couche de glace, procédé qui a, selon Turner [2], le triple avantage d'empêcher les vents violents d'enlever une partie de la terre arable, de remplacer le fumier dont les Tibétains ne connaissent pas l'emploi [3], et de préparer la terre à recevoir la charrue au printemps. Aux premiers beaux jours, on se hâte de labourer et de semer. La charrue tibétaine ressemble à celle des Chinois; elle se compose d'un soc en bois garni de fer ajusté à un timon qui aboutit au joug. Elle est tirée par des bœufs, ordinairement deux, et parfois jusqu'à cinq, ou, à défaut de bœufs, par quatre ou six hommes. Aussitôt le sillon tracé, on sème. Cette opération est le plus souvent faite par les femmes, de même que celle du sarclage. Généralement, le grain est mûr dans les

1. S. Turner, *Ambassade au Tibet et au Boutan*, t. I, p. 85.

2. Id., t. II, p. 151.

3. Il n'est pas exact de dire que les Tibétains ne connaissent pas l'usage du fumier, mais comme ils se servent du fumier de leurs bestiaux en guise de chauffage, ils trouvent que ce serait le gaspiller que de l'enfouir dans la terre. Pour le remplacer autant que possible, après la moisson, ils laissent la paille pourrir sur pied.

premiers jours de septembre. La moisson se fait à la faucille, comme encore aujourd'hui dans certaines parties de l'Europe; seulement, au lieu de trancher la tige le plus près possible du sol, le moissonneur tibétain la coupe presque au ras de l'épis, en laissant sur pied toute la paille, destinée à servir d'engrais pour la récolte suivante. Dans certaines localités, au lieu de moissonner à la faucille, on arrache tiges et racines, que l'on dispose en petites bottes et que l'on dresse pour les faire sécher [1].

Pour séparer le grain de l'épis, on procède ordinairement par le battage au fléau. Le fléau tibétain est de la même forme que celui en usage en Europe, à la seule différence près que c'est le bâton le plus long et le plus mince qui frappe les gerbes et le plus court qui est tenu à la main; quelquefois aussi le fléau est triple de sorte que deux bâtons frappent à la fois les épis [2]. Le battage du grain est le plus souvent l'ouvrage des femmes. Dans les grandes exploitations, lorsqu'on veut se dispenser de transporter les épis à la ferme, on dispose les gerbes sur une aire circulaire de terre bien battue et égalisée, et on les fait fouler par des bœufs [3]. D'autres fois encore, on emploie une méthode aussi singulière que peu rapide, qui nous paraît ne pouvoir servir que dans les contrées où les récoltes sont très peu abondantes : une natte est étendue par terre à côté d'une grosse pierre et d'un brasier allumé; les batteurs ou batteuses, assis autour de la pierre, prennent une poignée d'épis, mettent le feu aux barbes et font tomber le grain sur la natte en frappant les épis contre la pierre [4]. Enfin, le grain battu est soigneusement vanné, dans un van fait de bambou tressé, pour le débarrasser de la poussière, des

1. S. Turner, *Ambassade*, t. I, p. 330.
2. Id., id., t. I, p. 270.
3. Id., t. II, p. 151. — Notre auteur dit même que c'est la méthode le plus généralement employée.
4. Id., Id., t. I, p. 277.

débris de barbes et des menues pailles, puis mis dans des sacs de poil de yaks ou de chèvres.

L'élevage des bestiaux, qui partout en Europe est considéré comme une branche de l'agriculture, constitue en réalité au Tibet une industrie absolument séparée, sans aucun rapport avec celle du cultivateur, exigeant un genre de vie tout différent. Tandis que dans les plaines et les vallées chaudes, l'agriculteur vit en société dans des villages ou des hameaux, le pasteur, obligé, pour faire vivre ses animaux, d'avoir de vastes pâturages libres, mène sous la tente, avec sa famille et ses esclaves, une existence nomade, changeant de place lorsque ses troupeaux ont épuisé les ressources d'une localité; l'été parcourant les hauts plateaux voisins des neiges éternelles, l'hiver descendant dans les vallées plus abritées, presque sans relations même avec les gens de sa tribu, et ne voyant de visages étrangers que lorsqu'au commencement de l'hiver il descend dans les villes échanger les produits de ses troupeaux contre les denrées indispensables à sa subsistance.

Les pasteurs, dont le nombre dépasse peut-être la moitié du chiffre total de la population du Tibet, constituent une classe à part qui a conservé fidèlement les mœurs et les usages antiques de ses ancêtres mongols et tartares, entre autre l'organisation de la tribu dont les membres — liés entre eux par une solidarité de sang et d'intérêts qui n'existe plus guère maintenant parmi leurs compatriotes des villages et encore moins des villes — reconnaissent l'autorité d'un chef élu ou héréditaire, entre les mains de qui est remis le soin de défendre les intérêts du groupe, de rendre la justice à ses membres, de règler leurs différends et de répartir équitablement entre tous les charges diverses d'impôts, de corvées, de milice qui incombent d'une façon régulière ou accidentelle à la communauté. Indubitablement, ces gens sont ignorants, simples d'esprits, superstitieux et grossiers; mais on trouve, paraît-il, chez eux des

vertus que souvent on chercherait en vain parmi de plus civilisés, le respect de la propriété d'autrui, de la parole donnée, et une hospitalité patriarcale alliée à une généreuse charité que le bouddhisme n'a pas peu contribué à développer. Chaque tribu a ses pâturages d'été et d'hiver dont les limites sont définies, sans doute, par un accord traditionnel plutôt que par une charte de concession ; elle en défend l'usage abusif à tous ses voisins et aux étrangers, mais d'un autre côté, jamais elle ne tente d'empiéter sur les territoires, qui ne lui appartiennent pas en propre. Ces hauts pâturages portent les noms de *gong* et de *zoua* [1].

La fortune des « hommes des tentes noires [2] » consiste tout entière en troupeaux, quelquefois immenses, de *yaks*, de moutons, de *tsods* (chèvres à longs poils soyeux) et de *goras* (chèvres à poils rudes). Le bœuf et la vache de race commune sont plus rares que les yaks sur les hauts plateaux, peut-être parce qu'ils sont moins résistants à la rigueur du climat ; on les trouve, au contraire, en majorité dans le cheptel des fermes. Chaque tente possède un certain nombre de chevaux employés comme montures, mais à part cela on en fait peu l'élevage ; de même que les mulets, on n'en voit guère en troupeaux, hors de la province de Tsang, que dans les districts de Gyamda, Ryvoudzé et Tardzouong. Les troupeaux fournissent aux pasteurs à peu près tout ce dont ils ont besoin pour vivre : le lait qu'ils boivent, le beurre dont ils sont friands, le petit lait dont ils préparent par fermentation une boisson aigrelette assez agréable, des fromages cuits qui remplacent le pain, la viande qu'ils mangent, la laine et le poil qu'ils tissent, les peaux dont ils s'habillent en hiver. De plus, le beurre, la viande, la laine, les peaux et le cuir sont pour eux des articles de commerce avantageux.

1. Desgodins, *Mission du Thibet*, p. 291.

2. Nom donné aux pasteurs à cause de la couleur sombre de leurs tentes en poil de yak.

Chez les pasteurs, les hommes s'occupent exclusivement de la garde et des soins des troupeaux ; toute la besogne de l'intérieur repose sur la femme. Elle trait les vaches, fait le beurre et les fromages, prépare la nourriture de la famille, récolte le fumier séché (*argol*), qui sert de chauffage, soigne les enfants, tanne les peaux, file la laine, tisse les étoffes, coud les vêtements [1].

2. Industrie. — Sous le rapport de l'industrie, le Tibet est assez bien partagé. S'il ne possède pas des centres importants, comme la Chine par exemple, grâce à l'activité et à l'adresse individuelle de ses habitants, il parvient à tirer des matériaux que fournit son territoire à peu près tout ce qui est indispensable à l'existence et même un peu au luxe, non seulement en quantité suffisante pour sa consommation, mais même assez pour pouvoir faire quelques exportations. A part les céréales, il ne demande guère à ses voisins que des articles de luxe. Les principales branches de son industrie sont le tissage des étoffes de laine, la teinture, la fabrication du papier et le travail des métaux.

Etoffes. — Les étoffes de laine fabriquées au Tibet [2] jouissent d'une grande réputation, non seulement dans le pays même, mais encore dans les contrées voisines, en Tartarie, en Mongolie et jusqu'en Chine. La filature de la laine et le tissage des étoffes paraissent être exécutés également par les femmes et par les hommes [3]. Les outils dont on se sert

1. Huc, *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. I, p. 65.

2. D'après W. W. Rockhill *Report* (*of the U. S. Nat. Museum* 1893, p. 698), l'industrie du tissage était pratiquée au Tibet avant l'arrivée des Chinois en ce pays.

3. Ici encore nous nous trouvons en présence de renseignements contradictoires. M. l'abbé Desgodins nous dit (*Mission*, p. 273) : « *Ce sont les femmes qui filent la laine dont on fait les draps et les étoffes* », et (p. 272) « *Au Thibet, la profession de tisserand n'est exercée que par les femmes* »; mais, de son côté, le P. Huc (*Voyage*, t. II, p. 260) dit non moins formellement : « Les hommes, quoique moins laborieux et actifs

sont des plus simples. C'est le fuseau classique — jadis tant en honneur dans nos campagnes — moins le rouet, et le métier à tisser du modèle le plus primitif. Suivant la nature des laines employées, on obtient des étoffes de trois types différents. La qualité la plus grossière, appelée *la-oua* [1], est une sorte de droguet bourru (on ne rase pas les draps au Tibet), large seulement de 20 à 25 centimètres, et qui se vend habituellement sans teinture avec sa couleur blanche naturelle. On la teint également en rouge garance et en bleu indigo. La pièce a, en général, de 10 à 12 mètres de longueur, aunage nécessaire pour la confection d'un vêtement [2]. Une grande partie de ces étoffes, dont le prix est très minime, sont tissées par les femmes des pasteurs,

Avec la belle laine fine et soyeuse on fabrique une autre étoffe beaucoup plus recherchée, qu'on appelle *p'rouh* (p'roug) [3], *tchrou* [4] *trouk* et *poulou* [5]. « Ce drap, dit Turner, n'a guère qu'une demi-aune (30 centimètres) de large, et il n'y en a que de deux couleurs, c'est-à-dire du brun foncé et du blanc [6]. Il est d'un tissu très serré et très fort, et cependant

que les femmes, sont loin pourtant de passer leur vie dans l'oisiveté. *Ils s'occupent spécialement de la filature et du tissage des laines.* » W. W. Rockill (l. c. p. 682) affirme que les femmes et les hommes se livrent également à la filature et au tissage. N'ayant pu trouver d'autres renseignements qui nous permettent de prononcer entre nos trois auteurs, et convaincu que chacun a fidèlement rapporté ce qu'il a vu ou appris dans la partie du Tibet qu'il a visitée, nous avons cru rationnel de conclure que, là comme en bien d'autres lieux, l'industrie du tissage devait être commune aux deux sexes.

1. Desgodins, *Mission*, p. 284. — C'est probablement la même qualité d'étoffe que Klaproth appelle *camelot* et que Turner signale, sans la nommer, comme étant fabriquée dans les manufactures de la vallée de Jhansou (*Ambassade*, t. I, p. 338).

2. Desgodins, *Mission*, p. 284.

3. Klaproth, *Description du Tubet : Nouveau journal Asiatique*, IV.

4. Desgodins, *Mission*, p. 285.

5. Huc, *Voyage*, t. II, p. 260. — *Pou-lou* est le nom chinois de ce drap.

6. Il est évident qu'il s'agit ici de la nuance de la laine brute et non d'une teinture.

il est moelleux parce que la laine de Tartarie est singulièrement fine et d'une excellente qualité. Cette étoffe est si souple et si chaude que presque tous les prêtres du Tibet et du Boutan s'en servent pour faire la veste courte qu'ils portent sur la peau. Ceux qui en ont le moyen en font aussi leur vêtement d'hiver [1]. » Ce drap est non seulement souple et chaud, mais aussi d'une grande solidité. Il se teint très bien, et celui qu'on emploie pour les vêtements d'hommes est de préférence rouge, violet, vert et bleu, et toujours de couleur unie ; la nuance la plus recherchée est un rouge violeté, ressemblant assez à la pourpre des anciens. Les femmes, elles aussi, ont adopté la même étoffe ; seulement, celle qui leur est destinée est ornée de fleurettes imprimées ou de rayures multicolores tissées dans le sens de la largeur [2]. Lhasa, la province de Tsang, et Gyamda, dans la province de Khams, sont les principaux centres de cette fabrication.

Enfin, avec les laines de toute première qualité, peut-être même avec le poil duveteux de la célèbre chèvre dite du Tibet, on tisse une autre sorte d'étoffe, mince et souple, appelée *tirma* [3], qui sert à faire les vêtements de dessous des gens riches, hommes et femmes, les manteaux de cérémonie, *lagoi* (*b*la-gos), des lamas et les fines écharpes de toutes couleurs par lesquelles les élégants remplacent la ceinture de cuir traditionnelle.

Le poil dur et sec de la chèvre commune et du yak est utilisé pour fabriquer un tissu grossier, de très faible valeur, que l'on emploie à faire les tentes et des sacs. On en fait aussi, ainsi que du crin des bœufs et vaches, des feutres grossiers qui servent de toiles de tentes et de tapis. Les feutres fins, faits avec de la laine de brebis, sont

1. S. Turner, *Ambassade*, t. I, p. 338.
2. Desgodins, *Mission*, p. 285.
3. D'après l'abbé Desgodins (*Mission*, p. 286) et WW. Rockhill (*Report of the U. S. Nat. Museum* 1893, p. 699).

employés, surtout dans le Khams et le Tsang, à la confection des bonnets et des couvertures de selles.

A Lhasa, exceptionnellement, on tisse quelques étoffes de soie unies et façonnées, notamment les fameux *khatas*, ou écharpe, que l'on offre par politesse. La soie vient de Chine ou de l'Inde, car, bien que le Tibet possède quelques mûriers, on n'y élève pas de vers à soie ; moins, peut-être, à cause de la difficulté de leur éducation, que parce que, pour filer la soie, il faut ébouillanter les cocons, et par conséquent tuer les vers, c'est-à-dire commettre le crime le plus impardonnable d'après les doctrines bouddhiques [1].

Teinture. — L'art d'embellir les étoffes et de varier à l'infini leur aspect au moyen des couleurs, est en grand honneur et fort répandu au Tibet. Les femmes y sont expertes dans chaque famille à enjoliver de couleurs vives et presque indélébiles les draps tissés à la maison. Même, à Lhasa, c'est une véritable industrie, aux mains d'une corporation, et fort prospère, encore qu'elle soit réglementée par des lois protectionnistes sévères qui interdisent de teindre d'autres étoffes que celles fabriquées dans le pays [2]. On ne se sert que de couleurs végétales, notamment la garance pour le rouge et l'indigo pour le bleu. Les teinturiers de Lhasa sont même assez habiles pour savoir imprimer ou peindre sur la chaîne les dessins qui doivent se reproduire dans l'étoffe tissée [3]; cet art, où ils sont renommés, contribue pour beaucoup à la vogue des tissus tibétains dans toutes les contrées avoisinantes.

Métallurgie. — Le Tibet, nous l'avons déjà dit [4], est riche en métaux de toute nature ; mais deux causes très sérieuses restreignent dans de grandes proportions l'usage des inappréciables richesses de son sol : l'insuffisance de

1. Desgodins, *Mission*, p. 273.
2. Huc, *Voyage*, t. II, p. 268.
3. Desgodins, *Mission*, p. 273.
4. Voir p. 24.

l'outillage, qui ne permet pas d'exploiter fructueusement ces mines et réduit le fondeur tibétain à n'utiliser guère que le minerai récolté à fleur de terre, et, d'autre part le manque presque total de combustible, bois ou charbon L'*argol* (fumier desséché), qui est à peu près partout le seul combustible, ne donne qu'à grande peine la chaleur intense nécessaire à la fusion des minerais, et, en tout cas, ne permet de produire à la fois qu'une minime quantité de métal ; aussi ne voit-on nulle part d'exploitation métallurgique comparable, même de loin, à nos plus modestes hauts-fourneaux ou forges, et l'on peut admirer qu'avec de si faibles moyens les habitants de ce pays parviennent à produire les divers métaux usuels en quantité suffisante pour leurs besoins.

L'or, et surtout l'argent, relativement très abondants, font l'objet d'une grande consommation en raison de la passion immodérée de la population pour les bijoux et ornements de toutes sortes. Bijoutiers et orfèvres sont fort habiles, et certaines de leurs œuvres, quoique généralement un peu lourdes d'aspect, sont réellement remarquables d'exécution, surtout en ce qui concerne la ciselure et la gravure. Mais où ils se surpassent, c'est dans la confection des vases, plateaux, burettes, buires, et autres objets destinés au culte. Très souvent leurs bijoux et ustensiles sacrés sont enrichis de pierres : rubis, turquoises, améthystes, jade que l'on trouve dans le pays et surtout le corail qu'ils apprécient fort et font venir de l'Inde ou de la Chine ; mais, à nos yeux d'Européens, ce surcroît d'ornementation ne fait que surcharger, sans les embellir, les pièces auxquelles on l'applique ; car le Tibétain est mauvais lapidaire. Il ne sait pas tailler les pierres, se contente de les polir et de les arrondir en forme d'olives, ne les estimant guère qu'à proportion de leur dimension.

Le cuivre se trouve à l'état natif et en pyrites au Tibet, et l'on est arrivé à le travailler avec une rare perfection. Plu-

sieurs localités sont célèbres pour leurs fonderies renommées qui approvisionnent de statuettes de divinités tout l'Orient bouddhique. Lhasa a la réputation des figurines de cuivre doré, d'autant plus estimées qu'elles sont plus petites. Ses produits se reconnaissent facilement à leur allure gracile et quelque peu mièvre. Les statuettes fabriquées par les moines et les artisans de Tachilhounpo sont également très estimées. La plupart des statuettes de bronze sortent des ateliers des provinces de Tsang et de Khams. Les bronzes de cette dernière sont renommés pour la perfection de détails de leur exécution et leur merveilleuse patine, qualités remarquables surtout dans les pièces qui remontent aux XVIe et XVIIe siècles, en dépit de l'impureté du métal. Tsiamdo, Djaya, Bathang et Lithang paraissent être les centres principaux de cette industrie artistique d'un caractère éminemment religieux. On recherche également le cuivre pour l'usage profane des ustensiles de ménage et à peu près partout la chaudronnerie est prospère, à Lhasa surtout, où il existe de plus une corporation spécialement vouée à la fabrication et à la pose de ces merveilleuses feuilles de cuivre doré, d'une durée presque éternelle, dont sont revêtues les toitures des temples dans toute la région mongole et tartare, de l'Himalaya jusqu'aux frontières de la Sibérie et de la Chine [1].

Moins estimée la chaudronnerie de fer est pourtant d'un usage plus répandu à cause de sa moindre valeur intrinsèque; c'est elle qui figure dans presque toutes les tentes et les fermes sous la forme de l'indispensable marmite à thé, autour de laquelle, à chaque repas, se réunit la famille entière. Dans ses autres usages, la coutellerie et les armes par exemple, le fer du Tibet est particulièrement renommé, au dire de tous les voyageurs; bien supérieur en tous cas au fer chinois. C'est sans doute pour cette raison que, dans

1. Huc, *Voyage*, t. II, p. 267.

les anciens temps de l'histoire chinoise, le fer figure avec un rang important au nombre des objets que le Tibet devait fournir en tribut. Son acier est, paraît-il, merveilleux, ce qui tient sans doute à la qualité du combustible dans lequel il est cémenté. La coutellerie est une industrie très productive, chaque tibétain, même les lamas, ayant toujours à sa ceinture un couteau de 20 à 30 centimètres de longueur renfermé dans une gaine souvent très richement ornementée. Batailleurs et courageux les pasteurs ne se montrent jamais qu'armés jusqu'aux dents, un sabre passé dans la ceinture et un fusil suspendu aux épaules, et cet usage s'est conservé même parmi la population des villages sous le prétexte d'être toujours prêt à repousser les attaques des brigands qui pullulent dans le pays en dépit de la guerre incessante que sont censées leur faire les vaillantes cohortes chinoises chargées d'assurer l'ordre et la sécurité. Les sabres tibétains que nous avons eu l'occasion de voir et de manier, sont droits, assez lourds et éminemment impropres à l'escrime telle que nous la pratiquons; la lame large et épaisse, d'environ 70 à 80 centimètres de longueur, se termine brusquement en angle aigu, elle est faite pour tailler plutôt que pour pointer. La poignée, de longueur moyenne, faite d'un cylindre de bois recouvert de fils de laiton ou d'argent, se termine par deux disques placés verticalement, dont le plus large sert de garde. Le fourreau se compose de deux planchettes entre lesquelles est réservée l'épaisseur de la lame et réunies dans toute leur longueur par deux bandes de fer ou de cuivre, laissant entre elles sur le plat un espace libre qu'on recouvre de cuir, d'étoffe, de velours ou d'une plaque de cuivre ciselé. Quant au fusil nous en avons vus de deux modèles. L'un très long, de petit calibre, très épais au tonnerre a une monture de bois assez mince, à crosse courte et étroite, retenue au canon par plusieurs anneaux de métal ; sa batterie est à silex et du modèle le plus simple, à un seul res-

sort actionnant à la fois le chien et le bassinet[1]. L'autre est court, à canon épais et calibre moyen ; sa crosse étroite et sans courbe n'est que le prolongement rectiligne du bois, lequel est attaché au canon par deux ou trois lanières de cuir. Ce fusil est à mèche avec batterie du modèle chinois. A l'extrémité du bois, presque à la gueule de l'arme, est fixée une fourchette en fer à deux branches devant servir à appuyer le fusil et permettre de viser avec plus de sûreté ; toutefois le peu de longueur de cette fourchette doit rendre son utilisation impossible si le tireur n'est pas couché. Un étui de cuir appliqué le long de la partie droite de la crosse sert à tenir la provision de mèches à l'abri de l'humidité.

Papier. — Une autre industrie, moins importante peut-être que les précédentes, mais néanmoins très prospère dans certaines parties du Tibet, est la fabrication du papier, dont il se fait une consommation considérable en raison du grand développement de l'imprimerie. Même assez mince, le papier tibétain a pour qualité maîtresse la solidité; par contre, son défaut principal serait sa rudesse et son inégalité. On le fabrique avec l'écorce d'un arbre nommée *dèh*[2], qui croît, paraît-il, abondamment dans la partie méridionale et occidentale du Tibet et au Boutan dans les environs de Tassisoudon, et avec des procédés d'une simplicité toute primitive. On fait bouillir l'écorce, divisée en petits morceaux, dans une lessive de cendres de bois ; puis, après l'avoir fait bien égoutter, on la bat sur une pierre avec un maillet de bois jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement broyée. Ceci fait on la lave dans un baquet d'eau bien propre en la remuant continuellement pour séparer les parties grossières qui viennent flotter à la surface, opération qui se renou-

1. Ce modèle est peut-être récent, car M. l'abbé Desgodins ne paraît pas l'avoir vu, tandis qu'il décrit exactement l'arme du second modèle (*Mission*, p. 270).

2. Suivant Turner (*Ambassade*, t. I, p. 155). — C'est peut-être un mûrier; cependant Turner ne le présente pas comme une variété de cette essence.

velle jusqu'à ce que toute l'écorce soit transformée en une pâte mucilagineuse qui se dépose au fond du baquet. On étend ensuite cette pâte en couche mince sur des châssis de roseaux, et quand elle est suffisamment égouttée et a pris assez de consistance on dispose les feuilles de papier ainsi obtenues sur des cordes où elles achèvent de sécher. Le papier tibétain ordinaire se présente sous une couleur d'un blanc grisâtre, en feuilles larges de 6 à 20 centimètres et longues de 30 à 60 centimètres.

Autres métiers. — Comme menuisiers et ébénistes, les ouvriers tibétains sont, paraît-il, d'une inhabileté qui touche à la maladresse et tout ce qui est meuble un peu soigné s'importe de la Chine ou du Tonkin [1]. Ils ne font pas de porcelaine, peut-être faute des matériaux nécessaires, car ils sont habiles potiers et fabriquent avec une grande perfection toutes sortes d'ustensiles en terre et en grès, entre autres de grandes jarres pour l'eau et pour conserver les grains, que l'on trouve dans toutes les fermes et dans chaque tente [2]. La porcelaine est d'ailleurs pour eux un objet de luxe d'un usage très restreint, accoutumés qu'ils sont à se servir à l'ordinaire d'écuelles de bois pour prendre le thé et le tsanpa. Ces écuelles, d'une forme simple, quoique assez gracieuse, et sans autre ornement qu'une couche de vernis léger qui n'altère pas la couleur du bois et laisse voir ses veines, se font avec les racines de plusieurs espèces d'arbres dont nous ne connaissons pas les noms et en racines de vigne sauvage. Deux sortes surtout sont particulièrement estimées à cause de la vertu qu'on leur attribue de neutraliser les effets du poison : l'une appelée *djamjaya* est à veines très fines, l'autre nommée *khoûnlar* a les veines larges ; toutes deux sont de couleur jaunâtre et proviennent de la province de Tsang [3]. Les tasses de racine de vigne les

1. Desgodins : *Mission*, p. 267.
2. Huc : *Voyage*, t. II, p. 261.
3. Klaproth : *Description du Tubet* ; Nouv. journ. asiat., t. IV, p. 302.

plus recherchées se fabriquent à Lhasa, à Lithang et à Bathang.

N'oublions pas enfin, pour en terminer avec les industries du Tibet, un article d'une immense consommation dans l'intérieur du pays et en Chine, où il est fort apprécié; le bâtonnet d'encens. Ces baguettes — qui brûlent continuellement devant les images des Bouddhas sur les autels des temples et dans les maisons particulières — se fabriquent avec des bois aromatiques, parmi lesquels le santal domine, réduits en poudre fine, mélangés de musc, pétris avec de la résine odorante et moulés en cylindres minces de 30 ou 40 centimètres de longueur. Ils répandent en brûlant un parfum assez agréable. Les deux sortes les plus estimées, la violette et la jaune, se fabriquent dans la province de Tsang [1].

3. — Commerce. — Du haut en bas de l'échelle sociale, tout le monde fait du commerce au Tibet. Le Dalaï-lama, le Pantchen Rinpotché, le vice-roi, les ministres, les khampos, et les hauts fonctionnaires, à qui leur dignité défend de mettre eux-mêmes la main aux affaires, ont tous des intendants chargés de trafiquer en leur nom et à leur bénéfice ; chaque monastère possède un économe qui spécule, monopolise, accapare, agiote, escompte, prête à usure pour la plus grande gloire du Bouddha et le plus grand profit du couvent; en son particulier, chaque lama, sans plus se soucier du vœu de pauvreté qu'il a juré trop jeune pour pouvoir s'en souvenir, outre les offices, les exorcismes, les prédictions, les prières, les charmes et les amulettes qu'il se fait payer aussi cher que possible, achète et vend tout ce qui peut lui rapporter un bénéfice quelconque [2]. A plus forte raison la classe moyenne et les gens

1. Klaproth : *Description du Tubet* ; Nouv. journ. asiat., t. IV, p. 302.
2. Desgodins : *Mission*, p. 279.

du peuple se livrent à la spéculation avec une ardeur effrénée; mais leur commerce ne ressemble guère au nôtre. Il n'y a point de boutiques, — ou du moins celles que l'on trouve dans les villes sont tenues par des chinois ou des mahométans des pays frontières que l'on nomme Katchis [1], — et point de spécialités, chacun achetant indifféremment tout ce qu'il espère pouvoir revendre avec profit. En général, tout le petit commerce est aux mains des femmes [2] qui, avec autant d'habileté que d'activité, colportent ou étalent dans les rues les marchandises qu'elles ont pu se procurer. Outre quelques marchés établis à époques déterminées dans les grands centres, et dont le principal est celui qui se tient à Ta-tsian-lou pour les échanges avec la Chine [3], toutes les fêtes religieuses, tous les pèlerinages qui attirent autour des monastères une certaine affluence d'étrangers, sont l'ocasion de foires, grâce auxquelles le dévot tibétain peut faire ses affaires tout en accomplissant une œuvre pieuse. C'est généralement à ces assemblées que se rendent les pasteurs qui viennent y échanger le beurre, les peaux, la laine de leurs troupeaux et les étoffes grossières tissées par leurs femmes contre la farine d'orge, le thé, le tabac, les ustensiles de ménage, les outils et les armes dont ils ont besoin.

Une particularité curieuse du commerce tibétain, c'est qu'il en est resté, aujourd'hui encore, au système primitif des échanges de marchandises, l'argent monnoyé ne servant guère que comme appoint ou pour les transactions du petit commerce de détail. La monnaie tibétaine ne comporte que deux types : une pièce d'argent, du poids de 1/10 d'once chinoise et valant 80 centimes de notre monnaie, qni porte le nom de l'empereur régnant et l'année de son

1. Huc : *Voyage*, t. II, p. 270.
2. Huc : *Voyage*, t. II, p. 260.
3. Klaproth : *Description du Tubet*; Nouv. journ. asiat., t. VI, p. 186. — C'est à Ta-tsian-lou que se tient la grande foire de thé.

règne, d'un côté en caractères chinois et de l'autre en tibétains [1]; et une autre pièce frappée au recto d'une inscription tibétaine et au verso d'une couronne ronde composée de huit fleurettes. Cette pièce appelée *tchan-ka*, vaut environ 1 franc ou 1 fr. 20 de notre monnaie. Faute de petite monnaie divisionnaire, on coupe cette pièce en morceaux dont la valeur est déterminée par le nombre des fleurettes de la couronne qui y sont contenues. La demi pièce se nomme *tché-ptché*, le morceau de 5/8 *cho-kan* et celui de 3/8 *ka-gan* [2].

Le principe de l'association étant inconnu au Tibet, il en résulte que presque toutes les affaires de gros, qui demandent des capitaux importants, sont entre les mains des économes des monastères, des négociants chinois et des Musulmans. Sur la frontière de l'est, le commerce d'exportation et d'importation est tout entier aux Chinois, tandis que du côté du Cachemir, du Népaul et de Sikkhim il appartient exclusivement aux Musulmans. Le Tibet exporte en Chine de l'argent en lingots, des draps et des étoffes de laines, des fourrures, du musc et des plantes médicinales recueillies sur les montagnes ; il en reçoit du thé en pains ou briques, du coton et de la soie, des porcelaines, des chevaux et des mulets. A l'ouest, il exporte surtout le musc, le poil de chèvre et le borax et importe en échange des cotonnades, des ustensiles de ménage en fer battu, du corail, des pierres précieuses vraies et fausses, de l'indigo et de menus articles de quincaillerie [3].

1. Desgodins : *Mission*, p. 211.
2. Huc : *Voyage*, t. II, p. 265.
3. Desgodins : *Mission*, pp. 298 et 308.

CHAPITRE V

Histoire.

1. Histoire ancienne. — 2. Histoire moderne.

1. — Histoire ancienne. — Si le fait de ne point avoir d'histoire peut être tenu pour la preuve du bonheur parfait dont a joui une nation, il ne doit pas avoir existé sur la terre de peuple plus heureux que les Tibétains. Des temps anciens et des actes de leurs ancêtres ils n'ont conservé aucun souvenir, ni écrit — ils ne connaissaient pas l'écriture, — ni oral — ils ne paraissent pas avoir de traditions ni même peut-être de contes populaires indigènes. De la chronologie, même encore aujourd'hui, ils n'ont cure, se contentant quand ils remémorent un fait tant soit peu ancien de dire : c'était il y a longtemps, ou bien il y a dix ans, vingt ans, cent ans. Leur histoire ancienne ne commence guère qu'avec l'introduction du bouddhisme dans leur pays, et encore faudrait-il avoir la foi robuste pour accepter comme données historiques les légendes qui relatent les règnes d'une quarantaine de prétendus rois du Tibet, tous — bien entendu — des incarnations du Bouddha Çâkyamouni.

Il faut arriver au moment où le Tibet entre en contact avec la Chine (vers 384 de l'ère vulgaire) pour trouver, dans les annales chinoises, des notices sur cette nation dignes de quelque créance, mais encore tellement vagues qu'il est évident que les deux peuples n'ont fait connais-

sance que par dessus leurs frontières, et ce n'est guère que vers 634 que les faits deviennent un peu précis. A cette époque les historiens chinois placent le règne d'un roi, qu'ils nomment Loung-dzan (le même que le fameux Srong-tsan Gam-po [1] des écritures bouddhiques), fils, ou tout au moins successeur d'un certain Loung-tsan-so, prince des Khiangs occidentaux, qui aurait fondé en 630 le royaume du Tibet, ou de T'ou-p'o, après avoir soumis à son autorité les tribus jusqu'alors indépendantes de la rive droite du Tsang-po. Loung-dzan, ou pour l'appeler de son vrai nom tibétain, Srong-tsan-Gam-po, aveuglé par un immense orgueil, poussa l'outrecuidance jusqu'à demander la main d'une princesse chinoise, fille du grand empereur Taï-tsoung, de la dynastie des Thang, qui lui fut refusée. Furieux de cette injure, il envahit et ravagea la province du Ssé-tchuen. Vaincu et obligé d'implorer la paix, il n'en renouvela pas moins sa demande en mariage, et, cette fois, Taï-tsoung lui accorda la main d'une princesse de sa famille [2], nommée Wen-tching-koung-tchu [3], en lui dondant les titres de *Gendre impérial* et de *Prince de la mer orientale* ou Si-haï [4]. Srong-tsan-Gam-po, qui le premier se para du titre de *Gyelpo* (*r*Gyal-po), passe pour avoir été le premier civilisateur des grossières peuplades tibétaines, qu'il initia aux usages, aux sciences et aux arts de la Chine [5]. Un de ses petits neveux, appelé par les Chinois Khi-li-sou-tsan [6], épousa aussi une princesse chinoise,

1. Srong-*b*tsan *S*gam-po.

2. Ne serait-ce pas plutôt pour arrêter un vainqueur que pour consoler un vaincu que Tai-tsoung consentit à ce mariage ? De tout temps les Chinois ont eu l'habitude de transformer leurs défaites en victoires.

3. Déifiée par les bouddhistes tibétains sous les noms de *Sg*rol-*l*jang et *Sg*rol-ma.

4. Le lac Koukou-noor.

5. Klaproth : *Description du Tubet :* Nouv. jour. asiat., t. IV, p. 106. — Voir aussi : *Mémoires concernant les Chinois*, t. XIV, in-4°.

6. Sans doute Khri-srong-*l*dé-*b*tsan.

nommée Kin-tching-koung-tchu, fille du roi de Young [1]. A partir du règne de ce prince (723-786) jusqu'au commencement du XIIIe siècle, l'histoire du Tibet n'est qu'une incessante succession de luttes contre les Chinois, qui parviennent, en 983, à lui imposer un tribut, mais ne peuvent empêcher l'intraitable esprit d'indépendance des Tibétains de saisir toutes les occasions favorables pour tenter de secouer un joug odieux, et ne présente d'intérêt pour nous qu'au point de vue du développement du bouddhisme ; nous la passons donc sous silence, nous réservant d'y revenir avec quelques détails lorsque nous parlerons de la religion. En somme, le seul point important à retenir c'est que, jusqu'au milieu du VIIe siècle, la population du Tibet était divisée en tribus isolées et indépendantes formant autant d'états, et ne fut groupée en un royaume de quelque importance que sous le règne de Srong-tsan-Gampo.

En 1206, un roi du Tibet, nommé Djanggou, ayant pris parti pour les derniers empereurs de la dynastie Soung, le terrible conquérant Gengis-khan envahit ce pays en 1209 et s'en rendit rapidement maître. C'est au cours de cette expédition que lui apparut, dit-on, la fameuse *licorne* qui lui barra la route de l'Inde. Son petit-fils, Khoubilaï, traita avec douceur les Tibétains et s'efforça d'adoucir leurs mœurs farouches, soit par politique dans le but de mettre un terme à leurs continuelles révoltes que les rigueurs des gouvernements précédents n'avaient fait que provoquer, soit, ainsi que le prétendent les Chinois, par vénération et reconnaissance pour le lama P'agspa, ou Passépa, qui lui avait prédit la victoire et l'empire au moment où il commençait sa campagne décisive contre les descendants dégénérés des Soung. Quel que fut le mobile qui le

1. D'après Klaproth (*Nouv. jour. asiat.*, t. IV, p. 108) qui donne à cet événement la date de 684, date évidemment erronée car Srong-tsan-Gampo, ne mourut qu'en 698. Khri-srong-*l*dé-*b*tsan étant né en 723, c'est probablement 754 qu'il faut lire au lieu de 684.

dirigeât, il est certain que sous son règne les antiques haines s'apaisèrent, qu'il put réformer les abus et réorganiser l'administration en divisant le pays en provinces et districts dont les chefs indigènes ou chinois furent placés sous la direction suprême de ce même P'agspa, auquel il décerna le titre de *Ta-pao-fa-wang* « Roi de la grande et précieuse Loi » avec un pouvoir temporel et spirituel si étendu que, sauf le nom, on doit peut-être faire remonter jusqu'à lui l'institution première de la magistrature suprême du Dalaï-Lama [1]. Les successeurs de Khoubilaï continuèrent sa politique paternelle et libérale avec un égal succès sans doute, car pendant toute la durée de leur dynastie, connue sous le nom de *Youen* (1260-1341), on n'entendit parler d'aucune insurrection tibétaine.

2. Histoire moderne. — La même ligne de conduite, ferme et conciliante à la fois, fut suivie par la dynastie des Ming (1368-1616) qui, pour mieux assurer la tranquillité du Tibet, combla de faveurs et de titres les chefs du pays et surtout ceux du clergé qu'elle avait tout intérêt à gagner afin de profiter de son immense influence sur un peuple dévot et superstitieux à l'excès [2]. De plus, spéculant sur la passion bien connue des Tibétains pour le négoce, elle sut absorber leur attention par le développement qu'elle s'efforça de donner au commerce, et, pour achever de s'attacher les chefs, ajouter aux honneurs et aux fonctions qu'elle leur prodiguait, l'appât des grosses fortunes rapidement acquises, grâce à de fructueux privilèges et monopoles. Aussi l'histoire du Tibet reste-t-elle muette pendant toute cette période de prospérité, où la paix semble n'avoir été troublée que par des querelles intimes d'ambitions

1. De même que le Dalaï-Lama est une incarnation de Tchan-ré-zi, P'ags-pa est l'incarnation de Jam-pa'i ou Manjuçri.

2. Dans maintes circonstances, les Lamas ont donné le signal de la révolte, ou contribué par leurs exhortations à prolonger la résistance.

personnelles ou de religion, et insensiblement il se transforme en province chinoise.

Avec l'apparition, en 1616, de la dynastie *Ta-thsing,* encore aujourd'hui sur le trône de Chine, la face des choses change, soit que les nouveaux maîtres aient eu la main moins douce que leurs prédécesseurs, soit, ce qui paraît plus probable, que les haines et les ambitions longtemps assoupies et contenues par une habile diplomatie aient fait brusquement explosion à la faveur de la désorganisation qui précède et suit l'agonie d'une dynastie.

Autant qu'il est permis de le supposer d'après les rares documents que nous possédons sur l'histoire politique du Tibet, il est probable que les Youen et les Ming avaient traité ce pays plutôt en état tributaire qu'en province conquise et que la division administrative opérée par Khoubilaï ne faisait guère que consacrer sous le nom de provinces l'existence d'anciens royaumes indépendants et sanctionner par une reconnaissance officielle le pouvoir de leurs rois, souvent contesté, sans doute, par de turbulants chefs de tribu ; de même qu'en les soumettant tous à la seule autorité qui fut alors redoutée et respectée, celle du chef de la religion, Bouddha vivant, il instituait un arbitre pour leurs dissensions et un intermédiaire écouté pour les ordres émanants de la cour impériale. Marco Polo, en effet, bien placé pour être exactement renseigné, nous parle des huit royaumes qui composent le pays de Tébet, comme s'ils n'avaient aucun lien entre eux. Il est donc à peu près certain qu'il existait au Tibet non un, mais plusieurs rois (ou chefs importants), sans doute se jalousant et presque continuellement en guerre entre eux, afin de se dominer l'un l'autre, et avec le pontife, dont ils devaient supporter impatiemment la suprématie et peut-être les empiètements dans les questions purement temporelles. De l'un de ces chocs d'ambitions et d'intérêts jaillit un beau jour l'étincelle qui ralluma la guerre avec la Chine.

Depuis la mort du réformateur Tsong-khapa, — fondateur du système religieux connu sous le nom de Lamaïsme, dont le successeur *D*gédoun-*s*groub prit le premier le titre de *R*gyal-ba-Rinpotché, ou Dalaï-Lama, — jusqu'en 1640, les Dalaï-Lama paraissent avoir habité de préférence les monastères de Galdan *D*gal-*l*dan, et Tachilhounpo (*B*kra-chis-lhoun-po) et être restés en assez bonne intelligence avec les chefs du pays, malgré l'appui que certains d'entre eux prêtaient à la secte dissidente des Lamas rouges [1]. Mais, vers l'époque que nous venons d'indiquer, le cinquième Dalaï-lama, Ngavang Lobzang (Ng*a*g-*d*bang-*b*lo-bzang-*r*gya-*m*ts'o), qui transporta définitivement le siège de la papauté bouddhique à Lhasa dans le palais-monastère de Potala, se prit de querelle avec un roi du Tibet oriental, nommé Tsang-ba-rgyal-bo-karma-dandjong-wang-po [2], pour des motifs que nous ignorons, mais auxquels — étant donné le caractère du pontife — l'intolérance et l'ambition ne devaient pas être étrangères. Ce prince, que les écritures lamaïques représentent naturellement comme un impie et un ennemi de la religion, prit aussitôt les armes et marcha sur Lhasa. Dans sa détresse, Ngavang Lobzang appela à son secours Goutchi-khan, chef des tribus de Mongols Kochots habitant la région du lac Koukounoor, qui vainquit l'envahisseur, s'empara de ses états (et peut-être même d'une grande partie du reste du Tibet) où il semble avoir régné comme vassal du Dalaï-lama [3].

Si cette intervention des Mongols servit les intérêts et la vengeance du Dalaï-lama, elle eut pour le pays le terrible résultat d'ouvrir l'ère de sanglantes guerres civiles

1. Les Dalaï-Lama sont les chefs de la secte jaune.

2. Schlagintwait (*Bouddhisme au Tibet; Annales du Musée Guimet*, t. III, p. 97) lui donne le titre de roi du Tibet et le fait résider à Digartchi.

3. Klaproth : *Description du Tubet; Nouv. jour. asiat.*, t. IV. p. 99. — Selon les récits lamaïques, Tsang-pa aurait fait don de tout le Tibet au Dalaï-lama (Schlagintwait; *Annales du Musée Guimet*, t. III, p. 97).

qui justifièrent un peu plus tard l'intervention des Chinois et la perte de son indépendance.

Ngavang-Lobzang étant mort, le successeur de Goutchi-khan comme roi du Tibet, Tsewang Arabdan, dissimula pendant seize ans la vacance du trône pontifical afin de régner sans partage; mais un autre prince mongol, Lhazang-khan, entreprit de venger cette violation de l'ordre établi, vainquit l'usurpateur et, avec l'appui ou tout au moins l'approbation de l'empereur Kang-hi, fit procéder à l'élection d'un nouveau Dalaï-lama. Cette victoire du parti dévoué aux Chinois amena bientôt après l'invasion de la province d'Ou par les hordes des Dzoungars, hostiles à l'influence chinoise, qui, commandées par Tsewang Arabdan et sous le prétexte de rétablir la religion dans ses anciennes formes, prirent d'assaut et pillèrent Lhasa en 1717, et déposèrent le Dalaï-lama récemment intronisé. A cette nouvelle, l'empereur Kang-hi fit franchir la frontière du Tibet à une puissante armée de Mandchoux et de Mongols. Les rebelles Tibétains furent vaincus après une vaillante résistance, l'ordre rétabli, et le sixième Dalaï-lama, proclamé par ordre impérial, fut replacé sur le trône pontifical. Ces événements se passaient en 1723, et de cette époque datent la reconnaissance officielle du pouvoir temporel des papes bouddhistes et la mainmise de la Chine sur le Dalaï-lama.

Pour assurer les résultats de cette conquête, le gouvernement chinois distribua aux chefs tibétains, qui avaient servi sa cause, des titres pompeux, en ayant soin de les accompagner de solides prébendes. L'un d'eux, nommé P'olonaï (P'o-lha-nas-*b*sod-nam*s*-*s*tobs-*r*gyas), ayant par la suite remporté plusieurs avantages sur les rebelles, fut même promu à la dignité de prince chinois de seconde classe et chargé, avec le titre de roi, du gouvernement politique du Tibet. A sa mort, son fils, Gyourmed Namgyal, hérita de sa charge; mais, trop ambitieux pour accepter

la tutelle chinoise, il levait de nouveau, en 1750, l'étendard de la révolte. Ce fut pour les Chinois l'occasion d'une nouvelle intervention. Fait prisonnier, Gyourmed Namgyal eut la tête tranchée, et le pouvoir royal fut définitivement aboli au Tibet, ou du moins transporté avec toutes ses prérogatives sur la tête du Dalaï-lama, auquel le gouvernement chinois imposa, comme assistants, auxiliaires et surveillants, un vice-roi portant le titre chinois de Fou koue koung (en mongol *Nomokhan*), quatre ministres appelés *Kalons* et la hiérarchie administrative que nous avons énumérée plus haut [1]. Pour plus de sécurité, tous les actes du gouvernement de Lhasa sont encore surveillés par deux ambassadeurs chinois, ou légats, appelés Kin-tchaï. A partir de ce moment, 1751, les Chinois règnent en maîtres au Tibet et la paix intérieure n'est plus troublée que par quelques rebellions locales tôt réprimées.

Il est à remarquer que c'est à partir de cette époque que le Tibet fut fermé aux étrangers et particulièrement aux Européens ; la responsabilité de cette mesure doit donc remonter tout entière au gouvernement chinois. De cette campagne date également l'annexion de plusieurs provinces tibétaines, et non les moins riches, au territoire chinois, notamment toute la partie du Khams située à l'est du Yang-tsé-kiang réunie au Ssé-tchouen et celle comprise dans la boucle du Hoang-ho réunie au Kan-sou.

Un autre fait historique, non sans valeur, marque aussi la mainmise de la Chine sur le Tibet : il est de règle fondamentale que, lors de la mort du Dalaï-lama ou du Pantchen Rinpotché, les jeunes enfants qui doivent succéder à ces hauts dignitaires sont choisis en toute liberté par le conseil des Khampos (cardinaux), seuls juges compétents pour reconnaître si les candidats sont réellement des incarnations de l'esprit divin qui doit se perpétuer en eux.

1. Voir page 40.

Jusqu'en 1792 ces élections furent faites sans aucune immixtion du gouvernement chinois; mais à partir de cette date, la cour de Pékin, pénétrée de l'importance religieuse et politique de ces grands personnages, a pris soin de ne laisser promouvoir à cette dignité que les fils de personnages dont la loyauté et la fidélité étaient au dessus de tout soupçon, et, de plus, de ne permettre leur intronisation qu'après qu'ils sont pourvus d'un diplôme en due forme délivré par le tribunal des rites et signé de l'empereur; ce qui en fait tout simplement des fonctionnaires chinois.

Pendant toute la période que nous venons d'exposer, il semble que le Tibet n'ait jamais eu maille à partir qu'avec la Chine. Cette éventualité paraît fort improbable, et le silence gardé sur les démêlés du pays de Bod avec ses autres voisins doit tenir, sans doute, à l'absence de documents historiques tibétains et à ce que les historiens chinois ont ignoré les faits qui s'accomplissaient loin de leur frontière, ou les ont tenus comme de trop minime importance pour les consigner dans leurs Annales, tant que le Tibet a joui de quelque indépendance.

Cependant nous savons qu'en 1772, le Râja du Boutan, prétendant avoir des droits sur le district de Koutch-Béhar, voisin du Bengale, s'empara sans autre forme de procès du territoire qu'il convoitait. Fort malmené par les Anglais qui convoitaient également ce morceau de terre, le Râja appela à son aide son suzerain, le Dalaï-lama, appel qui amena une intervention diplomatique, fort courtoise du reste, du gouvernement tibétain qui reconnut les torts de son vassal et obtint la paix. C'est à la suite de ces négociations que furent tentées les deux ambassades de Bogle, en 1774, et de Turner, en 1783, toutes deux restées du reste sans résultats à cause des obstacles accumulés par la diplomatie chinoise.

En 1791, les Ghorkhas du Népal mus par le désir du pillage envahissent le Boutan et le Tsang et s'avancent, chas-

sant devant eux les armées tibétaines comme un troupeau de moutons, jusqu'à Tachilhounpo qu'ils prennent et pillent. Puis, avisés de l'approche d'une armée chinoise de secours, ils se retirent avec leur riche butin dans leurs montagnes, où les Chinois ne tardent pas à les poursuivre et à leur imposer comme condition de paix la reconnaissance de la suzeraineté de la Chine et le paiement d'un tribut annuel.

En 1834, c'est sur sa frontière occidentale que le Tibet est attaqué. Goulab-Singh, roi du Cachemir, envahit victorieusement la province de Ladak, ou Petit Tibet, et s'avance même jusqu'au cœur du Ngari. L'arrivée, tardive, comme toujours, d'une armée chinoise considérable, força le conquérant à rétrograder; il sut cependant maintenir ses positions dans l'Himalâya et conserver le Ladak, dont la possession lui fut reconnue par les traités de 1842 et 1856.

A peu près à la même époque, 1854-1856, la guerre éclatait de nouveau avec le Népal et cette fois à l'avantage de ce dernier, qui à son tour imposait un tribut au Tibet et se faisait accorder certains avantages commerciaux, entres autres le droit d'avoir à Lhasa un agent commercial népalais.

A peu près en même temps, les Anglais, de leur côté, s'emparaient de la principauté de Sikkim, dépendance du Tibet, et, en 1865, de la partie du Boutan appelée Douar.

Tandis que ces événements s'accomplissaient aux frontières, d'autres non moins graves se passaient à l'intérieur : en 1844, la charge de Nomokhan, ou vice-roi, était occupée par un homme très habile et très ambitieux, jouissant d'une grande popularité, même parmi les lamas, en raison de ses libéralités. Aussitôt au pouvoir, il avait pris sous sa protection les lamas du monastère de Séra, l'un des plus importants de Lhasa, qui en retour lui étaient complètement dévoués. Sur ces entrefaites le Dalaï-Lama étant mort, le Nomokhan fut investi de la régence pendant la minorité de son successeur; mais bientôt après l'enfant périt, étranglé,

dit-on; un second et un troisième eurent rapidement le même sort; l'un fut écrasé par la chute du plafond de sa chambre, l'autre empoisonné. Comme on venait de pourvoir à la vacance du siège pour la quatrième fois, le supérieur du monastère de Galdan mourut aussi subitement. Ces morts subites si rapprochées parurent suspectes aux ministres qui les dénoncèrent au gouvernement chinois, et à la suite d'une enquête menée par l'ambassadeur de Chine, le Nomokhan fut arrêté. Mais alors une terrible émeute éclata. La foule des partisans du Nomokhan, à la tête desquels s'étaient mis les lamas de Séra venus en armes à Lhasa, se rua sur la prison pour délivrer le prisonnier et sur le palais du gouvernement pour s'emparer de l'ambassadeur qui put fuir heureusement. L'arrivée d'une importante force chinoise mit fin à l'émeute et le Nomokhan, qui avait peut-être manqué de courage et de décision au moment où ses partisans étaient les maîtres de la situation, fut envoyé en exil dans la Mandchourie.

Mais le branle était donné. Les troubles et les insurrections se succédèrent presque sans interruption, les lamas eux-mêmes donnant l'exemple du désordre par leurs querelles et leurs luttes à mains armées de secte à secte et de monastère à monastère, et de la rébellion par leurs fréquents refus de payer les taxes imposées par le gouvernement chinois. On a pu voir des couvents — tels, par exemple, les lamaseries de Tchong-tien et de Hong-poû [1] — pousser la résistance jusqu'à se laisser assiéger et prendre d'assaut : on a vu en 1869 le vice-roi de Lhasa prendre la fuite devant une émeute de la populace menée par les lamas, et tout bas on murmure que le Dalaï-lama approuve et encourage ces actes. Il est vrai que, rentré à Lhasa après la mort du principal meneur, un lama nommé Pétchi, le Nomokhan pour mettre fin à une nouvelle révolte des grands monas-

1. Desgodins : *Mission*, p. 109 et 110.

tères, fit trancher la tête de tous les supérieurs[1] ; mais cet acte de vigueur, qu'on peut qualifier d'excessive, n'a pas amélioré la situation. La rupture est près de se faire entre le pouvoir temporel et le spirituel ; de sourdes rumeurs circulent dans la population et parmi le clergé relatives à un conflit près d'éclater entre le Dalaï-lama et son compétiteur le Pantchen Rinpotché ; on répand mystérieusement le bruit que le Dalaï-lama en est à sa dernière incarnation et que le Pantchen Rinpotché ne renaîtra plus au Tibet, mais dans la Mongolie, d'où il reviendra à la tête d'une croisade de fervents bouddhistes expulser l'envahisseur chinois et rétablir la religion dans sa pureté primitive. Qui sait si les graves événements qui s'accomplissent en ce moment en Chine n'auront pas, plus promptement qu'on ne peut le prévoir, leur répercussion au Tibet, et si la Nation Ermite n'est pas à la veille d'ouvrir aux Européens ses portes si longtemps closes par la traditionnelle jalousie du Céleste Empire. Le premier pas est fait par l'envoi à Saint-Pétersbourg d'une ambassade officielle, faisant suite aux deux missions successives du Tsanit Khanpo, Agouan-Dordjé. La récente expédition anglaise, qui a forcé les portes de Lhasa, en marque le second.

1. Desgodins : *Mission*, p. 219.

SECONDE PARTIE

LA RELIGION

CHAPITRE VI

La Religion.

1. *Bon*, religion primitive des Tibétains. — 2. Introduction du Bouddhisme au Tibet. — 3. Le *Lamaïsme*. Sectes bouddhiques tibétaines. — 4. Réforme de Tsong-Khapa.

1. Le Bon, religion primitive des Tibétains. — Ainsi qu'on a pu s'en rendre compte par les chapitres précédents, intérêt géographique et commercial à part, le Tibet ne mériterait pas plus notre attention que n'importe quelle autre région à demi civilisée, si ce n'était la situation religieuse toute particulière que le Bouddhisme a faite à ce pays en s'y implantant, comme jadis le Christianisme à Rome, et en en faisant le siège d'une théocratie absolue, sans autre exemple dans le monde, personnifiée dans le Dalaï-Lama qui étend le rayonnement de son autorité divine sur une partie de la Chine occidentale, sur la Mongolie, sur les Bouriates de Sibérie et, jusque dans la Russie, sur les Kirghises et une partie des Cosaques du Don.

Cependant, bien que religion dominante et en pleine possion de la puissance temporelle aussi bien que spirituelle, le Bouddhisme ne règne pas seul au Tibet. De nos jours encore une antique croyance indigène, bien déchue à la vérité, appelée *Bon* [1] ou *Bon-pa* (secte Bon), vit côte à côte

1. Ce mot doit se prononcer *Peun*, selon M. l'abbé Desgodins (Mission du Thibet, p. 210), ou *Pon*, d'après Sarat Chandra Das (Journal of the Buddhist Texts Society of India, 1893, appendix).

avec lui après avoir longtemps, et souvent avec succès, lutté pour la suprématie religieuse et politique.

Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de se rendre compte, même d'une façon très approximative, de ce qu'était dans le principe cette religion Bon ; car ses livres sont relativement modernes, imités de ceux des bouddhistes auxquels ils ont emprunté leur métaphysique et à peu près toute leur doctrine, et les seuls renseignements anciens que nous possédons sont ceux forcément suspects, des ouvrages bouddhiques traitant de l'établissement de leur religion au Tibet et des luttes qu'elle eut à soutenir avec le Bon. Tous les auteurs européens, qui ont écrit sur cette question, s'accordent à dire que ce devait être un *chàmanisme* grossier, c'est-à-dire une adoration animiste et fétichiste à la fois des forces de la nature et d'esprits bons ou mauvais, mais plutôt mauvais, ou, encore mieux peut-être, pouvant être alternativement bienveillants ou malfaisants, causant ou empêchant les calamités et les maux de toutes sortes, selon qu'ils sont satisfaits ou mécontents du culte qu'on leur rend au moyen de prières, d'incantations, de sacrifices de victimes et de danses ; forme religieuse assez semblable, dit-on, au Taôisme vulgaire des Chinois et aux croyances de quelques peuplades de la Mongolie et de la Sibérie. Les Bonpos eux-mêmes prétendent tantôt que leur religion est l'origine du Taôisme, — elle aurait été portée en Chine par leur prophète Çenrab-Mibo, sous le règne d'un empereur nommé Koung-tseu (?), — tantôt qu'elle en découle.

Même dans sa forme actuelle la religion des Bonpos nous est très insuffisamment connue, par la raison qu'aucun Européen n'a encore pu l'étudier sur place, et que bien peu de ses livres ont été traduits jusqu'à présent. Les seules données un peu précises que nous possédons sont dues en grande partie aux observations et aux traductions du Pandit indien Sarat Chandra Dàs, explorateur au service du gou-

vernement anglais, qui a réussi à pénétrer et même séjourner à trois reprises dans la cité sainte de Lhasa.

D'après la tradition des Bonpos, leur religion aurait subi au cours des siècles trois phases de modifications appelées *Jola-Bon*, *Kyar-Bon* et *Gyour-Bon ;* cette dernière, contemporaine du roi Thisrong Détsan ou de son petit-fils Langdarma, aurait eu pour caractère principal l'adoption d'un certain nombre d'idées et de pratiques boudhiques [1]. Elle paraît aussi avoir emprunté directement quelques-uns de ses éléments à la philosophie indienne et à la doctrine tântrique de la Çaktî.

Les Bonpos reconnaissent l'existence d'un dieu suprême, *Kountou-bzangpo* (correspondant, à ce qu'il semble, au Brahma, âme universelle des Brâhmanes, et à l'Adi-Bouddha des boudhistes) éternel et immatériel, essence, origine et cause de toutes choses, créateur selon les uns, d'après les autres simplement spectateur d'une création spontanée issue du *vide éternel* [2] sous forme d'une gelée blanche, qui se transforma en un œuf d'où sortirent l'univers et tous les êtres animés. Quand on lui attribue la fonction de créateur, on lui adjoint une épouse ou *Youm* (littéralement « mère »), représentant son énergie active, avec qui il engendre les dieux, les hommes et tous les êtres. Au-dessous de lui viennent ensuite le Grand Esprit du chaos, *Kyoung*, sous la forme d'un aigle bleu, dix-huit grands dieux et déesses, soixante-dix mille dieux secondaires, d'innombrables génies et une vingtaine de saints principaux, tous ardents à lutter au profit des hommes contre les démons.

Mais le personnage le plus important du panthéon Bon, plus adoré peut-être que Kountou-bzangpo lui-même, est le prophète *Çenrab-Mibo*, tenu pour une incarnation du

1. Sarat Chandra Dâs : *Dub-thahley-shad sel-Kyima-long* (Journal of the Asiatic Society of Bengal, 1881, p. 187).

2. *Bon-kou* ; en sanscrit, *Çunyata*.

Bouddha Çâkyamouni, dont sa biographie fabuleuse reproduit presque littéralement la légende. De race royale, fils de Rgyal-Bouthod-dkar et de P'yirgyal-bçedma, Çenrab-Mibo naquit le 8e jour lunaire du premier mois du printemps, au coucher du soleil. A 31 ans, rassasié de tous les plaisirs du monde, il abandonna ses trois cent trente-six femmes dont l'une était la propre fille de l'empereur de Chine Koung-tseu (?), et embrassa la vie religieuse se livrant aux mortifications les plus rigoureuses jusqu'à ce qu'il eut acquis par la force de ses austérités et de sa méditation la science magique et le pouvoir de faire des miracles. Puis, après avoir prêché jusqu'à 92 ans la religion Bon, à laquelle il convertit douze royaumes sans compter le Tibet et la Chine, le jour de la pleine lune du douzième mois [1], son corps se changea en une masse lumineuse ayant la forme de la lettre tibétaine A, et il disparut sans laisser aucune trace. On assure cependant qu'il se réincarna plus tard en Chine dans la personne du philosophe Lao-Tseu, le patron du Taôisme [2].

La tradition attribue à Çenrab-Mibo l'invention de la prière mystique « *Om! ma-tri-mou-yé-sa-lah-dou* », qui remplace chez les Bonpo l'invocation « Om! Mani padmé houm! » des bouddhistes et dont les huit syllabes représentent, dit-on, Kountou Bzangpo, sa Çaktî ou principe féminin éternel, les dieux, les génies, les hommes, les animaux, les démons et l'enfer [3], ainsi que de la danse sacrée dite du « démon blanc » (*hdre-dkar*), des différentes sortes de chapelets correspondant aux degrés de la méditation, des offrandes de boissons alcooliques pour propitier les esprits, et de presque tous les rites nécromantiques relatifs aux funérailles, aux exorcismes et aux moyens de conjurer

1. La légende ne dit pas de quelle année.

2. Sarat Chandra Dâs : *A brief sketch of the Bon religion ;* (Journal of the Buddhist Texts society, 1903.

3. Desgodins : *La Mission du Thibet,* p. 242.

les effets des mauvais présages [1]. Pendant sa longue carrière religieuse, il eut pour serviteur et exécuteur de ses volontés un démon à neuf têtes, nommé Vougoupa, qu'il avait vaincu par ses exorcismes et converti par son éloquence.

Les pratiques, dont on attribue l'enseignement à Çenrab-Mibo, constituent à peu près tout ce que nous connaissons du culte actuel des Bonpo qui, au dire des Lamas, ont de plus emprunté une partie du rituel mystique et magique du bouddhisme lamaïque. Étant donné le caractère animiste et démonolâtrique de leur religion, ce culte doit être assez semblable à celui des chamanes mongols et sibériens, dans lequel, nous le savons, les danses (drames sacrés mimés), les offrandes, l'absorption de liqueurs enivrantes et les sacrifices d'animaux, surtout de moutons, jouent un rôle considérable : on immole des oiseaux aux esprits des morts et des poules aux démons.

Comme celui de toutes les religions animistes, le prêtre Bonpo est avant tout un sorcier. Il a pour principales fonctions de propitier par ses prières et ses sacrifices les génies et les démons volontiers bienveillants, de mettre en fuite ou de faire périr par ses exorcismes ceux de qui la méchanceté cause tous les maux dont souffre l'humanité, orages dévastateurs, inondations, sécheresse, famine, épidémies, maladies, accidents et même les mille petites misères de la vie quotidienne ; astrologue, il lit dans le ciel et dresse les horoscopes de naissance, de mariage, de mort (car on tient à connaître le sort posthume des êtres chers), et enseigne les moyens de conjurer et de faire tourner à bien les présages funestes ; devin, il révèle les secrets de l'avenir, fait trouver les trésors cachés et découvrir les voleurs par l'examen de l'omoplate de mouton, par les cartes, les dés, le vol des oiseaux, en ouvrant au hasard

1. Sarat Chandra Dâs : *A brief sketch of the Bon religion.*

un livre sacré ; médecin, il soigne les maladies des hommes et des bestiaux par des simples de lui connus et le plus souvent par des charmes et des incantations magiques, procédé tout indiqué puisque la maladie est l'œuvre d'un démon ; enfin, détenteur de la science sacrée et profane, c'est lui qui enseigne aux enfants des laïques les connaissances indispensables : un peu de lecture, d'écriture et de calcul, surtout les préceptes de la religion.

Les religieux Bonpos paraissent se préparer à leur sacerdoce par quelques pratiques ascétiques, par l'étude des livres sacrés, de la magie et de la sorcellerie, et se soumettre à certaines règles de discipline monacale, entre autres le célibat, bien qu'il ne semble pas que ce soit une obligation absolue. Leur morale est, dit-on, fort relachée et leur conduite rien moins qu'exemplaire. Ils vivent réunis, quelquefois très nombreux, dans des monastères, appelés Bon-ling, souvent fort riches, sous la direction d'un supérieur élu par la communauté, seule hiérarchie qu'ils reconnaissent. On dit cependant que certains supérieurs de grands monastères sont des incarnations perpétuelles (à l'imitation des Lamas incarnés) de Çenrab-Mibo et d'autres dieux. Il existe aussi des monastères de religieuses, qui sont nommées *Bon-mos*.

En ce qui concerne la morale, l'eschatologie et la métaphysique, la religion Bon suit des doctrines à peu de chose près identiques à celles du Boudhisme, sauf qu'elle est moins stricte sur l'observation du précepte de l'*Ahimça*, ou préservation de la vie de tous les êtres animés. Du reste, au dire des Lamas, ses livres ne sont que des plagiats, des contrefaçons altérées des écritures bouddhiques. Elle les a même imitées jusqu'à s'attribuer, à elle aussi, un synode ou concile, tenu dans les grottes de Sangba'i Bonp'oug, au pays de Mangk'ar, auquel assistèrent des sages et des religieux venus de l'Inde, de la Perse et de la Chine pour collaborer avec les Bonpos tibétains à la rédaction des

84,000 *gômos* (traités, en sanscrit *Sûtra* ou peut-être *Âgama*) qui constituent leur canon, appelé *Sang-ngag-dsong-thad-nyihod-gyam* [1].

Les Bonpos, ou du moins certains d'entre eux, admettent le dogme indien de la transmigration des âmes, ou métempsycose, mais en le restreignant, à ce qu'il semble, aux hommes qui, aveuglés par l'*avidyâ* (ignorance), n'ont pas su percevoir la vérité éternelle du *Bon-Kou* (vacuité, irréalité, vanité, mutabilité des choses du monde composées d'éléments divers et par cela même périssables) et demeurent assujétis à la loi du *Karma* ou conséquence des actes, tandis que les sages, dégagés des liens terrestres et éclairés par la lumière éclatante du Bon-Kou (analogue à la Bodhi), vont s'absorber et se fondre pour l'éternité dans la pure essence de *Çan*, immutabilité spirituelle, faite de lumière et de science absolues, qui constitue la nature du corps subtil de l'Être suprême Kountou-Bzangpo [2]. Deux voies parallèles et inséparables conduisent à cet état d'abstraction ou d'absolu, but suprême des Bonpo, le *Darçana* (volonté active et peut-être l'acte) et le *Gom* (méditation). Ce dernier, — vraisemblablement imité du *Dhyâna* des boudhistes, bien qu'il ne comporte que trois degrés, dénommés *Thoun-gom*, *Nang-gom* et *Lang-gom*, au lieu de quatre, — est le seul véritablement efficace, quoiqu'il semble devoir être accompagné ou précédé du Darçana. Nous empruntons à M. Sarat Chaudra Dâs l'exposé, assez obscur, de ces trois phases de la méditation : « Le *Thoun-gom*, est pratiqué par un fidèle initié par un guide spirituel, c'est-à-dire un Lama, en comptant les grains du chapelet et en chantant les vertus du Bonkou. Dans le premier degré de Gom, l'esprit ne doit pas s'absor-

1. Sarat Chandra Dâs, Journal of the Asiatic society of Bengal, 1881, p. 205.

2. Sarat Chandra Dâs, l. c.

ber sur l'objet particulier de la méditation. Dans le degré moyen, il y a égalité d'absorption et de distraction. Dans le dernier degré, l'esprit entre en abstraction complète. L'abstraction parfaite, étant soumise à la direction de la volonté peut être suspendue, abandonnée et reprise comme on veut. Quand le moment opportun, le moment d'atteindre la sainteté, arrive, cette méditation atteint ses limites.

« *Nang-gom*. En temps convenable l'esprit se remplit de la lumière de l'*Âtma-mukti-jñāna* et alors, entrant dans la méditation profonde (*yoga*), s'abstrait entièrement et à la fin *devient vide* de la méditation elle-même. Quand on est parvenu à cet état, la limite du Nang-gom est atteinte. Cet état peut se comparer à une mer calme et tranquille ; c'est l'idéal de l'inaction suprême.

« *Long-gom*. Quand, après avoir acquis toutes les sortes de *Vidyā* (connaissance) et avoir vu l'objet réel, la méditation est finie et que l'esprit a cessé de penser à acquérir l'essence de Çūnyatā, le moment du Long-gom commence. A ce moment tous les péchés, les pensées coupables, etc., se changent en *Jñāna* (sagesse parfaite), toute la matière visible et invisible entre dans la région toute pure de Çūnyatā, ou Bonkou, où les existences transmigratoires et émancipées, le bien et le mal, l'attachement ou la séparation, etc., deviennent tout un et sans différence. Quand, par cette espèce très parfaite de méditation, on a atteint l'état sublime, le Long-gom est acquis [1]. »

Pour parvenir à la méditation parfaite du Long-gom, le dévot Bon-po a à sa disposition neuf chemins, véhicules (*yāna*) ou méthodes, appelées *Bon-drang*, dont les quatre premiers *P'ra-çen*, *Nang-çen*, *Thoul-çen* et *Srid-çen* — sont appelés véhicules causatifs, les quatre suivants — *Gènyen*, *Âkar*, *Touh-çroung* et *Yé-çen*, — véhicules résultants, tandis

1. Sarrat Chandra Dâs : *Journal of the Asiatic society of Bengal*, 1881, p. 203.

que le dernier, *Kyad-par tch'en-po'i theg-pa*, contient l'essence des huit autres. « Le *P'ra-çen* renferme 360 questions et 84,000 preuves. — Le *Nang-çen* contient quatre *Gyer-gom* et 42 *Tah-rag* ou divisions de la science méditative. — Le *Thoul-çen* enseigne à opérer des miracles. — Le *Srid-çen* traite des 360 sortes de mort et de services funéraires, des 4 manières de disposer les morts et de 81 moyens de détruire les mauvais esprits. — Le *Gé-nyen* expose les aphorismes relatifs aux corps, à la vie animale, à leur développement et à leur maturité. — L'*Ákar* donne de nombreuses démonstrations mystiques. — On décrit dans le *Yé-çen* les démonstrations mentales, et dans le *Kyad-par tch'en-po* les cinq classes d'*Upadeça* ou instruction. — Le *Tang-çroung* décrit les divers genres de *Boum*, c'est-à-dire les monuments destinés à conserver les reliques.

« Les quatre *Gyer-bon*, ou véhicules et effets, font disparaître les quatre distinctions de mémoire et d'entendement, L'étude de l'*Akar* et du *Yé-çen* épurent les défauts qui obscurcissent la science.

« Le *Khyad-par tchén-po* peut effectuer à lui seul ce que les autres peuvent faire collectivement. De plus, les quatre *Gyer-Bon* assurent la jouissance des quatre *Bhoûmis* (degrés de perfection) d'action honorable pendant plusieurs âges. Le *Gényen* et le *Tong-çroung*, après avoir protégé le *Sattvam* (nature animale) pendant trois Kalpas, le mènent à l'émancipation. L'*Akar* et le *Ye-çen* peuvent procurer au Sattvam l'affranchissement de l'existence après sa première naissance. Le *Khyad-par tch'en-po* peut assurer l'émancipation même en cette vie [1] ».

A les en croire, et le fait en lui-même n'a rien d'invraisemblable, les Bon-pos ont été depuis des siècles en butte aux persécutions des Lamas; mais les efforts de ces derniers sont restés impuissants à les faire disparaître du

1. Sarat Chaudra Dâs : l. c.

Tibet, dont ils constituent aujourd'hui encore une partie importante de la population. Ils sont nombreux surtout dans la région orientale limitrophe du Ssé-tchouen et du Yun-nan. A la fin du XVIIIe siècle, cependant, le gouvernement chinois tenta d'anéantir leur croyance au profit du Lamaïsme et fit détruire par la force armée leurs monastères et autres monuments religieux ; mais temples (*Bon-K'ang*) et monastères (*Bon-ling*) se relevèrent de leurs ruines et actuellement, au dire des explorateurs européens, les Bonpos sont encore en majorité dans le Khams oriental. On constate, toutefois, qu'ils tendent de plus en plus à se fondre avec les adeptes de la secte Nyigmapa ou Lamas rouges.

2. Introduction du Bouddhisme au Tibet. — Le Lamaisme. — Telle était, mais sans doute plus grossière et moins systématisée, la croyance indigène avec laquelle le Bouddhisme eut à lutter lors de son introduction au Tibet, événement que nous pouvons dater d'une façon positive grâce aux constatations des Annales chinoises qui le placent sous le règne de l'empereur Taï-tsoung, de la dynastie des Thang (627-650). Les Tibétains, bien entendu, lui attribuent une date bien plus éloignée, antérieure d'au moins un millier d'années ; mais nous n'avons pas à tenir compte d'allégations purement légendaires et fabuleuses, — contredites d'ailleurs par tout ce que nous savons de l'histoire du Bouddhisme indien, — que nous passerions même sous silence si elles ne jouissaient d'une créance universelle parmi le peuple et ne se trouvaient consignées dans les livres pseudo-historiques du Tibet, tels que le Gyelrab (*rgyal-srabs*), le Mani-Kamboum (*ma-ni-bkah-bum*) [1], etc. La seule tradition vraisemblable de cette période, qu'on peut

1. L. A. Waddell : *Lamaism*, p. 19, Desgodins : *Mission du Thibet*, p. 215.

appeler préhistorique sinon mythique, est celle de la fondation très douteuse d'un monastère bouddhique sur le Kailâsa (montagne sacrée où les brâhmanes plaçaient la résidence ou paradis du dieu Çiva) en 137 avant notre ère, monastère qui n'aurait eu, du reste, qu'une très courte existence.

Le Tibet, racontent les Lamas, était plongé dans la barbarie la plus profonde lorsqu'arriva, vers le milieu du ve siècle av. J.-C., un prince indien nommé Nyahthi-tsanpo (*Ngah-K'ri-bTsan-po*), — descendant de Çâkyamouni lui-même, selon les uns, fils exilé de Prasénadjit, roi de Koçala, suivant les autres, — qui se fit reconnaître pour roi, introduisit dans le pays le Bouddhisme et les premiers éléments de civilisation, et fut l'ancêtre de la race royale Tibétaine. Cependant sa tentative d'importation du Bouddhisme ne fut pas couronnée de succès et, aussitôt après sa mort, cette religion disparut complètement. Ce qui n'empêche les Tibétains de compter à partir de son règne la période primitive du Bouddhisme à laquelle ils donnent le nom de *Ngadar* [1].

Pendant le règne de son trente-septième descendant et successeur, Lha Thothori Nyantsan [2], (que l'on prétend avoir été une incarnation du Bouddha Çâkyamouni), en 331 de notre ère, quatre objets d'un usage inconnu tombèrent du ciel sur le toit du palais royal : c'étaient deux mains jointes dans un geste de prière [3], un petit *tchorten* [4] ou châsse à reliques, une pierre précieuse sur laquelle était gravée l'invocation mystique « Om! mani padmé houm! », et un des livres du canon bouddhique. Un songe, confirmé quarante ans plus tard par le dire de cinq messagers

1. Sarat Chandra Dâs : *Contributions to the religious history of Tibet* Journal of the Asiatic Society of Bengal, 1882, p. 1.

2. Lha Thô-thô-ri gNyan-btsan.

3. Symbole assez fréquent chez les Bouddhistes et les Djains.

4. Mc od-rten.

célestes, avertit le roi de conserver pieusement ces objets, gages de la prospérité future du Tibet, dont la signification et la valeur seraient révélées en temps voulu à l'un de ses successeurs [1].

Ici nous sortons de la fiction pour entrer dans le domaine de l'histoire avec Srongtsan Gampo [2], le premier souverain authentique du Tibet (617-698). Nous avons vu qu'il avait épousé très jeune, entre 628 et 631, deux princesses, l'une népâlaise, Bhrikoutî, fille du roi Ansouvarman, l'autre chinoise, Wen-tching, fille ou nièce de l'empereur Taï-tsoung. Ferventes bouddhistes [3], les deux reines employèrent toute leur influence à convertir leur jeune époux à leur croyance, et le déterminèrent à envoyer son premier ministre, Thoumi ou Thonmi Sambhota, chercher dans l'Inde des livres bouddhiques et de savants religieux pour les expliquer et prêcher la Loi. Parti en 632 Thoumi Sambhota revint au Tibet en 650, après avoir visité les lieux saints et les monastères renommés comme foyers de science bouddhique, rapportant un certain nombre de livres sacrés et un alphabet [4], imité du Dévanâgarî indien, approprié à la traduction en tibétain des textes sanscrits, tâche à laquelle il consacra toute sa vie, sans cependant, à ce qu'il semble, avoir prononcé les vœux religieux.

Converti, le roi s'efforça de convertir son royaume à sa foi, encouragea la traduction des écritures bouddhiques, et fit construire à Lhasa, vers 644, le célèbre temple de

1. Sarat Chandra Dâs : l. c. — E. Schlagintweit : *Le Bouddhisme au Tibet*, p. 41.

2. Voir page 139.

3. Quoique affirmé par les historiens chinois ce fait paraît étrange en ce qui concerne la princesse chinoise qui devait avoir été élevée dans le Confucianisme.

4. Cet alphabet, appelé *Voutchan* (*dbu-can*) « avec tête », est toujours usité pour les manuscrits soignés, l'impression et l'épigraphie. L'écriture courante, *Voumed*, « sans tête » ne sert que pour l'usage de la vie quotidienne.

Rasa [1], appelé plus tard Lhaséi-tsô-khang [2], ou Djovo-Khang, pour recevoir les images sacrées d'Akchobhya et de Çâkyamouni apportées du Népâl et de Chine par ses deux femmes, qui de leur côté, dit-on, édifièrent les monastères de Labrang [3] et de Ramotché. Toutefois cette attribution est plus que douteuse, le premier monastère du Tibet paraissant avoir été celui de Samyé, bâti une centaines d'années plus tard. Bien que sa vie belliqueuse fut loin d'être d'accord avec les préceptes bouddhiques, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la religion Srongtsan Gampo fut déifié comme incarnation du Dhyâni-Bodhisattva *Tchanrési* [4], personnification de la charité et de l'amour du prochain, protecteur attitré du Tibet. Ses deux femmes reçurent aussi les honneurs divins en tant qu'incarnations de la déesse Dolma [5], compagne ou Çaktî de Tchanrési : Brikoutî sous le nom de Doljang [6], et Wentching sous celui de Dolkar [7]. Le fait que ni l'une ni l'autre ne donna d'enfants à leur époux est considéré comme la preuve de leur nature divine.

Sous les quatre premiers successeurs de Srongtsan Gampo, le Bouddhisme, aux prises avec les Bonpos, ne fit point de progrès, si même il ne fut pas presque complètement expulsé du Tibet, et ce n'est qu'avec le cinquième, *Thisrong Détsan* [8] (728-786), qu'il s'établit définitivement dans ce pays et devint religion d'Etat, en dépit des efforts du premier ministre Mashang Grompa Skyes (dont on ne put venir à bout qu'en le murant dans une caverne où il

1. *Rasa-hp'rul-snang-gi-gtsug-lag-k'ang.*
2. *Lha-sé'i-mcod-k'ang.*
3. *Bla-brang.*
4. *Spyan-ras-gzigs*, en sanscrit *Avalokiteçvara.*
5. *Sgrol-ma*, au sanscrit *Târâ.*
6. *Sgrol-djang* « Târâ verte ».
7. *Sgrol-dkar* « Târâ blanche ».
8. *K'ri-srong-ldé-btsan.*

était allé faire ses dévotions) et des intrigues de la reine elle-même dévouée aux Bonpos.

Thisrong Détsan, déifié par la suite comme incarnation du grand Bodhisattva *Mandjouçrī* [1], était fils d'une princesse chinoise [2] qui l'avait élevé dans la foi bouddhique et bercé de la tradition glorieuse de son ancêtre Srongtsan Gampo. Aussi, dès qu'il fut monté sur le trône, en 740, son premier souci fut-il de rétablir le Bouddhisme dans son royaume et, pour cela, après avoir ordonné aux quelques religieux demeurés dans le pays de rechercher et de traduire les livres sauvés des mains des Bonpos, il envoya (en 744) le moine Basalnang, plus connu sous le nom de Yéçès Dbang-po [3], chercher dans l'Inde le célèbre Çânta Rakchita [4], alors supérieur du Vihâra [5] de Nālanda, dont la grande réputation de sainteté et de science était parvenue jusqu'au Tibet. Cette première démarche échoua, l'Âtchârya ayant été blessé de l'offre d'une forte somme d'argent que lui avait fait faire le roi afin de le décider à ce long et pénible voyage ; mais il finit par céder aux supplications de Yéçes Dbang-po, chargé d'une seconde mission auprès de lui, en considération de la triste situation des Tibétains et de l'intérêt supérieur de la religion (747).

Malgré l'appui de Thisrong Détsan, qui l'éleva immédiatement à la dignité de Grand Prêtre du Tibet, la tâche de de Çânta Rakchita n'était pas facile. Non seulement il avait à lutter contre les Bonpos soutenus par la reine et plusieurs ministres, mais aussi contre les dieux, les génies et les démons du pays qui, dans leur mécontentement, provo-

1. *Manjuçri*, en tibétain *Jam-jang*, dieu de la science.
2. L. A. Waddell (*Lamaism*, p. 24), lui donne le nom de *Tchin-tchang*.
3. Tenu pour incarnation d'Açva-ghosa.
4. Çānta Raksita, surnommée Âcārya Bodhisattva.
5. Monastère. Le monastère de Nālanda, situé dans le voisinage de Buddha-Gāyā, fut jusqu'au XIIe siècle le foyer le plus renommé de la science bouddhique.

quèrent des orages, des inondations et affligèrent les hommes et les animaux de maladies de toutes sortes. Suivant une légende, ils auraient même obtenu par ces moyens l'éloignement temporaire de l'Âtchârya, renvoyé au Népâl après quatre mois de séjour dans le Tibet [1]. Se reconnaissant impuissant à réduire tant d'ennemis, Çânta Rakchita conseilla au roi de faire venir de l'Inde, pour l'assister, le seul religieux capable de mettre à la raison ces êtres redoutables, son beau-frère l'Âtchârya Padma Sambhava [2].

Padma Sambhava naquit de parents inconnus dans le royaume d'Oudyâna (aujourd'hui Dardistân). D'après sa biographie légendaire il fut conçu d'un rayon de lumière émané du Bouddha Amitâbhâ [3] dans un lotus surgi miraculeusement au milieu du lac de Dhanakhosa qu'il illuminait de l'éclat des cinq couleurs de l'arc-en-ciel. Indrabodhi, le roi aveugle d'Oudyâna, le recueillit, l'adopta et lui fit donner une éducation royale. Mais sa vocation l'appelait à

Padma Sambhava.

1. Sarat Chandra Dâs : *Indian Pandits in Tibet* (Journal of the Buddhist Texts Society of India).

2. « Né du lotus ». On l'appelle aussi U-rgyanpa « Homme d'Urgyan », du nom que les Tibétains donnent à son pays natal.

3. En tibetain Od-dpag-med.

l'état religieux, et comme le roi refusait de lui laisser embrasser la vie ascétique, il commit sur des adversaires du Bouddhisme plusieurs meurtres qui le firent condamner au bannissement. Alors qu'il errait dans les forêts hantées et les cimetières afin d'entrer en communication avec les êtres du monde surnaturel, des Dakhinîs [1] l'entraînèrent dans la grotte d'Adjñapâla où elles l'initièrent à la science magique qui donne pouvoir sur les dieux et les démons [2], puis il visita successivement les monastères les plus renommés afin de se perfectionner dans la théologie, la métaphysique, l'exorcisme et les sciences occultes. Averti par sa prescience qu'on avait besoin de lui au Tibet, il se mit en route sans attendre les envoyés de Thisrong Détsan qui le rencontrèrent à mi-chemin et l'amenèrent triomphalement au palais du roi. Déjà, tout le long de la route il avait livré des combats et vaincu par la puissance de ses charmes magiques de nombreux démons qui avaient tenté de l'arrêter, et, aussitôt arrivé, il s'empressa de convoquer sur le mont Magro le ban et l'arrière ban des dieux, des génies et des démons locaux qu'il contraignit à prêter serment de défendre désormais le Bouddhisme, leur promettant en retour une part du culte et des offrandes des fidèles [3].

Tranquille de ce côté, il se livra à la propagande de la Loi bouddhique, partageant la besogne avec Çânta Rakchita qui enseigna la discipline, les dogmes fondamentaux et la philosophie de l'école Mâdhyamika, tandis que lui-même initiait un petit nombre de disciples choisis à la doctrine mystique et aux pratiques magiques des Tantras [4] de l'école Yogâtchâra, dont il fut un des maîtres les plus éminents. En 749 il fonda à environ 40 kilomètres de Lhasa, sur la

1. Déesses démoniaques.

2. L. A. Waddell : *Lamaism*, p. 380.

3. Sarat Chandra Dàs : *Indian Pandits in Tibet* (Jour. of the Buddhist text Society of. India.

4. Livres qui constituent la septième section du Kandjour.

rive gauche du Tsangpo, le célèbre monastère de Samyé [1], sur le modèle, dit-on, de celui d'Odantapoura, où il réunit sous la direction de Çânta Rakchita une vingtaine de religieux savants venus de l'Inde et les sept premiers Tibétains qui reçurent l'ordination, noyau de la communauté qui donna plus tard, sous le nom de Lamaïsme, un caractère si particulier à la religion et au clergé du Tibet. Une tradition rapporte que ce monastère fut construit avec une rapidité inouie, les dieux asservis par les charmes de Padma Sambhava, apportant les matériaux nécessaires et continuant pendant la nuit le travail que les hommes avaient commencé le jour [2].

Padma Sambhava ne fit pas un long séjour au Tibet. Aussitôt qu'il eut assuré l'organisation de la communauté, instruit quelques disciples capables de continuer son œuvre et donné une impulsion féconde à la traduction en tibétain de la masse déjà considérable des écritures bouddhiques, il disparut soudainement, retourné miraculeusement dans l'Inde à travers les airs, disent les uns, enlevé corporellement au ciel, croient les autres, où il trône comme le « second Bouddha, sauveur du monde », selon la prédiction de Çâkyamouni.

Outre ses innombrables victoires sur les dieux et les démons, qui représentent sans doute les Bonpos ses adversaires, et la composition de plusieurs traités de doctrine ésotérique et de magie, qu'il cacha, dit-on, dans des creux de rochers où ils ne devaient être découverts que par des saints impeccables et lorsque l'intelligence humaine serait assez développée pour qu'on put les comprendre [3], on

1. *B*sam-yas.

2. L. A. Waddell : *Lamaism*, p. 266.

3. Beaucoup d'auteurs de traités de métaphysique et de tantrisme passent pour avoir agi de même, et le premier exemple en fut donné par l'illustre Nagarjouna. Les livres ainsi découverts se nomment *Terma* et leurs inventeurs *Terton*.

attribue à Padma Sambhava de nombreux miracles dont les principaux sont la fertilisation de la plaine sablonneuse de Ngamsod, l'endiguement du Tsangpo dans un canal profond et l'ouverture à travers les montagnes d'un passage pour l'écoulement vers l'Inde des eaux de ce fleuve.

Toutefois, malgré les efforts de Padma Sambhava et de Çânta Rakchita, l'établissement au Tibet du Mahâyâna mystique rencontra à plusieurs reprises de grandes difficultés, non seulement de la part des Bonpos, mais encore du fait d'autres sectes bouddhiques professant des doctrines différentes. Peu de temps après la mort du dernier, peut-être même de son vivant, un moine chinois, nommé Mahâyâna Hochang [1], vint prêcher une doctrine de quiétisme et d'inaction, faisant dépendre le salut de l'abstention de tout acte et même de toute pensée. Aucun disciple tibétain des deux Pandits indiens n'ayant pu lutter contre la dialectique du Chinois, sa doctrine prit bientôt une grande extension au détriment de celle de l'école indienne qui se vit presque abandonnée, et pour la sauver de ce péril Thisrong Détsan dut faire venir du Magadha un disciple de Çânta Rakchita, Kamala Çîla, religieux réputé pour son éloquence irrésistible. Une grande controverse publique eut lieu, sous la présidence du roi, entre Kamala Çîla et le Hochang, et ce dernier vaincu et convaincu d'hétérodoxie fut expulsé du Tibet.

Remise de cet assaut la doctrine de Padma Sambhava continua à se développer et l'œuvre de la traduction des écritures bouddhiques à progresser sous les règnes du fils et surtout du petit-fils de Thisrong Détsan, Ralpatchan, qui fit venir de l'Inde l'Âtchârya Djina Mitra et beaucoup d'autres savants pandits. Lorsqu'il fut assassiné, en 899, par son frère Langdarma, la traduction des 108 volumes

1. « Prêtre Mahâyâna » Le terme chinois *Hochang*, équivalent du sanscrit *Bhiksu*, est en Chine le nom collectif de tous les religieux bouddhistes.

qui composent le Kandjour [1] et de la plupart des 250 volumes du Tandjour [2] était terminée. C'est celle en usage aujourd'hui encore.

Renégat à la tradition de sa famille, Langdarma [3], — dont le nom est en exécration chez les bouddhistes presque à l'égal de celui de Dévadatta, le beau-frère impie du Bouddha, — était partisan de la religion des Bonpos qu'il favorisa de tout son pouvoir et à qui il s'efforça de rendre son ancienne suprématie en persécutant le Bouddhisme. Il interdit à ses sujets l'exercice de cette religion, détruisit les monastères qui s'étaient fondés à l'imitation de celui de Samyé sous les règnes de son grand-père, de son père et de son frère, chassa de leurs asiles les moines et les religieuses, leur imposant sous peine de mort de rentrer dans la vie civile et même de se marier, brûla les livres dont il put s'emparer et dispersa les reliques sacrées. Mais si elle fut violente cette persécution fut de peu de durée, et au moment où il se flattait d'avoir à jamais anéanti le Bouddhisme, Langdarma fut assassiné (902) par un Lama nommé Paldordje [4], déguisé en danseur Bonpo, qui fut béatifié plus tard et dont l'action méritoire est commémorée et retracée chaque année en une pantomime qui clôture les fêtes du premier de l'an. Après un court règne du fils de Langdarma, qui paraît avoir été lui aussi un adepte des Bonpos, sous celui de son petit-fils, Bilamgour, le Bouddhisme regagna le terrain perdu, et, grâce à l'afflux de nouvelles recrues indiennes, commença à prendre le merveilleux essort qui devait le conduire à la souveraineté absolue, temporelle et spirituelle.

Ici s'arrête la période dite *Nga-dar* « Bouddhisme primitif » et commence celle à laquelle les Tibétains donnent le

1. *Bkah-hgyur*.
2. *Bstan-hgyur*.
3. *Glang-dar-ma*. On le nomme souvent Langdar.
4. *Dpal-rdo-rje*.

nom des *Tch'yi-dar* « Bouddhisme postérieur » et que les Européens appellent *Lamaïsme*.

3. Le Lamaïsme. — Les Sectes tibétaines. — Le Bouddhisme, importé au Tibet par les collaborateurs de Thoumi Sambhota, par Çânta Rakchita, Padma Sambhava et ses illustres successeurs, ne ressemblait plus guère à celui que Çâkyamouni avait prêché dans l'Inde mille ans auparavant. Ce qui n'était d'abord qu'une simple doctrine philosophique du salut par le renoncement au monde, la méditation, surtout par l'acquisition de la science de l'inanité et de l'inexistence, au point de vue absolu, de l'univers périssable, composé d'éléments s'agrégeant et se désagrégeant sans cesse, fille audacieuse des antiques Oupanichads et du matérialisme Sânkhya, qui ne se séparait en réalité du Brâhmanisme que par le rejet de l'autorité des Védas, la négation de l'immortalité et de la toute puissance des dieux, de l'utilité et de le l'efficacité des sacrifices, s'était vite transformé en une religion après la mort, ou le Nirvâna, du Bouddha, par la déification de son fondateur dont la personnalité réelle disparaît sous le mythe, par l'adoration de ses reliques, l'institution d'un culte, et l'autorité infaillible attribuée à ses moindres paroles.

D'un autre côté, à peine le Bouddha était-il mort que des dissentiments s'élevaient dans la communauté des Bhikchous au sujet de règles de discipline, de points de doctrine ou de questions de personnes, dissensions qui provoquaient la réunion de trois conciles [1], partageaient la confrérie en deux groupes hostiles suivant, l'un, la tradition des Anciens ou Sthavîras, l'autre, les idées plus avan-

1. Concile de Rājagṛhā, 40 jours (?) après la mort du Bouddha; concile de Vaiçālī, 110 ans plus tard; concile de Pātaliputra, en 242 avant notre ère. Les Mahāyānistes ne reconnaissent pas ce dernier concile et le remplacent par celui tenu à Jālandhara, sous le règne de Kaniṣka, vers le milieu du 1er siècle après J.-C.

cées des Mahâ-Sanghikas, et amenaient finalement sa scission en deux grandes écoles, le *Hinayâna*, réaliste, prétendant conserver la tradition orthodoxe du Bouddhisme primitif, et le *Mahâyâna*, idéaliste, représentant une évolution ritualiste, plus large et plus populaire malgré son ésotérisme, faisant une plus grande place à l'élément laïque, tendant à transformer le cercle restreint de la communauté en Église universelle [1].

Puis, tout naturellement, la tendance à la métaphysique s'était développée dans le Mahâyâna, y introduisant le mysticisme de l'école *Yogâtchâra* [2], dont Nâgârdjouna [3] fut le chef ou tout au moins le plus illustre propagateur, et enfin le Bouddhisme finit par être envahi par toute la multitude des divinités du panthéon brâhmanique, surtout de celles du Çivaïsme, sans doute à cause de son ascétisme plus accusé [4] que celui du Vichnouisme, amenant bientôt à sa suite toutes les aberrations des Tantras : le culte des *Çaktis* [5], qu'on associera même aux Bouddhas, leurs rites orgiaques, leurs sacrifices sanglants, les exorcismes, les incantations, les charmes et sortilèges, les cérémonies, cercles, formules et gestes magiques préconisés par l'école *Kalatchakra* [6] comme devant exercer une action infaillible sur les dieux, les démons, les éléments et les lois de la nature.

La conception philosophique d'un monde sans création ni créateur, et du Bouddha, homme divinisé et élevé au-dessus des dieux par la vertu et la science, pouvait peut-être convenir à l'intelligence cultivée d'une élite restreinte; difficile à comprendre pour les masses, elle devait être un

1. Sur le Hinayâna et le Mahâyâna, voir H. Kern : *Histoire du Bouddhisme dans l'Inde*, t. II.

2. Yogâcâra.

3. Nâgârjuna.

4. Çiva est l'ascète par excellence.

5. Déesses à allures démoniaques, épouses des dieux dont elles personnifient l'énergie active.

6. *Kala-cakra* « Cercle du temps », cycle de la métampsycose.

obstacle à l'extension universelle du Bouddhisme. Aussi le pas avait été vite franchi qui le mettrait sur le même pied que les autres religions. Une secte du Népâl, les *Aiçvarikas* [1], inventa l'existence primordiale d'un Bouddha éternel, essence de toute lumière, de toute intelligence, de toute science, de toute vertu et de toute vie, préexistant à toutes les choses, en qui êtres et choses doivent se résorber au jour de la dissolution finale, calqué, comme on le voit, sur le Brahma (neutre), âme universelle des brâhmanes, qu'ils nommèrent *Adi-Bouddha*. De même que son prototype Brahma, cet Adi-Bouddha éternellement plongé dans l'abstraction n'est pas créateur; mais, de son essence, il émane cinq autres êtres abstraits, les *Dhyâni-Bouddhas*, essences et personnifications des cinq intelligences, des cinq vertus et des cinq forces bouddhiques, — peut-être aussi des cinq sens et des cinq éléments, — en tout cas préposés à la garde du monde : *Vairotchana* présidant à la région du centre ou du zénith, *Akchobhya*, à celle de l'est, *Ratna-Sambhava*, au sud, *Amitâbha*, à l'ouest, *Amoghasiddha* au nord. Ils surveillent l'univers au point de vue spirituel, et sont les inspirateurs des Bouddhas qui vivent dans les différents mondes; mais plongés dans une éternelle contemplation ils se désintéressent de la nature matérielle et de ses incessantes transformations, dont la surveillance et la protection sont attribuées à leurs cinq fils respectifs, les *Dhyâni-Bodhisattvas*, *Samantabhadra*, *Vadjrapâni*, *Ratnapâni*, *Avalokitêçvara* et *Viçvapani*, nés du rayonnement de leur intelligence. Avalokitêçvara, fils d'Amitâbha, est celui qui jouit du culte le plus général parce qu'il a présidé à la formation et s'occupe efficacement de la protection du monde actuel. Enfin, à chacun de ces Dhyâni-Bouddhas et Dhyâni-Bodhisattvas correspond un *Manouchi-Bouddha* [2], dont quatre ont

1. Sectateurs d'*Içvara* « le Seigneur suprême », épithète de Brahma et de Çiva appliquée au Bouddha suprême.

2. *Manusi-Buddha* Bouddha humain.

déjà paru sur la terre, *Krakoutchanda*, *Kanakamouni*, *Kâcyapa* et *Çâkyamouni* ou *Gautama*. Le cinquième, Maitréya, doit apparaître cinq mille ans après le Nirvâna de Gautama. Mais là ne s'est pas arrêté l'imagination féconde des Mahâyânistes de toutes sectes. Ils ont peuplé les « trois mille grands milliers de mondes », qui constituent l'univers, de mille Bouddhas de même nature que les Manouchi, sans compter les *Pratyêka-Bouddhas* et la foule innombrable des *Bodhisattvas*, aspirants à la dignité de Bouddhas, dont quelques-uns passent pour avoir vécu sur la terre et les autres sont de pures abstractions ; puis au-dessous de ces êtres supérieurs se presse la multitude des dieux brâhmaniques et locaux adoptés par le Bouddhisme, mais dépouillés de leur immortalité, soumis encore à la renaissance et à la mort, jusqu'à ce qu'ils aient mérité le rang de Bouddha ou de Bodhisattva, et dont les noms jadis individuels sont devenus des appellations collectives de groupes accessibles à tous les hommes suivant leurs mérites. Toutefois, chaque groupe a un chef, qui correspond plus exactement à l'ancien dieu indien, désigné par l'épithète de *Mahâ* « grand » qui précède son nom, *Mahâ-Brahma*, *Mahendra* [1], etc. Il est à remarquer que, dans le système Mahâyâna, Bouddhas, Bodhisattvas et dieux sont de pures abstractions personnifiant des idées et non plus des forces ou des phénomènes naturels.

Une autre innovation intéressante à constater est l'invention du paradis temporaire de *Soukhâvatî*, région bienheureuse de l'ouest présidée par Amitâbha, but que la grande masse des fidèles ambitionne d'atteindre de préférence à la félicité du *Nirvâna* trop difficile à acquérir et peut-être aussi trop vaguement définie.

Tel était le bouddhisme tout à la fois élargi et corrompu que Çânta Rakchita et Padma Sambhava apportèrent au

1. Mahâ-Indra.

Tibet. Il y trouva un terrain singulièrement favorable à son développement ultérieur dans le caractère profondément religieux de la population, son ignorance, ses superstitions, ses pratiques chamaniques et, par dessus tout, sa terreur perpétuelle des démons. On peut dire à juste titre, en effet, que c'est plutôt comme exorcistes et sorciers que comme prédicateurs des dogmes et de la morale bouddhiques que les Pandits indiens conquirent le Tibet et, dès leur apparition, jetèrent les fondements de cette institution unique et si intéressante qu'est le *Lamaïsme*.

Lamaïsme. — En général, on entend exclusivement par *Lamaïsme* la religion tibétaine; mais, en réalité, ce terme doit être pris dans un sens beaucoup plus large, embrassant à la fois les institutions religieuses et sociales de ce pays, avec pour couronnement la théocratie absolue qui le gouverne depuis trois siècles, et qui est sortie par une marche lente, mais ininterrompue, du développement spécial des institutions religieuses.

En tant que religion, le Lamaïsme prétend suivre la doctrine de l'école Mahâyâna, ou Bouddhisme du Nord; mais il l'a tellement exagérée, y a apporté tant de développements et de modifications de son cru, y a introduit tant de croyances et de pratiques locales, qu'à part sa reconnaissance de Çâkyamouni comme fondateur, sa croyance en l'existence des Bouddhas, Bodhisattvas et dieux de tous rangs, et l'observance de quelques dogmes fondamentaux tels que ceux de la métempsycose, des quatre vérités, du Vide, du Non-moi, de l'obligation de la méditation, etc., il n'a plus guère du Bouddhisme que le nom. Certaines sectes négligent même l'observation du vœu de célibat et autorisent le mariage de leurs religieux (Çânta Rakchita et Padma Sambhava étaient, dit-on, mariés), de même que les prescriptions relatives à l'abstinence de viande et de boissons enivrantes. Aussi faire une histoire d'ensemble des dogmes et des doctrines lamaïques serait une tâche confuse et

presque impossible, et on en est réduit à les étudier séparément chez les diverses sectes qui les ont élaborés ou acceptés.

La tradition de l'Église tibétaine rapporte que, aussitôt après la mort de Langdarma et la fin de sa persécution, onze saints religieux, qui s'étaient enfuis au pays d'Amdo, revinrent au Tibet, rentrèrent dans leurs monastères, appelèrent à eux les religieux dispersés, en ordonnèrent d'autres et rétablirent le Bouddhisme. Ce Bouddhisme paraît avoir été nettement tântrique et dépravé, car nous voyons le Pandit Rintchen Zangpo, lui-même un adepte du tântrisme cependant, sévir contre des religieux qui abusaient du rituel tântrique pour commettre des obscénités sous le couvert de la religion [1]. En tout cas cette démoralisation du clergé tibétain se trouve implicitement affirmée par les démarches répétées du roi Lha-lama Yéçès-hod et de son successeur Lha-tsounpa Thang-tchoub pour faire venir de l'Inde des maîtres du Mahâyâna orthodoxe et par la mission de réformateur qu'accomplit Atiça.

Secte Kâdampa. — *Atiça* naquit, dit-on, à Vikramanipourâ, dans le Bengale, en 980. Il appartenait à la famille royale de Gaur et fut élevé dans la religion brâhmanique. Après de brillantes études philosophiques et religieuses, il se convertit au Bouddhisme, fut initié à la doctrine Mahâyâna orthodoxe au monastère de Krichnagiri, prononça les vœux, à l'âge de 19 ans, au monastère d'Odantapourî sous la direction du célèbre Çila Rakchita qui lui imposa le nom religieux de Dîpañkara-Çrî-Jñâna [2], et enfin reçut l'ordination à l'âge de 31 ans. Bientôt célèbre pour sa science profonde et la pureté de sa vie, il fut nommé grand-prêtre ou supérieur du monastère du Vikrama-Çila par le roi de

1. Sarat Chandra Dâs : *Contributions to the religious history of Tibet*, Jour. of the As. Soc. of Bengal, 1882.

2. En tibétain, *Rjo-wo c'en-po dpal-ldan.*

Magadha, Naya Pâla, et peu après reconnu comme chef suprême, ou hiérarque, par l'unanimité des Mahâyânistes du Magadha. Invité par Lha-lama à se rendre au Tibet, en 1038, il refusa d'assumer la tâche ardue de réformer la religion de ce pays; mais finit par y consentir sur les instances de Lha-tsoun-pa, afin, dit-on, d'expier par ce sacrifice le péché qu'il avait commis en laissant expulser du monastère sur une fausse accusation un moine nommé Maitri. Il avait alors 60 ans.

Arrivé au Tibet en 1040, il fut reçu avec de grands honneurs par Lha-tsounpa qui lui donna pour résidence le monastère de Tholing, édifié en 1025 par Lha-lama. Ses efforts portèrent surtout sur la moralisation de l'Église existante qu'il travailla à ramener à la doctrine plus pure du Mahâyâna orthodoxe en réprimant les excès du mysticisme et du tântrisme, principalement en expurgeant le culte des pratiques grossières et immorales qu'y avait introduites l'alliance et le mélange avec le chamanisme Bonpo. Malgré ou peut-être à cause de sa très grande rigidité morale et de la guerre qu'il fit aux abus de toute sorte, Atiça réunit bientôt autour de lui un certain nombre de disciples de haute valeur, parmi lesquels on cite au premier rang Bromton [1] et Marpa, et, lorsqu'il mourut en 1053 au monastère de Ngéthang, ils étaient assez nombreux pour que Bromton put les réunir en une secte nommée *Kâdampa* [2] dans le monastère de Raseng ou Radeng qu'il édifia à leur intention. Cette secte, qui depuis son origine compte dans ses rangs 3,000 lamas éminents [3], s'applique particulièrement à observer les préceptes de discipline tels qu'ils sont énoncés dans

1. H*broms*-*ston*. Selon Waddell (*Lamaism*, p. 36), ce nom doit se prononcer Domton.

2. B*kah*-*gdams*-pa.

3. Sarat Chandra Dâs : *Buddhist Schools in Tibet* (Journ. of the Asiat. Soc. of Bengal, 1882, p. 125).

le Vinaya [1], y compris les vœux de chasteté et d'abstinence, impose le respect et l'adoration des Bouddhas et de Çâkyamouni en particulier, la charité et l'amour à l'égard de toutes les créatures, et pratique une méditation fervente; elle professe la doctrine ésotérique du vide (*çûnyatâ*) et de l'irréalité du monde visible, et fait une part peu importante au mysticisme et au tântrisme, sans les rejeter tout à fait, mais en se tenant strictement aux doctrines et formules émises à leur sujet dans les écritures canoniques du Kandjour. Quelques auteurs supposent qu'elle ne serait qu'une revivance ou une restauration de la doctrine anciennement apportée par Thoumi Sambhota [2]. Elle a beaucoup perdu de son importance depuis la réforme de Tsong-Khapa et s'est en grande partie fondue dans la secte Gélougpa.

Secte Nyigmapa. — Les réformes d'Atiça et de Bromston ne réunirent qu'un nombre restreint d'adhérents; la grande majorité des Lamas demeura attachée aux doctrines relâchées de Padma Sambhava et de ses successeurs, se donnant pour se distinguer des réformés, le nom de Nyigmapa [3] « Anciens, ou Vieille-École ». Les dogmes et les doctrines des Nyigmapa reposent entièrement sur les Tantras, les traités religieux et les commentaires de Padma Sambhava et de ses principaux successeurs, et sont fortement imprégnés du chamanisme des Bonpos. Pour donner plus d'autorité à son enseignement, Padma Sambhava avait prétendu le tirer de livres écrits et cachés par Nâgârdjouna, qu'il aurait découverts grâce à une révélation miraculeuse de ce saint personnage. A son exemple les principaux apôtres Nyigmapas attribuèrent leurs élucubrations à Padma Sambhava et feignirent de les découvrir dans des creux de rochers où il les aurait cachés afin d'assurer leur conser-

1. En tibétain, *Dul-va*.
2. Sir Monice Williams : *Buddhism*, p. 271.
3. *Rnyig-ma-pa*.

vation pour la postérité. Ce sont ces livres, appelés *Terma* [1], qui renferment le plus d'extravagances et d'obscénités, quelques-uns recommandant même un libertinage sans frein comme la voie la plus sûre de parvenir au salut. Les Nyigmapas négligent généralement les prescriptions de la discipline bouddhique, principalement en ce qui concerne le célibat, l'abstinence de viande et de boissons fermentées; beaucoup d'entre eux sont mariés; presque tous sont adonnés à l'ivresse [2].

Leur divinité suprême est le Bouddha mystique, appartenant exclusivement à leur secte, Kountou Zangpo [3]; mais, de préférence aux Bouddhas généralement adorés par les autres sectes, leur culte s'adresse à des dieux tutélaires démoniaques qu'ils appellent *Çi-Yidam*[4]*-Kyi-Lha* « Protecteurs bienveillants » et *P'ro-yidam-Kyi-Lha* « Protecteurs terribles », représentés selon le mode tântrique tenant étroitement embrassée leur *Youm* [5] ou Çaktî. Les premiers appartiennent à la classe des Bouddhas, les seconds à celle des divinités çivaïtes. Le Çi-yidam de la secte se nomme *Vadjra-p'ourba* et le *P'royidam Doubpa-Kâgyè* [6]. Ils ont aussi un démon gardien, monstre à deux têtes appelé *Gourgon*, et adorent leur maître Padma Sambhava sous diverses formes, divine, humaine et démoniaque [7]. Le culte essentiellement propitiatoire qu'ils rendent à ces divinités consiste en des pratiques magiques, mandalas ou cercles, incantations, récitation de formules et de charmes, et des offrandes où les viandes, les liqueurs fermentées et le sang

1. *Gter-ma*.

2. Sarat Chandra Dâs, *Buddhist schools in Tibet* (Journ. of the As. Soc. Bengal, 1882, p. 123).

3. *Kun-tu bzang-po*, en sanscrit, *Samantabhadra*.

4. *Yi-dam* « dieu tutélaire, protecteur ».

5. *Yum* « mère », terme de respect pour désigner une femme de qualité et aussi une déesse.

6. *Sgrub-pa-Kah-brgyad*.

7. L. A. Waddell, *Lamaism*, p. 72.

présenté dans des crânes humains, jouent le principal rôle.

En raison, sans doute, du relâchement de leur doctrine, si tolérante pour les passions humaines, les Nyigmapas ont été longtemps et sont peut-être encore majorité au Tibet. Leurs nombreuses sous-sectes, séparées par des nuances insignifiantes de choix d'un Tantra ou d'un Terma spécial pour la direction de leur règle intérieure et d'une divinité tutélaire particulière, sont répandues par tout le territoire, de même que leurs monastères, dont quelques-uns jouissent d'une grande renommée, entre autres ceux de Samyé, métropole de la secte, de Morou, de Ramotch'é et de Karmakhya; ces trois derniers possédant des collèges pour l'étude des sciences occultes, astrologie, exorcisme, magie et divination.

Il convient cependant de reconnaître que tous les adeptes Nyigmapas n'approuvaient pas la doctrine licencieuse et dangereuse pour la morale publique des *Tertons* [1] ou inventeurs de traités cachés, et un certain nombre d'entre eux, s'inscrivant en faux contre la prétendue révélation de ces Termas, constituèrent sous le nom d'école *Sarma* un groupe indépendant qui, tout en conservant la tradition mystique et tântrique entrée dans les mœurs religieuses, s'imposa une stricte discipline physique et morale, l'observation rigoureuse des règles monastiques de célibat, d'abstinence, d'obéissance et de renoncement au monde, la pratique de la charité universelle et l'exercice de la méditation. A ce groupe appartiennent les sectes *Karmapa, Bhrikhoungpa* [2], *Dougpa* [3] (cette dernière répandue surtout dans le sud du Tibet, au Boutan et à Sikkim), et les monastères importants de Mindoling [4], Dordjédak [5], Karthok,

1. *Gter-ton.*
2. Ou *Dikoungpa.*
3. *Brug-pa.*
4. *Smin-grol-gling.*
5. *Rdo-rje-brag.*

Khamtathag et Çitch'en-tsogtch'en [1], devenus chacun le siège d'une sous-secte indépendante [2].

Secte Kargyoutpa. — Si la révolte de conscience qui aboutit à la constitution de l'école Sarma fut, comme on le croit, antérieure et par conséquent indépendante de la réforme d'Atiça et de Bromton, leurs prédications et leurs efforts ne furent cependant pas sans exercer une certaine influence sur les Nyigmapas et contribuèrent à former de nouveaux groupements mixtes ou demi-réformés qui ont rempli un rôle important dans l'histoire religieuse du Tibet et dont les deux plus considérables sont les sectes *Kargyoutpa* [3] et *Sakyapa* [4].

Parmi les disciples de Bromton se trouvait un religieux éminent, nommé *Marpa*, qui, resté malgré tout attaché aux doctrines des Nyigmapas dont la tolérance lui paraissait convenir particulièrement au tempérament tibétain, entreprit de corriger en les mélangeant la trop grande tendance des Nyigmapas aux pratiques mystiques et magiques et la sévérité excessive des Kâdampas, et fonda vers la fin du XIe siècle une secte mixte à laquelle il donna le nom de *Kargyoutpa* (ou de « ceux qui suivent plusieurs enseignements »), puissamment aidé dans cette œuvre par son principal disciple, Mila-rapa [5], qui fut aussi son successeur.

Cette secte prétend suivre une doctrine révélée par le Bouddha suprême *Dorjètchang* [6] au sage indien Télopa et transmise à Marpa par le Pandit Nâro du monastère de Nâlanda. Sa doctrine, appelée *Mannyag* ou *Nâro-tch'o-rug* [7], comporte : l'exercice constant de la méditation sur

1. Çi-cén-*rtsogs-cén*.
2. Sarat Chandra Dàs : *l. c.*, p. 123.
3. B*kah*-br*gyud*-pa.
4. *Sa-skya-pa*.
5. *Mi-la-ras-pa*.
6. R*do-rje-c'ang*, en sanscrit, Vajradhara.
7. *Nâ-ro-c'os-drug*.

la nature des Bouddhas et les moyens de l'acquérir, la charité, l'adoration de l'Adi-Bouddha [1], le renoncement absolu au monde, la vie dans la solitude et de préférence dans un ermitage afin de restreindre l'action et le désir, l'observance rigoureuse des règles du Vinaya, l'étude de la métaphysique tântrique et de la philosophie selon l'école Mâdhyamika, et la pratique du Yoga. Elle adresse particulièrement son culte au Yidam tutélaire *Demtchog* [2], et à sa Çaktî *Dordjé-p'agmo* [3], et vénère comme principaux saints et patrons, Télopa, Nâro, Marpa, Milarapa. Assez déchue aujourd'hui, elle a, paraît-il, eu un moment de très nombreux sectateurs et ses religieux ont joui d'un grand renom de science et de sainteté [4].

Secte Sakyapa — Une autre secte formée du mélange des doctrines Nyigmapa et Kâdampa est celle que l'on nomme *Sakyapa* du nom du monastère de Sakya [5], où elle a pris naissance, édifié en 1071 par Kontcho-Gyelpo [6] dans la province de Tsang au sud-ouest de Tachilhounpo. Cette secte, fondée au commencement du douzième siècle par le fils [7] de Kontcho-Gyelpo, a joué un rôle considérable dans l'histoire religieuse et politique du Tibet par le grand savoir et les intrigues de ses moines, ses démêlés incessants avec ceux du monastère de Radeng et surtout par la suprématie qu'elle exerça pendant près de trois siècles sur les autres sectes tibétaines grâce à l'autorité spirituelle et temporelle dont elle fut investie [8], en la personne de ses supérieurs par

1. *Mkon-mc'og.*
2. *Sbde-mc'og.*
3. *Rdo-rje-p'ag-mo,* en sanscrit *Vajravarâhî*, déesse à trois têtes dont une de laie.
4. Sarat Chandra Dâs : *Buddhist schools in Tibet* (Jour. of the As. Soc. of Bengal, 1881, p. 127).
5. *Sa-skya* « Terre jaune ».
6. *Dkon-mc'og-rgyal-po.*
7. *Khon-dkon-mc'og-rgyal-po.*
8. En 1270.

l'empereur Khoubilhaï, en reconnaissance de la prédiction de victoire que lui avait faite quelques années auparavant le célèbre Sakya Pandita P'ágspa [1]. Son culte, presque entièrement emprunté à celui des Nyigmapas, s'adresse principalement aux Yidams tântriques *Kyédordjé* [2] et *Tchaknadordjé* [3], et au démon tutélaire *Dordjép'ourpa* [4]. Ses grands saints sont Lougroub [5], Tchagpa-thogmed [6], et son fondateur Khonkon tcho-gyel po tenu pour une incarnation du Bodhisattva Mandjouçrî. Ses préceptes particuliers ont été rédigés en seize articles par le fameux Sakya Pandita : 1° Respecter les Bouddhas ; 2° Pratiquer la véritable religion ; 3° Respecter les savants ; 4° Honorer ses parents ; 5° Respecter les classes supérieures et les vieillards ; 6° Etre bon de cœur et sincère envers ses amis ; 7° Etre utile au prochain ; 8° Pratiquer l'équité, l'impartialité, la justice et la droiture en toutes circonstances ; 9° Regarder et imiter les hommes bons et parfaits ; 10° Savoir comment jouir de la richesse ; 11° Rendre un service que l'on a reçu précédemment ; 12° Ne tromper ni sur la mesure ni sur les poids ; 13° Etre en tout sans parti pris et sans jalousie ni envie ; 14° Ne pas écouter la bouche (les avis) des femmes ; 15° Etre affable en parlant et prudent dans ses discours ; 16° Avoir des principes élevés et un esprit généreux.

Les Lamas Sakyapas ont compté parmi eux plusieurs hommes éminents entre autres le célèbre historien du bouddhisme, Târânâtha, et ont eu jadis une réputation, méritée dit-on, de science et de sainteté ; mais actuellement on les accuse volontiers d'être peu stricts dans l'observance des règles de la discipline, peu sévères sur la morale et enclins

1. Il se nommait K'*undgah-rgyal-mtson dpal-bzang-pa*.
2. *Kyé-rdo-rje*.
3. *P'yag-na-rdo-rje*, en sanscrit *Vajrapâni*.
4. *Rdo-rje-p'ur-pa*.
5. *Klu-sgrub*, Nâgârjuna.
6. P'*yags-pa t'ogs-med*, Aryasanga.

à l'ivrognerie. Leur règle autorise le mariage, et la dignité de Grand Lama ou supérieur général de la secte est héréditaire, de même du reste que les fonctions de supérieurs de la plupart de leurs monastères.

Les lamas Nyigmapas et des sectes issues de celle-ci sont généralement désignés sous le nom de « Lamas rouges », ou plus exactement « Chapeaux rouges », *Ça-mar*; en raison de la couleur de leur costume, sauf les Lamas Kâdampas qui portent le bonnet jaune, *Ça-ser*, de la secte orthodoxe Gélougpa.

4. Secte Gélougpa. — Réforme de Tsongkhapa. — Au moment même où la secte Sakyapa allait atteindre à l'apogée de la puissance, en 1355, un enfant miraculeux, incarnation du Bodhisattva Mandjouçrî [1] ou peut-être même du Dhyâni-Bouddha Amitâbha, naquit dans le village de Tsongkha [2] du district d'Amdo (Tibet oriental). Son père se nommait Louboumgé et sa mère Zhingzâ-âtch'o; lui-même reçut le nom de *Tsongkha-pa* « Homme de Tsongkha ». Son intelligence et sa vocation religieuse furent si précocement développées que le Lama Rolpa'i-dordje [3] jugea pouvoir lui donner à 3 ans l'initiation de novice [4], et qu'à 8 ans, après avoir reçu la visite et la bénédiction du Bodhisattva Tchaknadordje [5] et du saint Atiça, la première ordination [6] lui fut conférée par un Lama nommé Tondoub-Rintch'en, qui changea son nom religieux de *Koungâ Nyingpo* [7] en celui de *Lozang-tagpa* [8]. Suivant une tradition d'Amdo, accré-

1. Mañjuçr.
2. « Vallée des Oignons ».
3. De la secte Kârmapa.
4. *Dge-bsnyen*. Cette initiation ne se confère qu'à 15 ans minimum.
5. *P'yag-na-rdo-rje*, en sc. Vajrapâni.
6. Celle de *dGe-ts'ul* ou diacre, qui, régulièrement, ne peut être conférée avant 20 ans révolus.
7. *Kundgah-snying-po*.
8. *Blo-bzang-rtak-pa*, sc. Sumatikirti.

ditée par le P. Huc [1] mais qu'aucun document ne justifie, il aurait reçu pendant sa jeunesse les leçons d'un religieux « venu d'Occident, à grand nez et aux yeux très brillants », qui pourrait être un missionnaire chrétien et probablement Nestorien. Malgré son peu de vraisemblance, à peu près tous

Tsongkhapa.

les auteurs subséquents ont reproduit cette légende, sous toutes réserves à la vérité ; mais, d'après un renseignement verbal du Khanpo-Lama Agouan Dordjé, Tsongkhapa n'aurait jamais eu d'autre maître que Rolpa'i Dordjé, qui était

1. Huc : *Souvenirs d'un voyage en Tartarie et au Thibet*, t. I.

un Tibétain du Lhasa. A 16 ans, possédant parfaitement les Soûtras canoniques et les Tantras, Tsongkhapa vint compléter son instruction dans les monastères de Sakya et de Dikoung et finalement à Lhasa, où il approfondit la doctrine Kâdampa sous la direction du Lama Tchoikyab-Zangpo [1], sans compter les leçons que les grands saints de l'antiquité, Nâgârdjouna, Çrî-Saraha, Bromton, Bouton, etc., lui donnèrent en des apparitions miraculeuses à mesure qu'il étudiait leurs ouvrages. A 37 ans, ayant reçu l'ordination la plus haute et conquis le grade de Maître de la Loi, il était sur le point d'entreprendre un pèlerinage aux Lieux Saints et aux célèbres monastères de l'Inde, lorsque Mandjouçrî lui apparut en personne et l'exorta à demeurer au Tibet où il avait une œuvre utile et profitable à accomplir en rétablissant la véritable et pure doctrine du Bouddha, corrompue et deshonorée par les extravagances impies du Tântrisme et la démoralisation de la Confrérie. Consacrant sa vie à cette grande œuvre, Tsongkhapa acquit bientôt un renom justifié de sainteté et de science qui lui attira de nombreux disciples malgré la sévérité rigoureuse de sa discipline, surtout en ce qui concernait le vœu de chasteté, et sa lutte impitoyable contre les pratiques de sorcellerie et les rites immoraux introduits dans le culte, pratiques et cérémonies qu'il fut du reste impuissant à détruire complètement tant elles étaient entrées dans les usages populaires, et qu'il dût se borner à restreindre dans les limites de la stricte décence.

A ses disciples, — qu'il ramena aux règles inflexibles des deux cents cinquante-trois articles du Vinaya, à la liturgie et aux traditions rituelles du Mahâyâna primitif, — il imposa un vêtement jaune [2] rappelant par sa forme l'habit des Bikchous indiens, afin de les distinguer des autres Lamas vêtus de rouge, et leur donna le nom de *Gélougpas* [3] « Observa-

1. *Ĉos-skyabs-bzangpo.*
2. De là leur nom de « Lamas jaunes » ou *Ça-ser* « chapeaux jaunes ».
3. *Dgé-lugs-pa*, appelée aussi *Galdanpa.*

teurs de la vertu ». En 1409, il fonda le monastère de Galdan [1], métropole de sa secte, et successivement, à quelques années d'intervalle, ceux de Séra et de Dépoung [2]. Il mourut à Galdan en 1417 ou 1419 [3], à l'âge de soixante-trois ans, léguant le pontificat de la secte Gélougpa à son neveu et principal disciple, Gédoun-Groub [4]. Son âme monta au ciel Touchita [5], où il trône avec Nâgârdjouna aux côtés du futur Bouddha Maitréya, ascension glorieuse dont on commémore le souvenir par la fête des Lampes, le 20 ou 25 octobre. Ses restes mortels sont conservés pieusement au monastère de Galdan où on les adore comme reliques et lui-même reçoit un culte de vénération sous le nom divin de *Jampal Nyingpo*. On lui attribue la paternité de nombreux traités et commentaires dont les quatre principaux, canoniques pour la secte Gélougpa, sont intitulés Bodhimour, Tarnim-mour, Altanarike et Lamrim [6].

Tsongkhapa.

1. D*gah-ldan*.
2. H*bras-spungs*.
3. Sarat Chandra Dâs donne la date de 1429, qui paraît tardive.
4. D*ge-ldun grub-pa*.
5. *Tusita*, résidence des Bodhisattvas.
6. Sarat Chandra Dâs, *Life and Legend of Tsong-Kha-pa* (Journ. of the As. Soc. of Bengal, 1882, p. 53 et suiv.).

Malgré sa grande renommée et sa situation prééminente, Tsongkhapa n'eut jamais, de son vivant, d'autre titre officiel que celui d'abbé de Galdan, que porta également Gédoun-Groub jusqu'à son élévation, en 1439, au rang de Grand Lama ou supérieur général de la secte. Le pontificat de ce dernier est marqué de deux faits importants : la fondation du monastère de Tachilhounpo [1], en 1445, et l'institution du dogme de l'*Incarnation* des Grands Lamas de la secte Gélougpa, dont son successeur, Gédoun-Groub Gyétso [2], né en 1475 [3], fut le premier bénéficiaire. Il semble toutefois, qu'il ne s'agissait à cette époque que de l'incarnation de l'esprit du premier Grand Lama et non de celle d'un dieu, et que cette fiction, dont les Gélougpa ont tiré si grand avantage, n'eut primitivement pour but que de créer pour ces éminents personnages une sorte d'hérédité spirituelle, à l'imitation de l'hérédité réelle pratiquée chez la secte rivale de Sakyapa, afin de renforcer l'autorité des supérieurs et de prévenir les intrigues inévitables des élections. Il est à remarquer cependant que le monastère de Galdan a conservé l'usage de l'élection de ses abbés.

A part l'adoption par les Grands Lamas du titre de *Gyét'so* [4] et le transfert du siège pontifical du monastère de Galdan à celui de Dépoung, on ne relève aucun évènement saillant pendant les pontificats de Gédoun-Groub Gyéts'o (1475-1543) et de ses deux successeurs immédiats Sodnam Gyéts'o [5] (1543-1589) et Yontan Gyét'so [6] (1589-1617). Les historiens Tibétains constatent seulement la progression rapide et constante de la secte Gélougpa, qui allait prendre

1. B*k'ra-çis-lhun-po*.
2. D*ge-ldun-grub rgya*-m*ts'o*.
3. C'est-à-dire l'année même de la mort du premier Gédoun-groub.
4. R*gya*-m*ts'o* « Océan de Majesté », en mongol, *Talé*, d'où la forme européenne *Dalai*.
5. B*sod-rnam*d-*rgyamts'o*.
6. Yon-b*stan-rgyam*ts'o.

un essort si considérable avec le cinquième de ces grands personnages. Celui-ci, Jé-Ngavang-Lozang-Thoubtan-Jigsmed-Gyéts'o [1] (1617-1682) mettant à profit les circonstances et jouant habilement de l'intérêt de la religion soi-disant menacée, sut armer contre le roi du Tibet les Mongols Kochots et se faire faire hommage du royaume par les vainqueurs, réunissant ainsi à son profit la souveraineté spirituelle et temporelle, restée intacte depuis lors, sous la protection de la Chine, entre les mains de ses successeurs, les Dalaï-Lamas [2], et élevant du même coup la secte Gélougpa à l'état de religion non seulement dominante, mais gouvernante, d'une théocratie absolue. C'est à Ngavang Lozang qu'on attribue l'invention géniale de l'incarnation perpétuelle du Dhyâni-Bodhisattva *Tchanrési* [3] dans les Dalaï-Lamas, qu'il étendit rétroactivement à ses quatre prédécesseurs, ainsi que la création de la dignité de *Pantchen Rïnpotché* [4], incarnation du Bouddha Odpagmed [5], instituée au profit de son ancien précepteur l'abbé de Galdan, Lozang tch'oikyi-gyelts'an [6], dont il fit en même temps le pontife indépendant de Tachilhounpo.

Ainsi que nous l'avons vu précédemment, en créant la secte Gélougpa Tsongkapa s'était donné la double tâche de moraliser le clergé et la religion. Au dire des historiens de la secte il réussit à accomplir la première partie de son programme et ramena les religieux, de son vivant tout au moins, à la pureté rigide de la discipline telle que l'avait instituée le Bouddha ; il dut de plus leur inculquer une foi vive et une grande activité intellectuelle : théologie, dogmatique, phi-

1. R*je* blo-bzang *Ngag*-d*bangs t'ub*-b*tan jigs-med* r*gya*-m*ts'o*.

2. Leur titre véritable est *Gyelva-Rinpotché*, (R*gyal-ba-rïn-poc'e*).

3. *Sp'yan-ras-gjigs*, en sc, *Avalokiteçvara*, protecteur attitré du Tibet.

4. *Pan-c'en-rïn*-po *c'e*.

5. *Amitâbha*, père spirituel d'Avalokiteçvara.

6. B*lo-bzang c'os-kyi* r*gyal*-m*ts'an*.

losophie et métaphysique eurent une magnifique floraison dans les grands monastères de Galdan, de Dépoung, de Séra, de Tachilhounpo, etc., qui produisirent de nombreux maîtres experts en ces sciences et dont la renommée contribua puissamment à l'extension de la secte [1]. Jusqu'à nos jours, les religieux Gélougpas ont conservé une réputation de savoir que l'on dit méritée. Mais il fut moins heureux en ce qui concernait les pratiques de magie et de sorcellerie, auxquelles il dut faire une part plus large peut-être qu'il n'eut voulu, en se bornant à restreindre leur emploi et leur enseignement aux matières — formules, gestes cabalistiques et cérémonies — contenues dans la septième section du Kandjour appelée Gyout [2], et revêtues de ce fait de la consécration canonique. Pour le reste des dogmes et des doctrines, les Gélougpas suivent assez exactement le canon du Mahâyâna primitif de l'Église du Nord, tel que la secte Kâdampa [3] l'avait reçu d'Atiça, éclairé et interprété aux lumières des différentes écoles philosophiques, Mâdhyamika, Prasanga, Svatantra-Mâdhyamika [4] et Yogâtchâra, par les commentaires de leurs docteurs. Ils ont cependant au point de vue de l'âme et du Nirvâna des doctrines, assez divergentes de celles des autres sectes, qu'il est intéressant de signaler.

Contrairement à la doctrine du Hinayâna, généralement adoptée par les écoles du Mahâyâna, les Gélougpas admettent l'existence de l'âme, sans toutefois concevoir celle-ci de la même manière que les philosophes et les religions de l'Europe. Ils la tiennent pour immortelle, ou plutôt douée d'une existence indéfinie, et peut-être même éternelle quant à son essence. Dans le principe cette âme est une *lumière*

1. Sarat Chandra Dâs : *Buddhist Schools in Tibet* (Jour of the As soc. of Bengal, 1881, p. 117).
2. *Rgyud*, en sc. *Tantra*.
3. Aujourd'hui rallié et constituant une sous-secte Gélougpa.
4. Cette école se rapproche assez du *Védânta*.

emprisonnée dans une enveloppe grossière (le corps animal ou humain) et douée d'une individualité distincte qui persiste, mais d'une façon restreinte, dans les transmigrations et lui permet de subir les conséquences bonnes ou mauvaises de son Karma. Au cours des transmigrations innombrables, l'enveloppe matérielle de l'âme s'use et diminue peu à peu d'épaisseur : elle arrive même à disparaître tout à fait; alors l'homme devient Bouddha et entre dans le Nirvâna [1].

Quant au Nirvâna, ce n'est ni le néant ni l'opposé du néant. On peut d'autant moins le définir que sa nature diffère selon le degré de capacité intellectuelle de celui qui en cherche la définition, de même qu'il y a trois voies pour y parvenir : celle des êtres inférieurs, des êtres moyens et des êtres supérieurs. Pour les êtres inférieurs, le Nirvâna est un *repos-néant*, Pour l'être supérieur, c'est parvenir à l'état de Bouddha parfait. Dans le Nirvâna l'individualité de l'être se fond dans une sorte de confluence; comme Çâkyamouni lui-même, il se confond avec les autres Bouddhas. Cependant sa personnalité n'est pas totalement détruite; car s'il n'a pas la possibilité d'apparaître de nouveau dans le monde sous une forme perceptible par les sens, il peut se manifester spirituellement à ceux qui ont la foi. Alors c'est en eux-mêmes qu'ils le voient [2].

Les Gélougpas adorent toutes les divinités du panthéon tibétain; toutefois ils vouent un culte tout particulier, comme patrons tutélaires de leur secte, au Bouddha suprême Dordjétchang [3], au Bouddha futur Maitréya, inspirateur de leur doctrine, aux Yidams Dordjé-jig-je [4], Demtch'og [5] et Sang-

1. Comparer à la théorie du Purusa et de la Prâkriti de l'école Sânkhya.

2. Ces explications m'ont été données verbalement par le Khanpo-Lama Agouan Dordjé.

3. *Rdo-rje*-c'ang.

4. *Rdor-je-hjigs-rje*, en sc. *Vajrabhairava.*

5. *Dem*-mc'*og*, en sc. *Samvara*.

dus [1], et au génie démoniaque, ou Gonpo, Tamdin [2]. Les cérémonies consacrées aux trois derniers ont un caractère magique et sont accompagnées de rites tântriques [3].

1. En sc. Guhya-Kâla.
2. *Rta-mgrin*, en sc. *Hayagriva*.
3. L. A. Waddell : Lamaism, p. 61.

CHAPITRE VII

Panthéon tibétain.

1. Classement des divinités tibétaines. — 2. *Sangs-rgyas*, Bouddhas. — 3. *Yi-dam*, dieux tutélaires. — 4. *Byang-c'ub sems-dpah*, Bodhisattvas. — 5. *Lamas*, saints. — 6. *Dákkinîs*, déesses tutélaires. — 7. *C'os-skyong* ou *Drag-gçed*, dieux protecteurs de la Loi. — 8. *Yul-lha*, dieux terrestres. — 9. *Sa-bdag*, dieux locaux. — 10. Démons.

1. Classement des divinités tibétaines. — Dans son ensemble, le Panthéon tibétain paraît être identique à celui du Mahâyâna, tel qu'on le trouve au Népal, en Chine et au Japon; mais en l'étudiant de près on s'aperçoit qu'il présente de notables différences avec ceux de ces contrées, différences provenant non seulement de l'adjonction d'un certain nombre de divinités locales, mais encore et surtout du rang, de la puissance, des fonctions et des formes qu'il attribue aux divers personnages divins. De plus, chaque secte, même chaque famille, vouant un culte spécial à certaines divinités particulières, leur donne naturellement le pas sur d'autres, souvent considérées comme supérieures, et de ce fait résulte une grande incertitude quant à la place que doivent occuper les divers groupes et à celle des dieux dans ces groupes, sans compter qu'un même personnage figure fréquemment, sous son même nom additionné parfois d'un qualificatif, dans plusieurs groupes et avec des fonctions plus ou moins différentes. En présence de cette difficulté, nous avons pris le parti de classer et décrire le Pan-

théon tibétain d'après les données de la secte, dite orthodoxe, des Gélougpas [1].

Cette secte — fondée, comme nous l'avons vu, par Tsongkha-pa — répartit le monde divin en neuf groupes : *Sangs-rgyas* « Bouddhas », *Yi-dam* « Tutélaires », *Lhag-lha* « supérieurs aux dieux », *Byang-tch'oub-sem-pa* « Bodhisattvas », *Nyang-dan* « Arhats ou Saints », *Mkhâ-gro-ma* « Dâkkinîs », *Tch'os-skyong* « Dharmapâlas ou Protecteurs de la Loi », *Yul-lha* « Dévas, dieux terrestres », et *Sa-bdag* « dieux locaux ou du sol ».

2. Sangs-rgyas [2] ou Bouddhas. — C'est la classe des êtres supérieurs et parfaits par excellence, résidant dans le Nirvâna, présidés par *Dordjétchang* [3] (Vajradhara), l'Adi-Bouddha du Bouddhisme indien, Bouddha éternel, infini, tout puissant, omniscient, essence de toute intelligence, de toute science, de toute lumière et de toute vie, mais non créateur; être abstrait imité du Brahma, Paramâtman et Svayambhou, âme universelle des brâhmanes, sans qu'il soit établi positivement qu'il en remplisse le rôle. Il se confond assez souvent avec *Dordjésempa* [4] (Vajrasattva), bien qu'il semble que ce sont deux êtres distincts, le premier exclusivement méditatif, le second d'une nature active. On les représente tous deux assis, les jambes croisées, dans l'attitude de la méditation imperturbable [5], parés de riches bijoux, et coiffés d'une couronne à cinq fleurons.

1. D'après les renseignements du Tsanit Khanpo-Lama Agouan Dordji. Nous nous sommes aidés des excellents ouvrages de M. M. E. Schlagintweit (*Le Bouddhisme au Tibet*), L. A. Waddell (*Lamaism*), E. Pander (*Das Pantheon des Tsangtcha Hutuktu*), Grunwedel (*Mythologie du Bouddhisme au Tibet et en Mongolie*) et S. d'Oldenbourg (*Les Trois cents Bouddhas*).

2. Se prononce *Sangyé*.

3. *Rdo-rje c'ang*.

4. *Rdo-rje sems-dpah*.

5. *Rdo-rje-skyil-dkrung*. C'est du reste l'attitude habituelle des Bouddhas.

Dordjétchang fait le geste de perfection [1], (les index et les pouces des deux mains réunis et élevés à la hauteur de la poitrine), tandis que Dordjesempa a les mains croisées sur la poitrine et tient la foudre [2] et la sonnette sacrée [3]. Il est à remarquer que plusieurs sectes, entre autres la secte orthodoxe des Gélougpas, ne reconnaissent pas la supériorité de Dordjétchang ni de Dordje Sempa et en font simplement des Bodhisattvas célestes, émanations d'Akchobhya. Dans ce cas le rang suprême est attribué à Vairotchana [4].

Cette classe se divise en cinq groupes ou sous-classes :

1° *Rgyal-ba Rigs-lnga* [5] « Jinas ou Dhyâni-Bouddhas ». Ce sont cinq personnages abstraits, éternels, continuellement plongés dans la méditation, représentant les vertus, intelligences et forces de Dordjétchang, de qui ils émanent, protecteurs des cinq points cardinaux (zénith, est, sud, ouest, nord), personnifications des cinq éléments (éther, air, feu, eau, terre) et probablement aussi des cinq sens. Ils ne sont pas créateurs, n'interviennent ni dans les phénomènes matériels ni dans les affaires du monde, mais président à la protection et à l'expansion de la religion bouddhique, et par une émanation de leur essence procréent chacun un fils spirituel, Dhyâni-Bodhisatva, chargé de veiller activement sur l'univers, en même temps que par le rayonnement de leur intelligence ils inspirent, encouragent et soutiennent les saints qui aspirent à atteindre l'état sublime de Bouddha. On a donc ainsi cinq Trinités ou Triades composées, chacune, d'un Dhyâni-Bouddha, d'un Dhyâni-Bodhisattva, et d'un Mânouchi-Bouddha ou Bouddha humain. Ces cinq Dhyâni-Bouddhas se nomment : *Rnam-par-snang-mzad* (Vairocana), *Mi-bskyod-dpah* (Akchobhya),

1. *Byang-c'ub-m'cog.*
2. *Rdo-rje, Vajra.*
3. *Dril-bu.*
4. *Vairocana.*
5. Se prononce *Gyelba Rignga.*

Rin-hbyung (Ratna-Sambhava), *Od-dpag-med* (Amitâbha), *Don-hgrub* (Amoghasiddhi). Par un phénomène d'autant plus intéressant à constater qu'il est, croyons-nous, plus rare, ils prennent trois formes différentes (naturelle, mystique et tântrique) suivant les rôles qu'on leur fait jouer.

Rnam-par-snang-mzad (Vairotchana).

Dans leur forme naturelle, ils ressemblent à tous les autres Bouddhas [1], et ne se reconnaissent qu'à leurs gestes [2] et aux attributs qu'on leur prête parfois : ainsi

1. Le type des Bouddhas est unique parce qu'ils n'ont qu'une seule et même nature.

2. *P'yag-rgya*, en sanscrit *Mudrâ*.

Vairotchana [1] fait le geste de « tourner la Roue de la Loi [2] » (l'index de la main droite touchant les doigts de la main gauche) ; Akchobhya, le geste de « Prise à témoignage [3] » (la main droite pendante reposant sur le genou droit) ; Ratna-Sambhava, le geste de charité [4] (le bras droit étendu et la main ouverte dirigée vers la terre, comme pour attirer à lui les êtres) ; Amitâbha, le geste de « Méditation [5] »

Od-dpag-med.

Don-yod hgroub-pa.

(les deux mains reposant l'une sur l'autre, les paumes en dessus), Amogha-Siddhi, celui « d'intrépidité [6] » (le bras levé, la main présentée ouverte, les doigts dirigés en haut).

Sous leur forme mystique, on leur donne une couronne à

1. Pour plus de facilité nous désignerons désormais les *Rigs-lnga* par leurs noms sanscrits.

2. *C'os-hk'or-bsk'or* : sc. *Dharmacakra*.

3. *Sa-ngon*. Ce fut le geste de Çâkyamouni lorsqu'il appela la déesse de la terre à témoigner contre Mâra.

4. *Mc'og-sbyin*.

5. *Mnyam-bz'ag*.

6. *C'os-hc'ad*.

cinq fleurons, on les pare de colliers, de ceintures et de bracelets précieux, ornements qui les font ressembler au type courant des Bodhisattvas. Sous cet aspect, deux d'entre eux, Akchobhya et Amitâbha, changent de nom, le premier prenant celui de *P'yag-na-rdor* [1] et le second de *Ts'e-dpag-med* [2]. Ce dernier change aussi de fonction, et de « Lumière infinie » devient « Vie infinie ».

Tsé-dpag-med.

Enfin, dans leur forme tântrique, on les accouple à une déesse [3] qu'ils tiennent étroitement embrassée, et souvent on multiplie leurs bras qu'on charge d'armes et d'attributs magiques;

2° *Sangs-rgyas-dpah-boh-hduns*, « Sept Bouddhas du passé ». Ce groupe, qu'on nomme aussi *De-bz'in-gç'egs-pa* « Tathâgatas », se compose de Çâkyamouni et des six Bouddhas humains qui l'ont précédé sur la terre. Eux aussi ne se distinguent les uns des autres que par leurs gestes. Ce sont : *Rnam-gzigs* (Vipaçyin), faisant les gestes simultanés de témoignage et d'imperturbabilité; *Gtsug-gtor-can* (Çikhin), charité et imperturbabilité; *T'am-c'ad-skyob* (Viçvabhu), méditation, *K'or-ra-hjigs* (Krakoutchanda), protection et imperturbabilité; *Gser-t'ub-pa* (Kanakamouni), prédication et imperturbabilité; *Od-srungs* (Kâçyapa), charité et résolution; *Çâ-kya-t'ub-pa* (Çâkyamouni), prédication et imperturbabilité. Comme les Dhyâni, ces sept Bouddhas peuvent recevoir occasionnellement les formes mystiques et surtout tântriques quands ils remplis-

1. Se prononce *Tchakdor*.
2. Amitayus.
3. *Yum* « Mère », la *Çakti* du tantrisme hindou.

sent les fonctions de divinité tutélaire d'un monastère, d'une tribu ou d'une famille.

3° *Ltung-bçags-Kyi-sangs-rgyas-so-lnga*, « Trente-cinq Bouddhas de confession », personnages divins auxquels on s'adresse pour obtenir la rémission ou tout au moins l'atténuation des péchés. Parmi eux figurent les cinq Dhyâni-Bouddhas, les sept Bouddhas du passé, les cinq Bouddhas médecins, accompagnés de dix-huit autres Bouddhas qui paraissent personnifier des abstractions [1]. On les invoque fréquemment et on leur voue un culte fervent en raison de leurs fonctions de rédempteurs et de sauveurs.

Çâkya-thub-pa.

4° *Sman-bla-bde-gçegs-brgyad* « Tathâgatas médecins ». Ce groupe se compose de huit Bouddhas y compris Çâkyamouni, comme président, qui occupe toujours la place centrale quand on les représente ensemble. Sauf le plus important d'entre eux, *Be-du-ryai Od-Kyi-rgyal-po*, qui tient un vase d'*amrita* (ambroisie) et un fruit ou une plante médicinale, ils ne se distinguent les uns des autres que par leurs gestes et la couleur spéciale dont on peint chacun d'eux. Bédourya est bleu indigo, trois autres sont rouges, un jaune, un jaune pâle et un autre jaune rougeâtre. C'est à eux que l'on s'adresse pour obtenir la guérison des maladies du corps aussi bien que de l'âme.

1. Voir leur liste dans le *Bouddhisme au Tibet* d'Émile Schlagintwait, p. 79.

5° Enfin se présente un dernier groupe qui, sous le simple nom de *Sangs-rgyas* « Bouddhas », renferme mille Bouddhas imaginaires censés vivre ou avoir vécu dans les « trois mille grands milliers de mondes » qui constituent l'univers. Parmi eux figurent les plus vénérés des Pratyéka-Bouddhas la plupart du temps cités anonymement dans les écritures bouddhiques.

3. Yi-dam, « Protecteurs, Dieux tutélaires ». — Nous nous trouvons ici en présence de la plus fantastique imagination de la théologie bouddhique, issue de l'introduction dans cette religion du tantrisme hindou.

On sait que pour les Indiens la perfection absolue, qualité inhérente à l'idée de Dieu, comporte l'absence de toute passion, de tout désir, de tout mouvement, en un mot l'inaction absolue. Les actes attribués aux dieux de tous ordres constituent évidemment une contradiction flagrante avec ce principe. Un dieu agissant comme créateur ou préservateur n'est plus un dieu puisque ces actes supposent la passion, c'est-à-dire le désir d'agir, et le mouvement pour accomplir l'objet de ce désir. Pour mettre d'accord cette conception de la perfection divine et les actes prêtés aux dieux par la légende mythologique, le brâhmanisme mystique a inventé un dédoublement du dieu, considéré primitivement comme androgyne, en une personnalité purement méditative et inerte, qui est le dieu proprement dit, et une personnalité agissante qui est son énergie active. A la première ils ont donné la forme masculine, à la seconde la forme féminine. Cette dernière est la déesse, ou Çaktì, compagne de tous les dieux. Sous l'influence du brâhmanisme mystique et du tantrisme, ces conceptions se sont introduites dans le Bouddhisme vers le v° siècle de notre ère et ont été appliquées non seulement aux dieux, serviteurs actifs des Bouddhas, mais encore aux Bouddhas eux-mêmes et on en est venu à les considérer sinon comme des créateurs, du moins comme

des causes efficientes de la création. Ne pouvant raisonnablement attribuer l'action à ces abstractions, on leur a cependant donné une force d'énergie agissante, c'est-à-dire une Çaktî, une épouse représentant cette énergie, et les résultats de l'action de cette énergie ont été assimilés, suivant une idée très répandue chez les peuples primitifs, à ceux de l'acte de génération. Le Bouddha source et essence de tout est ainsi devenu un générateur, et c'est même à ce titre qu'il est considéré comme devant s'intéresser aux créatures engendrées par lui, et avant tout les protéger contre les démons, la grande et perpétuelle terreur des Tibétains.

Dans toutes les représentations plastiques ou peintes, ce qui caractérise nettement le Yi-dam, c'est la Youm qu'il tient étroitement enlacée dans ses bras, et c'est à cause de ce caractère invariable que l'on est, en quelque sorte, obligé de réunir dans un même groupe des divinités très dissemblables de rang et de puissance qui devraient normalement appartenir à plusieurs classes distinctes.

Dpal-hk'or-lo Sdom-pa.

Les Yi-dams du rang le plus élevé sont les manifestations tântriques des Dhyâni-Bouddhas, de quelques Bouddhas et de quelques Bodhisattvas. Sauf l'adjonction de la Youm, ils conservent dans ce rôle la figure que leur donne la tradition hiératique; il n'y a d'exception que pour quelques Yi-dams-Bodhisattvas qui revêtent pour la circonstance des traits et des expressions terribles, propres, à ce que l'on suppose, à remplir d'effroi les démons qu'ils ont à combattre. En général, ces personnages sublimes sont représentés assis, pour marquer

le calme éternel dont ils ne se départissent jamais; seuls les Bodhisattvas les plus actifs sont figurés debout : le Bodhisatta Yi-dam Tchakdor [1], manifestation tantrique de Vadjrapâni peut être considéré comme le type le plus caractéristique de cette série.

Tchakdor.

On le représente, en effet, avec un visage effroyablement grimaçant, des yeux fulgurants de colère, une large bouche armée de longues dents, une chevelure de flammes, tenant un crâne humain dans sa main gauche, tandis que la droite brandit un dordje (foudre), et foulant sous ses pieds les cadavres de ses ennemis vaincus. A sa seule vue, on comprend que Tchakdor est le plus impitoyable adversaire et destructeur des démons. Bien que Vajrapâni soit une forme d'Indra ou de Vichnou, la légende qui explique la raison de la haine particulière qu'il porte aux démons est en partie empruntée au mythe de Çiva. Lorsque, dit-elle, les dieux eurent bu l'amrita (ambroisie) produite par le barattement de l'Océan, ils confièrent à la garde de Vadjrapâni le vase contenant le reste de la précieuse liqueur d'immortalité; mais profitant d'un moment d'inadvertance du gardien, le démon Rahou [2] but tout ce qui restait dans le vase et le remplaça par un liquide innommable dont les exhalaisons eussent certainement empoisonné le monde. Pour éviter ce danger et punir Vadjrapâni de sa négligence, les dieux le condamnèrent à boire l'épouvantable liquide, et, par l'effet du poison, de doré

1. P'yag-rdor.
2. Démon de l'éclipse

qu'il était le teint de Vadjrâpani devint complètement noir, mésaventure que celui-ci ne pardonnera jamais à la race des démons.

Les Yi-dams supérieurs ne sont pas nombreux. La grande majorité des êtres de ce groupe est constituée par

Jigs-byed ou Yamântaka.

de multiples transformations des dieux de l'Hindouisme, principalement des nombreuses formes de Çiva, introduites dans le Bouddhisme à titre de divinités secondaires, mais à peu près inconnues aux bouddhistes du Sud. Ce sont eux généralement qui sont les patrons tutélaires des sectes, des monastères, des simples familles et, dans ce dernier cas, ils ont aussi la charge de la protection des troupeaux et de

la récolte. C'est chez eux surtout que l'on trouve les visages les plus effroyables, que l'imagination des moines et du peuple se donne libre carrière pour les doter de bras en grand nombre, de têtes d'animaux, les armer de tous les instruments guerriers connus, parmi lesquels figurent toujours le fameux *dordje* ou vajra qui représente la foudre, et le *dril-bu*, sonnette sacrée dont le tintement met en fuite les démons éperdus ; ils portent aussi dans une de leurs mains le *t'od-k'rag* (Kapala) crâne humain dans lequel ils boivent le sang de leurs ennemis et qui sert dans les temples aux offrandes et aux libations du sang des victimes et de boissons fermentées [1]. Les *Youms* de ces Yidams ont le plus souvent des visages agréables, mais quelquefois pourtant des traits démoniaques ou plusieurs têtes, et d'ordinaire de nombreux bras aux mains chargées d'armes et de l'inévitable t'od-k'rag.

4. Byang-C'ub-Sems-dpah ou Bodhisattvas. — Si nous nous en tenons au sens qu'il a dans le Bouddhisme orthodoxe primitif, le terme de *Bodhisattva* [2] désigne un être parfait, ayant acquis dans de nombreuses existences des mérites prodigieux auxquels il renonce pour les appliquer par compassion et amour au salut des autres êtres [3], fait un vœu en vue de parvenir à la Bodhi, et devant devenir Bouddha dans une existence mondiale future. C'est en effet le titre que Çâkyamouni porte dans le ciel Touchita et sur la terre jusqu'au moment où il devient Bouddha ; c'est aussi celui dont il sacre Maitréya, son successeur, avant de s'incarner pour la dernière fois. Il semble donc, qu'en ce

1. Il ne faut pas oublier que le meurtre d'êtres vivants et l'usage des alcools est formellement interdit par le Bouddhisme orthodoxe, à plus forte raison le proscrit-il dans les cérémonies du culte. Ces pratiques appartiennent au Çivaïsme tântrique.

2. Celui qui possède les qualités ou l'essence de Bodhi.

3. La reversibilité des mérites est un dogme du Bouddhisme.

temps, il n'y avait qu'un Bodhisattva dans le ciel, comme il n'y avait qu'un Bouddha sur la terre. Mais le Mahâyâna, en multipliant le nombre des Bouddhas, a aussi multiplié à l'infini celui des Bodhisattvas, appliquant ce titre vénérable à des personnifications abstraites d'intelligences, de vertus, de forces, de phénomènes, d'idées, en même temps qu'à tous les saints que leurs mérites réels ou supposés lui semblaient désigner comme devant un jour parvenir à l'état sublime du Bouddha. Nous ne devons donc pas nous étonner de trouver dans ce groupe des personnages de nature et d'origine très différentes.

Tout d'abord ce sont les *Dhyâni-Bodhisattvas*, fils spirituels ou émanations des cinq Dhyâni-Bouddhas, personnifiant leurs énergies actives (au même titre à peu près que les *Youms* du Bouddhisme tântrique) et nommés *Kun-tu bzang-po* (Samantabhadra), *P'yag-rdor* (Vajrapâni), *P'yag-rin-c'en* (Ratnapâni), *Spyan-ras-gzigs* [1] (Avalokiteçvara ou Padmapâni) et *P'yag-na-ts'og* (Viçvapâni). Trois d'entre eux ne sont guère que des divinités nominales, encore que très priées; le second et le quatrième seuls, (ce dernier surtout) remplissent un rôle très important aussi bien dans la légende religieuse que dans la tradition populaire.

Vajrapâni, nous l'avons déjà vu, est l'ennemi irréconciliable des démons, surtout dans sa forme tântrique de Tchakdor, et jouit à ce titre d'un culte très fervent, mais plus de propitiation (peut-être à cause de l'allure démoniaque de sa forme tântrique) que de véritable adoration, si nous entendons par là un sentiment de reconnaissance et d'amour.

Par contre Avalokiteçvara [2], ou Padmapâni [3], est par excellence, l'être aimé, vénéré, adoré, imploré dans toutes circonstances, de préférence même aux plus grands Boud-

1. Se prononce *Tchanrési*.
2. Le Seigneur qui regarde d'en haut, ou de loin.
3. Qui a des mains de lotus, ou tient des lotus dans ses mains.

dhas, y compris son père spirituel Amitâbha lui-même. Il faut se souvenir, en effet, que les Bouddhas, incapables de se réincarner, plongés dans la béatitude du Nirvâna, ne peuvent plus intervenir dans les affaires des hommes; tout au plus ont-ils la possibilité d'inspirer et de soutenir les saints qui se sont voués au salut des êtres. Ce sont en quelque sorte

Padmapâni.

des dieux morts tandis que les Bodhisattvas sont des dieux vivants, actifs, pleins d'amour pour les êtres, toujours prêts à venir au secours du malheureux qui les implore avec foi. De multiples raisons expliquent la dévotion toute particulière dont jouit Avalokiteçvara. D'abord il a présidé à la formation de l'univers actuel et a la charge de le protéger contre les entreprises des démons et d'y développer l'action bienfaisante de la Bonne Loi. Ensuite il personnifie au

suprême degré la charité, la compassion, l'amour du prochain ; plus que tout autre il est secourable et dans son inépuisable bonté s'est manifesté et se manifeste encore dans le monde par incarnations ou apparitions toutes les fois qu'il y a quelque danger à écarter, quelque méfait des démons à réparer, quelque malheureux à sauver. Enfin, il préside, assis à la droite de son père Amitâbha, au paradis de Soukhâvatî dont il ouvre les portes à tous ceux qui l'invoquent avec dévotion, amour et confiance.

En raison de ses multiples fonctions de protecteur et de sauveur (on pourrait presque dire de rédempteur, si l'idée de rédemption par intervention divine n'était en contradiction avec le dogme bouddhique de la responsabilité personnelle et de la conséquence fatale des actes), et aussi en souvenir de ses incarnations répétées, Avatokiteçvara revêt, suivant le rôle qu'on lui attribue, des formes très diverses correspondant à ses trente-trois incarnations ou manifestations principales. Le plus souvent, on le représente, assis ou debout [1], sous les traits d'un beau jeune homme d'environ dix-huit à vingt ans, au teint blanc ou doré, coiffé d'une couronne à cinq fleurons, richement vêtu et paré d'ornements précieux, tenant un lotus en bouton ou épanoui et un vase d'amrita. Quelquefois aussi, mais très rarement au Tibet, on lui donne l'aspect féminin. D'autres fois encore il a plusieurs têtes et de nombreux bras. La plus célèbre de ses images est celle qui le représente avec onze têtes, disposées en pyramide, et vingt-deux bras (c'est particulièrement sous cette forme qu'il est le patron attitré du Tibet), anomalie

Tchanrési.

1. Cette dernière attitude marque l'activité ou l'action.

qu'explique ainsi une curieuse légende rapportée par le *Mani Kamboum* : — Avalokiteçvara naquit un jour d'un rayon de lumière rouge issu de l'œil droit d'Amitâbha méditant profondément sur les moyens de sauver le monde. A peine né, l'Etre parfait, dont la charité est l'essence, constata avec une profonde douleur que les enfers étaient pleins de misérables créatures expiant leurs fautes dans d'atroces tourments, et fit vœu de les délivrer toutes par le mérite et la puissance de sa méditation. Ainsi fut fait. Mais hélas, il s'aperçut que les enfers, vidés pour un instant, s'emplissaient de nouveau d'une foule toujours croissante de pécheurs. Avalokiteçvara ne put supporter ce désolant spectacle et soudain sa tête se rompit en mille morceaux. Amitâbha s'empressa bien de réparer ce désastre, mais si grande que fut son habileté il ne put parvenir à réunir les mille morceaux en une seule tête et se vit obligé d'en faire onze. Pour consoler son fils de son impuissance à accomplir son vœu charitable, il lui promit qu'un jour viendrait, à la fin des temps, où le péché disparaîtrait du monde, où tous les êtres goûteraient enfin la béatitude du Nirvâna.

Dans son culte mystique et tântrique, on donne pour Çakti, ou compagne, à Avalokiteçvara la déesse *Dolma* [1], forme bienveillante de la Kâlî çivaïte désignée dans l'Inde sous le nom de Târâ, la sauveuse. Outre cet emploi spécial, Târâ fait partie du groupe des Bodhisattvas célestes parmi lesquels elle occupe une place considérable avec ses vingt-et-une transformations, toutes objets d'un culte très fervent, car contrairement à l'opinion des casuistes hinayânistes qui refusent aux femmes la capacité de parvenir au salut, les mahâyânistes font une large place à l'élément féminin dans les diverses classes de leur panthéon.

Au dessous des Dhyâni-Bodhisattvas évolue la classe nombreuse des êtres appelés Bodhisattvas, c'est-à-dire

1. *Sgrol-ma.*

Aspirants-Bouddhas, les uns purement imaginaires, personnifications de vertus, ou même de livres, les autres ayant vécu, ou du moins passant pour tels, saints personnages béatifiés, dont quelques-uns peuvent être considérés comme ayant eu une existence historique : par exemple le roi Srong-tsan Gampo et ses deux femmes, tenues pour des incarnations de Târâ, sous les noms de Târâ blanche (*Sgrol-ma dkar-po*) et de Târâ verte (*Sgrol-ma-ljangs-ku*).

Sgrol-ma Dkar-po.

Jam-yang.

A la tête de ces Bodhisattvas, et occupant une place si considérable qu'on le range souvent à côté des Dhyâni-Bodhisattvas, se trouve un personnage énigmatique quant à son origine, appelé *Hjam-pai dbyangs-pa* [1] (Mandjouçri) qui personnifie la science transcendante ou sagesse bouddhique. Ce Bodhisattva sublime se reconnait aisément au glaive flamboyant [2] qu'il porte dans sa main droite et au

1. Se prononce Jam-yang.

2. Appelé « Sabre de grande intelligence »; il sert à « couper les ténèbres de l'ignorance ».

livre qui figure à sa gauche supporté par une tige de lotus. Jam-yang est toujours assis sur un lotus, ou bien sur un lion reposant lui-même sur le lotus.

Parmi les plus importants des Bodhisattvas, il faut signaler en première ligne *Byams-pa* [1] (Maitréya), le Bouddha

Jam-pa.

futur, — qui se distingue des autres personnages du même groupe par le fait qu'on le représente assis à l'européenne, c'est-à-dire les jambes pendantes; — les vingt-et-une Târâs, sauveuses et compatissantes, Çaktis d'Avalokiteçvara; enfin le Bodhisattva féminin *Od-zer tchan-ma*, plus communément connu sous le nom de *Rdo-rje P'ag mo*, qui passe pour s'incarner à perpétuité en la personne de l'Abbesse du

1. Se prononce *Champa* ou *Jampa*.

monastère de Palti, et se reconnaît à ses trois têtes, dont une de truie.

Rdo-rje P'ag-mo.

On peut dire d'une façon générale, que les Bodhisattvas sont les intermédiaires et les intercesseurs entre les Bouddhas et les hommes.

5. Lamas. — Le nom seul de Lama [1], par lequel les Tibétains traduisent le sanscrit *Guru*, « Directeur, Maître spirituel, Initiateur », indiquent la nature et l'origine des personnages de cette classe de divinités. Ce sont, en effet, ce que nous pourrions appeler les *Pères* de l'Eglise bouddhique, c'est-à-dire les Saints, disciples directs du Bouddha, patriarches qui lui ont succédé dans la tâche ardue et délicate de présider aux destinées de la religion, théologiens

1. *Bla-ma.*

faisant autorité, fondateurs de Sectes et de Monastères de l'Église tibétaine. Suivant la croyance générale, ils ont acquis le Nirvâna relatif, celui dont le saint peut jouir déjà pendant son existence terrestre, mais qui, n'entrainant pas comme le Parinirvâna l'impossibilité de reparaître sur la terre ou dans l'univers, leur laisse la faculté de s'intéresser directement aux progrès de la religion et même aux choses du monde, de diriger et protéger les êtres dans leur marche pénible sur le chemin du salut, voire même au besoin de se réincarner afin de combattre quelque schisme ou hérésie dangereuse et remettre dans la bonne voie les égarés entraînés par de fausses doctrines. Ici aussi nous rencontrons une classification ou hiérarchie basée sur les mérites et la puissance qu'on attribue à ces saints personnages, à la tête desquels, bien entendu, on place Çâkyamouni, le Saint et le Guru par excellence.

Au premier rang figurent douze personnages dénommés *Groub-tchen* [1] « sorciers », entièrement imaginaires, à ce qu'il semble, et imités des Richis védiques, qui passent pour avoir acquis sainteté et puissance surnaturelle au moyen d'austérités, de mortifications corporelles et surtout par des pratiques magiques. Ce sont les patrons des adeptes de la Sorcellerie. Ensuite viennent les seize Arhats ou grands disciples du Bouddha, les dix-huit Sthâviras patriarches successeurs du Bouddha ou chefs des premières sectes, les Pandits indiens et tibétains qui ont introduit, propagé ou restauré le Bouddhisme au Tibet, les fondateurs des écoles philosophiques, sectes religieuses et grands monastère du Tibet et de la Mongolie, et enfin toute la série de hauts dignitaires tenus pour être des incarnations perpétuelles de Bouddhas, Bodhisattvas, saints ou dieux, et que l'on nomme pour cette raison « Bouddhas vivants » ou « Bouddhas incarnés ».

1. *Grub-c'en*.

En tête de ce groupe, si nous suivons les données de la secte orthodoxe des Gélougpas, nous trouvons naturellement Tsong-Kha-pa, fondateur de la secte et restaurateur de la pureté de la doctrine [1], et la succession des Dalaï-lamas à partir de Gedoun-Groub, neveu et successeur de Tsong-kha-pa jusqu'au Dalaï-lama actuel, ainsi que celle un peu plus récente des Pantchen Rinpotchés de Tachi-lhounpo. Toutefois les autres sectes, indépendantes de l'autorité du Dalaï-lama, les mettent à leur place chronologique, bien entendu après leurs propres fondateurs.

Chronologiquement, la série commence par Nâgârjuna et son disciple Arya-déva, fondateur et propagateur du système Mahâyâna dans l'Inde, Padma Sambhava et Çanta-Râkchita, introducteurs du Mahâyâna mystique au Tibet, Atiça, son réformateur, et Bromton, fondateur de la secte Kadampa, pour se continuer par le Saskya Pandita (XIIIe siècle), premier possesseur du pouvoir temporel au Tibet, Tsong-kha-pa, les Dalaï-Lamas, les Pantchen Rinpotchés, les Houtouktous et les Khoubilgans, supérieurs de Monastères réputés incarnations de diverses divinités ou de saints vénérés.

6. Dâkkinîs. — Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le constater, le Bouddhisme Mahâyâna, et ses branches tibétaines en particulier, ont emprunté la plus grande partie de leurs divinités inférieures au Çivaïsme et surtout au Çivaïsme tântrique qui fait prédominer le culte des Çaktîs de Çiva sur celui de ce dieu lui-même ; nous ne devons donc pas nous étonner que les Tibétains donnent le pas aux Dâkkinis sur les dieux masculins. Les Dâkkinîs, en effet, représentent aussi exactement que possible comme aspect et fonctions les diverses manifestations de la Çaktî de Çiva, tantôt farouche, cruelle et sanguinaire (Kâlî ou Dourgâ), tantôt bienveillante, protectrice et sauveuse [Târâ],

1. Voir page 185.

seulement chez elles l'apparence démoniaque domine généralement, lors même qu'elles s'emploient au bien-être et au salut des êtres. Si on représente quelques-unes d'entre elles sous les traits de belles jeunes femmes, vêtues et parées ainsi que des reines, le plus souvent on leur donne des visages effroyables, des têtes d'animaux couronnées de

Lha-mo.

chevelures flamboyantes, des corps difformes et de nombreux bras, symboles de leur puissance, soit pour indiquer qu'elles peuvent tourmenter et perdre les insensés qui négligent leur culte, soit parce que l'on suppose que cet aspect terrible jettera l'effroi parmi les hordes de démons qu'elles ont pour mission de combattre et de détruire. Tou-

tefois, chez toutes existe le double caractère bienveillant et démoniaque ou malfaisant, qui se manifeste suivant les circonstances.

Les Dâkkinîs sont les Youms des Yidams, Bouddhas, Bodhisattvas ou simples dieux, mais, en même temps, elles remplissent un rôle personnel des plus importants qui explique le culte fervent que leur rend la dévotion populaire de préférence souvent aux autres dieux. Nombre de monastères, même parmi ceux de la secte orthodoxe, se consacrent à l'une d'elles en qualité de patronne tutélaire, de même que la plupart des familles tibétaines, qui pensent s'assurer ainsi leur toute puissante protection.

Seng-g'ei Mkâ-gro-ma.

La première en rang et puissance, souvent qualifiée de Reine des Dâkkinîs, est *Lha-Mo* [1] « Mère des dieux », représentée sous quinze formes et appellations différentes, mais surtout sous l'aspect d'une femme au visage effroyable, tenant une massue terminée par une tête de mort, et un crâne humain qui lui sert de coupe, montée sur un cheval harnaché d'une peau humaine, qui serait, selon la légende, celle de son propre fils tué par elle en punition des crimes de son père.

Un autre groupe important est celui des six *Mkâ-hgro-ma* dont la plus puissante *Seng-gêi gdong-c'an Mkâ-hgro-ma*,

1. *Mahâ-Kâlî.*

est représentée avec une tête de lionne, dansant nue sur des cadavres d'hommes et d'animaux.

7. Tch'os-Skyong [1] ou Drag-gçeds. — Sous ce titre sont compris à peu près tous les dieux de l'hindouisme, figurés comme les Yidams et les Dâkkinnis sous un aspect et avec des attributs démoniaques, bien qu'ils soient cependant les défenseurs attitrés de la Loi et de l'univers contre les

démons. Parmi eux, les plus vénérés sont *Çin-dje*, Yama, dieu de l'enfer et juge des morts, et *Dzam-bha-la* (Kuvera), le dieu de la richesse.

8. Yul-lha, Dieux terrestres. — Ce groupe comprend les diverses divinités préposées à la garde de l'univers. Il renferme bon nombre des dieux hindous, entre autres

1. Se prononce *Tchoi tchong*.

Brahmâ, Indra, Tchandra, Garouda, etc., réduits à l'état de divinités inférieures, de serviteurs, d'exécuteurs des ordres des Bouddhas et Bodhisattvas, et également quelques dieux d'origine probablement tibétaine, tels que *Pihar* ou Béhar, patron des monastères en général, *Dgra-lha* [1] dieu de la guerre, sorte d'Hercule ressemblant au dieu chinois Kouan-ti et d'ordinaire accompagné d'un chien noir, qui fait surtout la guerre aux démons, et *Mé-lha*, le dieu du feu (Agni) qui est aussi le dieu du foyer domestique.

Tchandra.

9. Sa-bdag, Dieux locaux — Ceux-ci, d'origine purement tibétaine, sont chargés de la protection du pays, montagnes, fleuves, lacs, fontaines, arbres, champs, maisons, et également des récoltes et des troupeaux. Ils sont extrêmement nombreux, chaque localité ayant son protecteur spécial et par cela même il n'est guère plus possible de les nommer que de déterminer leur nombre. Il en est un pourtant dont le culte est universel dans tout le Tibet, c'est le dieu de la maison *Nang-lha,* représenté d'ordinaire avec une tête de porc ou de sanglier. S'il protège la maison, il en est aussi le tyran et un tyran très incommode, car sous peine d'encourir sa colère on ne peut pénétrer dans le lieu qu'il a choisi pour sa résidence ; s'il occupe par exemple le foyer, il faut transporter ailleurs le feu de la cuisine; s'il s'est établi à la porte, il faut faire une brèche dans le mur

1. Se prononce *Dala*.

pour pénétrer dans la maison, etc, sans compter qu'il change de station à peu près tous les deux mois.

A cette classe de divinités secondaires appartiennent aussi les dieux familiaux ou *lares*, qui sont en réalité les esprits des ancêtres et pour lesquels on célèbre des cérémonies spéciales à chaque changement de saison.

10. Gegs. Démons. — Les démons sont un sujet perpétuel de terreur pour les Tibétains, qui leur attribuent tous les maux qui peuvent les frapper. Epidémies, maladies des hommes et des bestiaux, tremblements de terre, inondations, sécheresse, famine, incendies, tout est leur œuvre, même les plus petites misères de la vie, telles que l'extinction du feu, ou le débordement du lait qu'une ménagère fait bouillir. On les désigne collectivement sous le nom de *Gegs* « Ennemi », bien qu'ils constituent plusieurs classes comme dans le Brâhmanisme et le Bouddhisme indien. Les plus redoutés sont les *Lha-ma-yin* qui correspondent aux Asouras, les *Dud-pos*, fantômes, spectres et revenants, et surtout les *Ç'in-dje*, serviteurs du dieu de la mort au tribunal duquel ils sont chargés d'amener les âmes des hommes dont l'existence est terminée.

Tous ces démons sont l'objet de pratiques, de cérémonies magiques et d'offrandes destinées à les propitier, d'exorcismes pour lesquels il faut nécessairement avoir recours aux bons offices des Lamas qui en tirent une grande partie de leur revenu.

CHAPITRE VIII

Le Clergé.

1. Les Lamas et leur hiérarchie. — 2. Admission dans l'ordre. — 3. Initiation. — 4. Ordination. — 5. Etudes supérieures qui confèrent le titre de Lama. — 6. Lamas incarnés ou Bouddhas vivants. Le Dalaï-Lama et le Pantchen Rinpotché. — 7. Vie et devoirs des Lamas. — 8. Les Religieuses.

1. — Les Lamas et leur hiérarchie. — Il est d'un usage généralement répandu en Europe de refuser à la collectivité des religieux bouddhistes le nom de clergé sous le prétexte que ce ne sont que des moines contemplatifs et non des prêtres. Si cette opinion est exacte en ce qui concerne les disciples de Çâkyamouni, les membres des premières communautés et jusqu'à un certain point encore les Bhikchous de Ceylan, voire même de Birmanie et de Siam, elle est erronée quand il s'agit des religieux tibétains, Chinois et Japonais. Au Tibet, le religieux, au moins pour la plupart, est un véritable prêtre, car après avoir été soumis pendant plusieurs années à un enseignement doctrinal et théologique et avoir fait preuve des qualités requises pour l'exercice du sacerdoce, il reçoit une ordination qui lui confère le pouvoir et le droit de remplir toutes les fonctions de son ministère et d'accomplir les rites sacrés.

Au Tibet, on donne indistinctement à tous les religieux le titre de *Lama* [1]; mais c'est là une simple formule de poli-

1. *Bla-ma.*

tesse, comme chez nous le titre d'abbé, car en réalité le mot Lama, qui signifie « supérieur » ou « maître vénérable » ne s'applique qu'à de hauts dignitaires, relativement peu nombreux, qui ne l'acquièrent qu'après avoir fait preuve d'une science profonde. En fait, le clergé tibétain se compose de cinq classes distinctes, suivant une hiérarchie assez semblable à celle de l'Eglise romaine :

Gènyén [1] (dge-bsnyen), auditeur.

Gètsoul [2] (dge-ts'ul), premier degré de la prêtrise, novice.

Gèlong [3] (dge-slong), prêtre ordonné ;

Lama [4] (bla-ma), prêtre supérieur ;

Khanpo [5] (mk'an-po), abbé, évêque.

Au dessus de ces rangs qui s'acquièrent par le mérite et la sainteté, il en est deux autres conférés ceux-là par droit de naissance, ceux de *Khoubilgan*, incarnation d'un saint tibétain, et de *Khoutouktou*, incarnation d'un saint indien, et enfin, comme couronnement de l'édifice, les deux dignités sublimes de *Pantchen Rinpotché* (Pan-c'en Rin-po-c'e) et de *Dalaï Lama* (Ta-le bla-ma ou Rgya-mts'o).

2. Admission dans l'ordre. — Le respect dont les Tibétains entourent les Lamas, les nombreux privilèges dont ils jouissent, la puissance spirituelle et temporelle qu'ils exercent, et aussi, il faut bien le dire, l'attrait de la vie facile qu'on mène dans les monastères, attirent dans l'ordre de nombreuses recrues. Toutes les familles tiennent à honneur de compter l'un des leurs dans ses rangs, et même, comme il ne saurait jamais y avoir un trop grand nombre de ces saints personnages, une loi dénommée *btsun-gral* oblige

1. En sanscrit *Upâsaka*.
2. *Çramanera*.
3. *Çramana*.
4. *Guru*, *Acarya*.
5. *Sthavira*.

chaque famille à vouer au sacerdoce au moins un de ses enfants, d'ordinaire l'aîné. On comprend que dans ces conditions l'admission dans l'ordre ne doit pas être très difficile.

C'est d'ordinaire vers l'âge de 7 à 8 ans que les enfants destinés à la vie religieuse sont présentés dans un monastère par leur père, mère ou tuteur, qui choisissent de préférence un couvent où réside quelque moine de leur famille ou de leurs amis. Après une enquête ordinairement très sommaire sur la situation et l'honorabilité de la famille du jeune postulant (enquête très minutieuse quand il s'agit de certains monastères qui ne reçoivent que des religieux de haute classe), on lui fait subir un examen, que l'on pourrait appeler médical, afin de s'assurer s'il n'est atteint d'aucune infirmité ou maladie rédhibitoire : un aveugle, un borgne, un boiteux, un bossu, un sourd, un bègue, un lépreux, un phtysique, un épileptique ne peuvent être admis. L'enfant est alors confié au religieux son parent, ou à son défaut à un moine âgé, qui est chargé de lui apprendre à lire, à écrire, de lui enseigner les cinq commandements et les dix interdictions, les préceptes généraux de la morale et de la religion, enfin de lui faire apprendre de mémoire quelques courts soutras. Il conserve ses vêtements laïques, n'est pas obligé de faire couper ses cheveux et peut recevoir toutes les semaines la visite de ses parents.

Après deux ou trois ans d'études (légalement deux ans suffisent), le tuteur religieux, *Gégan*[1], du postulant demande l'admission dans la confrérie à titre d'auditeur ou *Gènyen* et l'inscription à l'une des écoles du couvent, ce qui donne lieu à un examen minutieux de sa conduite et de son savoir.

3. Initiation. — A l'âge minimum de quinze ans, le Gényen peut solliciter son admission au noviciat. Assisté

1. *Dge-rdan.*

de son précepteur, il se présente devant le chapitre du Monastère, et après avoir répondu à l'interrogatoire prescrit par le Vinaya sur sa personne et son état, passe un examen sévère sur les questions de dogme qu'il doit savoir. S'il échoue, il est renvoyé dans sa famille et son précepteur est frappé d'un blâme et d'une amende; s'il est admis, on lui fait prononcer les vœux de la « sortie de la maison » (pravajyà), on lui rase la tête, on le revêt de la robe jaune ou rouge (suivant la secte) du religieux bouddhiste et on lui donne les ustensiles règlementaires. Il est alors *Gêtsoul* et peut assister à tous les exercices religieux, sans toutefois y prendre une participation active.

4. Ordination. — A vingt ans, après avoir fait de nouvelles études théologiques, il peut demander l'ordination qui fera de lui un moine parfait, un Gélong. L'admission à l'ordination comporte un nouvel examen, qui dure trois jours, et une série de controverses sur des sujets religieux, épreuves tellement difficiles que le candidat malheureux est autorisé à les subir trois fois. S'il réussit, il est investi solennellement de tous les droits et les pouvoirs du religieux accompli. S'il échoue, il est à perpétuité expulsé de l'ordre, et généralement va exercer dans les villages les fonctions irrégulières de Lama-sorcier [1].

5. Etudes supérieures qui confèrent le titre de Lama. — Une fois dûment revêtu du caractère sacré, le Gélong est qualifié pour officier dans toutes les cérémonies du culte et exercer toutes les fonctions sacerdotales, même devenir, à l'élection, supérieur de quelque petit monastère : aussi la plupart s'en tiennent-ils là. Certains, cependant, plus ambitieux ou poussés par l'amour de la science, vont continuer leurs études dans les grands monastères-universités, tels

1. Voir L. A. Waddell : *Lamaism*, p. 173.

que ceux de Dépoung, Séra, Galdan, Garmakhya, Morou qui renferment des facultés de théologie, de sciences mathématiques et naturelles, de médecine, voire même d'astrologie, de magie et autres sciences occultes, ces dernières enseignées surtout à Garmakhya et à Morou. Les études y sont, dit-on, très sérieuses et complétées par des examens aussi difficiles que coûteux, à la suite desquels le candidat heureux peut obtenir les titres de *Gêçès* [1] (correspondant à notre titre de licencié), dont la plupart se contentent, et de *Rabjampa* [2] ou *Lharamba* [3], (docteur en théologie). Les adeptes des sciences occultes reçoivent le titre spécial de *Tchoï-tchong* [4], La possession de l'un de ces titres donne droit à celui de *Lama*. Une autre appellation honorifique, celle de *Tchoidjé* [5], est décernée par le Dalaï-Lama ou le Pantchen Rinpotché aux religieux qui se sont signalés par leur sainteté, mais ne donne pas droit à occuper les fonctions supérieures que peuvent exercer les Géçès et les Lharambas.

C'est, en effet, parmi les premiers que sont choisis les supérieurs ou abbés des monastères de moyenne importance, les uns élus par le chapitre, d'autres nommés par le Dalaï-Lama ou le Pantchen Rinpotché, tandis que les seconds fournissent le personnel des Khanpos.

Les Khanpos [6] sont promus par le Dalaï-Lama et le Pantchen Rinpotché, dont ils constituent le haut entourage à titre de conseillers, *T'sanit*. On peut donc à juste raison les comparer aux cardinaux de l'Eglise romaine. Ils remplissent du reste des fonctions variées : abbés des grands monastères, ayant une juridiction ecclésiastique semblable

1. *Dge-çes.*
2. *Rabs-hbyams-pa.*
3. D'après le Lama Agouan Dordjï.
4. *C'os-skyong.*
5. *C'os-rje* « noble de la Loi ».
6. *Mk'an-po.*

à celle de nos évêques, coadjuteurs des Lamas incarnés, gouverneurs ou préfets des provinces, et, à l'occasion, généraux d'armées. C'est la plus haute fonction à laquelle un religieux puisse parvenir.

6. Lamas incarnés ou Bouddhas vivants. Dalaï-Lama et Pantchen Rinpotché. — Au dessus de ces rangs acquérables par la sainteté, la science religieuse et les talents administratifs, la hiérarchie lamaïque compte encore toute une nombreuse série de hauts dignitaires, occupant des fonctions que l'on pourrait dire héréditaires s'il ne s'agissait d'une filiation divine, bien plus respectés et vénérés par la dévotion et la superstition populaires qui les adorent comme de véritables dieux. Ce sont les Lamas incarnés ou Bouddhas vivants, *Khoubilgans* et *Khoutouktous*, au-dessus desquels trônent le *Pantch'en Rinpotch'é* et le *Dalaï-Lama*.

D'une façon générale, un Lama incarné, populairement dénommé « Bouddha vivant », est un personnage qui passe pour être sur la terre le représentant réel de quelque Bouddha, Bodhisattva, dieu ou saint, dont l'âme, ou l'esprit, s'est incarnée en lui, au moment de sa naissance, et passera après sa mort dans le corps de l'enfant destiné à devenir son successeur dans les fonctions religieuses qu'il remplit. L'incarnation n'est donc pas personnelle, mais tient à la fonction, constituant ainsi une sorte d'hérédité éminemment propre à donner à son possesseur une autorité indiscutée, puisqu'elle est surnaturelle ou divine, et aussi (peut-être même est-ce là le véritable motif de l'institution) à éviter en grande partie les compétitions, les luttes de partis, les intrigues, les compromis et la corruption auxquels pourrait donner lieu une élection.

Cette théorie de l'incarnation est très ancienne au Tibet, beaucoup antérieure probablement à l'époque où des considérations politiques ou d'intérêt sectaire la transformèrent en un dogme. La plupart des auteurs admettent,

et certainement non sans raison, qu'elle a eu pour point de départ la croyance indienne en la transmigration, qui est la base du Bouddhisme comme du Brâhmanisme, et les mythes relatifs aux incarnations des dieux de l'Inde, de Vichnou principalement. Sans contester le bien fondé de cette hypothèse, nous croyons qu'elle ne suffit pas à elle seule pour expliquer l'universalité de la croyance aux incarnations au Tibet ; il nous semble qu'il y a lieu de faire entrer en ligne de compte dans la production de ce phénomène un autre élément, celui-là populaire et partant bien autrement puissant qu'un simple mythe d'importation. Dans l'Inde, en Chine, au Tibet sans doute, comme partout ailleurs dans l'antiquité (nous-mêmes nous le faisons encore fréquemment) il a été et il est toujours d'usage de comparer aux morts illustres les vivants qui les rappellent par quelque côté de leur caractère, de leurs qualités ou par des services rendus à l'humanité, et de dire pour marquer cette ressemblance, un tel est un Socrate, un Solon ou un Hippocrate ; de là à tenir les deux personnages pour identiques, le dernier n'étant qu'une résurrection de l'autre, il n'y a qu'un pas pour la superstition populaire, et c'est ainsi que nous voyons en Chine, par exemple, des hommes illustres de diverses époques tenus pour des réincarnations de Lao-tseu, de Wen-tchang ou de Kouan-ti. Il paraît rationnel que le même fait se soit produit au Tibet et ait contribué pour une grande part à faire adopter et à populariser le dogme, qui nous semble si étrange, des incarnations divines en des personnages vivants.

Quelle que puisse avoir été l'origine première de la croyance aux incarnations, un fait certain c'est qu'elle est universellement répandue au Tibet, adoptée, établie en dogme indiscuté, et que cette substitution d'un être divin à l'être humain s'effectue de la même manière (sauf quelques nuances d'étiquette protocolaire) pour toutes les classes de Lamas incarnés, qu'il s'agisse d'une divinité

supérieure ou d'un simple saint tibétain, d'un Dalaï-Lama ou d'un modeste abbé de monastère de second ordre.

Lorsqu'un Lama incarné meurt (mettons un Dalaï-Lama parce que nous possédons des procès-verbaux plus circonstanciés de la réincarnation de ces sublimes personnages), l'esprit divin qui l'animait retourne dans son céleste séjour pendant un laps de temps qui ne peut être moindre de quarante-neuf jours,[1] puis quand les conditions requises de pureté de famille et de mérites acquis de l'être nouveau destiné à lui servir d'enveloppe matérielle se présentent parfaitement accomplies, il se réincarne en un enfant, qui dès sa naissance manifeste des preuves évidentes de son caractère surnaturel.

La réincarnation a généralement, mais pas nécessairement, lieu dans le courant de l'année qui suit la mort du Dalaï-Lama défunt; jusqu'à présent le délai maximum n'a pas dépassé quatre ans. Dès que la rumeur publique ou les rapports des autorités ecclésiastiques de la région ont fait connaître l'existence dans telle ou telle localité d'un enfant, ayant l'âge voulu, montrant des dispositions miraculeuses, le sacré collège des Khanpos et le régent politique du Tibet (ou bien le chapitre du monastère s'il s'agit d'un Khoubilgan ou d'un Khoutouktou) font une enquête sur l'authenticité des faits avancés, et, si elle les confirme, se rendent sur les lieux pour soumettre l'enfant à une série d'épreuves, dont la plus décisive est de lui faire reconnaître parmi beaucoup d'objets identiques ceux dont le défunt Dalaï-Lama se servait habituellement, livres, chapelet, tasse à thé, etc. Si l'enfant se tire à son honneur de ces épreuves, on le proclame réincarnation de l'esprit divin du défunt, et on l'amène en grande pompe à Lhasa où il reçoit jusqu'à dix-huit ans (âge de la majorité) l'éducation et l'instruction

1. A rapprocher des quarante-neuf jours de retraite du Bouddha au pied de l'arbre Bô.

appropriées à la haute dignité qui lui est dévolue. Toutefois, à partir de l'âge de quatre ans (ou de huit ans selon certains auteurs) il accomplit déjà certaines fonctions de sa charge, entre autres la distribution de la bénédiction pontificale.

Mettant à part le Dalai-Lama et le Pantch'én Rinpotch'é, tenus comme étant d'une essence supérieure, les deux classes des Lamas incarnés, *Khoubilgans* et *Khoutouktous,* sont très différentes au point de vue de la sainteté et de la puissance surnaturelle qu'on leur attribue. Les premiers sont des incarnations de saints tibétains jadis fondateurs ou supérieurs des monastères de moyenne importance que leurs successeurs dirigent actuellement. Ils sont très nombreux, car tout couvent qui se respecte possède son Khoubilgan, mais n'exercent d'influence que dans la sphère restreinte du district qui dépend de leur monastère. Incarnations de dieux ou de saints indiens, les Khoutouktous sont peu nombreux mais par contre jouissent d'une beaucoup plus grande vénération et leur autorité spirituelle, presque indépendante, s'étend sur de vastes territoires ; tels sont, par exemple, le Grand Lama d'Ourgya (ou de Kouren) que l'on peut considérer comme le primat de Mongolie, le Grand Lama de Pékin, chef de l'Eglise lamaïque en Chine, le Deb ou Dépa-râja, souverain spirituel et temporel du Boutan.

Au nombre des Khoutouktous figure une femme, l'Abbesse du monastère mixte (moines et religieuses) de Palté, qui est l'incarnation de la singulière déesse Dorje P'agmo [1] que l'on représente avec une tête de truie. Cette abbesse jouit d'une très grande vénération et lors de son voyage annuel à Lhasa est reçue avec des honneurs divins semblables à ceux qu'on rend au Dalaï-Lama lui-même.

Il est dans l'Eglise lamaïque un autre haut dignitaire qui, sans être une incarnation, égale les Khoutouktous en puis-

1. *Rdo-rje P'ag-mo*, *Vajravârhârî*.

sance et presque en vénération ; c'est le Grand Lama de la secte et du monastère de Sakya [1], successeur héréditaire [2] de Matidvadja, le neveu du célèbre Sakya Pandita P'agspa convertisseur de la Mongolie, à qui l'empereur Khoubilaï-Khân conféra, en 1270, l'autorité spirituelle sur tout le Tibet [3]. Son autorité encore très grande malgré la prédominance de la secte orthodoxe des Gélougpas, devenue église d'Etat, est reconnue au moins nominalement par toutes les sectes des Lamas rouges qui l'opposent à celle du Dalaï-Lama.

Il a déjà été question précédemment du Dalaï-Lama et du Pantch'en Rinpotch'é [4] et de l'ingénieuse fiction par laquelle le cinquième Grand Lama de la secte Gélougpa, Ngavang Lobzang, se décerna à lui-même et à ses quatre prédécesseurs le titre d'incarnation perpétuelle de Tchanrési, le grand Bodhisattva protecteur du Tibet, en même temps qu'il faisait de son précepteur, Lobzang Tchoïkyi Gyaltsan, une incarnation du Bouddha Odpagmed (Amitâbha) et créait pour lui la dignité de Pantch'en Rinpotch'é. Le Dalaï-Lama est en réalité simplement le chef de la secte orthodoxe devenue prépondérante depuis 1642, époque où son Grand Lama fut investi par les empereurs de Chine du pouvoir spirituel et temporel, et, en dépit de l'infaillibilité que lui donne sa filiation (si l'on peut s'exprimer ainsi) divine, son autorité spirituelle et doctrinale est fréquemment contestée par les sectes dissidentes qui le considèrent cependant comme chef universel de la religion et le vénèrent en tant que véritable incarnation et représentant sur la terre de Tchanrési. Son autorité temporelle n'est guère plus grande. En réalité, elle est plus nominale que réelle, et

1. *Saskya.*

2. Les Lamas de la secte Sakya appartiennent à la confrérie des Lamas rouges et peuvent se marier.

3. Voir page 110.

4. Voir pages 40, 144 et 190.

si c'est en son nom que se traitent toutes les affaires intérieures et extérieures, elles sont préparées et conclues par le Régent qui ne le consulte guère que pour la forme.

Le Pantch'en Rinpotch'é peut être considéré d'une manière générale comme le coadjuteur du Dalaï-Lama. Il

Ngavang Lobzang.

possède à peu près les mêmes privilèges moraux, mais n'a pas son autoirté au point de vue des questions de dogme. Souverain presque indépendant de Tachilhounpo et de la province de Tsang, ses fonctions mal définies (ou peut-être mal connues) semblent en faire plutôt un rival et un concurrent qu'un assistant du Dalaï-Lama. Il n'a véritablement de raison d'être que pendant les minorités des Dalaï-Lamas (il est vrai qu'elles sont fréquentes car beaucoup meurent jeunes et même en bas âge) auquel cas il prend en

qualité de Régent la direction des affaires temporelles et spirituelles. En général, la politique des Pantch'en Rinpotch'é leur fait adopter une attitude d'opposition au Dalaï-Lama, affecter des idées libérales et des sentiments de sympathie pour les étrangers.

Vie, occupations et devoirs des Lamas. — A tous les points de vue, les Lamas tibétains ne ressemblent que de fort loin aux Bhikchous qui, à l'éclosion du Bouddhisme, se pressaient avec ferveur autour du Maître, révéré comme un dieu, grâce auquel ils entrevoyaient le chemin ardemment désiré du salut. Si même, de bonne foi, ils s'imaginent peut-être suivre fidèlement les préceptes du Bouddha, les orthodoxes les plus scrupuleux eux-mêmes n'observent plus guère que dans la forme extérieure la discipline et la morale sévères édictées jadis par le Grand Ascète des Çâkyas. Le temps, le milieu, le climat ont fait leur œuvre apportant à la règle primitive de l'Ordre maints changements que les sectateurs fidèles de la Loi ancienne pourraient à juste titre considérer comme de damnables hérésies auprès desquelles pâliraient celles condamnées par les Conciles de Vaiçâlî et de Pataliputra. Presque tout s'est modifié physiquement et spirituellement.

Sous le chaud climat de l'Inde, le triple vêtement de cotonade (*triçivara*) du Bhikchou — les textes sacrés le disent positivement — visait plutôt la décence que la protection contre les intempéries des saisons; il ne pouvait convenir au climat rigoureux du Tibet. La laine y remplace le coton et le costume règlementaire comporte vêtement de dessous, pantalon, bottes de feutre ou de cuir, juste-au-corps et robe (*djouba*). Le cérémonial bouddhique primitif prescrit que devant un supérieur, en présence du Sangha ou dans le temple, le religieux doit être couvert d'un manteau drapé sur l'épaule gauche de telle façon que l'épaule et le bras droit soient découverts. Afin d'observer cette prescription,

sans toutefois s'exposer au danger du refroidissement, le religieux tibétain porte au temple, pendant les offices, un manteau ou grande écharpe (*lagoï*) qu'il drape par dessus ses autres vêtements de la façon règlementaire. Cette écharpe, comme la robe, est jaune pour la secte orthodoxe, rouge pour les religieux des sectes non réformées ou *Nyigmapas*.

Dans l'Inde, les moines bouddhistes vont toujours tête nue, se contentant en cas de pluie de ramener sur leur tête un pan de leur manteau, et de s'abriter du soleil derrière un grand éventail en feuilles de bananier dont ils se font à l'occasion un écran afin de ne pas voir les femmes qu'ils rencontrent. Au Tibet, la discipline moins sévère ne les oblige pas à de telles précautions, ou du moins l'usage a renversé la règle en obligeant les femmes à s'enduire le visage d'une pâte noire ou rouge, afin de ne pas risquer d'induire les religieux en tentation par leur beauté, prescription dont l'efficacité est d'ailleurs illusoire si nous en croyons les médisances de la chronique scandaleuse qui sévit là comme partout ailleurs. Mais par contre la rigueur du froid en hiver, l'intensité des rayons solaires pendant le court été de la région himalayenne exigent une coiffure spéciale pour chaque saison, et les différentes sectes en ont profité pour s'en faire un insigne distinctif, et bonnets ou chapeaux, rouges ou jaunes, de feutre ou de soie, indiquent par leur forme non seulement la secte mais aussi le rang de ceux qui les portent.

Lama en costume de chœur.

En plus de ces coiffures d'extérieur, les lamas ont un bonnet de chœur (toujours rouge ou jaune) qu'ils portent pendant les exercices pieux et les offices, sorte de bonnet phrygien rigide surmonté parfois d'une crête de chenille qui lui donne une curieuse ressemblance avec les casques grecs de l'époque homérique.

Comme les Bhikchous de l'Inde, les religieux tibétains doivent être possesseurs de certains ustensiles règlementaires : vase pour recevoir les aumônes, rasoir, trousse à aiguilles, auxquels s'ajoutent un chapelet, un cylindre à prières (*K'or-lo*), une petite gourde pour l'eau bénite enfermée dans une sorte de sac en drap, soie ou velours, un briquet et un couteau. Toutefois le vase à aumônes, devenu inutile, est remplacé par une tasse à thé en bois, semblable à celle que tous les Tibétains portent continuellement sur eux enveloppée dans un morceau de soie ou un étui de cuir. Le bol à aumônes n'a, en effet, plus de raison d'être par suite de la suppression de la mendicité quotidienne, les Lamas étant nourris et entretenus sur les immenses ressources des monastères continuellement alimentées et accrues par des dons volontaires ou par les impôts de toute nature levés sur la pieuse superstition des fidèles laïques. Il est à remarquer, du reste, que cette suppression de la première et de la plus importante des obligations imposées par le Bouddha à ses Bhikchous est aujourd'hui à peu près générale dans le monde bouddhiste.

La règle s'est également beaucoup adoucie en ce qui regarde l'abstinence et l'alimentation en général. Les jeûnes sont moins fréquents et moins rigoureux, restreints à la saison des pluies (*rassa*) — ou plutôt à son équivalent calendaire, car elle n'existe pas au Tibet, mais est observée au temps où elle sévit dans l'Inde, — dont la fin doit être marquée par un jeûne absolu de quatre jours, et à certaines cérémonies solennelles auxquelles la communauté se prépare par des jeûnes de deux, trois ou quatre jours. Il est à

remarquer toutefois que ces jeûnes sont en quelque sorte facultatifs, les moines débiles ou malades pouvant les réduire à ce que leurs forces permettent, et que leur rigueur est sensiblement amoindrie par la tolérance de prendre plusieurs tasses de thé, sans rompre le jeûne, excepté le quatrième jour de la cérémonie *Nyoung-par* [1], « continuer l'abstinence », pendant lequel il n'est même pas permis d'avaler sa salive. Il va naturellement sans dire que la règle n'interdit pas les austérités et les mortifications corporelles, si rigoureuses qu'elles soient, que les exaltés peuvent vouloir s'imposer ; en principe, cependant, ils doivent préalablement obtenir l'assentiment et l'autorisation de leurs supérieurs, à moins qu'ils ne fassent partie de la classe, très peu nombreuse, des ascètes-ermites indépendants de tout monastère.

Le régime alimentaire des Bhikchous primitifs ne paraît pas avoir été l'objet de restrictions rigoureuses. Le Bouddha ne leur imposait que de se nourrir exclusivement de ce qu'ils recevaient comme aumône, sans spécifier quelle devait être la nature des aliments permis, et, bien qu'en général les Indiens fussent végétariens, divers passages des écritures (entre autres le récit du dernier repas du Bouddha chez le forgeron Tchounda) semblent indiquer que la chair des animaux n'était pas absolument interdite. Une seule règle était absolue, l'interdiction de faire plus d'un repas par jour. Cette règle est observée au Tibet, comme d'ailleurs dans toutes les contrées bouddhiques, mais avec l'atténuation de l'absorption quotidienne de nombreuses tasses de thé à l'eau [2] (huit à dix pendant les exercices et les offices) sans compter, le matin et le soir, deux ou trois tasses de gruau de thé [3], mixture préparée avec du lait et du beurre. Le repas principal se prend vers une heure. Il se

1. *Snyung-par gnas-pai c'o-ga.*
2. *Ja-c'os* « eau de thé ».
3. *Ja.*

composé de thé, dans lequel on délaie de la farine d'orge grillée (*tsampa*), de viande (ordinairement du mouton) et de gâteaux de farine d'orge ou de froment. Suivant la règle du monastère, les religieux prennent ce repas, soit en commun dans le réfectoire, soit séparément dans leur cellule, tandis que les collations de thé (*tchatch'os*) et de gruau de thé (*tcha*) — ces dernières dues la plupart du temps aux largesses de quelque fidèle généreux — leur sont servies dans leur salle de réunion ou même dans le temple pendant des suspensions d'office ménagées à cette intention. Repas et collations sont précédés et suivis de la récitation de prières (bénédicité et grâces) dans lesquelles, s'il y a lieu, on appelle les bénédictions du ciel sur les généreux donateurs à qui la communauté est redevable de l'amélioration de son ordinaire. Les jours de grandes fêtes, une distribution extraordinaire de thé est faite dans tous les couvents au nom et aux frais de l'empereur de Chine, suzerain du Tibet.

Les modifications que le Bouddhisme a subies en se transformant en religion ont changé profondément la vie quotidienne des religieux. Tandis que le Bhikchou de la fondation n'avait point d'autres occupations, en dehors de sa tournée de mendicité, que d'écouter les enseignements du Maître, de méditer sur les vérités de la Bonne Loi et de s'efforcer de les répandre autour de lui, soit qu'il demeure dans une résidence fixe, soit qu'il aille en mission, l'institution d'un culte de plus en plus compliqué créait au moine-prêtre de nouvelles et absorbantes obligations, au Tibet plus encore que partout ailleurs, étant donné le caractère éminemment sacerdotal qu'il y a revêtu.

Sans revenir sur les études, somme toute assez sérieuses et difficiles, que doivent faire les postulants pour être admis à l'initiation, le novice pour mériter l'ordination, le prêtre ordonné pour parvenir au rang élevé de Lama [1], la vie

1. Voir page 223.

claustrale quotidienne du religieux lamaïste est, en réalité, très minutieusement occupée [1].

Un peu avant le point du jour, le tintement de la cloche ou les appels retentissants de la conque marine [2] appellent les hôtes du monastère, qui, aussitôt éveillés, se lèvent, murmurent une prière, font rapidement leurs ablutions, et récitent sur leur chapelet la prière spécialement consacrée à leur divinité tutélaire (chacun se choisit un patron spécial).

A un nouveau signal de la cloche ou de la trompette, moines et novices, revêtus du manteau et du chapeau de chœur, se rendent processionnellement au temple et prennent dans un profond silence les places que leur rang leur attribue. Là, après quelques prières, on leur sert une première distribution de thé, puis ils accomplissent les actes rituels en l'honneur du Bodhisattva Tchanrési, des saints disciples du Bouddha, des divinités tutélaires (*Yidams*) et pour le salut des morts recommandés à leurs prières. On leur sert ensuite un repas de thé et de gruau, et après une invocation au Soleil ils se retirent dans leurs cellules pour se livrer à des dévotions particulières.

Vers neuf heures du matin, la communauté s'assemble de nouveau dans le temple pour un service en l'honneur des divinités protectrices contre les démons. A midi, nouvelle assemblée après laquelle les religieux prennent leur repas, soit dans leurs cellules, soit au réfectoire. Puis ils sont libres jusque vers trois heures, moment où ils se réunissent de nouveau au temple pour faire les offrandes rituelles, instruire les novices et se livrer entre eux à des controverses sur des sujets de dogme, de discipline ou de philosophie. Enfin, à sept heures, a lieu une dernière réunion de la communauté pour le service d'actions de grâces, suivi de l'examen quotidien des travaux des novices et des postulants.

1. Voir : L. A. Waddell : *Lamaism*, p. 212.
2. Coquillage du genre *turbinella rapa* usité en guise de trompette.

Pendant chaque séance, on fait trois distributions de thé.

Mais là ne se bornent pas les obligations du religieux. Au Tibet, il n'est pas seulement prêtre, il est tout : instituteur, savant, médecin, littérateur, artiste, sorcier, et il doit se livrer au genre d'occupation qu'il a choisi dans les moments de liberté que lui laissent les intervalles des offices.

Dans les monastères, tous, ou à peu près tous les moines ont la charge d'éduquer et d'instruire soit les enfants destinés à la prêtrise, soit les postulants, soit les novices. Dans les villages, comme il n'y a point d'écoles, c'est le Lama résidant (d'ordinaire un fruit sec du monastère voisin) qui remplit les fonctions d'instituteur et apprend aux enfants à lire, écrire et compter assez pour pouvoir se servir de la règle à calcul, et il est à remarquer que, même dans les tentes des pasteurs nomades, hommes et femmes possèdent presque tous ces rudiments d'instruction.

Littérateurs et calligraphes, beaucoup de Lamas se consacrent à la tâche de recopier les écritures sacrées, ou bien de les réimprimer au moyen des planches gravées sur bois que possèdent les monastères.

Artistes, ils décorent les manuscrits de fines miniatures représentant, suivant leur type hiératique, les Bouddhas, saints et dieux visés dans texte. D'autres exécutent sur soie, toile ou papier, les images divines qui ornent les temples et les salles de réunion des monastères, ou bien en décorent les murs de fresques souvent remarquables. D'autres, enfin, reproduisent en bronze, en cuivre ou en métal précieux les divinités du panthéon. Ces travaux artistiques, qu'ils exécutent aussi pour les vendre aux fidèles et aux pèlerins, constituent, avec la fabrication des charmes et des amulettes une source sérieuse de revenus pour les monastères en général, et en particulier pour ceux qui ont une réputation établie en ce genre, tel que, par exemple, le monastère de Tachilhounpo pour les figurines de bronze et de cuivre doré.

Cette fabrication n'est pas, évidemment, un monopole des couvents : Lhasa, entre autres, possède en ce genre des artistes laïques renommés ; mais en général les images sculptées ou peintes par les moines sont préférées en raison de la sainteté spéciale qui découle de leur origine.

L'exercice de la médecine est tout entier entre les mains des Lamas et ceci à double titre, car, d'une part, ils sont les seuls dépositaires de la science, toute empirique qu'elle soit, et si faute d'études anatomiques ce sont de pauvres chirurgiens, à peu près de même valeur que les rebouteurs de nos campagnes, ils connaissent par tradition séculaire les vertus et propriétés des plantes de leurs montagnes et savent, paraît-il, les employer avec assez de succès dans la plupart des cas de maladies simples ; d'autre part, comme la superstition populaire attribue aux maléfices des démons tous les maux qui frappent l'humanité, les Lamas sont seuls qualifiés, en vertu de leur caractère sacré et de leur connaissance des sciences occultes, pour combattre et mettre en fuite les démons.

Cette croyance en l'attribution aux démons de tous les maux moraux ou physiques des hommes nous amène tout naturellement à l'une des fonctions les plus importantes des Lamas et celle dont ils tirent le plus grand profit ; l'exorcisme. La magie, dont l'exorcisme est une branche, constitue, nous l'avons déjà dit, une science que possèdent et pratiquent tous les Lamas, même de la secte orthodoxe. Elle a sa place partout ; dans les temples dont il faut expulser les esprits du mal avant de procéder à aucun office, et plus encore dans le culte populaire, ainsi que nous aurons l'occasion de le constater par la suite.

Une autre fonction, et non des moins lucratives, des Lamas est celle de prédire l'avenir par l'astrologie, quand il s'agit des évènements les plus importants de l'existence humaine — naissance, mariage, décès, — par divers procédés de divination pour les mille incidents futiles ou sérieux

de la vie. Il est à constater, cependant, à leur honneur, que les Lamas de la secte orthodoxe se refusent autant qu'il est en leur pouvoir de se prêter à ces pratiques condamnées par Tsongkhapa et les docteurs de la secte, bien qu'ils soient souvent contraints de les mettre en œuvre pour satisfaire les désirs de leurs fidèles laïques.

Nous n'avons parlé, jusqu'à présent, que des religieux ; Il existe également à côté d'eux des communautés de religieuses, ou Gelong-ma, instituées sur le modèle des confréries de Bhikchounis indiennes. Il est à peine nécessaire de rappeler ici avec quelle répugnance le Bouddha consentit à l'institution des communautés de femmes : il ne s'y décida que sur la prière, plusieurs fois réitérée, de sa tante, Mahâ Pradjâpatî Gautamî, et de sa femme, Gopâ ou Yaçodâ, et sur les instances de son disciple favori, Ananda, qu'il chargea de la direction de la communauté féminine, pour le punir, dit-on, de son insistance inconsidérée par les soucis et les difficultés incessantes qu'il devait éprouver dans cette charge délicate. Les religieuses sont soumises aux mêmes obligations que les hommes, portent le même costume, avec cependant la robe plus longue, doivent, elles aussi, sacrifier leur chevelure, mais de plus leur discipline est sensiblement plus sévère : elles ont à observer deux cent cinquante-huit règles de conduite, au lieu de deux cent cinquante. Enfin elles doivent le respect et l'obéissance à tous les moines, quel que soit leur grade, et chacun de leurs couvents, bien qu'ils aient une abbesse, sont soumis à la direction spirituelle et disciplinaire d'un moine âgé du monastère le plus proche, qui préside même à la confession générale du Pratimokcha.

Les religieuses ont, parait-il, été un moment très nombreuses au Tibet ; aujourd'hui leur nombre a beaucoup diminué. Leur ordre principal a pour siège le monastère de Samding [1] sur le lac de Palté ou Yamdok, dont l'abbesse

1. *Bsam-lding*.

est une incarnation perpétuelle de la déesse, ou plutôt du Bodhisattva féminin, Dorjé P'agmo [1], que l'on représente avec trois têtes dont une de truie.

1. R*do-rje* p'*agmo*, sc. *Vajravâhârî* « Truie de diamant ».

CHAPITRE IX

Le Culte.

1. Nature et objets du Culte lamaïque. Offrandes et prières. — 2. Images sacrées et symboles. — 3. Ustensiles du Culte. Instruments de musique. — 4. Cérémonies et fêtes. — 5. Baptêmes, Mariages, Funérailles. — 6. Culte populaire. Divination.

1. Nature et objet du culte lamaïque. Offrandes et prières. — La doctrine purement philosophique du Bouddhisme primitif niait, sinon l'existence même, l'immortalité et la toute-puissance des dieux, — simples agents préposés à la surveillance et à la protection de l'univers, soumis à l'obligation de renaître sur la terre après avoir joui pendant quelques milliers d'années [1] de la félicité de leur céleste séjour, récompense de leurs actes méritoires dans la condition humaine, — ne réclamait pour le Bouddha lui-même aucune prérogative divine, et ne comportait naturellement ni culte ni prières ; nous ne voyons même pas que le Bouddha ait prescrit ou recommandé des actes de vénération en l'honneur de ses illustres prédécesseurs, Dîpankara, Krakoutchanda, Kanakamouni, Kâçyapa, dont il cite cependant parfois les exemples et les hauts faits. Mais il semble bien qu'aussitôt après la mort du Maître l'amour respectueux de ses disciples, l'admiration enthousiaste des laïques, lui aient attribué des qualités et des vertus surnaturelles et voué une pieuse vénération qui devait forcément se changer

1. 12000 ans, d'après la croyance générale.

bientôt en un véritable culte religieux en transformant en Dieu suprême le philosophe négateur de la divinité.

De l'étude des Écritures et surtout des monuments les plus anciens (stoupas de Bhilsa et de Bharhut), il résulte la preuve à peu près certaine que ce culte a commencé par la vénération et ensuite l'adoration des reliques du Grand Réformateur. Ces reliques sont de trois sortes : *Çârîrîka*, « corporelles », ossements épargnés par le feu et recueillis dans les cendres de son bûcher funéraire, cheveux et rognures d'ongles qu'il donna à plusieurs convertis laïques, à des Nâgas, etc.; *Pâribhogika*, « objets lui ayant appartenu ou servi », son trône (*Vajra* ou *Bodhimanda sasana*), son vase à aumônes (*Pâtra*), son vase à boire (*Kumbha*), son bâton, des fragments de ses vêtements; *Uddeçika*, objets commémoratifs des événements de sa vie, lieux saints où il naquit, parvint à la dignité de Bouddha, prêcha la Loi et mourut, ainsi que ceux, fort nombreux, où il laissa l'empreinte de ses pieds. Dans cette dernière catégorie rentrent les cavernes où il laissa son ombre (encore visible de nos jours pour les pèlerins suffisamment pourvus de foi), et les livres sacrés (*Tripitaka : Vinaya, Sûtra, Abhidharma*) qui renferment son esprit, c'est-à-dire son enseignement pieusement recueilli par ses disciples.

Un peu plus tard, c'est sa personne même qui reçoit les honneurs du culte, sacrifices, offrandes, prières, d'abord représentée, à ce qu'il semble, par des symboles tels que le trône placé sous l'arbre Bô, ou bien supportant l'empreinte de ses pieds, ensuite par des images.

Longtemps, sans doute, le Bouddha fut l'unique objet du culte; puis, vers le commencement de notre ère, sous l'influence du mysticisme grandissant, apparaissent Adi-Bouddha, les Dhyâni-Bouddhas et les Dhyâni-Bodhisattvas qui partagent avec lui le culte des fidèles, bientôt suivis de la multitude des Bouddhas et Bodhisattvas des « Trois mille grands milliers de Mondes ». En même temps, peut-être

même avant, non seulement les anciens dieux du brâhmanisme, mais ceux de l'hindouisme et du çivaïsme avaient pris droit de cité dans le bouddhisme Mahâyâna, renforcés au Tibet par de nombreuses divinités indigènes, reléguées à la vérité à un rang inférieur, mais recevant quand même un culte fervent de la part de la masse de la population. Enfin nous trouvons, placés même au-dessus des dieux de toute origine, le groupe des saints, grands disciples du Bouddha, fondateurs de sectes et de monastères, et Lamas incarnés.

Le culte que l'on rend à ces personnages divins comporte des sacrifices, c'est-à-dire des offrandes et des prières.

Il y a sept offrandes essentielles, c'est-à-dire indispensablement nécessaires quelle que soit la nature du sacrifice et la divinité qui en est l'objet : offrande d'eau à boire [1], d'eau pour laver les pieds [2], de fleurs [3], de parfums ou d'encens [4], de lumières [5] (littéralement lampes), de nourriture [6] (riz et gâteaux), et enfin de musique [7]. On y ajoute dans certains cas une offrande d'onguent ou d'eau parfumée [8], pour oindre, réellement ou fictivement, le corps du personnage divin, et celle du *Mandala* de l'univers, cercle magique que l'officiant trace effectivement par terre ou seulement en pensée et où il place, au centre, le mont Mérou avec les demeures des dieux, les quatre grands continents et les huit petits, les quatre trésors du monde, les sept choses précieuses les huit déesses mères, le soleil et la lune. Quelquefois le cercle est remplacé par une représentation de cet univers en cuivre doré.

1. *Mc'od-yon.*
2. *Z'abs-gsal.*
3. *Me-tok.*
4. *Dug-spos.*
5. *Snang-gsal.*
6. *Zal-zas.*
7. *Rol-mo*, litt. « cymbales ».
8. *Dri c'ab.*

A ces offrandes indispensables viennent s'ajouter celles, de même nature, eaux, gâteaux, encens, fleurs que présentent les fidèles. Il est particulièrement méritoire d'offrir cent-huit lampes, autant de gâteaux, de tasses de riz cuit ou cru, et de tasses d'eau.

Cette série d'offrandes n'est pas particulière au Tibet. On la retrouve exactement dans la même forme chez les sectes mystiques de la Chine et du Japon[1].

Quand il s'agit de cérémonies magiques en vue d'obtenir la protection ou l'intervention des dieux (*Dragçeds*) et des déesses (*Dâkkinîs*) à allures démoniaques, spécialement qualifiés comme adversaires éternels des démons et répartiteurs des grâces et biens matériels que l'on n'oserait pas demander aux Bouddhas, ni même aux Bodhisattvas, les offrandes essentielles se complètent par des oblations de chair d'animaux ou de poissons, de sang et d'une liqueur spiritueuse offerts dans des crânes humains en guise de coupes. Cette liqueur, que la plupart des auteurs anglais dénomment *vin*, est en réalité de la bière d'orge (*tchong*) ou un alcool tiré de la fermentation de cette bière. Dans les sacrifices propitiatoires aux démons, la victime est toujours une poule ou un bouc.

Très pieux, les Tibétains prient continuellement, non seulement dans les temples, mais dans leurs maisons, dans les rues, en travaillant, en se promenant. Souvent même ils se réunissent devant leurs portes ou sur les places pour prier en commun. Les prières, chantées ou psalmodiées plutôt que récitées, ont naturellement un caractère différent suivant la nature des êtres divins auxquels elles s'adressent. Le vrai dévôt, à plus forte raison le religieux, ne demandera pas aux Bouddhas des grâces personnelles, pas même d'obtenir une bonne transmigration; il les implorera afin qu'ils l'éclairent, qu'ils le purifient, le guident et le sou-

1. Voir *Si-do-in-dzou*, p. 70.

tiennent sur le chemin du salut, et n'oubliera pas de demander avant tout le salut de l'univers entier : « Puissent tous les Tathâgatas résider en moi, m'instruire et m'éclairer par la science et la perfection, m'affranchir, me délivrer, me purifier et puisse l'univers entier être affranchi! [1] ». L'homme véritablement pénétré de l'altruisme bouddhique renoncera même aux mérites de ses bonnes œuvres et demandera qu'ils soient attribués au salut commun de tous les êtres.

C'est, nous l'avons déjà dit, aux divinités inférieures qu'on s'adresse pour obtenir les grâces personnelles et matérielles, bonheur familial, santé, prospérité, réussite dans une entreprise, etc., et le plus souvent ces prières sont accompagnées de formules mystiques, *dhâranis*, tenues pour posséder une influence irrésistible sur le dieu auquel elles s'adressent.

Il y a des dhâranîs à tout usage, pour se préserver des maléfices des démons, pour guérir des maux d'yeux, de la fièvre, etc. La plupart du temps elles se composent de mots de forme sanscrite sans aucun sens, entrecoupés d'interjections magiques telles que : *Hrim, Khrim, Om, P'at, Svâhâ*, dont chacune s'adresse particulièrement à une divinité. Voici, par exemple, la dhâranî qui assure la protection de la déesse Marîtchî : « *Tadyathâ! om! Vattali! Vadâli! Parali! Varâhamukhi! Sarvadustânam! Pradustânam! Jharûra mukham bandhamukhi! Jamdhaya! Stamdhâya! Mohâya svâhâ! Om! Maricye svâhâ! Om! Vadhâli! Vadâli! Varâli! Varâhamukhi! Sarvadustânam! Pradustânam! Cakshus mukham bandhabandha svâhâ!* »

C'est naturellement au Bouddha lui-même qu'on attribue la révélation de toutes les dhâranîs.

Souvent aussi la prière est une simple invocation du nom

1. Sir Monier Williams : *Buddhism*, p. 385.

d'un dieu précédé de la formule d'adoration *Namo* et suivi de l'interjection *Houm* — : « *Namo sarva Tathâgata, houm* ! Adoration à tous les Tathâgatas, houm ! » et dans ce cas elle se présente parfois sous la forme d'interminables litanies où défilent tous les Boudhas, Bodhisattvas et dieux du panthéon. D'autres fois, c'est une éjaculation mystique sans désignation de divinité, telle que la célèbre prière à six syllabes *Om Ma-ni Pad-me Houm* « O le joyau (ou le trésor) du (ou dans le) lotus », spécialement consacrée au Bodhisattva Tchanrési [1], qui tient lieu de toute autre prière pour la plupart des Tibétains. Aussi l'entend-on réciter du matin au soir, et peut-on la lire gravée des millions de fois sur les murs et les rochers, écrite dans une répétition incessante à l'intérieur des cylindres, ou moulins à prières.

2. Images sacrées et symboles. — A part Çâkyamouni, qui peut-être a eu une existence historique, tous les Bouddhas, Bodhisattvas et dieux sont en réalité des abstractions personnifiant des idées, des vertus, des intelligences, des forces et des phénomènes naturels, comme d'ailleurs leurs prédécesseurs les dieux du brâhmanisme. Néanmoins, et sans doute pour complaire aux préjugés du vulgaire peu porté à comprendre de pures abstractions, on les représente par des images, statues et peintures, propres à frapper l'imagination, et indiquant par leur expression, leur attitude, leur costume et leurs attributs, le rang qu'ils occupent dans la hiérarchie divine et le rôle qu'ils remplissent.

Nous ignorons complètement à quelle époque apparurent dans l'Inde les premières images divines, et beaucoup d'auteurs estiment que sur ce point les Indiens ont été les tributaires et les élèves des Grecs.

Les récits les plus anciens de la vie du Bouddha, le

1. *Spyan-ras-gzigs*, Avalokiteçvara.

Lalita Vistara entre autres, rapportent cependant que lorsque Çâkyamouni, encore enfant, fut conduit pour la première fois au temple des dieux, les statues de ceux-ci descendirent de leurs piédestaux et se prosternèrent à ses pieds pour l'adorer; mais nous savons quel compte il faut tenir des dires de la tradition et des miracles qu'elle enregistre. Un fait certain, c'est qu'il n'existe point d'images du Bouddha sur les monuments les plus anciens de l'Inde (stoupas de Bharhut et de Bhilsa qui remontent au deuxième siècle avant notre ère) et qu'on ne peut attribuer ce fait à l'inexpérience où l'incapacité des artistes d'alors, puisqu'ils y ont fait figurer des adorateurs et même des génies Yakchas. D'un autre côté, les annales chinoises mentionnent qu'en 124 (av. J.-C.) un général de la dynastie des Han, qui avait pénétré dans l'Asie centrale jusqu'à la mer Caspienne, rapporta comme trophée une statue dorée du Bouddha.

La légende bouddhique nous raconte, le plus naturellement du monde, comment et à quelle occasion fut exécutée la première image du Bouddha. Quelque temps après son accession à l'état de Bouddha, Çâkyamouni monta au ciel Touchita afin d'enseigner la Bonne Loi à sa mère, Mâyâ. Il y séjourna trois mois. Son grand ami, le roi de Magadha, Bimbisara, ne pouvant supporter si longtemps son absence, supplia le saint Maudgâlyâyana de lui procurer un portrait du Maître. Par sa puissance surnaturelle, Maudgâlyâyana conduisit au ciel Touchita un sculpteur habile qui, de retour sur la terre, exécuta en bois de santal une image du Bouddha de grandeur naturelle et si ressemblante qu'il était impossible de la distinguer de l'original à la vie près. Prasénajit, roi de Koçala, autre ami du Bouddha, fit ensuite copier en or massif cette image merveilleuse. Ce furent, dit-on, les deux premières statues du Tathâgata, qui servirent de modèles pour toutes celles qu'on exécuta par la suite non seulement de Çâkyamouni, mais de tous les autres Bouddhas. Et de fait tous, ce ne serait pas assez dire se

ressemblent, mais sont absolument identiques de visage et d'expression, homogénéité voulue qui tient sans doute au dogme de l'unité et de l'identité de nature de tous les Bouddhas plus encore qu'à la tradition plastique. Ainsi que nous l'avons signalé plus haut [1], Dhyâni-Bouddhas, Mânouchi-Bouddhas et Pratyékas ne peuvent se reconnaître qu'à la couleur qui leur est attribuée (Çâkyamouni est jaune d'or, Vairotchana est blanc, Akchobya est bleu, Ratna-Sambhava jaune, Amitâbha, rouge, Amoghasiddhi, vert), à leurs gestes et à leurs attributs, ces derniers du reste peu nombreux. Or, comme il n'y a que cinq couleurs et neuf attitudes, plusieurs Bouddhas peuvent être et sont représentés d'une manière identique et la désignation de la plupart d'entre eux est purement conventionnelle et arbitraire. Les Bouddhas Yidams, qui ne sont que cinq, se distinguent facilement par leur couleur, et la présence de leur youm.

Comme les Bouddhas, les grands Bodhisattvas sont identiques de visage et d'expression; tous portent la même couronne et les mêmes vêtements somptueux; mais, outre leur couleur, on peut les reconnaître à l'image du Bouddha figuré sur le fleuron central de leur couronne, au nombre de leurs têtes et de leurs bras, à leurs attributs, aux animaux qui les accompagnent souvent, aux fleurs qu'ils tiennent ou qui se dressent à leurs côtés; mais là encore il y a lieu à de fréquentes hésitations.

Pour les images des dieux, il y a une tradition hiératique qui permet de les déterminer assez facilement, au moins en ce qui concerne les principaux, encore que parfois ils soient susceptibles de changer de noms et de fonctions d'une province à l'autre.

Par contre la tradition hiératique a fixé les traits du visage et le costume des saints — disciples du Bouddha, introducteurs du Bouddhisme au Tibet, fondateurs de sectes,

1. Voir page 197.

grands Lamas — de telle manière qu'on peut le plus souvent les reconnaître sans hésitation.

C'est à ces images que s'adresse le culte en tant que véritables matérialisations des divinités, qui résident effectivement en elles appelées et fixées par les cérémonies de consécration dites « Ouverture des yeux, de la bouche et des oreilles », cérémonies magiques qui, par des incantations toutes-puissantes, ont pour but et résultat de faire entrer l'esprit du dieu dans l'image désormais animée et douée de toutes les qualités et de la puissance de l'être divin qu'elle renferme et représente.

Mais à côté des images, il est d'autres objets matériels qui reçoivent aussi un culte de vénération et parfois même d'adoration. Ce sont les symboles sacrés qui figurent sur les autels comme représentations de certaines idées abstraites, d'offrandes imaginaires impossibles à réaliser, ou même comme substitut de l'être divin auquel tel ou tel d'entre eux est spécialement consacré, devenant dans ce dernier cas une relique *pâribhogika* ou *uddeçika* [1]. Tels sont :

L'arbre sacré de la Bodhi, ou arbre Bô, quelle que soit d'ailleurs son essence. On sait que Çâkyamouni parvint à la sagesse parfaite et acquit l'état sublime de Bouddha, assis au pied d'un Pipal ou *ficus religiosa*, et chacun des autres Bouddhas connus possède au même titre un arbre spécial, souvent rendu avec assez de vérité pour qu'il soit possible de le déterminer dans les bas-reliefs ou sur les dessins. En ce qui regarde Çâkyamouni, le *plakcha*, dont Mâyâ-Dévî tenait une branche fleurie au moment où elle mit au monde son fils, et le *Çâla* à l'ombre duquel il entra dans le Nirvâna, partagent dans une certaine mesure le même caractère sacré, sans toutefois avoir le rôle d'emblème représentant le Bouddha en personne, autant du moins que nous le sachions.

1. Voir page 242.

La *Roue* [1], symbole de la Loi, de la prédication sans cesse répétée de la Loi, et du cercle sans fin des transmigrations. Cette roue a quatre et le plus souvent huit rais. Parfois elle est entourée de flammes, ou bien chacun de ses rais se termine par une flamme, en souvenir, inconscient sans doute, de son origine première de symbole du disque solaire. Quelquefois aussi les rais se prolongent en dehors de la jante en une pointe triangulaire qui fait ressembler la roue sacrée à une roue de moulin. Elle repose habituellement sur un lotus.

Le *Svastika* [2], ou Croix gammée, le plus ancien des symboles indiens, que l'on suppose représenter soit le soleil (en tant que roue simplifiée et figurée seulement par quatre rayons), soit le feu comme figuration des deux *aranis* primitifs, ou morceaux de bois desquels on extrayait le feu par friction. Au Tibet, il symbolise la religion et parait être particulièrement consacré aux Bouddhas personnifications de la lumière et de la vie, Odpagmed et Tsépagmed. Il affecte deux formes : l'une orthodoxe et de bon augure — les crochets des rayons tournés à droite ; l'autre hétérodoxe et néfaste — ses crochets tournés à gauche —, mais dans la pratique courante, il semble qu'on les emploie indifféremment. Souvent il est dessiné sur la poitrine d'Odpagmed ou de Çâkyamouni, considéré, on le sait, comme une émanation du précédent Bouddha. Comme symbole isolé, le Svastika repose presque toujours sur un lotus. Quelquefois, il est inscrit dans la roue ou le disque.

Le *Vardhamâna* ou *Trisula*, symbole de bonheur, sorte de trident incurvé en forme de croissant, le plus souvent placé au dessus de la roue. D'ordinaire ses trois pointes se terminent par un ornement en forme de trèfle. Quelquefois aussi la pointe du milieu se réduit à un simple renflement

1 *K'or-lo*. sc. Cakra.
2. *Yun-drung*.

conique, ce qui lui donne une grande ressemblance avec un quartier de lune. Ce parait être une déformation stylisée du trident, arme du dieu Çiva, qui représente l'éclair, ou bien les trois Agni, terrestre, atmosphérique et céleste. Chez les bouddhistes, il symbolise les *Tri-Ratna* « Trois Trésors », c'est-à-dire les trois Bouddhas du passé, du présent et de l'avenir, ou bien la trinité *Bouddha, Darma, Sangha* « le Bouddha, la Loi, l'Église ».

Le *Lotus* [1], fleur qui chez les bouddhistes représente la perfection et la pureté, et paraît avoir été primitivement un symbole solaire à cause de sa propriété de sortir de l'eau au lever du soleil, de s'épanouir au milieu du jour et de se replonger sous l'eau à la chute du jour. Il symbolise la pureté en ce que, né dans la vase, ses fleurs et ses feuilles émergées n'en conservent aucune souillure. On en distingue trois variétés : le lotus rouge [2], dont la fleur épanouie sert de piédestal aux images des Bouddhas, le lotus blanc [3], plus spécialement consacré aux Bodhisattvas et en particulier à Tchanrési ; le lotus bleu, utpala [4], attribué généralement aux divinités féminines et aux dieux inférieurs. Sa fleur, en bouton ou épanouie, figure fréquemment dans les mains des Bodhisattvas, entre autres dans celles de la forme particulière d'Avalokiteçvara qui en tire son nom de *Padmapâni*. « Celui qui a des mains de lotus » ou « qui tient le lotus dans sa main ». Assez souvent aussi il figure isolé sur l'autel en qualité de symbole-offrande.

Le *Joyau* ou *Pierre précieuse* [5]. Trésor par excellence. Perle ou Boule lumineuse dont les rayons éclairent le monde. Symbole de la science parfaite ou Bodhi. Représenté sous la forme d'une sphère, le Joyau sacré repose tou-

1. *Pa-dma*.
2. *Nelumbium speciosum*.
3. *Nymphæa esculenta*.
4. *Nymphæa speciosa*.
5. *Nor-bu*, sc. *Rat-na*, *Mani* et *Çinta-mani*.

jours sur le lotus, quand il ne se trouve pas entre les mains d'un Bodhisattva.

La *Châsse à reliques*, en tibétain *Tchorten* [1], petit monument qui contient, ou est censé contenir une relique du Bouddha ou de quelque saint éminent, figure toujours sur le devant de l'autel. Le Tchorten se compose habituellement d'une base cubique reposant sur trois ou cinq degrés, creuse, avec une porte sur chaque face, se continuant en une pyramide surmontée d'un mât, ou flèche, orné de sept à treize disques qui figurent des parasols d'honneur, et du sommet duquel partent quatre chaînettes agrémentées de clochettes en miniature qui vont s'attacher aux quatre angles. Parfois, mais c'est plus rare au Tibet, la base du Tchorten est cylindrique et dans ce cas sa partie supérieure affecte la forme hémisphérique. Lorsque le Tchorten ne contient pas de relique, il renferme d'ordinaire une petite image du Bouddha, Bodhisattva ou dieu auquel le temple, ou la cérémonie, est consacré.

En plus de ces symboles, on voit presque toujours sur les autels deux séries de petites figures supportées par des lotus et disposées en rang qui représentent comme symboles-offrandes les « sept Trésors » : trésor de la roue, de la pierre précieuse, de la femme, du conseiller, de l'éléphant, du cheval et du général victorieux [2]; et les « huit choses précieuses » la roue, la conque, le parasol royal, la bannière, les deux poissons d'or, le Nandhyavarta [3], le vase d'amrita et le lotus.

3. Ustensiles du culte. — Instruments de musique. — Le rituel des offices, ou des sacrifices, pour nous servir du terme consacré par les Lamas eux-mêmes, est très compliqué et minutieux. Il exige de nombreux ustensiles tant

1. *C'or-rten ;* sc. *Caitya* ou *Stûpa*.
2. Ce sont les sept trésors bien connus du Cakravartin.
3. Sorte de grecque enchevêtrée, complication du Svastika.

pour la présentation des offrandes que comme accessoires indispensables au prêtre qui officie et à ses acolytes, ustensiles de nature et de formes différentes selon le caractère de l'office célébré, mais dont quelques-uns cependant servent indistinctement et obligatoirement dans toutes les cérémonies.

Ceux servant aux offrandes consistent principalement en coupes, lampes et vases pour l'eau consacrée. Les coupes dans lesquelles se font les oblations de riz, de gâteaux et d'eau pure sont de petites écuelles de cuivre peu profondes et très évasées; celles que l'on emploie pour les offrandes de sang ou de liqueur alcoolique affectent généralement la forme d'un crâne humain en cuivre ou en argent, et le plus souvent sont de veritables crânes surtout quand il s'agit de cérémonies d'exorcisme ou magiques.

Comme lampes on emploie, la plupart du temps, des écuelles semblables aux coupes d'offrandes qu'on remplit de beurre fondu dans lequel trempe une mèche de coton.

Le vase à eau consacrée, ou Amrita, se nomme *Boumpa* [1]. De cuivre ou d'argent, richement orné de décors en relief, il a la forme d'une buire persane ou d'une théière sans bec. Son couvercle est mobile et sert, dans certaines cérémonies à recevoir l'eau des libations. Il est toujours accompagné d'une plume de paon qui remplace notre goupillon pour les aspersions tant de purification que de bénédiction.

Les ustensiles à l'usage des prêtres sont beaucoup plus nombreux.

C'est d'abord le *Dordje* [2], ou foudre, consistant en une poignée, ou manche, cylindrique terminée à ses deux extrémités par cinq pointes, dont les quatre latérales s'incurvent et se rapprochent de celle du milieu. Cet instrument, fait sur

1. Ou *Las-Bum*.
2. *Rdo-rje*, sc. *Vajra*.

le modèle du Vajra d'Indra, tombé miraculeusement du ciel et conservé dans le monastère de Séra, est à la fois une sorte de sceptre, emblême de puissance, et l'arme irrésistible du prêtre pour combattre les démons. Celui-ci le tient en main quand il procède aux exorcismes, aux purifications à

Dordje. K'orlo. Drilbu. P'ourbou.

tout instant répétées dans le culte et quand il consacre l'eau bénite.

Une autre arme du prêtre non moins efficace, dit-on, mais qui ne s'emploie que contre les démons est le *P'ourbou* [1], poignard à lame triangulaire dont la poignée, qui a la forme d'un demi-djorjé, se termine par une tête du dieu *Tamdin* [2] (Hayagrīva), le plus intraitable ennemi des mauvais esprits.

La sonnette, *Drilbou* [3], dont le manche est également

1. *P'ur-bu.*
2. *Rta-mgrin.*
3. *Dril-bu.*

formé d'un demi vajra, sert à deux fins. Son tintement réveille et appelle les dieux et met en fuite les démons.

Le chapelet, *Tenra* [1], accessoire essentiel de la tenue des Lamas, joue également un rôle important dans les cérémonies du culte pour la récitation de certaines prières qui doivent être répétées un nombre déterminé de fois. Pendant les cérémonies, il est toujours placé sur une table à gauche de l'officiant qui le prend et le repose suivant les exigences du rituel. Le chapelet des Lamas a cent huit grains, ordinairement tous de même dimension [2], et deux *compteurs* à prières composés chacun d'une tige métallique sur laquelle glissent dix petits disques de métal, et se terminant l'un par un dordjé, l'autre par un drilbou. Le premier sert à marquer les unités, le second les dizaines. On le fait en toute espèce de matière, mais la forme, la couleur et la nature de ses grains ne sont pas indifférentes : elles varient suivant la divinité priée, sauf dans la secte Gélougpa dont le chapelet, appelé *Ser-tèn*, est fait d'un bois jaune-rougeâtre prétendu celui de l'arbre Bô, ou *Ficus religiosa*, et sert au culte de tous les dieux sans exception. Ainsi le chapelet à grains de cristal (ou de verre blanc) est consacré à Padmapâni; celui dont les grains sont faits en bois de santal rouge sert au culte de Tamdin [3]; pour les Bouddhas en général et Mandjouçri en particulier, on emploie des chapelets jaunes; pour Târâ il faut un chapelet à grains de turquoise ou de verre bleu; le chapelet à grains en vertèbres de serpent est uniquement réservé aux cérémonies de sorcellerie et pour la divination. Les grands Lamas, tout en observant les règles relatives aux couleurs consacrées, mettent un grand luxe dans leurs chapelets, généralement faits de pierres précieuses, cristal, corail, ambre, turquoise, etc.

1. *Pren-ba*.

2. De la grosseur d'un gros pois.

3. En général les chapelets de couleur rouge sont employés dans tous les sacrifices aux divinités dont le rôle est de combattre les démons.

L'usage du chapelet n'est pas exclusivement réservé aux religieux : tous les laïques, hommes et femmes, le portent continuellement sur eux et s'en servent à tous moments pour la comptabilité des prières qu'ils murmurent du matin au soir. Le chapelet des laïques se distingue de celui des Lamas en ce que chaque dizaine est marquée par un grain plus gros et de matière différente. Souvent aussi, il n'a que trente grains, nombre jugé suffisant dans la plupart des cas. De même également les laïques ont toute liberté pour le choix de la matière de leurs chapelets, de pierres précieuses de couleur variée pour les gens riches, d'os, de verroterie ou de simples baies séchées pour la grande masse du peuple. Porté autour du cou ou enroulé autour du bras ce devient un accessoire indispensable de la toilette féminine et masculine.

Il est un autre ustensile religieux qui le dispute en importance au chapelet, le *K'or-lo*, cylindre ou moulin à prières. Cet objet, précieux au dévot, se compose d'un cylindre métallique tournant autour d'un axe inséré dans un manche en bois et contient un rouleau d'étoffe ou de papier sur lequel sont écrites ou imprimées des prières (ordinairement la formule mystique Om Mani Padmé Houm, répétée des milliers de fois) ou des passages des écritures. Chaque fois qu'on fait tourner le cylindre dans le sens voulu, c'est-à-dire de droite à gauche, on obtient le même mérite que si l'on avait effectivement lu, d'un bout à l'autre, toutes les prières écrites à l'intérieur.

Mais, si universellement usité qu'il soit, on ne se contente pas du cylindre à main. Dans les cours des monastères, le long des avenues qui y conduisent, se voient des rangées d'énormes cylindres renfermant des sections entières des écritures sacrées, que les passants ne manquent jamais de mettre en mouvement d'une poussée de main; et, mieux encore, sur le sommet des montagnes et le long des cours d'eaux on rencontre partout de ces immenses cylindres

qui, mus par le vent ou par l'eau, moulent éternellement leurs muettes prières, en l'honneur des Bouddhas et de la Loi, et pour le plus grand avantage de l'univers et des êtres.

N'oublions pas un autre ustensile qui, bien que secondaire, joue son rôle dans tous les cultes, même dans les rites de sorcellerie : c'est le Miroir (*Me-long*). Placé, occasionnellement sur l'autel, il symbolise la pureté comme emblème du soleil ou de la lune, mais il sert surtout dans les deux cérémonies appelées *Touisol* [1] « Ablution » et *Ts'é-groub* [2] « Obtention d'une longue vie ». La première de ces cérémonies s'applique indifféremment à tous les Bouddhas, la seconde s'adresse à Ts'épagmed (*Amitâyus*) le Bouddha d'immortalité ou de Vie éternelle. Dans le culte indien il est d'usage de baigner ou laver les images des dieux en les arrosant d'eau consacrée et parfumée, de lait, de beurre et autres matières réputées saintes et purificatoires ; dans le même but, les bouddhistes versent l'eau de consécration sur le miroir disposé de manière à refléter l'image du Bouddha ou du dieu placée sur l'autel. Pour les cérémonies d'exorcisme, c'est sur ce miroir que sont censés apparaître les divinités et les démons évoqués.

Le caractère spécial du Bouddhisme et certainement l'un des éléments les plus puissants de sa domination sur les masses, par l'impression profonde qu'il produit sur l'esprit, l'imagination et même les sens des fidèles, c'est la pompe de son culte. Rien n'y est négligé de ce qui peut frapper les esprits et produire l'émotion religieuse : pénombre mystérieuse des temples, éclairés seulement par la porte, où ressortent les ors des images et l'éclat étincellant des ustensiles sacrés, profusion de lumières sur l'autel, parfums pénétrants de l'encens et des fleurs tropicales, chants et musique.

1. *Bkrus-gsol.*
2. *Ts'é-grub.*

Tous les Européens à qui il a été donné d'assister à des offices tibétains, entre autres le P. Huc et l'abbé Desgodins, s'accordent à reconnaître l'effet saisissant des chœurs, qu'ils ne craignent pas de comparer au plein chant de nos églises, et de la musique qui les accompagne, toute barbare qu'elle puisse paraître à l'oreille d'un dilettante.

Très primitifs, les instruments de la musique sacrée se composent de cymbales, de trompettes et de tambours. Les cymbales, en cuivre, sont de deux dimensions : les grandes nommées *sil-smyan*, servent au culte des Bouddhas, les petites, *rol-mo*, à celui des divinités inférieures et démoniaques. Il y a aussi deux sortes de trompettes à coulisses en cuivre, les petites appelées *gye-ling* [1], et les grandes, qui ont souvent près de deux mètres de longueur, *ra-doung* [2], sans compter la trompette, faite d'une conque marine, *doung* [3], qui sert particulièrement à appeler les religieux aux offices et à leurs divers exercices.

Les tambours (*tchoï-na*) [4] sont aussi de plusieurs dimensions : les grands étant suspendus et frappés au moyen d'un marteau de bois ; les petits, tenus à la main, mis en action au moyen de deux petites balles de bois ou de cuir, attachées par une lanière au milieu de leur caisse, qui viennent frapper alternativement les deux faces quand on les agite.

Ceci constitue l'orchestre réglementaire, on pourrait dire canonique, des cérémonies courantes, aussi bien des orthodoxes que des schismatiques; mais, quand il s'agit des rites d'exorcisme, de magie et de sorcellerie, destinés à exercer une action toute puissante sur les dieux dont on invoque l'assistance et sur les démons que l'on se propose de

1. *Rgyas-gling.*
2. *Rag-dung.*
3. *Dung.*
4. *C'os-rnga.*

chasser ou de détruire, ces instruments vulgaires sont tenus pour insuffisants et l'on a recours à d'autres, considérés comme possédant une puissance irrésistible. Ces instruments sont fabriqués avec des ossements humains, à l'exception de la conque marine qui sert dans tous les cas. Dans ces circonstances, on emploie des trompettes, *kang-ling* [1], faites de fémurs ou de tibias, et des tambours à main [2] formés de deux crânes soudés par leur sommet et

Kang-ling. Doung. Dāmaru.

recouverts de peau (peut-être de peau humaine). Notons en passant que, pour avoir toute leur efficacité, ces instruments doivent être faits avec des ossements de Lamas.

4. Cérémonies et fêtes. — « Comme le Lamaïsme vit principalement par les sens et dépense sa force en fonctions sacerdotales, il est particulièrement riche en rituel. C'est pourquoi son cérémonial a reçu une prédominance

1. *Rkang-gling*.
2. *Nga-c'un*, sc. *dāmaru*.

spéciale, d'autant plus intéressante que le rituel conserve beaucoup de vestiges des temps archaïques. Les principaux rites, mystiques ou autres, révèlent une combinaison du culte indien et du culte tibétain pré-bouddhique. Tel qu'on le connaît déjà, le rituel le plus élevé suggère la comparaison sur beaucoup de points avec celui de l'église catholique romaine. Mais l'ensemble du culte lamaïque comprend une forte dose de culte démoniaque et de sorcellerie ; car le Lamaïsme n'est que faiblement et imparfaitement verni à la surface de symbolisme bouddhique, par dessous lequel apparaît sombrement le développement sinistre de la superstition polydémoniaque [1]. »

Cette appréciation de l'un des auteurs le plus justement estimés qui aient écrit sur le Bouddhisme tibétain ne nous paraît pas entièrement exacte. Il a raison, très certainement, en ce qui concerne les rites de magie, de sorcellerie et d'exorcismes qui constituent le fond de la religion populaire. Mais, quant au culte canonique, aussi bien des Nyigmapas que des Gélougpas orthodoxes, il nous paraît accorder trop d'importance à l'élément chamanique indigène et oublier qu'il n'est en somme, à quelques nuances près, que la célébration traditionnelle intégrale du culte du Mahâyâna mystique, tel qu'il se pratiquait au Népal [2] et probablement dans toute l'Inde septentrionale à l'époque de l'introduction du Bouddhisme au Tibet, tel qu'il existe encore de nos jours en Chine et au Japon dans les deux sectes de Tendaï et de Singon [3].

Comme toutes les autres religions, le Lamaïsme possède deux sortes de cérémonies cultuelles d'un caractère très tranché : les offices quotidiens et les grands sacrifices, réguliers ou accidentels, célébrés soit aux fêtes gardées, soit à

1. L. A. Waddell : *Lamaism*, *Intr.* XI.

2. B. H. Hodgson : Illustrations of the literature and religion of the Buddhists.

3. Horiou Toki : *Si-dô-in-dzou*.

propos de quelque événement important, heureux ou malheureux, actions de grâces ou invocations de détresse.

Des premiers nous avons indiqué l'ordre et la nature à propos des devoirs quotidiens du clergé; il n'est donc pas utile d'y revenir plus longuement quand nous aurons rappelé qu'ils consistent en récitation psalmodiée d'invocations et d'hymnes à la louange des Bouddhas, principalement d'Odpagmed, des Bodhisattvas et avant tout de Tchanrési, enfin du saint ou du dieu patron du Monastère, et d'offrandes d'eau, de grains consacrés, de fleurs, de parfums, de lumières.

Les seconds méritent une description particulière, tant à cause de leur caractère magique, même quand il s'agit de cérémonies orthodoxes, que de leur ressemblance avec ceux des autres contrées où fleurit le Mahâyâna mystique et également avec certains rites du culte catholique, auquel nombre d'auteurs supposent qu'ils ont pu être empruntés en partie sous l'influence des Nestoriens et des premiers missionnaires, Guillaume de Rubruquis, Ascelin, Pont-Corvin et autres dont les enseignements et les pratiques auraient été connus du grand réformateur Tsong-Khapa. Cette hypothèse ne doit cependant être envisagée qu'avec la plus grande réserve, car selon toutes probabilités il ne s'agit là que de simples coïncidences fortuites.

Toutes les fêtes sont naturellement l'occasion de cérémonies solennelles, et les fêtes sont nombreuses au Tibet.

C'est d'abord la célébration hebdomadaire de l'*Uposatha* qui correspond à nos dimanches, fête qui se célébrait primitivement le jour de la nouvelle et de la pleine lune, puis plus tard également aux deux quartiers intermédiaires. Outre un office solennel, elle comporte un jeûne rigoureux et une confession générale, *Sobyong* [1] ou *Prâtimokcha*, devant tout le chapitre du monastère. Voici en quoi con-

1. *Gso sbyong*.

siste le Prâtimokcha, confession publique complètement distincte de la confession auriculaire secrète que doit faire à son supérieur, ou à quelque ancien, tout moine qui a conscience d'avoir commis un péché d'action, d'omission, de parole ou de pensée. La cérémonie est empreinte d'une grande solennité. Tous les religieux du monastère — ils sont quelquefois plusieurs milliers — s'assemblent dans le temple ou dans la salle de réunion. Après que l'assistance a récité les prières fondamentales, — la formule du Triple Refuge dans le Bouddha, la Loi et l'Église, l'acte de foi en la Loi promulguée par le Bouddha, et le *Credo* de l'Église bouddhique, — le supérieur s'assure par une série de questions que l'assemblée est régulièrement constituée, enjoint à toute personne impure ou non initiée de se retirer et annonce que l'on va accomplir le Prâtimokcha. Alors le supérieur, ou le plus souvent un ancien désigné par lui, lit les deux cent cinquante articles dans lesquels sont catalogués tous les péchés prévus et les sanctions pénales qu'ils comportent : exclusion perpétuelle ou temporaire de la communauté, pénitences plus ou moins sévères, ou simple réprimande. Après chaque article, le lecteur demande trois fois si quelqu'un des frères a commis le péché indiqué, en invitant le coupable à avouer sa faute. Si aucune voix ne s'élève, l'officiant conclut que l'assemblée est pure de cette transgression. Une fois la lecture de tous les articles terminée, la cérémonie finit par une action de grâces si aucune faute grave n'a été commise, ou par une invocation à la clémence et à la protection du Bouddha s'il s'est révélé quelque crime. Les moines passibles de l'expulsion sont immédiatement dépouillés du costume religieux et chassés du couvent, non sans avoir subi au préalable une sévère correction corporelle d'une centaine de coups de bâton.

Parmi les fêtes à époques fixes, les principales sont :

La fête du Nouvel An, au commencement de février, à l'occasion de laquelle la ville de Lhasa est envahie par les

moines des monastères environnants, qui y règnent en maîtres pendant trois jours;

Celle du Dordjé (*rajra*) d'Indra, miraculeusement tombé du ciel et conservé, dit-on, au monastère de Séra, qui se célèbre le 27e jour du premier mois;

Au commencement du troisième mois, exposition à Lhasa des vases et des peintures sacrées;

Fin avril, fête de la conception ou de la naissance du Bouddha Çâkyamouni, correspondant au 15 du mois indien de Vaiçakha;

Premier juin, fête du Nirvâna du Bouddha;

Vingt-cinquième jour du dixième mois (octobre-novembre), fête de la mort ou de l'ascension au ciel de Tsong-Khapa, qui se célèbre dans tout le pays par des illuminations générales.

A ces fêtes régulièrement établies, il faut ajouter celles spéciales à chaque monastère, soit à l'anniversaire de sa fondation, soit à celui de la naissance ou de la mort de son fondateur.

Pour les laïques, ces fêtes sont l'occasion de réjouissances de tout genre et aussi de profits en raison des foires qui se tiennent à ces époques dans les villes ou autour des monastères. Les Tibétains, gens pratiques, trouvent ainsi le moyen de concilier la dévotion, le plaisir et les affaires.

Au point de vue religieux, elles sont toutes marquées de jeûnes (qui durent parfois plusieurs jours, comme par exemple pour le rite appelé Nyoungne [1] qui se prolonge pendant quatre jours avec une sévérité telle qu'il n'est pas permis d'avaler sa salive) et de cérémonies solennelles.

Ces cérémonies, qui portent différents noms suivant leur destination spéciale, sont toutes plus ou moins empreintes d'un caractère magique, leur but étant d'investir l'officiant

1. *Snyung-gnas* ou *Snyung-par-gnas-pai-tch'o-ga*.

de toutes les qualités et de la puissance du Bouddha particulièrement invoqué, et même d'en faire une sorte d'incarnation temporaire de ce Bouddha, afin de se substituer à lui en vue du bien et du salut de tous les êtres qui vivent dans l'univers [1].

Quelle que soit leur intention les offices ont toujours sept phases :

D'abord l'officiant — qui doit toujours être un prêtre éminent par ses vertus et sa science des rites, — purifie sa personne par des ablutions et une sorte de signe de croix consistant à toucher, de ses deux mains étroitement unies, son front en prononçant l'invocation *Om;* puis il touche de même sa poitrine, son estomac, son épaule gauche puis la droite en disant successivement *Ah*, *Houm, Dam*, *Yam*, et finit par *Svaha*, gestes et formules qui ont pour effet de faire entrer en lui le corps, l'esprit et la parole du Bouddha [2]. Il procède ensuite à la purification des ornements sacerdotaux, à la consécration de l'eau bénite, à la purification du temple et à l'expulsion des démons, tous actes qu'il exécute en prononçant des invocations mystiques ou magiques, *dhâranîs*, en faisant certains gestes également magiques, *mudrâs*, et en brandissant de sa main droite le *dordjé*.

Ces préliminaires accomplis, il procède aux sept phases (*yang-lag-bdun*) du sacrifice :

1° Invitation aux Bouddhas, Bodhisattvas et dieux, préparation du chemin qu'ils suivront ; envoi de chars ;

2° Bienvenue aux hôtes célestes ; il les invite à prendre les sièges préparés à leur intention ;

3° Présentation des offrandes : eau pour ablutions et pour boire, riz, gâteaux, fleurs, encens, lumières, musique ;

4° Chant d'hymnes de louanges ;

1. Voir *Si-dô-in-dzou*, p. 31.

2. L.-A. Waddell : *Lamaism*, p. 423. — *Si-dô-in-dzou*, p. 31 et suiv.

5° Récitation psalmodiée des formules (*mantras* et *dhâranis*) qui doivent opérer l'incarnation du Bouddha dans la personne du prêtre;

6° Prières pour obtenir les grâces désirées dans ce monde et dans la vie future;

7° Bénédiction de l'assistance, soit par aspersion d'eau bénite, soit par l'imposition du chapelet, soit encore en posant sur la tête des fidèles le vase qui contient l'eau consacrée.

Ce rituel ordinaire est parfois susceptible de quelques modifications; ainsi, dans la cérémonie du Prâtimokcha, il comporte : 1° Salut aux Bouddhas; 2° Offrandes; 3° Confession des péchés; 4° Actions de grâce; 5° Exhortation; 6° Prières pour l'obtention de grâces temporelles; 7° Pour des grâces spirituelles.

Parfois aussi, et notamment dans la cérémonie *Ts'ègroub* célébrée en l'honneur de Tsépagmed afin d'obtenir une longue vie (ou la vie éternelle), l'officiant consacre du *tchong* (bière d'orge ou de riz) et des gâteaux de farine de froment qu'il distribue ensuite aux assistants religieux et laïques [1].

5. — Baptêmes, Mariages, Funérailles. — D'une façon générale, le Bouddhisme, dont l'idéal est tout entier dans la vie future, se désintéresse complètement des événements de la vie sociale qu'il tient pour un état inférieur, source perpétuelle de tentations et de péchés, le plus grand des obstacles à l'acquisition du Nirvâna. Il n'intervient qu'au moment de la mort afin d'assurer au défunt une bonne transmigration grâce à l'efficacité du secours de la religion.

Au Tibet, cependant, où la tolérance est plus grande, où le prêtre moins retenu se mêle davantage à la vie laïque, il daigne faire quelques concessions, en vue ou sous le pré-

1. Quelques auteurs européens donnent, mais improprement, le nom d'Eucharistie à cette cérémonie à cause de sa ressemblance avec la communion sous les deux espèces.

texte de contribuer par son intervention au bonheur présent et futur des hommes, de les aider à marcher dans la voie de la sagesse et de la sainteté. L'enfant qui vient de naître est une proie livrée sans défense aux démons, s'il n'est protégé par l'égide de la religion, et cette protection lui est acquise par une cérémonie qui a une grande ressemblance avec le baptême chrétien, bien qu'elle découle en réalité d'anciennes pratiques brâhmaniques quelque peu modifiées dans leur forme.

Le troisième ou le dixième jour après sa naissance (époque consacrée par le rituel brâhmanique pour la cérémonie de « dation de nom »), on célèbre pour l'enfant le sacrement appelé Touisol [1]. On dresse à cet effet un autel sur lequel brûlent des lampes et des baguettes d'encens, tandis que le prêtre consacre au moyen de prières et de formules magiques de l'eau bénite avec laquelle il asperge l'enfant ou dans laquelle il le plonge trois fois. Puis il le bénit par imposition des mains ou du chapelet, lui donne un nom et consulte les astres pour établir son horoscope. Il va sans dire que si les présages sont mauvais on peut les corriger, ou tout au moins les atténuer, au moyen de cérémonies magiques d'autant plus efficaces qu'elles seront plus généreusement rétribuées. Dès que l'enfant peut marcher et parler, le prêtre intervient de nouveau pour le bénir, réciter les prières et les formules propres à assurer son bonheur matériel et spirituel, et suspendre à son cou des amulettes qui doivent le défendre contre les maladies, les accidents et les maléfices des démons.

La religion, qui considère le mariage comme un mal toléré par condescendance pour la faiblesse humaine, n'intervient pas pour le sanctifier par ses prières et ses bénédictions. C'est, comme nous l'avons vu, un acte purement civil, occasion naturellement de grandes réjouissances

1. *Bkrus-gsol*, ablution.

familiales, mais sans aucun rite religieux même individuel, et auquel il est formellement interdit aux moines d'assister. Ils y jouent cependant un rôle, mais préalable. Aucun mariage ne se célèbre au Tibet sans qu'un prêtre astrologue ait consulté les astres et comparé les horoscopes de nativité des deux fiancés afin de savoir si l'union projetée sera heureuse. On a aussi dans ce but des tables de divination que l'on consulte en jetant des dés ou de petits cailloux noirs et blancs qui révèlent l'avenir d'après les cases sur lesquelles ils tombent. Il appartient aussi au prêtre astrologue de déterminer le jour favorable à la célébration du mariage en consultant soit les astres, soit les tables de divination spécialement établies à cet effet.

De tout temps, par contre, les religieux bouddhistes ont généreusement prêté leur ministère aux funérailles. Pour eux c'est affaire de charité, persuadés qu'ils sont de l'efficacité de leurs prières et de leurs mantras pour procurer au mort la rédemption, ou du moins l'atténuation de ses péchés; pour la masse du peuple c'est affaire de foi, de superstition et d'affection dans l'espoir de procurer à un être cher une heureuse transmigration.

Dans l'idée des Tibétains, nous l'avons vu, toutes les maladies sont l'œuvre des démons et par conséquent, outre qu'ils sont les seuls dépositaires de la science médicale les Lamas possesseurs de la puissance exorciste sont tout indiqués pour venir en aide, soulager ou guérir les malades; toutefois à notre point de vue européen leur thérapeutique, dans les cas désespérés, d'incantations, d'exorcisme, de processions bruyantes autour du moribond, accompagnées du charivari de tous les instruments imaginables, paraîtrait plutôt susceptible de hâter la fin que de dissiper les souffrances du patient. Lorsque tout espoir est perdu, et que le malade entre en agonie, les Lamas du Monastère le plus voisin — à leur défaut le prêtre du village — viennent réciter les prières des morts afin d'empêcher les démons de

s'emparer de l'âme du mourant; puis, aussitôt que le décès est certain, l'un d'eux saisit la tête du mort, et par une pression énergique fait éclater le crâne afin d'ouvrir une issue à l'âme. Dans quelques régions, c'est avec une bûche de bois que le Lama brise le crane du défunt; dans d'autres, il se contente d'arracher une touffe de cheveux; en tout cas l'intension est identique.

Quatre modes de funérailles sont usités au Tibet : l'incinération, l'enterrement, la dissection et l'exposition.

L'incinération, très coûteuse vu la rareté du bois, n'est usitée que pour les personnages de marque et pour les religieux. Les Lamas, qui ont assisté jusqu'au bout à la crémation, recueillent les ossements et les cendres, et, soit les mélangent à une pâte de farine et de terre glaise, dont ils façonnent des figurines de dieux ou de Bouddhas, soit les enferment dans l'intérieur d'une statuette pieusement conservée dans le temple ou dans le sanctuaire familial.

L'enterrement est exclusivement réservé aux funérailles des Dalaï-Lamas, des Pantchen-Rinpotchés et des Lamas incarnés, l'esprit divin qui les anime n'ayant pas besoin d'attendre la dissolution complète du corps pour se réincarner de nouveau.

Le mode de funérailles considéré comme le plus pieux et le plus honorable pour les gens de condition moyenne, est la dissection. En grande pompe et processionnellement, les Lamas accompagnent le corps dans un enclos consacré à quelque distance de la ville ou du village, et là tandis qu'ils chantent les prières des morts, l'un d'eux découpe le corps en morceaux qu'il jette en pâture aux oiseaux de proie et aux chiens, qui ne manquent point de suivre les convois. Les os, scrupuleusement dépouillés de toute chair, sont alors broyés, pétris avec de la farine d'orge et façonnés en boulettes que l'on distribue également aux chiens et aux oiseaux de proie.

La rémunération qu'il faut donner aux Lamas est assez

dispendieuse, aussi les gens de basse classe se contentent-ils de transporter leurs morts sur quelque colline isolée et de les y laisser exposés en pâture aux animaux sauvages.

Ces pratiques qui, pour un Européen, constitueraient une profanation révoltante, s'expliquent chez les Tibétains moins par leur état de demie barbarie que par la croyance que l'âme ou l'esprit du mort ne peut se réincarner tant que les éléments matériels du corps ne sont pas dissous et rendus à la masse des atomes mondiaux. Ce stage d'attente, qu'on nomme *Bardo*[1], est tenu pour extrêmement douloureux. Sa durée normale obligatoire ne dépasse pas quarante-neuf jours quand les rites funéraires ont été régulièrement accomplis ; mais s'ils ont été négligés, les morts errants autour de la terre reviennent tourmenter leurs parents impies, auxquels ils se manifestent en rêve sous l'aspect de morceaux de chair informes et sanguinolents. Hâter la destruction du corps matériel est donc au premier chef une œuvre pie à laquelle aucun Tibétain n'oserait se soustraire.

6. Culte populaire. Sorcellerie. Divination. — Le Bouddhisme primitif (c'est-à-dire au temps de Çâkyamouni et de ses successeurs directs), doctrine essentiellement philosophique susceptible d'être comprise et mise en pratique par un petit nombre d'esprits éclairés, surtout blasés et dégoutés des misères du monde, préoccupés avant tout de se soustraire à l'obligation fatale de la renaissance, tenait en médiocre estime les fidèles laïques entachés du *tanna* ou attachement aux instincts et plaisirs matériels. Il ne les admettait pas dans l'Église (*sangha*) constituée par les seuls religieux, se contentant de leur imposer le minimum des devoirs moraux prescrits par le Bouddha, et leur donnant pour rôle unique la charge d'entretenir par leurs dons et leurs aumônes la communauté des saints. En récompense de

1. *Bar-rdo.*

leurs vertus, dont la libéralité était la première, il leur laissait entrevoir la félicité de renaître plus tard en la personne de quelque saint religieux sur le chemin du Nîrvâna. Quand une fois il fut constitué en religion il dût, forcément compter avec l'élément laïque de plus en plus nombreux, et le Mahâyâna, qui se donnait pour but de faciliter et d'applanir la route difficile du salut au plus grand nombre possible d'êtres, leur accorda dans une certaine mesure la participation aux bénéfices résultant de la célébration du culte. Toutefois, si les laïques sont admis à assister aux cérémonies solennelles et à profiter de la prédication de la doctrine, ils ne prennent une part active à aucun sacrifice public ou privé. Le prêtre officie bien à leur intention, pour leur plus grand avantage spirituel et matériel, présent et futur; mais eux se bordent à visiter les temples, prier et se prosterner devant les images sacrées, déposer leurs offrandes sur l'autel.

Les devoirs religieux du bouddhiste tibétain peuvent se résumer ainsi :

« 1° Prendre refuge dans le Bouddha, la Loi et l'Eglise;

2° S'efforcer d'atteindre aux plus hauts degrés de la perfection afin de s'unir à l'Intelligence suprême (Bodhi) et parvenir au Nirvâna;

3° Se prosterner devant les images du Bouddha et les adorer;

4° Déposer devant lui des offrandes agréables aux six sens, telles que lumières, fleurs, guirlandes, encens, parfums, toutes les sortes de choses qui se mangent et se boivent, des étoffes pour vêtements ou tentures, etc.;

5° Faire de la musique, chanter des hymnes, célébrer les louanges du Bouddha, de sa personne, de sa doctrine, de son amour, de sa miséricorde, de ses perfections, et de ses actes pour le bien de tous les êtres;

6° Confesser ses péchés d'un cœur contrit, en demander le pardon et prendre la résolution de n'en plus commettre;

7° Se réjouir des mérites de tous les êtres et souhaiter

qu'ils puissent désormais obtenir la délivrance finale, ou Nirvâna;

8° Prier et supplier les Bouddhas qui sont actuellement dans l'univers de *tourner la roue de la loi* (c'est-à-dire de prêcher la doctrine) et de ne pas quitter le monde trop tôt, mais d'y demeurer pendant plusieurs kalpas [1]. »

En général le Tibétain est profondément religieux. Les aumônes, les dons de toute nature aux monastères, les visites aux temples de la localité et les offrandes quotidiennes qu'il y apporte ne suffisent pas à satisfaire sa piété. Constamment, en marchant, en se reposant, en vaquant à ses affaires, on peut le voir égrenant des prières sur son chapelet, ou bien faisant tourner des heures entières son cylindre à prières en murmurant la sainte formule mystique, *Om Mani Padmé Houm!* enseignée, dit-on, par le Bodhisattva Tchanrési lui-même.

Mais tout ceci constitue la dévotion courante, à la portée de tout le monde et il est un autre acte pieux bien autrement méritoire en raison de la peine et souvent même du danger qu'il comporte, encore qu'il soit presque toujours une occasion de plaisirs de tous genres et aussi de bénéfices pécuniaires. C'est le pèlerinage.

Si nous en croyons les soutras les plus anciens, le Bouddha lui-même enseigna à son disciple bien aimé, Ananda, que l'acte le plus méritoire du fidèle bouddhiste, religieux ou laïque, était la visite des lieux sanctifiés par les quatre évènements principaux de l'existence d'un Tathâgata : sa naissance, son accession à la dignité de Bouddha, sa première prédication de la Loi, et son Nirvâna. Aussi, dans l'Inde ancienne, des foules de pèlerins, venus des points les plus éloignés, même de la Chine, se pressaient-elles à Bouddha-Gâyâ, à Bénarès et à Kapilavastou, et par la suite les lieux où le Bouddha résida ou bien ceux où

1. F. Schlagintweit : *Le Bouddhisme au Tibet*, p. 67.

étaient élevés des monuments contenant de ses reliques (*stoupas*) devinrent aussi des pèlerinages très fréquentés.

Au Tibet, tous les monastères de quelque importance se targuent de posséder des reliques miraculeuses ou bien un Lama incarné, et leurs fêtes patronales, toujours accompagnées de foires avec divertissements de toutes sortes sont devenues des occasions de pèlerinages auxquels tout Tibétain ne manque pas de se rendre au moins une fois dans sa vie au mépris de la fatigue, de la difficulté des chemins et de la rigueur de la température, causes fréquentes d'accidents mortels.

Parvenu au but de son voyage, le pélerin visite pieusement le temple, se prosterne devant les images, presque toujours miraculeuses, présente les offrandes qu'il a apportées à grande peine, puis, ses dévotions terminées, s'occupe de ses affaires, ventes ou achats de marchandises diverses, et se livre à tous les plaisirs que lui offre le côté mondain de ces pieuses réunions.

L'acte de dévotion le plus habituel de ces pélerinages consiste à faire un certain nombre de fois le tour [1] du temple ou du monastère en récitant des prières et en faisant tourner l'inévitable cylindre qui renferme la formule sacrée *Om Mani Padmé Houm*. Parfois quelque dévot particulièrement zélé fait à genoux cette circumambulation ou bien encore, insouciant de la poussière, de la boue ou de la neige, se prosterne tout de son long, les bras en croix, marquant ainsi de l'empreinte de son corps tout le périmètre du lieu saint, exercice de piété qui demande souvent plusieurs jours.

Si le Tibétain est dévot, il est encore plus superstitieux : il l'est par nature, par tempérament, par atavisme, par tradition, et sa dévotion elle-même n'est au fond que superstition. Il ne faut pas oublier, en effet, que sa

1. Il faut toujours avoir le monument sacré à sa droite.

croyance première a été le Chamanisme, tel qu'il existe encore en Mongolie, en Sibérie, tel qu'il a existé probablement en Chine dans les premiers siècles de la vie de cette nation, c'est-à-dire le culte ou plutôt la terreur des esprits des morts transformés en démons acharnés à nuire aux vivants. La doctrine bouddhique, qui d'ailleurs n'est pas exempte de superstitions du même genre au moins sous sa forme mystique et tântrique, n'a fait que recouvrir ces croyances d'une sorte de vernis superficiel, et, à quelque classe de la société qu'il appartienne, le Tibétain en est resté profondément imbu. Il adore les Bouddhas, mais ces êtres d'une perfection abstraite ne parlent guère à son imagination que sous leurs formes, en quelque sorte démoniaques, de Yidams, et encore peut-être, au fond, les trouve-t-il trop surhumains pour s'adresser à eux avec une foi entière. De préférence, son adoration se porte sur les déesses, Dâkkinis, et les dieux d'origine çivaïte, Drag-çeds, qu'il croit sentir plus près de lui et dont la nature à la fois bienveillante et malfaisante répond mieux à ses conceptions ataviques. Il vénère et respecte profondément, superstitieusement les Lamas, mais moins comme dépositaires et organes de la Bonne Loi, que comme possesseurs de la science occulte qui asservit à leurs ordres les lois et les forces de la nature, les démons, les dieux et même les Bouddhas. Pour lui, le Lama (et ce terme s'applique sans distinction à tous les membres du clergé) est avant tout un sorcier et un magicien. Il est hanté de la frayeur perpétuelle des démons, qu'il classe volontiers en de nombreuses catégories, mais qui sont principalement les esprits des morts, toujours prêts à tourmenter et effrayer les vivants si on ne parvient pas à les propitier par des sacrifices, à les éloigner du monde des humains en leur procurant de bonnes et promptes renaissances.

Ce qu'il demande avant tout au prêtre c'est de le protéger et contre les perpétuelles entreprises des démons et

contre les maléfices des jeteurs de sorts presque aussi redoutés que les démons leurs auxiliaires habituels. De là le caractère de sorcellerie et de magie que revêtent toutes les cérémonies du culte populaire et qui pénètre même, ainsi que nous l'avons vu, dans celles du culte orthodoxe.

Par goût et pour satisfaire les aspirations superstitieuses de leurs ouailles, nombreux sont les Lamas qui s'adonnent aux sciences occultes, et elles ont usurpé une telle place qu'elles font partie des hautes études religieuses et sont enseignées dans tous les monastères-universités même de la secte orthodoxe. Il y a, toutefois, à ce point de vue, une réserve à faire. On distingue deux sortes de magie : la « magie blanche » (littéralement « mathématiques blanches »), *Kartsis* [1], et la « magie noire » (mathématiques noires), *Naktsis* [2], qui toutes deux embrassent toutes les applications des sciences occultes, de l'astrologie à la divination. La première, d'origine indienne, est seule orthodoxe et ne s'appuie que sur les pratiques et les formules consignées dans les Soutras, enseignées, dit-on, par Çâkyamouni lui-même. La seconde, renfermée dans les traités tantriques, découle des enseignements de Padma Sambhava et des religieux de son école qui prétendirent les tirer des *terma*, — livres mystérieux attribués pour la plupart à Nâgârjuna, découverts dans des cavités de rochers où les avait cachés leur auteur en attendant l'époque où l'intelligence humaine serait assez développée pour en comprendre la doctrine profonde —. La Kartsis seule est enseignée dans les monastères orthodoxes, tandis que la Naktsis se professe spécialement dans les deux monastères de Morou et de Garmakhya.

Tous les maux qui affligent l'humanité, nous le savons, sont l'œuvre des démons et seul le prêtre-sorcier possède

1. *Dkar-rtsis.*
2. *Nag-rtsis.*

la science et la puissance nécessaires pour combattre et mettre en fuite ces éternels ennemis des hommes. On a donc presque journellement recours à lui. Naturellement le culte populaire comprend, bien qu'elles se célèbrent dans les Temples, les cérémonies d'un caractère magique en l'honneur des divinités secondaires, adversaires des démons, telles que Tchakdor, Tamdin, Lhamo, qui consistent principalement en invocations, récitation de mantras et de dhâranis, et en offrandes de victimes, de sang et de liqueur alcoolique [1]. Nombreuses également sont celles qui s'adressent à Zambhala (le Kuvéra indien) dieu de la richesse, tant pour obtenir les trésors dont il est le dispensateur, que sa protection contre les attaques des hordes de démons, gardiens des trésors cachés et volontiers malfaisants qui sont sous ses ordres. Ces sacrifices comportent généralement l'holocauste (*Sreg-pa* ou *Tchinsreg* [2] « Cruel sacrifice ») qui consiste à brûler les offrandes dans un fourneau d'argile, pratique odieuse au Bouddhisme orthodoxe à cause de la quantité d'êtres infimes susceptibles de trouver la mort dans le feu. On peut aussi ranger dans la catégorie du culte populaire, bien qu'elle soit consacrée au Bouddha Ts'épagmed, la cérémonie Ts'é-groub [3] qui a pour but d'obtenir une longue vie.

Les sacrifices de propitiation des dieux et génies locaux s'accomplissent dans les champs, ou dans la maison s'il s'agit du dieu Nang-lha, avec le cérémonial accoutumé de formules magiques et d'offrandes. La victime est d'ordinaire une poule dont on répand le sang sur l'autel du dieu, simple tas de pierres ou petit monticule de terre.

L'exorcisme est le complément obligé de toutes les cérémonies, mais il trouve encore en plus de nombreuses occa-

1. Voir page 244.
2. *Sbyin-sreg*.
3. Voir page 257.

sions de s'exercer à l'occasion des diverses aventures de la vie courante et surtout en cas de maladies, toutes, on le sait, causées par des démons, et selon les circonstances il revêt des formes variées. Dès qu'il est appelé, la première chose que doit faire le Lama c'est de déterminer par une opération magique quel est le démon qu'il a à combattre, les formules à réciter et les moyens à employer pour le vaincre variant selon sa nature et sa puissance. Dans certains cas de maladie, par exemple, si le démon est jugé peu dangereux, il suffira de clouer à la porte de la maison du patient l'image d'un coq (animal dont le chant met en fuite les mauvais esprits), après que le prêtre, armé du dordjé ou du p'ourbou, aura prononcé la dhâranî appropriée et conjuré l'esprit malfaisant de se retirer au plus vite s'il ne veut être mis en pièces et détruit par la puissance de ces deux armes magiques auxquelles rien ne peut résister. D'autres fois, il faudra dessiner sur un morceau de papier ou modeler en pâte la figure du démon que l'on brûlera ensuite en en dispersant les cendres au vent. D'autres fois encore, on aura recours à une procession autour du malade ou de la maison, avec accompagnement d'une musique bruyante.

Mais de toutes les pratiques magiques, celles qui répondent le plus aux besoins du peuple, ce sont les diverses méthodes de divination. A quelque classe de la société qu'il appartienne, aucun Tibétain n'entreprendrait la chose la plus insignifiante sans avoir consulté le sort sur le résultat de son entreprise et le moment favorable pour l'accomplir : à plus forte raison en va-t-il de même quand il s'agit d'événements sérieux tels que naissance, mariage ou mort. Pour se renseigner, il s'adressera au devin-astrologue qui, par la position respective des astres au moment où on le consulte comparée avec celle qu'ils occupaient à l'instant de la naissance de la personne en cause pronostiquera, par exemple, si les caractères et les destinées de deux fiancés s'accordent, si leur mariage sera heureux et fécond, celui

des deux conjoints qui survivra à l'autre, etc. ; s'il s'agit de mort, il indiquera de façon certaine si la condition du défunt sera bonne ou mauvaise, dans quel monde et à quelle époque il se réincarnera.

Pour se tirer des calculs minutieux et difficiles que nécessite le prononcé de son oracle, l'astrologue a à sa disposition de nombreux calendriers et des tables de divination appropriées aux différentes circonstances qui peuvent se présenter, mais dont la consultation demande une étude et une science spéciales. Ainsi les tables appelées *Gabtsis* [1], « calculs cachés » servent à connaître les rapports des astres ; *Groubtsis* [2] « parfaite astronomie » à faire connaître le caractère bon ou mauvais et l'influence des planètes ; au moyen des *Tsérab lastsis* [3] on détermine le destin et la durée de la vie d'un individu ; on consulte les *Bagtsis* [4] pour les mariages, les *Çintsis* [5] afin de savoir dans quelles conditions un mort renaîtra, les *Naktsis* [6] pour connaître les époques heureuses ou malheureuses d'une existence [7].

On peut encore consulter le destin au moyen de tableaux divisés en cercles, carrés ou losanges renfermant des nombres, des sentences laconiques ordinairement à double entente, des figures de divinités, d'hommes ou d'animaux ayant une valeur bonne ou mauvaise conventionnelle qui de plus varie selon que nombres ou figures se trouvent dans des relations données. Pour les interroger on jette des dés, ou bien des petits cailloux noirs et blancs dont la couleur influe sur le sens définitif de la case où ils tombent.

1. *Gab-rtsis*.
2. *Grub-rtsis*.
3. *Ts'erabs-las-rtsis*.
4. *Bag-rtsis*.
5. *Çin-rtsis*.
6. *Nag-rtsis*.
7. E. Schlagintweit, *Le Boudhisme au Tibet*, p. 177. — Voir aussi L. A. Waddell, *Lamaism*, pp. 450, 465 et 466.

N'oublions pas enfin les procédés plus primitifs qui consistent à prédire l'avenir par les craquelures d'une omoplate de mouton calcinée, par la disposition que prennent un certain nombre de baguettes jetées au hasard, ou par le premier mot d'une page d'un livre sacré.

Ces opérations magiques, toujours bien rémunérées sont une source considérable de profits pour les Lamas; mais moins encore que celles que l'on sollicite d'eux afin d'écarter ou d'atténuer les mauvais présages; car ils arguent que ces sortes de sortilèges sont beaucoup plus difficiles à mener à bien. Néanmoins ils en garantissent l'efficacité quand on sait y mettre le prix.

Monastère de Ghian-ts'é.

CHAPITRE X

Monuments religieux.

1. Monastères et Temples. — Tchortens, Manis et Labtsés. — 3. Sciences et arts.

1. Monastères et Temples. — Existait-il des Temples dans l'Inde avant l'institution du Bouddhisme? Jusqu'à présent les recherches archéologiques n'on ont révélé aucune trace, et tout porte à croire que les Bouddhistes ont été les premiers constructeurs de temples, comme aussi les premiers à représenter, par la sculpture d'abord, puis par la peinture les images des Bouddhas, des Saints et des dieux. Les Écritures bouddhiques les plus anciennes, entre autres le Lalita Vistara, rapportent bien que peu de temps après sa naissance, le prince Siddhârtha, le futur Bouddha, fut porté au temple des dieux et que leurs simulacres de pierre, animés pour la circonstance, descendirent de leurs piédestaux et se prosternèrent pour l'adorer; mais d'un autre côté, ni les Védas, ni les Brâhmanas, ni les anciennes Upanichads ne font mention d'édifices de ce genre; le culte, à leur époque, paraît avoir été plus individuel que public et, lorsqu'il se célébrait en dehors de la maison du brâhmane, avoir eu pour théâtre un simple autel de gazon improvisé en plein air. La tradition indienne, elle-même, attribue aux bouddhistes l'édification des premiers monuments cultuels, qui même ne sont pas des temples, mais des Stoupas, c'est-à-dire des tumuli destinés soit à protéger des reliques déposées à leur intérieur, soit à commémorer la résidence du Bouddha dans les lieux où ils étaient élevés. Il est en tous cas incontestable qu'aucun temple bouddhique n'a été cons-

truit du vivant du Bouddha : avant qu'il ne fut devenu un dieu.

Par contre, dans les premiers soutras, nous trouvons la mention d'*Aramas* (jardins ou enclos) et de *Vihâras* monastères) offerts au Bouddha et à la confrérie des Bhikchous par d'illustres personnages, Bimbisara, roi de Magadha, Prasénajit, roi de Koçala, et par de pieux fidèles, Anathapindada, la courtisane Ambâpalî etc. ; l'Arama de Jétavana, don d'Anathapindada, est surtout célèbre comme ayant été l'une des résidences favorites du Bouddha qui y prêcha la plupart de ses sermons.

Il est difficile de se faire une idée de ce qu'étaient les Sanghâramas indiens, nulle de leurs ruines n'étant assez conservées pour qu'on pût même conjecturer de leur architecture et leurs dispositions intérieures. Construits en briques, la plupart du temps simplement séchées au soleil, ce ne sont plus que des amas de décombres dans lesquels les fondations peuvent à grand peine se reconnaître. Seuls subsistent les monastères souterrains, cavernes naturelles aménagées pour les besoins de la communauté, ou habitations creusées à main d'homme dans le roc, qui ne comportent que des rangées de cellules avec une salle plus vaste pour les réunions du Sangha. Les beaux temples souterrains richement décorés de sculpture et de peintures, et pourvus d'un véritable sanctuaire, comme celui d'Ellora par exemple, sont d'une époque relativement récente et ne remontent peut-être pas au-delà du ve ou vi^e^ siècle de notre ère. Les écritures bouddhiques mentionnent bien, comme dons offerts au Bouddha et à la confrérie, des *Maisons à étages* d'une architecture merveilleuse, à l'ornementation desquelles l'or, l'argent, les pierres précieuses étaient employés à profusion ; mais, de ces palais féeriques aucune trace ne subsiste, et peut-être n'ont-ils jamais existé que dans l'imagination féconde des pieux compilateurs des traditions sacrées.

Les monastères du Tibet sont désignés sous les différents noms de *K'ang*, *Gompa* et *Ling* [1]; toutefois leur appellation la plus exacte est celle de *Gompa*, le terme de *K'ang* « palais » s'appliquant plutôt aux temples ou aux résidences des deux grands pontifes, Potala [2] et Tachilhounpo [3], et celui de *Ling* [4] étant spécialement réservé aux grands monastères-universités. Ils passent pour avoir été édifiés, en général sur le modèle de ceux de l'Inde : ainsi, on prétend que le monastère de Samyé [5], fondé par Padma Sambhava en 749, sous le règne de Thisrong Detsan, est la reproduction exacte du Vihâra d'Odantapoura, dans le royaume de Magadha, et que celui de Dépoung est la copie du célèbre Çri-dhyâna-Kataka du Kalinga. Ils ne ressemblent guère aux couvents d'Europe. A part le Potala, résidence des Dalaï Lamas, palais plutôt que monastère, construit en 1642 par Ngavang Lobzang sur les ruines de l'ancien château-fort de Srongtsan Gampo, un monastère tibétain a d'habitude l'aspect d'une ville, agglomération de maisonnettes enclose d'un mur élevé, ordinairement percé de quatre portes, orientées aux points cardinaux, qui se ferment à la tombée de la nuit afin d'empêcher l'intrusion des profanes et surtout des femmes dans l'enceinte consacrée. Ces maisons, habitations et propriétés individuelles des Lamas, sont construites dans le style habituel des demeures des laïques; elles ont d'ordinaire un seul étage, au-dessus du rez-de-chaussée, surmonté d'un toit plat formant terrasse. Au rez-de-chaussée se trouvent la cuisine et le cellier aux provisions; l'étage supérieur sert d'habitation. Au centre de l'agglomération, au milieu d'une large place servant aux assemblées des moines et aux réunions des

1. *Gling*.
2. *Po-ta-la*.
3. *Bk'ra-çis-lhunpo*.
4. *Gling*.
5. *Bsam-yas*.

fidèles les jours de fêtes, s'élèvent le temple (*K'ang*), la maison du supérieur, plus vaste que les autres et reconnaissable à un bandeau de peinture rouge-brun qui court au-dessous de la corniche du toit, la bibliothèque et l'édifice réservé aux réunions du chapitre. Presque partout cette disposition se retrouve uniforme. D'habitude, autour du mur d'enceinte s'étend une autre ville, laïque celle-là, habitée par les artisans et les marchands fournisseurs des divers objets nécessaires aux hôtes du monastère. Toutefois, quand il s'agit de monastères de Lamas rouges, qui ne sont pas astreints au vœu de chasteté, seuls les célibataires habitent dans l'intérieur du couvent, et les Lamas mariés groupent leurs demeures autour du mur d'enceinte.

En général le site des monastères est choisi avec beaucoup de goût, soit sur le sommet d'une colline d'où l'on découvre un vaste horizon, soit, le plus souvent, dans une vallée fertile adossés à une montagne qui les préserve des vents du nord et de l'est, particulièrement pénibles dans ces hautes régions. Ils occupent d'ordinaire de très vastes superficies en raison de leur population nombreuse de moines, de novices, de postulants et d'écoliers. Les moindres en comptent, dit-on, plusieurs centaines : Galdan en aurait 3,000, Séra et Dépoung 4,000 ou 5,000, Potala au moins 10,000, et le monastère de Kouren, en Mongolie, 30,000.

Pour diriger, surveiller cette foule de religieux et administrer les biens, souvent considérables, de la communauté, chaque monastère possède un état-major qui ne varie que par le nombre des fonctionnaires subalternes naturellement proportionné à celui des hôtes du couvent.

Indépendamment — s'il y en a un dans le monastère — du Khoutouktou ou du Khoubilgan [1], personnages d'ordinaire purement décoratifs qui ne se mêlent ni de la direc-

1. Lamas incarnés ou Bouddhas vivants.

tion ni de l'administration, l'état-major de chaque couvent se compose d'un supérieur, selon le cas Khanpo ou simple Lama; d'un maître de la Loi, *Lopon* [1], chargé de l'instruction religieuse; d'un maître de chœur, *Oumsé* [2], qui dirige les offices; d'un Trésorier, *Tchagso* [3]; d'un Économe *Nyerpa* [4]; de deux Prévôts, *Gékos* [5], qui veillent au maintien de l'ordre et de la discipline et punissent immédiatement les moindres infractions de quelques coups de la verge de fer dont ils sont armés; d'un Sacristain, *Kounyer* [6]; d'un Astrologue, *Tsik'an* [7]; et enfin de plusieurs Échansons, *Tchabdren* [8], distributeurs d'eau, et *Tchamas* [9], distributeurs de thé.

Si nombreux qu'on n'en connaît pas encore le nombre exact, les monastères tibétains sont immensément riches. Par donations des souverains et de pieux fidèles, ils possèdent la presque totalité du pays, dont les habitants, véritables serfs, travaillent à leur profit. En plus du revenu de leurs terres, ils encaissent chaque année des sommes considérables du fait des dons et aumônes, en espèces ou en nature, des fidèles et des pèlerins attirés par la pompe des fêtes patronales, des subventions que leur accorde le gouvernement chinois, et plus encore peut-être du commerce auquel ils se livrent. Il y a en effet dans chaque monastère un certain nombre de Lamas marchands — ce sont en général ceux qui ont peu de goût pour l'étude et la méditation — chargés de faire pour le compte de la communauté toutes sortes d'opérations commerciales, principalement le trans-

1. *Slob-dpon*.
2. *U'm-dse* ou *Dbou-mzad*.
3. *P'yag-mdsods*.
4. *Gnyer-pa*.
5. *Dge-bskos*.
6. *Ku-gnyer*.
7. *Rtsis-mk'an*.
8. *C'ab-dran*.
9. *Ja-ma*.

port, l'importation et l'exportation des marchandises, et même le prêt à usure. Le moine a fait vœu de pauvreté, mais la communauté doit être riche, afin d'assurer son autorité et sa puissance.

Quelques-uns de ces monastères sont trop célèbres et trop souvent cités pour que nous puissions nous dispenser d'en dire quelques mots, et pour plus de clarté nous les classerons suivant les deux grandes divisions auxquelles ils appartiennent : secte jaune ou Gélougpa, et secte rouge des Nyigmapas.

Bien qu'elle se soit érigée en religion d'état depuis l'usurpation du pouvoir temporel par son chef, le Dalaï Lama, la secte des Lamas jaunes est encore demeurée beaucoup moins nombreuse que celle des Lamas rouges, et elle ne compte guère comme monastères importants que les couvents de Potala, Tachilhounpo, Galdan, Séra, Dépoung et Koumboum, tous d'ailleurs d'époque relativement récente et beaucoup plus modernes que ceux de la secte des Lamas rouges.

Le Palais-monastère de Potala a été construit, ainsi que nous l'avons déjà vu, entre 1642 et 1650 par le cinquième Dalaï-Lama, Ngavang Lobzang, sur les ruines de l'ancien château de Srongtsan Gampo, et a toujours servi depuis lors de résidence aux Dalaï-Lamas. C'est une grande bâtisse de quatre étages lourde d'aspect et cependant assez imposante avec son toit et ses clochetons dorés surmontant les *tchortens* qui renferment les restes des Pontifes qui se sont succédés depuis Ngavang Lobzang. Il s'élève dans le quartier ouest de Lhasa sur le mont *Marpori* [1], point culminant d'une colline à trois mamelons (les deux autres se nomment *Djiagbori* [2] et *P'agmori* [3]) qui domine d'une cen-

1. *Dmar-po-ri* « montagne rouge ».

2. *Lhags-po-ri* « montagne de fer ». Sur ce mamelon s'élève un petit monastère de même nom, où, dit-on, Tsong-khapa enseigna jadis la médecine.

3. *P'ag-mo-ri* « montagne de la truie ».

Le Palais du Potala, vue du sud-ouest.

taine de mètres la plaine environnante ; on y accède par deux rampes d'escalier monumentales. Il est, dit-on, merveilleusement décoré à l'intérieur et, outre les appartements de réception, renferme dix mille chambres occupées par autant de Khanpos et de Lamas.

Tachilhounpo [1] a été construit en 1445 par Gédoun Groub, neveu de Tsong-Khapa et premier de la série des Dalaï-Lamas, dans une assez large vallée que traverse le Païnomtchou, affluent du Tsangpo, à environ 225 kilomètres au sud-ouest de Lhasa, près de Chigatsé, capitale de la province de Tsang. Bien que résidence et siège du gouvernement du Pantch'en Rinpotch'é depuis l'institution de cette dignité en 1650, le monastère de Tachilhounpo n'a pas une très grande étendue et ne renferme guère que trois à quatre mille moines logés dans quatre ou cinq cents maisons groupées autour du palais du Pantch'en Rinpotc'hé. Son monument le plus remarquable est le tombeau érigé par ordre de l'empereur K'ien-long au Pantch'en Rinpotch'é Lobzang Paldan Yéçès, plus connu sous le nom de Lama Erdeni, mort à Pékin en 1780 au cours d'une ambassade [2].

Galdan [3], situé à environ 50 kilomètres à l'est de Lhasa doit sa renommée à ce qu'il a été fondé en 1409 par Tsong-Khapa qui en fut abbé jusqu'à sa mort. Il ne compte actuellement guère plus de trois mille religieux, bien qu'on y ait récemment institué une faculté spécialement consacrée à l'enseignement du Bouddhisme ésotérique et mystique.

Séra [4], également fondé par Tsong-Khapa, à environ trois kilomètres au nord de Lhasa, possède une population de cinq à six mille moines, particulièrement réputés pour leur esprit turbulent et la part active qu'ils ont prise à toutes

1. *Ithra-çis-lhun-po.*

2. Samuel Turner (*Ambassade au Tibet et au Boutan*) donne une description intéressante de Tachilhounpo.

3. *Dgah-ltan.*

4. *Ser-ra*

les révolutions et les émeutes du Tibet. C'est dans ce monastère que l'on conserve le fameux Dorjé ou Vajra d'Indra tombé miraculeusement du ciel dans ses environs.

Dépoung [1], à cinq ou six kilomètres à l'ouest de Lhasa, est aussi une fondation de Tsong-Khapa. Il renferme environ 7,000 moines attirés par la réputation de son école d'exorcisme et de magie orthodoxe. Dans son enceinte s'élève un grand temple entouré de quatre chapelles et un palais où le Dalaï Lama passe la saison d'été.

Plus récent est le monastère de Koumboum, situé dans le district d'Amdo, au nord-est de la province de Khams, et il n'aurait rien qui put attirer particulièrement l'attention s'il n'était construit, à ce que l'on assure, sur l'emplacement de la maison où naquit Tsong-Khapa et s'il ne possédait l'arbre miraculeux sur l'écorce et les feuilles duquel apparaissent, suivant les uns, des images de Tsong-Khapa ou de Bouddhas, ou bien, selon d'autres, des sentences écrites en caractères tibétains. Le Père Huc [2], le prince Henri d'Orléans, W. W. Rockhill ont constaté ce phénomène (tous trois ont vu des lettres tibétaines, mais point d'images) sans pouvoir l'expliquer; on n'est pas d'accord, non plus, sur l'espèce de l'arbre merveilleux en question, dont une branche a été depuis peu apportée à la Société de géographie de Saint-Pétersbourg. Les Tibétains disent que c'est un *santal blanc;* Rockhill, qui en a rapporté des feuilles, suppose que ce peut être un *lilas* (*syringa villosa*) [3]; à la Société de Géographie on l'a reconnu pour un *Ligustina Amourensis* [4]. Quoiqu'il en soit sur l'écorce, lisse comme celle du cerisier de la branche en question, qui se soulève comme celle du platane, et sur l'aubier sous jacent on peut lire nettement

1. *Bras-spungs.*

2. Huc, *Souvenirs d'un voyage en Tartarie et au Tibet.*

3. W. W. Rockhill, *Notes on the ethnography of Tibet,* et *The Land of the Lamas.*

4. Note de M. Henri Chevalier.

quelques caractères tibétains et l'on peut supposer qu'ils ont été imprimés, au moment de la montée de la sève, soit avec un fer chauffé à blanc, soit au moyen d'une dissolution concentrée de potasse.

Parmi les nombreux monastères de l'Église rouge quelques-uns seulement sont intéressants soit par leur antiquité et les souvenirs qu'ils rappellent, soit comme centres de l'enseignement de la secte.

Le plus vénérable de tous est celui de *Labrang*, situé au centre même de Lhasa et dont la fondation est attribuée au roi Srongtsan Gampo, qui l'aurait fait construire vers l'an 640. Un point intéressant à noter est que toutes les routes principales du Tibet viennent converger à sa porte.

Samyé [1] vient ensuite dans l'ordre d'ancienneté, car il fut édifié au VIIIe siècle par Padma Sambhava, sous le règne de Thisrong Detsan. A cause du souvenir de son fondateur, il est resté métropole de l'Église rouge et en particulier de la secte Ourgyenpa. Ce monastère, célèbre par sa bibliothèque, la plus considérable, dit-on, qui soit au Tibet, est situé sur le bord de Tsangpo, à 60 ou 70 kilomètres au sud-est de Lhasa.

Le monastère de Sakya [2], à environ 90 kilomètres à l'ouest de Tachilhoumpo sur la route qui conduit au Népal, mérite une mention toute particulière en tant que lieu d'origine et centre de la secte fameuse qui porte son nom et qui a joué dans l'histoire du Tibet un rôle considérable jusqu'au moment où elle a été dépossédée de sa prédominance par la secte Gélougpa. Il renferme quatre grands temples et une bibliothèque que l'on dit fort riche.

Enfin, il est impossible de passer sous silence les trois monastères de Ramotché, Garmakhia et Morou renommés pour leurs écoles de sciences occultes, véritables facultés

1. *Bsam-yas.*
2. *Sas-kya.*

qui délivrent après de sérieux examens les titres fort recherchés de licencié et de docteur en Magie.

Ramotch'é est situé dans la ville même de Lhasa, à peu de distance au nord de Labrang, avec lequel il peut lutter d'antiquité, car il fut construit, dit-on, par une des deux femmes de Srongtsan Gampo. Outre son école d'exorcisme, il est célèbre par la grandeur et la beauté de son temple et par les images de Çâkyamouni et d'Ananda rapportées de Chine, prétend la légende, par la reine Wen-tching, déifiée sous le nom de Târâ blanche ou Dolkar [1].

Garmakhia est également placé dans l'intérieur de Lhasa, à l'est de Labrang. On y enseigne spécialement l'astrologie et la divination.

Morou, en dehors mais très proche de Lhasa, possède une imprimerie renommée pour la beauté et la perfection des livres sacrés qui y sont édités. C'est la plus célèbre des écoles de magie blanche et noire.

A leurs dimensions près, les temples (*Lha-K'ang* [2]) du Tibet sont à peu près tous construits sur un modèle uniforme. Ce sont des édifices rectangulaires, construits en pierre, avec un toit plat couvert en terre battue ou en dalles au milieu duquel s'élève une sorte de pavillon avec un toit de style chinois, orné de petites pyramides, doré sur son faîte et à ses angles. L'extérieur du monument est crépi en blanc, avec parfois, sous la corniche, un large bandeau jaune ou rouge. Aucune fenêtre n'éclaire l'intérieur qui ne reçoit le jour que par la porte, orientée à l'est ou au sud. Deux rangées de colonnes séparent l'intérieur en une nef et deux ailes meublées de coussins qui servent de sièges aux Lamas. L'autel est au fond de la nef, faisant face à la porte, surmonté d'un dais ou parasol d'honneur suspendu aux solives du toit. Cet autel se compose d'une

1. *Sgrol-ma dkar-po*.
2. Palais des dieux.

table surmontée de six gradins. Sur la table même sont disposés les ustensiles du culte : un petit tchorten renfermant des reliques, des brûle-parfums où sont plantées les baguettes d'encens, un dordje, une sonnette, un chapelet et une conque marine. Sur le premier gradin, on aligne une rangée de lampes allumées ; sur le second, les offrandes de beurre ; sur le troisième, des gâteaux ; sur le quatrième, les offrandes de riz cuit et cru contenu dans de petites coupes de cuivre ; sur le cinquième, les offrandes d'eau parfumée ou de bière d'orge ; sur le sixième enfin, un ou plusieurs gâteaux faits de farine de froment, de beurre et de sucre et colorés de diverses teintes.

Au-dessus de l'autel se trouvent trois images colossales des trois Bouddhas qui représentent la Trinité bouddhique, Bouddha, Dharma, Sangha, ou bien du Bouddha auquel le temple est spécialement consacré, flanqué alors de deux Bodhisattvas, ou de deux saints, ses disciples, ou encore des images de Padma Sambhava et de Tsong-Khapa. Les saints et les divinités inférieures qui forment le cortège habituel des Bouddhas sont disposés sur des gradins le long des murs. Les murs du temple sont couverts de haut en bas soit de peintures à fresque, soit de grands tableaux peints sur soie représentant des Bouddhas et autres divinités ou bien des scènes de la légende bouddhique, tandis que d'autres tableaux du même genre pendent au milieu de la nef, suspendus aux solives du toit, entremêlés de nombreux étendards ou bannières aux cinq couleurs sacrées sur lesquels sont brodées ou peintes des images sacrées, des symboles, ou la célèbre prière à six syllabes, Om Mani Padmé Houm. Les poutres du plafond et les colonnes sont d'ordinaire peintes en jaune ou en rouge vif.

Attenant au temple, ou distribuées dans ses alentours, on voit la plupart du temps de petites chapelles consacrées aux dieux inférieurs et spécialement destinées au culte souvent démoniaque de ces divinités.

N'oublions pas, enfin, que les temples sont presque toujours précédés et entourés de rangées de grands cylindres à prières, renfermant parfois des sections entières des Tripitaka, que les passants mettent successivement en mouvement d'une poussée de main.

Monuments religieux. — Si nombreux, si vénérés et si visités qu'ils soient, les temples et les monastères ne suffisent pas à l'ardente dévotion du peuple tibétain. Pour lui donner satisfaction, il a couvert son pays, jusque sur les sommets des montagnes les plus inaccessibles d'une multitude d'autres monuments religieux, dont quelques-uns rappellent les usages des peuples primitifs de l'Asie occidentale, de la Scandinavie et de certaines contrées de l'Amérique et de l'Afrique, tandis que d'autres semblent indiquer une survivance des mêmes pratiques chamaniques que l'on peut constater, de nos jours encore, parmi les peuplades de la Mongolie et de la Sibérie.

Tchortens. — Nous avons déjà eu à signaler les Tchortens [1], ou châsses à reliques, à propos des ustensiles du culte, mais ceux-là sont toujours de petite dimension. A la porte ou dans la cour des temples, dans les carrefours et le long des routes, on peut voir d'innombrables monuments d'une forme identique, — c'est-à-dire affectant celle du *tchaitya* indien, à base cubique ou cylindrique surmontée d'une pyramide ou d'un cône et se terminant par un mât qui supporte de trois à treize disques représentant des parasols d'honneur, — hauts de plusieurs mètres, construits en bois ou en maçonnerie, et dont souvent la partie supérieure est dorée. A l'intérieur des monastères, autour des temples, ces monuments renferment presque toujours des ossements ou des cendres des supérieurs de la communauté, ou bien de Lamas morts en odeur de sainteté. Dans

1. *Mc'od-rten.*

la campagne, ce sont d'ordinaire des édifices massifs, purement commémoratifs comme la plupart des stoupas de l'Inde. Quelquefois cependant ils sont creux et servent alors de troncs pour les offrandes que les passants y déposent soit en monnaie soit en *tsatsas* [1], petits ex-votos en terre cuite, ou simplement séchée au soleil, de forme conique qui représentent eux-mêmes des tchortens en miniature, ou bien petite stèle sur laquelle est moulée l'image d'un Bouddha, d'un saint ou d'un dieu.

Mani. — Souvent les parois des rochers qui bordent les routes, sont couvertes d'inscriptions profondément gravées

Jam-jang. Tchanrési. Tchak-dor.
MANI DU MUSÉE GUIMET (Collection Henri d'Orléans).

dans la pierre, répétant des milliers de fois l'invocation mystique de Tchanrési, *Om Mani Padmé Houm*. D'autres fois, cette même prière chère aux Tibétains se lit à satiété sur le revêtement des deux faces d'un mur, long de plusieurs centaines de mètres, construit au milieu des routes qu'il sépare en deux allées. Ces monuments sont des *Manis*,

1. *Ca-Ca*.

ainsi nommés sans doute à cause de la prière sculptée sur leurs surfaces. Quand il s'agit d'un mur Mani, le passant doit toujours avoir soin de le tenir à sa gauche afin de pouvoir lire dans leur succession normale les caractères qui y sont gravés. Parfois aussi les répétitions de la prière sont entremêlées d'images de divinités bouddhiques.

Labtsés. — Aux carrefours des routes, au sommet des défilés des montagnes ou au bord des chemins périlleux, le voyageur rencontre fréquemment des tas de pierres surmontés d'un mât auquel sont suspendus de petits drapeaux couverts d'inscriptions et de figures, ou bien simplement des morceaux d'étoffes, et le pieux Tibétain ne manque jamais d'ajouter sa pierre au tas en prononçant une prière. Ce sont des *Labtsés* [1] érigés en l'honneur des dieux inférieurs, des génies et des démons afin d'obtenir leur protection ou de les empêcher de nuire dans les passages dangereux que l'on doit parcourir. La prière que le voyageur murmure en jetant sa pierre, *Lha-jya-lo* « Dieu, donnez-moi cent années [2] », sous sa forme détournée vise évidemment au même but, de même que les mantras et les dhâranîs, ou la figure du Cheval aérien, Loungta, inscrites sur les drapeaux, et tel doit être aussi le sens des lambeaux d'étoffes offerts par les voyageurs nécessiteux. Quelquefois le mât est remplacé par un arbre sec ou par un fagot de broussailles. Quelquefois aussi, drapeaux et haillons sont suspendus à des cordes allant du mât à quelque arbre ou à une pierre distante de quelques mètres, faisant ainsi une girandole protectrice au-dessus de la route.

3. Sciences et Arts. — Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, les Lamas sont à peu près les seuls détenteurs au Tibet des sciences et des arts, d'ailleurs

1. *Lab-ts'e.*
2. W. W. Rockhill : *Notes on the ethnography of Tibet.*

enseignés dans les monastères. Ce fait, joint à ce que Sciences et Arts sont presque exclusivement au service de la religion, rend nécessaire d'en dire quelques mots dans cet exposé du Lamaïsme.

En somme les sciences pratiquées par les Lamas se réduisent à bien peu de chose si nous en écartons la théologie et la philosophie, cette dernière du reste entièrement asservie aux besoins du dogme que sa seule mission est d'éclaircir et de commenter. On peut également passer sous silence les sciences occultes, magie, sorcellerie et divination qui n'ont, pratiquées comme elles le sont, de science que le nom et relèvent de superstitions grossières plus que d'une observation même superficielle et rudimentaire des phénomènes naturels.

Les Mathématiques, à l'état élémentaire, n'ont d'autre application que l'Astronomie qui, elle-même, se réduit au calcul des époques où doivent se placer les fêtes religieuses et encore au moyen des tables et calendriers chinois, et ne se soucie de l'étude des astres qu'au point de vue des soi-disant observations astrologiques.

L'histoire, chez les Tibétains se borne à des recueils de traditions plus mythiques que réelles, d'ailleurs presque exclusivement relatives au Bouddhisme, sans dates ni chronologie précise, et ne compte guère qu'un seul auteur sérieux, malgré ses erreurs, l'historien Târânâtha. En ce qui concerne les pays étrangers, ils s'en tiennent, comme aussi pour la géographie, aux dires des auteurs chinois dont ils acceptent comme articles de foi les fantaisies les plus extravagantes.

La seule science où ils possèdent quelques données à peu près sérieuses est la médecine, et encore ils ignorent presque totalement l'anatomie et, sauf le diagnostic des maladies usuelles et la connaissance des propriétés des plantes de leur région, sont-ils le plus souvent réduits à des moyens empiriques, quand ils n'ont pas recours à la magie et à

l'exorcisme. On sait que le remède le plus efficace dans le cas de maladies graves est de faire avaler au patient une dhâranî écrite sur un morceau de papier roulé en boulette.

Arts. — Plus intimement liés aux formes extérieures de la religion, celles auxquelles les Tibétains tiennent le plus, les arts sont cultivés au Tibet avec amour et succès.

La littérature tient une place importante. Presque entièrement religieuse elle a produit un nombre prodigieux de traités de philosophie dogmatique, de commentaires des Écritures sacrées, de biographies de saints, de fondateurs de sectes et de supérieurs de monastères, quelques recueils de légendes et de contes populaires, et mêmes des romans non sans valeur au dire des Tibétains que nous sommes obligés de croire sur parole, aucun de ces ouvrages n'étant tombé jusqu'à présent entre les mains des traducteurs européens.

L'architecture n'occupe qu'un rang fort modeste, car temples, palais et maisons particulières se présentent tous également sous l'aspect d'édifices lourds et écrasés, qui ne diffèrent guère que par leurs proportions et le nombre de leurs étages, d'ailleurs peu nombreux. Le palais de Potala, cité comme une merveille, n'en a que quatre, les autres palais en ont rarement plus de deux, et les maisons particulières ne se composent d'ordinaire que d'un seul étage au-dessus du rez-de-chaussée. Les murs sont épais, construits en talus pour résister à la violence habituelle du vent, percés d'un petit nombre de fenêtres très étroites et basses et, faute de vitres, fermées par de simples volets pleins en bois. Seul le toit, disposé en corniche rompt un peu la monotonie. Ceux des temples affectent souvent le style chinois. Nulle part il n'existe de cheminées : on entretient le feu sur une dalle ou sur une aire de terre battue aménagée au milieu de la chambre principale et la fumée s'échappe par une ouverture pratiquée dans le plafond. Presque partout les escaliers sont remplacés par de simples troncs

d'arbres entaillés de marches assez élevées. L'art de l'architecte ne se donne guère carrière que dans la disposition et la décoration des poutres du toit et des colonnes des temples quelquefois artistement sculptées et toujours peintes de couleurs vives.

Mais c'est surtout dans la peinture et la sculpture qu'excellent les Tibétains, dont l'art s'est inspiré des deux écoles indienne et chinoise, avec une préférence marquée pour l'école indienne, tout en conservant un caractère qui leur est propre.

On peint à l'aquarelle sur soie, sur toile et sur papier, à fresque sur les murs des temples. Les belles peintures se font sur soie ou sur une toile enduite d'une pâte composée de farine de riz et de plâtre. Les dessins, de types et de proportions rigoureusement hiératiques, s'exécutent quelquefois directement sur le fond, au moyen d'un carreautage, et le plus souvent au moyen d'un poncif dont on repasse ensuite les traits à l'encre de Chine. Il est de règle, quand il s'agit de personnages, qu'on commence toujours par les yeux qui, aussitôt terminés, doivent être purifiés au moyen de prières et de formules d'exorcisme de peur que quelque démon ne vienne à en prendre possession ; c'est ce qui explique que tous les peintres sont des Lamas. Une fois le tableau terminé, on l'encadre de bandes de soie multicolores et on le fixe sur deux bâtons, ainsi que cela se fait chez nous pour les cartes, et afin de préserver les couleurs de l'altération que produiraient le jour ou la fumée, on le recouvre d'un voile de soie qui ne se relève que dans les circonstances solennelles.

La sculpture sur pierre ou sur bois n'existe pour ainsi dire pas au Tibet, probablement par pénurie de matériaux convenables ; par contre les statues et statuettes de bronze et de cuivre, voire même d'argent ou d'or, se rencontrent partout à profusion, de taille colossale ou hautes de quelques centimètres, et ici encore l'art tibétain a su se

donner un caractère particulier qui le distingue nettement de l'art chinois, bien qu'il s'en inspire souvent. Statues et statuettes sont en général fondues dans des moules exécutés d'après des modèles existant; quoique cependant les artistes tibétains connaissent les procédés techniques de grandissement et de réduction, et soient capables de produire des œuvres originales, même des portraits. La plupart du temps ils ne s'en donnent pas la peine. Quelquefois les grandes statues sont faites de plusieurs pièces, soit fondues soit exécutées au marteau et si habilement ajustées qu'il est impossible par l'examen le plus attentif de reconnaître les points de soudure.

La conclusion à tirer de cet exposé trop court et certainement incomplet de la vie sociale et religieuse de ce peuple étrange qui, au milieu de ses montagnes presque inaccessibles et sous un climat inclément, se complaît depuis des siècles dans un isolement volontaire, peut se résumer en quatre mots : « Le Lama est tout ». Il est tout, en effet, Pontife et roi, ministre, prêtre, astrologue, devin, sorcier, savant, professeur, médecin, architecte, peintre, sculpteur, littérateur, administrateur, magistrat, fonctionnaire, marchand, possesseur de toute la fortune du pays, et le peuple n'existe que pour l'entretenir et le servir.

N'est-ce point là, en vérité, le Paradis des Moines.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Austen (H. H. Godwin). — On the system employed in outlining the figures of deities and other religious drawings, as practised in Ladak, Zaskar, etc. (*Journal of the Asiat. Soc. of Bengal*, vol. XXXIII).

Barthélemy Saint-Hilaire. — Du Bouddhisme ; Paris, 1855.

— Le Bouddha et sa religion ; Paris, 1860.

Bergmann (B.). — Exposé des principaux dogmes tibétain-mongols (*Journal Asiatique*, 1823).

Bose (Kishen Kant). — Some account of the country of Bhutan (*Asiat. Researches*, vol. XV).

Burnouf (Eugène). — Introduction à l'histoire du Bouddhisme indien ; Paris, 1843.

— Sur la littérature du Tibet (*Journal Asiatique*, 1827).

Carte (W. E.). — Notices of amulets in use by the transhimalayan Boodhists (*Journ. of the As. Soc. of Bengal*, 1840).

Csoma de Körös (Alexandre). — Analyse du Kandjour et du Tandjour, recueils des livres sacrés du Tibet, traduit de l'anglais par Léon Feer (*Annales du Musée Guimet*, t. II).

— Abstracts of the contents of the Bstan-gyur (*Asiat. Researches*, vol. XX).

— Geographical Notice of Tibet (*Journ. of the As. Soc. of Bengal*, 1832).

— A Grammar of the Tibetan language ; Calcutta, 1834.

— A Dictionary Tibetan and English ; Calcutta, 1834.

Davis (**Samuel**). — Remarks on the religious and social institutions of the Bouteas, or inhabitants of Boutan (*Transac. of the Roy. As. Soc.*, vol. II).

Deniker (**J.**). — Voyage de M. Tsybikoff à Lhasa et au Tibet (*La Géogr.*, 1904).

Desgodins (**L'abbé**). — Hydrographie et orographie du Thibet.

— Le Bouddhisme thibétain (*Rev. des Rel.*, 1890).

— Les Lamaseries du Thibet (*Bull. de la Soc. de Géog. de Lyon*, t. III).

— La Mission du Thibet.

Dubeux (**L.**). — Boutan (*Univers pitt.*, t. XLIV).

Dutreuil de Rhins. — Asie Centrale. — Tibet et régions limitrophes; Paris, 1889.

— Mission scientifique dans la Haute-Asie; Paris, 1897.

Feer (**Léon**). — Fragments traduits du Kandjour (*Annales du Musée Guimet*, t. V).

— Mahā Karunā Puṇḍarika Sūtra. Composition des Écritures bouddhiques; Paris, 1865.

— Le Sūtra en 42 articles; Paris, 1868.

— Textes tirés du Kandjour; Paris, 1869.

— Le Bouddhisme extra-indien. Tibet et Indo-Chine (*Rev. de l'hist. des Rel.*, t. II).

— Le Tibet; Paris, 1888.

Foucaux (**Ph. E.**). — Histoire du Bouddha Çākyamouni, traduite du tibétain; Paris, 1868.

— Rgya tcher rol pa; 2 vol. in-4°, Paris, 1847-48.

Foucher (**A.**). — Étude sur l'Iconographie bouddhique de l'Inde, d'après des documents nouveaux; Paris, 1900.

— L'Art Gréco-bouddhique du Gandhāra; t. I, Paris, 1905.

Francke (**A. H.**). — A Ladakhi Bonpa hymnal (*Ind. Ant.*, vol. XXX, 1901).

Gabet. — Notice sur la prière bouddhique *Om Mani Padmé Houm* (*Journal. As.*, 1847).

Georgi (**A. A.**). — Alphabetum tibetanum. Missionum apostolicorum commodo editum; Rome, 1762.

Grenard (**F.**). — Le Tibet. Le pays et ses habitants (Paris, 1904).

Hodgson (**B. H.**). — Notice sur la langue, la littérature et la religion des Bouddhistes du Népal et du Bhot ou Tubet (*Nouv. Journ. As.*, 1830, t. VI).

Hodgson (**B. H.**). — Illustrations of the literature and religion of the Buddhists; Sérampore, 1841.

Huc (**Le P.**). — Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Tibet; 2 vol. Paris, 1857.

Iwanowsky (**J.**). — De la conquête du Tibet, par les Chinois (*Le Muséon*, 1884).

Klaproth (**J.**). — Description du Tubet, traduite du Chinois en russe par le moine Hyacynthe (*Nouv. Journ. As.*, 1829-1830, vol. IV et VI).

Koeppen (**C. F.**). — Die Lamaische Hierarchie und Kirche; Berlin, 1859.

Laufer (**Berthold**). — Ueber ein tibetisches Geschischtwerk der Bonpo (Toung-Pao, 1901).

Pander (**Eugen**). — Das Lamaische Panthéon; Berlin, 1889.

— Geschichte des Lamaismus; Berlin, 1889.

— Das Pantheon des Thchang-tscha Hutuktu; Berlin, 1890.

Penna di Billi (**Orazio della**). — Breve Notizia del regno del Thibet (*Nouv. Journ. As.*, 1834).

Raverty (**H. G.**). — Tibbat three hundred years ago (*La Géographie*, 1904).

Rémusat (**Abel**). — Aperçu d'un mémoire sur l'origine de la hiérarchie lamaïque (*Journ. As.*, t. IV.)

Rockhill (**W. W.**). — Le traité de l'Emancipation ou Prâtimoksha-Sûtra, traduit du tibétain (*Revue de l'hist. des rel.*, t. IX, 1884).

— Translation of two brief Buddhist Sûtras from the Tibetan (*Ind. Ant.*, 1883).

— The Land of the Lamas. Notes of a Journey through China, Mongolia and Tibet; New-York, 1891.

— Notes on the Ethnography of Tibet (*Journ. of the U. S. National Museum*, 1893).

Sarat Chandra Dâs. — Life and legend of Tsong-Khapa or Lo-ssang tag-pa (*Journ. of the As. Soc. of Bengal*, 1882).

— The Lamaic hierarchy of Tibet (*Journal of the Buddhist texts Society*, 1893).

— Tibet in the Middle-age (*Journ. of the As. Soc. of Bengal*, 1881).

— Tibetan Jails and criminal punishments (*Proceedings of the As. Soc. of Bengal*, 1894).

— Detached notices on the different Buddhist schools of Tibet (*J. As. Soc. of Bengal*, 1882).

— Life and legend of Nāgār-juna (*Journ. of the As. Soc. of Bengal*, 1882).

— The Lifes of the Pantchhen Rinpotchhe or Tasi-Lamas (*Journ. of the As. Soc. of Bengal*, 1882).

— Bodhi pathapradīpa, or Byang-Chub lam-gyi sgron-ma (*Journal of the Buddhist texts society*, 1893).

— A brief sketch of the Bonpa religion of Tibet (*Journal of the Buddhist texts Society*, 1893).

— The Tibetan chronological table « Re-huming » from the mss. original work Choos-joong jonsang (*Proceedings of the As. Soc. of Bengal*, 1886).

— Indian Pandits in Tibet (*Journal of the Buddhist texts Soc.*, 1893).

— Pon, The Bon religion of Tibet (*Journal of the As. Soc. of Bengal*, 1881).

Contributions on the religion, history, etc. of Tibet (*Journal of the As. Soc. of Bengal*, 1881-1882).

— Rise and progress of Buddhism in Tibet (*J. of the As. Soc. of Bengal*, 1882).

— Early history of Tibet (*J. of the As. Soc. of Bengal*, 1881).

— A brief account of Tibet from the Dsam-ling Gyeshe (*J. of the As. Soc. of Bengal*, vol. LVI).

Schiefner (Anton). — Tāranātha's Geschichte des Buddhismus in Indien, aus dem tibetischen übersetzt, (*Saint-Pétersbourg*, 1869).

Schlagintweit (Emile). — Le Bouddhisme au Tibet; traduit de l'anglais par L. de Milloué (*Annales du musée Guimet*, t. III).

— Die Berechnung der Lehre. Eine Streischrift zur Berichtigung der buddhistischen Chronologie, verfassen im Jahre 1591 von Suraçamatibhadra; Munich, 1896.

— Die Lebensbeschreibung von Padma Sambhava dem Begründer des Lamaismus, 747 n. Chr (2 fasc. in-4°, Munich, 1899-1903).

Tsybikoff (G. Ts.) — Lhasa and Central Tibet (*Annual Report of the Smithsonian Inst.*, 1903).

Turner (Samuel). — Ambassade au Thibet et au Boutan; 2 vol. in-8°, Paris, 1800.

Waddell (L.-A.). — The Buddhism of Tibet or Lamaism, with its mystic cults, symbolism and mythology, and its relation to Indian Buddhism; Londres, 1895.

— Buddha's secret, from a sixth Century pictorial commentary and Tibetan tradition (*Journal of the Royal As. Soc.*, 1896).

— Demonolatry in Sikhim Lamaism (*Indian Antiq.*, 1881).

— The refuge formula of the Lamas (*Ind. Ant.*, 1894).

Weber (Albr). — Ueber eine magische Gebetsformel aus Tibet; Berlin, 1884).

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE 1

CHAPITRE PREMIER. — *Le Pays*. — 1. Une Nation ermite. — 2. Explorateurs européens. — 3. Géographie physique. Aspect général du pays. Montagnes, fleuves, lacs, climat. — 4. Productions naturelles. Flore et faune. — 5. Géographie politique. Gouvernement. Administration. Justice 1

CHAPITRE II. — *Le Peuple*. — 1. Population. — 2. Caractère. Mœurs. Usages. — 3. Mariage. Polyandrie et Polygamie. — 4. Naissances. Funérailles. — 5. Habitation. Alimentation. Costume 46

CHAPITRE III. — *Éducation*. — 1. Instruction. — 2. Langue. — 3. Écriture. — 4. Imprimerie 103

CHAPITRE IV. — *Métiers*. — 1. Agriculture. — 2. Industrie. — 3. Commerce 118

CHAPITRE V. — *Histoire*. — 1. Histoire ancienne. — 2. Histoire moderne 138

CHAPITRE VI. — *La Religion*. — 1. *Bon*, religion primitive des Tibétains. — 2. Introduction du bouddhisme au Tibet. — 3. Le Lamaïsme. Sectes bouddhiques tibétaines. — 4. Réforme de Tsong-Khapa 153

CHAPITRE VII. — *Panthéon tibétain*. — 1. Classement des divinités tibétaines. — 2. Sangs-rgyas, Bouddhas. — 3. Yi-dam, dieux tutélaires. — 4. Byang-c'ub-sems-dpah, Boddhisattvas. — 5. Lamas. Saints. — 6. Dâkknîs, déesses tutélaires. — 7. C'os skyong ou Drag-çeds, dieux protecteurs de la Loi. — 8. Yul-lha, dieux terrestres. — 9. Sa-bdag, dieux locaux. — 10. Démons 194

CHAPITRE VIII. — *Le Clergé*. — 1. Les Lamas et leur hiérarchie. — 2. Admission dans l'Ordre. — 3. Initiation. — 4. Ordination. — 5. Études supérieures qui confèrent le titre de Lama. — 6. Lamas incarnés ou Bouddhas vivants. Le Dalaï-Lama et le Pontch'en Rinpotch'é. — 7. Vie et devoirs des Lamas. — 8. Les religieuses 220

CHAPITRE IX. — *Le Culte.* — 1. Nature et objets du culte lamaïque. Offrandes et prières. — 2. Images sacrées et symboles. — 3. Ustensiles du culte. Instruments de musique. — 4. Cérémonies et fêtes. — 5. Baptêmes. Mariages. Funérailles. — 6. Culte populaire. Divination 241
CHAPITRE X. — *Monuments.* — 1. Monastères et temples. — 2. Monuments religieux. — 3. Sciences et arts 279
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 297

Le Puy-en-Velay. — Imp. Peyriller, Rouchon et Gamon.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ANNALES

DU

MUSÉE GUIMET

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES

TOME TREIZIÈME

LE THÉATRE AU JAPON

CHALON-S-SAÔNE, IMPR. FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

ALEXANDRE BÉNAZET

LE THÉATRE AU JAPON

SES RAPPORTS AVEC LES CULTES LOCAUX

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1901

A Monsieur

Michel REVON

ANCIEN PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE DROIT DE TŌKIŌ

ANCIEN CONSEILLER LÉGISTE DU GOUVERNEMENT JAPONAIS

CHARGÉ DE COURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

LE THÉATRE AU JAPON

INTRODUCTION

Une loi générale de l'esprit humain attribue la naissance des arts et des littératures à la puissance créatrice des religions. Dès que l'homme s'est essayé à penser, l'idée religieuse a surgi. Les premières images des sculptures antiques expriment les conceptions des théogonies élémentaires, comme les poésies des temps primitifs célèbrent la majesté et chantent les louanges des dieux. La notion du divin, tel est le caractère commun aux ouvrages de la littérature et de la plastique anciennes. Les artistes et les poètes, animés d'un souffle surnaturel, semblent obéir à une pensée unique et suprême : l'idée de la divinité s'impose à leur inspiration, car l'être humain ne saurait être remué profondément sans se sentir atteint dans son sens religieux.

C'est pourquoi la littérature de tous les peuples reste unie à la religion par des liens étroits. Les poèmes d'Orphée, d'Hésiode et d'Homère nous font pénétrer plus avant dans

la connaissance de l'ancien culte grec, de ses dogmes et de ses rites, que tous les ouvrages des mythologues. Dans l'Inde, les récits épiques du Mahābhārata et du Rāmāyana sont les véritables sources de la science liturgique. La religion, disait Fénelon, « a consacré la poésie à son usage dès l'origine du genre humain », parce que la religion répond aux aspirations les plus profondes de l'âme.

C'est surtout le théâtre qui a servi d'auxiliaire aux cultes et d'interprète aux dogmes. L'art dramatique, à ses débuts, tira sa substance et sa chaleur des cérémonies religieuses ; il emprunta aux liturgies solennelles le caractère scénique qui fit du drame un admirable instrument d'édification ; il enseigna aux fidèles le pouvoir des dieux, la sainteté des lois. La tragédie grecque, dit M. Croiset, est « une des formes du culte public ». Et en effet, l'union originelle de la religion et du théâtre est conforme aux règles universelles de l'histoire littéraire.

Les peuples asiatiques n'ont pas échappé à la loi générale qui fit du théâtre, à Athènes, une institution religieuse, autant que politique, de la cité. Dans l'Inde, en Perse, en Chine, au Japon, l'art de la scène s'est formé et a grandi dans les cérémonies du culte. L'étude du théâtre japonais, surtout, est inséparable de l'histoire religieuse. Au « Pays du Soleil Levant », si pieusement attaché aux traditions les plus lointaines, le souvenir de l'origine liturgique du drame s'est maintenu, à travers les siècles, avec une singulière persistance. Les peuples de l'Europe, au contraire, ont de bonne heure libéré leur scène de la tutelle ecclésiastique. Chez nous, le théâtre n'est-il pas le fils abandonné, ou peut-être le fils ingrat de l'Église? Aussitôt qu'il a pris conscience de ses forces, il s'est appliqué à traduire, non plus des symboles divins, mais des passions humaines.

Il a délaissé très tôt les miracles, les mystères et les moralités, ces jeux merveilleux d'une enfance qui s'écoula dévotement à l'ombre des cloîtres et des basiliques; il s'est affranchi rapidement de la tyrannie religieuse. La tragédie française, en effet, succède au drame chrétien sans lui rien emprunter; elle doit tout au génie souple et lumineux des écrivains de la Grèce et de Rome. De même, l'art de la Renaissance a retrouvé dans l'antiquité hellénique le secret de la vie, qui avait disparu des raides et sèches figures de l'imagerie scolastique. La civilisation grecque, voilà le fait capital qui nous sépare des peuples asiatiques. C'est elle qui émancipa notre esthétique, enfermée au moyen âge dans des limites étroites et arbitraires; c'est elle qui a libéré notre littérature théâtrale de la forme hiératique.

Mais l'Extrême-Orient n'a point connu de révolution comparable à la Renaissance. Les bouddhistes coréens et chinois, à la vérité, apportèrent une civilisation nouvelle au Japon. Mais sa vie intellectuelle a suivi son cours naturel, sans déviation sensible ni renoncement essentiel à son génie original. Sa littérature, née spontanément, si elle n'a pas grandi pure de tout mélange, s'est néanmoins épanouie sans contrainte. La poésie nationale, surtout, a opposé à la conquête chinoise une invincible résistance linguistique et esthétique : car c'est précisément la marque de l'esprit japonais de s'être assimilé les civilisations étrangères sans rien perdre de sa culture native. Les influences successives de la Corée, de la Chine et de l'Europe ont pu enrichir de notions nouvelles la race la plus souple qui fut jamais; elle n'a pas modifié profondément l'évolution normale de son âme héréditaire. Nisard aimait à dire que « ce qu'il y a en tout temps de plus vivant dans le présent, c'est le passé ». Rien n'est plus vrai pour le Japon, pour cette « terre des

dieux » qui n'a jamais été conquise, et qui est gouvernée, — depuis vingt-six siècles, — par la prodigieuse lignée d'empereurs qui se nomme elle-même « la dynastie ininterrompue dans l'éternité des âges ».

Le peuple japonais, presque absolument isolé dans son archipel mystérieux, a pu garder et développer son individualité, à l'abri de la pénétration des races étrangères; et c'est pourquoi, dit M. Revon, « l'histoire du Japon nous montre un grand peuple en marche, une nation qu'on peut suivre dans son progrès normal, depuis ses premiers pas jusqu'à ses dernières conquêtes, à travers toutes les phases d'un avancement continu ». En aucun pays la persistance de la tradition ne se révèle plus nettement. La littérature du Nipon reflète fidèlement une race qui vit sur son antiquité, et qui, — malgré les apparences, — cherche toujours dans le passé des enseignements pour l'avenir. Elle a ce mérite exceptionnel, infiniment précieux pour l'historien, de dérouler devant nous l'évolution régulière et libre des genres littéraires. Elle en dessine la courbe par sa propre histoire. Elle est l'image véritable d'une vie mentale qui éclaire et dirige nos contemporains. C'est ainsi qu'une étude d'ensemble du théâtre japonais nous découvre en raccourci l'histoire générale du genre scénique, et vérifie les lois qui président à son développement chez tous les peuples. Car le drame japonais nous apparaît comme un organisme qui s'est développé spontanément, par sa seule force intime, et qui garde, sous les formes transitoires des œuvres, son existence propre et continue. Il offre au critique un ensemble complet par lui-même, dont l'analyse découvrira l'évolution nécessaire, plus ou moins modifiée par le mouvement des idées, par le progrès social, par le contact des races étrangères.

On verra que l'art dramatique national a conservé ses caractères essentiels, constitutifs. Hiératique à l'origine, comme les autres arts du Japon, il est resté hiératique; c'est le drame sacré ou *nô*. A la vérité, un système romantique et populaire s'est formé au XVIIe siècle sous le nom de *shibaï*: c'est le drame profane. Mais l'antique théâtre religieux vit toujours, scrupuleusement conservé par la piété des lettrés. De véritables mystères sont représentés encore aujourd'hui dans les fêtes traditionnelles ou *matzouri*, qui contiennent sans doute les origines lointaines du théâtre. Tous ces genres ont visiblement conservé le caractère liturgique de leur origine. Et si, dans les littératures classiques, le nom de saint Grégoire de Nazianze, à la fois évêque et auteur dramatique, est symbolique de l'union du théâtre et du culte, les lettrés japonais attestent aussi que leur drame et leurs religions collaborent depuis des siècles et se prêtent un mutuel secours:

... alterius sic
Altera poscit opem res, et conjurat amice.

PREMIÈRE PARTIE

MATZOURI
et
MYSTÈRES

I

La Religion
et les
Spectacles populaires

Tous les peuples ont connu, à l'origine, l'usage de processions religieuses, mêlées de divertissements, de danses, de pantomimes et parfois de chants dialogués. Les cultes les plus divers ont rehaussé la célébration de leurs fêtes par le déploiement scénique de ces théories, pompes et bacchanales, qui sont représentées sur le fronton des temples de la Grèce ou complaisamment décrites par les poètes de l'Inde ancienne. Dans ces spectacles primitifs se développa le goût naturel des hommes pour la mise en scène, la musique, la fiction dramatique. Les cérémonies de toutes les religions, souvent grandioses, toujours émouvantes, renferment, comme en puissance, les germes de l'art théâtral.

Sans parler de la tragédie grecque, issue du dithyrambe bachique, « il est certain que, dans plusieurs sanctuaires helléniques, le culte local a donné lieu, dès la plus haute antiquité, à des représentations sacrées, dont on ne saurait

contester le caractère dramatique(1) ». En Perse, les fêtes du Moharrem, qui commémorent le martyre de la famille d'Ali, ont donné naissance au drame national. Une représentation contemporaine, sur la scène persane, se présente, dans son ensemble, comme un acte religieux : elle s'ouvre et se termine par des prières, et son caractère apologétique est si évident, que le dogme s'y déploie largement, au détriment de l'action. La *Mort du Prophète* contient, sous une forme mystique, des conseils sur le sacrifice nécessaire de la vie et sur la soumission indispensable à la volonté céleste(2). M. Montet a observé que l'influence du culte sur le drame persan se manifeste, presque sous nos yeux, par l'apparition simultanée du babisme et d'un nouveau genre dramatique : une révolution religieuse s'accompagne d'une révolution théâtrale (3).

Comme l'islamisme schiite de la Perse, — religion sémitique, hostile par essence aux représentations dramatiques, — le krischnaïsme enfanta le théâtre indien. Mais le culte de Krischna rappelait ceux de l'Occident, « tout d'enthousiasme et d'imagination, ardent de foi et de passion, épris de musique, de chant et de danse(4) ». Le krischnaïsme devait, au moyen âge, ranimer le genre épuisé, et de nos jours,

1. A. et M. Croiset, *Histoire de la Littérature grecque*, Paris, 1891, t. III, p. 24.

2. Voir A. Chodzko, *Théâtre persan traduit*, Paris (Leroux, éd.).

3. « Les cantiques chantés pendant les dix premiers jours du Moharrem, tel était le terrain, vierge de toute action dramatique, d'où la tragédie allait sortir. Peu d'années après, on avait déjà diminué le nombre des cantiques pour intercaler des récits... puis on fit comparaître les martyrs qui venaient raconter eux-mêmes leurs souffrances ; dès lors les acteurs s'emparaient de la scène. » Édouard Montet : *La religion et le théâtre en Perse* (*Revue de l'histoire des religions*, t. XIX, pp. 277-290).

4. Sylvain Lévi, *Le Théâtre indien*, Paris, 1890, p. 316.

grâce à sa puissante vitalité, susciter un drame nouveau. Il n'est point surprenant, d'ailleurs, que l'Inde « ait eu, qu'elle ait encore des spectacles religieux qui lui appartiennent en propre »(1). Les Hindous n'attribuent-ils pas à l'auguste Brahma en personne l'invention de leur art dramatique, et les sûtras des Pâçupatas, secte civaïte, ne prescrivent-ils pas le chant et la danse comme deux des six offrandes régulières dues au Seigneur(2)? Au reste, le drame lui-même a pris naissance dans les hymnes védiques, qui sont parfois une sorte de spectacle dramatique(3), et Michelet a signalé dans la grande épopée religieuse, dans le *Rāmāyana*, un premier crayon du « brahme gourmand, bouffon de cour, qui sera plus tard dans le théâtre indien(4) ». A l'exemple du brahmanisme, le bouddhisme a encouragé le théâtre, lui a fourni des sujets et en a tiré parti pour l'édification du peuple. Les livres sacrés attribuaient d'ailleurs au Bouddha la connaissance des arts de la scène, et le Lalita Vistara appelle le sage de Kapilavastou, « le spectateur qui est entré voir la pièce de la grande Loi ». L'Inde aurait même possédé ses confrères de la Passion, car l'abbé Dubois mentionne, dans ses *Mœurs des peuples de l'Inde*, une troupe de comédiens qui parcouraient le Dekan en jouant les dix avatars. Actuellement, les monastères du Tibet ont consacré l'usage de représenter, deux fois par an, aux fêtes du printemps et de

1. E. Senart, *Le Théâtre indien* (*Revue des Deux-Mondes*, 1891).

2. S. Lévi, *La religion et les spectacles*, dans le *Théâtre indien*, *op. cit.*, p. 318.

3. Avant les travaux de Weber, Windisch, etc., le tour scénique de l'hymne, I, 165, frappait déjà Max Muller (*Transl. of the Rg-Veda*, vol. I, p. 173).

4. *La Bible de l'humanité*, Paris, 1885, p. 57.

l'automne, de véritables mystères. Ces pieux spectacles se retrouvent en Birmanie et à Ceylan.

Il en est de même en Chine. Les fêtes des dieux, suivant M. de Groot, sont accompagnées de processions avec tous les accessoires, bannières, lanternes, musique, parades populaires, et de représentations dramatiques (1). Les pièces de théâtre sont jouées dans les *yamenn* des mandarins, mais souvent aussi dans l'avant-cour des temples (2). Pour célébrer dignement la grande fête alimentaire des morts, « le jeu des acteurs est considéré par bien des personnes comme presque aussi indispensable que la présence des ministres du culte (3) ». Ainsi que dans l'Inde, la religion chinoise a établi sa domination sur le théâtre, « sous couleur d'améliorer les mœurs ». Une représentation est un acte de piété, destiné à divertir ou à apaiser les divinités, et qui comprend une série d'actes et de rites religieux. Les corporations, dit M. Courant, « font jouer la comédie à l'occasion de leur fête patronale; les villages font vœu d'engager une troupe d'acteurs, pour remercier les dieux d'avoir chassé les sauterelles, détourné une inondation, accordé une bonne récolte... Il y a double avantage à ces fêtes : le peuple s'amuse et les dieux sont satisfaits (4) ». Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir Deguignes déclarer que les pagodes servaient souvent de salles de spectacle (5), et Tcheng-Ki-Tong attester que le

1. J.-J.-M. de Groot, *La religion populaire des Chinois*, traduit du hollandais par C.-G. Chavannes (*Annales du Musée Guimet*, XI et XII, 1886).

2. Voir Maurice Courant, *Le Théâtre en Chine* (*Revue de Paris*, 1900, n° 10, p. 335).

3. De Groot, *op. cit.*, p. 347.

4. Courant, *op. cit.*, p. 336.

5. *Voyage à Pékin*, t. II, p. 322.

bouddhisme et le taoïsme ont fourni aux auteurs comiques des situations burlesques (1). La satire de la transmigration, en particulier, est une source inépuisable d'amusantes fictions (2). Observons toutefois que Bazin, dont le témoignage relativement ancien n'est cependant pas à dédaigner, ne semble pas admettre l'existence du drame liturgique en Chine; mais il reconnaît que la danse, à n'en pas douter, faisait originairement partie du culte (3), et que les rites tiennent une place prépondérante dans les compositions dramatiques. « La moralité des sujets, dit-il, consiste dans la flétrissure de tout ce qui est contraire, dans l'exaltation de tout ce qui est conforme aux rites (4). » C'est pourquoi, si profane qu'apparaisse souvent l'esprit de certaines représentations, elles n'en sont pas moins le produit d'une intention morale et édifiante. La religion populaire s'accommode volontiers des divertissements profanes, « et le bouddhisme chinois, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, s'est sensiblement écarté de la rigueur des préceptes (5) ». Fréquemment les personnages invoquent des apophthegmes de Confucius, des maximes bouddhiques et des proverbes de Lao-Tseu. Certaines pièces contiennent de véritables prédications. Dans *Hoang-liang-mong* (le Songe du millet jaune), on assiste au sommeil de Liou-Thong-Ping, qui hésite depuis longtemps à devenir taoïste. Les aventures qui lui arrivent

1. *Le Théâtre des Chinois*, p. 128, sqq. (dans *Les Chinois peints par eux-mêmes*, Paris, 1886).

2. Une des situations qui ont fréquemment séduit les auteurs est « celle du mari qui a transmigré et qui revient constater, après son décès, combien de temps a duré le deuil de sa veuve » (Tcheng-Ki-Tong, *op. cit.*, p. 140.

3. Bazin aîné, *Théâtre chinois* (Introduction).

4. *Tchao-mei-hiang* (les Intrigues d'une soubrette), préface, p. xiv.

5. Courant, *op. cit.*, p. 335.

en rêve le décident, et il se réveille après un sommeil de dix-huit années en disant: « La vie n'est qu'un songe, maître, je suis converti au taô (1). » D'autres œuvres, qui mériteraient le nom de « féeries », sont empruntées aux légendes des dieux. On y voit apparaître des génies, comme dans le *Pipaki*, où le *Singe blanc de la montagne du Sud* et le *Tigre noir de la prison du Nord* construisent en un instant une pyramide funéraire (2).

La musique qui accompagne ces pièces, dont la fable et le style sont infiniment peu variables, fut enseignée aux hommes, suivant une légende vénérée, par l'empereur saint, *Fou-Hi*, environ 3.300 ans avant notre ère (3).

De nos jours, les Chinois représentent des pièces analogues « à ces mystères de la Passion, à ces moralités du moyen âge qui se jouent encore dans les représentations décennales d'Oberammergau (4) ».

Tel est le sujet de Mâudgalyâyana, d'origine indienne, qui se retrouve au Japon et dans tous les pays bouddhiques :

Le jeune Mâudgalyâyana appartient à une famille rigoureusement soumise aux observances religieuses et pratiquant la scrupuleuse abstention de nourriture animale. « Ne tue rien de ce qui a vie, » dit le premier des commandements bouddhiques. Or, la mère de Mâudgalyâyana tombe gravement malade, et bientôt son fils apprend qu'elle est fata-

1. Voir Du Méril, *Histoire de la Comédie*, p. 159.

2. Le *Pipaki* ou l'*Histoire du luth*, par M. Léon Charpentier, dans *La Revue* du 15 avril 1901, p. 176.

3. Tcheng-Ki-Tong, *op. cit.*, p. 116. Le même auteur fait observer que les plus anciens monuments de la littérature chinoise sont en vers, et ajoute que le mot « vers » 言寺 se compose de deux caractères qui signifient, l'un *parole*, l'autre *temple*. Les paroles du temple, tel est donc le sens primitif du mot *poésie*.

4. De Groot, *op. cit.*, p. 418.

lement condamnée si elle ne consent à enfreindre la loi divine : elle ne peut être sauvée que par un régime comportant l'usage de la viande. Offenser le Bouddha ou mourir, tels sont les deux termes du problème psychologique qui s'impose aux perplexités de Mâudgalyâyana. Il consulte un sorcier sur ce douloureux cas de conscience. Jamais sa mère ne consentira à violer les commandements du Bouddha, et pourtant il faut la sauver ! Le sorcier, ému par les larmes d'un si bon fils, lui donne la recette magique d'un plat de viande qui prendra, aux yeux de la mourante, l'aspect d'un plat de lentilles. Au risque d'encourir la vengeance céleste, le jeune homme présente à sa mère le miraculeux aliment. Elle mange, mais aussitôt des démons surgissent et l'emportent.

Inconsolable de savoir sa mère en enfer, Mâudgalyâyana s'impose d'effroyables austérités pour expier sa faute. Sa vie s'écoule dans les macérations et les remords. Il ne peut trouver le sommeil. Une nuit, l'ombre lamentable de sa mère se présente à ses regards et lui décrit les tourments qu'elle endure. Il veut se donner la mort, et ne retrouve quelque repos qu'après avoir obtenu la permission de remplacer sa mère dans le séjour infernal. Il traverse donc tous les cercles de l'enfer bouddhique, qui se déroule devant les spectateurs avec ses supplices inusités, ses tortures raffinées, avec toute la géhenne démoniaque. Enfin Çakya-Mouni lui-même, touché par la piété filiale et les supplications du jeune saint, lui enseigne le précepte de l'Oulamba : « Les forces réunies du clergé peuvent seules sauver un mort de l'enfer. » Puis il lui fait remise de ses péchés et conduit sa mère au séjour des bienheureux (1).

1. « On retrouve au Japon, écrit M. Revon, l'histoire de cet humble

Devant le bas peuple, qui goûte le comique jusque dans l'horreur, la légende de Mâudgalyâyana tourne à la farce triviale et bouffonne : Deux individus déguisés, l'un en singe, l'autre en cochon, suivent partout le saint, et accommodant leur voix à leur étrange rôle, font la jubilation d'un auditoire cynique et grossier. Une légende rapporte, en effet, que Mâudgalyâyana rencontra, sur le chemin de l'enfer, deux de ces animaux qui, touchés de son respect pour la chair de leurs congénères, s'attachèrent à ses pas comme des apôtres fidèles.

La comparaison de ce mystère avec les représentations populaires de notre moyen âge nous aide à retrouver dans ces œuvres, diverses d'inspiration et de caractère, les traits communs qui leur assignent une place déterminée dans l'histoire littéraire. Elles ne sont évidemment pas le caprice fortuit des imaginations, mais l'œuvre logique et nécessaire de l'esprit humain à une certaine phase de son développement.

religieux, qui, par sa ferveur, obtint la grâce d'aller chercher sa mère au plus profond des enfers » (Michel Revon, *Hoksaï*, Paris, 1898, p. 228).

II

Les Matzouri (1) au Japon

Le goût dramatique du peuple, au Japon comme ailleurs, a pris naissance et s'est fortifié dans les fêtes de la religion nationale. Il a trouvé son aliment le plus substantiel dans les réjouissances ou *matzouri* qui accompagnaient, dès la plus haute antiquité, les cérémonies du culte *shinntô* (2). Le mot *matzouri* qui, suivant Fissher, signifie *fête anniversaire*, s'applique aussi aux offrandes faites à un dieu ou *kami ;* il désigne « le jubilé solennel que l'on célèbre avec des réjouissances extraordinaires, des processions, des danses, des pièces dramatiques et autres spectacles publics en l'honneur et pour le divertissement du dieu tutélaire de la ville (3) ».

1. Dans la transcription des mots japonais, nous abandonnons le système habituel, qui consiste à représenter les sons japonais par des voyelles prononcées comme en italien et des consonnes prononcées comme en anglais. Nous adoptons une orthographe représentant aussi exactement que possible les sons japonais suivant les usages de la prononciation française (*œ* se prononçant *ou*).

2. Avant l'introduction du bouddhisme (552 de notre ère), la religion nationale n'avait pas de nom particulier. Le mot chinois *shinntô* (la Voie des dieux), fut adopté au VIe siècle, pour distinguer l'ancienne religion de la nouvelle (*Boutsdô*, la Voie du Bouddha). Le shinntoïsme, dont la mythologie est pleine d'obscurités, enseigne une morale fort simple. L'adoration des dieux, le culte des ancêtres, l'amour de la patrie, tels sont, suivant M. Tomii, les principaux devoirs à remplir (Voir le Mémoire de M. A. Tomii, dans les *Annales du Musée Guimet*, t. X, pp. 310-322). Le shinntoïsme est redevenu, depuis la restauration de 1868, la religion officielle du Japon.

3. Engelbert Kæmpfer, *Histoire naturelle, civile et ecclésiastique*

Ce n'est point que le rituel shinntoïste comporte, comme notre drame chrétien, une succession de tableaux scéniques, une sorte d'illustration populaire qui figure toute la suite de l'histoire religieuse. En réalité, les *matzouri* naquirent dans les jeux irréfléchis qui, comme en Grèce, terminaient les semailles ou la moisson, dans les spectacles grossiers, dans les scènes d'histrions et de bateleurs qui égayaient les journées consacrées au repos et aux dieux. Suivant Klaproth, les anciens Japonais, dans la fête *Kiokou sou no nen*, « s'assemblaient au bord d'une rivière pour s'y divertir et boire du vin (1) ». Ces réjouissances instinctives contiennent les germes épars et lointains du genre dramatique.

Les origines des *matzouri* ne nous apparaissent pas clairement, et nous sommes singulièrement dénués de renseignements sur l'époque antérieure au VIe siècle. Les témoignages sont infiniment rares, peu précis, parfois suspects, avec une tendance marquée à reculer dans l'antiquité les événements historiques. Le *Koziki*, rédigé en 712, sous la dictée d'une vieille femme, *Hiyeda no Aré*, est le plus ancien document d'une authenticité certaine. Il nous fait connaître surtout les traditions mythologiques. Un autre document positif, le *Nihonghi*, qui date de l'année 720, a copié trop servilement les annales chinoises pour mériter créance absolue (2). Bien qu'il affecte d'indiquer les dates précises, jusqu'au mois et au jour, et prétende remonter au VIIe siècle avant notre ère, il n'en adopte pas moins une chronologie fantaisiste (3). Il est vrai que nous avons un

du Japon, t. II, livre IV, p. 143. La Haye, 1732 (traduction française sur la version anglaise de Scheuchzer).

1. Titsingh, *Cérémonies du Japon*, p. 30.

2. Nihonghi, ou *Nihon-sho-ki*, ou *Yamato-boumi*, chroniques du Japon (v. trad. Aston, 2 vol. Londres, 1896. Trübner, éd.).

3. Le calendrier chinois, qui était encore récemment en vigueur, n'a

instrument de contrôle dans l'encyclopédie du Chinois Ma-Touan-Lin, qui a littéralement transcrit des documents authentiques (1). Toutefois, la date des événements antérieurs à l'an 700 est toujours contestable, et d'ailleurs il semble bien que l'écriture ne fut connue des Japonais que vers l'an 405. Jusqu'à cette date, les pièces de vers, les traditions shinntoïstes, l'histoire des familles japonaises ne purent se transmettre que par la tradition orale.

D'autre part, les lacunes des chroniques et la pénurie d'études historiques sur le Japon primitif ne nous permettent point de suivre de près le développement des *matzouri*. C'est à peine si nous entrevoyons dans le passé un ensemble de fêtes et de coutumes qui forment un premier embryon de création dramatique.

Kaempfer affirme que le premier *matzouri* fut célébré à Nara, la quatrième année du règne de Temmou-Tenno, en 676 (2). Titsingh, dans ses *Annales des daïri*, confirme l'opinion de Kaempfer : « Sous le règne de Zio-Mei (629-641), commença l'usage de régaler les prêtres dans le palais impérial; on nomme ces fêtes *Zaï* ou *Foki*. L'empereur Temmou donna, le premier mois de chaque année, des fêtes auxquelles des hommes et des femmes chantaient et dansaient dans l'intérieur du palais (3). » Au reste, la musique

été introduit au Japon qu'en 602. Jusque-là, la chronologie japonaise n'a aucun caractère de certitude. En 1873, le calendrier grégorien a été substitué à l'ancien calendrier lunaire.

1. C'est l'encyclopédie *Wen-hien-tong-kaô* (348 khiou-an), *examen général des écrits et des sages*.

2. Kaempfer, *op. cit.* (éd. de 1749), livre Ier, p. 148.

3. *Annales des daïri*, pp. 43 et 51. Le mot *daïri* signifie palais royal, et, par extension, l'empereur lui-même. Il a été employé par Klaproth pour désigner les empereurs, depuis Zimmou jusqu'à Yoritomo. C'est par la même figure de langage que les Turcs donnent à leur gouvernement

et la danse étaient en honneur à la cour dès le Ve siècle. On lit dans le Nihonghi que l'empereur, en 418, jouant du luth, l'impératrice se leva et dansa (1). Ce qui est certain, c'est que ces divertissements prirent au VIIIe siècle un caractère public et officiel. Encore aujourd'hui, les *matzouri* de la cour impériale sont de véritables solennités patriotiques et nationales. Tel est le *matzouri* consacré au fondateur de la dynastie mikadonale, à Zimmou. D'autres *matzouri* ont un caractère professionnel, comparable, dit M. Bousquet, aux fêtes que nos anciens corps de métiers célébraient en l'honneur de leur patron (2). Ces réjouissances se multiplièrent beaucoup à l'époque des désordres et des brigandages qui signalèrent la domination des Foudjiwara, la formation du régime féodal avec ses guerres sans cesse renaissantes, les luttes épiques des Taïra et des Minamoto, la rivalité sanglante des cours du Nord et du Midi, des Ashikaga et de Nobounaga. Par une contradiction bien humaine, au temps des discordes meurtrières et interminables qui attristèrent le moyen âge japonais, quand le sang avait largement coulé et que vainqueurs et vaincus faisaient trêve, le souvenir des dangers affrontés et l'incertitude du lendemain stimulèrent le goût populaire pour les plaisirs des *matzouri*. Titsingh

le nom de Sublime-Porte, d'après la grande porte du sérail de Constantinople. Le mot *mikado* lui-même signifie littéralement Sublime-Porte (御門).

1. *Nihonghi*, trad. Aston, 2 vol., supplément aux *Transactions and Proceedings of the Japan Society*, Londres (1896). Le docteur Florenz est aussi l'auteur d'une traduction allemande, et M. de Rosny en a expliqué quelques extraits (*Histoire des dynasties divines*, Paris, 1884, Leroux, éd.).

2. G. Bousquet, *Le Japon de nos jours*, t. I, p. 78, Paris, 1877. Les corporations chinoises font aussi jouer la comédie à l'occasion de leur fête patronale (Maurice Courant, *op. cit.*, p. 335).

a relevé dans ses *Annales des daïri* la date et le détail des fêtes de ce genre qui furent célébrées devant les empereurs, représentants suprêmes de la religion nationale (1).

Au XVIIe siècle, ces divertissements étaient tellement entrés dans les mœurs, qu'ils furent permis aux Hollandais reclus dans l'ilot de Décima entre 1638 et 1854. Langlès et Lamarck signalent que les missionnaires jésuites tirèrent habilement parti du goût des Japonais pour les spectacles religieux : au temps des premiers Tokougawa, les Pères firent représenter plusieurs fois la naissance de Jésus dans leur église de Nagaçaki par leurs néophytes et les étudiants de leur collège (2).

Les Japonais, d'ailleurs, ont toujours pensé que les dieux voient d'un œil favorable leurs adorateurs se livrer à d'innocents plaisirs. Le meilleur moyen de se concilier leur protection ne consiste pas à les importuner par des supplications et des lamentations incessantes, mais plutôt à leur donner des fêtes, à se divertir en leur présence, à témoigner la plus profonde confiance dans leur bonté infinie. Kaempfer observe que ces jours de fête sont appelés *Rebi*, jours de visites, parce qu'ils sont consacrés aux festins, aux noces, aux audiences, et en général à toutes les réjouissances tant publiques que particulières, « à cause que les Japonais

1. *Nipon ô daï itsi ran*, ou *Annales des empereurs du Japon*, traduites par Isaac Titsingh. Londres, 1834. Nous lisons dans cet ouvrage qu'au printemps de 1259, une maladie contagieuse ravagea l'Empire. « Le troisième mois, *Daï gou in*, mère du daïri, ayant fait placer des fleurs devant le temple de *Saï yen si*... le daïri y alla le lendemain pour jouer sur l'espèce de violon appelé *biwa* » (p. 251).

2. *Extraits des voyages de* THUNBERG, p. 279, note. Paris, 1796. Voir aussi *Relacion anual de las cosas que han hecho los Padres de la Comp. de J. en la India oriental y Japon* (en 1600 et 1601), traducida par P. A. Colaço, en Valodid (1604), p. 224.

s'imaginent que les dieux se plaisent infiniment à voir prendre aux hommes des plaisirs et des divertissements (1) ». Le sectateur du *shinntô*, si volontiers sceptique, en effet, ne croit guère à l'efficacité de la prière. Les dieux connaissent le fond des âmes. « Au milieu de leurs temples est ordinairement placé un grand miroir de métal fondu et poli, pour indiquer aux hommes que les dieux découvrent les souillures cachées de leur cœur, aussi distinctement qu'eux-mêmes aperçoivent dans ce miroir les taches de leur visage (2).

Nous possédons la description détaillée des *matzouri* qui furent célébrés au XVIIe siècle dans la ville de Nagaçaki, seul port ouvert aux étrangers, à condition qu'ils fussent Hollandais ou Chinois, depuis 1638 jusqu'à 1854 (3).

Le véridique Kaempfer signale que « cet acte de religion ne consiste pas à prêcher, à faire des prières, ou à aller aux temples, mais en des processions dans les principales rues de la ville, et en de beaux spectacles publics représentés dans une grande place bâtie exprès... (4) » Le temple de

1. *Histoire du Japon*, éd. de 1732, p. 22 du livre III. Il est bon de remarquer que le consciencieux ouvrage de Kaempfer, dont la première traduction en français date de 1732, se rapporte au séjour que l'auteur fit au Japon en 1691 et 1692. Ses *Amœnitates exoticæ* parurent en 1712.

2. Thunberg, *op cit.*, p. 162.

3. L'îlot de Decima, où furent confinés les commerçants hollandais n'est qu'un quartier de Nagaçaki. Siebold, qui n'a pas fait moins de trois séjours au Japon, écrit que « cette ville a plusieurs théâtres, un grand nombre de maisons de thé et d'autres lieux publics fréquentés par une foule de danseuses et de musiciennes » (*Voyage au Japon*, 1826-1830, p. 310). Jusqu'au traité de 1854, qui ouvrit aux Américains les ports de Shimoda et de Hakodaté, c'est seulement à Nagaçaki que les Européens ont pu étudier l'art scénique des Japonais.

4. Cf. les cérémonies des Panathénées et la fête des Anthestéries à Athènes (V. Lenormant, *la Grande-Grèce*, t. II, p.202.)

PLANCHE I. — THÉATRE EN PLEIN AIR, PAR TOYOHAROU

(*Coll. Bevon*)

bambous qui y est élevé pour la cérémonie du jour « mérite à peine d'être comparé à une de nos granges, tant il est simple et chétif : il doit être ainsi pour représenter la misérable architecture de leurs pauvres ancêtres... Tout étant prêt, le clergé du shinntô paraît en corps avec une suite magnifique portant en procession le *mikosi* ou niche de leur grand Souwa, dieu protecteur de la ville » (1).

Le même auteur décrit les spectacles publics donnés en ces occasions comme des « pièces de théâtre représentées par huit, douze ou plus de personnes ; le sujet de la pièce est pris dans l'histoire de leurs dieux et héros. Leurs aventures remarquables, leurs grands exploits, et quelquefois leurs intrigues amoureuses sont mis en vers et chantés par les danseurs, tandis que d'autres jouent de toute sorte d'instruments de musique. Si le sujet est trop sérieux et touchant, on voit de temps en temps un acteur comique sauter à l'improviste sur le théâtre et divertir le peuple avec des gestes bouffons et des plaisanteries qu'il récite en prose (2). Quelques autres de leur représentations ne sont que des ballets et des danses telles qu'étaient les pantomimes sur le théâtre romain (3) ».

Ces réjouissances populaires avaient lieu en présence de deux délégués du clergé, qui dirigeaient les processions

1. *Histoire du Japon*, t. II, liv. IV, pp. 143-144.

2. Comme le drame sanscrit, le théâtre chinois adopte des styles divers, suivant les idées et les personnages (Bazin, introduction au *Théâtre chinois*, et Courant, *op. cit.*, p. 343). Il en est de même en Perse.

3. A Rome, suivant M. Nageotte, la confrérie des danseurs ou sauteurs (ludii, ludiones) était peut-être la plus ancienne des corporations sacerdotales (*Littérature latine*, p. 25). Dans la France du moyen âge, certains ballets étaient des sortes de tableaux vivants, des marches, de somptueuses mascarades (V. Lavoix, *Histoire de la musique*, p. 142, Paris, 1890).

et, comme dans l'ancienne Grèce, assistaient aux spectacles(1). Ces prêtres figuraient à une place d'honneur, « sur le banc le plus exhaussé (2)».

La partie purement scénique de ces *matzouri* révèle un art encore enfantin, mais plein de fantaisie, caricatural, féerique, tel qu'on peut l'attendre d'un peuple étrangement imaginatif, épris de mouvement intense et de mimique réaliste. Kaempfer décrit plusieurs scènes où l'on voyait des « danseurs qui jouaient leur rôle entre six carreaux de fleurs, avec un arbre vert », ou bien « le train pompeux d'un prince voyageant avec son fils », ou encore « un puits avec tous les instruments pour éteindre le feu, une grande cloche d'église, avec toute sa charpente et un dragon tout autour pour ornement, une montagne couverte de neige, faite en forme de tête de dragon, avec un aigle au sommet, divers coquillages et fruits, grands comme nature, chacun porté par un homme, enfin une baleine dans un bassin ».

Une autre scène mettait sous les yeux des spectateurs une montagne, une fontaine entourée d'une allée, un grand tonneau et une maison. Au milieu de ces accessoires évoluaient des acteurs choisis sans doute parmi les spectateurs de bonne volonté. « Deux géants masqués, avec des têtes prodigieusement grosses, représentant des divinités des Indes, commencèrent une danse. Ils furent aussitôt abordés par un troisième d'une taille plus monstrueuse, qui sortit

1. En Grèce, « la cité vise bien moins à procurer un plaisir à ses membres, qu'à les associer tous dans une sorte de fonction religieuse d'autant plus agréable à la divinité qu'elle est plus unanime et plus splendide » (A. et M. Croiset, *op. cit.*, vol. III, p. 52).

2. Kaempfer, *op. cit.*, liv. IV, p. 144. Cf. sur le clergé grec au théâtre, I. Uri, *Eschyle, Sophocle et Euripide*, notice, p. xiv : « Le trône central était réservé au prêtre de Dionysos. »

de la montagne, armé d'une épée large : celui-ci était suivi de sept Chinois, qui sortirent en sautant de la même montagne, qui cependant paraissait petite, et ils dansèrent avec les géants. Après qu'ils eurent dansé quelque temps, le géant monstrueux mit en pièces le tonneau, d'où sortit un jeune garçon fort bien mis, qui, après une belle harangue qu'il récita de fort bonne grâce, dansa seul avec le géant; cependant trois singes grands comme nature, avec des têtes de chevrettes, sortirent adroitement de la fontaine, et sautant sur l'allée, ils dansèrent tout autour, contrefaisant la danse du géant et du jeune garçon : cela fait, chacun se retira à sa place, et la scène finit ainsi (1). »

Thunberg, médecin de l'ambassade hollandaise, assista à la fête du même dieu Souwa, à Nagaçaki, en 1776. Sa relation confirme le récit de son devancier, sauf en un point de détail : « Il n'y a ordinairement sur la scène, écrit-il, qu'un ou deux acteurs; il est rare d'en voir paraître plusieurs à la fois (2).

Le P. de Charlevoix atteste aussi l'attrait du théâtre pour les Japonais, et décrit leurs danses sacerdotales et leurs cortèges légendaires (3).

1. La plupart des scènes décrites par Kaempfer sont des pantomimes à sujets historiques, « au son des instruments de musique, ... qui sont surtout des flûtes de différentes espèces, et des tambourins de temps en temps. Il y a un grand tambour, des cymbales et des cloches, que l'on porte parmi les autres instruments. Cette musique d'instruments est si pitoyable, qu'elle me paraît plus propre à plaire à leurs dieux qu'à flatter l'oreille des gens de bon goût. Leur musique vocale n'est guère meilleure » (t. II, liv. IV, p. 144 sqq.). La bonhomie que le vieux docteur allemand apporte à son récit n'est pas le moindre mérite d'un livre « de bonne foy ».

2. *Voyage de* THUNBERG, an IV, t. IV, p. 25. Rodolphe LINDAU confirme cette opinion : il a vu seulement sur les tréteaux, en 1860, deux ou trois personnages (*Un Voyage autour du Japon*, 1864).

3. *Histoire et Description du Japon*, t. I, p. 375, Tours, 1839.

Lindau raconte le sujet d'une véritable pièce de théâtre qui complétait les processions, défilés de chars et divertissements variés d'un *matzouri* en 1860. La fable en est fort simple : « Un jeune homme parle d'amour à une jeune fille ; un vieillard surprend leurs mutuelles confidences. Scène violente. Les deux hommes dégaînent et croisent le sabre en s'accablant d'injures ; la jeune fille pleure et finit par se mêler au combat en attaquant traîtreusement le vieillard par derrière : il tombe et l'amant l'achève. Un instant après, le mort reparaît sous le costume d'une divinité et bénit le couple, qui ne garde pas du meurtre commis le plus léger remords. Au contraire, ils s'empressent tous trois de célèbrer ce jour heureux par une danse désordonnée ; l'orchestre les excite en faisant un tapage qui va toujours croissant et qui s'interrompt brusquement sur un point d'orgue (1). »

On voit que les pièces de théâtre jouées dans les *matzouri* appartiennent à un art dramatique rudimentaire, mais déjà constitué dans ses éléments essentiels.

Au sujet d'une lutte qui eut lieu le même jour, Lindau ajoute : Les « lutteurs commencèrent par répandre dans l'arène quelques grains de riz et quelques gouttes d'eau pour se rendre le dieu des lutteurs favorable (2) ».

1. *Voyage autour du Japon* (1864), p. 48.

2. La lutte était l'accessoire indispensable des matzouri. La profession d'athlète est fort ancienne ; elle remonte, suivant Humbert, à l'an 21 avant J.-C., époque de luttes fameuses devant l'empereur. Les lutteurs ou *soumô* sont entourés d'une considération spéciale, et leurs combats « jouissent d'un prestige aussi grand que les luttes des gladiateurs dans la Rome antique » (H. Krafft). Leur corporation forma jadis une sorte de garde prétorienne si puissante qu'elle décida, en 859, de la succession au trône. L'apogée de sa grandeur date de 1624 : la dynastie des Tokougawa, suivant le P. de Ratzenhausen, lui conféra des privi-

Dubois de Jancigny signale(1) encore une fête en l'honneur du diable, qui a lieu le huitième jour du huitième mois, et qui évoque le souvenir des bacchanales et du moyen âge occidental. Une troupe de personnages grotesques, masqués et cornus, peints des pieds à la tête, dansent dans les rues au bruit du tambour(2). Cette mascarade répond évidemment au besoin d'émotions à la fois superstitieuses et bouffonnes qui se manifesta si souvent dans l'ancienne France. La bonne foule aime à voir le diable, son ennemi ; elle s'égaye à ses dépens et lui lance volontiers lazzi, quolibets et brocards (3). Puis, dans tous les pays, le peuple est peuple, vulgaire par essence, railleur, gai, avide de sensations intenses. Devant lui, la scène religieuse tourne aisément à la farce grossière et cynique. Ainsi s'avilit la grandeur et la noblesse

lèges spéciaux, comme l'exemption des corvées et la faculter d'user des relais et chevaux de poste réservés jusqu'alors aux *daïmio*.

Un combat de lutteurs consiste à expulser l'adversaire d'un espace circulaire préalablement marqué dans l'arène. La force musculaire importe moins que le volume et le poids du corps. S'il faut en croire la légende, un de ces lutteurs, *Nomi-no-Soukouné*, donnant une séance au palais impérial, terrassa son adversaire *Kchaya* et le tua net. Cet exploit lui valut la faveur de l'empereur et des honneurs divins après sa mort. Cet Hercule japonais est encore aujourd'hui le patron vénéré de la caste des *soumô*. — Les athlètes de premier rang s'appellent *sekitori*.

1. *Le Japon pittoresque*, p. 49.

2. Le même auteur rapporte qu'à une époque très reculée, il s'était élevé dans la Sorbonne japonaise une vive discussion sur la couleur du diable. Était-il noir, blanc, rouge ou vert? L'empereur intervint dans la querelle et rendit ce judicieux arrêt : Tout le monde a raison, parce qu'il se trouve des diables des quatre couleurs.

3. Cf. les religions occidentales modernes. « Le diable est un esprit triste, et il afflige les hommes; aussi ne peut-il souffrir que l'on soit joyeux. De là vient qu'il fuit au plus vite lorsqu'il entend la musique, et qu'il ne reste jamais lorsque l'on chante surtout de pieux cantiques. C'est ainsi que David délivra avec sa harpe Saül qui était en proie aux attaques de Satan... » (DE CROZALS, *Lectures historiques*, p. 361, Paris, 1893, d'après les *Propos de table de Martin Luther*, tr. BRUNET).

des sujets, dans la trivialité d'un comique mêlé d'horreur, tel que nous le rencontrons dans l'histoire de Mâudgalyâyana. Il arrive parfois que le caractère excessif et réaliste de l'art japonais fait sombrer le mystère dans la basse comédie. Alors s'étale l'épaisse joie d'un auditoire qui se complaît aux parades des jongleurs de bas étage, aux grasses peintures, vivantes et réjouissantes, aux scènes populacières du *chaban*.

Les nombreuses descriptions des voyageurs contemporains attestent la fixité des procédés traditionnels dans la célébration des *matzouri*. Un ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse, Aimé Humbert, qui visita le Japon quelques années avant sa transformation à l'européenne, fait un récit détaillé de ces spectacles (1).

Dans les derniers temps du *Bakoufou* (2), à Yedo, certaines fêtes avec processions, chœurs de musique, danses, pantomimes de prêtres et mascarades en plein vent, étaient consacrées à la déesse du soleil, Amatéras; au dieu de la mer, Yébis; au dieu de la guerre, Hatchiman; au patron du riz, Inari. La veille de la solennité, à la lueur des flambeaux, les prêtres se rendent en procession au temple shinntoïste, et transportent solennellement sur un char la statue du *kami*. On purifie le dieu chaque année dans la rivière ou dans la mer, et pendant qu'on le lave, « la *kagoura* (3) ou chœur sacré, apaise par ses instruments et ses chants l'esprit

1. *Le Japon en 1863 et 1864*, ouvrage publié à Paris en 1870.

2. Gouvernement *shōgounal* organisé en 1190 ou 1192 par Yoritomo, et aboli en 1868. Les Européens ont longtemps désigné le *shōgoun* sous le nom chinois de *taïcoun*.

3. De ces *kagoura* religieuses est sorti le drame sacré des Japonais, à peu près comme la tragédie grecque est issue du dithyrambe, et la *yâtrâ* hindoue des hymnes et processions krishnaïtes.

du *kami*, momentanément privé de sa résidence terrestre... Puis la procession exécute, dans les stations du cortège historique, des scènes empruntées à la vie du héros divinisé... Les confrères quêteurs du culte kami ajoutent à leurs litanies des évolutions et des figures chorégraphiques tout à fait inattendues (1) ». Le bouddhisme adopta aussi les *matzouri* comme accessoires du culte, et Titsingh rapporte qu'au XVe siècle un empereur avait obtenu que toutes les dépenses pour les cérémonies du palais impérial fussent supportées par les prêtres d'une secte bouddhique (2). A Osaksa, la bonzerie donne des spectacles, où les bonzes jouent devant le peuple leurs rôles de danseurs et de comédiens.

Parmi les divinités promenées dans les cortèges au son d'une musique discordante autant que bruyante, on remarque souvent la joyeuse troupe des dieux du Bonheur. C'est Fkourokoudjou, « si enclin à se dépouiller de sa dignité divine pour se livrer à la danse, à la lutte, même à des exercices sur la corde tendue (3) »; c'est Daïkok, dieu des richesses, hissé sur un piédestal de sacs regorgeants et accompagné du rat dévastateur; c'est Ebiss, le Neptune

1. A. Humbert, *op. cit.*, p. 108. Nos églises du moyen âge servirent aussi de salles de danse et de théâtre, malgré les défenses réitérées des conciles (V. Jallifier, et Vast, *Histoire du moyen âge*, p. 319).

2. *Op. cit.*, p. 370. On connaît le scepticisme général de la nation japonaise en matière religieuse. L'esprit de prosélytisme confessionnel n'arrive jamais à l'intolérance, et si le christianisme a été persécuté à certaines époques, c'est moins comme hérésie que comme danger politique.

3. Ce petit dieu comique, dont le crâne prodigieusement haut doit contenir tant de choses, est fréquemment représenté par les artistes sous l'aspect d'un homme très embarrassé quand un moustique vient se poser sur sa cime sublime, hors de la portée de ses pauvres bras (V. M. Revon, *op. cit.*, p. 272).

japonais, irascible, barbouillé, rubicond, furieux; c'est Hoté, le protecteur des enfants, avec son ventre monstrueux; ce sont le vieux Djourôdjinn, patriarche à la longue barbe, le farouche Bishamon courtisant la belle Benntenn. Dans la grande procession de Sannoô figure aussi la grotesque statue d'un singe à face rouge, coiffé de la mitre sacerdotale et armé du goupillon.

Les *matzouri* de nos jours n'ont généralement pas conservé l'élévation patriotique et la noble simplicité des premiers temps, alors que ces fêtes avaient le caractère de fastueuses cérémonies nationales s'accomplissant surtout au palais, autour de la personne vénérée de l'empereur. Aujourd'hui, chaque village, chaque temple a son *matzouri*, qui s'accompagne de foires, de réjouissances et de divertissements populaires assez semblables à nos fêtes locales ou patronales. « Le sens mythique de la solennité s'est perdu, sa signification morale est tombée dans l'oubli. Ce qui n'était que l'accessoire de la fête en est devenu l'objet principal, ou plutôt l'unique intérêt. C'est ainsi que certaines fêtes religieuses du moyen âge ont disparu en nous léguant cependant leur kermesse, la foire populaire qui, d'année en année, s'était développée sous leur protection (1) ». A l'origine, en effet, ces fêtes anniversaires étaient limitées à un petit nombre de villes, car huit provinces seulement possédaient des *kami*. A partir du Xe siècle, le nombre des héros s'augmenta singulièrement, et les fêtes se multiplièrent. On distinguait cependant cinq grands *matzouri* ou *sekkou*, célébrés par toutes les classes de la population. Les *sekkou* ont été fixés aux mois et aux jours impairs, fort sagement, dit Kaempfer, car ces dates sont regardées comme

1. A. Humbert, *op. cit.*, p. 107.

néfastes par les Japonais, qui ont pour but « de détourner tous les malheurs ou fâcheux accidents qui pourraient arriver (1) ».

Metchnikoff parle aussi de ces « spectacles mélangés de processions et de personnages grotesques affublés de costumes historiques (2) ». Un autre écrivain russe, M. Pelikan (3), a vu figurer dans les *matzouri* des figures d'argile représentant les principales divinités du shinntoïsme. Enfin M. Georges Bousquet observe que les pantomimes religieuses de nos jours attestent l'origine hiératique de l'art dramatique. Ce sont les mystères joués sous le porche de nos cathédrales (4).

Parmi ces mystères shinntoïstes ou bouddhiques, on peut citer *Çakya-Mouni iti-daï*, histoire de la vie du Bouddha (5), et une pièce dont chaque tableau se termine par un miracle de *Kōbō-Daishi*, le fameux fondateur de la secte Shingon (6).

La scène du théâtre dans les *matzouri* est généralement dressée sur un soubassement plein, en avant du sanctuaire.

1. Kæmpfer. *op. cit.*, vol. II, liv. IV, p. 24.
2. *L'Empire japonais*, p. 219.
3. *Historitchesky Viestnik* de Saint-Pétersbourg (1899).
4. *Le Japon de nos jours*, t. I, p. 78 sqq. Paris, 1877. Dans la fête du dieu, Foudo-Sama, l'orchestre s'interrompt « pour faire place au récitatif monotone et précipité des bonzes épiscopaux, prosternés sur un rang devant l'autel, et défilant un lourd chapelet, tout en imprimant à leur tête chauve un mouvement de va-et-vient » (p. 83).
5. Rapporté par M. de Rosny dans *Le Couvent du dragon vert*, adaptation d'une pièce chinoise.
6. *Kōbō-Daishi*, de son vivant, *Koukaï* (774-834), le plus populaire des saints bouddhistes, vint au monde les mains jointes, suivant la tradition. « Il n'est pas mort, mais seulement enfermé dans une tombe inconnue où il attend l'arrivée de Mirok, le messie bouddhiste » (M. Revon. *Hoksaï*, p. 20). On lui attribue l'invention du *hirakana* et de plusieurs milliers de sculptures et de peintures éparses dans les monastères du Japon. Les dieux du shinntó étaient, à ses yeux, des transmigrations des divinités bouddhiques.

On rapporte que des représentations de marionnettes y furent données à partir du XVIIe siècle.

Le théâtre proprement dit, avec ses œuvres purement dramatiques, se rattache-t-il à cette forme inférieure de l'art de la scène qui est le *matzouri*, « moitié foire, moitié festival », suivant l'expression de M. Osman Edwards? Le matzouri, qui comporte généralement une pantomime dialoguée, est une source, — mais non la seule, — du drame liturgique et du drame populaire. Le théâtre japonais doit sans doute à ces mystères la forme scénique qui organisa les éléments épars de l'art dramatique, au moins la mise en scène, la distribution matérielle du sujet, la méthode de figuration et de représentation, et surtout l'empreinte profonde d'une inspiration religieuse.

Dans le même temps que le *matzouri* populaire, un genre aristocratique se développait : c'est le *drame sacré*, ou *nô*, dont l'origine remonte à l'antiquité légendaire. Du drame sacré se détacha, au XVIIe siècle, un système dramatique nouveau, le *théâtre profane*, ou *shibaï*, dont l'évolution se continue de nos jours.

AVALEUR DE SABRE (*Coll. S. Bing*).

DEUXIÈME PARTIE

DRAME SACRÉ

I

L'Origine Légendaire

L'histoire du théâtre japonais retrace avec fidélité le développement intellectuel du peuple nipon ; elle forme un chapitre de la psychologie nationale, dont le fond essentiel, dit M. Revon, est la religion. Or, la religion traditionnelle confond dans un même culte les divinités du *shinntô* et la dynastie impériale, « tribu descendue du ciel, en qui réside aujourd'hui même, comme aux premiers temps de l'histoire l'âme de la patrie, vivante aux yeux de ses fils ». Car les Japonais, comme les Péruviens, les Hindous et les Égyptiens admettent des dynasties célestes, antérieures à leurs rois mortels, et c'est aux ancêtres divins de la famille impériale que les habitants de la « terre des dieux » attribuent l'invention de l'art dramatique. De même, en Chine, la musique aurait été apprise aux hommes par les empereurs saints, et dans l'Inde, Brahma lui-même aurait révélé à Bharata, les lois de l'art scénique. Au Japon, l'encyclopédie *Sanzaï-Zouyé* expose en termes pompeux l'origine religieuse du théâtre et de la musique : « Toutes les choses du ciel et

de la terre, et le cerveau de l'homme ont célébré et illustré le nom d'*Oudzoumé*, justement appelée l'Apollon japonais, car cette divinité a inventé la musique et l'a donnée à l'humanité. »

Cette invention se rattache en effet à une légende shinntoïste qui met en scène deux divinités, *Oudzoumé* et *Amatéras*, déesse du Soleil et de la Lumière, ancêtre de la dynastie impériale, fille d'*Izanaghi* et d'*Izanami* (1). Nous trouvons dans le *Koziki* (2) et dans la première partie du *Nihonghi* (*Kami-go-no-maki*) (3) le récit de l'éclosion miraculeuse des arts du théâtre.

1. Née de l'œil gauche d'Izanaghi, la déesse solaire, *Amatéras-ô-mikami* (la grande divinité auguste qui brille dans le ciel) est encore appelée *Shimmei*, *Daizingou* et *Tenshôhô-Daijin*, en sinico-japonais. Le *Nihonghi* désigne encore cette déesse sous les noms de *Ohohiroa meno mouti* et *Waka himeno mikoto* (V. *Tanigawa Sizei* : *Nihon Syoki tonsyô*, t. III, p. 2).

2. Le *Koziki* est la première histoire du Japon dont l'authenticité soit certaine ; c'est le plus ancien livre écrit dans une langue japonaise ; il date de 712. L'origine du *Koziki* est contée d'une manière assez obscure dans la préface de l'auteur. Cet ouvrage aurait été écrit par *Ono Yasoumaro* sous la dictée d'un personnage énigmatique nommé *Hiyeda no Aré*, qui avait fidèlement gardé le souvenir des anciennes traditions. Précieux pour ses récits mythologiques, le *Koziki* ou *Fouroukoto-boumi* ne saurait supporter, pour la chronologie, le contrôle de la critique. « Il renferme, lit-on dans le traité *Gounsyo itiran*, le récit des événements qui se sont passés au Japon depuis l'époque des dynasties divines jusqu'au règne de l'impératrice *Souïko*. Suivant l'opinion de certains auteurs, le *Koziki* serait l'œuvre personnelle de *Yasoumaro*. » Écrit dans la langue nationale *yamato*, ce mémorial des anciens événements fut imprimé pour la première fois en 1614 ; l'édition de 1822, publiée par *Motoori Norinaga* est en 44 volumes avec un commentaire qui est un chef-d'œuvre d'érudition. Il a été traduit en anglais en 1882 par le professeur *Basil-Hall Chamberlain* avec une savante introduction et un commentaire philologique, dans les *Transactions of the Jap. Asiat. Society* (supplément du tome X, Yokohama).

3. Le *Nihonghi*, ou *Yamato-boumi*, ou *Nihon-Syoki*, recueil des anciennes chroniques du Japon parut sept ou huit ans après le *Koziki*. Il contient l'adjonction d'un grand nombre d'idées chinoises, dans un

La déesse Amatéras, irritée contre son méchant frère, *Sozano-no-Mikoto* (l'auguste mâle impétueux) (1), se cacha dans la grotte rocheuse du ciel, dont elle mura l'ouverture, sans s'inquiéter du pays, qui se trouva enveloppé de profondes ténèbres. Un serviteur de la déesse solaire, nommé *Fatjikara-ono-Mikoto*, essaya de lui parler pour l'arracher à sa retraite et mettre fin à l'obscurité, mais il ne put se faire écouter. Il alluma alors devant la caverne un grand feu, autour duquel la divine *Oudzoumé* (2) dansa au son de divers instruments. La déesse du Soleil, dont l'attention était attirée par le bruit, poussa curieusement en dehors le rocher qui obstruait l'entrée de sa grotte. *Fatjikara-ono-Mikoto* saisit aussitôt le rocher des deux mains, et le jeta en l'air avec une telle force qu'il tomba sur la montagne *Fagahousi*, dans la province de *Shinano*. Et les ténèbres se dissipèrent (3).

style affecté, alambiqué, contrastant avec la simplicité archaïque et la naïveté du *Koziki*. Le *Nihonghi* est le complément nécessaire du *Koziki*. Il rapporte des légendes omises par le *Koziki* et signale de nombreuses variantes pour la plupart des récits. Le *Nihonghi* a été achevé sous le règne de l'impératrice *Guennsiô*, quarante-quatrième mikado, par le prince *Toneri* et par le grand officier de la couronne *Yasoumaro*, assisté de *Kiyo-hito* et d'autres lettrés. On y trouve le récit des événements qui se sont passés depuis la création du monde jusqu'à la fin du règne de l'impératrice *Zitô* (696 de notre ère).

L'édition princeps du Nihonghi date de 1596 ; cet ouvrage mythologique et historique a été traduit par M. W.-G. Aston dans les *Transactions and proceedings of the Japan Society* de Londres (2 vol., 1896).

1. Le qualificatif *Mikoto* (auguste, céleste) s'applique aux divinités ancestrales des empereurs. *Zimmou*, le premier mikado terrestre (660-585 av. J.-C. ?), reçut, comme ses successeurs, le nom de *Tennô*, ajouté aux dénominations posthumes des empereurs.

2. Ce nom signifie : « La femme joyeuse et effrontée, » ou bien « la dame auguste et céleste qui porte un casque d'or », ou encore, suivant M. B.-H. Chamberlain, « la dame auguste et céleste qui sonne l'alarme » (V. *Koziki*, sect. XVI, p. 57).

3. Le commentaire de Titsingh (*op. cit.*, p. 45) ajoute : « Près de là

Les traductions de MM. Aston et Florenz, d'aprés le commentaire de *Motoori* et de *Hirata,* présentent quelques variantes. En voici le fond :

Lorsque *Amatéras-ô-mi-Kami* (1), pour échapper aux persécutions de son frère, le dieu de la Lune, fut entrée dans sa grotte, elle en ferma l'entrée, et le monde fut plongé dans d'épaisses ténèbres, « et l'on ne connut plus la succession du jour et de la nuit ».

Alors les huit cents myriades de dieux s'assemblèrent sur les bords de la rivière *Yassougawa* (la voie lactée), et délibérèrent sur les moyens d'attirer la déesse au dehors. On décida de réunir un certain nombre de coqs, et on les fit chanter en concert. Puis, la déesse *Amèno-Oudzoumé*, « ancêtre des danseuses *Saroumé Nakimi*, tenant en main la lance à la hampe tournée de jonc, se mit à jouer la comédie (2) sur le devant de la grotte rocheuse du ciel, portant une perruque (3) faite d'un arbuste de la montagne parfumée du

était une caverne dans laquelle la déesse du Soleil se retira depuis, en bouchant l'entrée d'une pierre; on prétend qu'elle y vit encore. Les prêtres apportent chaque jour, devant l'entrée, des offrandes composées d'aliments purs, comme des poires et du riz cru bien lavé ; mais comme quiconque la verrait deviendrait aveugle, ils tiennent les offrandes sur le dos, et, rétrogradant, approchent ainsi de la caverne, les mettent à terre et s'enfuient à toutes jambes, sans regarder en arrière. »

Cette manière d'offrir les présents, qui se retrouve dans une foule de légendes, comme celle d'*Ohoderi* présentant les hameçons à son frère est un procédé magique pour écarter les maléfices.

1. L'étymologie du mot *kami,* qui s'applique aux divinitée shinntoïstes est très contestée. Les érudits de Tokyo, dans un congrès tenu au mois de mars 1899, ont recherché la signification primitive de ce mot. On peut dire que *kami* désigne *ce qui est supérieur, ce qui dépasse.* Il implique une idée de toute-puissance, de grandeur, et s'applique, dans le langage populaire, au gouvernement.

2. 俳優 en chinois *paï-yeou*, signifie « représentation théâtrale », et en particulier « pantomime ».

3. Il s'agit ici de plantes que les anciens acteurs mettaient sur leur

ciel ». Enfin la gracieuse divinité se mit à danser, faisant de la musique avec un tube de bambou troué de place en place (1), tandis que les dieux battaient la mesure en frappant l'un contre l'autre deux morceaux de bois dur. *Améno-Kamato* construisit une sorte de harpe en juxtaposant six arcs, les cordes verticales (2), et *Oudzoumé* joua de cet instrument, tenant à la main une touffe de feuilles de bambou. On alluma un feu circulaire, et au milieu on plaça une cuve renversée (3) sur laquelle elle devait danser divinement. Puis la jeune déesse commença à marcher en mesure sur le fond de la cuve retournée, « chanta un chant de six syllabes (4), et peu à peu, accélérant la danse, elle se mit dans un tel état d'exaltation, un esprit divin étant descendu en elle (5), qu'elle desserra son vêtement, découvrant de plus en plus ses formes, et, à la fin, le laissa tomber entièrement au grand étonnement et au grand plaisir des dieux. Les cieux tremblèrent du rire des huit cents myriades de divinités. Les sons entraînants du chant, de la musique et de la danse touchèrent tellement Amatéras, qu'elle en-

tête en guise de coiffure ornementale (v. L. DE ROSNY, *Kami o no maki* (*Histoire des dynasties divines*, t. II, chap. VIII, p. 260 sqq.). En Grèce, « dans les fêtes rustiques de Bacchus, on s'était couvert la tête de touffes de plantes dont le feuillage retombait comme une sorte de voile ». (A. et M. CROISET, *op. cit.*; t. III, p. 86.)

1. C'est le *yamato-fouyé*, ou flûte du Japon.

2. Sur l'invention du premier instrument à cordes, cf. une autre tradition.

3. Variante : « Une planche de bois sonore » (V. *Koziki*, de B.-H. CHAMBERLAIN (vol. I, sect. XVI, p. 58), et DE ROSNY, *op. cit.*, II, pp. 262-270.

4. C'est la pièce de vers de pur style japonais nommée *outa* (v. sur son origine, une autre tradition.

5. Cet état de possession hypnotique, qui confirme le caractère divin de la danse d'*Oudzoumé*, se retrouve dans le *shinntô* actuel (v. *Esoteric shinntô*, dans les *Trans. of As. Soc. of Jap.* Vol. XXI et XXII, partie I).

tr'ouvrit doucement la porte de la grotte et murmura : « Je croyais que, m'étant retirée ici, je laissais le ciel et la terre dans les ténèbres. Pourquoi *Oudzoumé* a-t-elle dansé et pourquoi les dieux ont-ils ri ? Et elle quitta sa retraite (1). »

Le mythe d'Amatéras a suggéré à plusieurs critiques la conjecture d'une rédaction postérieure. M. de Rosny a émis l'hypothèse de deux ou plusieurs divinités solaires dont les traditions se seraient confondues dans la suite des temps (2) M. Braüns ne croit pas à l'authenticité de la légende d'Amatéras, qui n'est à ses yeux qu'une réédition du mythe universel de la Lumière combattant la Nuit. « La disparition et la réapparition d'Amatéras, les fonctions de chacun des dieux et tous les détails de ce conte sont trop bien calculés et manquent de la naïveté des temps anciens. Le trait le plus significatif, — la danse et la chanson d'*Oudzoumé*, — est bien loin d'être naïf : à peine s'empêchera-t-on de regarder cette partie du mythe comme le produit d'une affectation de dire des bons mots. Avant tout, l'invention des instruments à cordes, — superflue et mal placée ici, — est apparemment tirée d'une autre tradition dont elle fait partie essentielle, celle de *Jingô-Kôgô* (3). » Il s'agit de l'impératrice

1. Voir G.-W. Aston : *On mythology*, I, 38, 44, 77, 79 sqq.), Louis Gonse, I, pp. 15 et 16 de l'*Art japonais* (Paris, 1883), et le récit correspondant du *Kiouziki*. Cet ouvrage sur les origines du Japon, qui aurait été composé par *Shotokou Taïshi* en 620, près d'un siècle avant le *Koziki*, est très probablement apocryphe. L'école de Motoori y voit l'œuvre très postérieure d'un faussaire.

2. Notice sur la grande déesse solaire, dans la *Revue de l'Histoire des religions*, t. IX, p. 210.

3. *Traditions japonaises sur la chanson, la musique et la danse*, par le Dr D. Brauns (IVe vol. de *La Tradition*, Paris, 1890). Voir aussi le IIIe vol. de *La Tradition : Étude sur la musique et la danse, dans les traditions des Lithuaniens, des Allemands, des Grecs*, etc., par Edmond Weckenstedt.

LA DANSE D'OUDZOUMÉ

(Coll. S. Bing)

Zingô, veuve de l'empereur *Chouaï-Tennô*, qui gouverna le Japon de 201 à 269. La légende lui attribue la conquête de la Corée. Un de ses soldats inventa le premier des instruments à cordes en plaçant six arcs l'un à côté de l'autre sur une tablette: il se servit d'un archet de roseau pour jouer de cet instrument, qui fut le *koto* japonais (1).

Oudzoumé, pour exécuter sa danse divine, s'était couronnée de feuilles de *sakaki* (2). De plus, la déesse s'accompagna d'un chant rythmé soutenu par la musique. Ainsi s'explique la naissance simultanée des trois éléments constitutifs du drame sacré: la danse, le chant et la musique (3).

Il paraît que le chant d'Oudzoumé reproduisait la sentence sacrée du culte shinntoïste, c'est-à dire la série des nombres jusqu'à dix, à laquelle on ajoutait cent, mille et dix mille :

Hito, fouta, mi, yo,
Itsou, mou, nana,
Ya, kokono, tô,
Momo, tchi, yorodzou (4).

1. Suivant Piggott, le *koto* serait, comme presque tous les instruments de musique japonais, d'origine chinoise (*The music and musical instruments of Japan*, p. 48). Londres, 1893.

2. *Cleyera japonica*, arbre sacré, encore employé dans les cérémonies shinntoïstes.

3. Faute d'un terme plus précis, nous désignerons sous le nom de *danse* toute scène comprenant l'usage du chant, de la musique et de la chorégraphie proprement dite, simultanément ou séparément.

4. M. Ernest Satow (*Trans.*, vol. II, p. 131 sqq.) adopte une autre interprétation, combattue par M. Braüns, qui explique littéralement cette strophe, composée de nombres décimaux. Il faut cependant reconnaître un double sens à deux de ces mots : *momo* et *tchi*, qui signifient, l'un le nombre *cent*, et aussi *cuisses*, et l'autre *mille*, et aussi *sein*. Fidèle au goût japonais pour le calembour en poésie, la déesse *Oudzoumé* aurait profité de ce double sens pour égayer les autres dieux. Au moment où elle prononça le mot *momo*, elle découvrit ses cuisses, et au mot *tchi* elle

C'est donc la divinité *Oudzoumé*, qui, selon la tradition, inventa les arts, et aussi la poésie. Il semble, en effet, que, dans l'antiquité, le mot japonais « poème » avait d'étroits rapports avec le mot « chant », et la plupart des lettrés japonais admettent que toutes les anciennes poésies étaient chantées (1).

Oudzoumé a donné naissance à la fameuse famille de danseuses sacrées *Saroumé Nakimi*, qui exécutaient le *Saroumaï* (danse du singe), en l'honneur des dieux. Dans les *kagoura*, ou divertissements scéniques complétant les cérémonies shinntoïstes, subsistent les traces de ces danses antiques, dont la signification mythologique s'est progressivement effacée, sans laisser disparaitre, néanmoins, le caractère hiératique et traditionnel de la mimique (2).

La danse d'*Oudzoumé* prit une forme précise et un sens déterminé au temps des fils du légendaire *Ninighi-no-mikoto*, après la descente de ce petit-fils d'*Amatéras* dans les îles méridionales du Japon (3). Elle représenta les gestes d'une personne qui se noie.

montra son sein. Les huit cents myriades de dieux éclatèrent d'un rire si violent que le ciel en fut ébranlé.

1. Observons toutefois qu'aucun de ces anciens airs ne nous est parvenu. V. B.-H. Chamberlain : *The classical poetry of the Japanese*, p. 22 de l'introduction (Londres, 1880).

2. Sur la légende d'Amatéras, voir le *Koziki* (trad. *Chamberlain*, sect. XVI, p. 28, et XXXV, p. 113) ; l'analyse d'*Isaac Titsingh* dans les *Cérémonies usitées au Japon*, p. 44 ; le commentaire de Reed, dans son *Japan*, d'après le *Kosiki-den*, éd. de *Motoori*, t. VI, p. 73.

Dans le *Nihonghi* (trad. *Aston*), vol. I, pp. 18, 20, 28, 32, 41-49, 79, 115, 176, 392, et II, 95, 107, 307, etc.

3. *Ninighi*, ancêtre de *Zimmou*, est l'un des dieux terrestres. C'est lui qui reçut l'investiture du Japon « avec les insignes du pouvoir impérial, l'épée, le miroir et la boule, les trois trésors sacrés transmis de génération en génération, jusqu'à nos jours ». E. Papinot, *Noms principaux de l'histoire*, p. 142 (Hongkong, 1899).

L'origine de cette danse est relatée dans un chapitre du *Koziki* qui a pour titre: *L'auguste échange des fortunes* (1). *Ninighi*, à sa mort, laissa deux fils, *Hono Sousori* (l'auguste feu brillant) (2) et *Hohoderi* (l'auguste feu baissant) (3), qui devaient régner ensemble. Mais il fut décidé que l'aîné, *Hono Sousori*, gouvernerait les plages et y pêcherait, tandis que *Hohoderi* aurait l'empire des bois et des montagnes, et y chasserait. Ils eurent un jour l'idée de faire un échange. Alors ils furent malheureux. *Hono Sousori* avait vainement parcouru les campagnes, et son frère, non content de ne rapporter aucun poisson, avait perdu son hameçon. *Hono Sousori* exigea que cet objet fût recherché et retrouvé. « *Hohoderi* fut donc contraint de se rendre vers la mer, où, suivant l'avis d'un bon dieu de la plage, il pria le souverain des Ondes, *Watatsou*, de l'aider à retrouver l'hameçon fatal. Celui-ci l'accueillit honorablement et fut heureux que sa fille aînée, *Toytama-Hinè*, la princesse aux nombreux joyaux, épousât ce descendant de la déesse suprême. En outre, le roi des mers assembla tous les poissons et découvrit que l'hameçon était dans la bouche d'un poisson de l'espèce du *taï*. Quand il le donna à son beau-fils, il l'exhorta à se venger de son frère et lui promit son secours. Il ajouta à ces promesses deux pierres merveilleuses, dont l'une avait la force de faire monter les eaux, et l'autre de les faire s'abaisser. Pourvu de ses ressources, *Hohoderi* retourna au Japon... et se servit des deux pierres. Celle qui faisait monter les eaux obligea d'abord *Hono-Sousori* à se retirer sur une colline, puis de là sur un arbre; enfin elle le

1. Tr. CHAMBERLAIN, vol. I, sect. XLI, p. 125.
2. Le seigneur auguste du *feu* du foyer.
3. Le seigneur auguste de la *lueur* du foyer.

força à demander quartier (1). » Il renonça à tout droit, pour lui-même et pour ses descendants qui jamais ne pourraient prétendre qu'à être vagabonds ou jongleurs. Et, en effet, il existe encore une corporation de gardes et danseurs impériaux, les *Hayabito* (2), qui prétendent faire remonter leur institution à *Hono-Sousori*. Il obtint ainsi le pardon.

Alors, dit le *Nihonghi*, *Hono-Sousori*, reconnaissant la supériorité de son jeune frère, se soumit humblement à lui. Mais l'auguste *Hohoderi*, devant l'humiliation volontaire de son aîné, resta honteux et sans parole. L'auguste frère aîné se mit tout nu et souilla ses mains et son visage avec une boue rougeâtre (3), puis il dit à son auguste petit frère : « C'est ainsi que je souille mon cœur. Dès aujourd'hui, je serai le danseur *wazaoki* de Ta Seigneurie (4). » Il leva les pieds, frappa le sol et marcha. Imitant les mouvements pénibles de ceux qui se noient, il se dressa sur la plante des pieds, au moment où la mer commença à les mouiller. Lorsque la mer atteignit ses genoux, il leva alternativement les jambes ; ensuite il se mit à courir à droite et à gauche au moment où elle atteignit ses cuisses ; et au moment où elle atteignit sa ceinture, il tourna sur lui-même ; ensuite il plaça les mains sur sa poitrine, lorsque la mer atteignit ses

1. Dr Braüns, *op. cit.*, pp. 52 sqq.

2. Ce mot se contracte parfois en *Hayato*. Ces gardes du palais, à la fois soldats et danseurs étaient pour la plupart originaires des provinces d'Osoumi et de Satzouma (V. *Nihonghi*, I, pp. 100, 305, 375 ; II, p. 38 ; *Koziki*, vol. I, sect. XLI, et XXXVIII, note 11).

3. Voici un nouvel essai de masque. « De tout temps, dans les fêtes rustiques de Dionysos, on s'était barbouillé de lie » (Croiset, *op. cit.*, p. 86). Le masque, en effet, peut être fixe ou consister en un barbouillage, comme dans le culte dionysiaque ou le moyen âge français.

4. La danse d'*Oudzoumé*, suivant M. Foukoutchi-guèn-Itchiro, avait reçu le nom de *wazaoki* (Kokoumiin-no-Tomo).

aisselles, et enfin lorsqu'elle atteignit son cou, il agita les mains (1).

Telle était la transformation apportée par le premier *hayato* à la danse *wazaoki* d'Oudzoumé. Hono-Sousori, dit M. Braüns, « dansa la première pantomime, qui représente sa propre défaite et qui, jusqu'à présent, est celle qui s'exécute le plus souvent aux jours de fêtes religieuses » (2).

Suivant M. Foukoutchi-guèn-Itchiro (3), le *wazaoki* était une pantomime comique. Nous avons peine à concevoir que cette danse fût foncièrement grotesque, lorsque Hono-Sousori simula, en présence de son frère, les gestes de détresse d'un homme qui se noie. Cependant, au VIIe siècle, le *wazaoki* était certainement comique. Nous en trouvons le témoignage dans un récit du *Nihonghi*. Dans la quatrième année du règne de l'impératrice *Koghiokou* (4), le ministre

1. D'après le *Nihonghi*. V. Aston, I, pp. 41 49, et Foukoutchi-guèn-Itchiro, étude sur les origines dramatiques dans le *Kokouminn-no-Tomo* (Tōkyō), 1896.

2. Dr Braüns, *op. cit.*, p. 54.

3. M. Foukoutchi, le maître des critiques et des auteurs dramatiques contemporains, a publié dans le *Kokouminn-no-Tomo* une étude littéraire qui nous a servi de guide. Une traduction anglaise en a paru dans le *Far-East* (1895-1898). M. *Foukoutchi*, ancien directeur du *Nitchi-nitchi*, a composé des drames à succès pour le théâtre *Kabouki* et tiré une pièce des *Misérables* de V. Hugo.

4. 645 de notre ère. Il faut observer que l'année de l'avènement d'un empereur est comptée par les Japonais au règne de son prédécesseur. Les chronologistes prennent pour point de départ, non le jour vrai de l'avènement, mais le premier jour de l'année suivante dans le calendrier japonais. Il ne faut donc pas s'étonner de lire qu'un empereur est encore dans la première année de son règne 15 ou 18 mois après son avènement. V. Bramsen, (*Japanese chronological tables. Tōkyō*, 1880), qui a accompli l'énorme tâche de reviser la chronologie japonaise.

Pour traduire les âges japonais en âges européens, il faut toujours diminuer l'âge japonais d'une année, la coutume étant d'attribuer un an à l'enfant qui vient au monde, en considération de la période de gestation.

d'Etat *Nakatomi-no-Kamako* fit exécuter devant lui une danse *wazaoki*, à laquelle prit part son vassal *Irouka*, « avec de grands éclats de rire » (1).

L'insuffisance des documents positifs ne nous permet pas de tenter une définition plus précise de ce genre primitif. Les chants qui l'accompagnaient ne nous sont point parvenus. Quant à la poésie lyrique qui complétait ces pantomines, elle serait aussi, suivant la tradition, d'origine céleste. Voici la légende :

Le divin *Sozanô*, frère d'Amatéras, voyageant dans la province d'Idzoumo, entendit des plaintes pitoyables. Il chercha d'où venait ce bruit, et vit un vieillard et une vieille femme qui pleuraient à chaudes larmes en caressant une jeune fille très belle. Le divin *Sozanô* les interrogea sur la cause de leur douleur. Le vieillard lui répondit : « Nous sommes des dieux du pays. Cette jeune fille est notre enfant ; elle s'appelle la princesse *Inada*.

» Voici pourquoi nous pleurons : Nous avons eu pour enfants sept jeunes filles qui ont toutes été dévorées d'année en année par un grand serpent à huit têtes : et maintenant nous attendons la perte la plus cruelle, car le serpent va revenir et dévorer la dernière de nos filles. »

Le divin *Sozanô* leur fit alors cette injonction : « S'il en est ainsi, vous convient-il de me donner votre fille ? »

Ils répondirent : « Nous vous l'offrons, suivant votre injonction. »

En conséquence, le divin *Sozanô* transforma immédiatement la princesse *Inada* en un petit peigne qu'il plaça dans sa coiffure.

1. *Nihonghi*, liv. XXIV.

« Il fit préparer ensuite un *saké* très fort et fit remplir huit cuves de ce vin de riz. Puis il attendit le serpent.

» Sur ces entrefaites, il vint, en effet, un grand serpent qui avait huit têtes et huit queues. Ses yeux étaient semblables à des fruits rouges; sur son dos croissaient des pins et des kaya; il se promenait en formant huit collines et huit vallées.

» Le serpent trouva une cuve de vin pour chacune de ses têtes. Quand il eut bu, pris d'ivresse, il s'endormit.

» Alors le divin Sozanô tira le sabre qui était attaché à sa ceinture et le tua (1). »

Après la mort du dragon, Sozanô construisit un palais qu'il fortifia, sur la terre de *Souga*. Il y célébra son mariage avec la princesse Inada et composa une poésie pour célébrer sa victoire sur le dragon. Cette petite pièce est considérée comme l'œuvre la plus ancienne du genre *outa*. Elle est en effet conforme aux règles de la poésie nationale et contient même des jeux de vocables dont les Japonais sont si friands :

Ya-koumo tatsou
Idzoumo ya-ye gaki;
Tsouma go-me-ni
Ya-ye gaki tsoukourou,
Sono ya-ye gakiwo.

Cet *outa*, qui figure dans le texte même du Koziki (2) a

1. D'après L. de Rosny, *op. cit.*, chap. IX, p. 316, et le Dr Braüns, *op. cit.*, p. 43 sqq. Cette légende rappelle un grand nombre de mythes, comme celui de Persée et d'Andromède, et bien des légendes de chevalerie.

2. *Éd. Motoori*, t. IX, p. 38.

été traduit de diverses façons 1 . M. Brauns adopte l'interprétation suivante :

Contre le dragon des huit nuages,
Pour lui résister, il y a ici une défense octuple,
Refuge de ma compagne,
Une défense octuple que j'ai bâtie,
Et voilà cette défense octuple 2 .

Telle est l'origine légendaire du genre dramatique au Japon. La divine *Oudzoumé* invente la danse *wazaoki*, le chant, l'usage de la flûte et de la lyre. *Hono-Sousori* perfectionne le *wazaoki* et imagine le masque. Le divin *Sozanô* crée la poésie lyrique et dramatique en composant le premier *outa*. Ces divers éléments se retrouvent dans les *kagoura* shinntoïstes, qui se développèrent, à une époque historique, pour s'épanouir dans le *sarougakou* et le *nô*.

1. V. Satow, *Transactions of the Asiatic Society*, t. IX, 1881 ; B. H. Chamberlain, dans le même recueil, t. X, suppl., 1883, p. 64 ; Aston, dans la deuxième édition de sa *Grammaire de la langue écrite*; L. de Rosny, *Yamato-bumi*, 1887, p. 317. Les lettrés japonais eux-mêmes ne s'accordent pas sur le sens de ce premier outa. Observons d'ailleurs les doubles sens du mot *tatsou* (dragon, — s'élever) et du mot *idzoumo*, (combat, — province d'Idzoumo), et ajoutons que le premier vers contient un « mot-oreiller »

2. *Op. cit.*, p. 45. Il faut observer que le chiffre 8 est le nombre parfait pour les Japonais, comme 3 dans le moyen âge chrétien, ou 7 dans certaines locutions comme : « les 7 merveilles du monde. »

II

Kagoura

Le mot *kagoura* désigne l'élément scénique des cérémonies du *shinntô*. C'est essentiellement une scène muette qui se joue avec masques et accompagnement musical. La tradition « fait dériver la musique de la *kagoura* des accords mêmes qui attirèrent la déesse Amatéras hors de sa retraite (1) ». Les plus anciens *kakémono* représentent les danses *kagoura* comme une succession de pas lents et d'attitudes hiératiques. Elles symbolisent les plus anciennes traditions de la mythologie nationale (2). Il nous reste à peine 25 pièces anciennes de ce genre « sacré et auguste » qui, néanmoins, subsiste encore dans certains *matzouri*, dans les cérémonies funèbres *bon* et *kouré*, et, avec un grand éclat, dans les fêtes du temple de Nikko (3). Ces danses, dit M. Foukoutchi, sont les derniers vestiges du *wazaoki*.

M. *Tateki Owada* atteste que les *kagoura* furent en vogue pendant tout le moyen âge à la cour des em-

1. F. T. Piggott, *The music and musical instruments of Japan*, Londres, 1893, p. 16.

2. *Cornhill magazine*, vol. XXXIV, p. 479. Londres, 1876.

3. La danse exécutée devant les visiteurs du temple de Nikko est une forme abrégée de la *Daï daï kagoura*, ou grande kagoura, qui dure deux heures, mais n'est accomplie qu'en retour d'une offrande spéciale au temple. (F. T. Piggott, *op. cit.*, p. 18).

pereurs (1). Le palais impérial, en effet, était un sanctuaire vénéré, où des cérémonies étaient accomplies en l'honneur de l'auguste fils des dieux, du maître suprême qui détenait la toute-puissance morale et matérielle. Certains temples donnaient asile à des compagnies de clercs spécialement affectés à l'exécution des *kagoura*. Jusqu'à l'établissement du shogounat de Kamakoura, en 1192, le clergé shinntoïste représente encore le *yamato-maï* et l'*adsouma-azobi*, simples danses mêlées de musique, aussi peu connues de nous que les *kagoura* primitives.

Le caractère instinctif et spontané de la musique et de la danse est évident pour que leur usage dans les temps les plus reculés soit mis en doute. A quelle époque remonte la transformation de ces jeux en action scénique ? On ne saurait encore l'établir pour le Japon. Le *Koziki* parle de vers qui se chantaient, mais il ne semble pas que ces pièces de poésie fussent autre chose que de courtes compositions de circonstance, désignées encore dans les anthologies japonaises sous le nom de « collections familiales » (2). D'autres témoignages font allusion à l'existence de véritables rhapsodes, parcourant le Yamato, en chantant de brèves odes ou d'antiques légendes (3).

Faut-il voir dans ces poèmes un des éléments constitutifs de la composition dramatique? Nous sommes, sur ce point, réduits aux conjectures, et nous ne pouvons suivre les transformations de la *kagoura* en pièce chantée qu'après

1. *Far-East* (III) d'après le *Kokouminn-no-Tomo*. A la fin du Ve siècle, l'empereur Kinzô inventa, après une cérémonie, la danse *Tatsoutsou* (*Nihonghi*, éd. Aston, p. 382).

2. B.-H. Chamberlain, *The classical poetry of the Japanese*. Londres, 1880, p. 21.

3. J. Hitomi, *Le Japon*. Paris, 1900, p. 199.

l'introduction des caractères chinois et l'usage de l'écriture au Japon (1).

Antérieurement au VIe siècle, la musique japonaise, — et par musique il faut entendre le drame lyrique en voie de formation, — appartient au genre *dengakou*, qui avait pris naissance dans les représentations de bateleurs et d'acrobates devant le bas peuple. Le *dengakou* se rattache aux fêtes d'institution divine, que le *Nihonghi* fait remonter au règne des dieux. De ce nombre est le fête des prémices du riz, *Shin-jo-saï* ou *Oyo-nihé*, présidée par l'empereur en personne (2).

Vers le VIe siècle, les *kagoura* s'accompagnèrent d'une musique chinoise plus raffinée, appartenant au genre *guigakou*. Cependant, la musique sans mélange et la danse pure de l'ancien Japon se sont conservées jusqu'à nos jours sous le nom *yamato-gakou*.

A ces indications se bornent nos renseignements sur la période préhistorique du théâtre japonais. Peu de sujets présentent autant d'obscurités, suivant M. Chamberlain, que l'étude des étapes successives du genre scénique en ces temps reculés. On peut néanmoins affirmer que les *kagoura* sont « aussi anciennes que la nation japonaise elle-même, car leurs diverses danses sont mentionnées, sinon sous leur nom technique, du moins assez clairement, dans les plus vieux monuments de la littérature (3).

1. L'écriture passa de la Chine au Japon par la Corée. Un petit nombre d'interprètes la connaissaient vers l'époque du Christ. C'est seulement au Ve siècle et surtout au VIe, avec l'expansion du bouddhisme, que l'écriture se répandit dans l'archipel.

2. Titsingh, *Annales des empereurs du Japon*, p. 176 : la fête *dengak* au XIe siècle, devant le daïri, dans la campagne de la capitale.

3. B.-H. Chamberlain, *The classical poetry of the Japanese*, p. 213.

PLANCHE II — DANSE DU CHEVAL, PAR SHOUNKO

(Collection S. Bing).

Parmi les danses nationales, Metčenikoff signale la *Fouzima*, la *Nicigara*, la *Nakamoura* (1), pantomimes gracieuses, accompagnées de musique. Il est certain, en effet, que les scènes mimées comportaient une partie musicale, sauf dans l'art appelé *fouritské*, ou simple orchestique.

Les instruments les plus anciens, suivant le *Nihonghi*, sont le *koto*, harpe à six cordes, puis à treize, dont l'invention remonte aux temps mythologiques, et qui était simplement venue de la Chine (2), le *yamato-fouyé*, ou flûte japonaise (3), et le *tzoudzoumi*, petit tambour en forme de sablier, qui se frappe avec la main et est encore employé dans les danses de *gueisha* et dans le *nô* (4). Le *tzoudzoumi* était fréquemment employé seul. Un autre instrument d'origine mythologique, suivant Humbert, est le *kakdaïko*, « gong en forme de disque, tendu d'une peau corroyée, supporté par un piédestal et orné de figures et flammes symboliques (5) ».

La musique avait sa place dans les festins ; les chants et les danses étaient le complément nécessaire des funérailles (6). C'est l'époque de *outa*, « dont les paroles nous ont été transmises par la tradition et que l'on prend plaisir à entendre encore (7) ».

En sommes, lors de l'introduction de la civilisation chinoise au Japon, le théâtre national se borne au *yamato-*

1. *L'Empire japonais*, p. 221.
2. V. *supra*. *Nihonghi*, trad. Aston, II, 227, 357.
3. *Nihongqi*, II, 11, 24, et J. Hitomi, *Le Japon*, p. 195.
4. Pour les danses religieuses, v. *Nihonghi*, I, 44, 79, et pour les danses profanes, 318, 381.
5. A. Humbert, *Le Japon*, p. 59. Paris, 1866.
6. V. Michel Revon, *Hokusaï*, p. 14.
7. *Histoire de l'art du Japon*, publiée par la Commission impériale, Paris, 1900, p. 19.

gakou, exécuté dans les *kagoura*, avec la danse légendaire *wazaoki*. Ces scènes traditionnelles furent populaires dans toutes les classes de la société : « Jeunes gens et jeunes filles, costumés en bleu, chantaient et dansaient lentement, levant leurs manches en suivant la cadence du chant (1). » Ces divertissements ne furent pas, comme le primitif *wazaoki*, nécessairement comiques ; leur caractère fut surtout hiératique et traditionnel (2).

1. Hitomi, *Le Japon*, p. 195. Paris, 1900.
2. V. Foukoutchi-guen-Itchiko, *The Far East*, vol. I, n° 3 (20 avril 1898).

II

Les Influences Étrangères

Il est généralement admis, comme article de foi que la civilisation japonaise ne fut longtemps que le brillant reflet de la civilisation chinoise, qui était parvenue, dès les temps les plus lointains, à un haut degré de développement. La Chine, en vérité, est l'institutrice vénérable de tout l'Extrême-Orient. Elle a transmis son enseignement fécond, par l'intermédiaire de la Corée, aux Japonais, encore barbares, livrés aux seuls travaux de la guerre et de l'agriculture; elle leur a enseigné une religion plus attrayante et un dogme plus saisissable que l'ancienne mythologie des *kami;* elle leur a donné surtout une écriture qui provoqua dans l'archipel une révolution intellectuelle, et détermina, pour une grande part, le sens et la portée de la civilisation japonaise. Il est difficile d'exagérer l'influence de l'esprit chinois sur la littérature, et l'importance des conceptions bouddhiques dans tous les arts, encore que certaines écoles japonaises n'aient pas toujours réduit l'action véritable de l'étranger à ses justes proportions, lorsqu'elles ont accrédité ce proverbe : « Si l'art du Japon est une fleur, l'art de la Chine est le fruit mûr. » Néanmoins, au risque de détruire un principe solidement établi, il importe de restreindre la proposition et de reconnaître que dans le domaine théâtral

et poétique (1), l'esprit nipon s'est manifesté librement, dans toute la plénitude de son inspiration native. « Malgré l'influence chinoise, dit M. Appert, le génie propre de la nation s'est donné carrière dans les genres populaires, les romans, les contes, les légendes, les pièces de théâtre (2)... » Nous verrons, en effet, que dans le drame lyrique, les genres chinois (*zouito-gakou*), coréen (*koma-gakou*), et hindou (*tenjikou-gakou* (3) n'ont jamais obtenu la faveur populaire. Ils se sont surajoutés, artificiellement, aux genres nationaux, pour un temps et comme par surcroît.

La date de l'introduction au Japon de la danse et de la musique chinoises n'est pas encore éclaircie (4). Mitford rapporte que sous le règne de l'empereur Yomei (586-593), *Hada Kawakatsou*, « un Japonais d'origine chinoise (5) reçut l'ordre de préparer un divertissement à la cour ». Ce fut la danse *bougakou* (6). Il écrivit trente-trois pièces, où il introduisuit des fragments de poésies japonaises, avec accompagnement musical. Deux acteurs, nommés *Takéta* et *Hattori*, s'étant particulièrement distingués dans ces séances, furent chargés de préparer d'autres divertissements du même genre (7).

1. Il n'est question ici que de la poésie nationale, et non des vers chinois que les lettrés japonais composaient comme nos étudiants écrivent des vers latins.

2. *Revue des Deux-Mondes* (1er octobre 1895) : *Deux Révolutions au Japon.*

3. Il faut noter que le terme *tenjikou-gakou* (enseignement de l'Inde), a été traduit avec raison par M. Foukoutchi sous le nom d'*indo-gakou*. De là semblerait résulter une influence plus ou moins notable de l'Inde sur le théâtre japonais, comme sur le théâtre chinois (v. *supra*.).

4. V. *Nihonghi*, I, 262 (introduction), 311 ; II, 133.

5. V. Chamberlain, *Poetry*, p. 213 (appendice).

6. V. sur le *bougakou*, *Cornhill Magazine*, vol. XXXIV, p. 479. Londres, 1876.

7. D'après *Mitford*, Tales of old Japan, p. 156.

Les plus anciennes annales mentionnent pour la première fois une danse chinoise en l'an 612, au temps de l'impératrice Souïko : un Coréen, nommé *Mimachi*, expert dans la danse chinoise *Koushino tsoutamaï*, enseignait son art à de jeunes Japonais, qu'il avait réunis à *Sakouraï* (1). Mais il est certain que la comédie et la musique des Coréens et des Chinois étaient connues au Japon avant cette époque (2). M. Foukoutchi rapporte dans le *Kokouminn-no-Tomo*, que dès le Ier siècle avant l'ère chrétienne, les diverses provinces de Kiouskou étaient en relations assez fréquentes avec la Chine. Plus tard, des corsaires japonais se montrèrent jusqu'à l'embouchure du Ménam et servirent de garde prétorienne au roi de Siam (3). D'autre part, Matouanlin et les autres historiens chinois assignent à l'année 33 avant J.-C. l'arrivée de la première ambassade coréenne au Japon, et à l'an 57 de notre ère, l'envoi des délégués du *daïri* en Chine.

Mais c'est surtout au VIe siècle, avec l'introduction du bouddhisme, que s'opéra l'initiation graduelle des Japonais à la civilisation chinoise. En 543, le roi de *Koudara*, en Corée, offrit en tribut au Japon des objets précieux de Founam. « Comme Founam est une île de la mer des Indes, on ne saurait douter que, dès cette époque, des objets de l'Inde propre aient pénétré au Japon... De plus, de tous les pays arrivent, appelés par l'empereur, ou offerts en

1. *Nihonghi*, vol. XXII.

2. « Ce fut sous les dynasties de *Zouï* et de *Tô*, que nous entrâmes pour la première fois en rapport avec la Chine, et après le règne particulièrement prospère d'Açoka, avec l'Inde. Des relations plus fréquentes, plus intimes, s'établirent ensuite » (*Histoire de l'art du Japon*, Paris, 1800. Préf., XII).

3. Elisée Reclus (t. VIII), et Petermann, *Mitteilungen*, 1878, n° 11.

tribut, des menuisiers, des forgerons, des couturières, des peintres, des tisseuses, des potiers, des constructeurs de temples, des faiseurs d'images du Bouddha, des musiciens (1)... »

Le bouddhisme fit sa première apparition dans les îles du Soleil-Levant l'an 13 de *Kimmei Tennô* (552), lorsque le roi de Koudara offrit un Bouddha de bronze doré, ainsi que des soutras, des bannières et des dais (2), Le bouddhisme, écrit M. de Milloué, « opéra une révolution considérable dans les formes extérieures du culte national, en apportant la pompe de ses cérémonies et de ses innombrables images ». Il est naturel de penser que la musique et la danse qui accompagnaient les fêtes et solennités bouddhiques furent introduites en même temps que la nouvelle religion. Le *Nihonghi* nous apprend, d'ailleurs, que l'impératrice Souïko, par un décret de 623, reconnut le bouddhisme comme religion d'État et fit reviser les cérémonies de cour sur le modèle coréen (3). L'action de la Corée fut en effet pré-

LES CORÉENS ATSHIKI ET WANI

1. *Histoire de l'art du Japon* (*op. cit.*, p. 19). Paris, 1900, et *Nihonghi*, liv. XIX.

2. Le bouddhisme s'était répandu en Chine au premier siècle, et en Corée au IVe. Le Bouddha est appelé par les Japonais Shaka.

3. V. Aston, *Nihonghi*, II, p. 357, 398.

pondérante au Japon jusqu'au IXe siècle, et nous savons que le prince *Shôtokou*, épris de musique, jouait du gong coréen nommé *dorosho*, et qu'il ordonna à tous les chefs de famille d'apprendre à leurs enfants la danse *kouré* (1).

A l'époque de *Shyômou Ier* (724-748), dit un auteur japonais (2), « le Japon se tourna vers l'Inde comme vers le pays le plus civilisé, et vers la Chine des T'ang comme vers une nation dont la culture n'était pas surpassée ». Aussi les genres importés brillèrent-ils du plus vif éclat au VIIIe siècle, surtout à la cour (3). Le grand effort de propagation du bouddhisme qui signala cette époque mit en vogue le *Zouitogakou* des Chinois, qui comprend le *gakou* chanté (*Sangakou*), et le *gakou* dansé avec masques (*Bougakou* (4), — le *koma-gakou* des Coréens, — et le *Tenjikou-gakou* des bouddhistes. Au témoignage de M. Hitomi, une danse bouddhique, avec masques et accompagnement musical, fit régulièrement partie des fêtes de la cour et des cérémonies religieuses (5).

Au IXe siècle, l'empereur *Saga* (810-823) composa des poèmes chinois accompagnés de musique.

Le fameux *Sougawara no Mitchizané*, plus connu sous le nom posthume de *Tennjinn-sama*, et honoré comme le dieu

1. *Histoire de l'art du Japon* (*op. cit.*), p. 37.

2. Id., p. 64. « La Chine, dit M. de Rosny, a toujours vécu dans le passé... C'est en étalant les fastes de son antiquité reculée, qu'elle devait d'abord fasciner l'imagination des insulaires du Nippon,... qui virent dans cette civilisation du continent, un grand modèle à suivre et à imiter » (*La Civilisation japonaise*, p. 120. Paris, 1883. Leroux, éd.).

3. Ouhara Rokoushiro, *Rec. franç. du Jap.*, p. 226. (Tôkyô, 1893).

4. V. *supra*, *Hada Kawakatsou*.

5. *Le Japon*, Paris, 1900, p. 195. Au XIe siècle, les genres importés avaient une forme bien définie. Les chroniques font mention d'une collection de 90 *royei*, publiée en 1070, et ajoutent que l'*imayo* était en grande vogue sous l'ère *Enghi* (901-922). Ce sont des genres japonais.

de la calligraphie, adopta aussi le style chinois. L'influence du bouddhisme devint si puissante, après *Mitchizané*, que deux ouvrages spéciaux, le *Monjo* et le *Shakkyo* (commentaire de la doctrine de Çakya-Mouni), furent ajoutés à chaque recueil de chansons (1). Cette influence fut également notable sur la musique (2).

Toutefois, les spectacles d'importation ne réussirent pas à s'implanter dans le peuple, qui restait pieusement attaché au *Yamato-gakou* de ses pères. La résistance des prêtres du *shinntô* aux innovations conserva aux cérémonies du culte traditionnel toute la pureté des rites consacrés, et maintint le genre scénique national dans le cadre des danses sacrées accompagnées de musique et de chant. Enfin l'hostilité des grands contre l'introduction de jeux d'origine étrangère dans les cérémonies de la cour se manifesta par la faveur croissante accordée aux genres japonais sortis de la *kagoura* (3). Néanmoins, suivant M. Foukoutchi, le *Zouito-gakou* et le *Koma-gakou* furent usités dans les cérémonies officielles jusqu'à la fin de l'administration officielle directe (1192). L'influence chinoise persista même plus longtemps sur une certaine école de *daïmyo* et d'érudits. En plein XVIIe siècle,

1. Oouchi, *Hansei Zasshi*, vol. XII, n° 6, p. II.

2. Le second fils de l'empereur Saga, le prince *Makoto*, avait pour la musique un goût aussi vif que le prince *Shôtokou*. Un jour, dit M. Hitomi, « il jouait du *koto* à minuit, et à mesure que la nuit s'avançait, son esprit était inspiré davantage, sa musique devenait de plus en plus mélodieuse. Le monde était endormi dans le silence et les ténèbres. Les accords de son instrument étaient le seul bruit que la terre fît entendre. Tout à coup il vit sur le bord de la fenêtre une chose lumineuse. C'étaient plusieurs sylphes qui dansaient. Une lumière enveloppait leurs corps légers comme des papillons. Makoto pensa que c'étaient des êtres surnaturels descendus du ciel pour écouter son chant et danser aux accords de son *koto* ».

3. Nihongi, II, 227, 357, 398.

les quatre « artistes officiels » dans le drame lyrique présentèrent au shogoun *Iyémitz* un mémoire qui développait minutieusement, dans un style à la fois prosaïque et mystique, les lois de la représentation, en se fondant sur les influences diverses *Yang* et *Yin*, du principe actif et du principe passif de la philosophie chinoise (1).

En somme, les *gakou* bouddhiques n'obtinrent jamais le succès ou seulement l'admiration prodiguée par les Japonais à d'autres manifestations de l'art, de la littérature et de la philosophie chinoises. Les genres étrangers ne pénétrèrent pas dans le drame nipon proprement dit; s'ils furent estimés dans les cercles restreints des lettrés, le public les ignora volontairement, systématiquement, par esprit d'attachement à la tradition nationale. La popularité de telles œuvres fut si restreinte que la musique qui les accompagnait ne nous est point parvenue (2).

1. *Cornhill Magazine*, vol. 34, p. 480, 1876, Londres.
2. V. Foukoutchi-guén-Itchiro, *Kokouminn-no-Tomo* et, *Far East*, vol. I, n° 4, mai 1898.

Les Danses Nationales

Sambashô et Shirabyoshi

Le IXe siècle est le point culminant de l'histoire du Japon primitif. C'est un âge de transition et de prospérité. La race japonaise est constituée. Le peuple, maintenu dans les cadres d'une forte organisation sociale, prend conscience de son génie propre ; l'âme nationale se forme au contact de la civilisation chinoise, avec sa puissante originalité et sa féconde activité. C'est le siècle du bonze réformateur *Kōbō-Daïshi*, de l'illustre *Kanaoka*, le premier des grands peintres japonais, de *Mitchizané*, à la fois artiste et moraliste ; c'est en un mot l'époque de formation intellectuelle d'un peuple à l'esprit vivant, souple et subtil, qui s'épanouira, dans tout l'éclat de sa puissante vitalité, sous la protection des *Foudjiwara*.

Le peuple japonais, à cette époque, imita d'abord l'art dramatique des *T'ang* et la musique chinoise, mais bientôt,

soucieux de revendiquer la spontanéité de son génie, il créa une nouvelle musique qui semble « avoir immédiatement donné l'essor à un art neuf et original... Cette musique trouva sa place dans les cérémonies du culte, dans les fêtes bouddhiques, les banquets, etc. C'est là un trait notable des mœurs de cette époque (1) ».

A cette époque, l'art du théâtre s'enrichit d'une danse nouvelle, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. L'origine de cette danse se rattache à une légende rapportée par M. Bousquet (2), et qui présente une analogie singulière avec le récit des historiens latins sur l'introduction des jeux de la scène à Rome, pendant la peste de 363 av. J.-C. (3).

Sous le règne de l'empereur *Heijo*, en 807, un abime se creusa soudain, près de Nara, et une fumée pestilentielle, s'exhalant du sol, répandit partout la mort (4). « Pour conjurer le fléau, les prêtres du temple voisin eurent l'idée d'exécuter une danse emblématique sur un tertre gazonné situé devant leur sanctuaire. La fumée cessa de s'élever comme par enchantement; ce fut la consécration du drame (5). »

Remarquons encore qu'à Rome, les représentations données par les bateleurs étrusques n'admettaient, d'après le témoignage formel de Tite-Live, ni le chant, ni la parole :

1. *Histoire de l'art du Japon*, Paris, 1900, p. 90.
2. *Le Japon de nos jours*, Paris, 1877, I, p. 371.
3. V. le récit de Valère-Maxime, II, 4.
4. Il s'agit probablement d'une solfatare.
5. Un commentaire signale que les habitants de Nara brûlèrent des monceaux de bois pour dissiper les odeurs méphitiques qui se dégageaient du sol entr'ouvert. « Le feu, étant l'influence mâle, devait servir d'antidote à l'influence féminine représentée par la fumée délétère (Cf. la doctrine chinoise de *Yang* et *Yin*, l'influence mâle et l'influence femelle qui se manifestent en toute création). Mitford, p. 150.

« c'étaient uniquement des danses accompagnées de musique (1), » comme le *sambashô* de Nara.

Notons une autre coïncidence. C'est aussi à la suite d'un vœu pour obtenir du ciel la disparition d'une peste affreuse, que les représentations de la Passion ont été conservées à Oberammergau, tandis qu'elles étaient interdites dans toute la Chrétienté par l'autorité ecclésiastique (2).

En souvenir du miracle qui apaisa les dieux de l'Olympe japonais, la danse *sambashô* précède encore les spectacles de nos jours. « Un acteur costumé en vieux prêtre s'avance sur la scène, et, l'éventail à la main, exécute un pas rythmé accompagné par le chant plaintif du chœur, qui rappelle dans une mélopée fort obscure la miséricorde des dieux sauveurs. Ici, comme partout, les légendes chevaleresques ont avec les miracles un berceau commun, et la danse propitiatoire qui suit immédiatement le *sambashô* est consacrée à la glorification de *Yorimits*, une sorte de saint George asiatique, vainqueur d'un dragon qui désolait jadis Kiôtô et avait même chassé le mikado de son palais (3).

1. D'après Jeanroy et Puech. — V. Nageotte, *Littérature latine*, p. 41.

2. Voici le texte de la tradition locale, conservée dans le petit bourg d'Oberammergau : « En 1633, la peste faisait des ravages terribles dans notre pays; il semblait que personne ne dût échapper au fléau. Les autorités d'Oberammergau faisaient bonne garde, veillant à ce qu'aucun germe contagieux ne pénétrât chez nous. Jusqu'au jour de notre kermesse, personne n'avait été atteint. Mais la veille de la fête, un des nôtres, nommé Gaspard Schischler, résidant alors à Eschenlohe, où il travaillait, se mit en tête d'aller voir, à la faveur de la nuit, ce qui se passait chez lui et ce que devenaient sa femme et ses enfants. Le lendemain, il n'était plus qu'un cadavre, et en une semaine, 84 personnes succombèrent au fléau. En une telle détresse, nos conseillers d'État s'étant réunis, firent vœu, pour fléchir le ciel, de faire représenter tous les dix ans, par les habitants de la commune, le Mystère de la Passion. A partir de ce moment, la peste ne fit plus une seule victime parmi nous. »

3. G. Bousquet, *op. cit.*, p. 371.

Au Xe siècle, dit Piggott, « la poésie, la danse, les arts et les sciences brillèrent d'un vif éclat, sous l'heureuse protection de la cour et d'un bureau musical (1) ».

Au début du XIIe siècle, dans le palais de l'empereur *Toba* (1108-1123), prit naissance le *shirabyoshi*, danse féminine qui devint rapidement populaire, « et remplaça décidément les autres danses, dont les hommes avaient eu jusque-là le monopole (2). Elle fut exécutée pour la première fois par deux danseuses célèbres, *Shima-no-Tchitosé* et *Waka-no-Mayé*, qui renoncèrent à l'*otoko-maï*, nommée *danse des hommes*, parce qu'elle comportait l'emploi d'une longue robe blanche (*suikan*), d'un chapeau élevé (*éboshi*) et d'une épée (*shirasaya-maki*) (3).

La nouvelle danse *shirabyoshi* abandonna l'*eboshi* et l'épée, pour ne conserver que le long manteau blanc. Les danseuses de *shirabyoshi*, dit M. Hitomi, furent les premières danseuses professionnelles (4).

1. *The Music of the Japanese*, *op. cit.*, p. 18.
2. E. Bertin, *Les grandes Guerres civiles du Japon*, p. 118.
3. V. Mitford, *Tales of old Japan*, p. 151.
4. *Le Japon*, 1900, p. 196.

Ce récit emprunté au roman historique *Heiké-Monogatari* (1) nous apprend que les danseuses portaient le costume masculin et qu'elles chantaient en dansant. L'accompagnement musical était généralement limité à l'usage du tambour (2). Aussi lorsque la danseuse *Hotoké-Gozéin* réussit à séduire par sa grâce et sa beauté le fameux chef Taïra *Kiyômori* (3), elle employa seulement le *tzoudzoumi* pour accompagner ses évolutions chorégraphiques. La musique chinoise, au contraire, employait des instruments à trois cordes et à trois tuyaux. La chronique de *Yoshitsné* (4) rapporte cependant que *Hotoké-Gozéin* dansait avec accompagnement du *kamo-gané*, de la flûte et du tambour. Aussi,

1. Vol. I.

2. Foukoutchi-guén-Itchiro, *Far East*, vol. I, n° 3, 1898.

3. Kiyômori, dit M. Bousquet, est un personnage d'une grandeur antique. En 1159, il triompha de ses rivaux, les *Minamoto*, qu'il fit tous massacrer, à l'exception de *Yoritomo*, qui devait prendre sur la famille de son ennemi une si terrible revanche. Quand il mourut, en 1181, il recommanda à ses fils d'apporter sur sa tombe la tête de Yoritomo.

La Bibliothèque Nationale possède une peinture de l'école de Toça, qui représente Kiyômori arrêtant le soleil : le célèbre Taïra est à la tête d'une procession, sur la terrasse de son palais de Foukouhara, qui s'avance dans la mer comme une jetée; et il fait avec l'éventail un geste impératif : Arrête !

4. *Yoshitsné* est le plus populaire des héros japonais. Dans le massacre de sa famille par Kiyômori, il obtint la vie sauve, à la condition de se faire bonze. Il fut placé dans un monastère, d'où il sortit à l'âge de 15 ans, triompha de l'invincible Bennké, qui devint son fidèle compagnon, et contribua à la défaite des Taïra à *Dan-no-Oura*. Mais son frère *Yoritomo*, devenu *satsouihoshi*, prit ombrage de sa gloire et de ses triomphes. Il mit sa tête à prix. Yoshitsné dut s'enfuir et se donner la mort avec ses compagnons. La légende prétend cependant qu'il vécut à Eso ou peut-être dans la Tartarie septentrionale. Quelques historiens l'identifient avec Genghis-Khan, son contemporain. Ses aventures ont inspiré une foule d'artistes, comme *Hiroshighé*, et donné lieu à beaucoup de drames (V. plus loin).

dit M. Foukoutchi, le *shirabyoshi* ne se borna pas nécessairement à l'emploi du *tzoudzoumi*, « qui est cependant le principal instrument de la danse *Nô*, car il n'est pas douteux que le *Nô* actuel dérive, avec divers changements, de la danse féminine *shirabyoshi*(1) ».

1. *Kokouminn-no-Tomo* (1897).

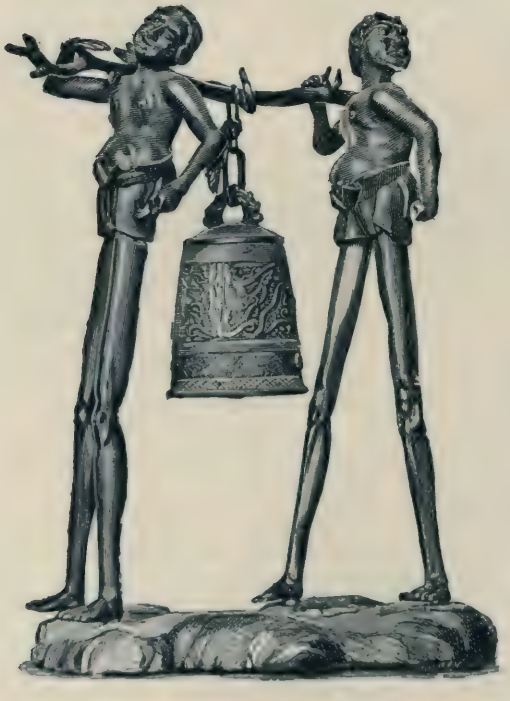

BOIS SCULPTÉ DU XVIIe SIÈCLE
(Musée Guimet).

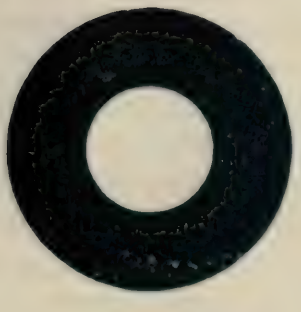

Développement du Sarougakou

A la fondation du *shogounat* par *Minamoto Yoritomo*, en 1192 [1], à quel point de développement est arrivé le genre dramatique au Japon?

Autant que nous pouvons le savoir, le *zouito-gakou* et le *koma-gakou*, genres importés de la Chine et de la Corée avec le bouddhisme, furent représentés pendant plusieurs siècles dans le cercle assez réduit de l'aristocratie et du clergé bouddhiste. Les monastères, dit M. Chamberlain,

1. Le titre de *shôgoun* existait depuis le premier siècle av. J.-C. Il désignait les chefs des quatre divisions militaires qui se partageaient le Japon. En 797, fut créé le titre de *sei-i-taï-shogoun* (généralissime contre les Barbares). En 1192, Yoritomo reçut ce titre, s'établit à *Kamakoura* et devint rapidement indépendant de l'empereur. Sous les *Tokougawa* (1603-1868), le shogounat put être assimilé à une royauté effective, ne laissant au *mikado* que la souveraineté nominale. En 1868, l'« empereur céleste » a repris le pouvoir et supprimé le *Shogounat*, nommé parfois à tort *Taïkounat*.

Le premier shôgoun, Yoritomo, tira du néant la bourgade de Kama-

étaient à peu près les seuls refuges du savoir et du goût en ces époques troublées(1). Mais, comme il arrive aux organismes isolés dans une atmosphère confinée, ces créations étrangères ne purent s'épanouir. Une rénovation pouvait leur venir du contact rude et vivifiant de la foule. Devant un auditoire choisi et restreint, ils s'immobilisèrent dans leur forme primitive. Ils ne montrent, dans la suite des temps, aucune modification essentielle.

De même, au XIIe siècle, la musique et la danse nationales (*yamato-gakou*) se fixèrent dans l'uniformité hiératique des procédés. Ce genre scénique se mourait. La révolution de 1192, qui aboutit à l'établissement du shogounat de Kamakoura, exila le traditionnel *yamato-gakou* à la cour de l'empereur céleste, à Kiôtô. Il s'y dessécha et dépérit. Son souvenir même s'effaça de l'esprit du peuple, adonné désormais à la danse *shirabyoshi* et au primitif *dengakou* (2).

De ces deux genres, qui continuent l'évolution commencée avec le *wazaoki*, sortira le *sarougakou*, puis le *nô*, ou drame lyrique.

koura, en y établissant sa résidence. Il ne reste plus guère aujourd'hui de cette capitale qu'un nom illustre, un site magnifique et un gigantesque Bouddha de bronze. Les *Tokougawa* se fixèrent à Eddo (auj. Tōkyō) au XVIIe siècle.

La cour impériale résida pendant le VIIIe siècle à Nara, dans le Yamato, puis à Kiôtô (auj. Saïkio), de 794 à 1868. A cette dernière date, Tokyō, capitale shogounale, devint le siège du gouvernement mikadonal.

Notons que c'est à partir de l'an 1200 que les empereurs prennent dans les annales le nom de *Mikado*, au lieu de *Daïri*, *Soumèra*, *Tennô* ou *Tenshi*.

1. *The classical poetry of the Japanese*, *op. cit.*, p. 12.

2. V. sur le *dengakou* (chant des premiers riz), *supra*. Cette fête rustique était célébrée dans les champs, parfois en présence de l'empereur.

A la fin du XIIe siècle, le *dengakou*, ce grossier divertissement des fêtes champêtres de l'antiquité, tombe en discrédit, et fait place à un art moins vulgaire, d'une forme scénique moins élémentaire, au *sarougakou* (1).

« Le *sarougakou*, suivant M. Foukoutchi-guèn-Itchiro, est un *gakou* sans en être un, comme le singe est un homme sans être un homme. » En effet, sarou-gakou signifie littéralement musique-singe. Les caractères 猿樂 étaient mal prononcés, comme *sarougakou*, et il semble, d'après quelques ouvrages anciens, que parfois les caractères 猿朱 étaient usités à leur place (2). Les avis des lettrés sur ces divers idéogrammes sont partagés. L'étymologie de M. Takashima semble plausible : le terme *sarou-gakou* serait une corruption du mot *san-gakou*, qui désigne la musique vulgaire en Chine. A l'origine, le terme *sarougakou-no-Nô* était employé par analogie avec le terme *dengakou-no-Nô*, mais dans le cours des âges le mot *dengakou* disparut pour ne laisser subsister que le terme général de *sarougakou*.

L'époque du premier shôgoun est marquée par un progrès décisif du *sarougakou*, qui prit graduellement la forme d'un art dramatique complet. Jusque-là, c'est par la danse que les artistes japonais, comme les anciens Grecs, suivant Aristote, « représentaient le caractères, les passions, les actes (3) ... Désormais le *sarougakou* complètera la signification des mouvements rythmés et de la mimique par le chant d s vers *(outaï)* et par l'emploi ordinaire du masque. Les acteurs seront soutenus par un chœur de 10 à 20 chan-

1. Piggott, *op. cit.*, p. 24.
2. V. Piggott, *ibid.*, p. 25.
3. O. Navarre, *Dionusos*. Paris, 1895, pp. 212-213.

teurs et par un orchestre de flûtes et de tambours (1). Cette transformation est accusée par un accompagnement musical plus développé et par de nouvelles danses soigneusement réglées dans les temples.

DANSE THÉATRALE, PAR SHŌKŌSAÏ

(Coll. S. Bing)

Le *sarougakou* semble avoir obtenu rapidement une grande popularité. D'après une tradition rapportée par M. de Banzemont (2), l'empereur *Go-Saga* (1243-1246) aurait trouvé dans la bibliothèque de son aïeul Mourakami un manuscrit contenant seize ballades. Il chargea *Emmani*, chef de musique à la cour, d'adapter à ces compositions une partie musicale et chorégraphique. On cite parmi ces pièces le *Tokohou*, le *Ghennji-Kouyo*, le *Kyokoumaï*, qui

1. J. Hitomi, *Le Japon*, p. 198.
2. *Revue des Revues*, 15 août 1898.

renferment des traces de l'influence chinoise (1). Ces œuvres, qui marquent les transformations successives du genre, sont déjà des *nô;* cependant, elles conserveront, pour la plupart, le nom de *sarougakou*, jusqu'au XVIIe siècle. Le nouveau système dramatique fleurit également à Kamakoura et à la cour impériale de Kiotô (2).

1. V. S. Ôoutchi, *Influence du bouddhisme*, vol. XII, n° 6.

2 « Le dairi, dit Titsingh, durant l'année 1422, fit exécuter dans son palais la musique de singes (sarou-gakou). » Note de Klaproth (*op. cit.*, p. 329 : « Ce sont des représentations *théâtrales* accompagnées de musique. »

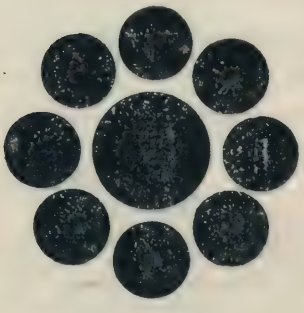

Le Nô

« Le jour où la danse et la musique du Japon, dit M. Aston, furent complétées par un dialogue parlé, le *nô* fut créé (1). » Cette révolution s'accomplit sous le troisième *shôgoun Ashikaga Yoshimits* (1368-1394). Un nouvel intérêt s'ajouta aux représentations habituelles par l'adjonction de deux personnages individuels qui récitèrent les poèmes dans le ton dramatique et donnèrent aux sujets plus d'unité scénique. Ainsi s'accomplissait un progrès décisif vers la transformation du récitatif liturgique en déclamation théâtrale. De ces diverses modifications résulta, suivant M. Chamberlain, un « art semblable à l'ancien drame grec, avec le jeu des acteurs en plein air, la stricte application de la règle des trois unités, l'attitude hiératique des personnages, le chœur lyrique, le sentiment religieux pénétrant profondément l'ensemble de la représentation (2). »

1. Aston, *Japanese Literature*, p. 201. Londres, 1899.
2. *Things japanese*, p. 141.

A mesure que la tendance dramatique du *nô* s'accentuait, le chœur et les danses perdaient de leur importance ; l'intrigue gagnait en netteté et en vigueur ; les éléments comiques du *sarougakou* étaient bannis des nouveaux drames et se concentraient dans le *kiyôghèn* (1). « Le nô devenait une sorte de tragédie (2), » ou, plus exactement, d'opéra.

Il est possible que l'idée de compléter par la parole les représentations mimées fût suggérée aux auteurs du XIVe siècle par les récits du *Heïké Monogatari*, chantés par des bonzes voyageurs avec accompagnement de la *biwa*. L'identité de la langue employée dans le *nô* et dans les chants déclamés par les rhapsodes japonais semble confirmer cette opinion (3).

Les *nô* furent d'abord représentés en l'honneur des dieux du *shinntô*. Les théâtres *nô* étaient situés dans le voisinage des temples ; il y en avait quatre à Nara, trois à Tamba, trois à Icé, la ville sainte de la divine Amatéras (4). Le produit des représentations était affecté à de riches offrandes, à des fondations charitables, à des constructions de temples. Encore aujourd'hui les représentations de *nô* sont accompagnées de danses « dans lesquelles des prêtresses du shinntô développent le sens d'antiques légendes par des postures symboliques (5) ». Les sujets, dit M. *Foukoutchi-guèn-Itchiro*, étaient empruntés à la mythologie, à l'histoire, aux légendes

1. V. plus loin, p. 93.
2. J. Hitomi, *Le Japon*, p. 197.
3. Aston, *Jap. Lit.*, p. 203. On trouve dans certains *nô* des phrases entières des *monogatari*, qui étaient d'ailleurs un style rythmé et poétique.
4. Aston, *Jap. Lit.*, p. 199.
5. Osman Edwards, *Japanese Theatres* (Trans. of the Jap. Soc., vol. V, 1898-99, p. 145).

guerrières, aux chroniques, et parfois à l'histoire chinoise (1). Les auteurs ne se bornèrent pas, en effet, à mettre en scène des divinités; ils firent intervenir les héros du Japon, et bientôt les fils pieux et les femmes fidèles (2). C'est le fameux *Kwanami Kiyotsougou*, favori du shôgoun *Yoshimits*, qui fit descendre le *nô* du ciel sur la terre. Dans ses *shougghenn nô*, il célébra les exploits des guerriers célèbres, et la gloire du *shôgoun*, qu'il comparait à la tortue, au pin et à d'autres emblèmes de longévité (3).

Un grand nombre de *daïmyo* ne tardèrent pas à appeler dans leurs palais des troupes d'acteurs pour représenter des *nô* devant leurs hôtes (4). Au temps des Hôjô, « tel était le développement pris par le théâtre que la plupart des généraux entretenaient des troupes d'artistes (5) ».

Le *nô* se développa depuis la fin du XIVe siècle jusqu'à l'époque de Toyotomi *Hideyoshi*, pendant environ deux cents ans. Dans la première année de l'ère *Keicho* (1576), il possédait 700 sujets, dont 200 environ nous sont parvenus (6).

Ce genre de drame lyrique introduisit dans l'art dramatique du Japon l'innovation attribuée à Thespis dans le théâtre grec: l'action pénétra, par le dialogue, dans la scène chantée ou mimée. Dès lors, le drame fut constitué, et à mesure qu'il s'éloigna de ses origines, le dialogue tendit de plus en plus à empiéter sur la musique et la danse. Le mou-

1. *Far East*, vol. I, n° 3, 20 avril 1898.
2. *Ibidem*.
3. De Banzemont, *Revue des Revues*, 15 août 1898.
4. Osman Edwards, *op. cit.*, p. 144.
5. J. Hitomi, *Le Japon*.
6. 235 exactement, d'après l'édition la plus complète (*Yo-Kyôkou Tsoughé*). Sur ce nombre, 15 sont attribués à *Kwanami Kiyotsougou* et 93 à son fils, *Seiami Motokiyo*. V. Aston, *Jap. Lit.*, p. 200.

vement scénique se substitua progressivement aux scènes descriptives.

Cependant le *nô* est à peine un spectacle; les rôles sont au nombre de trois ou cinq, et l'intrigue se borne à un seul épisode (1). Les personnages sont masqués. La musique et la danse gardent toute leur importance. En somme, dit M. Osman Edwards, le *nô* est un drame lyrique et liturgique; il traite toujours, directement ou indirectement, de sujets religieux, car les ancêtres des Japonais sont à leurs yeux, des personnages sacrés (2). La plupart des auteurs de *nô* furent des moines bouddhistes.

Religieux et officiel (3), aristocratique et raffiné, tel nous apparait ce genre au XVe siècle. En transformant l'ancienne *kagoura* et le *sarougakou*, il a élargi le champ d'idées où se déploie l'action scénique. Il a célébré la vaillance des guerriers, chanté les combats terribles du XIIe siècle, les batailles meurtrières de Yashima, de Dan-no-Oura. A ces scènes pathétiques, les cœurs vibraient d'enthousiasme et d'émotion, unissant dans un même sentiment de profonde admiration et de pitié tragique les dieux immortels et les héros magnanimes. Les danses, lentes et mystérieuses, réglées par un rituel compliqué, exprimaient d'antiques symboles et perpétuaient les pratiques religieuses des prêtres d'autrefois (4). C'était un drame divin et humain à la fois, car « dans le demi-sommeil où rêve le vieil Orient,

1. Aston, *Jap. Lit.*, p. 204.

2. *Trans. of the Jap. Soc.*, vol. V, 1898-99, part. II, p. 145.

3. La cour des *Tokougawa*, selon MM. Appert et Kinoshita, n'admit pas d'autre danse que celle du *nô*, et les acteurs comptaient parmi les fonctionnaires (*Ancien Japon*, p. 211. Tôkyô, 1888).

4. Observons que les femmes prenaient part aux danses *nô*. Elles sont aujourd'hui, — sauf exceptions, — exclues de la scène japonaise, mais elles tiennent une place importante dans l'histoire du théâtre. La

du monde des hommes au monde des dieux la transition est facile... Une échelle merveilleuse se dresse, qui relie la terre au ciel ; sans cesse des êtres inférieurs nés dans les ténèbres de la base, s'élèvent jusqu'aux degrés supérieurs, où soudain ils se revêtent de lumière ; tous les hommes sont des dieux en puissance, et les dieux ne sont guère que des héros glorifiés (1) ».

Le *nô*, avec son mélange de paroles, de musique et de danse, s'accompagne de chants choraux. Ainsi les fonctions de l'auteur tragique en Grèce comprenaient le chant, la déclamation et la mimique (2). De plus, le *nô* possède un personnage « qui sert d'intermédiaire poétique entre l'acteur et le spectateur, qui s'adresse parfois aux héros de la pièce pour leur donner du courage ou de la prudence, qui conseille les uns, invective les autres, qui annonce, explique et conclut... c'est le chœur antique dans toute sa pureté (3) ». Par ses indications, il supplée aux décors absents, dispense les personnages de monologues invraisemblables, rend les confidents inutiles et raconte parfois les scènes que miment les acteurs (4).

Il n'est pas toujours facile d'assigner à chaque *nô* son auteur véritable, les Japonais ayant coutume d'attribuer au chef d'une dynastie d'auteurs toutes les pièces composées par ses descendants. D'autre part, les acteurs composaient

prêtresse *Okouni*, qui créa le théâtre vulgaire, au XVIIe siècle, était une danseuse de *nô*.

1. M. Revon, *Hoksaï*, p. 266.

2. V. Croiset, *Litt. gr.*, III, p. 142. Dans la tragédie grecque, les vers étaient, dit M. Uri, soit récités, soit psalmodiés avec accompagnement de la flûte (*Eschyle*, 1898. Intr. XI).

3. Émile Guimet, *Le Théâtre au Japon*, Paris, 1886, p. 11.

4. *Revue française du Jap.*, série III, n° 3, p. 79.

eux-mêmes leurs pièces avant de les représenter. Tel est *Youizaki Jirô Kiyotsougou*, qui depuis longtemps exécutait les *kagoura* au temple *Kasouga*, à *Nara*, lorsqu'il fut admis au service du shôgoun *Yoshimits*. Il changea alors son nom en celui de *Kwanami* et mourut en 1406.

Un fait digne de remarque, dit M. Aston, c'est que ce *Kwanami* était un petit daïmyô, possesseur d'un fief dans la province de Yamato (1). Les acteurs de *nô* étaient souvent des personnages de haut rang, tenus en grande estime, contrairement aux acteurs du théâtre populaire, ces « mendiants de la rivière », comme on les appelait au XVIIe siècle, qui étaient rangés, suivant Metchnikoff, dans la classe des *hi-nin* (pas hommes) (2).

L'époque des Ashikaga est l'âge d'or du *nô*. Le premier représentant de la famille d'artistes connue sous le nom

1. *Jap. Lit.*, p. 199.

2. De même en Grèce, les acteurs tragiques « participèrent longtemps au caractère sacré de la tragédie elle-même. Ils devaient à leur profession une sorte d'inviolabilité » (Croiset, *Litt. gr.*, III, p. 85).

patronymique de *Kwanzé*, *Kwanami Kiyotsougou*, vécut à la cour du shôgoun *Yoshimits*, et composa des *shoura-nô* (nô guerriers) et des *jo-nô* (nô féminins). Il eut pour successeurs son fils aîné *Seiami Motokiyo*, *Motoshighé*. Ils avaient commencé par représenter des *kagoura* (1).

En peu de temps, ils réussirent à accommoder l'ancienne manière au goût des nouveaux maîtres du Japon; ils renoncèrent aux divertissements de la cour impériale et à la musique chinoise; ils constituèrent un art nouveau, conforme à la délicatesse raffinée des esprits de la classe noble, un genre grave, exempt des parties comiques du *sarougakou*, profondément imprégné des doctrines bouddhiques. En certaines occasions, le *shôgoun* lui-même ne dédaignait pas d'y jouer un rôle, et « l'on conserve encore le programme d'un spectacle où les personnages principaux étaient tenus par *Hideyoshi* et *Iyeyas*, qui sont peut-être les deux hommes les plus fameux de l'histoire japonaise (2).

Motoshighé, réputé pour sa piété, ayant aperçu en songe la déesse *Kwanzeon* (3), changea son prénom de *Yousaki* pour celui de *Kwanzé*. Suivant une autre théorie, le nom de *Kwanzé* aurait été formé par la réunion des deux premières syllabes des noms de *Kwanami* et de *Seiami*, père

1. V. Mrs. Chaplin Ayrton, *Japanese new year celebrations* (Trans. of the As. Soc. of Jap., vol. V, part I, p. 79).

2. V. Osman Edwards, *Japanese Theatres*, trans. cit., p. 144. *Hideyoshi*, surnommé le « Napoléon du Japon » (1536-1598), qui reçut le titre de *Toyotomi* et prit plus tard celui de *Taïko*, donna sa sœur cadette en mariage à *Iyeyas*, le fameux fondateur de la dynastie *Tokougawa*, qui devait durer de 1603 à 1868. Son tombeau se trouve dans le temple magnifique de Nikko.

3. Autre nom du boddhisattva Kouan-on, personnification de la charité, d'origine indienne. On la représente avec plusieurs visages et une infinité de mains.

et frère de *Motoshighé*. Au printemps de 1460, cet auteur joua pendant trois jours consécutifs, dans des fêtes données pour la reconstruction d'un temple bouddhique. *Aïoï*, *Yashimé*, *Kandau*, tels furent les titres des pièces qu'il représenta. A sa mort, survenue en 1473, son fils *Masamori* lui succéda dans la charge de comédien du shôgoun *Yoshimasa*. Il conserva au *nô* sa pureté traditionnelle, comme un héritage des ancêtres. A son époque furent réglées les questions d'étiquette et de jeu théâtral, la disposition matérielle et jusqu'aux dimensions de la scène. La tradition de ces règles, dit-on, s'est conservée jusqu'à nos jours (1).

Trois autres familles ont attaché leur nom à l'histoire dramatique de ce temps : *Emmani* (ou *Komparou*), *Toyama* (ou *Hôshô*), et *Sakado* (ou *Kongô*). C'étaient, avec les *Kwanzé*, les « quatre grandes familles » d'acteurs de *nô* (2).

Suivant M. *Tateki Owada*, le premier représentant de la dynastie *Komparou* fut un certain *Takeda Oujinobou*, né dans le Yamato. Son fils *Soïn* et son petit-fils *Motoyasou* furent aussi acteurs excellents.

Les *Hôshô* s'étaient alliés, par l'adoption, à une famille des *Kwanzé*.

La dynastie *Kongô* est une branche de la sixième génération des *Komparou*. Elle tirait son nom primitif « *Sakado* » d'un petit district du Yamato. *Hana-Kongô* est le plus connu de ses représentants.

Un de ses élèves, *Kiyda Schitchidayou*, fut célèbre par sa valeur guerrière, avant de se distinguer dans les représentations de *nô*. Il obtint la protection du shôgoun *Hidétada*, et imagina en 1610 le genre *Kiyda*, dérivé du genre

1. *Cornhill Magazine*, vol. XXXIV. p. 480, 1876.
2. V. *Far East*, *Nô performance*, t. III, 1898.

Kongô, qui était lui-même une modification du genre *Komparou*. Au début du XVIIe siècle, ces trois formes de *nô* charmaient les loisirs de la cour de Nara, tandis que les *Kwanzé* et les *Hôshô* brillaient à la cour de Kyôtô.

Cinq écoles de *nô* se disputaient donc la faveur des lettrés, trois à Nara et deux à Kyôtô.

Le *Kokouminn-no-Tomo* rapporte que, chaque année, du 7 au 14 février, une représentation de *nô* appelée *Takighi-no-nô* était donnée par trois acteurs des écoles *Komparou*, *Hôshô* ef *Kongô*, en l'honneur des dieux shinntoïstes. Ce *nô* était exécuté sur un parterre gazonné, devant la porte sud du temple, et comme la représentation durait jusqu'à la nuit, les assistants allumaient un feu de bois pour éclairer la scène. De là, le nom de *Takighi-no-nô* (nô de bois). Bien que consacrées aux *kami*, ces scènes n'en étaient pas moins pénétrées de l'esprit et des sentiments bouddhiques. Le *nô*, en effet, dit M. Osman Edwards, « offre de perpétuelles allusions à la poésie chinoise et aux écritures bouddhiques (1) ». Il a emprunté au bouddhisme sa mélancolie désabusée, sa conception du néant des choses, de l'écoulement perpétuel et insaisissable des phénomènes, cette teinte de tristesse, enfin, que la philosophie des « Barbares de l'Ouest » a jetée sur le scepticisme souriant de la race japonaise (2). La poésie lyrique, — jusqu'aux *outaï* du nô, — est pénétrée surtout de la théorie *Ingwa-ôhô*, « d'après laquelle chacune de nos actions, bonne ou mauvaise, provoque et amène d'elle-même sa récompense ou sa punition... C'est pourquoi, les fleurs qui se flétrissent, les feuilles qui tombent nous

1. *Trans. and proc. of the Jap. Soc.* Vol. V, 1898-99, part. II, p. 144.

2. Par contre, le vocabulaire chinois n'a jamais pénétré dans la poésie dramatique du Japon.

avertissent de la brièveté de la vie; la lune, dont le disque croît ou décroît sans cesse, enseigne l'instabilité et la fragilité de la gloire humaine; par la puissance de la vraie doctrine, le sage triomphe des démons et se dégage des mille liens de l'illusion qu'est le monde (1) ».

A la fin de l'époque des *Ashikaga*, la période de composition des *nô* était à peu près terminée. Cependant le *kiyanô* prit naissance, suivant M. Taketi Owada, au commencement du XVIIe siècle (2).

Le *kwampakou Hideyoshi*, qui possédait toutes les prérogatives d'un *shôgoun*, sans en avoir le titre, imita l'exemple des *Ashikaga* et encouragea le genre *nô*.

Quelques critiques attribuent ces encouragements à des motifs politiques et sociaux. A la suite des guerres civiles, qui, depuis trois siècles, déchiraient le Japon, ne s'éteignant que pour se rallumer plus violentes encore, la bravoure native des guerriers s'était exaspérée en témérité agressive, en agitation belliqueuse et outrancière. Le goût de la vengeance sanglante se développa au point de dominer tou autre sentiment, et, comme il arrive dans les sociétés ma policées, « la *vendetta* remplaça forcément l'action impuissante des lois (3) ». Pour corriger cette propension du peuple, et surtout de la caste des *samouraï*, vers l'esprit d'insensible férocité dont l'histoire nous a transmis d'effrayants exemples, Hideyoshi, d'ailleurs persécuteur des chrétiens, essaya d'humaniser l'âme vindicative et barbare de ses contemporains en leur montrant d'agréables et gracieux

1. *Revue française du Japon*, série III, fasc. 3, 1897, p. 80. A l'époque de Yoshimasa, d'ailleurs, les prêtres bouddhistes avaient reçu du shôgoun la direction des divertissements dramatiques.

2. *The Far East* (juillet 1898) : *Nô performance*.

3. G. Bousquet. *Le Japon de nos jours*. Paris, 1877.

spectacles. Il adopta de préférence les danses *Bashô* et *Teika*, qui exprimaient le calme, la sérénité et la joie. Les acteurs favoris étaient de l'école *Komparou* et *Schitchidayou*. Devenu *taïko* (1), en 1592, il fit représenter de nombreux

ACTEUR, PAR RIOUKOSAÏ JOKEÏ

nô devant l'empereur, et nous savons par les programmes que la moitié au moins des acteurs étaient des généraux ou des personnages officiels (2). M. Aston signale que certains enfants de la classe militaire étaient élevés, à cette époque, spécialement pour représenter les *nô* (3).

1. C'est le titre de *kwampakou* en retraite, ou gouverneur honoraire.
2. V. Tateki-Owada, dans le *Kokouminn-no-Tomo*.
3. *A Japanese Literature*, p. 200.

Malgré des transformations de détail, le *nô* a conservé jusqu'à nos jours la fixité des formes primitives, la permanence des sujets et des types. Les *Tokougawa* favorisèrent ce genre de drame pour la pureté de sa langue et la noblesse des sentiments qu'il exprimait. Les représentations avaient lieu à l'occasion des fêtes, des naissances, des mariages et même des promotions officielles. Mais le peuple fut progressivement banni de ces spectacles, et dans ces derniers siècles, les *daïmyô* seuls et les lettrés de haut rang purent y assister. Le drame lyrique devint purement aristocratique. Dans les *yaski* princiers, aujourd'hui enlevés à leurs anciens maîtres, on retrouve encore l'emplacement de la vaste pièce qui servait de salle de théâtre à une assistance rigoureusement choisie, brillante, raffinée, soumise aux règles d'un cérémonial compliqué, éprise des choses de l'antiquité et pieusement fidèle aux traditions des ancêtres.

Mais dans cette atmosphère raréfiée, où le passé seul était vivant, le *nô* devint un genre froid et conventionnel, guindé et solennel. Tout son mérite consista dans l'archaïsme des sujets, dans le caractère légendaire des personnages, dans la grâce mystique et alanguie des danses sacrées, dans la beauté surannée de ses costumes historiques. Son charme et son intérêt sont purement archéologiques.

Aujourd'hui, dit M. Aston, on voit encore des représentations de *nô* à Tôkyô, Kyôtô, et en d'autres villes (1). L'assistance est composée presque exclusivement de nobles

1. Il y a actuellement à Tôkyô six troupes d'acteurs de *nô* avec un répertoire de 250 pièces environ. Bien que la jeune génération juge ce spectacle arriéré, il est encore en grand honneur auprès des conservateurs cultivés, des artistes et des lettrés. Un éditeur de Tôkyô, M. Matsoumoto, a récemment publié une série de 183 illustrations de *nô* en couleur, *Nô no yé*, peintes par M. Koghiô.

et de lettrés; les acteurs sont les descendants des anciens directeurs de théâtre qui créèrent cet art au XIVe siècle. Le spectacle emprunte quelque chose de sacré à son antiquité vénérable. « Jamais, écrit M. Osman Edwards, jamais je n'ai vu pareille attitude dévote chez des acteurs et des spectateurs, sauf, peut-être, aux pièces d'Ibsen ou de Wagner (1). »

Les *nô* sont à peu près inintelligibles au vulgaire. La langue employée est l'ancien idiome du *yamato ;* elle abonde en *makoura-kotoba,* jeux d'esprit, allusions incompréhensibles à des événements historiques mal connus et à des doctrines philosophiques obscures. Les danses sont compliquées d' « intentions », qui échappent aux spectateurs de nos jours et trompent souvent les érudits. La signification de ces attitudes nobles et gracieuses, de ces mouvements étudiés et lents s'est perdue dans la suite des temps; elles semblent cependant exprimer l'adoration d'un idéal divin, la prostration de la créature humaine devant les dieux immortels (2).

Autant que nous en pouvons juger par les spectacles d'aujourd'hui, « les nô ont peu de valeur comme drames (3)». La plupart, surtout les anciens, se bornent à mettre en scène un protagoniste et un deutéragoniste, dont le rôle est d'ailleurs plus effacé (4). *Nakamitsou* est l'une des premières œuvres qui comptent plusieurs acteurs (5). Le procédé habituel consiste à commencer la pièce, qui ne comprend géné-

1. *Trans. of Jap. Soc.*, t. V, part II, p. 146.
2. J. Edwin Arnold, *Japonica*, p. 117. Londres, 1891.
3. Aston, *Jap. Lit.*, p. 203.
4. B.-H. Chamberlain, *The classical poetry of the Jap.*, p. 23.
5. V. la traduction anglaise dans *Class. poetry* de Chamberlain, p. 170.

ralement qu'un épisode assez court, par ces mots explicatifs du principal personnage :

« Je suis Nakamitsou, du clan des Foujihara... »

Ou bien :

« Je suis Yamashina Shaji et j'entretiens les chrysanthèmes du palais impérial... »

Le dialogue est interrompu par des danses traditionnelles, qui sont exécutées avec l'indispensable éventail (1), et par des chants choraux. Les personnages féminins ou surnaturels portent des masques (2). La scène est formée par « une estrade à roulettes surmontée d'un velarium(3) » ; à l'arrière de la scène se tient l'orchestre composé généralement d'une flûte et de deux tambours, tandis que les chanteurs sont accroupis sur des nattes à côté des spectateurs. Leur chant est plutôt une psalmodie. La mise en scène, qui se déploie brillamment dans le théâtre vulgaire, ne tient aucune place dans le *nô* (4).

En général, ces pièces n'ont qu'un acte, et l'action se borne à suivre les trois stades nécessaires de l'intrigue la plus élémentaire : exposition, nœud, dénouement. Plusieurs *nô* sont joués successivement. Aussi, pour ne point lasser les spectateurs et éviter la monotonie, des intermèdes

1. « Les éventails sont aussi employés par les acteurs de *nô*, tandis qu'ils chantent leur poème classique... analogue aux vieilles pièces grecques. Les éventails sont généralement munis d'une bande de cuir, pour que le comédien puisse en jouer avec plus de grâce et d'abandon, suivant le mouvement de la danse et le sens du récit (Aston, *Nihonghi*, v. II, part. I, p. 40).

2. V. plus loin.

3. G. Bousquet, *op. cit.*, I, p. 406.

4. V. Mitford, *Tales of old Japan*, I, p. 164.

comiques, appelés *kiyôghèn*, sont représentés après chaque *nô*. Une représentation complète du drame sacré dure plusieurs heures et comprend cinq ou six *nô* et autant de *kiyôghèn*.

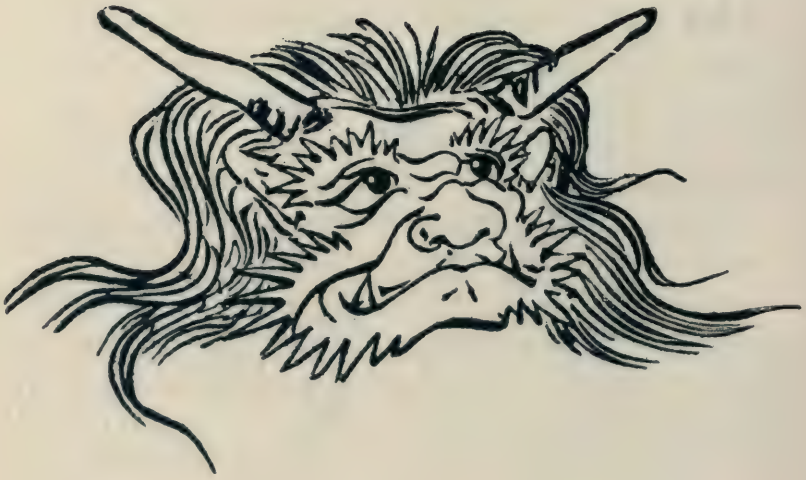

Le Kiyôtèn

Si l'éloquence continue ennuie, le sublime soutenu fatigue. Une succession de *nô*, pathétiques et grandiloquents, aux conceptions allégoriques et au langage obscur, finit par émousser l'attention et engendre la monotonie. Chez les anciens Grecs, un élément de gaieté et de variété fut introduit dans la trilogie dramatique par le *drame satyrique*. De même, les Japonais délassent les spectateurs et ravivent l'intérêt par le contraste des spectacles. Ils exécutent comme intermèdes, entre chacun des *nô* représentés dans une même séance, des divertissements comiques nommés *kiyôghèn*, qui sont, comme le drame satyrique, « une récréation après l'action (1) ».

1. Croiset, *Litt. gr.*, III. p. 386. — En Chine, pendant toute représentation, « la comédie populaire alterne avec le drame » (M. Courant, *op. cit.*, p. 345).

Le *kiyôghèn* (littéralement : *folles paroles*) réunit en petites pièces d'un acte les éléments comiques du *Sarougakou*. Il est sans doute aussi ancien que le *nô*, et sorti, lui aussi, des cérémonies religieuses. Cette origine sacrée de la comédie n'est pas faite pour surprendre chez un peuple dont la gaieté souriante attaque par le ridicule les habitants du ciel comme ceux de la terre. N'est-ce pas un prêtre bouddhiste, Kabouyou, qui inventa la caricature, au XIIe siècle? Et quelle fantaisie énorme dans la joyeuse troupe des divinités du Bonheur! Quelle verve amusante et peu respectueuse de la majesté des demi-dieux dans la représentation de ces génies, peints par Hoksaï, comme le bon Saïdji, pêchant à la ligne, Katsghèn naviguant sur un sabre qui fend les vagues, Tchoka au repos, l'air calme, avec une gourde énorme, Ghama, bossu, bancal et contrefait, accompagné de sa grenouille blanche à trois jambes! Les divinités japonaises aiment à dépouiller leur dignité surnaturelle pour se livrer à la danse, à la lutte, à des exercices sur la corde, comme Fkourokoudjou; pour jouer au bilboquet, comme Daïkok, devant un rat ébahi.

UN DIEU DU BONHEUR
(*Hoté* par Korinn).

Tandis que les danses de la religion ancestrale prenaient un caractère toujours plus noble et solennel pour aboutir aux tragédies lyriques *nô*, les scènes comiques de ces danses primitives se développaient dans leur propre direction

pour produire le *kiyôghèn*, accessoire presque indispensable du *nô* (1).

Les *kiyôghèn* remplissent les trois ou quatre entr'actes de la représentation. Ils se jouent sans masques, sans accompagnement musical (2). Aussi permettent-ils aux acteurs de *nô* les changements nécessaires de costumes. D'autre part, dit le professeur *Haga*, « le nô, en relatant la mauvaise fortune de ses héros, et la mort prématurée de belles jeunes filles, rend le spectateur sombre et mélancolique, et la répétition de scènes semblables crée naturellement une impression de monotonie (3) ». L'intermède comique ranime l'intérêt et déride les assistants par le contraste de sa gaieté un peu vulgaire avec le ton cérémonieux et parfois pédantesque du *nô*. Il adopte d'ailleurs le pur dialecte parlé de la vie courante et se borne à un dialogue vif et animé (4). Il ne prétend qu'à égayer l'auditoire.

Parfois, — mais très rarement, — le *kiyôghèn* est joué seul. Citons le *Tokaïdo-Hizakourighé*, tiré d'un roman, et le *Hassamba*, qui sont de véritables comédies.

Le *kiyôghèn* raille généralement dans ses scènes la

1. « Cinq ou six représentations de *nô* étant données le même jour, quatre ou cinq *nô* sont joués en intermèdes dans le même temps. Tout le monde dit : « Il y a aujourd'hui une représentation de *nô* ici ou là, » ou bien : « Je vais voir le *nô*, » mais on ne dit jamais : « Je vais au *nô* et au *kiyôghèn*. Quand on parle du *nô*, on comprend aussi le *kiyôghèn*, et cela seul montre que le second est simplement un appendice du premier » (Y. Haga, *On the kyôgen*, *Hansei Zasshi*, t. XII, n° 8, p. 14).

2. V. A. B. Mitford, *Tales of old Japan*, 1871, p. 164.

3. *Op. cit.*, p. 14.

4. Aston, *Japan lit.*, p. 213. — En Perse, comme dans l'Inde et en Chine, suivant Lionel Tennyson, certains personnages parlent en musique, tandis que les autres emploient le style ordinaire de la conversation (*Nineteenth Century*, n° 50). V. aussi l'observation de Kaempfer sur le personnage comique, p. 21.

rudesse campagnarde et les superstitions rustiques (1). Parfois il se borne à exposer le sujet de la pièce, comme un prologue, ou à dénaturer naïvement des danses grotesques : c'est l'*aï-no-kiyôghèn*, une véritable parodie. Le plus souvent, il a une intrigue particulière. Voici l'esquisse d'une pièce commune, d'après M. Haga :

A essaye de voler B, mais sa tentative maladroite étant démasquée avant ou après l'exécution, il subit des reproches amers, et lorsqu'il s'enfuit, il est poursuivi par B. Si C se trouve là pour les réconcilier, la pièce finit en paix. Mais dans la plupart des cas, A et B échangent des horions, et la pièce finit par la fuite du voleur poursuivi par B jusque dans les coulisses (2).

Certaines familles ont fourni plusieurs générations successives de comédiens de *kiyôghèn;* on peut citer les *Ohkoura,* les *Chômyô,* les *Saghi,* les *Idzoumi,* qui ne remontent cependant pas aussi haut dans l'histoire que les *Kwanzé,* les *Komparou,* les *Hōshō* et les *Kongō,* dont les descendants jouent encore les *nô*. Le *kiyôghèn* est d'ailleurs regardé comme un genre inférieur (3). Son caractère vul-

1. Osman Edwards, *Japanese Theatres*, Trans. of Jap. Soc., vol. V, part 11, p. 147.

2. *Hansei-Zasshi*, vol. XII, n° 8, p. 16.

3. On distingue facilement sur la scène un acteur de *nô* d'un acteur de *kiyôghèn:* le premier porte des *tabi* (chaussettes) blanches, et le second, des *tabi* jaunes. Les *tabi* ont le gros orteil séparé des autres doigts. Il était interdit, selon Appert, de porter des *tabi* dans le palais du *shôgoun* (*Ancien Japon,* p. 229).

gaire hâta sans doute l'éclosion du genre dramatique populaire au XVIIe siècle.

Il nous reste environ 250 *kiyôghèn*, dont 50 ont été publiés sous le titre *Kiyôghèn Ki*. Quelques-uns ont été traduits par M. Chamberlain, qui leur attribue la plus grande importance « comme seule source de notre connaissance du langage parlé au moyen âge (1) ».

Les personnages sont pris parmi les contemporains : lords féodaux, guerriers, moines, infirmes et estropiés. « Les deux premières classes sont montrées lascives et ignorantes, sottes et lâches, tandis que les membres du clergé sont généralement représentés comme éhontés et immoraux (2). » Sous les Ashikaga, l'implacable oppression du pouvoir, les légendes burlesques de la religion, l'inexpérience des poètes dans l'administration de leur patrimoine, fournirent aussi des sujets aux auteurs de *kiyôghèn*. Comme au temps d'Aristophane, les travers de la société étaient exposés à la raillerie du public, mais le ton restait badin et si peu caustique « que les nobles et les prêtres s'abandonnaient à la joie générale sans songer qu'ils étaient eux-mêmes sur la scène un objet de risée (3) ».

1. *The classical poetry of the Japanese*, 1880, p. 189 et appendices.
2. *Hansei Zasshi*, p. 16.
3. *Hansei Zasshi*, p. 16.

Le *nô* et le *kiyôghèn*, étroitement unis, tels sont les éléments du drame sacré depuis le XIVe siècle. Ce genre expose une action dramatique fort simple, qui se déroule dans un cadre historique ou mythologique, au milieu des évolutions rythmées de la danse, bercée par un chœur « quasi grégorien », soutenue par la musique pure des instruments divins, et terminée par une scène de comédie.

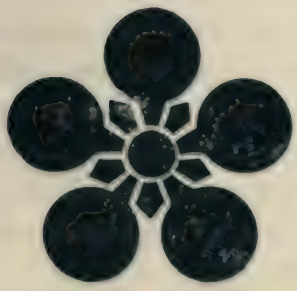

Les Masques

Les masques étaient en usage, au Japon, dès la plus haute antiquité, dans les cérémonies religieuses. Peut-être faut-il faire remonter leur origine à la légende shinntoïste de *Hohodémi* et de son frère aîné, *Hono Souzori*, qui se barbouilla le visage, dit le *Nihonghi*, avec une boue rougeâtre avant d'exécuter sa danse *wazaoki* (1). Ainsi, en Grèce, écrit M. Croiset, « il n'est guère douteux que le masque tragique n'ait eu une origine religieuse. De tout temps, dans les fêtes rustiques de Dionysos, on s'était barbouillé de lie et couvert la tête de touffes de plantes dont le feuillage retombait comme une sorte de voile (2) ». Nous savons aussi que la déesse Oudzoumé s'était couronnée de feuilles pour

1. V. plus haut, l'histoire du premier *hayabito*.

2. *Litt. gr.*, t. III, p. 86. A l'origine, les acteurs grecs se passaient simplement une couche de *minium* sur le visage ; on usa ensuite de pièces d'étoffe ou d'écorces d'arbres. Eschyle inventa le véritable masque tragique.

exécuter ses danses; ainsi Thespis, s'il faut en croire Suidas, se servit pour se masquer de touffes de pourpier (1).

Au début, l'usage des masques mobiles au Japon fut réduit au *guigakou* (musique seule), au *bougakou* (musique et danse), aux fêtes shinntoïstes et aux assemblées bouddhistes (2). Il passa naturellement des cérémonies liturgiques dans le drame sacré, mais il ne semble pas que son emploi se soit étendu au genre vulgaire moderne. Il se borna au *nô* et au *kiyôghèn*.

Le trésor du temple d'*Idzoukou-Shima* possède des masques en bois sculpté et laqué des IXe, XIe et XIIe siècles (3). Ces masques primitifs se distinguent par leur composition étrange, leur style énergique et grandiose;

1. M. Navarre dit que les Grecs « se façonnaient de grandes barbes avec des feuilles; une pierre gravée nous montre un Silène affublé d'une barbe végétale... Le masque, en Grèce, n'est pas création réfléchie de quelqu'un des anciens poètes: ce n'est qu'un très vieux rite du culte dionysiaque, dont le drame a hérité » (O. Navarre, *Dionysos*, p. 143., Paris, 1895).

2. D'après la grande *Histoire de l'art du Japon*. Paris, 1900. — Les masques apparaissent aussi dans les cérémonies funèbres. Il est fait mention dans les vieilles annales d'un personnage qui précédait le convoi et portait un masque à quatre yeux disposés en carré. — Les jeux qui accompagnaient les funérailles semblent répondre au sentiment universel qui porte les hommes des civilisations primitives à réjouir le défunt par des divertissements variés. C'est ainsi qu'à Rome, « pour obéir à la loi des Douze Tables, ... lorsque les femmes et les jennes filles pleuraient un mort regretté, les flûtes gémissaient au milieu des *naenies* funèbres » (Lavoix, *Hist. de la Musique*, p. 60). Cf. les jeux célébrés par Énée en l'honneur de son père, sur le rivage sicilien (*En.*, V, v. 103 sqq.).

3. Il y avait cependant des sculpteurs de masques au VIIIe siècle, et peut-être dès le VIe. Les plus anciens artistes dans ce genre ont été divinisés: le prince *Seïtokou*, *Tankaï ko*, *Kôbô Daïshi* et *Katzouga tori*. — Pendant l'Exposition de 1900, le pavillon japonais du Trocadéro a exposé plusieurs masques appartenant à la maison impériale; l'un d'eux, masque de *guigakou*, datait du VIIIe siècle.

ils sortaient tous des ateliers de Nara. Plus tard, les masques de *nô* présentent des types de plus en plus affinés, « qui perdent en grandeur hiératique ce qu'ils gagnent en expression, en variété, en délicatesse de travail; ils évoluent insensiblement vers le rendu plus réel de la vie (1). »

La sculpture de masques suivit assez exactement l'évolution des genres *nô*. Au XIVe siècle, « des sculpteurs de masques surgirent, qui se préoccupèrent surtout de l'expression... Quand, de l'école de *San-Kwaubau*, furent sortis *Mitsou-Terou*, *Tchika-nobou* et *Kaukèn*, la sculpture des masques devint un art ayant ses traditions (2) » et qui atteignit son apogée au XVIIe siècle. Il a décliné depuis, et aujourd'hui il est tombé dans l'imitation hâtive des œuvres anciennes. C'est au XVIIe siècle qu'appartiennent les sculpteurs de masques les plus connus : *Yamato Mamori*, prêtre shinntoïste qui imagina des masques pour *kiyôghèn*, la famille des *Kodama*, celle des Démé, représentée par l'illustre *Démé Djiôman*, dont les œuvres sont devenues classiques. Les types qu'il a créés servent encore de modèles aux sculpteurs de *netzké*.

Le nom technique des masques est *omora*. « Ils personnifient des démons, des monstres et des animaux de la mythologie, aussi bien que les personnages décrits dans le drame (3) ». Bien qu'ils évoluent autour de certaines expres-

1. Louis Gonse, *Les masques japonais* (*Monde moderne*, 1900, n° 72, p. 747).

2. *Histoire de l'art du Japon* (1900). « A partir du milieu de la période des Ashikaga, les auteurs ont pris l'habitude de marquer les masques à leurs sceaux. Ce sont des sceaux à chaud appliqués au revers du masque. Plus tard, il arrive très fréquemment que les noms expertisés et les noms des experts soient inscrits en laque » (Id., p. 158). V. dans le même ouvrage, pp. 223 et 224, la description de quelques masques d'une époque postérieure (XVIIe et XVIIIe siècles).

3. Aston, *Trans. of the Jap. Soc.*, vol. II, p. 40.

sions consacrées, ils traduisent les mouvements de l'âme les plus divers et les sentiments les plus variés (1).

Les acteurs prétendent reproduire, au moyen du masque, les traits d'êtres qui leur sont apparus en songe. Aussi ont-ils pour les masques une vénération religieuse. Jamais ils n'entrent en scène sans leur avoir offert du *saké* et du riz (2).

L'expression profondément accentuée de ces masques si vivants et si justes dans leur réalisme traduit à merveille le caractère de l'âme japonaise, qui s'est lentement formée au milieu des terribles haines de clans, des guerres inexpiables et sans cesse renaissantes, des rancunes opiniâtres et des vengeances poursuivies avec une farouche persévérance. Car c'était, dans l'antiquité, un monde étrangement barbare et violent, que ce peuple féodal, qui a pu s'incarner dans Yamato-Daké, le Brave du Japon, meurtrier de son frère, triomphateur des mauvais esprits, exterminateur de ses ennemis. Il s'est dépensé, dans l'ancien Japon, une vie et un mouvement extraordinaires. De là vient le goût du peuple pour les représentations monstrueuses, pour les traits violemment accusés des physionomies (3).

Certains masqnes japonais s'élèvent sans effort, par une simplification hardie des lignes, à la représentation saisissante de caractères abstraits, de types généraux. Ils idéalisent la réalité sans cesser d'être vrais. « Le rire et la colère sont rendus avec une intensité extraordinaire. La série des

1. V. *Cornhill Magazine*, vol. XXXIV, p. 479. Londres, 1876.
2. V. *Far East*. vol. III, p. 45.
3. La même observation s'applique aux masques de la tragédie à Athènes, parce que l'ancienne civilisation grecque donne l'idée d'une extrême violence. — Paul Girard, *De l'expression des masques dans les drames d'Eschyle* (p. 7), dans la *Revue des études grecques* (1895), et O. Navarre, *Dionysos*, p. 153 sqq.

vices est des plus amusantes. Les nez formidables, les yeux louches, les bouches déformées, les rides et les grimaces truculentes, expriment la férocité et la bestialité de l'homme ; Oudzoumé nous montre ses grosses joues, son éternelle bonne humeur ; le noble daïmio, ses traits pâles et alanguis ; la jeune fille, son « sourire de prunier en fleurs », selon l'expression charmante de l'anthologie japonaise ; la vieille poétesse Komati, qui mourut de faim et de misère au milieu d'un marais, après avoir été la femme la plus belle et la plus enviée du Japon, étale à nos yeux les hideurs de son visage décharné, momifié, édenté (1). »

Les masques japonais, dit Mitford, ne sont pas sans ressemblance avec ceux de l'ancienne Grèce (2). M. Pottier a traité cette question pour les procédés du dessin (3), et M. Louis Gonse atteste que « nulle race, dans son essence intime et dans ses tendances esthétiques fondamentales, ne se rapproche plus des Grecs que les Japonais (4) ». Toutefois, dans l'art hellénique, autant que nous pouvons en juger par les représentations peintes ou sculptées, la grâce, l'harmonie dominèrent toujours ; par contre, les masques japonais atteignent parfois au paroxysme de l'expression grimaçante ; mais s'ils ont moins de noblesse que les masques grecs, ils ont infiniment plus de variété, et peut-être plus de puissance dramatique.

M. Tateki Owada a donné dans le « *Sun* » une classification de masques reproduite par M. K. Müller (5). Quelques-

1. L. Gonse, *op. cit.*, p. 77.
2. *Tales of old Japan*, p. 157.
3. Dans la *Gazette des Beaux-Arts* de 1890.
4. *Le Monde moderne*, n° 72, 1900.
5. *T'oung Pao*, mars 1897, p. 7. On trouve dans cet article une liste de masques appartenant au Musée ethnographique de Berlin.
V. la curieuse collection du Musée Guimet.

uns rappellent les masques de la comédie grecque énumérés par Pollux. Les masques *Okina*, *Akoujokou* représentent des vieillards méchants (senes austeri), *Oouba*, *Rõjõ*, les vieilles femmes ; *Tobidé*, *Hanja*, *Beshimi*, les démons et les fantômes ; *Schishigatchi*, le lion ; *Yakan*, le renard ; *Saroutabidé*, ou *Sarou-beshimi*, le singe, etc.

Les masques souriants et gracieux ne manquent pas. Ce sont les *manbi*, dont les plus beaux sont dus à *Guennsoukè* et datent du *kwampakou* de Toyotomi (1) ; les *komenn*, visages de jeunes filles ; le *djourokou*, employé pour représenter des jeunes hommes comme Atsmori ; le *myakounnan*, masque d'adolescent aux traits juvéniles et au regard pénétrant ; le *waraïjõ*, le *shiwajõ*, le *maïjo*, figures profondément ridées de vieillards indulgents, les « senes mites » de la comédie classique (2).

Comme les masques de l'antiquité gréco-latine, les *omora* du Japon emboîtaient plus ou moins complètement la tête. Ils étaient en bois, généralement recouvert d'une toile adhérente laquée et peinte, simulant les couleurs naturelles. Les figures de dieux, de génies ou de diables étaient généralement noires, rouges, vertes ou or. « La barbe, les sourcils et les cheveux étaient souvent imités avec des crins... Des trous étaient ménagés à la place des pupilles, de la bouche et des narines. Des cordonnets de soies permettaient d'attacher le masque derrière la tête de l'acteur, et le vêtement en dissimulait les bords, de telle sorte qu'à distance l'illusion était complète (3).

1. V. *Histoire de l'art du Japon*, 1900, p. 179.

2. On peut citer encore des masques de démons qui datent surtout du XVIIe siècle, le *namanari* et le *ghedô*, l'*okamé* boursouflé, le *deigan* à l'œil torve, le *shikami* au sourcil froncé, le *shôjô* « pour les gens à cheveux rouges et portés à la boisson », le *yama no kami* à trois yeux, etc.

3. L. Gonse, *op. cit.*, p. 752.

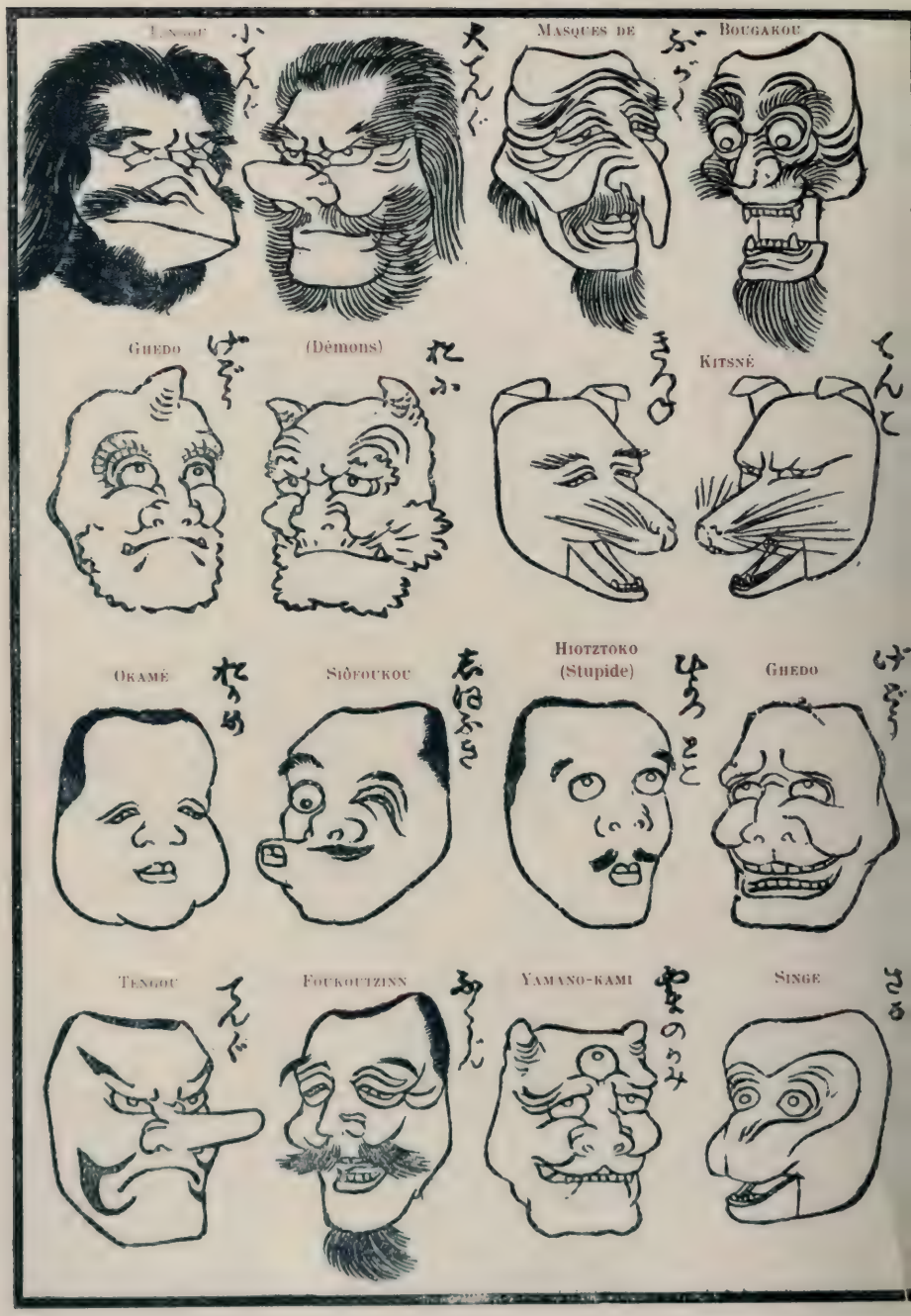
MASQUES DE BOUGAKOU
GHEDO
(Démons)
KITSNÉ
OKAMÉ
SIÔFOUKOU
HIOTZTOKO
(Stupide)
GHEDO
TENGOU
FOUKOUTZINN
YAMANO-KAMI
SINGE

NSAI

(Extrait du *Japon artistique*).

Le masque est employé dans les représentations théâtrales de tous les pays bouddhiques, en Corée, au Tibet, à Ceylan, mais le Japon seul a produit de parfaits chefs-d'œuvre, des merveilles de plastique expressive et vivante.

ILLUSTRATION DE SINGE PAR UN ACTEUR

(du *Japon Artistique*).

La Langue Dramatique

La poésie occupe dans la composition des *nô* une place importante, surtout pour les développement lyriques et les strophes du chœur, qui emploient la pure langue *yamato* (1). Mais à côté des *outaï*, de forme exclusivement japonaise et traditionelle, il existe, dit M. Aston, de véritables parties en prose (2).

Nous ne possédons aucune composition ancienne écrite en prose dans le style national. « Au contraire, l'*outa* existait de temps immémorial appelé le Règne des dieux (3). » Le premier *outa*, en effet, aurait été composé soit par *Oudzoumé*, soit plutôt par *Sozano*, qui célébrat par un

1. Le vieil idiome du shintoïsme se distingue de la langue vulgaire d'aujourd'hui par les désinences de la déclinaison et de la conjugaison, plutôt que par le système de syntaxe. (V. L. de Rosny, *Introduction à l'étude de la littérature japonaise*, Paris, 1896, p. 71, Leroux, éd.).

2. W. A. Aston, *A history of the Japanesse literature*, p. 291, Londres, 1889.

3. S. Ouchi, *Hansei Zasshi*, vol. XII, n° 6, 11 sqq.

chant de 31 syllabes sa victoire sur le serpent à huit fourches (1). On cite cependant une pièce antérieure aux compositions d'Oudzoumé ou de Sozano, et qui est donnée comme la première production poétique des Japonais: « elle se compose des paroles dialoguées du dieu Izanaghi et de la déesse Izanami au moment où ils se préparent à accomplir leur union (2). »

Quoi qu'il en soit, la poésie nationale *yamato* a exclu rigoureusement les mots chinois; elle n'en a pas admis, selon M. Chamberlain, plus d'une douzaine (3). L'*outa*, poésie composée suivant le système japonais, en opposition avec le *si*, poésie composée suivant ls système chinois, comprend en général 31 syllabes; mais sa forme, comme sa longueur, n'a jamais été rigoureusement fixée: elle dépendait uniquement de l'inspiration du poète. « Tel *outa* se composait de 49 vers, tel autre, de 3 seulement: les vers avaient 3 syllabes au minimum et 9 au maximum (4). »

Les *outaï* des *nô*, qui exercent d'ailleurs par leur obscurité la sagacité et l'érudition des lettrés, présentent le plus souvent des strophes alternées de cinq et sept syllabes. Ils sont d'une haute valeur littéraire, mais n'ont pas la perfection de forme des *tanka*.

Les auteurs de *nô*, qui furent pour la plupart des moines bouddhistes (5), ne se piquent pas d'originalité. Ils se con-

1. V. plus haut.

2. L. de Rosny. *Yamato-boumi*, chap. IX, p. 327, dans l'*Hist. des dynasties divines*, II, 1887 (éd. Leroux).

3. *The classical poetry of the Japanese*, p. 21.

4. J. Hitomi, *Le Japon*. Paris, 1900.

5. L'éditeur de la collection de *nô Yô-kyokou-Tsoughé*, pense que les *Kwanzé*, donnés comme auteurs, composèrent seulement la musique, la danse, et réglèrent l'ordonnance générale. Les sujets furent l'œuvre de moines bouddhistes.

tentent de transcrire des citations de *tanka*, des maximes confucéistes, des textes bouddhiques, des proverbes anciens qui trouvent place, avec plus ou moins d'à propos, dans leurs poèmes. Ces compositions n'ont pas les qualités de lucidité, de méthode, de clarté des œuvres classiques. Elles embrassent un monde de fictions légendaires, d'imaginations bizarres et de conceptions religieuses plus intéressantes pour l'érudit que pour l'artiste. Elles sont précieuses pour l'historien, qui y trouve, suivant l'expression de M. O. Edwards, « un trésor de la culture extrême-orientale dans l'antiquité (1) ». Il faut regretter qu'un genre littéraire si plein de promesses se soit montré, en fin de compte, stérile, car la composition des *nô* s'arrêta au XVIe siècle (2).

A mesure, d'ailleurs, que l'importance du chœur diminuait et que le caractère dramatique du dialogue lyrique s'accentuait, la poésie accusait un goût de plus en plus marqué pour les développements philosophiques et moraux, à la façon des chants du *Manyôshiou*.

La facture des *outaï* se distingue par l'emploi fréquent de certains procédés familiers aux poètes du Japon, le *makoura-kotoba*, le *mot-pivot* et le jeu d'esprit. « Une bonne poésie japonaise, dit M. Revon, a toujours, comme nos symboles du moyen âge, deux ou trois sens superposés et reliés par des calembours. »

Le « *makoura-kotoba* », ou « mot-oreiller », suivant la définition de M. Chamberlain, est un mot dépourvu de vie, sur lequel le mot expressif suivant repose la tête (3). C'est une sorte de cheville, une épithète homérique invariable-

1. Osman Edwards, *Trans. cit.*, vol. V, part II, p. 149.
2. Aston, *Jap. Lit.*, p. 203.
3. *On the use of « pillow-words » and plays upon words, in Japanese poetry. Trans.* Yokohama. Vol. V, p. 79 sqq.

ment accolée à certains noms, et qui abonde surtout dans les compositions poétiques antérieures au *Manyôshiou* (1).

Le « *mot-pivot* » consiste généralement à lier la dernière syllabe d'un mot à la première syllabe du mot suivant. « Profitant du grand nombre d'homophones que renferme le vocabulaire japonais, les versificateurs du Nipon trouvent un certain agrément à employer, ordinairement à la fin du premier vers, un mot qui, au second vers, ne peut être admis dans le sens général de la pièce qu'à la condition d'être pris dans une acception qu'il n'avait pas tout d'abord (2). Ainsi la première partie de la phrase poétique n'a pas de fin logique (3).

Les jeux de mots abondent dans les œuvres poétiques postérieures à la compilation du *Manyôshiou*, et compliquent singulièrement le sens déjà obscur des poèmes. Le caractère monosyllabique de la langue favorise naturellement la multiplication presque indéfinie des calembours, qui sont si fréquents, si faciles et si appréciés en chinois. C'est le triomphe de l'ingéniosité charmante, mais

1. Aussi la blancheur est toujours attribuée aux jeunes dieux japonais : « Adolescent aux bras blancs comme le papier de mûrier. » « Jeune fille à la poitrine blanche comme la neige fondante, » etc. Ce sont les épithètes de couleur ou d'attitude des poèmes d'Homère.

2. L. de Rosny, *Anthol. jap.*, Introd., XX.

3. B. H. Chamberlain, *Sur les divers styles*. *Trans. Yokohama*. vol. XIII, part I, p. 96. — L'effet de ces jeux d'esprit est surtout intéressant et agréable dans les descriptions ; l'expression condensée de plu-

un peu puérile. Aussi des écrivains comme *Hakouseki*, *Kiousô* et *Motoori* dédaignent-ils ces frivoles ornements.

Les parties en prose des drames lyriques sont en style chinois lu à la japonaise.

La langue parlée, si différente de la langue écrite, se rencontre dans le *kiyôghèn*, où elle peut être étudiée à diverses époques de son développement (1).

Quant à la comédie moderne et populaire, qui naitra au XVIIe siècle dans le *shibaï*, elle emploie la langue classique, corrompue par l'influence de la langue parlée. La prose comique, qui apparaitra dans la seconde partie du XVIIe siècle est en style chinois lu à la japonaise; elle appartient à deux écoles principales nommées *Hai-kai-boun* et *Kokkei-boun*.

Le développement de la langue japonaise au théâtre peut se figurer par le tableau suivant, de M. Chamberlain.

sieurs aspects de l'objet le représente plus vivement, en montre en quelque sorte le relief, un peu à la manière d'un stéréoscope, grâce au double point de vue simultanément évoqué (*Rev. franç. du Japon*, série III, liv. III, 1897).

1. *On the mediæval colloquial dialect of the comedies* (*Trans. As. Soc.*, vol. VI, p. 357. Yokohama).

Ancienne poésie indigène
(*classique*)

- 1° Poésie des drames lyriques
- 2° Poésie comique

Poésie populaire moderne

Style chinois
(*lu à la japonaise*)

- 1° Prose comique modifiée par l'influence chinoise
- 2° Portions en prose des drames lyriques

Prose comique moderne.

Développement du drame sacré

WAZAOKI
(danse d'Oudzoumé et de Hono-Sousori)

- KAGOURA
- YAMATO-MAÏ
  - SAMBASHÔ (IX° siècle)
  - SHIRABYÔSHI (XI° Siècle)
- DENGAKOU

Genres étrangers (VI° siècle)

- ZOUITO GAKOU (chinois)
- KOMA-GAKOU (coréen)
- TENJIKOU GAKOU (bouddhique)

SAROUGAKOU
(XIII° siècle)

- NÔ (drame sacré)
- KIYÔGHÉN (intermède comique) (XIV° siècle)

Sujets de nô et de Kiyoghèn

Les nô empruntent parfois leurs sujets à la mythologie japonaise. Le plus souvent, cependant, ils retracent les nobles actions des héros et sont plus ou moins empreints de bouddhisme. Durant la période de composition des drames lyriques, en effet, du XIVe au XVIe siècle, « par suite de la fréquence des troubles et des guerres, la littérature s'était réfugiée dans les temples et à l'ombre des monastères, et c'est de là que sont sortis presque tous les ouvrages littéraires de cette époque (1) ».

1. *Revue française du Japon* (3e série, fasc. III, p. 80), 1897.

La teinte de mélancolie qui obscurcit la souriante gaieté des Japonais se retrouve dans toutes les compositions imprégnées de bouddhisme, surtout dans les œuvres poétiques. « Si je contemple la lune, la tristesse m'apparaît de toutes parts, » lit-on dans le *Kokinshiou*.

« La neige qui tombe n'est point celle des fleurs emportées par la tempête ; c'est celle de mes années, » dit un extrait du *Sin-tsyokou-zen-sion*.

Le bouddhisme, — comme chez nous le christianisme, — a certainement altéré la sérénité d'âme naturelle à l'homme et introduit dans les esprits l'inquiétude et le sentiment du néant de la vie.

D'autre part, si le drame japonais paraît issu d'une évolution naturelle, et nullement transplanté des contrées occidentales, on peut se demander si certains procédés de composition n'auraient point pénétré de l'Inde ou de la Chine au Japon avec le bouddhisme. M. *Foukoutchi-guèn-Itchiro* (1) signale en effet le *sino-gakou* et l'*indo-gakou* parmi les représentations scéniques d'origine étrangère. Toutefois, les pèlerins bouddhistes qui, du IVe au Xe siècle, allèrent puiser à sa source la loi du Maître et rapportèrent en Extrême-Orient les livres sacrés de l'Inde, ne semblent pas avoir révélé la technique du théâtre indien aux lettrés chinois et japonais. Ces spectacles les étonnaient sans les intéresser, et autant que nous en pouvons juger, étaient peu ou mal compris (2). Les caractères du drame sacré japonais peuvent d'ailleurs s'expliquer comme le développement naturel du passé religieux et artistique de la race. Le bouddhisme ne paraît avoir importé en Extrême-Orient que l'inspiration générale, certains sujets de drames comme Mâudgalyâyana ou Nagananda, mais nullement des procédés littéraires ou scéniques.

Parmi ces sujets, M. *Takakousou* signale l'histoire du *Rṣi*, *Ekâsṛṅga*, passée de l'Inde en Chine et au Japon (3).

Ce récit, d'origine plus ancienne, peut-être, que le bouddhisme, se rencontre au Népâl, au Tibet, au Siam, dans les écritures brahmaniques et bouddhiques. Il rappelle le conte, bien connu dans le moyen âge européen, de

1. *Kokouminn-no-Tomo* et *Far East*, III, avril 1898.

2. V. Ed. Chavannes, *Mémoires sur les religieux éminents qui allèrent chercher la loi dans les pays d'Occident*, par I'tsing, et la traduction anglaise de J. Takakousou.

3. *The story of Ekasṛṅga* (*Hansei Zasshi*, vol. XIII, n° 1. Tôkyô, 1898).

la Licorne qui ne saurait être conquise, sinon par une jeune vierge (1).

Or, l'histoire d'*Ekaśṛṅga* est traitée dans le *nô* connu sous le nom d'*Ikkakou senninn* (2), composé au XVe siècle, par *Motoyas*, et dans un autre drame du XVIIe siècle, *Kaminari*.

La migration de ce récit peut être figurée par le tableau suivant :

Origine du sujet antérieure à l'an 450 av. J. C.

RÉCITS BRAHMANIQUE		RÉCITS BOUDDHIQUES	
Sanscrit	Mahābhārata, III, 110-113 Rāmāyana, I, 8-10. Bharatamañjarī, III, 158-795, etc.	*Pâli*	Alambousa-jātaka (523). Naḷinika-jātaka (526).
		Sanscrit	Mahāvastou. Bhadrakaḷpāvadāna, (33). Avadāna Kalpalatā (65).
		Tibétain	Kandjour, IV, 136-137 (après 632 av. J. C.).
		Chinois	Ta-chi-tou-loun, 17 (402-405 av. J. C.).
		Japonais	Le nô *Ikkakou Senninn*(3) *Kaminari*, drame populaire.

Ajoutons que la *Licorne*, fréquemment mentionnée par les écrivains grecs et latins, est en général décrite comme

1. V. H. Lüders, *Die Sage von Ṛṣyaśṛṅga, aus den Nachrichten der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, 1897.

2. Littéralement, « l'Unicorne saint ». V. *Übersetsung des Nô : Ikkaku sennin in der zum 70 Geburtstage von* A. Bastian (26 juin 1896 erschienenen Festschrift (D. Reimer).

3. Les *senninn* sont des ermites *taoïstes*, vénérés et fabuleux, dont la superstition populaire a fait des demi-dieux. Quelques-uns, devenus des types légendaires, ont fréquemment tenté le pinceau des artistes.

originaire de l'Inde (1). Le même récit se serait donc répandu en Occident comme en Orient (2).

Cependant la difficulté des communications entre le Japon et l'Inde est mise en lumière par le *Takétori monogatari*. La céleste princesse trouvée par le vieux « ramasseur de bambous », voulant imposer à ses soupirants une épreuve extraordinaire, exige d'eux qu'ils aillent chercher dans l'Inde la tasse de mendiant du Bouddha. Le *Takétori monogatari* date du Xe siècle.

Le nô Hasshi-Bennké ou Bennké au pont

(DE GÔJÔ A KYOTO)

Ce drame lyrique a pour héros *Bennké*, ce géant mi-légendaire du XIIe siècle, qui avait la force de cent hommes et fut surnommé, pour tous ses méfaits, *Oniwaka* (jeune

1. L'histoire de la Licorne ou Unicorne dans les récits grecs est incompréhensible sans la connaissance du *Ṛṣi Ekaśṛṅga* des Hindous.

2. C'est ainsi que les contes du *Panchatantra* ont circulé parmi les peuples de l'antiquité avant qu'ils fussent reproduits en arabe, en hébreu, en grec, etc. Le conte japonais de l'*Homme à la loupe* est bien connu en Occident. Il figure sous différents noms, et avec des variantes dont la principale est le changement des loupes en bosses, parmi les récits populaires bretons, picards, allemands, irlandais, catalans (V. *Japanese fairy tales series*, *Kobouncha*, éd. — Tokyo, 1895). — Cf. *La Migration des symboles*, de M. GOBLET D'ALVIELLA.

démon) (1). Il fut d'abord bonze. Il se proposa de réunir mille sabres, et il en possédait déjà 999, enlevés à des passants auxquels il cherchait querelle. Pour le millième et dernier, il désirait un sabre qui fût vraiment de grand prix. Il se mit donc comme d'habitude à épier les passants près du pont de Gôjô.

Bientôt les sons d'une flûte viennent frapper ses oreilles et semblent peu à peu se rapprocher. Attentif et l'œil aux aguets, *Bennké* distingue bientôt un jeune homme, presque un enfant, revêtu d'un cotte de mailles avec hausse-col blanc, et armé d'un sabre orné de garnitures d'or. A cette vue, il ne se possède plus de joie. « Quelle bonne aubaine! pense-t-il. Plusieurs fois déjà, et sans grande difficulté, j'ai dépouillé de leurs sabres des hommes forts et courageux. A cet enfant il suffira de demander le sien ; rien que ma voix et mon aspect l'effrayeront assez pour qu'il me le donne. » Et s'avançant vers lui : « Donne-moi ton sabre, » lui dit-il. L'enfant réplique sans s'émouvoir : « J'ai entendu dire dernièrement qu'un individu de ton espèce rôdait par ici. Mon sabre, si tu le veux, viens le prendre. » *Bennké* s'attendait à toute autre chose. « Tiens ! mais il ne se le laisse pas enlever facilement ! » dit-il, et, dégaînant, il se précipite

1. Au reste, d'aucuns prétendent qu'il avait le diable pour père. « Les circonstances extraordinaires dont fut accompagnée sa naissance, dit le P. Ferrand, donnent à cette opinion une certaine valeur. » Bennké naquit à dix-huit mois et se mit aussitôt à marcher, à sauter, à courir. (*Fables et Légendes du Japon*, par Claudius Ferrand, série I, p. 89. Tokyô, 1901).

sur son adversaire. Prompt comme l'éclair, celui-ci, par un bond à droite, évite le coup, et le sabre de *Bennké* va s'enfoncer dans un mur en terre. Pendant qu'il cherche à l'en retirer, l'enfant saute sur lui, le renverse et lui pose le pied sur la poitrine. *Bennké* alors renonce à la lutte et jette son sabre ; l'enfant le ramasse, l'enfonce dans le mur, le plie d'un coup de pied et le rejette vers *Bennké*, à qui en guise d'adieu, il crie en s'éloignant : « A l'avenir, sois moins impertinent [1] ! »

Cette nuit-là, *Bennké* revint donc à son temple les mains vides, mais la rage au cœur d'avoir été vaincu. Brûlant de se venger, il attendit patiemment la nuit suivante. « Ce soir, pensait-il, il y aura beaucoup de monde au temple de la déesse *Kwanon*, mon adversaire d'hier y sera sans doute. » Et dès les premières heures de la nuit, il était à son poste et attendait ; mais le temps passait, et le jeune homme de la veille ne se montrait pas. La nuit était déjà fort avancée, lorsque enfin un son de flûte se fit entendre. « Quel plaisir! ce ne peut être que la flûte de cet enfant, » se dit *Bennké* qui, tout joyeux et sans perdre un moment, court dans la direction d'où viennent les sons, et trouve, en effet, celui qu'il cherchait. « Voulez-vous me donner votre sabre ? » lui demande-t-il. « Je ne te le laisserai pas prendre si aisément. Si tu le veux, viens le chercher, » lui répond encore l'enfant. *Bennké* attaque, mais cette fois avec sa hallebarde; l'enfant pare du sabre, puis : « Je voudrais bien m'amuser toute la nuit ainsi, mais je dois aller à *Kwanon*, » dit-il, et il s'éloigne. *Bennké* se précipite à la suite jusqu'à l'intérieur du temple, où l'enfant, devant la statue de la déesse, ouvre un livre et se met à réciter des prières. *Bennké* les

1. La légende rapporte que Yoshitsné renversa le géant d'un coup d'éventail.

récite avec lui. Au bout d'un instant, il le suit hors du temple, et il renouvelle sa demande: « Attends, je vais t'apprendre... » et ce disant, l'enfant l'assaille violemment à coups de dos de sabre et finit par le renverser; alors, le tenant sous lui : « Consens-tu, oui ou non, à m'obéir et à me suivre! » lui demande-t-il. « C'est évidemment ma destinée. Je vous suivrais, » répond *Bennké*. Le jeune homme alors se nomme : « Je suis *Oushiwaka*, de la famille *Minamoto*. »

Oushiwaka n'est autre que *Yoshitsné*, qui fut sauvé par sa mère du massacre ordonné an 1159 par *Kiyômori*. Un de ces êtres fabuleux appelés *tenngou* lui avait enseigné l'escrime. Ses aventures ont inspiré une foule d'artistes, comme *Hiroshighé* et *Hoksaï*. Il est généralement représenté en compagnie de *Bennké*, qui, plein d'admiration pour son vainqueur, était devenu le plus fidèle de ses partisans.

TRADUCTION

Bennké. — *(Entrant)*. Je suis Bennké, chef du temple *Monsashibô* de *Saïto-Kitadani*. Je réalise enfin un désir depuis longtemps formé, et je vais faire une retraite de sept jours au temple *Jouzenji*. Je veux, dès cette nuit, faire au temple la visite de l'heure du Taureau (1). *(Appelant)* Holà ! quelqu'un !

Le Serviteur. — Me voici.

Bennké. — Cette nuit, je ferai la visite de l'heure du Taureau au Temple *Kitano*. Tu m'accompagneras.

Le Serviteur. — Je vous accompagnerai. Pourtant je voudrais vous voir renoncer à votre intention de faire cette nuit la visite de l'heure du Taureau.

1. Environ 2 heures du matin. Lorsqu'on voulait appeler des malheurs ou la mort sur un ennemi, on se rendait, à cette heure-là, dans un temple, en accomplissant certains rites. Cette manière d'envoûtement était populaire parmi les femmes.

BENNKÉ. — Que dis-tu? Et pourquoi cela?

LE SERVITEUR. — Le voici. Hier, vers le milieu de la nuit, comme nous traversions le pont de *Gōjō*, nous avons rencontré un jeune garçon d'environ 12 ou 13 ans, qui, brandissant un petit sabre, et bondissant léger comme un papillon ou un oiseau, se précipita sur nous et voulait nous tuer. Ce n'est pas sans raison que je cherche à vous retenir.

BENNKÉ. — Papillon ou oiseau, il ne pouvait pas résister à plusieurs adversaires. Pourquoi ne l'avez vous pas enveloppé et tué?

LE SERVITEUR. — Quand nous cherchions à l'envelopper, il s'échappait avec une adresse étonnante ; impossible de l'approcher.

BENNKÉ. — Bien qu'il ne vous laissât pas approcher, si cependant vous l'aviez attaqué et si vous aviez frappé sans relâche, il aurait fini certainement par être touché.

LE SERVITEUR. — Lorsque nous l'attaquions, il se dérobait en changeant de place.

BENNKÉ. — Quand vous l'enveloppiez...

LE SERVITEUR. — Il nous écartait.

BENNKÉ. — Quand vous vous rapprochiez...

LE SERVITEUR. — Nos yeux...

ENSEMBLE. — Ne l'apercevaient plus.

LE CHŒUR. — C'est merveilleux! C'est extraordinaire! C'est étonnant, étonnant! Nous craignons qu'il ne soit blessé s'il vient à rencontrer cet être étrange. Bien que la capitale soit vaste, elle ne renferme rien de pareil. En vérité, c'est extraordinaire.

BENNKÉ. — S'il en est ainsi, je renoncerai donc à mon intention de faire cette nuit la visite de l'heure du Taureau.

LE SERVITEUR. — Et vous aurez bien raison.

BENNKÉ. — Non, non! Un homme comme *Bennké* ne peut pas fuir sur un simple récit. J'aurai raison de cet être étrange (*Exit*).

LE CHŒUR. — Voici le soir; bientôt la nuit, la nuit va descendre; la nue déjà a changé d'aspect. Le vent souffle plus frais. *Bennké* attend, attend impatiemment que s'avance la nuit trop lente.

OUSHIWAKA (*Yoshitsné*). — Oui, sur la recommandation pressante de ma mère, *Oushiwaka* montera au temple au point du jour. C'est donc ma dernière nuit! Je vais attendre l'instant tout

proche où la lumière de la lune glissera sur les vagues de la rivière.

Le chœur. — Où s'en vont les nues dans la nuit ? De la brise nocturne le murmure au loin s'étend. O nuit d'automne ! quel spectacle admirable ! Mon cœur saisi soudain en éprouve un frémissement. *Oushiwaka* attend, attend celui qui passe dans la nuit avancée !

Bennké. — *(Rentrant en scène).* Voici l'instant de la nuit que j'attendais. De la tour du temple les sons de la cloche ont fui, s'éteignant sous les rayons intermittents de la lune qui m'éclaire (1)...

Soudain un son de flûte se fait entendre. Une forme humaine ne tarde pas à se montrer à l'entrée du pont. « La taille est petite : la tête est enveloppée d'un voile blanc ; les pieds sont chaussés de *guéta* laqués en noir : « C'est une femme, » pense Bennké. Et comme jamais il n'a cherché querelle à une femme, il s'apprête à la laisser passer. Mais voilà que cette prétendue femme s'approche du géant, tout en jouant de la flûte, et, d'un coup de pied adroit, jette à terre le sabre qu'il tenait à la main (2). »

1. D'après la *Revue française au Japon*, série III, fasc. III, Tōkyō, 1797.

2. Claudius Ferrand, *Fables et Légendes du Japon*, série I, p. 107 (Tōkyō, 1901).

Le nô

Aoï no Ouyé

La vie de cour à Kyôtô, avant le shôgounat, a été peinte pour la postérité dans les pages fameuses et interminables du *Ghenndji Monogatari* [1] ; mais les mœurs de cette époque sont représentées d'une façon plus vivante et non moins fidèle dans les « miniatures dramatiques » telles que *Aoï-no-Ouyé*, la douloureuse femme du prince *Ghenndji*.

Le thème de ce drame lyrique, c'est la jalousie, cette inextinguible jalousie, qui se torture elle-même, et qui est, de tous les démons, le plus difficile à chasser. La pauvre possédée, qui donne son nom à la pièce, n'apparaît point sur la scène. A sa place une longue bande de brocart, pliée de façon à figurer un lit de malade, est placée auprès de la rampe. Ainsi le spectateur, tout en ayant conscience de la présence d'*Aoï*, est obligé de concentrer son attention sur une apparition, qui surgit sous un double aspect. D'abord se présente l'esprit de la princesse *Rokoujo*, qui vient tirer vengeance de son déloyal amant (*Ghenndji* est le don Juan du Japon), en poursuivant la malheureuse *Aoï*, sous la forme d'une femme pâle et gémissante. Une *maïko*, ou prêtresse shinntoïste, est appelée pour exorciser le spectre. En vain l'exorciste frotte les grains verts de son chapelet en murmurant de ferventes prières; l'esprit gémit plus fort, plus atrocement, et ne cède qu'à un sortilège plus féroce, à un

1. V. sur le *Ghenndji*, un article d'Arvède Barine (*Revue politique et littéraire*, 14 avril 1883).

plus rude combat d'âme contre âme, qui lui est livré par un prêtre.

Cette victoire est de courte durée. Un terrible fantôme remplace maintenant *Rokoujo* : c'est le démon de la Jalousie, qui porte le célèbre masque *Hanja*. Pas à pas, le prêtre recule, tandis que le démon grimaçant, aux cornes dorées, aux oreilles pointues, surgissant du nuage qui le voile, avance en glissant, pour balayer son adversaire avec sa béquille menaçante. La bataille fait rage autour d'*Aoï-no-Ouyé* affaissée. Ni le prêtre ni le démon ne veulent céder la place; les cris, les fifres perçants des musiciens atteignent un diapason furieux ; les adjurations succèdent aux adjurations; enfin, le mauvais esprit est chassé.

LE DIABLE DEVENU MOINE

(Bois sculpté du XVIIe siècle)
MUSÉE GUIMET

Rien ne saurait surpasser le réalisme de cette scène, jouée de façon si magistrale que les plus sceptiques éprouvent un peu de la terreur qu'inspire aux croyants ce duel effrayant. D'ailleurs, ce genre de péripéties est le plus fréquent dans le *nô*. Quelle face humaine, si grimée et si déformée fût-elle, pourrait égaler l'horreur diabolique du masque *Hanja?* Quel Méphistophélès ironique et sarcastique,

pourrait être comparé au démon de la Jalousie, dans sa pantomime à attitudes hésitantes, suite de feintes et de menaces, d'attaques et de retraites? Et comme l'angoisse de la bataille est accrue par le « hurlement barbare » des musiciens, par les coups secs et intermittents du tambour, qui excitent l'auditoire sans le distraire! Les cris entrecoupés du chœur sont si subits et si opportuns qu'on les prendrait pour l'intervention d'un esprit invisible, mais toujours présent, dans cette lutte spectrale (1).

Le Kiyôghen
Kitzné Tsouki

(LA POSSESSION PAR LES RENARDS)

Beaucoup de *kiyôghèn* raillent la sottise ou la fourberie des paysans, et tous s'inspirent plus ou moins de croyances ou de pratiques religieuses. Le renard est une divinité champêtre qu'il importe de se rendre favorable pour assurer la protection des moissons. C'est lui qui dévaste les poulaillers, les rizières et garde les petits temples d'*Inari*, le dieu du riz. Il peut prendre la forme humaine, et la crédulité du bas peuple lui attribue les plus fâcheuses malices, comme en notre moyenâge. Le renard paraît à chaque instant dans les légendes populaires, sous le nom de *Kitzné*, en compagnie du blaireau, *Tanouki*. En général, il prend l'aspect d'une femme jeune et jolie pour égarer les voyageurs attardés. Ses métamorphoses sont fréquentes (2).

1. V. un *makimono* du Musée Guimet.

2. « De son côté, le blaireau peut se métamorphoser en objets inanimés, meubles et ustensiles de cuisine. Une légende très populaire, et qui a bien souvent inspiré les artistes, raconte qu'un marchand acheta un jour

Le fermier *Tanaka* a envoyé aux champs deux de ses hommes, avec des crécelles, pour écarter les oiseaux, et leur a recommandé de prendre garde à l'astucieux renard, à *Kitzné*, qui, par ses méfaits, est devenu la terreur du voisinage. La recommandation n'est que trop exactement observée. L'esprit des guetteurs est si bien rempli par la crainte de la possesion par les renards, que, lorsqu'ils voient paraitre leur maitre, tenant à la main un pot de *saké*, récompense et rafraichissement après la besogne, ils croient voir en lui *Kitzné* le tentateur et le jettent rudement hors de son propre champ de riz (1).

une grande marmite. Celle-ci ayant été placée sur le feu, il lui poussa une queue, quatre pattes et une tête, et elle s'enfuit à toute vitesse » (L. Gones, *L'Art japonais*, p. 108).

1. D'après O. Edwards, *op. cit.*

LE RENARD SUGGÈRE A UN SIMPLE D'ESPRIT, REVÊTU D'UNE ARMURE EN PAILLE, QU'IL EST DEVENU GRAND SEIGNEUR

(Du *Japon Artistique*).

Le nô

Shunkwan

(LE GRAND-PRÊTRE EN EXIL)

En 1177, *Shunkwan* fut exilé à l'île du Diable (*Kikaïgashima*) avec d'autres prêtres rebelles, par l'impitoyable *Kiyômori*. Le spectacle s'ouvre par un sacrifice que les exilés célèbrent en l'honneur de *Koumano-Gonghèn*, dont ils implorent un prompt retour dans leur patrie. Elle fait vraiment pitié la situation de ces bannis, misérables et suppliants, vêtus de la robe de chanvre bleue et blanche des pêcheurs ; leur dénuement est tel, qu'ils sont obligés de présenter au dieu en offrande de l'eau au lieu de *saké*, et des nattes de chanvre au lieu de la blanche corde à prières. Pourtant *Koumano-Gonghèn* entend et exauce leur prière. De Kyôtô arrive un messager impérial, porteur d'une lettre où la fille de *Shunkwan* annonce que le Fils du Ciel, seigneur du pays du Soleil levant, a daigné ordonner le rappel de ses sujets égarés, leur pardonne leurs torts et les invite à prier pour la venue tant souhaitée d'un héritier du trône. Rayonnant de joie et de reconnaissance, le vieillard examine de plus près le décret impérial, et découvre que son propre nom a été omis dans la liste des graciés. *Yasougori* et *Moritané* partiront, mais lui, *Shunkwan*, restera dans son île. Vainement ses compagnons d'exil se lamentent et protestent ; tous savent qu'il faut obéir. Ils s'embarquent donc, tandis que le grand-prêtre, vaincu par l'émotion, tombe, muet et

désespéré, sur le rivage. Simple et poignante histoire, dit M. Edwards, interprétée d'une manière si touchante, que les procédés primitifs de la mise en scène et de la machinerie, semblent à peine insuffisants aux spectateurs européens.

Kiôghèn du Samouraï amoureux

Un *samouraï* du moyen âge quitte sa maison pour répondre à l'appel de son seigneur et entrer en guerre contre un clan voisin.

Après avoir fourbi ses sabres et revêtu son armure, le guerrier s'attarde aux adieux. Sa jeune femme pleure abondamment et essaye de le retenir. Le samouraï hésite longuement ; le sentiment du devoir et celui de l'amour entrent en lutte dans son cœur. Il balance, va, vient, fait quelques pas hors de la maison, et retourne auprès de sa femme dont la désolation fait peine à voir. Le *samouraï* lui donne d'excellentes raisons pour justifier son départ : il lui expose avec émotion que, s'il refuse de combattre, c'est pour lui le déshonneur. Mais les larmes redoublent.

« Car la raison n'est pas ce qui règle l'amour ».

Un serviteur, qui observe la jeune femme, s'aperçoit que ses larmes sont feintes ; elle simule des pleurs en humectant ses paupières avec ses doigts, qu'elle trempe dans l'eau d'un baquet placé derrière elle.

Le malin serviteur substitue soudain au baquet un grand encrier ; en un instant, la figure de la dolente personne est barbouillée d'encre de Chine. Le samouraï découvre la supercherie, entre en fureur contre la perfide, et ne s'apaise que pour récompenser le subtil serviteur et rejoindre, l'âme tranquille, les troupes du daïmyo.

Le nô
Koï no Omoné

(LE FARDEAU DE L'AMOUR)

Le théâtre japonais ne donne pas seulement des peintures satiriques de l'amour; il représente aussi les conséquences tragiques de cette passion, sans lui attribuer cependant l'importance qu'elle possède dans le théâtre occidental de l'antiquité ou de l'époque moderne (1).

L'amour romantique et fatal est peint dans un drame attribué à l'empereur *Go-Hanazono* (1429-1465), et signé par *Motokiyo*.

Le personnage épris, c'est *Yamashina Shoji*, vieillard de haute naissance, mais misérablement pauvre, à qui a été confié, par charité, l'entretien des chrysanthèmes de l'empereur. Un jour, par hasard, penché sur ses fleurs, il a, en levant la tête, aperçu une dame de la cour, et cette vue lui a inspiré une passion qu'il sent désespérée et incurable. Il confie son secret à un des courtisans, qui lui conseille de

1. V. sur ce sujet, LAFCADIO HEARN, Out of the East « The eternal feminine ».

faire plusieurs fois le tour du jardin en portant un fardeau ; peut-être, à la fin, la dame, « le voyant, deviendra-t-elle moins cruelle ». Ainsi fait-il. D'abord, le fardeau semble léger comme l'air, tant il est porté avec ardeur; mais, graduellement, il se fait de plus en plus lourd, au point qu'enfin l'homme chancelle et tombe à terre, tué par son inutile amour.

Aussitôt après, son fantôme apparaît, spectre mélancolique aux longs cheveux blancs, avec de l'or au fond de ses yeux caves ; il porte une robe grise et un bâton d'osier tressé. L'apparition irritée frappe du pied, darde ses prunelles, et agitant son bâton, reproche durement à la dame son opiniâtre cruauté. Celle-ci n'intervient pas une seule fois, mais tant que dure la pièce, reste assise, immobile, statue plutôt que personnage vivant, les yeux fixés sur le fardeau. Ce fardeau lui-même, matériel et symbolique à la fois, gît, enveloppé de brocart vert, sur la scène. La présence d'un objet, au nombre des *dramatis personæ*, est d'un effet singulièrement frappant. L'impression tragique est encore accrue par la mimique lugubre du spectre vengeur. Quelle dignité et quelle harmonie dans ses gestes! Il tourne lentement sur les talons, secoue les boucles de ses cheveux, tantôt frappant le sol de son bâton, tantôt levant, pour se voiler la face, la manche de son *kimono*. On sent que cette forme spectrale rend les « expressions » de la passion en un langage plus expressif que la parole même (1).

1. D'après O. Edwards, *op. cit.*

Kiyôghên
Rokou-Jizo

(LES SIX JIZO)

Tous les voyageurs connaissent familièrement six figures de divinités en pierre, siégant de compagnie au bord d'une route, abritée contre les intempéries, — quand elles sont abritées, — par un toit de bois sans ornement. Ce sont les « dieux mouillés », patrons des voyageurs, des enfants et des femmes enceintes. Ces divinités qui inspirent plus de souriante sympathie que d'effroi à leurs fidèles, sont représentées sous l'aspect de bonzes bienveillants, à la tête rasée, avec une bavette au cou, et, à la main, un bâton ou un livre.

Un pieux fermier, désireux d'attester au ciel sa reconnaissance pour une bonne récolte, décide de placer dans ses champs six statues de *Jizo*. Cherchant un sculpteur qui exécute son dessein, il rencontre un mauvais drôle, qui se vante de savoir tailler les statues plus rapidement qu'aucun autre au monde, et qui promet que les six *Jizo*, seront achevés pour le lendemain. Marché conclu : le pseudo-

sculpteur décide trois complices à personnifier *Jizo* et leur confie tous ses attributs. Dès que les statues vivantes sont bien en place, il convie le fermier à les admirer, et, prétendant que les trois autres sont à l'extrémité opposée du champ, envoie les dieux improvisés par un chemin de traverse, se mettre en position avant la venue de l'acheteur. Celui-ci, cependant, frappé de vive admiration, désire revoir les trois premiers, puis encore les trois autres, tandis qu'enfin les personnages, fatigués de courir d'une extrémité du terrain à l'autre, oublient la pose et l'emblème à prendre, et, par leur risible embarras, découvrent la supercherie. Le fermier administre au faux artiste quelques vigoureux horions, pendant que les *Jizo* se hâtent de fuir.

No
de Founa-Bennké

(BENNKÉ SUR LA MER)

Quand l'action s'engage, *Bennké* est devenu le fidèle écuyer de *Yoshitsné*. Celui-ci vient de fuir, avec une poignée de partisans, pour échapper aux machinations de son frère *Yoritomo*. Sa marche est retardée par l'arrivée de *Shizouka*, une belle geisha, qui lui demande l'autorisation

de lui dire adieu. *Bennké* refuse cette permission et déclare que son maître désire que *Shizouka* retourne immédiatement, sans audience, à *Kamakoura*, la capitale. Mais la jeune fille ne veut pas croire que son amant lui envoie un ordre si cruel ; elle insiste pour danser, une fois encore, devant lui. La danse de Shizouka est très étudiée et très belle. *Yoshitsné*, profondément ému, donne à la jeune fille une tasse à *saké*, indiquant par là qu'elle peut, une dernière fois, boire avec lui ; mais *Bennké*, insensible à leurs embrasments, la prie de s'éloigner et donne l'ordre de mettre à la voile.

Les acteurs prennent place dans un navire, tandis que l'orchestre s'efforce de simuler une tempête. L'orage se déchaîne, et des spectres hideux, aux cheveux noirs et crépus, aux cornes dorées, porteurs de hallebardes souillées de sang, paraissent. Ce sont les fantômes du clan Taïra, massacré, deux ans auparavant, par les Minamoto, à *Dan-no-Oura*. *Yoshitsné*, avec l'ardeur de la jeunesse, s'élance contre les spectres en poussant son cri de guerre. Mais *Bennké* qui, à toutes ses attributions, joint les fonctions de prêtre, fait, d'un coup, tomber l'épée de son maître, et, exhibant un chapelet, hurle, aux démons déconfits, une volée d'exorcismes. Comme toujours, la pièce finit par la délivrance de David, sauvé par Goliath.

La pantomime Tsoutchigoumo

(L'ARAIGNÉE TERRESTRE)

La mimique, qui occupe dans le *nô* une place prépondérante, traite tout le sujet de *Tsoutchigoumo*. Il s'agit d'une bande de voleurs connu sous le nom d' « Araignée terrestre », qui fut exterminée par *Kimbaro*, serviteur d'*Yoremits*. La rumeur publique voulait voir dans les monstres anéantis, non pas des hommes, mais une race d'énormes insectes-démons. Aussi, la scène capitale décrit-elle une rencontre terrible entre ces monstres et les gardes impériaux. Les soldats sont armés d'épées et de flèches; les démons, masqués, empêtrent les armes et troublent le coup d'œil de leurs ennemis par un nuage de longs filaments de gaze, ressemblant aux fils d'une toile d'araignée. La pièce fait moindre encore que d'habitude la part de la musique, de l'intrigue et du poème : c'est une pure pantomime (1).

1. D'après OSMAN EDWARDS, *op. cit.*

Le no Takasago

Cette pièce est la plus populaire, — la plus belle peut-être, — parmi les drames lyriques. Sa composition est attribuée à Motokiyo, et M. Aston l'a traduite avec un sens très exact de l'ancien théâtre japonais [1].

DRAMATIS PERSONAE

TOMONARI, gardien du sanctuaire shinntô d'*Aço*, (*Kioushiou*.)
UN VIEILLARD, représentant le génie du pin de *Soumiyoshi*.
UNE VIEILLE FEMME, représentant le génie du pin de *Takasago*.
LE DIEU DE SOUMIYOSHI.
LE CHŒUR.

LE CHŒUR (*chante sur un mètre à peu près régulier*).

Voici la première fois qu'il noue sa ceinture de voyage;
Son but est éloigné de plusieurs longs jours de route.

TOMONARI (*parle en prose*). — Je suis Tomonari, gardien du temple d'*Aço*, dans la province de *Higo*, à *Kioushiou*. Je n'ai jamais vu la capitale; je veux aller la voir et je pars; je profiterai de mon voyage pour visiter la baie de *Takasago*.

LE CHŒUR. (*Chant rhythmé*). — Il s'est décidé à partir pour un long voyage. Porté par les vagues qui se dressent le long du rivage, poussé par une brise printanière sur la route des navires, il part pour la baie de *Takasago*. Et nous ignorons combien de jours se passeront sans nouvelles de lui.

VIEILLARD ET VIEILLE FEMME (*Chant*). — Le vent printanier qui souffle à travers le pin de *Takasago* est tombé avec le soleil; on entend la cloche du soir du temple d'Onôoué.

VIEILLE FEMME. — Les vagues nous sont cachées par les rochers ensevelis dans le brouillard.

1. *A History of Japanese Literature*, Londres, 1899, p. 206 sqq.

Tous deux. — Le bruit seul indique le flux et le reflux.

Vieillard. — Qui puis-je prendre comme ami? Sauf le pin de *Takasago*, mon vieux camarade, nul ne peut converser avec moi des jours passés sur lesquels la neige de l'oubli s'accumule. Je deviens de plus en plus vieux, habitué à n'entendre que le vent dans le pin, soit que je m'éveille, soit que je me couche dans mon nid, où la lune nocturne étend ses rayons et le printemps envoie ses frimas blancs. Je choisis donc mon cœur comme compagnon, et je lui confie mes pensées.

Tous Deux. — Balayons les pommes de pin qui gisent sous l'arbre, et les feuilles mortes détachées au souffle du vent de la rive.

Tomonari (*Parlé*). Pendant que j'attends que des villageois apparaissent, ces deux vieillards sont venus ici. Dites-moi, bonnes gens, voulez-vous me permettre une question?

Vieillard. — Est-ce à moi que vous parlez? Que me demandez-vous?

Tomonari. — Quel est l'arbre qu'on appelle le pin de *Takasago?*

Vieillard. — L'arbre dont nous nettoyons l'ombrage est le pin de *Takasago.*

Tomonari. — Lorsqu'on parle du pin de *Takasago* et du pin de *Souminoyé*, on dit qu'il ont « vieilli ensemble ». — Or, cet endroit-ci et le *Souminoyé* se trouvent dans des provinces éloignées l'une de l'autre. Comment donc peut-on les appeler « les pins qui vieillissent ensemble? »

Vieillard. — Ainsi que vous en avez fait la remarque, on raconte, dans la préface du *Kokinshiou* que les pins de *Takasago* et de *Souminoyé* paraissent vieillir ensemble. Cela peut se faire cependant, de même que moi, je suis un vieilllard de la province de *Soumiyoshi,* dans la province de *Settsou,* et que la vieille femme que voici appartient à cet endroit-ci. Dis-moi toi-même comment cela peut se faire.

Tomonari (*en vers*). — C'est étrange!... Vous êtes devant moi, vous deux, vieux époux; que voulez-vous donc dire en prétendant que vous vivez séparés, l'un dans le lointain *Souminoyé*, l'autre dans le *Takasago*, séparés l'un de l'autre par des rivages, des collines et des provinces?

Vieille Femme (*en vers*). — Quel discours bizarre? Car, malgré

les montagnes et les fleuves qui séparent des époux, leur vie n'est-elle pas commune, si leurs cœurs sont unis par les mêmes pensées ?

. . . . . .

(*Ici le chœur entonne un chant qui est l'accompagnement indispensable de tout mariage japonais. Des poupées qui représentent les deux vieillards sous le pin sont apportées sur une espèce de plateau. — Les artistes japonais représentent fréquemment cette scène*).

CHŒUR. — Sur les quatre mers
Tranquilles sont les vagues.
L'univers est en paix ;
Doucement soufflent les vents des heures ;
Les branches ne sont pas agitées
Dans un tel moment,
Les pins mêmes sont bénis ;
Ils se rencontrent
Pour vieillir ensemble.
Vaines en vérité
Sont nos paroles,
Vaines nos actions de grâces
D'être venus au monde
Dans ces temps
Riches de bénédictions
De notre maître suprême.

. . . . . .

VIEILLARD. — J'entends la cloche d'*Ouooué*, dans *Takasago*.

CHŒUR. — L'aurore approche,
Et la gelée blanche tombe
Sur les rameaux du pin ;
Mais le vert sombre de ses feuilles
Ne subit aucun changement (1).
Matin et soir.

1. Il faut noter avec quel soin minutieux les descriptions japonaises notent les plus subtiles nuances d'un paysage et les dégradations insensibles des couleurs.

Sous son ombrage,
Les feuilles sont balayées,
Cependant il en reste toujours.
Il est vrai
Que ces pins
Ne perdent pas toutes leurs feuilles.
Leur verdure reste fraîche
Pendant de longues années,
Comme la vigne rampante de Masaka,
Même au milieu des arbres toujours verts,
Symbole de pérennité.
On les vante comme un emblème ;
Jusqu'à la fin des temps,
C'est l'emblème des pins qui ont vieilli ensemble.

TOMONARI. — Vous qui m'avez fait connaître l'histoire antique de ces vieux pins dont les rameaux sont devenus fameux, dites-moi, je vous prie, comment on les nomme.

VIEILLARD ET VIEILLE FEMME. — Pourquoi le cacher plus longtemps? Nous sommes les esprits des pins de *Takasago* et de *Souminoyé*, qui ont vieilli ensemble sous la forme de deux vieux époux (1).

CHŒUR. — Merveille! C'est un miracle accompli par les pins de ce lieu fameux.

VIEILLARD ET VIEILLE FEMME. — Les plantes et les arbres n'ont pas d'âme.

CHŒUR. — Il est bon de vivre
Toujours et toujours
Dans ce pays
De notre grand souverain,
Sous sa loi.
Vers Soumiyoshi,
Il s'embarque sur un bâteau de pêche
Qui repose sur la grève
Où roulent les vagues du soir.

1. Cette histoire japonaise de Philémon et Baucis est l'objet de nombreuses allusions dans les œuvres poétiques et dans les légendes du pays.

Et déployant sa voile
A la brise favorite,
Il s'élance en pleine mer,
Il s'élance en pleine mer.
De Takasago je fais voile
Dans cet esquif qui repose sur le rivage,
Et je pars avec la marée
Qui suit la lune;
Je passe avec le vent
De la plage d'Awaji,
Je laisse loin derrière moi Narouwo,
Et me voici arrivé
A Souminoyé.

(*Le dieu de Soumiyoshi apparaît, et commence un dialogue avec le chœur*).

Le chœur. — Nous sommes heureux de cette manifestation :
Dorénavant nous révérerons
Ton esprit avec notre danse sacrée
A la clarté pure de la lune de Soumiyoshi.

. . . . . .

Et maintenant, monde sans fin,
Les bras étendus des jeunes danseuses
Dans des robes sacerdotales,
Chasseront les influences malfaisantes ;
Leurs mains jointes sur leurs seins
Étreindront toute bonne fortune ;
L'hymne de mille automnes
Attirera les bénédictions sur le peuple,
Et le chant de dix mille ans
Prolongera la vie de notre souverain ;
Et pendant tout ce temps,
La voix de la brise
Soufflant à travers les pins
Qui vieillissent ensemble
Nous remplira de délices.

Le Saké (eau-de-vie de riz) de la Tante. (Kiyoghèn)

PERSONNAGES. { LE NEVEU. LA TANTE. LE NEVEU en diable.

LA SCÈNE SE PASSE DANS LA MAISON DE LA TANTE

LE NEVEU *(Entrant en scène).* — Je suis un habitant de ces environs ; ma tante est une marchande de *saké*. Tous les ans, elle a l'habitude de me donner à boire le *saké* de la première cuvée. A présent sa fabrication doit être terminée, et il est temps, je pense, que j'aille le boire *(Il marche).* Me voici bientôt arrivé. Ah! j'y suis. Ma tante, êtes-vous chez vous?

LA TANTE *(Entrant en scène).* — Tiens ! voilà mon neveu! tu es le bienvenu. Voyons, dis-moi un peu quelle pensée t'amène.

LE NEVEU. — Eh bien! ma tante, pensant que le *saké* devait être fait, je suis venu, comme tous les ans, pour me régaler.

LA TANTE. — Ah! mon neveu ;... cette année j'ai découvert un vénérable vieillard dans les environs, et je lui ai offert le *saké* que je te fais boire ordinairement.

LE NEVEU. — Ah bah! Voilà qui va bien! Félicitations.

LA TANTE. — Eh bien?

LE NEVEU. — Eh bien ! je boirai de la seconde cuvée.

LA TANTE. — Non, cette année j'ai changé d'idée, et désormais je ne te fais plus boire. Reviens me voir une autre fois.

LE NEVEU. — Bien! Puisqu'il en est ainsi, je vais m'en retourner...

LA TANTE. — Merci de ta visite.

LE NEVEU *(Se parlant à lui-même en chemin).* — Que ma tante est méchante! Comment faire? Tiens! une bonne idée ! J'ai sur moi un masque de diable. Je vais le mettre et lui faire peur. De cette

façon j'aurai du *saké*. (*Se masquant*), *il rentre chez sa tante et crie :* Viens que je te dévore !!!

LA TANTE. (*Voyant un diable venir à elle, se jette à terre le visage caché par les mains*). — Oh ! quelle horreur ! Pardon, pardon !

LE NEVEU (*en diable*). — Je suis l'esprit de la cuve à *saké* de cette maison. Je sais que, tout à l'heure ton neveu est venu te voir, ton unique neveu ; et tu ne lui as pas fait boire de *saké*. Cruelle que tu es ! Je vais te mordre !

LA TANTE (*toujours prosternée*). — Pardonnez-moi... Je vous en supplie...

LE DIABLE. — Eh bien ! Dorénavant feras-tu boire ton neveu ?

LA TANTE. — Oui, oui...

LE DIABLE. — Puisque tu y consens, c'est bien ; et tu mérites d'être dédommagée. Moi, l'esprit de la cuve, j'agirai de telle sorte que tu en sois récompensée.

LA TANTE. — Oui, oui ! je vous remercie...

LE DIABLE. — Eh bien ! Moi aussi, j'ai soif, je veux boire de ce *saké*.

LA TANTE. — Voilà, voilà, prenez en tant qu'il vous plaira.

LE DIABLE (*Il commence à boire en déposant son masque sur le genou*). — Ne tourne pas ton visage de ce côté. Ha ! tu vas te tourner...

LA TANTE. — Non, non ; je n'aurais pas l'audace de regarder.

LE DIABLE (*buvant toujours*). — Tiens ! Cette année il est bien réussi, le *saké* ! — Ne regarde pas surtout de ce côté. Si tu regardes, je te dévore... Oh ! Oh ! me voilà ivre !... Vieille, approche toi un peu et sers-moi d'appui... (*La tante, obéissant, arrive à reculons toujours sans regarder ; le neveu s'accoude alors sur le dos de la vieille et s'endort en laissant le masque suspendu sur son genou dressé. En entendant ses ronflements, la tante s'échappe tout doucement après avoir fait glisser à terre son fardeau qui continue à dormir, et jetant un regard furtif elle reconnaît son neveu*).

LA TANTE. — Toi, le diable ? Tu n'es que mon neveu... (*Furieuse elle menace de l'assommer à coups de poing*).

LE NEVEU. — Ah ! quelle honte ! Pardon, ma tante, Pardon !... (*Il se sauve*).

La tante. — Coquin! Je ne te laisserai pas partir ainsi... *(Elle le poursuit et la toile tombe)* (1).

1. D'après la *Rec. fr. du Jap.*, série III, fasc. 4, p. 126 sqq.

FIGURATION DE CRAPAUD PAR UN ACTEUR

(Extrait du *Japon artistique*)

TROISIÈME PARTIE

(Coll. S. Bing).

DRAME PROFANE

COIFFURE SERVILE — COIFFURE NOBLE

(Coll. S. Bing)

I

Naissance du drame vulgaire

Katari, Monogatari, Djiorouri

Dans les littératures qui possèdent un art privilégié, aristocratique, réservé aux délicats et aux lettrés, tel que le *nô*, le théâtre populaire se développe séparément, plus soucieux d'accueillir les sujets et les personnages de la vie réelle que de mériter l'applaudissement d'une rare élite. A côté du drame de cour, froid et artificiel, naît le drame humain, interprete de la réalité vivante, rénovateur des gens surannés.

Tandis que le *nô*, figé dans sa forme séculaire, et soumis depuis les Ashikaga à un étroit formulaire hiératique, se desséchait dans les palais des grands seigneurs ; tandis que le zèle des artistes et des érudits s'efforçait de galvaniser, aux jours solennels, les personnages artificiels de ce théâtre de convention, le drame profane surgissait, dans le cours du XVIIe siècle, affranchi des procédés arbitraires, uniquement fondé sur le libre jeu des passions et des caractères. Le *nô* célébrait les dieux et les héros. Le théâtre moderne met en scène des hommes. La fiction scénique passe des sanctuaires dans les palais, et des palais dans les salles publiques. Au merveilleux se substitue progressivement le réel ; aux sujets mythologiques ou légendaires succèdent les scènes historiques et la peinture des mœurs. La composition dramatique n'est plus un exercice littéraire ingénieux, ou une laborieuse restitution d'antiquaire. L'intérêt essentiel des sujets réside dans l'étude du cœur humain.

Il ne serait pas absolument exact de dire que le drame populaire ne doit rien au *nô*, mais il est certain qu'il a suivi une ligne de développement indépendante du drame sacré (1). Ses origines ne sont cependant pas nettement établies. On peut toujours rattacher aux débuts du théâtre les éléments épars de composition dramatique. C'est trop facile pour rien prouver. Néanmoins, à travers les ténèbres des commencements, à travers toutes les lacunes d'une histoire qui n'est pas encore fouillée, malgré l'insuffisance des documents authentiques, il semble bien que les pièces modernes soient nées de la récitation lyrique, si populaire au Japon.

Les récits lyriques remontent aux plus anciens temps de l'histoire, à la période qui précéda l'introduction des carac-

1. W. G. Aston, *A history of Japanese Literature*, p. 273.

tères idéographiques de la Chine. Or, s'il n'y a pas d'histoire avant l'écriture, suivant le mot de Renan (1), « ce qui existe souvent avec un grand éclat et un grand développement, ce sont les chants populaires », les récits fabuleux, les légendes mythiques, les contes épiques, qui bercent, en tout pays, l'enfance de l'humanité. L'ancien Yamato était parcouru par des troupes de conteurs nomades, poétiques jongleurs, rapsodes inspirés, qui charmaient leur auditoire par d'émouvantes histoires (2). Ces récits rhythmés, avec des inflexions revenant régulièrement, comme dans les cérémonies du culte, se nommaient *katari* (3). Mais le goût décidé des Japonais pour l'improvisation dans tous les arts dénatura rapidement ces compositions primitives; aussi, pour garder à ces vénérables récits leur intégrité originelle, il se forma une caste de conteurs, ou *kataribé*. L'introduction de l'écriture, vers le Ve siècle, permit aux *kataribé* de conserver fidèlement leurs œuvres dans la pureté d'un texte authentique, et leur corporation, devenue inutile, disparut (4).

Toutefois, le *katari* persista. On retrouve sa trace dans les ouvrages nommés *monogatari*, qui conservent le rhythme et les inflexions du *katari*.

Parmi ces *monogatari*, en vogue au XIVe siècle, il faut

1. *Histoire du peuple d'Israël*, t. II, p. 223.

2. Encore aujourd'hui, le « hanashika », ou conteur du Japon, est un personnage fort populaire à la ville et à la campagne, doué d'une belle voix et connaissant les légendes anciennes. Il parcourt le *Tokaido*, et l'un succède à l'autre sur les routes. (Arnold, *Wandering words*, p. 328).

3. Fukouchi-gen-Itchiro (*Kokouminn-no-Tomo*) et *Far East*, III.

4. Fukouchi, *ibid.*

citer le *Takétori* (1), l'*Icé* (2), le *Ghenndji* (3), le *Heïké* (4). Seul, le *Heïké monogatari* a gardé sa vieille forme rhythmée. Il était chanté avec accompagnement de *biwa* (5) par de véritables bardes, et les auteurs de *nô* lui ont emprunté plusieurs passages pour leurs drames. A partir de 1426, le *Soga-monogatari*, qui a donné lieu à tant de pièces de théâtre, et le *Yoshitsné-ki*, furent déclamés avec accompagnement de petits *tzoudzoumi*.

Le *Heïké* ne possède pas la perfection rhythmique du genre *katari*. « Lorsqu'on le déclamait, on y ajoutait des notes de chant ou bien des mots d'intonation bouddhique et

1. V. *La Légende du Takétori*, en français, par Hoshida (*Far East*, vol. II, p. 12 sqq.).

2. Récits sur le pays d'*Icé*, dans le *Tôkaïdô*.

3. Le *Ghenndji monogatari*, écrit en langue yamato, date du Xe siècle. Il fut composé par *Mouraçaki Shikibou*, dame d'honneur de l'impératrice *Zôtô-Mon-Yin*, qui décrit la vie élégante de Kyotō. *Mouraçaki Shikibou* est représentée par les artistes dans le pavillon du temple d'*Ishiyama*, où elle compose en contemplant le lac *Biwa*, par une belle nuit d'août : « dans le vaste paysage, la pleine lune se reflète sur l'immense nappe d'argent, l'âme de la jeune femme se remplit de sérénité, et une inspiration divine lui dicte ce long roman des aventures amoureuses du prince *Ghenndji*, que des générations de lettrés admirent comme le plus parfait des ouvrages classiques » (Michel Revon, *Hoksaï*, p. 232).

4. Le *Heïké*, comme les autres monogatari, raconte les luttes terribles des *Taïra* contre les *Minamoto*. Il fut composé, selon le P. de Ratzenhausen, par un « rapsode de talent et aveugle comme Homère. » C'est un aveugle, en effet, Joboutsou, qui récita le premier ce *monogatari* en 1190. Mais l'auteur de l'ouvrage fut sans doute *Zenshi Youkinaga*, de la province de *Shinano* (Foukoutchi-ghèn-Itchiro). D'après certains critiques, le *Heïké* serait postérieur à l'ère Jokiou (1219-1222). Il existe de cet ouvrage un manuscrit de l'an 1308 (V. une traduction partielle dans les *Récits de l'histoire du Japon au XIIe siècle*, trad. Turettini, Genève, 1871).

5. Luth à quatre cordes, accordées deux à deux. Quoique d'origine chinoise, le *biwa* japonais diffère du *biwa* chinois (V. une histoire de cet instrument dans le *Chrysanthemum* de 1881).

quelques emprunts musicaux faits aux *kagoura*, *rôieï*, *fouzokou* et *imayo*, dans le but de le rendre plus agréable à l'auditoire (1). »

Un autre ouvrage chanté par les jongleurs est le *Taïheiki*, conçu dans la forme métrique du *naga-outa*, et qui se rattache, pour la plupart de ses récits, au cycle des *Taïra* et des *Minamoto*. C'est une sorte d'épopée guerrière, qu'on avait coutume de lire aux soldats pour enflammer leur courage (2). Le *Taïheiki* était suivi d'histoires plus ou moins dramatiques, « récitées, dit M. Aston, par un personnage assis à un pupitre, et qui s'accompagnait de coups d'éventail pour marquer la mesure ou accentuer le rhythme (3) ». Ainsi se constitua le genre lyrique nommé *djiôrouri*, qui se développa dès l'époque d'*Oda Nobounaga* (1573-1581).

Le *djiôrouri* s'accompagna du *shamicenn*, instrument à

1. Foukoutchi-guén-Itchiro (*Far East*, vol. I, n° 4).
2. On se méprendrait étrangement sur la nature de cet écrit, si l'on s'en rapportait à la traduction littérale de son titre : « Histoire de la paix » (V. L. de Rosny, *Intr. lang. jap.*, p. 54, et *Lotus*, janvier 1873).
3. Aston, *Jap. Lit.*, p. 273-274.

trois cordes récemment importé des îles *Loutchou* (1). Ce genre nouveau doit son nom à une princesse aimée du fameux *Yoshitsné*, et dont les aventures étaient racontées dans le *djiôrouri Djiou-ni dan Sōshi*, tiré lui-même du *Heïké monogatari*. Il traitait d'intrigues amoureuses et chantait « les prouesses des chevaliers » (2). Dans l'ère *Kwanei* (1624-1643), le mot *djiôrouri* désignait la déclamation lyrique, par un ou plusieurs personnages, des *monogatari* et autres histoires romanesques.

Vers le milieu du XVIIe siècle, une corporation de chanteurs de *djiôrouri*, « *djiôrouri katari* », exécutait à Eddo des pièces écrites par *Oka Seibei* et *Yonomiya Yajirō*, dont quelques-unes nous sont parvenues sous le nom de *Kompira-bon*. Elles racontent les aventures d'un géant au visage pourpre, dont les exploits consistaient à dompter les démons et à exterminer les bêtes féroces. Ces aventures font encore les délices des écoliers japonais (3).

Après avoir été supprimé par le pouvoir, le *djiôrouri* fleurit avec un nouvel éclat, à Eddo, avec *Miyako Bounyemon*. Il s'est perpétué jusqu'au XIXe siècle avec *Kiyômoto Enjousaï* et *Tomimoto Bouzen* (4).

1. Le *shamicenn* fut substitué au *biwa* pour donner au récitatif plus d'ampleur et à la musique plus de sentiment descriptif (Piggott, *Music of Japan*, p. 36). V. sur le *shamicenn*, chap. : Musique, p. 255.

2. J. Hitomi, *Le Japon*, p. 198.

3. Aston, *Jap. lit.*, p. 274.

4. D'après Piggott, *op. cit.*, p. 36. Les styles principaux du *Djiôrouri* étaient le *Setsou-kyōboushi*, le *Kiya-boushi* et le *Inougé-boushi*. Il était partagé entre les écoles de *Toça*, *Ito*, *Ouji*, *Handayou*, etc.

II

Les conteurs et l'action dramatique

Les Marionnettes

Dans le *djiôrouri* domine encore l'élément lyrique. Le récitatif, alourdi par le commentaire d'une musique descriptive, manque nécessairement de vivacité dans le récit et de mouvement dans l'action. Aussi, le goût de la déclamation dramatique, sans accompagnement musical, se développa de bonne heure au Japon. Il se manifesta d'abord dans les salles de conteurs.

L'origine des narrations remonte, s'il faut en croire la tradition, au XIIe siècle. Le P. de Ratzenhausen rapporte que l'empereur *Toba* obligea ses courtisans à narrer une fable pendant que ses chirurgiens lui cautérisaient une

blessure (1). L'histoire ne dit pas si l'auguste malade en éprouva quelque soulagement; mais le talent d'improvisation tira un puissant encouragement de la protection officielle. La récitation entra si bien dans les mœurs, qu'elle devint le complément indispensable de toute réunion de jeunes gens. « Quelques-uns se réunissaient le soir dans une salle contenant cent luminaires; une histoire de revenants devait être dite par chaque assistant : chaque narrateur éteignait un luminaire. Quand l'extinction des feux était complète, les esprits apparaissaient (2). » Il se forma de véritables associations de conteurs ou *Yosé* (3). Un livre nous est parvenu, manuel classique, « vade-mecum » de ces associations : il contient des mythes d'origine chinoise et des histoires relatives aux longues guerres des Taïra et des Minamoto. L'auteur de ce livre, qui l'intitule « cure de sommeil », est un moine bouddhiste, *Amakouenn Sakoudenn* (4). Nous voyons que ses sujets sont empruntés au cycle d'histoires qui se répandirent dans tout le Japon au début du moyen âge et devinrent rapidement populaires.

Si vif a été en tout temps le goût des Japonais pour le théâtre, que les romanciers modernes, à l'exemple des anciens auteurs de *monogatari*, ont adopté dans leurs ouvrages la forme dramatique. Les fameux romans de *Kioden* (1761-1816), de *Tanehiko*, auteur de l'*Inaka Ghenndji* et d'histoires dialoguées appelées *shohonjidaté*, de *Samba* , et plus récemment, du célèbre *Bakinn*, auteur du *Hakkenden*, offrent une si complète ressemblance avec le théâtre, qu'ils

1. Études publiées par les Pères de la Compagnie de Jésus.
2. P. de Ratzenhausen, *op. cit.*
3. *Yosé* signifie littéralement : *salle de réunion*, et *Kôskakou* : salle de commentaires.
4. Ōouchi (*Hansei-Zasshi*, X. n° 6, p. 11).

PLANCHE V. — PERSONNAGES DE ROMANS

(Coll. S. Bing).

peuvent être mis à la scène, presque sans changement. « Ces romans ne sont pas autre chose, dit M. Tsouboutchi (1), que des pièces dont les livres et les chapitres tiennent lieu d'actes et de scènes : le décor est indiqué par des phrases descriptives, et les dialogues par des conversations vives et animées. Il n'est pas jusqu'à l'attitude des personnages qui ne soit dessinée par les illustrations des peintres : *Hoksaï* a représenté de véritables acteurs dans le *Shimmpenn souïko ghadenn*, histoire de cent huit braves chinois, de *Bakinn* (2). Ainsi s'explique la tendance fréquemment reprochée aux romanciers japonais de multiplier à l'excès incidents, crimes et catastrophes. « On éprouve beaucoup de plaisir, dit un critique japonais, à la lecture de ces romans, qui nous captivent à la fois par la peinture magnifique des jeux de scène et par un dialogue plus animé que celui d'un monotone dramaturge (3). »

Ainsi, à diverses époques, le drame *parlé* tendait à se substituer au drame *lyrique*. Depuis les premiers *kataribé*, qui formaient, dès le VIIIe siècle, une corporation de récitants chargés de déclamer des « paroles anciennes » devant l'empereur, jusqu'aux conteurs et aux romanciers des temps modernes, nous voyons s'accentuer chaque jour le goût populaire pour le récit dramatique. Au XVIe siècle, le public s'assemblait volontiers dans des salles de conteurs, qui existent encore en grand nombre aujourd'hui (4). Bientôt le récit déclamé ne lui suffira plus ; il exigera le mouvement

1. *Hansei-Zasshi*, v. XII, n° 6, p. 8.
2. V. Michel Revon, *Hoksaï*, p. 80.
3. Y. Tsouboutchi, *Old Japanese plays* (*Hansei Zasshi*, XII, 6, p. 8).
4. Ces salles de conteurs se divisaient en plusieurs catégories : salles où l'on rit, salles où l'on se passionne, où l'on pleure, où l'on se distrait.

scénique et le jeu des acteurs. L'institution d'un théâtre de marionnettes fournira d'abord un premier aliment au goût des Japonais pour l'action dramatique.

Au début du XVIIe siècle, s'établit, parmi certains auteurs de Kyôtô, la coutume de réciter ou d'improviser devant des poupées de théâtre, dont la mimique était conforme aux sentiments exprimés. Ce fut l'origine des marionnettes, qui se répandirent dans tout le Japon sous le nom d'*Ayatsouri-ninghyo-shibaï*. Un certain *Satzouma-Joûn*, natif de Sakaï, près d'Ohsaka, fut le principal propagateur de ce genre, qui est encore de mode en Chine, dans les représentations que les mandarins donnent chez eux (1).

Les pièces de *Satzouma-Joûn*, qui étaient en grande vogue vers 1625, traitaient surtout de sujets guerriers, et plus tard les auteurs dramatiques les plus fameux, en particulier *Tcikamatsou Monzayemon*, n'ont pas dédaigné de composer des œuvres scéniques pour les théâtres de marionnettes. Lorsque la pièce appartenait au genre *djiôrouri*, la musique soulignait l'action (2). Le chanteur s'accompagnait du *shamicenn* et s'habillait du *kamishino*, ancien costume national. Le *ghidayou* de nos jours a conservé cette tradition (3).

où l'on s'effraie. Les salles où l'on pleure étaient musicales; c'est là que se développèrent les *djiôrouri*. (T. Hayashi, *Le Japon*, 1er mai 1886, p. 80.)

1. Dans le théâtre javanais, les marionnettes figurent des héros, des personnages légendaires, dont les types, comme les caractères, sont parfaitement définis (Lefaivre, *A travers le monde*, p. 203. Paris, 1895).

En dehors de ces scènes de marionnettes, un personnage étranger à l'action, intervient dans la représentation et récite un livret dont les acteurs miment les différentes scènes. Il s'appelle *Dalang* (V. de Rienzi, *Océanie*, t, II, p. 83).

2. J. Hitomi, *Le Japon*, p. 198.

3. V. plus loin : *Le Théâtre contemporain*.

La marionnette est, si l'on peut ainsi dire, le prototype des acteurs du théâtre populaire au Japon, et peut-être aussi dans les pays d'Occident (1). Suivant M. Chamberlain, les acteurs du *shibaï*, préoccupés à l'origine d'imiter la raideur des gestes de poupées, ont gardé quelque chose du jeu saccadé et mécanique de leurs modèles (2). M. Braüns a aussi observé que les pantomimes japonaises offrent toujours « une certaine stéréotypie des mouvements (3) ».

Il est évident que les récits des conteurs dans les salles de réunion ou des récitants en présence de marionnettes, devaient conduire à un art dramatique d'improvisation. Toute pièce destinée à la récitation tend nécessairement vers la forme théâtrale, grâce au surcroît sensible d'effet qu'on obtient par le geste, par la variété du ton, par la diversité du relief scénique accordé à chaque personnage. Un monologue, un dialogue même, n'est pas un drame ; mais le conteur qui revêt le caractère de ses héros devient un « acteur » : il emprunte au théâtre, suivant la remarque de M. Lanson, un des éléments essentiels de sa définition, celui-là même par lequel il sort du domaine de la littérature, et qu'Aristote appelle ὄψις. Ces récits contiennent donc en germe

1. Il arrivait souvent à Rome, dans les représentations de la *Satura*, que « l'acteur principal se bornait à faire les gestes, tandis qu'un second jouait de la flûte et qu'un troisième chantait les vers » (Jeanroy et Puech). Dans le moyen âge français, Magnin nous apprend qu'à Dieppe le *Mystère de Noël* et celui de l'*Annonciation* étaient célébrés en l'église Saint-Jacques par de véritables marionnettes ; que, dans les offices de l'Assomption, dans cette même église, la statue de la Vierge élevait les bras et levait la tête, comme pour exprimer le désir d'arriver au ciel.

2. *Things japanese*, p. 343.

3. *La Tradition*, vol. IV, p. 27. Paris, 1890. Les poupées japonaises étaient fort compliquées. Elles renfermaient un mécanisme qui leur permettait de mouvoir les yeux, les sourcils, d'ouvrir et fermer la bouche, de saisir et agiter un éventail (Aston, *Jap. Lit.*, p. 275).

la comédie japonaise, et encore de nos jours les acteurs nipons sont des « improvisateurs sur plans » (1). Comme leurs ancêtres des *Yosé*, ils jouent des pièces dont l'intrigue n'est pas toujours arrêtée et dont la rédaction n'est jamais définitive.

1. Alfred Lequeux, *Le Théâtre japonais*, p. 19. Paris, 1889 (Leroux, éd.).

GENS DU PEUPLE ASSISTANT A UNE FÊTE

(Extrait du *Japon artistique*).

(Coll. S. Bing)

III

Okouni-Kabouki

Le XVIIe siècle est pour le Japon une époque de renaissance (1). A cette époque, l'art dramatique est représenté par le *nô* traditionnel et par le *kiyôghèn*, dans le théâtre aristocratique; — et par le *djiôrouri* lyrique, dans le théâtre vulgaire. Le drame psychologique, tirant tout son intérêt de la lutte des passions, de la peinture tragique ou comique des caractères et des mœurs, le drame humain, en un mot, n'existe qu'à l'état embryonnaire, dans le roman et la narration publique. Il va naître, se développer et atteindre son épanouissement sous le nom de *kabouki*.

1. *Iyeyas*, le fondateur de la dynastie des *Tokougawa*, qui occupa le *shôgounat* jusqu'à notre époque, de 1603 à 1868, peut être considéré comme le « promoteur d'une Renaissance japonaise, qui coïncide avec notre XVIIe siècle » (Lequeux, *Le Japon artistique*, avril 1890).

Ce nouveu genre dramatique, brisant le cadre arbitraire des anciennes compositions, inaugure le drame moderne, vivant, populaire, libre d'allure, franc d'accent, image fidèle d'une société en évolution. Il se dégage lentement des procédés conventionnels et hiératiques pour se déployer dans le riche domaine de l'histoire nationale, de l'observation humaine, et dans la peinture de la vie courante.

Cette rénovation dramatique est l'œuvre d'une comédienne célèbre, *Okouni*.

A l'époque d'Oda Nobounaga (1), Okouni faisait partie du collège des *maïko*, qui exécutaient les danses sacrées dans le fameux temple d'*Idzoumo*, « dont le nom seul suffit à éveiller de pieux sentiments dans l'âme de tout Japonais (2). D'après Metchnikoff, ce temple fut brûlé par des insurgés (3); selon M. Takashima, il tombait simplement en ruines par l'effet du temps. Quoi qu'il en soit, *Okouni* entreprit de faire restaurer ce sanctuaire vénéré du *shinntô*. Dans cette louable intention, elle se rendit à Kyôtô, en compagnie d'un acteur nommé *Nagoya Sanzabouro*, et donna des représentions dont le produit devait être affecté à la reconstruction projetée. C'est en 1575 que la danseuse sacrée parut pour la première fois en présence du *shôgoun* et des personnages les plus considérables du temps, « sur une estrade recouverte d'une tente, où elle récita des vers

1. *Nobounaga*, né en 1533, d'une famille de petits *daïmyô* d'*Owari*, arriva à une telle puissance qu'il déposa le *shôgoun Yoshiaki*, en 1573, et mit ainsi fin à la dynastie des *Ashikaga*, qui détenait le pouvoir depuis 1336. En haine des bonzes, *Nobounaga* encouragea la propagande des jésuites (V. P. Papinot, *Noms principaux*, p. 145, Hongkong, 1899).

2. Takashima (*Kokouminn no Tomo*, et *Far East*, II, 9.)

3. *L'Empire japonais*, p. 217.

et chanta des *outa* avec ses compagnes (1). » Renonçant à la *kagoura*, qu'elle avait dansé jusqu'à l'âge de vingt ans dans l'enceinte du temple d'*Idzoumo*, elle fit revivre la danse *shirabyôshi*, renouvela le *nô*, trouva des rhythmes originaux et créa une musique nouvelle. Elle composa des chants pour ses danses et les exécuta avec accompagnement de flûtes, de *Tzoudzoumi* et d'instruments à cordes. Mais surtout elle « joua des comédies avec le concours de danseuses habiles » (2) et représenta avec vérité des scènes historiques.

Ses représentations avaient lieu sur les bords du *Kamogawa*, et c'est encore à cet endroit que se trouve actuellement la rue des théâtres à Kyôtô (3).

Nous ne pouvons pas juger exactement de la

1. L'*outa*, est une strophe de 5 vers, ayant successivement 5, 7, 5, 7, 7 syllabes, soit, le plus souvent, 31 pieds. Le *naga-outa* est une sorte de poème lyrique consistant en lignes rimées de 5 ou de 7 syllabes alternativement, se terminant par 2 lignes de 7 syllabes chacune. La chanson vulgaire s'appelle *hagari-outa*. Par opposition aux *shi*, ou poésies chinoises, on écrit les *outa* en caractères *kana* et avec des termes de la langue *yamato*. Notons que le vers chinois, comme le vers hindou, a un sens complet par lui-même.

2. Foukoutchi-ghên-Itchiro (*Far East*, v. I, iv, 1898).

3. Aston. *Jap. Lit.* p. 274. Ce premier établissement théâtral sur les

transformation introduite par *Okouni* dans le drame japonais : nous ne possédons ni les paroles, ni l'intrigue de ses pièces. Nous savons seulement qu'elle interpréta des *monogatari* et emprunta ses sujets aux chroniques si populaires déjà dans les salles de conteurs.

Les peintures et les livres de l'époque nous révèlent la souplesse du talent d'*Okouni* et la diversité de ses rôles. Elle est parfois représentée avec une couronne d'or et des robes brodées « d'une beauté non terrestre ». Dans d'autres *kakémono*, elle porte une robe de prêtre avec un rosaire en cristal suspendu à son cou. On rapporte encore qu'elle s'habillait de magnifiques vêtements masculins, avec les deux sabres et l'*inro* attaché à la ceinture.

Pendant qu'elle jouait des rôles d'homme, son mari *Nagoya Sanzabouro* interprétait les personnages féminins. Une autre actrice, *Sadoshima Mousakitchi*, suivit l'exemple d'*Okouni*, et monta sur la scène avec d'autres femmes. En 1643, un édit supprima ces représentations comme entachées d'immoralité. La présence d'acteurs et d'actrices sur la même scène fut interdite, car « le théâtre est une institution publique qui a pour unique but d'encourager au bien et de corriger le vice ». Pour observer le principe de la séparation des sexes, qui a toujours été pratiqué avec une certaine rigueur dans l'Extrême-Orient, *Okouni* forma une troupe de jeunes garçons qui jouaient indifféremment tous les rôles. Ceux-ci, à leur tour, furent frappés d'interdiction en 1667. Enfin le gouvernement adopta le système qui consistait à attribuer tous les rôles à des hommes, et qui est encore en

bords du *Kamo-gawa* fit appeler plus tard les acteurs « mendiants de la rivière ». A Eddo, les comédiens étaient également installés sur les bords de la Soumida.

vigueur. Les hommes qui jouent un rôle féminin sont appelés *onnagata* (1).

Okouni était, dit-on, remarquable par sa beauté, non moins que par son talent. Malheureusement, dit M. Takashima (2), les vicissitudes de la fortune forcèrent cette grande artiste à jouer devant le public comme une comédienne vulgaire, au grand regret des délicats qu'elle avait charmés auparavant (3).

Nous ne saurions partager les regrets de M. Takashima : l'action décisive exercée par *Okouni* sur son auditoire populaire orienta définitivement le théâtre national vers les représentations de nos jours. *Okouni* a fondé le théâtre moderne sur la sincérité de l'observation et sur la vérité drama-

1. En ces dernières années, quelques exceptions à cette règle ont été consenties en faveur de la danseuse *Sada-Yakko* et des comédiennes *Onna Dhanshou* et *Krisho*. Il existe cependant des tronpes composées uniquement de femmes, comme à Canton (V. M. Courant, *Le Théâtre en Chine*, *Revue de Paris*, 15 mai 1900, p. 340).

La même règle était observée dans l'antiquité classique et le moyen âge occidental. « Un office, dit Magnin, s'est conservé jusqu'à nous, avec la musique et le détail de la mise en scène. Trois diacres, revêtus de dalmatiques, et portant sur la tête des voiles à la manière des femmes « ad similitudinem mulierum », représentaient les trois Marie... En 1434, dans le Mystère de sainte Catherine, un notaire, Jean Didier, fut chargé du personnage de Catherine » (Ch. Louandre, *Théâtre au moyen âge*).

Les femmes étaient donc exclues de la scène. Le surnom de *Gorju* indique le travertissement exagéré de l'acteur chargé de jouer les commères et les grosses bourgeoises.

2. *Far East*, II, n° 9.

3. M. Lafcadio Hearn raconte une histoire touchante sur *Okouni* :

Comme elle venait de *Kitzouki* à *Kyôto*, avec *Sanzabouro*, sorte de héros de roman comique, batailleur et téméraire, son extraordinaire beauté séduisit un autre fougueux ferrailleur rencontré durant le voyage. Sanzabouro tua son rival. Jamais l'image du malheureux ne s'effaça de l'esprit d'*Okouni*. Après la mort de Sanzabouro, elle retourna à *Kitzouki*, coupa sa chevelure et entra au couvent, afin de prier pour l'âme de celui qui avait péri, victime de sa fatale beauté (V. B. H. Chamberlain, *The classical Poetry of the Japanese*, p. 404).

tique. On a pu dire en ce sens que le drame proprement dit au Japon n'a pas plus de trois siècles d'existence.

Les pièces d'*Okouni* sont connues sous le nom d'*Okouni-kabouki*. Le mot *kabouki* désignait d'abord des « femmes qui figuraient au théâtre »; il s'appliqua ensuite à la danse des hommes (*otoko-maï*) et finit par devenir synonyme de *drame* (1).

ACTEUR

(*Collection S. Bing.*)

1. C'est ainsi que *Kabouki-Shimpô* signifie : *Revue théâtrale*, et que les pièces de M. Foukoutchi sont jouées au *Kaboukiza-Théâtre*. Le mot *kabouki* était déjà usité dans la période *Ocho* (début du XIVe siècle).

Les *okouni-kabouki* obtinrent, dès leur apparition, l'approbation générale. Les danses de ces pièces gagnèrent en variété, l'intrigue se développa, les sujets se renouvelèrent. Des auteurs hardis composèrent des pièces de deux ou trois actes, alors que les autres genres ne comportaient qu'un seul acte.

L'interdiction faite aux femmes, en 1643, de se donner en spectacle, ne s'appliquait pas aux *gueisha*, qui exécutaient depuis plusieurs siècles le *shirabyoshi*, et depuis le temps des *Ashikaga*, l'*odori*. Cette dernière danse n'est pas sans rapport avec la danse dénommée *maï*. (1) L'*odori* était très apprécié dans toutes les classes de la société, depuis le shôgoun, les daïmyô et les samouraï, jusqu'au commun du peuple (2).

Quelques auteurs pensent que cette classe de danseuses et chanteuses date de l'ère *Horéki* (1751-1763). Jusqu'à cette époque, dit M. Albert Thomas, « nous voyons la courtisane ou quelquefois la *shinzo*, candidate courtisane, jouer elle-même du *shamisenn* et danser pour amuser les habitués des maisons à thé et des autres lieux de même genre. Nous voyons ensuite les courtisanes, dont les mœurs deviennent de plus en plus dissolues, délaisser bientôt totalement la musique et la danse, et les textes établissent que vers la fin du XVIIIe siècle, on se vit contraint, pour conserver à ces établissements leurs divertissements, d'avoir recours à des musiciens et à des bouffons aveugles. D'ailleurs, une foule d'estampes, et notamment celles de Nihigawa Soukenobou,

1. Les Japonais disent : le *maï* des mains et l'*odori* des pieds ; ces expressions décrivent suffisamment ces deux sortes de danses.

2. Suivant M. *Foukoutchi-ghên-Itchiro*, la corporation des *gueisha* aurait son origine dans les danseuses du *shirabyoshi*, et remonterait par conséquent au XIe siècle.

nous représentent différentes scènes de ce genre, où l'on voit toujours figurer, dans une salle de festin, les trois personnages du joyeux viveur, de la courtisane et du musicien aveugle. Mais — la chose était inévitable — les clients se plaignirent bientôt que le rôle de ce dernier fût entièrement dépourvu d'intérêt, de sorte que les aveugles furent peu à peu congédiés et que chaque maison de ce genre dut engager à leur place un certain nombre de jeunes *maïko* ou danseuses. C'est là, croyons-nous, la véritable origine des *gueisha*, que l'on rencontre non seulement dans le quartier de Yoshiwara (la plaine du bonheur), mais dans presque toutes les maisons à thé du Japon (1) ».

1. *Les Geishas*, Paris, 1900 *(Institut de Bibliographie)*.

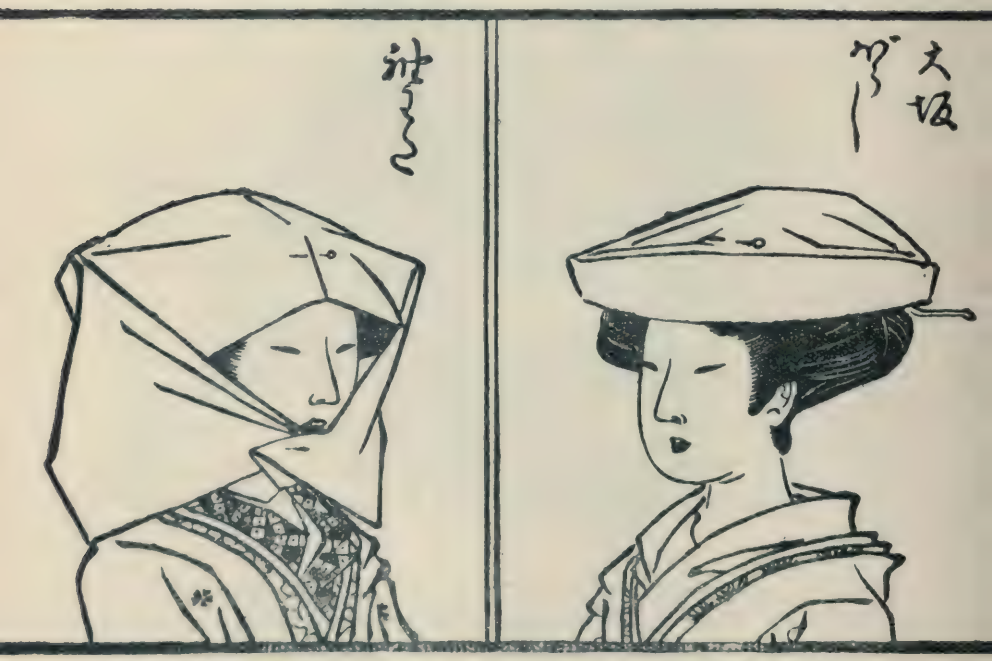

COIFFURE SODÉWATA — COIFFURE D'OHSAKA

(Coll. S. Bing).

IV

Le Théâtre moderne (Shibaï)

Les pièces nouvelles d'Okouni étaient représentées en plein air. Aussi, le théâtre profane et vulgaire est-il désigné, dans la langue parlée, sous le nom de *Shibaï*, ou « *gazon-théâtre* » (tertre gazonné servant de scène 1). La langue écrite a adopté le mot plus poétique de *Ri-yenn*, « jardin des pêchers », d'origine chinoise (2).

1. « Cette expression, dit M. Bousquet (*Le Japon de nos jours*, I, p. 361), vient de ce que les premières scènes dramatiques furent jouées sur un tertre de gazon à la porte des temples. » *Shibaya* désigne le lieu de la représentation. *Mitford* signale que les caractères chinois qui expriment le mot *shiba-i*, dans le Dictionnaire de Hepburn, sont *chi-chang* (*keih-chang* dans le Lexique de Morrison), ce qui signifie « arène dramatique ». Les caractères généralement employés, et qui sont étymologiquement corrects, sont *chi-chii* (*che-keu*, dans Morrison), ce qui signifie *parterre* ou *tertre gazonné* (*Tales of old Jap.*, p. 149).

Rappelons que, suivant le même auteur (p. 150), la première danse *sambashô* fut exécutée par des prêtres sur un tertre gazonné, près de la dépression volcanique de Nara.

2. On sait combien la langue chinoise abonde en métaphores. Le

Le premier *Kabouki-Shibaï*, ou théâtre populaire, distinct du *Nô* et du *Ayatsouri-Shibaï*, (théâtre de marionnettes), paraît avoir été établi à Kyōtō au début du XVIIe siècle (1).

Jusqu'au fameux Iyeyas, les représentations ne furent jamais, comme dans notre moyen âge que des divertissements exceptionnels donnés dans les temples ou dans les palais (2). Il serait téméraire, avec les renseignements si parcimonieux des lettrés, d'exposer sans quelque incertitude la transformation des divers genres lyriques en déclamation rapsodique, puis en récit dramatique. Lorsque parut la prêtresse Okouni, le théâtre était, pour ainsi dire, absorbé dans le cérémonial du culte. Au XVIIe siècle, des comédiens de métier remplacent les clercs ; l'idiome vulgaire balbutie des dialogues nouveaux ; l'art cherche à se poser à lui-même des règles fixes : il allie aux traditions religieuses les inspirations de la vie courante ; il est à la fois chevaleresque, religieux, satirique et national. La transformation fut lente, comme toutes les transformations ; elle se fit par une succession de mouvements inaperçus, parfois contradictoires, mais qui concouraient tous à l'évolution générale, « *consi-*

théâtre s'est appelé successivement : — sous les *Souï*, « amusements des rues paisibles » ; — sous les *Thang*, « musique du jardin des poiriers » ; — sous les *Soung*, « amusement des forêts en fleurs », — et sous les *Mongols*, « joies de la paix assurée ».

1. Aston, *Jap. Lit.*, p. 274.

2. En France, les représentations dans les églises persistèrent après la période des mystères. On constate encore, par les statuts synodaux d'Orléans, à la date des années 1525 et 1587, l'usage des jeux scéniques dans les églises. En Italie, sous le pape Innocent VIII, Laurent de Médicis, à l'occasion du mariage de l'une de ses filles avec un neveu de ce pape, composa un mystère et le fit jouer dans une église, à Florence. A Angers, en 1486, on célébra une messe sur la scène même (d'après E. Thévenin).

dérant, comme disait Rabelais, *que nature ne endure mutations soubdaines sans grande violence* ». Et, en effet, le *djôrouri*, et ses dérivés, comme le *ghidayou-boushi*, ont conservé jusqu'à nos jours leurs caractères constitutifs : poésie, musique et danse. Cependant le dialogue gagne toujours en étendue, et l'action dramatique présente une intrigue bien marquée depuis la scène initiale jusqu'à la catastrophe finale.

Le fondateur du théâtre moderne, celui que M. Foukoutchi-guén-Itchiro appelle « le Shakespeare du Japon », est *Tcikamatsou-Monzayemon* (1653-1734), « esprit audacieux et profond, qui finit par s'affranchir de toutes les conventions, et dont les pièces, même lorsqu'elles étaient jouées par des marionnettes, étaient si émouvantes qu'elles arrachaient des larmes aux spectateurs(1) ». La ville natale de ce dramaturge de génie a été aussi longuement discutée que celle d'Homère. Suivant M. Aston, il serait né d'une famille de *samouraï*, à *Haghi*, dans la province de *Nagato* (2). On prétend qu'il devint d'abord prêtre ; lui-même nous apprend qu'il servit dans plusieurs maisons nobles de Kyôtô et devint *rôninn* (3). Il mourut à Ohsaka en 1721, « après avoir renoncé, le premier de sa famille, à porter le casque et la cuirasse (4) ». Il laissa plus de cent œuvres dramatiques.

1. *Kokouminn-no-Tomo*.
2. *Jap. Lit.*, p. 275.
3. *Rôninn*, « homme de la vague », chevalier errant, sorte d'*outlaw*. Le *rôninn* est un *samouraï* qui, pour une cause quelconque, quittait le service du seigneur, et, privé de sa pension, vivait généralement de brigandage. « Les *rôninn*, dit M. Appert, s'offraient à tout individu qui avait besoin d'hommes déterminés pour tenter un coup d'audace (*Ancien Japon*, p. 216. Tokyô, 1888).
4. V. le *Nippon hyakotsou den*, vol. IX, p. 91, rapporté par Valenziani, *Oriente*, Rome, 1894, n° 4, p. 202).

Le plus ancien ouvrage de *Tcikamatsou Monzayemon* fut écrit en 1685. En 1690, il s'établit à Ohsaka et composa pour les théâtres de marionnettes des pièces déclamées par le fameux *Takemoto Ghidayou*. « Depuis cette époque jusqu'à sa mort, dit M. Aston, il produisit à des intervalles très rapprochés une série de drames qui, malgré leurs défauts, ne laissent aucun doute sur son génie fertile et inventif (1). Ses *djiôrouri* sont au nombre de 97, dont 74 drames historiques et 23 pièces de mœurs. Ils sont fort admirés des lettrés pour la pureté du style et la fermeté de la composition, qui, jusqu'alors, était restée flottante et décousue (2).

Le fondateur du théâtre populaire conserva dans ses pièces le récitatif du chœur, qui rattache le drame aux déclamation des *katari*, et constitue le noyau même de l'action. Non seulement le chœur fournit le fil directeur de l'histoire, qui enchaîne l'une à l'autre les scènes représentées, mais il vient en aide à l'imagination en expliquant la signification des poses, de la mise en scène, beaucoup mieux que ne pourraient le faire les acteurs. Le dialogue n'a qu'une importance secondaire, qui ira néanmoins grandissant (3).

C'est surtout pour les théâtres de Kyōtō, d'Ohsaka et d'Edo que furent composés les drames de l'école vulgaire (4).

1. *Jap. Lit.*, p. 276.
2. *Far East*, v. I, n. 4.
3. D'après Aston, *Jap. Lit.*, p. 276.
4. Observons que la naissance d'une école populaire de drame coïncide avec l'apparition, au XVIIe siècle, d'une école vulgaire de peinture. Presque tous les peintres de cette époque traitent de sujets de théâtre. Citons, après *Moronobou*, fondateur de l'école réaliste, les *Tori-i*, avec leurs estampes en couleurs aux tons éteints; *Hanabousa Itchô*, dont les caricatures étaient si hardies qu'elles le firent exiler dans l'île de

PLANCHE VI. — AFFICHE DE THÉATRE.

Avec les armoiries des acteurs Ishimoura Ouyémon et Segawa Kikounozyo.

(*Coll. P. Molinard*).

Les acteurs écrivaient eux-mêmes, et souvent improvisaient les paroles de leurs rôles. Nous ne trouvons guère, jusqu'à nos jours, d'auteur dramatique qui ne soit un comédien. C'est ainsi, dit Metchnikoff, que *Tcikamatsou Monzayemon* fut à la fois un Talma et un Shakespeare japonais (1).

Un contemporain célèbre de Tcikamatsou, nommé *Takemoto Tcikougo* (ou *Ghidayou*) inventeur du *ghidayouboushi*, composa 90 pièces de théâtre, toutes historiques, sauf 22. Le chanteur de *ghidayou*, qui figure encore dans

Hatchi-djo; *Harounobou*, le grand charmeur du XVIIIe siècle, qui peignit avec tant de sentiment poétique et gracieux les beautés célèbres des Maisons Vertes, mais dédaigna malheureusement de faire des portraits d'acteurs. Son contemporain *Shounsho* traita les premières scènes de théâtre que nous possédions. Ses portraits d'acteurs, dans les rôles de femmes, sont particulièrement remarquables par leur grâce, leur élégance, leur vie dramatique. *Outamaro*, comme *Harounobou*, refusa de dessiner des acteurs célèbres, disant fièrement : « Je ne veux pas briller à la faveur des acteurs, je veux fonder une école qui ne doive rien qu'au talent du peintre. »

Au XIXe siècle, *Toyokouni* « a porté plus loin que personne la force de la mimique théâtrale; son œuvre immense est comme une encyclopédie du geste ». On lui doit des illustrations du *Ghenndji monogatari* et du drame des *Quarante-sept rôninn*. *Kounisada*, son élève, mort en 1864, excelle, dit M. Duret, dans le groupement des personnages et l'arrangement pittoresque des accessoires. *Kouniyoshi* fut son collaborateur; il a donné une suite fameuse de l'*Histoire des quarante-sept rôninn* et a produit un nombre énorme de gravures en couleur représentant des scènes de théâtre et des portraits d'acteurs. Il s'est largement inspiré de *Hoksai* (v. Michel Revon, *Hoksaï*, p. 215). Celui-ci nous montre « l'acteur qui se farde dans sa loge; le danseur ou la danseuse qui se livre à son art, grossier ou sublime, depuis les danses rustiques, les danses populaires, les danses du lion ou des moineaux, jusqu'à ces antiques danses sacrées, mêlées de pantomimes, de déclamation et de chant qui, dans le décor d'un grand théâtre ou d'un vieux temple... sont peut-être ce que l'art dramatique d'un peuple peu produire de plus parfait. »

1. *L'Empire japonais*, p. 217 (Genève, 1881).

les théâtres du Japon, était vêtu de l'ancien costume national et s'accompagnait du *shamicenn*.

Tcikamatsou eut de nombreux disciples et imitateurs d'origine populaire ou appartenant à la caste militaire et passés dans les rangs du peuple. Parmi ceux qui suivirent l'exemple du maître avec le plus de succès, il faut citer *Namiki Sosouké*, qui, neuf ans avant la mort de *Tcikamatsou*, écrivit des drames pour un théâtre d'Ohsaka, et vint à Eddo en 1742. Quelques années après, il retourna à Ohsaka, « où la mort le reçut, le septième jour de la neuvième lune de la seconde année *Kwanghenn*. » (1745) (1).

Il écrivit un drame (2) qui se déroulait dans la vallée d'*Itchino-tani*, célèbre par la victoire qu'y remportèrent les *Minamoto* sur les *Taïra*, en 1184. Cette œuvre fut terminée par cinq disciples de *Sosouké : Açada Itchio, Namioka Keïji, Namiki Ciôza, Namba Sanzô* et *Tojotaké Ghinrokou*, qui la publièrent en 1752 (3).

Un autre auteur, *Tcikamatsou Haïghi*, fit jouer le drame *Outa-saï-mon* dans la première année de l'ère *Aneï* (1780). Fils d'un lettré, disciple de Confucius, *Haïghi*, après une jeunesse assez turbulente, fit preuve d'une vive intelligence et d'une grande facilité de composition. Il adopta toutes les nouveautés introduites dans le théâtre japonais par *Tcikamatsou Monzayemon*, véritable fondateur du drame moderne.

Enfin, parmi les imitateurs de *Tcikamatsou*, il faut faire

1. Valenziani, *Osome e Hisamatsu* (*Oriente*, Rome, 1894, n° 4, p. 65).

2. Titre : *Itchinotani foutaba gounki*, ou « Souvenirs des premières armes de deux jeunes gens dans l'assaut d'Itchinotani. »

3. Valenziani, *op. cit.*, p. 58 (La Spiagga di Suma).

SCÈNE DU DRAME
TIRÉE DES « QUARANTE-SEPT RONINS ».

Extrait du *Japon artistique*.

une place à part à *Takéda Idzoumo*, auteur d'un drame populaire entre tous : *Tchiousshingoura*, histoire des *quarante-sept rôninn* (1), qui parut en 1748. Les pièces de *Tcikamatsou* avaient généralement cinq actes ; *Tchiousshingoura* en a onze. Dans leur caractère général, dit M. Aston, les pièces d'*Idzoumo* ressemblent fort à celles de son devancier. C'est la même abondance d'incidents, le même mélange de tragique et de comique, le même désir de frapper violemment les spectateurs par l'étalage d'un pathétique meurtrier, et de flatter les basses passions. Cependant, chez *Idzoumo*, les situations sont moins invraisemblables, les personnages se rapprochent davantage de l'humanité commune ; ils sont moins guindés et moins emphatiques dans leur langage (2).

Idzoumo mourut en 1756. Quelques années plus tard, le *djiôrouri* avait perdu, pour une bonne part, son caractère poétique. Il tendra de plus en plus vers la forme des drames historiques et des pièces de mœurs.

La musique des *djiôrouri*, suivant Piggott, est généralement lourde et vulgaire. *Miyako Itchou* imagina des chants plus doux, qui furent interdits par le Gouvernement, parce qu'ils accompagnaient des pièces licencieuses. Ce genre fut repris plus tard par *Miyako Bounyemon*, mais il parut trop langoureux pour le goût populaire, et un artiste, nommé *Bouzen*, lui substitua le *tomimoto-boushi*. A la fin du XVIIIe siècle, la musique à la mode fut l'œuvre de *Kiyomoto Enjousaï*, d'*Oudji Kadayou*, de *Foudjimatsou* (3), etc.

1. La mort des quarante-sept *rôninn*, vengeurs de leur maître *Açano*, a fait surgir des romans, des dessins et des tragédies en très grand nombre (v. l'analyse, p. 209). En 1802, ce drame parut en deux volumes illustrés par *Hoksaï*, sous le titre : *Tchiousshingoura hiakwari kiôka*.

2. V. Aston, *Jap. Lit.*, p. 313.

3. D'après Piggott, *The Music of Japan*, p. 36.

Comme le *djiôrouri*, l'art dramatique chinois, sous la dynastie mon-

Le drame en prose eut moins de vogue que le drame lyrique, et ne se développa qu'au XVIIIe siècles. Ses principaux représentants sont *Tsoudchi Jihei* (1760-1819) et *Kawatakè Mokouami* (1816-1893). Ces auteurs ont le souci visible d'exposer une action vive et une, en vue d'un effet scénique progressif.

Le XVIIIe et le XIXe siècles, jusqu'à la restauration de 1868, ont vécu entièrement sur leur passé dramatique. Le *nô* et le *kiyôghèn* conservent leur vogue, qui dure encore, dans le cercle de la société la plus raffinée ; le *kabouki* accuse une tendance de plus en plus marquée vers le réalisme et le naturel.

Depuis l'ère *Keian* jusqu'à l'ère *Temmeï*, de la moitié du XVIIe siècle à la fin du XVIIIe, l'activité théâtrale est à peu près limitée aux théâtres d'*Eddo*, de *Kyotô*, et d'*Ohsaka*. Les pièces, toujours conçues sur le même plan, « exhibent des momies sans vie, des personnages d'un type arrêté et conventionnel, conforme au formulaire de l'école (1) ». C'est le triomphe de la recette littéraire. Le théâtre semble atteint d'épuisement. Des pastiches, ou plutôt des contrefaçons banales des drames de *Tcikamatsou* ou d'*Idzoumo*, des tragédies qui tournent au mélodrame, et des comédies qui tombent dans la farce caricaturale, tels sont les spectacles de la scène à cette époque.

Les critiques japonais ont expliqué cette longue stérilité du théâtre par des raisons littéraires et des motifs d'ordre social.

En tout temps, une sorte de discrédit s'est attaché à qui-

gole, était accompagné d'airs de musique (M. Courant, *Le Théâtre en Chine*, p. 349).

1. Y. Tsouboutchi, *Hansei Zasshi*, XII, 6.

conque touchait au théâtre. Si les acteurs de *nô* étaient honorés, les comédiens du *shibaï* étaient tenus en suspicion plus ou moins légitime. Ils étaient sans caste, et on les comptait avec les chiffres employés pour dénombrer les animaux (1). Administrativement, ils appartenaient à la plus basse classe de la population, celle des *hi-nin* (pas hommes), qui comprenait les mendiants, les filles perdues, la corporation des équarrisseurs et toutes les personnes touchant par profession aux cadavres et par conséquent considérées comme impures (*kitanaki*) (2). On les appelait communément les « mendiants de la rivière », ou « les habitués des rivières à sec » (*kawaramono*) (3). Généralement tenus à l'écart, surveillés étroitement, les acteurs ne purent, pendant longtemps, se promener à visage découvert. Ils étaient obligés de se coiffer d'une sorte de casque, qui leur emboitait la tête, et qui était percé de deux trous ronds à la hauteur des yeux. Une encyclopédie rapporte encore que les acteurs furent longtemps contraints d'avoir les sourcils et les cheveux complètement rasés : ils adoptèrent alors la coiffure factice appelée *kadzoura* et y joignirent un bandeau pourpre (4). Peu à peu, cependant, leur situation s'améliora, et depuis 1868, le mépris qui s'attachait à la profession d'acteur tend à disparaître (5).

1. Ainsi : *Ippiki, nihiki*, et non point : *Hitori, foutari*... Les Japonais peuvent seuls apprécier cette insulte, dit M. Chamberlain (*Things japanese*, p. 344).

2. V. Metchnikoff, *L'Empire japonais*, p. 218.

3. Le surnom de « mendiants du bord de l'eau » vint aux acteurs de l'établissement du premier théâtre populaire, à *Eddo*, non loin de la rivière (1606).

4. Encyclopédie *Wa-kan-San-saï-dou-yé*, t. XVI, p. 16.

5. En Chine, dit M. Courant, « le fait seul de paraître en scène est considéré comme dégradant : on cite l'exemple d'un lettré qui, ayant

D'autre part, les lettrés dédaignaient la composition dramatique, abandonnant ce genre, qu'ils jugeaient inférieur, au talent d'un petit nombre d'écrivains plus complètement affranchis des préjugés, ou moins soucieux de leur réputation littéraire (1). La société des *daïmyo* et des *samouraï* ignorait systématiquement et de parti-pris les drames et les dramaturges, se bornait à assister aux scènes de *nô* et de *kiyôghèn*, et cherchait dans la lecture de romans interminables la satisfaction de son goût pour l'émotion dramatique. Les *monogatari* et autres livres de chevalerie ou d'amour, riches en incidents variés et écrits dans un style scénique, remplaçaient le jeu des comédiens pour les hautes classes de la société. Le théâtre était, aux yeux des grands, « l'école de l'ignorant »; il avait pour objet l'instruction, plutôt que l'amusement du peuple; il était l'éducateur de la plèbe; il lui enseignait le respect du passé, la fidélité au souverain, — ces deux vertus fondamentales de la société japonaise, — le mâle courage, la bravoure indomptable, l'héroïsme guerrier des ancêtres. On comprend quel genre d'intérêt un public ignorant et peu délicat pouvait prendre à ces spectacles. Ce qu'il admirait surtout, c'était la conformité du langage et du jeu théâtral avec la réalité de tous les jours. Ainsi s'avilit, devant un auditoire d'illettrés, la majesté originelle des personnages, la noblesse du style, la grandeur soutenue de l'œuvre entière. Le public exigea un

rempli un rôle dans une représentation privée, à Koei-yang, fut d'abord dépouillé de son titre officiel, puis chassé de sa famille et de son clan... Ce métier est l'un des quatre qui impriment une tare ineffaçable à celui qui l'exerce, à son fils et à son petit-fils; ce n'est que la quatrième génération qui rentre dans le droit commun » (*op. cit.*, p. 340).

1. Tel est le dédain des Japonais pour ce genre « secondaire », que les traités de littérature ne développent point l'histoire du théâtre populaire. Ils étudient seulement le *nô*.

théâtre à sa mesure ; le drame fut médiocre et vulgaire. De plus, suivant M. *Y. Tsouboutchi*, la déplorable réputation des acteurs écartait les bons lettrés de la scène. Aussi les pièces de cette époque ne montrent ni fraicheur, ni vigueur; ce sont des imitations arrangées non pour l'esprit, mais uniquement pour les yeux. Le drame, sans originalité, sombre dans la platitude populacière.

Une autre raison, d'après M. Foukoutchi-guèn-Itchiro détermina le caractère vulgaire du théâtre et l'arrêt de son développement au XVIIIe siècle : c'est l'ordonnance de 1681, prohibant le port des épées dans les salles de spectacle.

Beaucoup de *samouraï*, qui formaient la partie la plus instruite du public, fréquentaient les théâtres en portant leurs épées à la ceinture et faisaient régner la terreur, répandaient parfois le désordre dans l'auditoire. Pour éviter entre les spectateurs toute querelle à main armée, les directeurs de théâtres essayèrent d'obtenir l'obligation pour les samouraï de renoncer au port des deux sabres, s'ils voulaient être admis aux spectacles. Mais ceux-ci ne voulurent pas renoncer au bénéfice de leur *samouraïte*, car un samouraï sans sabres n'est plus un samouraï. Les désordres continuèrent. C'est alors que les directeurs imaginèrent de faire inscrire leurs théâtres parmi les maisons de plaisir ou *dattobashô*, parce qu'une ordonnance shogounale de l'ère *Empô* (1673-1680) interdit le port des armes dans ces maisons spéciales. « Les directeurs, qui étaient terrorisés par la caste turbulente des guerriers, voyant que les maisons de plaisir n'étaient plus tyrannisées par les samouraï depuis l'ordonnance de *Reighèn* (1675), envièrent leur sort et demandèrent que leurs établissements fussent enregistrés comme *dattobashô*. Le shogounat accéda à leur demande, en 1681, et comprit même dans la prohibition les théâtres de poupées

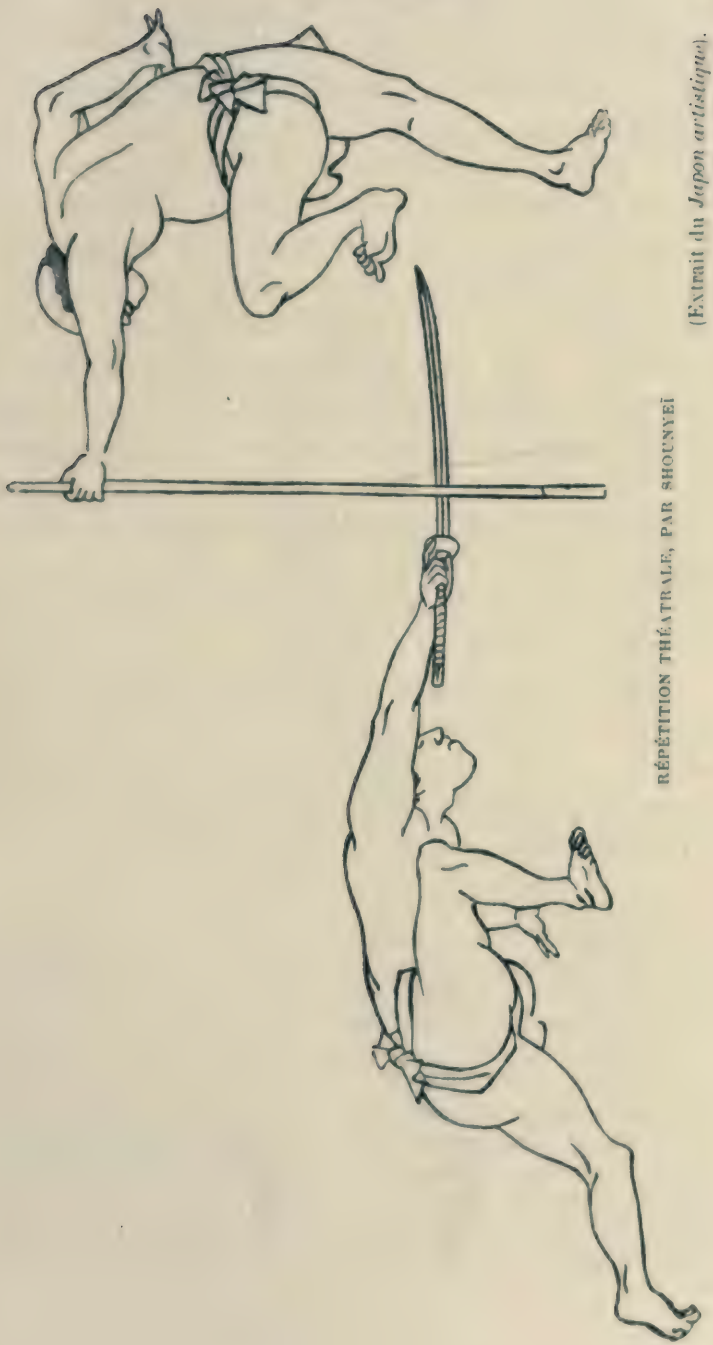

RÉPÉTITION THÉATRALE, PAR SHOUNYEÏ (Extrait du *Japon artistique*).

En conséquence, les *samouraï*, sans être l'objet d'une interdiction formelle, furent empêchés d'aller au spectacle, parce qu'ils ne jugeaient pas convenable d'abandonner leurs épées (1).

C'est pourquoi, dans le cours du XVIIIe siècle, « le ton des œuvres dramatiques, le vocabulaire et l'action, tout perdit de sa beauté pour devenir vulgaire et commun (2) », car les *samouraï*, s'excluant eux-mêmes du théâtre, l'auditoire ne se trouva plus composé que de petits boutiquiers et de gens du bas peuple. Les auteurs, dit M. Cordier, continuèrent, comme par le passé, « de mettre en relief les grands exemples connus de loyauté, de fidélité, de justice ou de piété filiale, mais ils cessèrent de les exprimer sous la forme mesurée d'autrefois ; ils en enflèrent démesurément le caractère, ils en poussèrent jusqu'à la démence les traits. Le peinture de la vie devint une charge épileptique de la vie (3) ».

Très peu de pièces nous sont parvenues, soit dans le genre historique (*djidaïmono*), soit dans le genre réaliste (*sewamono*), qui s'est surtout développé au XIXe siècle. Nous possédons cependant un recueil (*ehon*), publié à *Ohsaka*, au XVIIe siècle, avec des frontispices coloriés et des gravures

1. Le sabre était, dit M. Gonse, « l'emblème parlant de l'histoire du Japon. « Le principal privilège des *samouraï* consistait à porter deux sabres et à pouvoir se faire justice eux-mêmes sur la classe inférieure. Le port des deux sabres, suivant Appert, subsista jusqu'en 1876. C'étaient des armes terribles : une lame de moyenne grandeur, bien trempée, tranchait d'un seul coup la tête d'un homme. Pendant les grandes luttes féodales, on employa généralement des sabres à deux mains. A cette époque, tout Japonais portant un sabre devait être prêt à chaque instant à sacrifier sa vie en s'ouvrant le ventre : c'était le genre de suicide nommé *harakiri* (v. p. 245).

2. *Far East*, v. I, n° 4.

3. *T'oung Pao*, (série II, v. I, 1900).

sur bois très artistiques, qui décrit minutieusement les costumes, les jeux de scène et le plan des pièces. Il nous reste aussi quelques recueils du même genre publiés à *Eddo* et qui étendirent dans tout l'Empire la suprématie théâtrale de cette ville (1). Ces copies, exécutées par des garçons de théâtre, ne sont plus conservées que par des bouquinistes.

EXTRAIT D'UN MANUEL SUR LES GESTES AU THÉATRE PAR SHOUNYEÏ

(Tiré du *Japon artistique*).

Elles avaient été écrites exclusivement pour la scène, « les lecteurs, en général, considérant comme perdu le temps qu'ils consacrent à comprendre un style particulier, les abréviations en usage et à distinguer les noms des personnages de ceux des acteurs qui les jouent. C'est pourquoi ces copies étaient lues seulement par quelques amateurs, quand ils dé-

1. *Tokyo*, autrefois *Eddo*, a une origine relativement moderne. En 1456, un guerrier du nom de *Ota Dokwann* y construisit une forteresse. Les avantages militaires de cette position ne tardèrent pas à être connus de *Hideyoshi*, le « Napoléon du Japon », qui dépêcha un de ses lieutenants, *Iyéyas*, pour en prendre possession. Devenu shôgoun, *Iyéyas* s'installa à Eddo, et le Japon eut désormais deux capitales : *Kyoto* et *Eddo*,

siraient connaître les pièces classiques (1) ». Vers le milieu du XVIIIe siècle, quelques drames furent grossièrement imprimés sous le nom de *Kouçazoshi*. Ce sont de petits volumes illustrés par les graveurs de l'école réaliste *Oukioyé*, et sans valeur littéraire. Ces pièces tiraient tout leur mérite de l'interprétation.

A la suppression du shogounat, en 1868, le *mikado* vint habiter *Eddo*, qu'il appela *Tōkyō*, ou capitale de l'Est. (Kyōtō signifie « capitale de l'Ouest ».

1. Y. Tsouboutchi (*Hansei Zasshi*, vol. XII, n° 6 p. 7 s.q.q.).

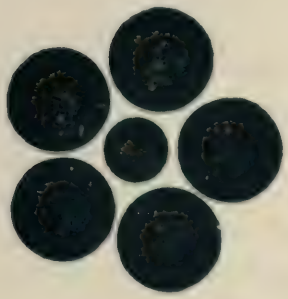

V

Le Théâtre contemporain

La restauration du pouvoir mikadonal fut marquée par une transformation sociale et intellectuelle dont la soudaineté fera toujours l'étonnement des historiens. Sur les ruines volontairement accumulées d'une société millénaire, une génération nouvelle s'éleva, qui entreprit la tâche étonnante de plier l'âme héréditaire de la nation aux procédés de l'esprit occidental. Le peuple japonais s'éveilla du long sommeil de la civilisation chinoise dans la pleine lumière de la civilisation européenne. Au XVIIe siècle, une ordonnance d'Iyémitz punissait de mort l'étude des langues étrangères ; en 1871, l'empereur « promettait de s'inspirer, pour l'organisation politique, des meilleurs systèmes de l'Europe (1) ». L'esprit japonais se façonne chaque jour davantage à l'image de l'Occident.

1. *Notes sur le Japon*, par M. de Sernay.

Aussi le moment présent, en littérature comme en art, représente une période de transition, une époque d'ardente et audacieuse transformation. Au théâtre, les œuvres abondent, diverses d'inspiration et d'exécution, dans la confusion des genres et des systèmes. Le drame sacré est parfois représenté, sous sa forme traditionnelle, devant les lettrés et les amoureux du passé, mais il n'est plus qu'un divertissement d'érudits. Le théâtre vulgaire, au contraire, est en plein travail de rénovation.

Les pièces du théâtre populaire se divisent en trois catégories : les *Djidaïmono,* ou pièces historiques; les *Sewamono,* ou pièces de mœurs, dont le ressort principal est l'amour; les *Oyémono,* ou pièces tirées des malheurs de quelque famille illustre. Les pièces historiques sont les plus appréciées du public. Elles ne diffèrent pas sensiblement des compositions anciennes de *Tcikamatsou* et d'*Idzoumo.*

Une école de novateurs a jugé que ces drames n'étaient plus en harmonie avec le goût contemporain. C'est le *Soshi-shibaï,* ou « Théâtre des étudiants ».

Cette compagnie de jeunes lettrés manifesta, vers 1885, son intention de donner au Japon un théâtre inspiré de la civilisation nouvelle, également affranchi des extravagances romantiques et des descriptions réalistes du *kabouki-shibaï.* L'école nouvelle proclama hautement sa résolution de renoncer aux « invraisemblances romanesques, aux meurtres, vols, apparitions, dévouements surhumains, pillages, tumultes, actes d'obscénité et de cruauté qui coûtaient si peu à l'imagination des auteurs anciens, pour exciter l'émotion de l'auditoire(1) ». Les novateurs devaient s'efforcer de peindre la vie contemporaine dans toutes les classes de la

1. TAKASHIMA, *Kokouminn-no-Tomo*, et *Far East*, I, 57.

société, et de substituer l'observation personnelle aux procédés conventionnels.

Les chefs du *Soshi-Shibaï*, MM. *Kadofouji et Kawakami*, débutèrent, à *Ohsaka*, par des traductions, comme il est d'usage dans les théâtres indépendants. « *Monte-Cristo* et les *Trois Mousquetaires*, dit M. Osman Edwards, étaient assurément des nouveautés intéressantes, mais lorsque le public demanda un auteur de génie, il ne parut point un autre Tcikamatsou. Il est vrai que M. Kawakami s'enflamma à l'idée de représenter la guerre de Chine et prit à Port-Arthur et à Wei-haï-wei de nombreuses photographies, qui lui permirent de monter sa pièce avec l'exactitude documentaire la moins contestable, mais cette représentation n'avait pas plus de valeur scénique et littéraire qu'une pantomime, comme le *Tour du Monde en 80 jours*, qui n'est pas autre chose qu'un panorama (1 ». En 1898, M. *Osada* n'hésita pas à produire sur la scène une version japonaise du *Monde où l'on s'ennuie*.

Ces essais étaient trop hâtifs pour être heureux. Le *Soshi-shibaï* a été mieux inspiré dans « l'imitation de la vie actuelle des Japonais, surtout celle des avocats, des juges, de la police et des étudiants (2) ».

Une autre groupe d'écrivains moins hardis n'a point essayé d'acclimater sans transition ni ménagements des productions étrangères, mais de conserver le genre traditionnel « avec la double préoccupation d'éviter l'invraisemblance et le

1. *Transactions and Proceedings of the Japan Society*, vol. V, part II: Japanese theatres, pp. 142 sqq.

M. Kawakami a représenté diverses pièces japonaises à l'Exposition de 1900, avec Mme Sada Yakko, en particulier *Kèça* et la *Guèsha et le Samouraï*.

2. J. Hitomi, *Le Japon*.

LA SCÈNE

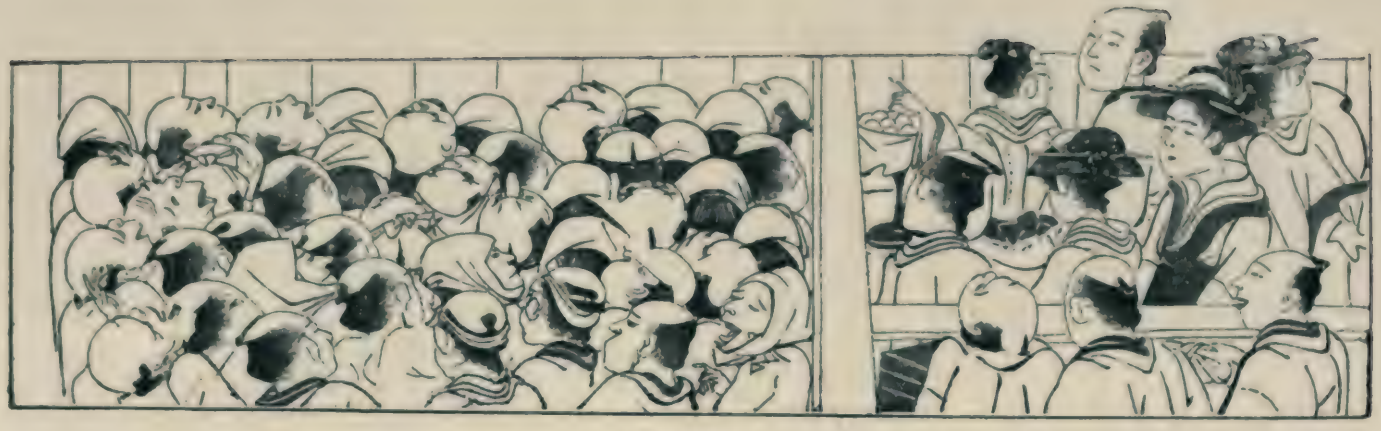

LE PARTERRE

On voit sur la scène l'orchestre et le chœur, derrière les personnages du drame.
Au parterre, les spectateurs sont parqués dans leurs logettes.

Extrait du *Japon artistique*).

romanesque (1) ». M. *Tsouboutchi*, romancier, critique et auteur dramatique, s'efforce, dans ses pièces, d'éviter les violences et la truculence trop familières aux anciens dramaturges, pour étudier avec profondeur et finesse les caractères. Dans ses drames historiques, comme *Maki-no-kata*, représenté en 1897, et *Kikou-to-kiri*, joué en 1898, M. *Tsouboutchi* réduit l'ancien *djiôrouri* à un dialogue dramatique. Cet auteur a traduit des pièces de Shakespeare comme *Othello*, sous le titre de *Sizaroukidan*. M. *Foukoutchi* a écrit une adaptation des *Misérables*, et M. *Yoda Gakoukaï* a tiré de sa connaissance de l'Occident des œuvres d'une allure plus moderne que les pièces ordinairement jouées dans les théâtres *Shintomi*, *Kabouki* ou *Méji* (2). Ces théâtres sont d'ailleurs construits sur le modèle des scènes européennes.

Il ne semble donc pas que le drame national puisse trouver sa rénovation dans l'adaptation prématurée de sujets européens, dans l'imitation sans choix de nos pièces à thèse, dans la copie servile de nos vaudevilles. L'action indispensable du temps a manqué aux efforts des novateurs. L'assimilation du théâtre occidental avec la littérature du Nipon est encore bien imparfaite. « Jusqu'à ces dernières années, dit un critique japonais, notre drame a évolué régulièrement; or, depuis l'invasion des idées occidentales, il s'est développé soudain, mais plutôt en théorie qu'en pratique. Nous ne pouvons pas juger encore exactement de la rénovation dramatique provoquée par la renaissance de ces dernières années (3) ».

1. Osman Edwards, *op. cit.* p. 157.
2. V. Takashima, *Far East*, II, n° 9.
3. Takashima Souteta, *Far East*, II, 9.

L'avenir du théâtre japonais se trouve-t-il, non point dans le renouvellement des genres, mais plutôt dans le drame traditionnel? Nous devons répondre négativement, dit M. Tsouboutchi: « Depuis la restauration, nous n'avons pas, à vraiment parler, de littérature dramatique nationale. Toutes les œuvres que nous admirons appartiennent à l'ancien Japon. Mais ne prenons-nous pas la voix du passé pour notre propre voix? Le nouveau Japon, jusqu'ici, n'a pas de voix. Il est comme muet, comme mort (1). » Et M. Tsouboutchi termine son appel aux écrivains de son pays par un encouragement à l'imitation occidentale. On croirait entendre les exhortations de Joachim du Bellay: « Ne prenez point de repos, s'écrie le lettré japonais, jusqu'à ce que la voix du nouveau et grand Japon soit assez puissante pour se faire entendre aux peuples de l'Ouest. »

En somme, tandis que le *nô* fait prévaloir la dévotion et le culte du passé sur l'émotion dramatique, tandis que le drame historique met en scène des personnages héroïques et traditionnels, dont les aventures forment une sorte d'histoire sainte, une véritable « légende dorée », la pièce de mœurs seule, la comédie bourgeoise, semble riche de promesses, « parce qu'elle se développe dans des conditions de naturel et de réalité (2) ». Dans les sujets empruntés à la vie familière, en effet, l'action, qui n'est pas gênée par le souci de la vérité historique, avance avec plus de hâte et d'intérêt. En outre, « les Japonais ont, à un haut degré, la force comique, le don de saisir et d'exprimer finement les ridicules, de mettre en relief le côté grotesque des choses... Dans la

1. Y. Tsouboutchi, *L'avenir de notre littérature* (Kokouminn-no-Tomo).

2. Humbert, *op. cit.*, p. 224

littérature populaire, avec quelle verve ils savent prendre sur le fait, au prix de quelque trivialité, peut être, les réalités de l'existence ! Le répertoire comique ouvre donc la plus large carrière à leur imagination (1) ».

C'est, en effet, dans l'observation des hommes et des caractères que le théâtre japonais peut trouver un élément essentiel de rénovation. Les anciennes formes dramatiques ne conserveront leur vitalité qu'en se transformant. Les antiquaires et les artistes pourront les regretter ; ils ne les ressusciteront pas. On n'insuffle pas la vie à un cadavre. A la vérité, dit M. Revon, « un peuple ne se dépouille pas en un jour des habitudes de penser et de sentir qu'ont enfoncées en lui des siècles d'histoire », mais une race, douée au plus haut point de la faculté d'assimilation, peut tirer un heureux parti des enseignements des races étrangères et combiner l'observation de la réalité avec l'imitation « qui n'est point un esclavage ». Les littératures d'inspiration gréco-latine ne doivent-elles pas leurs chefs-d'œuvre à la collaboration de l'âme moderne avec le pur génie de l'antiquité?

1. G. Bousquet, *Le Japon de nos jours*, p. 394.

QUATRIÈME PARTIE

LES PROCÉDÉS LITTÉRAIRES

Tiré de la
MANGOUA
d'Hoksaï

(*Coll. Bing*).

I

La Technique

Il n'existe pas, à vrai dire, de technique dramatique expressément formulée dans la littérature japonaise. Le dédain des lettrés pour le théâtre vulgaire, le caractère relativement élémentaire des pièces dans la facture et l'étude des mœurs ou des caractères, tels sont les motifs qui ont empêché un Bhârata, un Aristote ou un d'Aubignac japonais d'énoncer les règles du genre.

D'autre part, le plus grand nombre des pièces n'ont pas été écrites. S'il nous reste quelques *ehon* grossièrement imprimés à Ohsaka et à Edo, si *Tanehiko* nous a laissé quelques drames connus, sous forme de romans (*shôhonjidate*) (1), il

1. V. ASTON, *Jap. Lit.*, p. 365.

n'en est pas moins vrai que les auteurs dramatiques n'écrivent d'ordinaire qu'un « canevas plus ou moins détaillé, sur lequel les comédiens brodent à leur aise (1) ». Les auteurs sont des « improvisateurs sur plans » ; souvent même ils composent les pièces qu'ils jouent (2). La technique eut donc peu à se développer, et les règles exposées par les érudits dans diverses encyclopédies se bornent à énoncer les conclusions d'un vague empirisme. Toutefois, malgré l'absence d'un code littéraire, les auteurs ont senti la nécessité des trois stages essentiels de l'action et ont obéi inconsciemment aux lois générales de l'art dramatique.

Il ne semble pas que l'influence du théâtre chinois se soit exercée plus sensiblement sur la technique que sur le développement du théâtre japonais. A la vérité, les doctrines et les sujets bouddhiques tiennent une place importante dans la dramaturgie comme dans la littérature du Nipon, surtout depuis l'époque du bonze Kōbō-Daishi jusqu'au XVIe siècle. Les écrivains de cette période, en effet, sont presque exclusivement des prêtres appartenant aux sectes Singoun, Zen, Tenryou, Engakou. L'explication même des livres de Confucius fut confiée à des religieux bouddhistes, et M. S. Ooutchi rapporte que l'empereur Godaïgo (1319-1338) écouta une conférence du bonze Ghenné-Hōin sur les livres sacrés chinois (3). Toutefois, l'*outa*, qui est le mètre fondamental de la poésie dramatique, n'est point d'invention ou

1. A. Lequeux, *Le Théâtre japonais* (Paris, 1889), p. 19.

2. Les auteurs chinois sont presque tous des acteurs, « car ceux-ci sont à peu près seuls à connaître les règles de la composition et de la poésie dramatiques » (Courant, *Théâtre chinois*, p. 341).

3. *Hansei-Zasshi*, v. XII, 6. — M. *Ooutchi* signale que *Mouraçaki-Shikibou*, damed'honneur de la cour, écrivit le manuscrit du *Ghenndji Monogatari* sur le verso du « *Daï Hannya Kyō* » (Mahapragnā-Soutra), ce qui témoignerait de sa dévotion au bouddhisme.

d'introduction bouddhique, puisqu'il remonte, d'après la tradition, au temps immémorial du règne des dieux.

D'autre part, tandis que les Chinois, « pour la forme du drame, ne quittaient pas les voies anciennes (1) », les Japonais imposaient aux procédés élémentaires de leur théâtre une succession de changements qui aboutirent à des formes nouvelles et complexes. Ces transformations progressives, qui se manifestent par un ensemble de faits intimement liés entre eux et concourant tous à l'évolution générale, constituent une histoire dont nous pouvons suivre le développement.

A l'époque où le théâtre fut institué en Chine, vers le VIIe siècle (2), sous la forme de ballets et de processions, jusqu'au XVIIe siècle, l'art scénique des Japonais se bornait aux genres anciens peu modifiés. Le *nô* seul possédait un dialogue et une intrigue suivie. Il est donc peu probable que le théâtre chinois, qui fut surtout florissant sous les *Youan* (1229-1340), ait exercé une influence réelle sur le développement du théâtre nipon. Les caractères distinctifs, individuels, du drame japonais, ont persisté après l'invasion de la civilisation chinoise, qui ne possédait, d'ailleurs, qu'un art rudimentaire, conventionnel et peu vivant. Dans la dramaturgie, le Japon n'est donc guère, comme on l'a dit, l'élève de la Chine.

Les auteurs chinois et japonais s'accordent cependant

1. Du Méril, *Histoire de la comédie chinoise*, p. 49.

2. Un célèbre souverain chinois du VIIIe siècle, *Ming-Hoang*, était passionné pour les amusements empruntés aux « barbares » de l'Asie Centrale aux Hindous. C'est à lui, dit M. Courant, que les Chinois font remonter l'invention de leur art dramatique (*op. cit.*, p. 349). Le drame chinois proprement dit, ébauché sous les *Thang*, ne fut vraiment constitué que sous la dynastie mongole, aux XIIIe et XIVe siècles.

dans l'application intégrale de la fameuse maxime de Molière : « Vous êtes de plaisantes gens, avec vos règles dont vous embarrassez les ignorants et nous assourdissez tous les jours; je voudrais bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire. » Les écrivains, en effet, ne s'inquiètent point de savoir s'ils violent les règles de la rhétorique, pourvu qu'ils émeuvent et intéressent le spectateur. Ils ne s'astreignent à observer aucune prescription littéraire.

L'unité de temps est singulièrement transgressée, par exemple, dans cette composition chinoise, analysée par Barrow (1), « où une femme devient enceinte et accouche sur la scène d'un enfant qui est, peu d'instants après, en état ne marcher. » Au Japon, selon Thunberg, la durée d'une pièce comprend parfois les événements d'un siècle entier, tout le temps d'une dynastie.

L'indifférence pour l'unité de lieu ne le cède en rien au dédain pour l'unité des temps. Le *nô*, lui-même, malgré l'opinion de M. Chamberlain, prend des licences avec les règles classiques du genre. Dans le fameux *nô Takasago*, la scène passe successivement de Kioushiou à Harima, et ensuite de Harima à Soumiyoshi (2).

L'unité d'action elle-même n'est pas toujours observée. En réalité, dit M. Bousquet, il n'y a pas d'action, ni souvent progression d'intérêt du prologue au dénouement. Il est rare de trouver dans les pièces japonaises un enchaînement rigoureux de péripéties amenant une crise logiquement préparée. Point de conflit psychologique ; le plus

1. *La pagode de Si-hou.*

2. V. Aston, *Jap. Lit.*, p. 201, et une traduction de ce *nô*, p. 206 sqq.

fréquemment, point d'unité d'intérêt (1). Les événements surviennent, sans transitions étudiées ni préparations lointaines. Les scènes sont juxtaposées, cohérentes simplement par l'intelligence qui les relie entre elles. Dans les quarante-sept *rôninn*, « le premier héros meurt; il est oublié au profit d'un second héros qui poursuit le même dessein, mais s'ouvre le ventre de désespoir et cède la place à un troisième (2). » Souvent, dit aussi Metchnikoff, on joue en une séance un seul acte de plusieurs pièces pour recommencer le jour suivant (3).

C'est pourquoi, le théâtre japonais, comme le théâtre chinois, « ne peut produire ce puissant effet d'ensemble, qui est dû au développement des caractères, à l'enchainement des péripéties, au nœud serré de l'action (4). » Les Japonais, qui ont inventé le roman perpétuel et sans fin, n'ont pas la notion de la composition définie, telle que la comprennent les peuples d'éducation classique. L'art des préparations leur est à peu près inconnu. C'est ainsi que le *nô* commence généralement par l'arrivée sur la scène d'un personnage qui décline ses noms et qualités, et fait connaitre à l'assistance ses aventures et les circonstances du drame (5). Les développements du dialogue sont remplacés par la pantomime

1. *Le Japon de nos jours*, I, p. 356 sqq.
2. *Le Japon de nos jours*, p. 373.
3. *L'Empire japonais*, p. 220 (Genève, 1881).
4. M. Courant, *op. cit.*, p. 348.
5. Aston, *Jap. Lit.*, p. 202. En Chine, écrivait le P. de Prémare à M. Fourmont l'aîné, le comédien ne commence jamais à parler pour la première fois, qu'il ne dise: « Je suis Oreste, ou bien Agamennon. » — — Dans le théâtre annamite, « chaque personnage, en entrant en scène pour la première fois, dit d'abord ce qu'il est, ce que sont ses parents, et les liens qui l'attachent à l'action, son utilité dans cette action, et le dénouement qui fera de lui un heureux ou un malheureux » (E. M. Laumann, *La Machinerie au théâtre*. Paris, 1897).

ou le récit du chœur. Les tableaux se succèdent comme en un kaléidoscope. Ce procédé, par la concentration même de son drame bref, produit un art de paroxysme, une impression violente, directe, en successives détentes d'effets. Aussi les pièces japonaises ont-elles une durée très restreinte, et plusieurs sont représentées dans la même journée.

Suivant M. Hitomi, les représentations actuelles se composent généralement de deux pièces, l'une de sept actes, et l'autre de un à trois. Dans d'autres cas, on joue d'abord une pièce historique (*djidaïmono*) en quatre actes, puis une pantomime appelée *nakamakou* (acte du milieu), enfin une pièce de mœurs (*sewamono*), en trois actes.

Le jeu des acteurs, aux yeux des Japonais, a une importance capitale. Mais s'ils sont restés indifférents, jusqu'à ces derniers temps, à la technique dramatique, ils ne sont pas plus sensibles au mérite tiré de la nouveauté des sujets ou de l'imprévu des dénouements. Et c'est pourquoi le drame historique a fleuri chez eux. Ils ne se lassent jamais d'assister aux scènes tragiques de l'histoire nationale, si fécondes en grandes actions. Les luttes épiques des Taïra et des Minamoto soulèvent dans les cœurs une émotion toujours nouvelle, et les malheurs de ces illustres familles ne le cèdent pas en touchante popularité aux infortunes des Atrides et des Pélopides chez les anciens Grecs. La vie tourmentée de ces héros forme, au Japon, un fonds inépuisable de sujets pathétiques, mais connus des spectateurs dans tous leurs détails.

Il est naturel qu'un théâtre qui tire de l'histoire ou de la légende ses personnages et ses intrigues, engendre la permanence des situations et la persistance des types dramatiques. Aussi tout le mérite de ces compositions « réside

dans la vérité des sentiments et la sincérité des détails et des mœurs.

Certains procédés de composition sont communs au théâtre du Japon et aux théâtres occidentaux.

Dans le drame sacré, le *kiyôghèn*, lorsqu'il ne constitue pas un spectacle complet et indépendant, prend le caractère du *drame satyrique* dans la tragédie grecque (1). C'est un intermède agréable, qui repose le spectateur, distrait son attention et ravive par le contraste l'intérêt dramatique (2). Il supprime aussi les entr'actes des *nô*.

L'ambassade hollandaise, dans son édition de 1680, observe encore que les Japonais « font le plan de leurs pièces dans un *Prologue*, excepté de la fin qu'ils taisent, pour surprendre les spectateurs qui, sans cela, n'y prendraient pas tant de plaisir (3). Tels sont les prologues d'Euripide, qui exposent les sujets, parce que l'auteur tragique encadrait ses personnages dans de nouvelles légendes : tels sont les prologues de Plaute, « qui argumentum narrant (4); tels sont encore les prologues des pièces chinoises du temps des *Youan*, « qui déclinent les noms des personnages, dit Bazin, et font connaitre l'argument de la fable sur laquelle l'action est fondée ».

Ces ressemblances sont inévitables, inhérentes aux conditions mêmes du prologue, à sa raison d'être.

L'existence du *chœur* répond aussi aux exigences naturelles de l'art dramatique. Le chœur est représenté sur la

1. V. plus haut, p. 93.

2. V. sur le *kiyôghèn* : *Ambassades mémorables de la Compagnie des Indes Orientales* (1680), p. 124; Charlevoix, *Histoire du Japon*, I, p. 76; Kæmpfer, *op. cit.*, t. II, liv. IV, p. 41.

3. *Ambassades de la compagnie des Indes Orientales*, p. 124, Amsterdam, 1680).

4. Térence: *Andrienne*, prologue, vers 6.

scène japonaise par un personnage qu'on ne voit pas, mais qu'on entend souvent, « qui sert d'intermédiaire poétique entre l'acteur et le spectateur, qui s'adresse parfois aux héros de la pièce pour leur donner du courage et de la prudence, qui conseille les uns, invective les autres, qui annonce, explique et conclut, qui pleure, s'indigne, palpite avec le drame..., cet homme est le chœur antique dans toute sa pureté (1) ». Ce personnage, ou *Ji*, qui s'accompagne du chamicen, « représente le bon sens populaire et la morale commune, dit M. Lequeux; mais il explique surtout le développement du drame; il raconte au besoin ce qui se passe hors de la scène, et dévoile les sentiments intérieurs des personnages (2) ». Il explique les pantomimes sur un ton de mélopée psalmodiée, ou commente, en un langage lyrique, les malheurs des personnages; sa voix, toujours soutenue par une symphonie musicale, se fait, suivant le cas, terrible ou harmonieuse, parfois chantante. Quand les catastrophes éclatent, ses accents expressifs émeuvent douloureusement l'auditoire, comme dans le drame chinois « le personnage qui chante, dit Bazin, arrache des larmes aux spectateurs (3). »

Le caractère lyrique du chœur peut s'expliquer par la seule histoire du développement dramatique au Japon. De

1. Émile Guimet, *Le théâtre au Japon*, p. 11 (Paris, 1886).

2. *Le Théâtre japonais*, p. 12 (Paris, 1889). Il en est de même, suivant la remarque de M. Aston, dans quelques drames les plus anciens de Shakespeare (*Jap. Lit.*, p. 204).

3. La tragédie chinoise, dit P. de Prémare, « a des morceaux de poésie lyrique très ressemblants aux chœurs grecs et qui sont chantés avec accompagnement. Dans ces passages le sens est souvent sacrifié au son » (Trad. de l'*Orphelin de Tchao*). — Dans l'Inde, « il y avait toujours un chœur humain ou divin, réel ou surnaturel » (Sylvain Lévi, *Le Théâtre indien*, p. 233).

même que le dithyrambe a enfanté la tragédie grecque, de même la *kagoura* sacrée s'est transformée laborieusement en drame. Le chœur conserve la marque de cette origine : il raisonne, car c'est un confident ; mais surtout il chante, car il est l'interprète poétique des sentiments les plus nobles et les plus profonds de l'humanité. Et, pour traduire ses pensées de pitié, d'admiration ou d'effroi, il emprunte à la musique l'émouvante beauté de son langage. Les chœurs de Racine, les stances de Corneille rompent avec le ton habituel de la tragédie, comme le chœur japonais et le « personnage qui chante » du théâtre chinois adoptent la forme harmonieuse et touchante de la poésie lyrique.

Les procédés essentiels du théâtre classique se retrouvent donc sur les scènes d'Extrême-Orient. Les *masques* usités jusqu'au XVIIe siècle, nous montrent des *senes austeri*, *senes mites*, *juvenes severi*, *juvenes luxuriosi*, *matronae*, *puellae*, *meretriculae*, etc. (1). Nous reconnaissons aussi sur la scène du *shibaï* les personnages traditionnels de la comédie gréco-romaine, types véritablement humains, et non pas seulement aryens ou anaryens. « Les Japonais, lisons-nous dans la relation de l'ambassade hollandaise de 1680, représentent l'amour d'un *vieillard* sévère, le caractère d'un *valet* fourbe et malicieux, ou d'une *courtisane* qui n'omet rien pour plumer un galant, et enfin d'un *jeune homme* qui se plonge dans les débauches (2). »

1. V. plus haut, p. 99.

2. Amsterdam, 1680, p. 125. Cette identité de caractères produira nécessairement la ressemblance des scènes et les péripéties ordinaires de la comédie classique plus ou moins modifiées. — Le théâtre chinois nous offre aussi les rôles habituels des scènes occidentales. « Cet homme qui enfle la voix, mais qui n'est pas à craindre, c'est M. Tigre-de-Papier ; cette femme de vertu équivoque, c'est Mme la Prude. Il n'y a que les maris trompés qui manquent à la scène... Les autres principaux

Les principaux rôles consacrés par le drame moderne sont, d'après M. Takashima, l'*Aragotoshi*, caractère dur; le *Djitsougotoshi*, caractère historique, fidèle et loyal; le *Wagotoshi*, jeune homme avenant, et le *Djitsouakoushi*, personnage méchant.

Enfin, à l'exemple de la tragédie grecque, le théâtre japonais, pour rendre l'histoire tragique, a été obligé de la rendre légendaire (1). Il s'applique à la montrer à ses contemporains comme arrivée jusqu'à eux par une tradition lointaine et poétique. D'autre part, l'autorité shogounale exerçait une censure rigoureuse sur tout drame historique traitant d'événements récents. Aussi, dit Metchnikoff, les romanciers et les auteurs dramatiques reportent invariablement au temps des Ashikaga toutes les histoires lugubres où les représentants du pouvoir apparaissent sous un jour défavorable (2). C'est ainsi que le drame des *Quarante-Sept Rônninn* qui, historiquement se passa en 1701, a été transporté, par les auteurs dramatiques, au XIVe siècle. Les costumes mêmes des héros de la pièce, des Açano et des Kira, sont, par le même

personnages sont, parmi les hommes, un grand dignitaire, un père âgé, un jeune bachelier; et, parmi les femmes une soubrette, une entremetteuse, une jeune fille noble et une courtisane (Tcheng-ki Tong, *Théâtre chinois*, p. 110 sqq.).

1. En Grèce, le théâtre met l'histoire, pour ainsi dire, « à la même distance de ses contemporains que le meurtre d'Agamennon ou la prise de Troie » (Croiset, *Litt. gr.*, III, p. 104).

2. *L'Empire japonais*, p. 470.

anachronisme, à la mode du temps des Ashikaga (1). La même règle a été longtemps imposée aux peintres.

1. Lorsque, peu d'années après la mort des Quarante-Sept, un auteur eut l'idée de transporter sur la scène l'épisode des *rôninn*, la direction littéraire du gouvernement « fit observer que la famille d'Assano et celle de Kira pourraient trouver mauvais de se voir données en spectacle, que cela pouvait réveiller de nouvelles haines à moitié assoupies, que cette tentative littéraire était dangereuse et que, finalement, l'auteur ferait bien de renoncer à son projet. »

« Mais la direction littéraire fit remarquer, d'autre part, que le théâtre japonais avait pour but d'entretenir les idées de dévouement pour les daïmio, que toutes les pièces historiques ou prétendues telles représentaient toujours des scènes de serviteurs sacrifiant leur vie pour leurs maîtres, que l'épisode des rôninn était parfaitement dans l'ordre d'idées recommandé, et que si l'auteur voulait conserver son sujet en changeant les noms, l'époque, les costumes et peu le sujet, la pièce serait autorisée. »

« L'auteur suivit ce conseil, il changea costumes, époque et noms, modifia la cause de l'insulte; mais le public sut retrouver, à travers les embellissements littéraires, le terrible fait divers qui le passionnait encore ». Émile Guimet, *op. cit.*, p. 17.

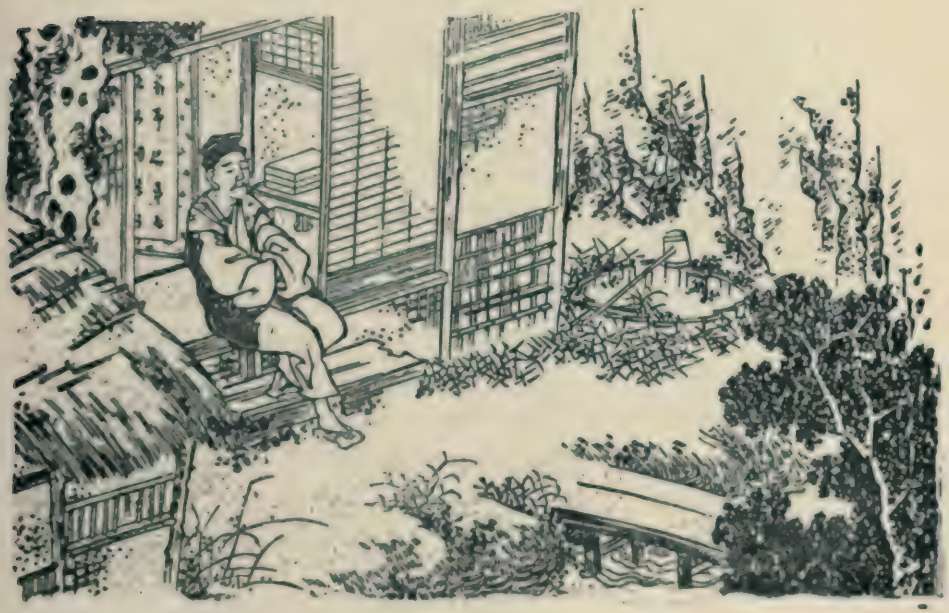

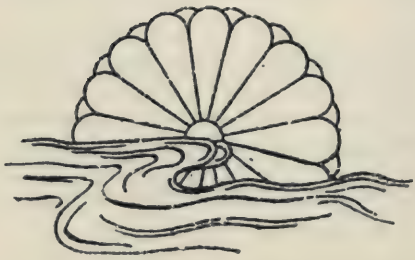

II

Les Sujets

A. — Pièces Historiques

Lorsque s'ouvrit la première shibaya, à Édo, en 1624, il n'existait point, à vraiment parler, de littérature dramatique au Japon. Sur des tréteaux grossièrement aménagés, en plein air ou dans les palais des daïmyô, se déroulaient des épisodes « pris dans l'histoire des dieux ou des héros » (1), et figurés, plutôt que représentés, par la mimique des danseurs et la musique des instruments sacrés. Ces œuvres, dont quelques sommaires seulement ont été conservés dans les *ehon* d'Ohsaka et de Édo, ne manifestent qu'un art de composition rédimentaire. Elles se bornent à traduire les légendes shinntoïstes ou des mythes chinois en servant de prétexte à de somptueuses exhibitions sacerdotales.

1. Kæmpfer, *op. cit.*, t. II, liv. IV, p. 41.

Dans le cours du XVIIe siècle, après *Okouni: Tcikamatsou* introduisit au théâtre de véritables poèmes dramatiques, conformes à un plan déterminé, « dont le sujet était emprunté à l'histoire nationale, et dont le répertoire forme encore aujourd'hui, dit M. Bousquet, une source de renseignements précieux sur les mœurs du temps passé ». A la fin du XVIIIe siècle, les auteurs puisent également aux archives des annales nationales : « Les sujets de leurs pièces, selon Thunberg, sont, en général, des actions héroïques, exprimées en vers, et que l'on déclame ou que l'on chante. » Les Japonais se plaisent surtout à voir revivre sur la scène leurs ancêtres à l'âme loyale, au cœur fort, au bras prompt. C'est seulement dans la période de pénétration occidentale que leur théâtre adopta un genre de « pièces reposant sur des aventures ou des intrigues de pure invention, ou ressemblant à nos proverbes en action par le but moral qu'elles se proposent (1) ».

Mais la forme dramatique par excellence, le genre caractéristique et puissamment expressif de l'esprit japonais, celui qui nous révèle les secrets d'une étonnante civilisation, qui nous découvre les ressorts cachés d'une vie morale faite de mâle courage et d'héroïsme surhumain, c'est le genre historique.

Généralement, dit M. Hitomi, « le héros des pièces historiques est un chevalier courageux et généreux, ou un samouraï très fidèle à son seigneur, ou encore, une gouvernante énergique et vaillante qui empêche un jeune héritier de succomber aux intrigues des méchants. Le devoir y joue toujours un grand rôle ».

C'est en effet le sentiment du devoir, conforme à la mo-

1. De Jancigny, *Le Japon.*

rale nationale et traditionnelle, qui est le ressort du drame historique. C'est l'exemple d'ancêtres valeureux qui excite l'intérêt passionné des Japonais pour l'humanité agissante et souffrante qui les a précédés dans l'archipel.

Certes, l'histoire du Japon n'est que trop riche en sanglantes tragédies, en luttes épiques sur les champs de bataille, en scènes pathétiques dans les conspirations de palais ou les rivalités de clans, en épisodes émouvants de vengeance, en actes attendrissants de fidélité et de dévouement. Le froid récit des annalistes japonais atteint sans effort à la grandeur tragique, et provoque, sans artifice, la « terreur » et la « pitié ». Les héros terribles ou douloureux de l'ancien Japon, en un temps où l'habitude du soupçon assombrissait les esprits et armait les bras, sont des figures d'épopée.

Voici d'abord, sous le règne de l'empereur *Keïko* (71-130), le « brave du Japon », *Yamato-Daké*, qui fut envoyé à l'âge de seize ans dans l'île de Kioushiou, pour réduire les *Koumaço* révoltés. Il se déguisa en femme et assassina le chef des rebelles, *Kawakami Takerou*. Pendant son expédition contre les Barbares de l'Est, sa fière compagne, *Oto-Tatchibana Himé* se jeta à la mer pour apaiser les flots irrités (1).

Voici les plus illustres membres de la famille des *Foujiwara*, « qui prit le pouvoir à la cour dès l'introduction du bouddhisme et le garda pendant toute la brillante période qui suivit ; puis, les chefs des deux clans fameux qui se

1. Le premier exploit du farouche Yamato-Daké avait été le meurtre de son frère aîné, qui avait le tort de ne pas assister aux repas de famille. « Je l'ai rappelé à ses devoirs », dit un jour Yamato-Daké. Il l'avait tué. — Les artistes représentent ce terrible guerrier se frayant, avec l'épée, un chemin à travers les herbes en flammes, ou bien combattant les mauvais génies.

disputèrent ensuite la prépondérance, durant la seconde moitié du XIe siècle et tout le XIIe, et remplirent le pays du bruit de leurs colossales querelles, jusqu'au jour où le grand *Minamoto Yoritomo*, écrasant son terrible rival

LA FEMME DE YAMATO-DAKÉ SE JETANT DANS LA MER

(Coll. S. Bing).

Kiyomori, renversa pour jamais les *Taïra* et devint shiôghoun. *Yoritomo* lui-même est là, et son jeune frère

Yoshitsné (1), le loyal guerrier qu'il fit mettre à mort, et le légendaire fidèle de Yoshitsné, *Bennké*. Tout auprès, voici *Koumagaï Naozané*, ce fier général de Yoritomo qui, obligé de tuer dans une bataille le noble *Atsmori*, délicat rejeton du clan rival, tenta de le sauver en sacrifiant son propre fils (2). Plus tard, au XIVe siècle, et du côté de l'empereur, c'est *Ksnoki Maçashighé*, le brave qui tenta de renverser les *Ashikagha* et, battu, s'ouvrit le ventre avec ses meilleurs fidèles au milieu de son armée plutôt que de se rendre à l'ennemi. Tous ces noms, toutes ces scènes aujourd'hui encore sont l'orgueil des vrais Japonais, et qui jouissent d'un perpétuel triomphe dans les théâtres (3) ».

Parmi les femmes, l'histoire ancienne nous offre aussi de grandes et nobles figures. C'est *Kéça*, qui sacrifia sa vie au salut de son mari; c'est la douce *Shidzka*, si héroïquement dévouée à *Yoshitsné*; et c'est *Tokiwa*, femme de *Minamoto Yoshitomo*, qui consentit, pour sauver sa mère et ses enfants, à devenir la concubine de *Kiyômori*, et dont la touchante histoire est presque celle d'Andromaque (4).

1. Yoshitsné a été parfois identifié avec Genghis-Khan (v. Suyematz, *The identity of the great conqueror Genghis Khan with the japanese hero Yoshitsune* (Londres, 1879).

2. La mort d'*Atsmori* a servi de thème à un drame de *Namiki Sosouké*, représenté en 1751. V. plus loin une traduction partielle, p. 215.

3. Michel Revon, *Hokzaï*, p. 225.

4. « Elle était, dit M. Revon, la plus merveilleuse femme du Japon, ayant été choisie par une sélection successive entre mille, puis cent, puis dix jeunes filles, les plus belles de Kiōtō. Après la mort de Yoritomo, en 1159, elle s'enfuit avec ses trois fils, dont le plus jeune, Yoshitsné, était un enfant d'un an, et se cacha tour à tour dans diverses provinces. Le terrible Kiyomori, pour découvrir le lieu de retraite des rejetons de son ennemi, fit mettre à la torture la mère de Tokioua. Son calcul était juste : car Tokioua, estimant que la piété filiale doit passer même avant les sentiments maternels, rentra aussitôt dans la capitale et se livra avec ses enfants à Kiyomori. Ce dernier avait l'intention de la

Dans l'histoire moderne, que de noms fameux! *Oda Nobounaga*, au XVIe siècle, méditait de faire entrer le Japon dans le concert des nations; *Hidéyoshi*, le Napoléon du Japon, essaya de conquérir la Chine; *Iyéyas*, qui fonda la puissante dynastie des *Tokougawa*, destinée à exercer le shôgounat jusqu'à la restauration de 1868 (1). Dans la caste des *samouraï*, les actes de tranquille courage et d'une intrépidité qui ne recule jamais devant la mort sont innombrables. Parmi le pauvre monde rustique, quel admirable exemple que celui du paysan *Soghoro*, « qui ne craignit pas d'aller jeter une pétition dans le palanquin du *shôgoun* Iyémitz, pour réclamer la levée des taxes qui écrasaient ses frères du fief de Sakoura! Soghoro fut crucifié, mais les taxes furent levées ».

Plus près de nous enfin, ce sont les *Quarante-sept rôninn*, les « fidèles serviteurs », dont l'histoire, « fameuse et populaire entre toutes, a fait surgir les romans et les tragédies par dizaines, les dessins par milliers, et continue d'attirer sans cesse, de nos jours, des flots de spectateurs dans les théâtres de la capitale :

« Le jeune Açano, seigneur d'Akao, étant à Eddo auprès du shiôghoun, fut chargé de la difficile mission de recevoir un envoyé du Mikado avec toutes les cérémonies requises; il prit donc des leçons d'étiquette auprès d'un vieux noble, Kira Kotské-no-ské,

faire périr par le feu ou par l'eau, et d'immoler ensuite ses fils; mais lorsqu'il la vit, si belle, sa fureur tomba; il l'épargna et épargna ses enfants pour la décider à devenir sa maîtresse, et, courageuse dans l'amour maternel comme dans l'amour filial, elle se sacrifia à ses désirs (C'est l'histoire d'Andromaque, mais rendue plus complexe et plus tragique encore par l'introduction du sentiment de la piété filiale). »

1. Une poésie passée à l'état de proverbe résume le caractère des trois héros : *Nobounaga* dit : « Si le rossignol ne chante pas quand je veux l'entendre, je le tue; » *Hidéyoshi* : « Je le fais chanter; » *Iyéyas* : « J'attends. »

homme intéressé et arrogant qui, ne recevant pas du jeune chevalier autant de présents qu'il en pouvait rêver, lui fit subir une longue série d'outrages; un jour Açano, affolé par une suprême insulte, tira son sabre et blessa à la face le vieux Kira, qui put s'enfuir; mais la querelle avait eu lieu dans l'enceinte du palais, crime capital : Açano fut condamné sur-le-champ à s'ouvrir le ventre, sa fortune fut confisquée, sa famille fut déclarée éteinte, et tous les membres de son clan, dispersés, devinrent chevaliers errants. Ceci se passait au mois d'avril 1701. Oïshi Kouranoské, le plus ancien serviteur du seigneur mort, convoqua aussitôt quarante-six autres fidèles, choisis parmi les meilleurs, pour préparer la vengeance obligatoire; après avoir tenu un conseil où ils firent d'avance le sacrifice de leurs vies, les quarante-sept résolurent de se séparer pour échapper à la surveillance de la police, les uns se firent charpentiers, forgerons, marchands, et après quelque temps se servirent de leur métier pour s'introduire dans la demeure de Kira et en étudier les dispositions intérieures; les autres se jetèrent avec éclat dans la vie des foires et des lieux suspects; Oïshi lui-même, après avoir divorcé et abandonné ses enfants, partit pour Kiôtô, où il épousa publiquement une vile prostituée, puis se plongea dans une telle existence d'ivrogne et de débauché que le dernier des hommes ne l'eût pas rencontré sans le couvrir de mépris; Kira apprenait tout par sa police secrète : il dormit tranquille. Dans la soirée du 30 janvier 1703, au milieu d'une formidable tempête de neige, Oïshi se trouvait à Eddo au milieu de sa troupe; il arrêtait le plan d'attaque, donnait à chacun ses ordres, fixait l'heure décisive. Soudain, aux coups de minuit, tous se retrouvèrent devant la maison de Kira, et comme les voisins réveillés s'inquiétaient de voir dans le quartier tous ces hommes d'armes, ils prirent soin de les rassurer avec politesse, expliquant leur dessein; on s'inclina. Alors Oïshi, se plaçant devant la grande porte du seigneur, fit entendre un roulement de tambour solennel : tous les braves de Kira s'armaient et accouraient en désordre; aussitôt quelques-uns des assaillants s'élancent contre eux par la porte ouverte, tandis que les autres escaladent le toit et les murs du jardin avec des échelles de cordes; après une rude mêlée, les quarante-sept arrivent à tuer tous leurs ennemis, n'épargnent que

les femmes et les enfants, et enfin, maîtres de la place, recherchent le puissant seigneur, qu'ils trouvent caché dans une armoire.

LE RÔNINN YADSOUAMA DONNE LE SIGNAL DE L'ATTAQUE (PAR KOUNIYOSHI)

Cependant, Oishi, entouré de ses hommes, s'agenouille devant le vieillard, avec le respect qu'exigent son rang et son âge, puis lui

expose humblement le but de l'attaque, et, après avoir fait lui-même les préparatifs de mort, l'invite à s'ouvrir le ventre ; mais en vain: Kira a trop peur; alors le chef lui coupe la tête, froidement, avec le même poignard dont Açano s'était servi pour son suicide ; puis les quarante-sept éteignent les feux de la maison pour éviter un incendie possible, consolent les veuves et les orphelins, et enfin se retirent, emportant dans un baquet la tête sanglante. Les voici, à la pointe du jour, qui traversent les rues en bon ordre, calmes et joyeux : le peuple les salue avec admiration ; un grand seigneur, les voyant passer devant sa maison, leur envoie des rafraichissements, avec un message de sympathie ; la police se cache ; ils arrivent au monastère où leur jeune maître a été enseveli ; l'abbé lui-même les reçoit à la porte. Ils entrent, déposent la tête de Kira devant la tombe d'Açano, brûlent de l'encens tour à tour, par rang d'ancienneté, pendant que les moines se mettent en prières ; puis tous se relèvent, leur tâche finie, et tandis qu'Oïshi règle avec l'abbé les détails de leurs propres funérailles, ils attendent debout la sentence de mort. L'ordre officiel arrive : ils se séparent et vont s'ouvrir le ventre, avec une tranquillité héroïque, chacun dans la maison de quelque ancien seigneur. On les ensevelit côte à côte, près de la tombe de leur maître, dans le paisible cimetière où, aujourd'hui encore, depuis bientôt deux siècles, ils écoutent battre près d'eux le cœur de la nation (1) ».

Cette histoire, qui est l'apothéose du point d'honneur et de l'héroïsme dans la mort volontaire, n'a pas seulement été traitée au théâtre (2). Les peintres en ont représenté fréquemment les scènes, et comme ils n'oublient jamais de

1. Michel Revon, *Hoksaï*, pp. 241 sqq.

2. V. Tamenaga Shounsoui, « les fidèles rôninn », trad. B.-H. Gausseron (Paris, 1882). — *Tchiousshinghoura*, or the loyal league, trad. Fred. Dickins (introd. par Hoffmann Atkinson. New-York, 1876, et Londres, 1880. Trad. française de cet ouvrage, par A. Dousdebès, Paris, 1886. — *Tchiousshinghoura*, trad. Iouoitchi Inôoué, Tôkyô, 1895. — *Histoire des 47 Rôninn*, dans Mitford, *Tales of old Japan*, p. 205. — *Les 47 Lônines*, drame japonais, par Alfred Roussin (*Revue des Deux-Mondes*, du 1er avril 1873).

prendre note de l'aspect du paysage où se passe l'action, ils placent dans un décor neigeux les épisodes de cette sanglante tragédie. « Amoureux des beautés de la nature, ils ne peuvent séparer le fait du paysage... Il y a certaines vues de pruniers en fleurs, de brouillard sur les montagnes, de feuillages roussis par l'automne, qui sont fatalement destinées à encadrer des faits historiques devenus populaires, autant par la beauté de la mise en scène que par l'intérêt des situations. Ce peuple artiste a mis son histoire en tableaux (1) ».

Parmi les drames historiques tirés de la rivalité des Taïra et des Minamoto, l'une des plus célèbres est « *Itchi no tani foutaba gounki* », les « Premières armes d'Atsmori à Itchinotani. » Il est dû à *Namiki Sōsouké*, qui vivait à Naniwa au XVIIIe siècle, pendant la période *Kyōhō* (1713-1735) et fut un rival de *Tcikamatsou Takéda*.

L'intrigue repose sur l'épisode bien connu de la prise de Foukouhara par les Minamoto. Un des vétérans de l'armée victorieuse *Koumagaï Naozané*, poursuivait le jeune prince *Atsmori* et allait lui trancher la tête, lorsqu'il reconnut dans son ennemi un adolescent. « Se souvenant alors de son propre fils, qu'il avait vu tomber dans cette terrible journée, Koumagaï voulut épargner Atsmori. » Mais réfléchissant, dit M. Arrivet, qu'il ne lui ferait grâce que pour l'abandonner à des mains plus cruelles, considérant en outre que sa pitié pourrait passer pour trahison, il prit le parti de sacrifier ce jeune infortuné qui se soumit héroïquement à la fatale loi de la guerre. Sa hideuse besogne accomplie, Koumagaï renonça à la gloire des armes et se retira dans le monastère de Kourodani où, sous l'habit de bonze, il passa le reste de ses jours. Tel est le fait historique sur lequel repose le drame dont nous allons donner le troisième acte, qui est considéré comme le meilleur.

1. *Prom. Japonaises.*

Voici comment l'auteur, donnant libre carrière à son imagination, en a conçu le plan : Yoshitsné, ayant été dans son enfance délivré de captivité par les Taïra, voulut reconnaître ce bienfait en sauvant Atsmori dont la tête ne pouvait manquer d'être un trophée de la victoire, mais craignant les reproches de son frère aîné, Yoritomo, il eut recours à un stratagème. Assuré du dévouement de son fidèle sujet, Koumagaï, qui avait un fils du même âge qu'Atsmori, il imagina de lui faire comprendre qu'il ferait acte d'héroïsme s'il substituait son propre enfant au jeune prince qui allait tomber entre ses mains. Dans ce but, il fit suspendre auprès des cerisiers plantés dans le camp de Koumagaï un écriteau où étaient tracés ces mots : « Isshi wo kireba isshi wo tatsu beshi. » Le sens le plus naturel, eu égard à l'endroit, était bien : « Plutôt que de couper une branche (de ces cerisiers) coupez-vous un doigt, » mais il y avait aussi une signification toute différente qui ne pouvait, à ce que pense l'auteur, échapper à Koumagaï : « Si vous avez à tuer un enfant, tuez votre propre enfant. » Celui-ci comprit l'ordre de son maître et obéit sans discuter.

Il se rendit donc avec son fils *Kojirō* à la porte d'*Itchi no tani* qu'avait à défendre *Atsmori*, et quand il l'eut fait prisonnier, il tua à sa place son propre fils, dont la tête présentée à *Yoshitsné* fut acceptée par un accord tacite comme étant celle d'*Atsmori*, tandis que celui-ci était mis en sécurité loin du théâtre de la guerre.

Brisé par cet effort surhumain, *Koumagaï* demande et obtient la permission de quitter l'armée et se retire dans un monastère, comme dans le récit historique.

TRADUCTION

Les premières armes d'Atsmori (1)

TROISIÈME ACTE

(La scène se passe dans une maison ouverte sur un jardin)

DRAMATIS PERSONAE :

Yoshitsné, général de l'armée des Minamoto.
Koumagaï, un de ses capitaines.
Sagami, femme de Koumagaï.
Gunij, serviteur de Koumagaï.
Foujinotsouboné, mère d'Atsmori.
Kaghétaka, officier de l'armée des Minamoto.
Mounékiyo, sujet des Taïra caché sous le nom de Midarokou.

Sagami, *seule, est assise dans l'attitude d'une personne lasse et inquiète.*

Koumagaï *entre préoccupé, sombre, et, au moment où il va s'asseoir, il aperçoit sa femme. — Son front se rembrunit. A cet instant paraît Gunji.*

Gunji. — Maître, Kaghétaka est là qui vous attend ; il a conduit ici le sculpteur de Mikaghé qu'il désire interroger devant vous.

Koumagaï. — Que veut il donc savoir?... Je suis à lui dans un instant. En attendant, offre-lui du vin.

(*Voyant que Gunji veut parler à Sagami*). Allons, dépêche toi! *Gunji sort.*

1. D'après la traduction française de M. A. Arrivet.

KOUMAGAÏ (*s'adressant à sa femme*). — Comment! Toi ici! Que viens-tu faire? Je t'avais pourtant interdit même de m'écrire, et voilà que tu arrives dans mon camp, au milieu de mes soldats! Qu'y a-t-il donc de si urgent? Tu vois bien que ce n'est pas ici la place d'une femme!

SAGAMI. — Je savais que j'encourrais votre colère, mais un motif impérieux m'a conduite ici malgré tout. Il s'agit de Kojiro, notre fils; c'est sa première campagne et je suis continuellement inquiète à cause de ses nouvelles, mais personne n'a pu m'en donner. Pensant qu'un peu plus loin je serais plus heureuse, je me suis avancée lieue par lieue: toujours en vain; tant enfin qu'après avoir fait plus de cent lieues, je suis arrivée à la capitale. Là, on m'a dit qu'un combat acharné s'était livré à Itchi no tani et je n'ai pu résister à l'inquiétude, je suis repartie aussitôt, et me voici enfin au terme de mon voyage.

Pardonnez, je vous prie, à la mère de votre fils! De grâce, répondez-moi. N'est-il rien arrivé à Kojiro! Comment se porte-t-il?

KOUMAGAÏ (*toujours sévère*). — Faible femme! On ne paraît sur le champ de bataille que décidé à mourir, et tu demandes si ton fils se porte bien?

Et s'il était mort...?

SAGAMI (*se faisant violence*). — S'il est mort en combattant un adversaire digne de lui, j'aurai au moins la consolation de songer qu'il s'est vaillamment comporté.

KOUMAGAÏ. — Eh bien! écoute les prouesses de Kojirō. — Il a disputé à Hirayama, mon collègue, l'honneur de porter le premier coup aux ennemis, et, pénétrant dans leur citadelle, il s'est illustré par mainte action d'éclat capable de perpétuer la gloire de notre nom. Mais ce n'a pas été sans recevoir quelque coup.

SAGAMI. — Il est blessé!... Où?... Gravement?

KOUMAGAÏ. — Comme te voilà inquiète! Et s'il était gravement blessé, ne serais-tu plus la femme forte de tout à l'heure.

SAGAMI. — Oh! je serais fière, bien sûr, de savoir que mon fils a été assez brave pour s'exposer à de telles blessures; mais je voudrais savoir... A ce moment, étiez-vous avec lui dans la mêlée; étiez-vous auprès de Kojirō?

KOUMAGAÏ. — Oui, femme, j'y étais, et le voyant en danger, je volai dans la citadelle, j'étreignis mon fils, et malgré lui, je le ramenai dans mon camp. Pour ce qui me concerne, j'ai dans ce combat tranché la tête d'Atsmori, un des chefs des Taïra.

(*A ce moment une femme fait irruption sur la scène en s'efforçant de dégainer un sabre, et en criant*).

UNE FEMME. — Meurs, Koumagaï ! Vengeance ! Vengeance!

KOUMAGAÏ. — (*Saisissant le bout du fourreau*). Téméraire! Qui êtes-vous pour oser crier ainsi vengeance ?

SAGAMI. (*S'interposant*). — Patience, patience ! C'est Foujinotsouboné !

KOUMAGAÏ. (*S'inclinant avec respect*). — J'étais si loin de penser que vous pussiez, en pareil lieu, m'honorer de votre visite.

FOUJINOTSOUBONÉ. — Koumagaï ! Comment peux-tu avoir eu la cruauté de tuer mon fils. Il faut ne pas avoir de cœur sous la mamelle! Il faut être lâche pour tuer un adolescent!

SAGAMI ! — Tu m'as jadis juré fidélité. Aide-moi à venger mon fils.

SAGAMI (*s'adressant à son mari*). — Vous savez bien que le prince Atsmori est de sang impérial. Pourquoi l'avoir mis à mort ? A quel motif avez-vous obéi ?... Mais parlez donc !

KOUMAGAÏ. — Questions superflues ! C'est la personne même du jeune empereur que nous avons à combattre. Pourquoi hésiterions-nous à tuer tous les Taïra que nous rencontrons ? Pourquoi ferions-nous exception pour le seul Atsmori ? Foujinotsouboné, vous pouvez me blâmer, mais sachez qu'il n'est pas possible d'agir comme on veut à la guerre.

Daignez m'écouter, je vous prie. Voici ce qui s'est passé dans cette lamentable journée et comment je me suis vu dans le cas de sacrifier votre fils. Les soldats de Taïra venaient sur nous aux cris féroces de "Sus à Koumagaï ! Sus à Hirayama !" Parmi eux, se distinguait un cavalier à l'armure écarlate. Hirayama court à lui, mais ne peut le joindre ; le cavalier lui échappe et va gagner le rivage, lorsque je m'élance pour lui couper la retraite, et élevant mon fanon, je lui crie : Arrête ! arrête, chevalier ! Koumagaï te défie. A ces mots il tourne bride, fond sur moi, et une lutte s'engage, corps à corps ; bientôt nous roulons tous deux entre nos chevaux et je parviens à le terrasser. Alors, lui, ôtant d'une main son casque et démasquant son visage, je reconnus à ses fins sourcils, à ses dents teintes en noir, à la distinction et à la noblesse de tous ses traits que celui que j'allais immoler était un tout jeune prince. La pitié me vint au cœur, mon bras levé retomba sans force, cette tête délicate que j'allais abattre était semblable à celle de mon fils. Il était presque du même âge... Tuerai-je donc cet enfant, m'écriai-je, ses parents peut-être vivent encore... ! Mes entrailles de père s'émurent à la pensée de leur douleur. Je le relevai, j'essuyai la poussière et la boue dont il était couvert et lui dis : Fuyez, fuyez vite !...

SAGAMI. — Ah ! vous lui avez dit cela... ? Vous ne vouliez donc pas le tuer ?

KOUMAGAÏ. — Non, je voulais positivement le sauver, mais il me répondit fièrement : " Tombé entre des mains ennemies, pourrais-je être assez lâche pour redouter la mort ? Tuez-moi, prenez ma tête !"

FOUJINOTSOUBONÉ. — " Prenez ma tête"... Oh ! mon fils !...

KOUMAGAÏ. — Cette conduite héroïque m'émut jusqu'au fond de l'âme, je sentis que les larmes roulaient dans mes yeux, et je pensai davantage à mon fils. Le hasard des batailles ne lui réservait il pas une fin pareille ? Je voulais le sauver malgré lui, quand soudain, du haut d'une colline d'où Hirayama m'observait, partit le cri retentissant de « Trahison!... Koumagaï, vociférait-il, tu veux sauver notre ennemi! » Pouvais-je passer pour un traitre...? Je me ressaisis et dis au malheureux vaincu : « le sort en est jeté, prince, il faut mourir! Si vous avez quelque volonté à exprimer, dites, je transmettrai votre dernière parole à vos parents et à vos amis. — Mon père, répondit-il, a dû s'abandonner à la merci des flots. Qui sait s'il vit encore?... Quant à ma mère, elle est restée dans la ville, abandonnée au caprice de la fortune, sans soutien ni consolation, que peut-elle bien être devenue? Elle, qui était si heureuse autrefois! Quelle anxiété doit être la sienne! Ce tourment indicible me suivra dans la tombe. — O Koumagaï, ayez pitié de nos malheurs! »

FOUJINOTSOUBONÉ. — Incomparable enfant! attaché à ce point à ta mère, pourquoi donc ne pas être resté auprès d'elle ; Pourquoi n'avoir pas suivi le conseil de Tsounémori, ton père? pourquoi te rendre à Itchi no tani? Quand tu as été prêt à partir splendidement armé, ta jeunesse, ta belle prestance, ton intrépidité, me faisaient présager pour toi un brillant avenir, et j'encourageai moi même ton départ. Hélas! quel sort t'était réservé, pauvre enfant, et que me reste-t il après t'avoir perdu ! Des larmes inépuisables, une douleur déchirante, inexprimable, sans remède.

SAGAMI (*très émue, mais prenant à dessein un ton sévère*). — Eh quoi! Foujinotsouboné, vous voyez bien que tous les Taïra se sont enfuis à Yashima, Atsmori seul, malgré sa jeunesse, a accepté le combat. S'il est mort, tout l'honneur lui revient. Préféreriez-vous donc pour lui une fuite honteuse et la réprobation générale à l'héroïsme glorieux dont il a fait preuve! Votre douleur vous égare.

KOUMAGAÏ. — C'est bien parlé, femme ; mais tu n'as pas de temps à perdre. Foujinotsouboné ne doit pas rester ici. — Hâte-toi de l'emmener, mets la en sûreté quelque part. Pendant ce temps, je vais aller présenter la tête d'Atsmori au général.

(*Appelant son serviteur*). — Gunji!

(*Il sort*).

FOUJINOTSOUBONÉ (*montrant une flûte à Sagami*). — Cette petite flûte, mon fils la portait toujours sur sa poitrine. Après sa mort, son âme est apparue à la fille du sculpteur qui avait préparé sa pierre tombale, et la lui donna comme prix du travail de son père. — Celle-ci me l'a confiée et la voici! Le ciel n'a-t-il pas voulu en la faisant ainsi passer entre mes mains que le lien du sang se perpétuât jusqu'à l'éternité? — O âme de mon fils! où es-tu? Si tu es encore dans ce monde, si tu m'entends, pourquoi ne viens-tu pas consoler ta pauvre mère?

(*Serrant la flûte sur son sein*). O chère flûte!

SAGAMI. — C'est un précieux trésor. Mais tirez-en quelques sons; cela sera plus agréable à l'âme de votre fils que tous les livres de prière que vous pourriez lire, et vous en éprouverez quelque consolation comme si vous l'entendiez vous-même.

FOUJINOTSOUBONÉ. (*Dès qu'elle commence à jouer, l'ombre d'un guerrier apparaît sur le shōji* (1) *elle s'écrie surprise*) Mon fils!!!...

(*Elle s'approche de l'ombre*).

SAGAMI (*l'arrêtant*). — Patience, de grâce. — Jadis, Sanétaka étant mort dans une contrée lointaine, son ombre apparut à travers la fumée de l'encens au milieu de sa famille éplorée. Ne serait-ce pas pour réaliser un projet qu'il avait toujours caressé de son vivant? Je ne doute pas que cette image ne soit celle du prince votre fils, mais si vous en approchez, je crains qu'elle ne s'évanouisse, car au delà de la tombe il n'existe plus de lien de parenté.

FOUJINOTSOUBONÉ. — Cependant, j'ai entendu dire qu'après la mort, l'âme erre çà et là et ne quitte ce monde qu'au bout de quarante-neuf jours. — Laisse-moi voir mon fils, laisse-moi lui parler... Oh! un seul mot...!

(*Elle ouvre le shōji, mais ne voit plus qu'une armure rouge*).

Ah!...

1. Cadre léger, recouvert de papier, qui en glissant dans une rainure tient lieu de porte ou de fenêtre dans les maisons japonaises.

SAGAMI. — Était-ce donc l'ombre de cette armure? Notre émotion ne nous l'a-t-elle pas fait prendre pour l'apparition du prince lui-même?

(*Toutes deux, les yeux baignés de larmes, tiennent l'armure embrassée; à ce moment Koumagaï revient portant un coffret qui renferme une tête récemment coupée*).

SAGAMI (*arrêtant Koumagaï par la manche*). — Je vous en prie, permettez à Foujinotsouboné de dire un dernier adieu à la tête de son fils. Elle était si loin de lui lorsqu'il est mort si misérablement.

FOUJINOTSOUBONÉ. — Par pitié! Koumagaï! Les bêtes elles-mêmes pleurent leurs petits; tu as bien un enfant, toi! juge de ma douleur! Ne me refuse pas cette dernière consolation!

KOUMAGAÏ. — Il ne peut être permis à personne de voir cette tête avant que le général l'ait examinée. — Le temps presse, laissez-moi partir (*il repousse les deux femmes et se met en marche*).

UNE VOIX (*dans le fond*). — Inutile, Koumagaï, Yoshitsné est ici.

(YOSHITSNÉ *entre: tous s'inclinent, surpris*),

YOSHITSNÉ. — Koumagaï, je ne puis m'expliquer ton retard à me présenter la tête d'Atsmori, et ta demande soudaine de congé au moment décisif de la campagne. — Je désire avoir l'explication de ta conduite, c'est pour cela que je suis venu ici secrètement. Je viens d'entendre tes propres paroles; montre-moi maintenant la tête d'Atsmori.

KOUMAGAÏ. — Avec tout mon respect, général.

(*Il descend dans le jardin, enlève un écriteau planté auprès des cerisiers et le présente à Yoshitsné*).

Lorsque la cour de Horikawa voulut envoyer Rokouyata au camp de Tadanori, elle lui donna une branche en fleurs avec un tanzakou (1). — C'est peut-être pour imiter cet exemple que vous avez fait tracer par Bennké, votre serviteur, l'expression de votre volonté sur cette planchette, en m'ordonnant de tuer Atsmori. Je viens d'agir conformément à vos désirs. Veuillez examiner, général.

1. Bande de papier sur laquelle est écrite une poésie.

(*Il ôte le couvercle du coffret*).

SAGAMI (*apercevant la tête.*) — Quoi !... cette tête !...

(*Elle se précipite sur le coffret, mais Koumagaï la repousse, en lui imposant silence du regard. — Foujinotsouboné s'approche également suppliante*).

KOUMAGAÏ (*refermant le coffret*). — Attendez, vous dis-je, vous pourrez voir tout à l'heure.

(*Se tournant vers Yoshitsné*). — Le prince Atsmori est de sang impérial, il est parmi les hommes comme ces cerisiers qui sont les rois des arbres. — Or, vous avez fait savoir par cet écriteau que mieux vaut se couper le doigt que de couper une branche de cerisier. — Pouvais-je donc le frapper avant de me frapper moi-même. — Ne devais-je pas faire couler mon propre sang plutôt que de répandre un sang impérial? — Ai-je bien accompli votre volonté?

YOSHITSNÉ (*Il examine la tête, puis donnant son assentiment*). — Tu as parfaitement saisi ma pensée. Ce que tu as fait est bien fait. C'est là, en effet, la tête que je voulais voir. S'il y a quelqu'un de ses parents, montre-la lui pour qu'il puisse la pleurer.

KOUMAGAÏ. — Femme, présente ceci à Foujinotsouboné.

SAGAMI (*aveuglée par les larmes, et faisant un effort suprême pour maîtriser sa douleur*). — J'obéis... Foujinotsouboné, la voilà cette tête pour laquelle vous avez versé tant de larmes.

FOUJINOTSOUBONÉ. — Quoi donc !

SAGAMI. — Oui, regardez bien et cessez de vous lamenter. Donnez à cette tête les louanges qu'elle mérite. Ah! vous ne pouvez pas comprendre! Laissez-moi épancher toute ma douleur. Quand j'étais à votre service, je fis la connaissance de Koumagaï qui devint mon mari, et nous allâmes vivre dans une province de l'Est. Là, j'ai donné le jour à un fils, mon fils unique, et c'est lui, c'est lui qui est ce... cet Atsmori que vous voyez. A cette époque, vous aussi vous avez donné le jour à un fils qui est le prince Atsmori. Vivant séparés, ces deux enfants ont compté seize années de bonheur et d'innocence, et voilà qu'au bout de ce temps, l'un sacrifie sa vie à l'autre qu'il n'avait jamais connu. N'est-ce pas le destin qui l'a voulu ainsi.

(*Parlant à Koumagaï d'une voix plaintive*). — Au moins, ce cher enfant est-il mort avec calme?

KOUMAGAÏ *reste muet...*

FOUJINOTSOUBONÉ. — O Sagami, je n'aurais jamais soupçonné pareille chose. Quel dévouement, mais quel supplice! Oh! que tu dois souffrir! Présomptueuse que je suis, j'ai crié vengeance, j'ai voulu tuer ton mari, j'en suis au désespoir, je meurs de honte.

O Koumagaï, c'est à toi que mon fils doit la vie, et à quel prix! Comment puis-je être assez reconnaissante.

(*Considérant la tête de Kojirô*). — O chère tête! que je voudrais ne t'avoir pas connue quand tu étais en vie (*Elle pleure*). Mais chose étrange, complètement inexplicable. Ce tombeau érigé sur le rivage! cette flûte que m'a donnée la fille du sculpteur, qui la tenait, disait-elle, de l'ombre de mon fils! cette image, enfin, qui apparaissait sur le shoji lorsque j'ai commencé à jouer, et qui a disparu aussitôt, sans que je puisse lui adresser la parole, que signifie tout cela?

YOSHITSNÉ. — Voilà l'explication que vous désirez, Foujinotsouboné: Lorsque vous avez joué de la flûte, le fantôme allait entrer dans la salle, mais je l'ai arrêté à cause des autres personnes qui auraient pu le reconnaître, et je ne vous ai laissé voir son visage qu'à travers le shoji.

(*Foujinotsouboné, délivrée de la douleur qui l'oppressait, respire librement, mais ses larmes ne cessent de couler.*

A ce moment, retentit le son de la conque guerrière).

YOSHITSNÉ (*à Koumagaï*). — On nous annonce l'arrivée des renforts. Que chacun se tienne prêt !

KAGHÉTAKA (*entrant soudainement*). — Soupçonnant que pareille chose fût arrivée, je me suis introduit dans ce camp.

Mes prévisions ne m'ont pas trompé. Vous, Yoshitsné et Koumagaï, vous avez épargné Atsmori. — Il faut qu'on le sache à Kamakoura.

(*Il sort brusquement, mais un ciseau, lancé d'une main sûre, l'atteint mortellement*).

(*Entre un vieillard*).

LE VIEILLARD (*d'un air satisfait*). — Vous voilà débarrassés de ce misérable. Quant à moi, j'ai entendu avec joie ce que vous avez raconté de l'apparition. Mes vœux sont accomplis, je n'ai plus rien à faire ici, je pars. Messeigneurs, je vous salue.

YOSHITSNÉ. — Un instant, vieillard. Attends, Mounékiyo !

LE VIEILLARD (*surpris*). — Mounékiyo, dites-vous ? Moi, pauvre vieillard à cheveux blancs ! Je m'appelle Midarokou, et tout le monde me connait sous ce nom dans le village de Mikaghé.

YOSHITSNÉ. — « Une grande haine, une grande joie ou une grande tristesse ne sauraient s'oublier de la vie. » Le proverbe a raison. Jadis après la mort de mon père, lorsque je fuyais avec mes deux frères, au milieu de la neige, réchauffé seulement sur le sein de ma mère, c'est toi qui nous a délivrés du danger de tomber aux mains de nos ennemis. Ce bienfait nous causa une si grande joie, que tes traits se sont alors gravés ineffaçablement dans ma mémoire. Je n'avais alors que trois ans, mais je n'oublierai jamais. La tache que je vois là entre tes sourcils, est la preuve indiscutable que tu es mon bienfaiteur. Peux-tu encore dissimuler ? Depuis la mort de Shinghémori, on n'a pu rien savoir de toi ; combien je suis heureux de te revoir !

MOUNÉKIYO. — Quelle sagesse précoce était la vôtre. Tel Rôshi (1) annonçait dès sa naissance ce qu'il serait un jour. Tel Sôshi (2), son disciple, qui pouvait observer et reconnaitre les traits des

1. Rôshi (Lao Tsze).
2. Sôshi (Tseng Tsze).

hommes dès l'âge de trois ans. — Général Yoshitsné, puisque vous savez qui je suis, daignez écouter Mounékiyo. Si je ne vous avais pas sauvé, qui eût pu franchir ces formidables barrières de Tekkaï et de Hiyodorigoyé que la nature elle-même a élevées? Et si Ikéno Gozen et moi n'avions pas mis en liberté Yoritomo, la maison des Taïra serait encore toute-puissante. Oh! quelle irréparable faute j'ai commise!... Lorsque le prince Komatsou se vit au moment de mourir, il pressentit la ruine prochaine des Taïra et, m'ayant fait appeler, il m'ordonna de quitter l'armée et le monde, afin qu'il y eût quelqu'un qui priât pour le repos de leur âme. Il me donna alors une somme de trente mille « ryo » d'or que je devais envoyer en Chine pour subvenir à la construction d'un temple à Ikawo-san, et me confia sa fille pour l'élever dans ma retraite. Je me suis retiré avec elle dans le village de Mikaghé où j'exerce la profession de sculpteur sur pierre. — Dans les environs de Naki, de Koya, et dans divers autres endroits de cette province, on rencontre un grand nombre de pierres funéraires récemment taillées, mais personne ne sait qui les a élevées. Sachez que ce sont les témoignages de ma dévotion aux mânes des Taïra.

Il y a quelque temps, le prince Atsmori vint me commander une pierre tumulaire, mais je ne pus le reconnaître, l'ayant quitté dans ses plus tendres années. Néanmoins, je trouvai dans toute sa personne quelque chose qui trahissait un Taïra et j'acceptai avec plaisir son ordre. Ah! était-ce donc pour Kojirō qu'il me faisait travailler?

(*Haut*). — Quel désolant spectacle, de voir tous les princes de la maison de Taïra périr par les mains de ces mêmes Yoritomo et Yoshistné que j'ai moi-même sauvés! O destin, tu l'as voulu! Mais que dis je! c'est moi qui suis la cause de tous ces malheurs. Je suis comme un « ver (1) dans le corps du lion ». — Toutes les âmes de ces princes et de leurs sujets m'accusent de trahison et me maudiront éternellement, malheureux que je suis!

YOSHITSNÉ (*se tournant vers Koumagaï*). — Koumagaï, prends ce coffre à armure et apporte-le ici.

1. Proverbe qui s'appliquait aux traîtres.

KOUMAGAÏ. — J'obéis.

(*Il enlève le coffre qui paraît lourd et le dépose devant Yoshitsné*).

YOSHITSNÉ. — Voici un cadeau pour ta fille d'adoption. Je désire que tu le lui remettes toi-même, Midarokou.

YOSHITSNÉ. — Midarokou!... Que dites-vous?

YOSHITSNÉ. — Oui, si tu es Mounékiyo, n'es-tu pas encore un des Taïra ; et un général des Minamoto pourrait-il avoir affaire à un partisan des Taïra?

MONÉKIYO. — Je comprends alors, Midarokou accepte votre présent. Mais il me semble qu'il ne convient guère à une fille. Permettez-moi de voir l'armure qu'il contient.

Il ôte le couvercle et voit Atsmori.

FOUJINOTSOUBONÉ (*l'apercevant*) — Mon fils!

MOUNÉKIYO (*remettant le couvercle.*) — C'est une erreur. Vous voyez bien qu'il n'y a rien dans ce coffre.

(*A part*) Quel soulagement!

(*S'adressant à Koumagaï*) Combien nous vous sommes redevables, Koumagaï! Vous vous êtes coupé un doigt pour épargner une branche.

SAGAMI (*à son mari.*) — Notre fils est tombé victime de la fidélité; ô brave, brave enfant! Mais comment donc avez-vous pu réussir à substituer Kojirō à Atsmori, chacun étant dans un clan opposé?

KOUMAGAÏ. — Qu'il te suffise de savoir que celui que j'ai amené dans mon camp était Atsmori, tandis que celui qui est mort à sa place est Kojirō.

SAGAMI. — Oh! il faut tout de même que vous ayez un cœur de pierre, car enfin ce n'est pas seulement votre fils, mais le mien, Soutenue par l'espoir de le revoir, j'ai fait presque sans m'arrêter, plus de cent lieues. Au moins auriez-vous dû m'épargner le détail de ce qui est arrivé. Mais sans précaution aucune, vous me dites : « J'ai tué Kojirō. » Est-ce-là, selon vous, un procédé louable.?

(*Elle pleure*).

KOUMAGAÏ *et tous les autres restent émus et silencieux.*

YOSHITSNÉ (*brusquement*). — Nous n'avons pas de temps à perdre, il faut descendre vers l'Ouest.

KOUMAGAÏ. — Général, j'ai une grâce à vous demander, car ma résolution est prise, comme j'ai eu l'honneur de vous en faire part. — Il faut que je vous quitte, et voici pourquoi...

(*Il ôte son casque et montre à Yoshitsné sa tête complètement rasée comme celle des bonzes*).

YOSHITSNÉ. — Alors je ne m'y oppose pas. Quand les guerriers font preuve de courage, c'est pour laisser un souvenir glorieux à leur postérité. Maintenant que ton fils unique n'est plus, qui gardera ton honneur militaire? Koumagaï, tu as raison de vouloir quitter l'armée. Je suis tout disposé à te donner congé. Deviens bonze, passe tranquillement le reste de tes jours et n'oublie pas, je te le recommande, de prier pour l'âme de Yoshitomo, mon père, et celle de ma mère Tokiwa.

KOUMAGAÏ. — Je vous remercie très humblement, général.

(*Il se lève, se dépouille de son armure et se trouve vêtu d'une robe blanche et d'un « késa* (1) »).

SAGAMI (*surprise*). — Quoi!...

KOUMAGAÏ. — Pourquoi t'étonner ainsi? — Par une faveur exceptionnelle du général, j'obtiens congé au milieu de l'expédition; mes vœux sont accomplis. Je n'ai plus qu'à attendre le jour, où, dans le pays de Mida, je serai assis sur la fleur de lotus avec mon Kojirô. Je prendrai désormais le nom de Renshô (2). « En portant le Bouddha, on peut se purifier d'une infinité de fautes. » Les seize années que mon fils a vécu ont passé comme un rêve. (*Des larmes montent à ses yeux, puis portant la main à sa tête rasée*). Puisse ce sacrifice être utile aux mânes de mon fils!

(*Tous sont attendris*).

MOUNÉKIYO (*chargeant sur ses épaules le coffre à cuirasse et se disposant à partir*). — Yoshitsné, si jamais Atsmori reparaissait sur la scène du monde, et que ralliant les débris des Taïra il répondit à votre bienfait en vous livrant bataille, que feriez-vous?

YOSHITSNÉ. — Le ciel est maître de nos destinées; je ne saurais les empêcher de s'accomplir. D'ailleurs, Yoritomo et moi, n'avons nous pas sacrifié la reconnaissance à la haine? Pourquoi trou-

1. Espèce d'étole que les bonzes portent en sautoir sur l'épaule gauche.
2. *Ren* : lotus, *shô* : vie.

verais-je mauvais qu'Atsmori traitât les Minamoto comme nous avons traité les Taïra?

KOUMAGAÏ. — Alors, séparé du monde, et affranchi de tout lien avec les Minamoto et les Taïra, j'aurai pour rôle d'alléger les épreuves réservées aux guerriers des deux partis dans le lieu d'expiation de « Shoura » et de les en délivrer.

MOUNÉKIYO. — Quant à moi, je profiterai de cette occasion pour redevenir Mounékiyo et rentrer dans mon ancien rôle.

KOUMAGAÏ. — Eh bien! mon ami, je vais me rendre à Kourodani pour y devenir disciple de Honen. — Un devoir sacré m'y appelle, il faut nous séparer (*se tournant vers Yoshitsné*). Général, soyez heureux!

(*Tous se lèvent, Koumagaï avec sa femme, Mounékiyo avec Foujinotsouboné*).

SAGAMI et FOUJINOTSOUBONÉ (*ensemble*). — Fasse le destin qu'un jour nous puissions nous revoir!

KOUMAGAÏ et MOUNÉKIYO. — Tant que nous vivrons, l'espoir ne nous abandonnera pas.

Tous à la fois. — Adieu (1)!

1. *Revue française du Japon*, 4e année, fasc. II, nov. 1895 : *Théâtre japonais*, par A. ARRIVET.

B. — Pièces de mœurs

Un des drames les plus connus du genre *sewamono*, et l'un de ceux qui nous font le mieux connaître l'âme japonaise, met en scène le beau chevalier *Gompatchi* et sa fidèle amante *Komouraçaki*, deux touchantes figures de la fin du XVIIe siècle.

« Le héros de la pièce, dit M. Revon, *Shiraï Gompatchi*, était un jeune guerrier du seigneur de la province d'Inaba, qui, dès l'âge de seize ans, était renommé pour sa beauté, son courage et son habileté au métier des armes; un jour que son chien s'était battu avec celui d'un autre guerrier du même clan, les deux camarades se disputèrent, en vinrent aux prises et, par malheur, *Gompatchi* tua son adversaire; il ne lui restait plus qu'à se faire chevalier errant : il s'enfuit, en route pour Eddo. Un soir, fatigué d'une longue journée de marche, il aperçut sur le chemin une maison qui avait les apparences d'une auberge, entra, mangea, et se mit au lit; vers minuit, comme il dormait profondément, une jeune fille de quinze ans, merveilleusement belle, s'approcha de sa couche, l'éveilla, et lui dit : « Seigneur, vous êtes ici dans un repaire de brigands. Ils vous ont laissé entrer, mais pour vous perdre; car si votre bourse peut être légère, votre sabre vaut son pesant d'or. Ils sont dix, avec leur chef. Moi-même, je suis la fille d'un riche marchand de *Mikaoua*; l'an dernier, ces hommes m'ont enlevée, avec le trésor de mon père. Je vous en supplie, prenez moi avec vous, et fuyons ce lieu d'horreur. » Elle pleurait; *Gompatchi*, à peine sorti du sommeil, l'écoutait, silencieux, frappé à la fois d'admiration et d'épouvante; mais comme il était brave, il retrouva bien vite son sang-froid et après une minute de réflexion répondit à la jeune fille : « Je vais tuer ces voleurs dans un instant; dès que je les attaquerai, échappez-vous au dehors, et attendez moi à quelque distance. » Elle sortit; peu après, lorsque les meurtriers se glissèrent pour tuer le jeune homme, ils le trouvèrent debout, le

sabre en main ; le premier qui entra eut la tête coupée, et les neuf autres, déconcertés, luttant en désordre, tombèrent tour à tour sous ses coups désespérés. *Gompatchi* délivré rejoignit la jeune fille, et au point du jour tous deux prirent joyeusement la route de Mikaoua. Lorsque les pauvres parents revirent l'enfant qu'ils croyaient perdue, lorsqu'ils apprirent comment elle avait sauvé le chevalier et comment le chevalier l'avait sauvée, ils versèrent des larmes de bonheur; ce furent de longues journées de fête, durant lesquelles *Gompatchi* et les vieux ne songeaient qu'à se réjouir, tandis que la jeune fille, devenue amoureuse de son héros, ne pensait qu'à lui et bâtissait en son cœur de tendres rêves. Cependant, malgré les efforts du riche marchand qui voulait l'adopter comme son fils, malgré les douces paroles qui cherchaient à le retenir, *Gompatchi*, ambitieux, se résolut à quitter cette demeure hospitalière. « Je suis chevalier, dit-il à son amie, et je veux entrer au service d'un nouveau seigneur. Mais séchez vos yeux, car bientôt je reviendrai. En attendant, soyez-moi fidèle, et demeurez pieuse envers vos parents. » Elle essuya ses larmes et sourit. Lui repartit vers Eddo, la bourse bien garnie par les soins du père, et faisant en esprit la conquête de l'avenir. Une nuit, comme il approchait de la capitale, il tomba au milieu d'une bande de six voleurs, qui l'attaquèrent ; tirant son sabre, il en tua deux ; mais, exténué par sa journée de marche, il allait succomber sous les efforts des quatre autres, lorsqu'un marchand qui passait par là, entendant le bruit, sauta de sa chaise à porteurs, le poignard à la main, et aida le jeune héros à mettre en fuite ses derniers adversaires.

L'homme qui venait de secourir *Gompatchi* n'était autre que *Tchôbé* de Bandzouinn, le chef tout-puissant des Compagnons de Eddo, le Père du peuple opprimé, le fier ennemi de tous les oppresseurs, célèbre dans tout l'Empire pour les luttes épiques qu'il avait osé soutenir contre le chef même des chevaliers du shiôghoun, et qui devaient le conduire, après une vie de dévouements admirables, à une mort de héros : car un jour que son terrible rival l'avait invité chez lui pour le perdre, il accepta, jugeant sa carrière assez remplie, commanda son cercueil, se rendit à la maison du traitre, entra dans le bain qu'on lui offrait dans l'inten-

tion de l'y faire bouillir, et périt ainsi comme un martyr, afin de prouver qu'un homme du peuple pouvait être plus brave qu'un chevalier ; en attendant, il remplissait Eddo de son activité bienfaisante, au milieu de la fidèle troupe de justiciers dont il s'était entouré, ne laissant jamais sans aide un malheureux ni un coquin sans vengeance. Pour *Gompatchi*, une telle rencontre était le salut. Après les compliments d'usage, il mit *Tchôbé* au courant de son histoire : « Je ne suis, dit *Tchôbé*, qu'un pauvre homme du vulgaire ; veuillez m'excuser de vous faire une offre déplacée : si cependant vous consentiez à accepter mon humble hospitalité jusqu'au jour où vous aurez trouvé du service, ma maison est la vôtre. » *Gompatchi* accepta, et tous deux entrèrent ensemble à Eddo. Cependant le jeune homme, après quelques mois d'oisiveté chez son protecteur, glissa peu à peu à une existence dissolue, et il passait tout son temps à la Plaine du bonheur, où sa beauté l'avait rendu le grand favori des femmes. Or, à ce moment, on parlait partout d'une belle jeune fille, nommée *Komouraçaki* (1), récemment entrée dans cet endroit fameux, et qui y brillait comme une reine sans rivales. *Gompatchi*, curieux, courut à la maison des « Trois rivages de la mer », demanda la grande courtisane : mais quand leurs yeux se rencontrèrent, quel cri d'étonnement ! Comment le noble chevalier avait-il oublié ses promesses ? Et comment la fille du riche marchand de Mikaoua était-elle tombée à cette boue ? Quand la pauvre enfant, écrasée à la fois de honte et de joie, put répondre aux questions dont la pressait son ami : « Hélas ! lui dit-elle, c'est une triste histoire que la mienne. Après votre départ, l'an dernier, tous les malheurs ont fondu sur notre maison ; mes vieux parents sont tombés dans la misère ; comment les soutenir ? J'ai vendu ce misérable corps, pour envoyer l'argent à mon père et à ma mère : aujourd'hui, ils sont morts ; et cependant, je suis toujours rivée à ma chaîne. Oh ! y a-t-il, dans le vaste monde, une créature plus pitoyable que moi ! Mais puisque je vous retrouve, vous si fort, vous viendrez au secours de ma faiblesse. Vous m'avez sauvée une fois ; je vous en supplie, ne m'abandonnez pas maintenant ! — Oui, dit *Gompatchi*, votre famille si prospère a été cruellement frappée

1. Mot à mot : « Petite Violette. »

SUR UNE TERRASSE DU YOSHIWARA
(Extrait du *Japon artistique*).

par le sort, et c'est une destinée bien triste que la vôtre. Mais ne pleurez plus. Je suis, il est vrai, trop pauvre pour vous racheter; mais je vous aimerai; comptez sur moi. » Alors elle fut consolée, et oublia toutes ses infortunes dans sa grande joie de le revoir. Dès ce moment *Gompatchi* passa presque toutes ses heures auprès d'elle, et pendant quelque temps, ils vécurent heureux. Mais son pécule de chevalier errant s'épuisait; bientôt, n'ayant plus de ressources et ne songeant qu'à sa passion, il se fit assassin pour se procurer de l'argent; et chaque fois qu'il en manquait il tuait un homme. *Tchôbé* l'ayant appris, le chassa. A la fin, ses aventures sanglantes furent connues de la police: on le surveilla, on l'arrêta; après un jugement sommaire, il fut décapité dans la plaine des supplices, comme un malfaiteur de droit commun. *Tchôbé* seul eut pitié de sa mémoire, réclama son corps et le fit enterrer dans la terre sacrée d'un temple. *Komouraçaki* avait tout ignoré; lorsque la rumeur publique lui apprit à la fois les crimes et l'exécution de *Gompatchi*, sa douleur fut sans bornes. Mais bientôt, en vraie Japonaise, elle retrouva tout son courage et prit une résolution suprême: elle parvint à s'enfuir de sa honteuse prison, courut à la tombe fraîchement fermée, s'y jeta à genoux, pria longtemps, tout en larmes, sur l'homme qu'elle avait tant aimé et à qui elle pardonnait toutes ses fautes; puis, tirant le poignard qu'elle portait à sa ceinture, elle s'en frappa et tomba percée au cœur. Les vieux prêtres du monastère, émus de compassion et respectueux de ce grand amour, ensevelirent l'humble courtisane dans la tombe de son ami; puis, en philosophes religieux, ils y gravèrent une inscription indulgente, rappelant le souvenir de ces oiseaux fabuleux, à la fois deux et un, qui symbolisent la fidélité conjugale: « Ces deux oiseaux, beaux comme des fleurs de cerisier, périrent avant l'heure, comme les fleurs que le vent abat avant qu'elles aient pu porter leurs fruits (1). »

Certaines pièces présentent des péripéties fondées sur la séduction d'une jeune fille, et la reconnaissance d'un personnage que l'on croyait disparu, sur la διαφθορά et l'ἀνάγνωσις du théâtre gréco-latin.

1. Michel Revon, *Hoksaï*, pp. 236 sqq.

Dans le *Grand Voleur* et dans la *Belle Siguenoï*, écrit M. Guimet, l'intérêt se porte sur un jeune enfant abandonné, qui retrouve ses parents au dernier acte; absolument comme dans les comédies de Térence. Ce rôle d'orphelin est fréquent dans les pièces japonaises; la liste des acteurs, comprenant une troupe, contient toujours, outre le père noble et le jeune premier, « l'enfant abandonné », emploi qui est d'ordinaire tenu par un futur grand acteur.

Le grand voleur est une personne historique ; il était, dit-on, un peu l'ami de *Taïko;* dans tous les cas, il détroussait de préférence les ennemis du shiogoun ; c'est ordinairement dans les montagnes d'Akoné, sur le Tokaïdo, la grande route du Japon qu'il opérait (1). Dans la pièce dont il est le héros, il y a une scène charmante et très célèbre : c'est celle où, parmi des seigneurs dévalisés par lui, il reconnaît son fils ; le gredin s'attendrit, le vautour devient pélican, mais le rude coupeur de bourses ne veut pas faire à son enfant l'affront de l'appeler son fils ; il lui rend ses bagages, son escorte et ajoute à ses bienfaits un petit sac de dragées, comme on en donne aux tout petits garçons.

Quant à la belle Siguenoï, voici son histoire :

Siguenoï, jeune fille de la cour du gouverneur shiogounal de Kyōtō, a, dans une cérémonie religieuse, aperçu le beau *Yossakou*. Elle a été jusqu'à lui donner un rendez-vous dans le pavillon de la régente. Là, le jeune homme a perdu sa boîte à pilules; il est compromis et obligé de fuir.

Quelque temps après, *Siguenoï*, s'apercevant qu'elle va devenir mère, se sauve de la cour, — car il y allait tout simplement pour elle de la peine de mort.

Siguenoï est revenue à la cour, où l'on a fermé les yeux sur son aventure, et elle a eu le soin de cacher son fils chez un parent. Le parent, homme négligent, s'est débarrassé de l'enfant et l'a confié à un maître d'école.

1. Le *Tokaïdo* est la « route de la mer orientale », qui conduit de Kyōtō à Tōkyō. Les anciens voyageurs la parcouraient en s'arrêtant aux points de vue intéressants. Elle comprenait 53 étapes (*soughi*) qui font le sujet d'albums de *Hoksaï*, *Hiroshighè*, etc.

Or, le maître d'école est justement le jeune *Yossakou*, le père de l'enfant.

Yossakou a vu passer un cortège princier; sur les bagages, il a lu le nom de la fille du gouverneur de Kioto et, sur quelques colis, le nom de sa bien-aimée, la belle *Siguenoï*, qui est suivante de la jeune princesse.

Or, il apprend que la fille du régent va se marier le lendemain avec le prince *Yamaoutchi*, fils d'un des deux régents de Kamakoura. Alors il envoie l'enfant chez le prince, où il tombe en pleine noce. *Santa*, c'est le nom de l'enfant, sait qu'il doit trouver sa mère chez le prince, mais il n'en sait pas plus long.

Arrivé à l'entrée de la galerie qui conduit aux appartements des femmes de la cour, *Santa* dit qu'il vient voir sa mère. Ces dames, frappées de la grâce et de l'intelligence de cet enfant, le font passer dans le palais.

Siguenoï trouve que *Santa* a une vague ressemblance avec le

fils qu'elle a mis au monde, et la vue des armoiries de son amant, qui sont brodées sur le vêtement de l'enfant, lui ôte tout doute à cet égard et lui fait voir qu'elle a réellement sous les yeux le fils à qui elle n'a pu s'empêcher de penser toujours depuis qu'elle est revenue à la cour.

Ici, le comédien chargé du rôle de la jeune mère exprime d'une manière violente le combat qui se livre dans son cœur. *Siguenoï* veut embrasser son enfant, lui dire « mon fils ! » mais dans quelle circonstance ! quel moment plein d'épouvante !

Siguenoï demande à l'enfant :

— Quel est le nom de ton père ?

— Mon père s'appelle Tamba *Yossakou*.

— As-tu ta mère ?

— Ma mère, répondit-il, a disparu dès ma naissance...

— Mais pourquoi pleurez-vous ? Vous paraissez m'aimer autant que m'aimerait la mère que je cherche, je ne veux plus vous quitter.

Et il la retient par le bas de sa robe.

La mère tremble que son secret ne se découvre. Elle est pourtant si heureuse de sentir son fils à ses pieds ! elle veut le repousser, mais sa main l'attire et le caresse, elle va éclater et tout perdre. Heureusement elle parvient à surmonter son émotion et dit d'un accent résolu :

— Que sa mère soit ici ou non, peu importe ; mais du moment qu'elle a abandonné son enfant au berceau, elle n'est plus digne d'être sa mère.

Et *Santa*, qui comprend qu'entre cette femme et lui il y a une barrière infranchissable, s'écrie tristement :

— Oui, si la mère a abandonné son enfant, elle n'est plus mère, et l'enfant n'est plus son enfant.

Et il se décide à partir.

La scène est longue, mais très palpitante (1). »

Certaines féeries mettent en scène des saints bouddhiques, qui accomplissent des miracles, des sages chinois, au ton bonhomme et sentencieux, des bonzes qui sont les héros de

1. Émile Guimet, *Le Théâtre au Japon*, p. 20 sqq.

farces peu compatibles avec la dignité sacerdotale, mais qui nous font penser aux scènes populaires de notre moyen âge chrétien (1).

1. Exemple : « Un mari vient de perdre sa femme ; armé d'une épitaphe

C. — L'intrigue et la Psychologie du Drame

Dans les deux derniers siècles, et surtout pendant l'ère *Méji*, la variété des genres dramatiques a rompu l'uniformité habituelle des intrigues. La plupart, cependant, sont tragiques. Elles reposent, dit M. *Takashima* (1), « sur les sentiments de loyauté, de piété filiale et de chevalerie », et enseignent la fidélité indéfectible au seigneur, le culte scrupuleux du point d'honneur, le mépris absolu de la mort. Ce théâtre est une « école de grandeur d'âme » et de stoïque insensibilité.

Les éléments de l'œuvre scénique sont « les crimes de brigands, la conspiration, le duel, la vendetta, la mort sur le champ de bataille, la mort à la place d'autrui, les querelles et l'assassinat, le *harakiri*, le pardon de la peine de mort, les exécutions capitales, les suicides pour cause d'amour ou de déshonneur, et autres événements qui ne manquent pas de provoquer des incidents sanguinaires (2) ». Telles sont en effet les données tragiques des drames *Tchiousshingoura* ou des 47 rôninn, *Nijoushiko*, *Itchinotani*, *Sendaïhaghi* et bien d'autres (3).

comique écrite sur une planchette, il vient commander aux bonzes de sa pagode l'enterrement de sa chère moitié. Discussions, jeux de mots, épigrammes, ripostes du bonze, plaisanterie du veuf. La pièce est dans ce trait final : effrayé des exigences du clergé, ému à la pensée des sommes folles qu'il va avoir à dépenser, le mari en arrive à regretter que sa femme soit morte » (É. Guimet, *op. cit.*, p. 29).

1. *Kokouminn-no-Tomo*, 1895, Tôkyô.

2. Foukoutchi-guén-Itchiro (*Far East*, I, p. 237).

3. V. la *Vengeance des Sogà*, analysée par M. Bousquet, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 août 1874, pp. 732 sqq.) et l'analyse de *Kirarè-Yosabouro*, par M. Hugues Krafft (*Souvenirs*, pp. 277-279).

Dans l'intrigue de ces tragédies se révèle le caractère excessif d'un peuple façonné par le régime féodal à la pratique des plus hautes vertus et à la justification des plus détestables usages. Les scènes de meurtres et de cruauté, les actes de vengeance surtout, trouvent fréquemment dans la morale nationale leur excuse, sinon leur apologie. La miséricorde est bannie de l'âme japonaise qui reste, du moins au théâtre, inaccessible au sentiment du pardon, attentive surtout à la poursuite d'implacables représailles. Sa psychologie, subtile et captieuse, dans son apparente rigueur, déconcerte souvent notre jugement et contredit notre raison. « Les étrangers, écrit M. Takashima, ne pourront peut-être jamais comprendre l'empire que l'idée de fidélité prend sur la volonté des Japonais, qui n'hésiteraient jamais, dans des circonstances critiques, à se sacrifier avec toute leur famille, pour le salut de leur prince. L'importance du sentiment filial n'est pas moindre dans la psychologie nationale. Mais quelle leçon de moralité un Européen pourrait-il tirer de l'histoire touchante d'une jeune fille qui se vend pour sauver ses parents d'une catastrophe financière (1)? Sans aucun doute, la tendance de la pièce semblera absurde à un critique étranger, mais dans notre peuple, les idées féodales sont tellement enracinées, que les cœurs tressaillent devant des actes qui paraissent à l'Occidental révoltants et contraires à la nature. Tant que les écrivains étrangers de comprendront pas nos sentiments, héritage des ancêtres, ils ne pourront point suivre nos drames historiques avec intelligence et sympathie » (2).

Comment, en effet, ne serions-nous pas révoltés, dans

1. V. dans *Mitford's tales* le plaidoyer d'une jeune fille devenue courtisane par nécessité.

2. *Op. cit.*, p. 33.

notre conscience et notre sensibilité, au spectacle des substitutions si fréquentes dans le théâtre japonais? Quel père peut sacrifier un innocent, — sa femme ou son enfant, — pour sauver de la mort un coupable ou un condamné de haute condition? Dans un drame, populaire encore aujourd'hui, *Igagoé*, lorsque les spectateurs arrivent à la scène d'*Okazaki*, où *Mazayemon* tue son propre fils, il se sentent péniblement remués, et outragés dans leurs sentiments les plus naturels. Une autre pièce, *Térakoya*, montre *Matzouó*, substituant son propre fils à l'enfant de *Mitchizané*, « dont il a été chargé en personne de livrer la tête aux émissaires du ministre *Shihéi* » (1). Le *Kakouminn-no-Tomo* signale encore le drame « *Sendaïhaghi* », représenté au *Kabouki-Théâtre* de Tōkyō en 1898, comme un exemple fort juste de l'ancienne idée japonaise de fidélité au suzerain. La pièce met en scène un jeune daïmyô sauvé par le dévouement d'une femme du peuple et de son fils, qui mange un gâteau empoisonné destiné au prince. L'enfant meurt, et sa mère assiste froidement à son agonie. Finalement, elle se venge elle-même sur les ennemis du prince. « Le principal » intérêt de cette pièce, suivant M. Foukoutchi, réside » dans ce fait que l'enfant, imbu des enseignements de sa » mère, sacrifie sa vie pour son jeune maître. »

A la vérité, les personnages exceptionnels abondent dans l'histoire nationale; les péripéties émouvantes, les tortures, les scènes larmoyantes et la pratique courante du *karakiri*, ont accoutumé le peuple au spectacle de la violence et des plus douloureux sacrifices vaillamment acceptés. Le Japon, d'ailleurs, est le pays du mâle courage, des cœurs géné-

1. Karl Florenz, *Scènes du théâtre japonais* (p. 4, Tōkyō, 1900, éd. Hasegawa).

reux et dévoués, des âmes hautes et intrépides. La race est pleine d'énergie, d'ardeur belliqueuse et d'élans chevaleresques, dévouée à ses maîtres, fière de ses anciennes prérogatives et de son glorieux passé. Mais les mœurs d'une nation née dans le sang des guerres civiles, soumise pendant des siècles à un despotisme théocratique et guerrier, devaient engendrer le goût des peintures violentes, « poussées au noir », des héros « altérés de sang, » suivant l'expression de M. *Foukoutchi*, et des personnages surhumains aux prises avec des difficultés invraisemblables dans des situations fausses. Car l'Extrême-Orient n'a pas connu la beauté simple et nue des Grecs ; « la conception d'un monde » supérieur ne s'est jamais pour lui traduite que par l'in- » forme grossissement du réel. Au delà de la trivialité » journalière, il n'a trouvé que le monstre. Il a cru faire beau » en faisant énorme, obtenir l'admiration par la stupeur et » l'effroi [1]. » Ses plus nobles créations ont quelque chose de caricatural, de mystérieux et d'inquiétant; elles font penser à Shakespeare plutôt qu'à Sophocle.

Une telle conception de l'art proscrit nécessairement les sentiments moyens. Dans l'esprit des *samouraï*, vindicatifs et téméraires, dont l'action sur l'esprit populaire fut si prépondérante dans l'ancien Japon, la douceur passait pour de la faiblesse, et la clémence pour de la lâcheté ; la violence était confondue avec le courage, et la cruauté féroce avec le sang-froid. Sous l'inspiration de cette psychologie tendue jusqu'au paroxysme, les drames dépassèrent les limites des sentiments ordinaires de l'humanité, pour atteindre un pathétique réaliste, mais d'observation superficielle. Aussi les

1. G. Bousquet, *Le Japon de nos jours*, p. 728.

intrigues dramatiques se nouent généralement et se dénouent dans le vide.

M. *Foukoutchi-guèn-Itchiro* résume les principales critiques formulées par les lettrés japonais sur les compositions théâtrales :

1° L'atrocité voulue des incidents ;

2° La complexité et l'invraisemblance de l'intrigue ;

3° La méconnaissance des sentiments ordinaires de l'humanité.

4° La confusion des notions morales entre le bien et le mal, le juste et l'injuste.

Ces défauts s'expliquent par le souci hautement manifesté, durant tout le moyen âge, de transformer la scène en tribune et les personnages en interprètes de la pensée *shôgounale*. Il importait de développer dans l'âme populaire, par des exemples simples et frappants, les principes permanents de loyauté, de piété filiale, de fidélité et de justice. Le théâtre était regardé comme « l'école de l'ignorant ». C'est pourquoi les dramaturges mettaient en scène des personnages idéalisés, à la physionomie morale fortement accentuée, exagérée, non seulement pour répondre aux nécessités de l'optique théâtrale, mais aussi pour les imposer, par une impression durable, à la mémoire d'hommes incultes, « qui n'avaient jamais ouvert un livre ». Aussi, « le vassal loyal, » le fils respectueux, le chevalier au cœur sincère et la » femme fidèle ne sont que des conceptions dramatiques » sans prétentions à la réalité; non point des êtres de chair » et de sang, mais des incarnations de notions abstraites (1) ».

1. D'après le *Kokouminn-no-Tomo* (Tokyo), 1898). Dans l'esprit des Japonais, un biographe ou un dramaturge doit peser exactement les mérites et les défauts d'un personnage, — suivant l'ancienne méthode chinoise, — pour savoir s'il le peindra sous les traits d'un héros ou d'un scélérat. Dans le premier cas, il faut user seulement de louanges, dans le second, de critiques, ainsi qu'il est recommandé dans le *Printemps et Automne* de Confucius. La simplification du type psychologique est indispensable. « Par conséquent Yoritomo, qui réussit à pacifier le pays » dans les dernières années de la période *Ochô*, fut néanmoins un misé- » rable, parce qu'il priva l'empereur de son autorité réelle et créa le » shôgounat. *Hôjô Hoshitoki*, et son fils *Yasouthi*, détrônèrent trois » empereurs dans la période *Shôkyou*, et par suite il n'est pas nécessaire » de noter leurs mérites politiques : c'étaient des malfaiteurs dignes

Les scènes tragiques, si volontiers multipliées sur la scène japonaise, répondent évidemment aux instincts d'une race à peine affranchie de l'oligarchie féodale. Dans une société mal policée, la violence triomphe. Les représailles personnelles remplacent l'action impuissante des lois. Aussi la vengeance n'a pris dans les mœurs d'aucun peuple une place plus considérable qu'au Japon. La vendetta était d'ailleurs un droit reconnu par la loi écrite (1). Tirer vengeance d'une insulte est un devoir impérieux, une nécessité inéluctable. Un homme, dit un proverbe japonais, ne peut vivre sous le même ciel que le meurtrier de son père. Au théâtre, comme

» d'une sévère punition « de plume ». *Nitta Yoshisada* fut loyal à la » cour du Sud, et par conséquent on ne devrait pas parler de ses fautes. » C'est ainsi qu'il faut comparer les mérites et les fautes des hommes » au regard de la loyauté, de la piété filiale, de la fidélité et de la jus- » tice. »

Le même auteur ajoute : « Si anciennement un Japonais avait 7 au » compte *Mérite*, et 3 au compte *Démérite*, on le regardait comme un » honnête homme, et l'historien avait pour devoir de n'insister que sur » ses bonnes actions et d'omettre ses fautes. De même, si l'on trouvait » quelqu'un avec 3 au compte *Mérite* et 7 au compte *Démérite*, on le » regardait comme un gredin, et l'on ne notait que ses mauvaises actions, » les bonnes devant être ensevelies avec ses ossements, quelque méri- » toires qu'elles eussent été. Comme, dans la vie réelle, les hommes sont » toujours relativement bons ou mauvais, il faut les idéaliser comme des » personnifications de la vertu, ou bien il faut exagérer la trahison des » vassaux traîtres, des fils ingrats, des femmes infidèles et des hommes » sans cœur. » (Id., *ibid.*)

1. Voici l'art. 52 des *Cent-Lois* de Gonghen-sama (*Iyeyas*) :

« Quiconque a une vengeance à exercer doit le notifier à la cour criminelle, qui ne peut mettre ni empêchement, ni obstacle à l'accomplissement de son dessein pendant le temps départi à cet effet. Il est défendu néanmoins de tirer une *grande vengeance*, c'est-à-dire d'exterminer, en même temps que son ennemi, toute sa famille.

» Quiconque négligera de donner avis sera considéré comme ayant agi sans motif, et sa punition ou son pardon dépendra des circonstances. »

Dans les guerres du moyen âge japonais, les partisans du clan vaincu n'hésitaient jamais à se donner la mort, plutôt que de tomber aux mains de l'ennemi. Ce dénouement n'empêchait pas leurs amis de les venger.

dans l'histoire, on sacrifie sa vie et ses affections à la vengeance.

Pendant que la vengeance prenait dans la société féodale du Japon une déplorable extension, la pratique du *hara-kiri* (1) se développait sur la scène pour les motifs les plus futiles.

Suivant la morale nationale, en effet, un Japonais se tue rarement par chagrin d'amour ou par désespoir, mais il se décide à mourir, « soit pour appeler la vengeance sur la tête de son ennemi, soit pour faire savoir que, s'il a été assez faible pour commettre un crime, il lui reste la force d'accepter une expiation héroïque. » Sous l'ancien régime, tout homme devait être toujours prêt à accomplir ce funèbre devoir. Un fonctionnaire prévaricateur ou un *samouraï* qui avait déplu à son chef, s'infligeait spontanément le *hara-kiri*, et ainsi l'honneur de son nom était sauf. Comme à Rome, sous les Césars, le suicide judiciaire était en grande faveur. Quand le moment de mourir était venu, le patient saisissait son sabre d'une main ferme, et s'en plongeait la pointe dans le ventre, la promenant lentement de gauche à droite et de bas en haut, suivant un rigoureux cérémonial. Lorsque le sang avait jailli, le patient inclinait légèrement la tête en avant, et un ami, brandissant un long sabre, détachait presque entièrement la tête du malheureux (2).

1. *Hara-kiri*, ou *Sepkou*, littér. : ventre-couper.

2. Au rapport de M. Lequeux, les rites exigeaient que la mort volontaire fût lente, parce qu'il y a plus de courage à souffrir qu'à mourir. Ce sentiment était si profond qu'un *samouraï* s'ouvrait le ventre à huis-clos aussi posément et aussi longuement que devant un public. Il semble bien que le sens émotif, en certaines circonstances, soit émoussé chez les peuples jaunes.

V. les détails du *harakiri*, exécuté à la suite d'une sentence, dans MITFORD, *Tales of old Japan* (appendice), et dans le *Japon pittoresque*,

Depuis l'abolition des sabres, le *harakiri* est officiellement discrédité, mais le principe qui l'encourage et le perpétue, dit M. Krafft, n'est pas détruit. Le *harakiri*, à la scène, passionne toujours le peuple ; il est le complément presque obligatoire des représentations théâtrales. Aucune coutume

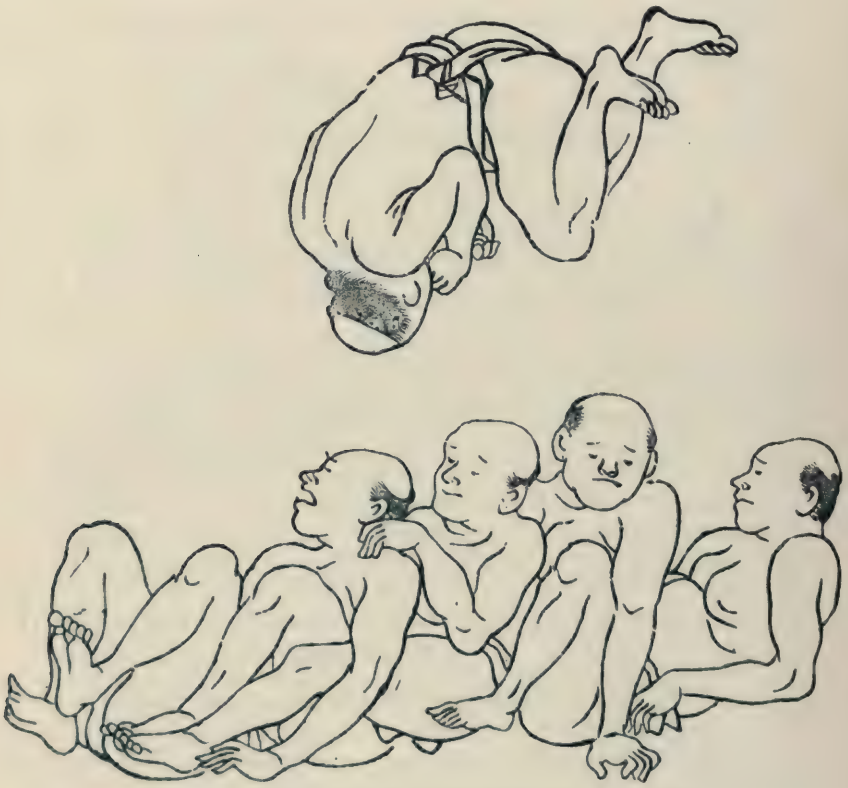

EXERCICES D'ASSOUPLISSEMENT

n'a développé davantage l'esprit chevaleresque de la nation et son énergie stoïque au milieu des souffrances (1).

par DUBARD (pp. 107-114) ; v. aussi une nouvelle de RODOLPHE LINDAU dans la *Revue des Deux-Mondes*, intitulée *Simidjo Sedji*.

1. Malgré les efforts de *Iyeyas* contre le *harakiri* des vassaux, la

Le suicide n'était donc point un acte de désespoir, mais une affaire d'honneur. Or, le sentiment excessif et irréfléchi du point d'honneur provoqua souvent, comme dans notre moyen âge, des incidents extraordinaires. L'histoire rapporte que deux gentilshommes s'étant rencontrés dans l'escalier du palais impérial, leurs sabres se heurtèrent par hasard. Celui qui descendait se regarda comme offensé. L'autre officier, qui venait accomplir ses fonctions auprès de l'empereur, répondit que le fait n'avait aucune importance, que ce n'étaient en somme que deux épées qui s'étaient touchées, et que l'une valait bien l'autre. « Je vous ferai voir, répliqua le premier, quelle est la différence entre les deux. » Il tire aussitôt son sabre et s'ouvre le ventre. Le second, sans mot dire, s'éloigne pour s'acquitter de sa charge et revient, en toute hâte, auprès de son adversaire qui expirait. Il s'excuse sur la nécessité du service qui l'a retenu un instant dans l'appartement de l'empereur, ensuite, désireux de démontrer l'égale excellence des deux lames et son propre courage, il s'exécute à son tour. « Deux Européens, dit le P. de Charlevoix se seraient coupé la gorge; je ne décide point où il y a plus de fureur (1). »

M. Fraissinet cite un autre exemple de « duel au suicide », qui tient de la frénésie. Deux soldats de la province de Satzouma passaient la nuit auprès d'un feu de corps de garde. « L'un d'eux, pour l'alimenter, apporta du bois, qu'il avait arraché à la haie d'un paysan du voisinage. Son camarade lui en fit des reproches... Le maraudeur, profon-

coutume du suicide a persisté. En 1868, le gouvernement dut prendre des dispositions législatives contre ce funeste usage. Les femmes se coupent la gorge.

1. *Histoire et description du Japon*, pp. 23 et 24. Tours, 1839.

dément blessé de cette observation, qu'il sentait être juste, tira aussitôt son sabre, et se donna la mort à la manière du pays. C'était un défi que l'autre militaire ne pouvait se dispenser de relever. Il se tua donc à son tour (1). »

Ce sentiment exaspéré du point d'honneur se rencontrait dans toutes les classes de la société.

Une encyclopédie japonaise (2) rapporte que le *shôgoun Iyénari* (1787-1837), voulant offrir au roi de Corée un paravent, chargea le peintre *Kano Youcenn* d'orner de dessins son présent. Quand la composition fut terminée, le le ministre *Abé Boungho-no-Kami* fit entendre des critiques fort sévères. Profondément humilié dans son orgueil de peintre, *Kano Youcenn* se retira, monta dans son palanquin et s'ouvrit le corps.

Au Japon donc, rien ne semble plus honteux que de craindre la mort. Aussi, le théâtre, qui reflète avec fidélité la vie sociale, est-il fondé sur l'esprit féodal, toujours vivant dans le pays. L'amour et les autres passions, qui sont le thème essentiel du théâtre occidental, n'interviennent généralement que pour entrer en lutte avec les sentiments de la morale nationale, et comme éléments de contraste (3).

1. Ed. Fraissinet, *Le Japon*, t. II, p. 166 et 226.

2. *Daï Nihon Djimmè Ko* (Les grands hommes du Japon), par Tanghoutchi Oukitchi.

3. Cependant, certaines pièces de mœurs reposent sur les données psychologiques de nos drames. Un *djiôrouri* de Tcikamatsou Monzayemon, *Ten no amishima*, rappelle le sujet de la *Dame aux camélias* : De même que Marguerite, touchée par les prières du père d'Armand Duval, renonce à son bonheur, « *Koharou* (Petit Printemps), l'héroïne du drame japonais, simule une infidélité pour se faire abandonner de son amant dont la femme lui a demandé de se sacrifier ». Un autre drame, *Kotobouki no Kadomatsou*, dépeint le même amour généreux que Victor Hugo a chanté dans les *Travailleurs de la Mer*. Le héros aime une femme galante qui ne l'aime pas. Apprenant qu'elle veut épouser un autre

PLANCHE VII. — L'EXÉCUTION DU HARAKIRI, PAR TOYOKOUNI

(Tiré du *Japon artistique*).

C'est que, dans l'ancien Japon, l'unique règle des actions humaines était le dévouement sans restriction au maître (1). Ce principe fondamental de la société japonaise, poussé avec une rigoureuse logique à ses conséquences extrêmes, créa de singuliers cas de conscience, résolus d'ailleurs sans longues hésitations. L'assassinat était louable, s'il était accompli par dévouement au suzerain, et le châtiment légal subi par le meurtrier était regardé comme particulièrement honorable. Méritoires devinrent le vol et le brigandage qui eurent pour excuse l'intérêt du seigneur féodal; digne d'admiration l'immoralité qui procura à de vieux parents les ressources nécessaires à la vie (2); recommandable et méritoire, le suicide qui démontrait l'excellence d'une lame bien trempée ou la froide énergie de son possesseur devant la mort.

Contrairement à la psychologie du théâtre japonais, notre drame occidental, pénétré des dogmes effrayants du christianisme sur le jugement dernier et la vie future, tient la mort pour le malheur suprême, et ne vit, en somme, que

homme, il prend la résolution de travailler à leur bonheur à tous deux. « Il se fait commerçant, amasse une grande fortune et les sauve de la misère. Pour lui, il se contente de les voir heureux ». (J. Hitomi, *Le Japon*).

1. « Au Japon, l'homme considère la femme comme son inférieure, et partant la traite surtout comme une enfant charmante .. et la femme à son tour, heureuse de sa condition, pleine de vénération pour son ami et son maître, lui marque sa reconnaissance, en temps ordinaire, par une soumission complète, et aux heures tragiques, par un dévouement que n'effraye pas même l'idée de la mort » (Michel Revon, *Hokusai*, p. 241). — C'est pourquoi le théâtre au Japon proscrit absolument toute scène portant atteinte à l'inviolabilité de la femme mariée. Il prend ses héroïnes parmi les seules femmes qui gardent la liberté du cœur, parmi les courtisanes.

2. Un texte japonais applique à la courtisane *Komouraçaki* l'épithète de « chaste », car elle était chaste en esprit. C'est le triomphe de la « direction d'intention ».

de cette idée. Aussi la psychologie de notre théâtre n'existerait pas même en germe dans un pays où, comme au Japon, « l'élégance du suicide ferait partie des bonnes manières, où tout honnête bourgeois porterait un stylet bien affilé, pour être certain de pouvoir, à la moindre occasion, se fendre le ventre, suivant la dernière mode (1) ». L'idée qu'un peuple se fait de la mort, agissant puissamment sur les mœurs, détermine nécessairement la forme de son drame. Le milieu religieux, philosophique, social, qui a formé la race japonaise, a aussi façonné sa psychologie. Ce qui fait, sous des apparences diverses, l'intérêt suprême de son drame, c'est le sentiment du devoir conforme aux règles de la morale héréditaire. Cette morale se résume dans le *Yamato-damashi*, véritable code de l'honneur, qui contient l'essence de l'esprit chevaleresque national. Le *Yamato-damashi* est la fleur de l'âme japonaise, et la fleur de l'âme japonaise, dit le poète Motoori Norigana, « c'est la fleur du cerisier de la montagne, qui répand son parfum au soleil levant ».

1. Du Méril, *Histoire de la Comédie*, p. 13.

CINQUIÈME PARTIE

LA PRATIQUE DU THÉATRE

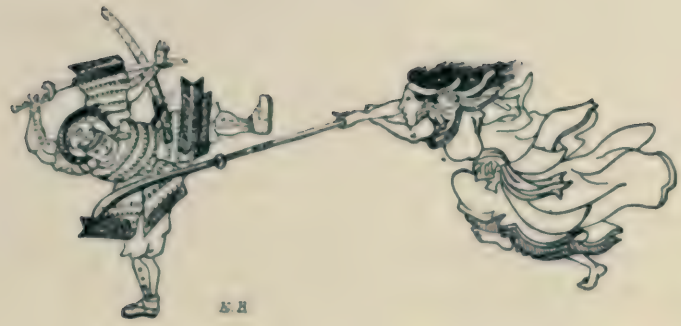

A. — La Musique

« En dehors des peuples de race blanche, dit Fétis, il n'y a pas de musique élevée à la dignité d'art (1) ». Aucun des peuples orientaux, en particulier, n'a compris l'harmonie telle que nous la concevons ; s'ils chantent plusieurs notes simultanément, il n'y a dans cette polyphonie embryonnaire aucune trace d'un art constitué comme le nôtre. Ces peuples ne parlent pas, en musique, la même langue que nous, et leur gamme, — si l'on peut nommer ainsi leur échelle musicale, — se compose d'intervalles condamnés par notre acoustique et proscrits par la plupart de nos compositeurs. L'arrangement des sons, chez les peuples jaunes, donne à la phrase mélodique un dessin bizarre et une tonalité étrange. Aussi le sens de leur discours musical nous parait mal défini et reste le plus souvent inintelligible. Il se termine généralement sur le ton de la dominante, et non, comme il

1. *Histoire générale de la Musique jusqu'au XIVe siècle*. Préf. VI, 1869.

est de règle chez nous, dans celui de la tonique. Ainsi la phrase reste en suspens.

En cela se traduit le goût naturel des Japonais pour le vague, l'incertain, l'inachevé. Ils sont soucieux de ne point arrêter la mélodie par une barrière. Ils laissent à l'auditeur le soin de la clore. Ils ne veulent point imposer à sa rêverie de limites fermes, ni présenter à son imagination un horizon borné. Ils évitent, dans la musique, comme dans les autres arts, la symétrie et la régularité convenue.

Leur musique est fondée sur une échelle mélodique à cinq notes, comme celle des Cimmériens. La gamme majeure de la musique classique est formée des notes *Kiou, Shô, Kakou, Tchi, Jou,* qui correspondent à *Do, Ré, Fa, Sol, La* de la musique européenne. La gamme mineure est formée des notes *Do, Ré bémol, Fa, Sol, La bémol,* c'est-à-dire *Kiou, Hen-shô, Kakou, Tchi* et *Hen-iou* (1).

On a dit que la musique japonaise ressemble fort à la musique chinoise. Mais s'il est vrai, écrit M. Stein, que la musique des Chinois soit la mère de la musique japonaise, il faut observer qu'ici comme ailleurs la mère a été dépassée par la fille (2). Selon M. de Groot, il existait déjà une surintendance de la musique en Chine sous l'empereur Choun (2.200 av. J.-C.), et il est généralement admis que les Japonais ont emprunté à leurs voisins tous les instruments de musique, sauf exceptions.

Le Nipon revendique cependant l'invention de la musique, et le mythe qui relate cet événement rappelle la tradition

1. La plupart des airs japonais peuvent s'exécuter correctement sur les cinq touches noires du piano (V. P. de Chevrins, *Études musicales*).

2. China-Review, *Japanese and chinese music compared* (d'après Stein). V. aussi Dr Müller (*Trans.*, t. VI).

grecque sur l'invention de la lyre par Apollon. Pendant la conquête de la Corée, sous l'impératrice Zingô, au IIIe siècle de notre ère, un guerrier, ayant juxtaposé six arcs sur une planchette, aurait eu l'idée d'en tirer des sons avec un archet (1).

Suivant un récit du *Nihonghi*, l'invention du premier instrument se rattacherait à l'épisode fameux d'Oudzoumé dansant devant la grotte d'Amatéras (2).

« Les Japonais, dit M. Pilinski, ont conservé leur art musical sans altération depuis les premiers siècles (3). » Il ne semble pas, en effet, que leur système de composition se soit transformé depuis l'époque du primitif shinntô; ils ont depuis longtemps une notation écrite qui reste fermée aux profanes (4). Leur musique, accessoire du culte national, fit aussi partie de la liturgie de Foé, « et tous les bouddhistes s'y livrèrent autant par dévotion que par goût (5) ». La musique bouddhique est simple et grandiose, comme le plain-chant de l'Église chrétienne.

1. Rokoushiro, *Revue française du Japon*, 1893, p. 225.

2. *Nihonghi*, I, 41, 73, 79, 326; — II, 30, 72, 144 sqq.

La plupart des peuples attribuent à leurs instruments une origine mythique. La Bible mentionne que Tubal et Jubal inventèrent les instruments des Hébreux (H. Lavoix, *Histoire de la Musique*, p. 25, Paris, 1885). Chez les Aztecs, c'est un dieu qui apprend aux hommes la musique (L. Biart, *Les Aztèques*, p. 232, Paris, 1885). En Grèce, les premiers musiciens, Orphée, Amphion, Linos, appartiennent à la mythologie plutôt qu'à l'histoire.

3. S. Pilinski, *Mémoire sur la musique au Japon* (*Revue orientale et américaine*), janvier 1880, p. 345.

4. L'origine de cette notation n'est pas encore déterminée. Il est seulement certain que les Chinois, — et les Hindous, — nous ont laissé une écriture musicale antérieurement aux Grecs.

5. Bergeron, *Collection de voyages en Asie*, partie I, p. 50. V. aussi Ôoutchi, *Influence du bouddhisme* (*Hansei-Zasshi*, vol. XII) et Karl Florenz, *Ancient japanese rituals* (*Trans. As. Soc. of Jap.*, vol. XXVIII, part. I, décembre 1899).

Tous les instruments japonais, sauf peut-être le *yamato-koto* et le *yamato-fouyé*, sont originaires de la Chine. Voici la tradition qui attribue à un musicien chinois l'introduction du *koto* moderne à *Kioushiou :* sous le règne de l'empereur *Temmou*, à la fin du VIIe siècle, une dame de la cour parcourait un jour les pentes de la montagne Hikosan, dans Kioushiou, pour cueillir des fleurs, lorsqu'une douce influence, agissant sur son cerveau, égara ses pas. Les accords d'une musique étrange et inconnue flottaient dans l'air; elle en chercha la cause, et arriva à une clairière où elle vit un musicien chinois jouant du *Sô-no-koto*. Si suaves étaient les accents de sa musique, que la noble dame crut que le musicien était un dieu. Quand il eut finit de jouer, il aperçut la princesse, lui parla, et consentit à lui enseigner tous les secrets de son art. Puis le bosquet et le musicien disparurent, et il ne resta à leur place qu'un nuage. Le musicien était véritablement un dieu (1).

Le *koto* resta longtemps l'instrument fondamental de l'orchestre japonais. Les premières œuvres musicales ont été composées pour cet instrument, sorte de psaltérion composé jadis de six cordes (*yamato-koto*) et aujourd'hui de treize cordes tendues sur des chevalets (*ghindaï-koto*). Ceux-ci sont supportés par une boîte d'harmonie qui atteint deux mètres de longueur et repose à terre (2). On joue du *koto* au moyen de doigtiers. Cet instrument sert surtout à accompagner les *naga-outa*.

L'instrument populaire par excellence est le *shamicenn*,

1. Rapporté par Piggott, *The Music of Japan*, p. 48.

2. Sur cet instrument, appelé en sinico-japonais *wangon*, voir: Dr. Karl Florenz (*Trans. As. Soc.*, XVIII, part. I); Piggott (*Trans. As. Soc.*, vol. XIX, part. II, p. 291 sqq.,) Yokohama); *Nihonghi*, I, 44, 326.

L'ORCHESTRE, PAR TOYOKUNI
(Coll. S. Bing).

guitare à long manche et à trois cordes qui vibrent sous l'action d'un plectre en ivoire ou en bambou. La caisse sonore est carrée et pourvue d'une peau de chat destinée à augmenter l'amplitude des vibrations (1). Le *shamicenn* tient la première place dans l'orchestre théâtral et dans l'accompagnement du *nô*. Originaire de la Chine et introduit dans l'archipel Rioukyou, il fut adopté par les bardes qui parcouraient le Japon, au XVIe siècle, parce qu'ils le jugèrent plus portatif que leur instrument habituel, la *biwa* (2). Il est employé pour accompagner les chansons comme le *Kō-outa*, les *monogatari* déclamés et les divers genres de *djiō-rouri*, comme le *ghidayou* des scènes contemporaines. Le *shamicenn* est l'instrument habituel des *gueisha* (3).

L'orchestre japonais comporte encore l'emploi de la flûte traversière (*fouyé* ou *teki*) en bois de bambou (4), les tambours *taïko* et *tzoudzoumi*, et d'autres instruments à percussion. Le *tzoudzoumi* est un petit tambour, en forme de sablier, que les danseuses tiennent suspendu à leur cou et qu'elles frappent avec la paume de la main. Pour le *taïko*, on emploie des baguettes. Le tambour qui servait à donner le signal, dans une bataille, s'appelait *djin-daïko* (5).

Suivant Piggott, la musique théâtrale prit naissance dans

1. De là vient le nom de *Neko* (tueur de rats, chat), appliqué parfois aux musiciennes.

2. Guitare à quatre cordes, qui accompagnait jadis le chant des *kataribé* (v. p. 57) et qui est réservée actuellement à l'usage liturgique. V. l'histoire de cet instrument dans le *Chrysanthemum* de 1881.

3. C'est un musicien fameux, *Yamahashi Kenghiô*, qui donna à cette sorte de mandoline le nom de *san-sen* (trois cordes), bientôt remplacé par le mot *shamicenn* (les trois cordes délicieuses).

4. Suivant M. Pilinski (*op. cit.*,), certaines flûtes seraient faites avec les tibias d'une espèce de singe. — V. sur les flûtes, le *Nihonghi*, II, 11, 21.

5. Appert et Kinoshita, *Ancien Japon*, p. 230.

le *den-gakou* (chant des planteurs de riz), pour passer aux divertissements religieux. A ce titre, le nom de *kagoura-fouyé*, qui désigne la flûte employée au XIIIe siècle, est très significatif. Jusqu'au XIVe siècle, l'accompagnement théâtral se bornait à l'emploi des flûtes et des tambours. Le *kiyôghên* n'avait pas de partie musicale (1). Les *djiôrouri* n'ont pas seulement un accompagnement instrumental qui souligne les scènes violentes et commente des récits touchants ou gracieux; ils possèdent un chœur qui chante d'ordinaire dans une tonalité moyenne, mais qui s'élève parfois aux notes suraiguës dans les instants de crise dramatique.

L'orchestre du théâtre moderne est généralement composé de *deux shamicenn*, d'une flûte et de trois tambours *outataïko*, *ô-tzoudzoumi* et *ko-tzoudzoumi*. Il possède parfois une cloche et une grosse caisse.

La musique japonaise est discordante et peu agréable aux Européens. M. Chamberlain la définit sévèrement « cris d'animaux »; elle ne fait entendre que « maigres grincements, voix étranglées, miaulements de détresse. Cependant, lorsqu'on est parvenu à noter la mélodie, elle apparait plus jolie et mieux construite qu'on ne croyait (2) ».

Il est vrai que les instruments sont assez pauvres, maigres et ingrats. Mais convient-il de juger la musique par l'impression plus ou moins favorable que nous ressentons en écoutant des instruments imparfaits? Si la musique,

1. PIGOTT, *op. cit.*, pp. 24, 32 sqq. — Il existe des charges héréditaires de musiciens. L'empereur *Temmou* (v. *Nihonghi*, XXIX, 56) ordonna aux chanteurs, hommes et femmes, et aux joueurs de flûte, de transmettre leur art à leurs descendants ou à leurs successeurs. A partir de Iyemitz, trente musiciens héréditaires furent établis à Nikko (V. PIGOTT, p. 73).

2. JUDITH GAUTHIER, *Les Musiques bizarres*, Paris, 1900 (V. p. 22).

suivant la définition de Jean-Jacques Rousseau, n'était que l'art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille, elle serait un art bien inférieur à tous les autres. La sensation qu'elle procure diffère suivant les époques, les âges,

(Tiré du *Japon artistique*).

les individus. Rien n'égale le dédain d'un Européen pour la musique japonaise, sinon le mépris d'un Japonais pour la musique européenne. « Les dilettanti du moyen âge trouvaient fort agréables des combinaisons sonores qui, aujourd'hui, révoltent les oreilles les moins sensibles ; les amateurs exclusifs des anciens maitres trouvent intolérables les hardiesses et les nouveautés que nous admirons dans les œuvres des compositeurs contemporains (1). » Les anciens Grecs considéraient la quinte comme un accord harmonieux et réprouvaient l'accord de tierce.

1. H. Lavoix, *Histoire de la Musique*, p. 6.

Si la musique japonaise est dissonante, les disciples de l'école nouvelle n'estiment-ils pas qu'une composition faite de dissonances marque un goût plus délicat et plus fin qu'une œuvre toute en consonances? La musique japonaise, a la fois primitive et raffinée, si elle ne distrait pas agréablement notre oreille, s'efforce surtout d'éveiller l'émotion et d'exprimer avec puissance les sentiments dramatiques, — et telle est, en vérité, la fin nécessaire de l'art théâtral.

B. — La disposition matérielle

Tant que les représentations dramatiques ne furent que des divertissements sans régularité, ou l'accessoire des fêtes religieuses, les salles de spectacle furent improvisées en plein air, dans les palais des daïmyo ou dans les temples (1). La construction du premier théâtre fut commencée à Eddo, en 1607, sur les ordres du shōgoun *Iyeyas* (2). Il comprenait un parterre et une galerie. Les édifices élevés plus tard pour l'usage scénique affectent la même disposition. Une haute tour, ou *yagoura*, fut longtemps la marque distinctive de ce genre de constructions, et les arènes de

1. En Chine, certains temples ont, en face de leur porte principale, un pavillon permanent qui sert aux représentations. — Le théâtre annamite est parfois installé dans une pagode (Ch. Lemire, *L'Indo-Chine*, ch. IX, p. 93, Paris, 1885).

2. « Taïcosama fit bâtir à Myako (Eddo) un palais avec un fort beau théâtre, où se joue toute sorte de comédies, et qui a de chaque côté une tour de quatre étages » (*Ambass. de la Comp. holl.*, II, p. 121; Ambassade du sieur Van Zelderen).

PLANCHE VIII. — LES LAMENTATIONS DES SPECTATRICES, APRÈS LA MORT DE L'ACTEUR DANJOURO VIII.

lutteurs l'ont conservée (1). Les galeries furent établies dans certains théâtres, pour la première fois, en 1692. La cour du théâtre (*oundoba*), qui sert de foyer aux spectateurs, est une innovation assez récente. Depuis la restauration, des théâtres de grandes dimensions ont été élevés, comme le *Shintomi-théâtre*, le *Méji*, le *Kabouki*, construit dans le style européen, et qui peut contenir 2,000 spectateurs (2). Ohsaka, comme Tokyô, possède un grand théâtre à trois galeries et plusieurs petits théâtres en bois, avec un simple parterre. Ces constructions étaient élevées dans des quartiers déterminés.

Le parterre présente, dans tous les théâtres du Japon, un aspect particulier et pittoresque. Il est divisé en un grand nombre de logettes découvertes, qui lui donnent l'aspect d'un damier, ou, plus exactement, d'un plafond à caissons renversé. Chacune de ces logettes contient quatre ou cinq spectateurs reposant, pendant de longues heures, « à croppetons » sur leurs talons (3). Leur tête seule apparaît, et domine deux larges passages (*hanamitchi*), élevés de chaque côté de la salle, depuis le vestibule du théâtre jusqu'à la scène. Ces *hanamitchi* sont ainsi nommés (chemins de fleurs), parce que, sans doute, le public d'autrefois jetait des fleurs artificielles (*hana*), sur le passage des acteurs. Plus tard, suivant M. Hitomi, les grands seigneurs leur

1. V. Bousquet, *Le Japon de nos jours*, I, p. 360.

2. Les principaux théâtres de la capitale furent construits dans le faubourg d'*Asaksa*, entre le quartier du *Yoshiwara* et la *Soumida-gawa*.

3. « Dans chaque compartiment, dit M. Guimet, il y a un petit *brazero*, pour qu'hommes, femmes, enfants, puissent fumer de temps à autre la petite pipe dont on vide les cendres dans un tube de bambou, au moyen d'un coup sec et violent dont le bruit incessamment répété est la première chose que le touriste européen remarque en entrant » (*Le Théâtre au Japon*, p. 10).

jetèrent de l'argent, de riches vêtements ou des rideaux de théâtre (1).

Ces deux passages servent à l'entrée comme à la sortie des spectateurs et des acteurs ; c'est encore par là que défilent les cortèges, les foules; par là que se représentent les porteurs

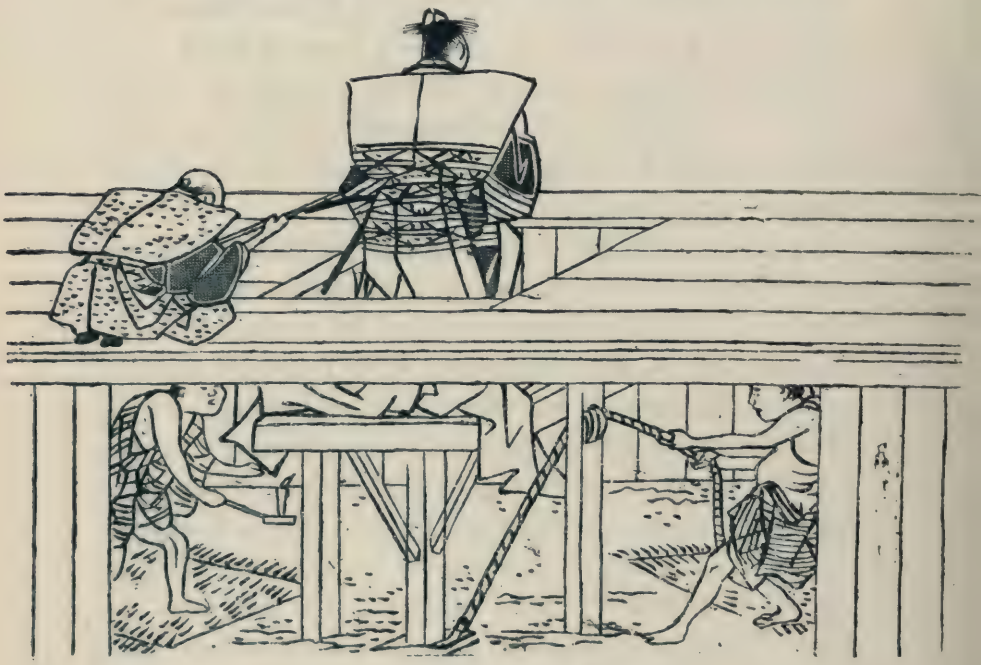

LA TRAPPE SUR LA SCÈNE

1. L'engouement des femmes pour les acteurs tint parfois de la frénésie. Une estampe du musée Guimet reproduit les traits de Dandjouro le VIII' après sa mort, ses admiratrices pleurent et se lamentent (planche VIII).

Voici leurs doléances :

1. *Une religieuse*. — Bien que je sois devenue religieuse, je ne puis, hélas ! me consoler de ta mort.

2. *Une fillette*. — Puisque Dandjouro est mort, je n'irai de ma vie au théâtre.

3. *Une mère de famille*. — Jusqu'à ce jour, je suis allée souvent au théâtre, sous prétexte d'accompagner ma fille. Que faire maintenant ?...

de bonnes ou de mauvaises nouvelles 1 . « La vie du drame, dit M. Lequeux, gagne beaucoup à ce procédé ; toute la salle participe, pour ainsi dire, à l'action. On voit quelle proportion prend la scène empiétant ainsi jusqu'à l'entrée du parterre par-dessus les têtes des spectateurs. Pour les appels, les adieux, les exhortations, les provocations surtout, la distance réelle justifie tous les tons de la voix. Pendant que l'action principale se déroule devant le public, des scènes accessoires peuvent être simultanément jouées sur les côtés de la salle, indépendantes pour les acteurs d'après la fiction du drame, connexes pour les spectateurs dans le concours des événements qui composent la pièce. Souvent aussi l'action principale se transporte au milieu du parterre. On a de la sorte un développement de scène triple de la largeur du théâtre. Cela permet encore aux conspirateurs, assassins, libérateurs et autres personnages qui ont à se concerter avant d'agir, de préparer posément leur coup de main ou leur exploit, ainsi qu'il est dans la nature des choses, avant d'arriver

4. *Une courtisane*. — Je comptais t'épouser bientôt, et je me suis réjouie à cette pensée. Adieu toutespoir, désormais.

5. *Une jeune fille*. — Que je te plains! et quelles souffrances n'as-tu pas dû endurer! En éprouverai-je jamais d'aussi vives ?

6. *Une servante*. — Chaque fois que je suis allée au théâtre en compagnie de ma maîtresse, tu m'as jeté des regards brûlants. Pourquoi, hélas! es-tu mort ?

7. *Autre servante*. — Je ne veux plus être servante ni autre chose!.. Je veux devenir religieuse.

8. — *Une courtisane*. — Je n'ai supporté mon dur métier qu'à cause de toi. Pourquoi, hélas ! es-tu parti si tôt ?

9. *Une vieille femme*. — Si j'avais su que tu devais mourir, j'aurais demandé aux dieux de me sacrifier à ta place.

1. Par là aussi est assuré le ravitaillement des spectateurs, qui sont pourvus, grâce à la *tchahya* voisine, de riz, de poisson, de thé et de *saké*. La vie journalière n'est pas interrompue par les longues séances de spectacle.

sur le lieu même où il doit être perpétré. Le manque d'espace amène parfois sur nos scènes, à cet égard, des situations bien invraisemblables (1) ».

Une autre disposition ingénieuse du théâtre japonais consiste dans le mécanisme de la *scène tournante*, ou *mawari boutaï*, qui permet d'équiper à la fois deux ou quatre décors sur les mêmes planches, et de supprimer les entr'actes. M. Albert Tissandier a assisté à la manœuvre de ce mécanisme au théâtre de Yamada.

Au milieu de la scène se trouvait une plaque tournante A B. Le décor AAA représentait l'entrée d'une maison avec

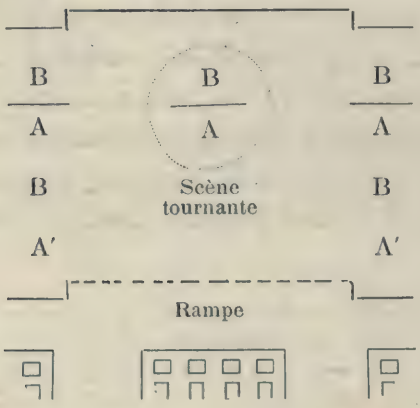

un jardin et une rue figurés sur les portants ou coulisses mobiles A'A'. Les acteurs faisaient mine de pénétrer dans la maison, et aussitôt la scène A B tournait. Quand le mouvement de rotation était terminé, l'intérieur de la maison, préparé en B, derrière le premier décor, apparaissait. En même temps, les portants présentaient au public leur face B,

1. *Le Théâtre japonais*, p. 5, Paris, 1899 (Ed. Leroux).

qui complétait l'ensemble du nouveau décor. Le changement à vue était effectué (1).

Ce procédé est d'un heureux effet dans les scènes de poursuite, de bataille, où les personnages se succèdent rapidement (2).

Le mécanisme de la scène tournante a été adopté à Kyôtô

LA MANŒUVRE DE LA SCÈNE TOURNANTE

en 1760. M. Takashima le compare, non sans quelque raison, à l'ἐκκύκλημα des Grecs. Il rappellerait plutôt les περίακτοι

1. Ce système a été adopté, en 1898, par M. Karl Lautenschlager, à l'Opéra de Munich, et plus récemment, à Paris, dans le « Nouveau Jeu » de M. Lavedan.

2. Pour imiter la pluie, on suspend horizontalement, au-dessus de la scène, des tuyaux de bambou percés de trous... On imite la neige avec des fragements de papier... Pour la lune et les éclairs on emploie l'électricité. J. Hitomi, *Le Théâtre* (*Revue des Revues*, 15 octobre 1900, p. 181).

PORTRAITS D'ACTEURS, PAR SHOKOSAÏ

(Tiré du *Japon artistique*.)

« décors latéraux à plusieurs faces qui tournaient sur des pivots (1) ».

Le rideau, qui ferme la scène aux spectateurs, tombe au début des actes : il était primitivement en roseau et orné d'un paysage peint; aujourd'hui, il est en étoffe, avec un dessin à larges traits et une inscription gigantesque.

Le décor est sacrifié. Il est primitif de dessin et sans entente des lois de la perspective, telles du moins que nous les concevons (2). C'est dans la décoration de la façade du théâtre que les peintres déploient leur talent et leur inépuisable fantaisie. Ils exposaient autrefois, à l'entrée de la salle, des enseignes peintes qui reproduisaient les principales scènes de la pièce. Ces affiches furent parfois l'œuvre de grands peintres appartenant surtout à l'école de *Torii*. A la fin du XVIIIe siècle, les élèves de *Katskaoua Shounshô* firent revivre tous les héros d'autrefois, « abaissés sans doute et vulgarisés par l'emphase un peu grossière que l'art dramatique prête toujours à ces personnages, mais puissamment tragiques dans leurs costumes flamboyants, avec leurs attitudes superbes et leurs masques qui respirent la terreur (3) ».

1. A. et M. Croiset, *Litt. gr.*, III, p. 65; — aussi Otfried Muller, *Litt. gr.*, II, p. 83 (trad. Hillebrand); Navarre, *Dionysos*, p. 127; G. Perrot, *Journal des savants*, juillet 1898, p p. 418-419.

2. En Chine, « ces toiles de fond sont remplacées par de la littérature en vers de quatre pieds : « J'entre dans un jardin, dit un acteur en descendant en scène, je m'asseois sur un rocher noir, à l'ombre d'un prunier en fleurs ; le ciel est pur. » Et voilà le décor brossé. Quelquefois, lorsque la direction ne recule devant aucun sacrifice, l'acteur arrive tenant à la main le rocher noir lui-même peint sur une planchette ». E. Guimet, *op. cit.*, p. 6.

3. Michel Revon, *Hokusaï*, p. 132.

(Coll. Revon).

c. — La représentation

Une représentation n'est pas simplement, au Japon, une distraction littéraire et artistique ; elle constitue, dit M. Takashima, « une journée de plaisir ». Avant l'introduction des coutumes européennes, les portes des théâtres étaient ouvertes avant l'aube, et le rideau « se tirait » devant une assistance généralement restreinte, en raison de l'heure matinale, mais qui s'accroissait à chaque scène nouvelle. Le morcellement des pièces, au nombre de huit ou dix pour chaque séance, n'exigeait point la présence continue du public. « De nos jours, écrit un critique japonais, le souci de la santé des spectateurs et les règlements restreignant à huit heures la durée d'une séance journalière, font com-

mencer la représentation vers dix ou onze heures du matin et l'on tâche de finir dans le temps prescrit. Cependant le dernier acte se joue parfois après le coucher du soleil (1) ».

Au début du spectacle, si le rideau ne se tire pas de côté, il tombe brusquement. afin d'éblouir l'assistance par les splendeurs de la mise en scène. Dans les pièces historiques, des étoffes aux couleurs splendides reproduisent avec exactitude et somptuosité les costumes des anciens temps, particulièrement du XIVe siècle. On admire, sur les robes de brocart, de véritables tableaux : « des paysages, des rivières, des animaux de toute sorte, des poissons, des crustacés, des araignées gigantesques, des canards voguant au fil de l'eau, des nuées de libellules, des vols de grues, des couchers de soleil, des effets de neige et de pluie, toute la flore du Japon ; les estompages et les dégradations du clair-obscur y luttent avec les éclats tapageurs de la lumière; les tons les plus rares, les plus imprévus, les nuances les plus invraisemblables, les harmonies les plus capiteuses jouent sur la palette du brodeur comme sur celle d'un aquarelliste (2). »

Dans les pièces de mœurs, le théâtre adopte des costumes différents selon les caractères : ils représentent un fou, un distrait, un voyageur ou une personne souffrante. Dans le cours de la même pièce, un personnage change parfois de costume, pour conformer son aspect extérieur à une situation nouvelle. On sait qu'en Grèce « la tunique des acteurs était ornée de bandes de couleurs très vives pour les personnages heureux ; pour les fugitifs et les malheureux, la

1. En Chine, vers 1860, le spectacle commençait à huit heures du matin pour durer toute la journée (DE MOGES, *Souvenirs d'une ambassade*). Aujourd'hui la représentation commence à midi (M. COURANT, *op. cit.*, p. 332).

2. LOUIS GONSE, *L'Art japonais*.

couleur était grise, verte ou bleue; pour le deuil, elle était noire (1) ».

Quelques théâtres ont conservé l' « ombre » (*Kourombo*,

DESSIN D'UNE ROBE DE THÉATRE

(Coll. S. Bing).

1. Gow, *Minerva*, trad. REINACH, p. 268. — Un procédé analogue se retrouve dans l'Inde: « La scène, dit M. SYLVAIN LÉVI, est fermée au

l'homme noir), personnage neutre, vêtu de brun, dont la fonction consiste à éclairer vivement la figure des comédiens, pour mettre en évidence les jeux de physionomie. Chaque

L'« OMBRE » (DESSIN DE P. MOLINARD)

fond par un rideau (*yacanikai*, ionienne)... Sa couleur doit être en harmonie avec le sentiment principal de la pièce : blanche, pour un spectacle érotique ; jaune, s'il est héroïque ; sombre, s'il est pathétique ; bariolée, s'il est comique ; noire ou rouge, s'il est tragique ou merveilleux ».

acteur a son « ombre », qui le suit dans tous ses mouvements en se dissimulant le mieux possible. Ces êtres informes, pareils à des gnômes, la figure voilée et la tête couverte d'un capuchon, sont armés d'un long bambou muni d'un falot ; aux scènes capitales, une lumière éclatante est projetée sur les traits des personnages. L' « ombre, disent les Japonais, suit pas à pas les comédiens, auprès desquels elle circule comme une souris (1). » Les « premiers mimes du monde », suivant le mot de M. Lequeux, attribuent une importance prépondérante à l'expression du visage, qu'ils accentuaient, avant le XVIIe siècle, par des masques. Il existe encore des travestissements qui figurent divers animaux comme l'ours, le renard, le lion, le cheval (2).

La musique est dissimulée derrière un décor, sur la scène même. Elle comprend trois groupes : « D'abord, l'orchestre proprement dit, purement instrumental, invisible. A côté de lui, le *dégatari*, orchestre-chœur déclamant un *naga-outa* et composé de trois ou quatre chanteurs avec deux *shamicenn*. Enfin, à deux mètres environ au-dessus de la scène, sont installés les deux *tchyobo*, sortes de coryphées, dont l'un déclame en style à demi-chanté des récitatifs (*ghidayou*), que l'autre accompagne et ponctue d'onomatopées et interjections diverses (3). »

L'orchestre proprement dit comprend assez souvent une flûte, un shamicenn, deux tambourins, un gong, une grosse caisse, une cloche. Il souligne et suit l'action avec exactitude,

1. Rapporté par M. de Rosny.

2. Ils sont simulés par des carcasses de bois ou d'étoffe que portent des apprentis acteurs dont on voit passer les jambes. De là vient le nom de *Pieds de cheval* (*Moumanoashi*), attribué aux comédiens de dernier ordre.

3. Dr Karl Florenz, *Scènes du Théâtre japonais*, Tokyo, 1900.

cherchant les harmonies imitatives et l'expression descriptive.

Du côté opposé à l'orchestre se tient le chœur. Il représente dans son ensemble, avec assez d'exactitude, le chœur de la tragédie classique. Il psalmodie la pièce, tient lieu de confidents, explique les pantomimes et traduit le sentiment général. C'est le « spectateur idéal ».

(DESSIN DE P. MOLINARD)

Au-dessous du chœur, un régisseur de la scène (*tsoukéoutchi*) exécute, à divers moments du drame, des roulements de baguettes sur une plaque métallique sonore (1). Il annonce à coups redoublés l'entrée des acteurs principaux, ou signale, par un assourdissant trémolo, les passages pathétiques (2). Le public n'applaudit pas, mais il encourage les artistes par des exclamations : *Tozaï* (l'est et l'ouest), *Yeraï* ou *Nihon-itsi* (3). Les entr'actes sont supprimés et remplacés par des intermèdes.

Hormis quelques rares exceptions, les troupes sont exclusivement composées d'hommes. C'est pendant l'ère *Kwanei* (1624-1643), qu'un groupe d'acteurs

1. Ce personnage rappelle le « meneur du jeu » dans notre moyen âge.
2. On peut voir au Musée Guimet une estampe qui représente un comparse frappant le sol au moyen de pieds en bois, pour scander la marche d'un acteur (n° 16365, I).
3. METCHNIKOFF, *L'empire japonais*, p. 219.

obtint pour la première fois l'autorisation de jouer régulièrement. Les comédiens qui tiennent les rôles féminins apprennent dès l'enfance la subtilité des grâces et des gestes de femmes. D'ailleurs, au Japon, le costume féminin dissimule si bien les formes, que la substitution de sexe se fait sans nuire à la vraisemblance. Les femmes étaient également écartées de la scène dans l'Inde, au moins depuis l'invasion musulmane, et en Chine, comme dans l'antiquité classique et notre moyen âge (1).

La corporation des *gueisha* accueille les jeunes filles qui manifestent des aptitudes théâtrales. Elles apprennent l'art

1. Il paraît qu'en Angleterre, Mme Betterton fut la première actrice qui, vers 1660, joua les rôles de Juliette et d'Ophélie. Dans le prologue du More de Venise, il est observé « qu'une femme vertueuse et abhorrant toute dissolution ne saurait paraître en scène ».

de la pantomime et de la danse au son du *shamicenn*, les attitudes nobles et gracieuses, les poses hiératiques, la lenteur des glissements dans une marche de rêve, les gestes expressifs, le langage des mains tour à tour menaçantes et enlaçantes, le maniement délicat de l'éventail.

Les *gueisha* (parfaites), sont divisées en trois classes corporatives: les *Hangouyokou*, élèves-*gueisha*, les *Kakaé*, apprenties, des *Djimaï*, maîtresses de danse. Au-dessous de seize ans, les danseuses reçoivent le nom de *Maïko*.

Les gueisha ne doivent pas être confondues avec les courtisanes. Elles portent leur large ceinture nouée derrière, suivant la coutume générale, tandis que les courtisanes la nouent toujours par-devant. Toutefois les *gueisha* sont soumises à certaines prescriptions de police, comme l'inscription sur un registre spécial, lorsqu'elles sollicitent l'autorisation d'apprendre leur art dans la maison d'une ancienne *gueisha* (1). La plupart sont de basse extraction, et elles

1. Un fonctionnaire, — raconte le P. de Ratzenhausen, — reçoit d'abord l'aspirante et lui fait un petit discours sur les dangers de la vie. Après la péroraison, il lui adresse le formulaire d'usage : « Mon enfant, dans quelle maison désirez-vous entrer ? » C'est le moment critique de

étaient jadis achetées toutes jeunes par des entrepreneurs. Mais en 1848, une ordonnance défendit, sous peine d'emprisonnement, qu'un père obligeât sa fille à devenir *gueisha*, sauf le cas de misère absolue (1).

l'interrogatoire. Elle doit répondre : « Chez une de mes tantes. » Si elle se trompe, adieu l'autorisation. Mais la phrase magique : « Je vais chez ma tante, » est bien vite apprise, et la jeune fille obtient son inscription.

1. « Les maisons de *gueisha* sont beaucoup plus petites que les maisons affectées aux courtisanes; elles sont également moins belles, ce qui ne les empêche pas cependant d'être toujours très propres et même assez élégantes. Elles sont presque toutes construites sur un même plan, disposées de la même façon, et comprenant les mêmes dimensions. Dans les plus importantes, on ne compte guère plus de dix gueisha. Au-dessus de la porte extérieure de chacune d'elles, on suspend des lanternes de

On rapporte que le théâtre fut interdit aux Japonaises parce que les rôles étaient trop fatigants pour des femmes. Jusqu'à ces derniers temps, en effet, la déclamation était emphatique, outrée, affolée. L'exagération, d'ailleurs, est un besoin pour l'acteur japonais. Il parle autant avec ses mains et avec tout son corps qu'avec sa langue. Il se plaît à montrer un visage défait, contracté par un douloureux rictus. Sa récitation est tour à tour violente, exaspérée, ou bien sans inflexions, sans éclats, dans un léger frémissement des lèvres. Il réussit à traduire, cependant, par le geste et l'expression des traits, non pas seulement les passions simples, mais encore les nuances du sentiment.

L'ensemble scénique reproduit avec un art parfait et un sens exquis de la couleur l'arrangement et la figuration traditionnelle des estampes. « Chaque geste, en effet, est étudié selon une double harmonie, — relative au personnage lui-même, puis à l'ensemble du tableau. » L'action de chaque acteur concourt savamment à l'impression générale. Les jeux de scène, réglés pour la joie des yeux et le triomphe de la couleur, opposent les uns aux autres les costumes et les mouvements, charment le regard et émeuvent violemment le cœur.

Le caractère dominant de ce théâtre, c'est en effet le réa-

papier portant le nom de chaque *gueisha* résidant là, et quand, pour une raison quelconque, une *gueisha* est obligée de s'absenter, on retire aussitôt la lanterne qui porte son nom.

» Le personnel d'une maison de *gueisha* se compose de la maîtresse de maison, d'un certain nombre de *gueisha* et de *maïko*, d'une ou deux servantes et d'un ou deux chaperons, appelés *hakoya*.

» La fonction de hakoya, qui signifie *porteur de boîte*, parce qu'il porte toujours une boîte à shamisen à la main, était généralement autrefois remplie par une femme; aujourd'hui, elle est toujours remplie par un homme. Le hakoya est le compagnon, le gardien et le conducteur de la geisha ou de la maïko. » Albert Thomas, *Les Gueisha*, Paris, 1900, p. 12.

lisme. Les douleurs morales, comme les souffrances physiques, la torture et la mort, sont représentées avec une conscience et une exactitude qui font illusion. L'acteur japonais, grâce à sa mimique violente, obtient l'admiration par la stupeur et touche par l'effroi. Généralement habile aux exercices acrobatiques, lutte, combats au sabre et jeux d'agilité, « il écume,

LOGE DE LUTTEURS, PAR SHOUNYEÏ

(Coll. S. Bing).

rugit, tombe épuisé pour se relever plus furieux, montre les dents, roule les yeux et se tord dans d'épouvantables convulsions... La tête de l'ennemi mort roule infailliblement sur le sol ; toute agonie se prolonge pour exhaler des plaintes d'une douleur toute physique ». Le *harakiri* est particulièrement effrayant : l'effusion de sang est simulée au moyen d'un liquide contenu dans des sacs de papier qui entourent la ceinture du patient. Un coup de sabre déchire

le sac, et le sang jaillit, tandis qu'une mimique habilement graduée et atrocement violente convulse les traits de l'acteur, remplit ses yeux d'épouvante et contracte ses membres dans un long spasme douloureux. Tels ces masques d'indicible agonie que nous voyons à certaines figures d'estampes. Ne conte-t-on pas qu'un comédien, *Yamanaka Heïkouro*, (mort en 1724) « composant chez lui un rôle de démon, s'était fait une tête si affreuse, que sa femme, rentrant à l'improviste, le prit pour un démon véritable et mourut de frayeur (1) ? » On dit aussi qu'*Onôoué Baïko*, de la fameuse lignée des *Kikougoro*, pria *Hoksaï* de dessiner un type de

spectre dont il voulait s'inspirer (2). On représente encore une ancienne légende chinoise où une femme apparaît chaque nuit à son ancien mari, sous la forme d'un squelette, avec une lanterne ornée de pivoines. Certaines apparitions, au théâtre, donnent le frisson. M. Takashima rapporte que, dans une scène de crucifiement, il vit « la victime suspendue la tête en bas, de sorte que le théâtre, destiné à la distrac-

1. *T'oung Pao*, série II, vol. I, mars 1900.
2. E. de Goncourt, *Hokousaï*, p. 70; M. Revon, *op. cit.*, p. 83.

tion de l'auditoire, était changé en un lieu assez semblable aux régions infernales (1) ».

La peinture émouvante, saisissante, de la vie réelle, voilà le trait distinctif de la scène japonaise. Cependant la passion désordonnée altère l'impression générale de sérénité que doit laisser l'œuvre d'art. Le danger, auquel le théâtre japonais n'échappe pas toujours, c'est de passer le but en voulant l'atteindre. La tragédie tourne aisément au mélodrame ; l'expression du visage s'exaspère en grimace et le geste en contorsion. « Nos classiques, au contraire, dit M. Faguet, adoucissent les sentiments trop forts, pour conserver la beauté

1. Depuis la Restauration, les acteurs ne sont plus l'objet de la moindre mésestime, du moins en apparence. M. Hitomi (*Le Japon*, p. 176) rapporte que jadis il était honteux, pour les familles de la noblesse, d'aller au théâtre populaire. Néanmoins, les acteurs de talent provoquèrent parfois l'enthousiasme général. En 1835, suivant Mitford, la mort de deux comédiens, *Bando Shouka* et *Seigawa Roko*, prit à Eddo les proportions d'un deuil public. Les *Dandjouro* furent souvent l'objet d'un véritable culte (v. E. Deshayes, *Le Culte des acteurs dans l'imagerie japonaise*, *Revue Encyclopédique*, 15 nov. 1895).

Il existe, au Japon, des dynasties d'acteurs. Le fils succède généralement à la profession et au nom artistique de son père ; mais à son tour, s'il n'a pas d'enfant, il adopte un de ses meilleurs élèves. *Itshikawa Dandjouro* est actuellement le neuvième représentant de cette famille célèbre de comédiens.

Les acteurs forment une association de *nadaï*, — une sorte de noblesse de scène, — dans laquelle les élèves acteurs doivent se faire admettre. Ils ont le droit d'ajouter à leur nom celui de leur maître, qui lui-même a généralement trois noms : le nom de théâtre (*ghèmio*), le nom de la corporation et le nom de famille. Ainsi, *Itshikawa Dandjouro* s'appelle au théâtre *Naritaya* et dans la vie privée, *Shyou Horikoshi*. Ses disciples ont pris son nom professionnel d'*Itshikawa*.

Les écrivains, les musiciens et les peintres adoptent aussi des noms variés. M. Revon a relevé pour *Hoksaï* (nom de pinceau), deux noms de race, quatre noms de famille, deux prénoms, deux sobriquets, dix-huit noms de pinceau, quatre noms d'auteur comique et un nom posthume bouddhiste. L'historien se reconnaît difficilement dans ce dédale.

à leurs personnages, et où cette atténuation serait contraire à la vérité, ils s'abstiennent plutôt et jettent un voile sur l'image du désespoir. » Saint-Marc Girardin observe que, dans les légendes antiques, on voit à un certain degré de passion folle, éprouvée par un être humain, une prompte métamorphose sauver la noble créature de la laideur qu'entraine l'emportement éperdu de ses sentiments. Au Japon, l'imagination des spectacteurs est ébranlée plutôt que satisfaite; l'auteur dramatique s'applique à exprimer violemment sa pensée plutôt qu'à la suggérer: il se complait dans l'horreur et dans le pathétique énervé par son excès même. Il semble que le sentiment classique du goût et de la mesure ne dirige que faiblement l'imagination d'un peuple épris, avant tout, de sensations intenses.

CONCLUSION

L'évolution du théâtre, au Japon, est dirigée par la loi commune qui régit à travers les pays et les siècles la marche de l'art dramatique.

Comme en Grèce et dans l'Inde, le drame japonais est né du chant, de la danse et de la musique, et a gardé, jusqu'en ses créations les plus récentes, le souvenir de ses origines.

Créé sous les auspices de la religion et de l'épopée, il a passé, par lentes transformations, de la danse scénique, qui « imite un état », au drame, qui « imite une action ». Or, la fin nécessaire de l'art dramatique, c'est l'action. Voilà pourquoi, dans le cours des âges, l'action se fait une place de plus en plus grande, au détriment de l'élément purement scénique et de l'élément lyrique.

L'action dramatique, à peine ébauchée dans les cérémonies shinntoïstes, a travaillé, de génération en génération, à se

dégager des danses et des chants de la *kagoura*; elle s'est développée dans le *sarougakou*, qui possède un dialogue et une intrigue. A partir du XIVe siècle, le *nô* continue l'évolution du *sarougakou* dans le domaine de la légende religieuse et historique.

Le drame vulgaire est sorti, au XVIIe siècle, des récits de conteurs et des scènes de marionnettes; il emprunte au *nô* des sujets de tragédies historiques et inaugure un genre nouveau, la pièce de mœurs.

Dans cette forme moderne et populaire du théâtre, l'élément lyrique, comme une eau qui ne cesse de s'écouler, perd chaque jour de son importance. La peinture de la vie courante se substitue aux tableaux historiques ; les procédés conventionnels font place à l'observation directe de la réalité.

Ainsi les lois essentielles de la littérature ont réglé les étapes successives du théâtre japonais avec une logique rigoureuse, conforme à l'expérience de l'histoire. Ces mêmes lois dirigeront son avenir.

L'histoire comparée des littératures démontre donc l'universalité des procédés et par suite l'unité de l'esprit humain. Nul groupe d'hommes ne forme d'ilot solitaire, nul océan infranchissable ne sépare les peuples. Ils se rejoignent tous par de secrets chemins, et c'est seulement par une fiction de l'esprit que nous pouvons les isoler dans « l'ample sein de la nature ». Mille observations, en effet, révèlent la ressemblance des genres littéraires, l'identité de leur évolution, chez des peuples séparés par la langue, par l'histoire et par la race.

Si nous observons la littérature dramatique du Japon, resté, pendant des siècles, rigoureusement fermé aux influences occidentales, nous constatons qu'en dehors des lois esthétiques qui ne font point partie du patrimoine intellectuel

d'un peuple déterminé, le théâtre, au pays du Soleil-Levant, a suivi la voie commune au drame grec et au mystère français. Issu des cérémonies liturgiques, il possède le chœur de la tragédie antique sous le nom de *ji*, le drame satyrique ou *kiyôghèn*, et jusqu'aux personnages essentiels de la comédie gréco-latine. On peut encore signaler au Japon l'usage des masques, l'existence du prologue, l'importance attribuée à la mimique, l'emploi des hommes pour les rôles féminins, l'adaptation à la scène de légendes héroïques et religieuses, le prolongement de la scène jusque dans la salle, enfin plusieurs traits communs au théâtre de l'Extrême-Orient et au drame de notre antiquité classique.

Comment donc expliquer ces concordances?

Hormis le cas de ressemblances constatées entre des peuples unis par la communauté de la descendance, de la tradition ou de l'éducation, deux solutions seulement s'offrent à notre jugement : ou bien les conceptions identiques ont passé d'un pays à l'autre par voie d'emprunt, — ou bien elles se sont produites isolément, spontanément, en vertu d'une loi générale et permanente de l'esprit humain.

Ce dernier cas, à notre avis le plus fréquent, suppose, chez tous les peuples, des centres de création indépendants et autonomes, qui semblent démontrer que le fonds primitif des races est partout le même. Il n'est point aryen ou anaryen, il est humain. Dans tous les pays, l'âme des hommes renferme, avec les premiers principes, des tendances originelles, nécessaires, vers une évolution déterminée. Partout elle obéit à une logique infaillible, qui trouve sa loi secrète dans la nature même de l'entendement. C'est ainsi que dans tout pays, la poésie est la première forme du sentiment littéraire et que le genre dramatique, suivant la remarque de M. Faguet, se subdivise jusqu'à l'émiet-

tement dans le cours des âges. Or, si « le point de départ « est commun à toutes les races, toutes ne marchent pas » du même pas dans le développement intellectuel ». Ainsi l'art du théatre, en Grèce et dans l'Inde, formé d'élément identiques chez ces deux peuples, a cependant produit deux genres dramatiques divergents : la *tragédie*, — le *nâtaka*.

La même observation s'applique aux autres arts. En France, par exemple, l'architecture romane a revêtu des formes variables suivant les régions : le même thème artistique, interprété diversement, atteste l'individualité, le génie particulier de nos provinces. Dans la Normandie, une race jeune et sortant à peine de la barbarie a élevé des monuments à son image ; ils sont vigoureux et frustes. Les sombres églises d'Auvergne, bâties en laves, ne parlent point le même langage que les frêles chapelles du Poitou, ouvragées comme des coffrets d'ivoire ou de métal. Dans le Midi, les figures du cloître de Saint-Trophime, à Arles, et du portail de Saint-Gilles, les pilastres cannelés à la romaine de Notre-Dame d'Avignon et les fines colonnettes du couvent de Moissac sont conformes à la tradition de la sculpture antique. Il semble que l'art de cette époque s'exprime par des dialectes divers. Et ces formes architecturales n'ont pas été adoptées en vain ; elles expriment hautement l'instinct des races ; ce sont des manifestations distinctes, mais étroitement apparentées du génie français :

...Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.

Cette adaptation nécessaire entre le milieu et l'être vivant nous explique pourquoi le drame japonais est à la fois semblable au drame classique de l'Occident par ses caractères généraux et par les phases de son développement, —

et différent de notre art théâtral par ses traits particuliers et propres à la race. C'est que tous les groupes d'hommes, arrivés à un certain degré de civilisation, tendent à croire, à sentir, à agir de la même façon. Le fonds de leurs pensées est identique; l'expression seule diffère.

Le groupe des peuples aryens ne nous paraît donc pas former une famille isolée, un monde fermé aux populations étrangères à son inspiration et à sa culture. Sans doute, le génie indo-européen a trouvé dans l'antiquité gréco-latine l'expression parfaite de la beauté classique. Mais la Grèce et Rome, ces deux foyers d'intense lumière, n'ont pas brillé isolément, sans reflet sur le monde. Leur éclat ne doit pas nous empêcher de voir le long passé de la funéraire Égypte, ni l'histoire millénaire de la vénérable Asie, « déjà vieille, dit Michelet, cinq cents ans avant Jésus-Christ ». Et si l'Asie est le berceau de l'humanité, les peuples qui ont évolué du « nœud du monde » vers l'Occident méritent-ils seuls de nous occuper (1)?.

« On connaît l'histoire de quelques nations on ignore le genre humain. » Cette belle parole de Bossuet sera moins vraie lorsque la science comparée des traditions, des mœurs, des littératures, nous aura fait connaître tous les peuples, soit qu'ils parcourent une carrière brillante, soit qu'ils paraissent « endormis, comme dit le Moïse d'Alfred de Vigny, du sommeil de la terre ». Telle peuplade océanienne, umble et barbare, perdue dans le vaste système de l'univers,

1. Un axiome reçu au nombre des vérités banales assure que « la civilisation suit le cours du soleil en se dirigeant de l'Orient vers l'Occident ». Cette proposition, fort contestable, paraîtra moins surprenante si nous l'entendons *cum grano salis*, en nous rappelant qu'elle fut formulée pour la première fois au delà du Rhin par Herder, et reprise par Hégel et son école.

se présente à nous comme un document scientifique précieux, si elle marque un « moment » dans l'histoire progressive de l'homme. Elle est comme un anneau de la chaîne ininterrompue des sociétés, et, si elle met sous nos yeux l'enfance de l'humanité, le prologue du drame éternel qui se joue sur la scène du monde, « nous saisirons les débris de ces » époques reculées avec l'empressement d'un biographe qui » trouve quelques griffonnages tracés par son héros encore » enfant, alors qu'il était bien lui-même... »

Le principe fécond de la continuité naturelle, formulé dès l'époque des philosophes éléates, s'applique donc au développement graduel de l'esprit humain dans sa marche régulière, incessante, à peine troublée par les orages et les révolutions. L'histoire a conservé le souvenir de crises sociales, d'invasions soudaines qui devaient frapper de stérilité le sol foulé par les Barbares. Elles ont pu ruiner la puissance matérielle des nations; jamais elles n'ont entièrement détourné leur vie intellectuelle de son cours naturel. Durant ces jours sombres, la conscience nationale sembla s'évanouir dans la poussière des galops, dans la fumée des incendies; les ténèbres se firent, et les peuples tremblèrent, écoutant passer l'épouvantable trombe. Puis, la tourmente prit fin. Des hommes se levèrent, qui renouèrent la tradition interrompue, et souvent vainqueurs de leur oppresseur, transmirent à leurs descendants le trésor lentement accru de leur âme collective: *Regna ex infimo coorta supra imperantes constiterunt.*

Ainsi l'âme humaine a sa vie propre et continue. Il importe de la découvrir sous les formes transitoires de l'art et des littératures. C'est, en effet, l'histoire de l'âme, sans cesse modifiée par le mouvement des idées, par l'évolution de l'organisme social, par le contact des races étrangères, qui cons-

titue l'histoire même de l'homme. L'étude comparative du long passé des esprits nous fera donc connaître l'étendue du patrimoine commun à tous les peuples, vérifiera leurs origines et leur succession, éclairera leurs rapports passagers ou permanents. Aussi convient-il de placer les différents foyers de culture intellectuelle à leur véritable plan, dans la perspective des âges, et de rechercher les relations internationales qui expliquent la pénétration mutuelle des races. Nous verrons l'esprit humain évoluer partout conformément à des principes certains, suivant des lois d'ordre général. Cette étude, qui nous reporte dans le passé profond, nous rendra attentifs aux essais maladroits, timides, barbares, aux bégayements de l'être conscient de son effort, à l'obscur travail d'où sortent les sociétés. La continuité du progrès intellectuel nous apparaîtra surtout dans l'histoire littéraire des Chinois et des Japonais, si fidèles gardiens de leurs traditions. Car la réalité des choses est dans le passé, image véritable d'une existence qui éclaire et dirige la vie contemporaine. Et l'enseignement des temps écoulés nous sera infiniment salutaire. Un peuple qui aurait la pleine conscience de lui-même, qui se connaîtrait comme un être doué de raison, comprenant la loi de son développement, échapperait à bien des erreurs. Efforçons-nous donc de retrouver, sous la trame des faits et des idées, l'âme héréditaire de l'humanité.

Bibliographie du Théâtre

ABELL. — Stage and tragedy in Japan (*Eclectic Magazine*, vol. 102, p. 349). New-York.

ALBANO (D'). — Le Couvent du dragon vert (*Adaptation théâtrale*). Paris, 1873.

APPLETON'S JOURNAL. — Théâtre (vol. II, p. 449). New-York.

ARNOLD (Edwin). — Adzuma, or the Japanese wife (*a play*). Londres, 1892. — Japonica (p. 117-120). Londres, 1893.

ASTON (W. G.). — Nihongi (2 vol. *Trans. proc. Jap. Soc.*). Londres, 1896. — A history of Japanese literature. Londres, 1899.

BALLET (Japanese). — (*Potter's American monthly*), vol. XV, p. 96. Philadelphie.

BARET. — La chanson populaire du Japon. Paris, 1892.

BING (S.). — Le Japon artistique (fasc. XXIV). Paris, 1888-90.

BLOODSTONE (The). — A Japanese lyrical drama (*trad. angl.*). Londres, oct. 1876.

BOUSQUET. — Le Théâtre au Japon (*Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1874, pp. 721-760).

BRAUMULER. — Bibliotheca japonica. Vienne, 1875.

BRAUNS. — Traditions japonaises sur la chanson, la musique et la danse. Paris 1890, (4e vol. *de la Collection internationale de la Tradition*).

BROZZI (Paglicci). — Teatri e spettacoli dei popoli orientali : Ebrei, Arabi, Persani, Indiani, Cinesi, Giapponesi e Giavanesi (p. 253). Milan, 1887.

CHAMBERLAIN (B.-H.). — The classical poetry of the Japanese. Londres, 1880.

Translation of the Kojiki (vol. X, *Suppl. Trans. of As. Soc. of Jap.*).

On the various styles used in Japanese literature (vol. XIV, partie II, *ibid.*).

On the mediæval colloquial dialect of the comedies (vol. VI, p. 357, *ibid.*).

Things Japanese (pp. 22, 102, 412, 415, etc.). 1892.

CHRYSANTHEMUM. — Trad. angl, de *kiyòghèn* (pp. 201, 297, 353, 361). Yokohama, 1882.

DAUTREMER. — The vendetta or Legal Revenge in Japan (vol. XIII, *Trans. As. Soc. of Jap.*).

DICKINS (Frederick). — Chûshingura, or *play of the 47 rônins*, introduction by Atkinson. New-York, 1876, et Londres, 1880.

Taketori-monogatari (*trad.*). Londres, 1888.

DIOSY (Arthur). — The « Geisha » (*New Far East*), pp. 236, 246, 265.

DOUSDEBÈS (Albert). — Tchou-sgin-goura (*trad.*). Paris, 1886.

DRAMA (A Japanese lyric). — Spectator (nov. 1880, p. 27. Londres.

DRAMAS (Japanese). — Cornhill Magazine (vol. XXXIV, p. 4191, Londres.

DUBOIS DE JANCIGNY. — Le Théâtre japonais (*Univers pittoresque*, vol. 46, p. 94, 1850).

ENGEL. — The music by the most ancient peoples. Londres, 1864.

FABER. — The chinese theory of Music (*Notes and queries on China and Japan*), vol. IV.

FALIGAN. — La Littérature japonaise (*Revue du Monde catholique*, septembre 1877 et janvier 1878).

FAR EAST (The). — Ed. angl. du *Kokouminn no tomo* (*l'Ami du Peuple*). Trad. de M. KOZAKI NARIAKI. Années 1896, 1897 et 1898 : articles de FOUKOUTCHI-GUÈN-ITCHIRO, SOUTETA TAKASHIMA, TATEKI OWADA, HOSHIDA, TSOUBOUTCHI.

FÉTIS. — La Musique au Japon (*Histoire générale de la musique jusqu'au* XIVe *siècle*), Préf. VI. Paris, 1869.

FLORENZ (Karl). — Scènes du Théâtre japonais (*Térakoya*). Tōkyō, 1899.

GA GAKOU SI MOKOU (*Coup d'œil sur la musique*) ; en caractères chinois. Tōkyō, 1875.

GAKKOÏ KOZI. — Comédie sur Kouçounoki. Tōkyō, 1887.

GAUSSERON (B.-H). Les fidèles rônins (*traduit de* TAMENAGA SHOUNSOUI). Paris, 1882.

GAUTIER (Judith). — La Marchande de sourires, pièce japonaise représentée à l'Odéon, 1888. — Les Musiques bizarres de l'Exposition, Paris, 1900.

GONSE (Louis). — Les Masques japonais (*Le Monde moderne*, décembre 1900, pp. 745-754).

GUIMET (Émile) et RÉGAMEY (Félix). — Promenades Japonaises, Paris, 1879-1880. — Le Théâtre au Japon, Paris, 1886.

GOUN-SYO ITSI-RAN. (Bibliographie), 6 vol. Eddo.

HANSEI-ZASSHI (The). — vol. XII : *Old japanese plays*, par TSOUBOUTCHI. *On the kiyôghén*, par Y. HAGA ; vol. XIII : art. de J. TAKAKOUSOU sur l'*Ikkakou senninn*, 1897-98, Tōkyō.

HEARN (Lafcadio). — Glimpses of unfamiliar Japan (Tōkyō, 1888).

HITOMI (J.). — LE THÉATRE JAPONAIS (*Revue des Revues*, 15 octobre 1900, pp. 174-182).

HOFFMANN. — Catalogus librorum et manuscriptorum japonicorum. Leyde, 1845.

Bibliotheca japonica. Vienne, 1875.

House. — Day in Japanese Theatre (*Atlantic Monthly*, vol. XXX, p. 257. — *Cornhill Magazine,* vol. XXVI, p. 341). Boston et Londres.

Kagoura no iri aya (*Danses antiques shinntoïstes*). Hirakana, 6 pen. Eddo.

Knott. — Remarks on Japanese musical scales (*Trans. As. Soc. of Jap.*, vol. XIX, p. II. Yokohama.

Kokouminn-no-tomo. — (V. Far-East).

Konamakoura. — Ka bou in gakou ryakou zi (*Histoire abrégée du chant, de la musique et de la danse*) 2 pen. 1887.

Koziki. — Trad. B. H. Chamberlain (*Suppl. au vol. X des Trans. of the Asiatic Soc. of Japan*). Yokohama, 1883.

Krauss (Al.). — La Musique au Japon. Florence, 1878. — Catalogue des instruments de musique japonais du *Musée Krauss*, à Florence, 1878.

Langegg (Junker von). — Alte japanische Dramen. Leipzig, 1863 et 1889.

Lequeux (Alfred). — Le Théâtre japonais. Paris, 1889.

Mac-Clatchie. — Japanese plays versified, *6 plays.* Yokohama, 1879 et Londres, 1890.

Marceron. — Le théâtre en Chine et au Japon (*Le Lotus*, vol. VI, p. 42). Paris, 1887.

Métra (Olivier). — Yedda, ballet japonais.

Meyners d'Estrey. — L'art dramatique au Japon (*Revue générale,* septembre 1890, et *Annales de l'Extrême-Orient et de l'Afrique*, vol. VIII, p. 225).

Miakawa. — Theatricals (*Scribner's Magazine*, octobre 1890). New-York.

Mitford. — Geschichte aus alt Japan, translated by Kohl, I, p. 182, sqq.

Tales of old Japan, p. 149, sqq. Londres, 1871.

Müller (F. W. K.). Einiges über Nō-masken (*T'oung Pao*, mars 1897).

Traduction par Wadagaki, dans le *Hansei Zasshi*, du nô « *Ikkakou sennin* », d'après K. Müller, Berlin, 1896.

Nanjio. — A catalogue of the Chinese translation of the Buddhists in China and Japan. Oxford, 1883.

NIHONGHI, trad. W. G. Aston, 2 vol. (*Trans. and Proceedings of the Japan Society*). Londres, 1896.

OSMAN EDWARDS. — Japanese Theatres (*The Studio*, déc. 1899); vol. V, part. II, *Trans. of Jap. Soc.*, 1898-99). Londres.
Plays and playfellows of Japan (1901).

OUWARA ROKOUSHIRO. — La Musique japonaise (*Revue française du Japon*), vol. II, p. 225). Tōkyō, 1893.

PAGÈS (Léon). — Bibliographie japonaise. Paris, 1859.

PFARR. — Japanese Theatre. Londres, 1884.

PFIZMAIER. — Uber den Text eines Japanischen Dramas. — Traductions. Vienne, 1870-1874.

PIGGOTT. — The Music and musical Instruments of Japan. Londres, 1893. The japanese musical scale (*Trans. Jap. Soc.*, vol. II). Londres, 1896. The Music of the Japanese (*VIIIe Congrès des Orientalistes*). Londres, 1889.

PILINSKI (St.). — Mémoire sur la musique au Japon (*Soc. d'Ethn.*, série C, II, p. 317; *Mém. Tart. Indo-Mandch.*, 1878-79, p. 123; *Revue orient. et améric.*, 1879, III, 335).

PUINI (Carlo). — Enciclopedia sinico-giapponese. Florence, 1877.

REVUE FRANÇAISE DU JAPON. — 1895, novembre : *Astmori*, par A. ARRIVET; 1897, septembre et octobre, articles divers. Tōkyō.

RIVAUD. — Le Théâtre japonais (*Missions catholiques*, 29 janvier 1897).

SATOW (Ernest). — Bibliographie japonaise, dans l'*American Cyclopædia*.

SCIDMORE. — The japanese Theatre (*Cosmopolitan*, vol. X, p. 685). New-York.

SHIBAÏ KOUMMŌ DOUÏ. — (*Examen des règles du Théâtre*), Hirakana, 5 pen. Kyōtō.

SHIBAÏ NEN DAÏ KI. — (*Annales du Théâtre*). Japonais en caractères chinois, 20 liv. en 3 pen av. fig. Eddo.

SUN (The). — Masques classés par M. TATEKI OWADA (1895, p. 136). Tōkyō.

SOUYEMATZ. — The identity of the great conqueror Genghis Khan with the japanese hero Yoshitsné. Londres, 1879.

SYLE (Dr). — On primitive Music, especially that of Japan (*Trans. As. Soc. Jap.*), V, part. I, pp. 170-179.

THOMAS (Albert). — « Les Geishas ». Paris, 1900.

TITSINGH. — Annales des empereurs du Japon (Commentaire de Klaproth, pp. 43, 59, 112, 145, 190, 250, 370, etc.). Paris, 1834.

Transactions of the Asiatic Society of Japan (Yokohama et Tōkyō).

Transactions and Proceedings of the Japan Society, V vol. Londres.

TURRETTINI. — Histoire des Taïra, trad. du chinois (dans l'*Atzoumé Gouza*). Genève, 1874-75.

VALENZIANI (Carlo). — « Naga-mitu » *(Antica reprezentazione scenica giapponese)*. Rendiconti dei Lincei, vol. VII, pp. 301-308. Rome, 1891.

La Mort d'Atsmori, traduction. Genève, 1893.

La Spiaggia di Souma, traduction, *Oriente*. Rome, 1894.

WENCKSTERN. — Bibliographie japonaise.

WINGFIELD. — Playgoing in Japan *(Murray's Magazine)*. 1887, Londres.

YEN GHINN SIKI. — Règles traditionnelles des fêtes. Katakana, 50 pen.

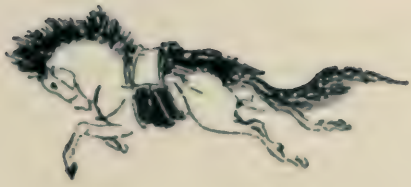

TABLE

PREMIÈRE PARTIE

Matzouri et Mystères

Pages

I. — La religion et les spectacles populaires 11
II. — Les *Matzouri* au Japon 19

DEUXIÈME PARTIE

Drame sacré

I. — L'origine légendaire 39
II. — *Kagoura* 54
III. — Les influences étrangères 59
IV. — Les danses nationales 67
V. — Développement du *Sarougakou* 73
VI. — Le *Nô* 78
VII. — Le *Kiyôghèn* 93
VIII. — Les masques 99
IX. — La langue dramatique 106
X. — Sujets de *Nô* et de *Kiyôghèn* 112

TROISIÈME PARTIE

Drame profane

I. — Naissance du drame vulgaire 146
II. — Les conteurs et l'action dramatique 151

Pages
III. — *Okouni-Kabouki*..... 157
IV. — Le théâtre moderne..... 165
V. — Le théâtre contemporain..... 181

QUATRIÈME PARTIE

Les Procédés littéraires

I. — La technique..... 193
II. — Les sujets..... 204
A) Pièces historiques..... 204
B) Pièces de mœurs..... 229
C) L'intrigue et la psychologie du drame..... 238

CINQUIÈME PARTIE

La Pratique du Théâtre

A) La musique..... 255
B) La disposition matérielle..... 264
C) La représentation..... 273

CHALON-SUR-SAONE. — IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE E. BERTRAND

On a pu remarquer que les nombreuses illustrations qui ornent ce volume n'ont pas toujours un rapport très direct avec le texte.

M. Bénazet avait écrit cette étude pour en faire une thèse de soutenance et M. Bing avait eu l'obligeance de lui prêter des clichés de sujets japonais, afin que son livre se présentât avec plus d'élégance.

Au moment de faire figurer ce travail dans la série des annales du Musée Guimet, nous avons pensé qu'il n'y avait pas lieu de déparer le volume en retirant les illustrations. Elles ne documentent pas toutes le théâtre japonais, mais elles maintiennent l'esprit du lecteur en pleine vie japonaise.

NOTE DE LA DIRECTION.

P
LaOr&S
M

615455

Musée Guimet, Paris
Annales. Bibliothèque d'études.
t.12-13. CIRCULATE AS MONOGRAPH

DATE | NAME OF BORROWER

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

CIRCULATE AS MONOGRAPH